

ALBERT CIM

Bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des Postes et Télégraphes

UNE
BIBLIOTHÈQUE

L'ART D'ACHETER LES LIVRES
DE LES CLASSER, DE LES CONSERVER
ET DE S'EN SERVIR

« ... Nous aurons fait notre possible
pour laisser un témoignage d'amour sincère
et de culte vrai pour ce bien que nous ont
légué l'intelligence et le travail de nos
devanciers : LE LIVRE. »

(G. MOURAVIT, *le Livre*, p. ix.)



PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, 26

—
1902

ALBERT CIM

Bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des Postes et Télégraphes

UNE
BIBLIOTHÈQUE

L'ART D'ACHETER LES LIVRES
DE LES CLASSER, DE LES CONSERVER
ET DE S'EN SERVIR

« ... Nous aurons fait notre possible
pour laisser un témoignage d'amour sincère
et de culte vrai pour ce bien que nous ont
légué l'intelligence et le travail de nos
devanciers : LE LIVRE. »

(G. MOURAVIT, *le Livre*, p. ix.)



PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, 26

—
1902

The Project Gutenberg eBook of Une bibliothèque

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Une bibliothèque

Author: Albert Cim

Release date: December 30, 2019 [eBook #61059]

Most recently updated: October 17, 2024

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/61059

Credits: Produced by Carlo Traverso, Laurent Vogel and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK UNE
BIBLIOTHÈQUE ***

ALBERT CIM

Bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des Postes et Télégraphes

UNE BIBLIOTHÈQUE

L'ART D'ACHETER LES LIVRES
DE LES CLASSER, DE LES CONSERVER
ET DE S'EN SERVIR

«... Nous aurons fait notre possible pour
laisser un témoignage d'amour sincère et de
culte vrai pour ce bien que nous ont légué
l'intelligence et le travail de nos devanciers:
LE LIVRE.»

(G. MOURAVIT, *le Livre*, p. IX.)

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

1902

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE:

Vingt exemplaires sur papier du Japon
numérotés 1 à 20

et vingt exemplaires sur papier de Hollande
numérotés 21 à 40

Tous parafés par l'Éditeur.

A LA MÉMOIRE
de mon cher et illustre maître
ÉMILE LITTRÉ

dont le grand *Dictionnaire*, monument élevé à la gloire de notre langue
et de nos grands écrivains, atteste la puissante érudition et le culte des
Lettres et de la France,

Ce livre, consacré à la connaissance et à l'amour du Livre, est dédié.

ALBERT CIM.

PRÉFACE

Ce n'est pas aux bibliographes de profession et aux savants que cet ouvrage s'adresse; c'est à tous ceux qui ont le goût des livres et veulent se rendre compte des éléments matériels du livre, en connaître la fabrication, les qualités physiques, les conditions d'achat, les meilleurs modes d'entretien et de classement; et aussi et surtout à ceux qui cherchent à tirer de leurs lectures le plus de profit et le plus de plaisir possible. C'est à la jeunesse spécialement qu'il est destiné, à la jeunesse studieuse et curieuse, qui sent s'éveiller en elle le passionnant amour des livres et des Lettres,—deux choses que je ne sépare pas.

J'ai pensé de préférence à ces fervents, mais humbles néophytes, que dame Fortune a oublié de favoriser, et qui ne peuvent consacrer que de menues sommes à l'accroissement et la mise en ordre de leurs modestes bibliothèques.

Sans dédaigner les papiers de choix et les reliures précieuses, les bijoux et trésors des Elzevier, des Plantin ou des Alde, les chefs-d'œuvre de Gravelot, d'Eisen ou de Moreau le Jeune, et tout en sachant fort bien que les belles éditions ne font que mieux apprécier les bons livres, nous estimerons ceux-ci principalement par leur contenu, nous les considérerons comme instruments de recherches et de travail, de distraction aussi, de perfectionnement intellectuel et moral surtout, non comme articles de luxe, motifs d'ornement et de parade.

Après un chapitre préliminaire, succinct avant-propos consacré à *l'Amour des livres et de la lecture*, nous abordons l'élément fondamental et essentiel du livre, *le Papier*, sa fabrication et ses diverses sortes; nous étudions ensuite *le Format* et *l'Impression*,—deux chapitres que nous

aurions pu réunir en un seul, tant sont connexes les questions qu'ils traitent, —et enfin *la Reliure*.

Voilà le livre constitué.

Nous nous occupons alors de son *Achat*: quels livres faut-il acheter? Est-il nécessaire d'en posséder beaucoup? Vaut-il mieux s'adresser aux libraires qu'aux bouquinistes, à la «nouveauté» qu'à l'«occasion», à ce que les Allemands appellent l'«antiquariat»?

Nous examinons ensuite *l'Aménagement de la bibliothèque*, quels genres de meubles et de rayonnages conviennent le mieux pour le *Rangement des livres*, et quel doit être ce rangement. Puis viennent les divers systèmes de *Classification* et les principales sortes de *Catalogues* (alphabétique, méthodique, etc.) qu'on peut avoir besoin d'établir. Le chapitre dernier a pour objet *l'Usage et l'Entretien des livres*; il passe en revue les moyens de les préserver de la poussière, de l'humidité et des insectes, et de remédier aux accidents (déchirures et taches) qui les menacent; il enseigne à les défendre contre leurs nombreux ennemis: souris, rats, emprunteurs, collectionneurs de gravures, etc.; recherche quels sont les moments de la journée les plus favorables pour la lecture, quelle doit être l'hygiène du lecteur, comment il convient de tenir un livre, de le manier, d'en couper les pages, etc., etc.

Le volume se termine par une liste des abréviations, locutions latines, termes géographiques latins, chiffres romains et signes typographiques usités en bibliographie; par un relevé des principaux ouvrages relatifs aux bibliothèques et à tout ce qui concerne le papier imprimé; enfin par un index alphabétique permettant de consulter le présent livre et de s'y référer comme on ferait d'un dictionnaire.

A nos observations propres, nous avons joint fréquemment des remarques, gloses ou anecdotes récoltées dans nos lectures. Il nous a semblé qu'il était bon, qu'il était essentiel, d'appuyer le plus possible nos renseignements ou nos avis de l'autorité de nos plus experts prédécesseurs. Mais «à Dieu ne plaise, dirons-nous avec l'un d'eux^[1], que nous ayons jamais eu la pensée de nous enrichir sournoisement aux dépens d'autrui, et de venir ensuite colorer ce trop facile procédé, en répétant avec le sans-façon d'un vieil et naïf écrivain^[2]: «Il doit peu vous importer, mon cher lecteur, d'où j'aye pris tout ce que j'ai dit dans mon livre, pourvu qu'il soit véritable et qu'il vous instruise». Nous avons toujours eu soin, au contraire,

d'indiquer exactement nos références, autant par scrupule d'écrivain et par probité que par haine de l'à peu près et par prudence, afin que nos citations ou assertions pussent être contrôlées sur-le-champ et sans peine.

Le caractère élémentaire de cet ouvrage nous a obligé de nous restreindre à une seule nation, la nôtre, à la bibliographie française. Néanmoins, tout en laissant de côté les bibliothèques étrangères, nous avons eu fréquemment recours, ainsi qu'on le constatera, à l'*Encyclopædia britannica*, aux traités de Petzholdt et de Graesel, et, pour la classification décimale, à Melvil Dewey et à l'Office international de Bruxelles.

Nous savons qu'il est de mode en France, aujourd'hui plus que jamais, et de mode très ancienne, de toujours nous dénigrer nous-mêmes et de nous engouer d'autrui^[3]. Nos généreux et naïfs enthousiasmes, nos emballements continuels pour quantité de romanciers russes, scandinaves ou italiens, déconcertent et font sourire les compatriotes de ces écrivains eux-mêmes, les lettrés de Pétersbourg, d'Upsal ou de Florence. De même en bibliographie: pendant que nous proclamons à tout vent et sans discussion la supériorité des méthodes étrangères sur les nôtres, l'étranger, plus équitable et, pour ainsi parler, plus Français que nous-mêmes, rend hommage et justice à nos efforts, s'approprie nos idées et met en pratique nos procédés^[4]. Il y a là comme un singulier chassé-croisé.

Dans une étude d'opérations si différentes les unes des autres, au cours d'un travail aussi multiple et complexe que celui-ci, plus d'une erreur a inévitablement dû se glisser, plus d'une omission se commettre, et rien de plus facile que de trouver ici matière à critique. Nous ne saurions donc mieux conclure que par cette humble requête, empruntée à l'un de nos plus illustres devanciers, et adressée au lecteur: «De quoy (de ce travail) si tu me sçais gré, j'auray de quoy louer ta bienveillance et courtoisie: sinon je te supplieray de vouloir au moins excuser mes fautes et celles de l'imprimeur^[5]».

ALBERT CIM.

Paris, le 31 août 1901.

UNE BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE I^[6]

L'AMOUR DES LIVRES ET DE LA LECTURE

Le livre d'autrefois et le livre d'aujourd'hui.—Concurrence faite au livre par le journal;—par les sports.—Le livre, «la passion des honnêtes gens».—Résumé historique et succincte anthologie de l'amour des livres et de l'amour des Lettres.—Attraits extérieurs du livre: leur importance.—On ne lit bien qu'un livre qui vous appartient.—Dangers des livres empruntés.—Faut-il en prêter?—Opinions diverses sur les «prêteurs» et les «non-prêteurs». —«Garder un livre, ce n'est pas voler.»

Le livre, qui était autrefois le privilège presque exclusif de quelques grands seigneurs, de fastueux surintendants ou cossus prébendiers,—des Grolier, des de Thou, des Letellier, des Colbert, Huet, Soubise, La Vallière, Paulmy, etc.,—est aujourd'hui, et depuis plus d'un siècle, affranchi de ce pseudo-monopole, et tombé, pour ainsi dire, dans le domaine public. De plus en plus, surtout depuis une trentaine d'années, nous le voyons se multiplier et se répandre, se vulgariser,—dans l'une et l'autre acception. Il obéit à la règle commune, à la loi rigoureuse et fatale qui veut que la quantité ne s'obtienne jamais qu'au détriment de la qualité.

D'une façon générale, et comme il ressortira de l'ensemble de cette étude, le livre d'aujourd'hui est, pour la partie matérielle,—la seule dont nous nous occupions,—pour le dehors et la forme, moins bien fait et moins bon que le livre d'autrefois; et c'est surtout aux procédés de fabrication actuelle du papier, à la mauvaise qualité de celui-ci, qu'est due cette infériorité, incontestable à notre avis.

Qu'on veuille bien voir, dans ce que nous disons là, moins une critique ou une plainte, qu'une simple remarque, une impartiale et platonique constatation.

L'absolu n'existe pas dans les choses humaines; toutes ont du *pour* et du *contre*. Si le livre moderne est moins bien conditionné que le livre ancien, il coûte aussi moins cher; au lieu d'être réservé à une élite, il est accessible aux plus humbles et aux plus pauvres, il profite à tout le monde. Et puis n'y a-t-il pas encore de temps à autre, chez quelques rares éditeurs, de très artistiques publications, tirées sur papier à la cuve et de confection spéciale, des livres dignes des grands imprimeurs d'autrefois, des Alde, des Estienne, des Elzevier, des Plantin, des Didot; dignes aussi des Jean Cousin, des Sébastien Leclerc, des Gravelot, des Eisen et des Moreau, ces glorieux maîtres du burin?

Si peu coûteux que soit le livre, si démocratisé qu'il soit à présent, il a d'ailleurs trouvé dans le journal un concurrent encore à plus bas prix, encore plus abordable et plus pénétrant, plus démocratique que lui. Il n'en demeure et n'en demeurera toujours pas moins le véritable gardien de l'intelligence, de l'expérience, de la mémoire de ceux qui nous ont précédés sur terre; il conservera toujours son titre de «Trésor des remèdes de l'âme», que lui a donné un roi d'Égypte^[7], voilà plus de trois mille ans.

Le journal a sur le livre le désavantage d'être fait trop vite, forcément,—et ce qu'on fait vite, forcément encore et inévitablement, manque de soin et de maturité^[8]; de ne parler presque exclusivement que de choses éphémères et d'une importance relative; de ne posséder enfin ni le format, ni la commodité et l'élégance du livre.

La vraie lecture, c'est celle du livre. «La lecture des journaux, a dit, avec un dépit peu justifié d'ailleurs, un journaliste qui était en même temps un très brillant styliste^[9], la lecture des journaux empêche qu'il n'y ait de vrais savants et de vrais artistes; c'est comme un excès quotidien qui vous fait arriver énervé et sans force sur la couche des Muses, ces filles dures et difficiles, qui veulent des amants vigoureux et tout neufs. Le journal tue le livre, comme le livre a tué l'architecture, comme l'artillerie a tué le courage et la force musculaire.»

Je ne crois pas à la justesse de cette assertion ou de cette prédiction; je ne crois pas que «le journal tue le livre»; tous deux plutôt s'aident à vivre, se complètent l'un l'autre, se fortifient réciproquement.

Quant aux sports, aux nombreux sports que la fin du siècle dernier a vus éclore, et dont la plupart nous viennent de la race anglo-saxonne: cricket et croquet, lawn-tennis, football, polo, golf, rallye-paper, yachting, racing,

etc., et surtout au cyclisme et à l'automobilisme, si en vogue à l'heure présente, il est certain qu'ils ont porté à la lecture, à celle du livre aussi bien que du journal, un préjudice sensible, et qu'actuellement ils détiennent ce que, dans leur langue spéciale, on nomme le record. Mais n'ayez crainte: la lecture aura toujours ses fidèles et ses fervents; il y aura toujours des jeunes gens pour qui elle sera la plus puissante distraction, l'attraction enchanteresse et souveraine; elle offrira toujours et à tous, même, dans certains cas, aux plus ardents sportsmen, «le moyen d'échanger des heures d'ennui contre des heures délicieuses^[10]»; et le livre restera toujours ce qu'il n'a jamais cessé d'être, même aux époques les plus remuantes et les plus troublées, «la passion des honnêtes gens^[11]».

*

* *

Je voudrais, dans ce premier chapitre, au début de mon travail, rappeler ce qui a été dit de plus vrai, de plus piquant ou de plus éloquent sur le goût des livres et sur les plaisirs et les avantages que procure la lecture: je ne saurais, il me semble, présenter de meilleurs prolégomènes que cette anthologie. Pourquoi risquer de répéter en mauvais termes ce qui a été magistralement exprimé avant nous? Mais le choix de ces pensées serait considérable, immense, et il faut se borner. Beaucoup d'entre elles trouveront d'ailleurs leur place dans l'un ou l'autre des chapitres suivants. En voici quelques-unes cependant, des plus saillantes, et dont l'ensemble formera comme un résumé chronologique de la question qui nous occupe, une très succincte monographie de l'histoire de l'amour des livres et de l'amour des Lettres^[12].

Parmi les écrivains de l'antiquité, Cicéron, Horace, Sénèque, les deux Pline, Plutarque, Varron, Aulu-Gelle, Lucien, sont ceux qui ont le mieux célébré ou goûté les charmes féconds de la lecture et de l'étude.

Tous les collégiens ont traduit le célèbre apophtegme, tant et tant de fois cité: «Les Lettres sont l'aliment de la jeunesse et la joie de la vieillesse; elles donnent de l'éclat à la prospérité, offrent un refuge et une consolation à l'adversité; elles récréent sous le toit domestique, sans embarrasser ailleurs;

la nuit elles veillent avec nous; elles nous tiennent compagnie dans nos voyages et à la campagne^[13]».

«Le loisir sans les Lettres est une mort, écrit Sénèque: c'est la sépulture d'un homme vivant^[14].»

«Réfugie-toi dans l'étude, dit-il ailleurs, tu échapperas à tous les dégoûts de l'existence^[15].»

Pline le Jeune, qui déclarait avec une si charmante bonne grâce que «c'est tout un, ou peu s'en faut, d'aimer l'étude et d'aimer Pline^[16]», nous a laissé, dans ses exquises lettres, et notamment dans celle qu'il consacre aux écrits de son oncle le naturaliste, quantité de sages préceptes sur la façon de lire et de profiter de ses lectures. C'est Pline l'Ancien qui avait coutume de dire ce mot, tant de fois répété: «Il n'y a si mauvais livre où l'on ne puisse trouver quelque chose d'utile^[17]».

Plutarque, ce «si parfait et excellent juge des actions humaines^[18]», nous avertit que «le plus grand avantage que nous tirions du bienfaisant commerce des Muses, c'est de vaincre et d'adoucir notre naturel par l'instruction et par les Lettres, et de comprendre qu'il faut aimer la modération et bannir de nous tout excès^[19]».

«Il y a deux avantages qu'on peut retirer du commerce avec les anciens: l'un est de s'exprimer avec élégance, l'autre d'apprendre à faire le bien par l'imitation des meilleurs modèles, et à éviter le mal,» dit de son côté Lucien de Samosate, dans sa virulente satire *Contre un ignorant bibliomane*^[20].

A l'entrée du moyen âge, l'historien des Francs, Grégoire de Tours, lance ce significatif anathème: «Malheur à nos jours, parce que l'étude des Lettres périt au milieu de nous^[21]».

Mais l'étude et les Lettres ne tardent pas à trouver un asile dans les monastères, et il n'est pas d'abbaye qui ne se pique de posséder sa bibliothèque^[22], de l'accroître et de l'enrichir. C'était, en effet, une honte pour un couvent de n'avoir pas de livres: «Monastère sans livres, place de guerre sans vivres,» déclare un proverbe de ce temps: *Clastrum sine armario, quasi castrum sine armamentario*. Plusieurs règles conventuelles, celle de saint Benoît particulièrement, prescrivent l'enseignement et la pratique de la calligraphie et ordonnent la transcription des manuscrits^[23].

*A desenor muert à bon droit
Qui n'aime livre ne ne croit:*

Celui-là meurt à bon droit déshonoré, qui n'aime livre *ni* ne croit, proclame le *Roman de Renart*^[24].

L'évêque de Durham, Richard de Bury, fondateur de la bibliothèque d'Oxford, écrit, vers 1340, un petit traité latin de l'amour et du choix des livres, *Philobiblion, Tractatus pulcherrimus de amore librorum*^[25], «qui est peut-être, depuis le moyen âge, le plus ancien livre de bibliomanie que l'on connaisse^[26]». «Les livres, dit le judicieux évêque^[27], ce sont des maîtres qui nous instruisent sans verges et sans fêrule, sans cris et sans colère, sans costume (d'apparat) et sans argent. Si on les approche, on ne les trouve point endormis; si on les interroge, ils ne dissimulent point leurs idées; si l'on se trompe, ils ne murmurent pas, si l'on commet une bêtise, ils ne connaissent point la moquerie.» Et, s'autorisant de Moïse, de Salomon et de saint Luc, il nous exhorte «à acheter les livres de bon cœur et à ne les vendre qu'avec répugnance^[28]», il nous recommande instamment de les manier avec respect et de les conserver avec soin^[29].

Les livres ont aussi trouvé à cette époque, dans le grand poète Pétrarque, un enthousiaste apologiste; il a notamment publié à leur louange différents petits traités: *De l'abondance des livres, De la réputation des écrivains*, etc., qu'on aime encore à lire et à méditer. Pétrarque s'est d'ailleurs acquis, par son zèle à exhumer et à transcrire de nombreux manuscrits d'auteurs anciens (Sophocle, Aristophane, Cicéron, etc.), la reconnaissance de la postérité^[30].

Le cardinal Bessarion, mort à Ravenne en 1472, qui, à deux reprises, faillit être élu pape et fut un des plus féconds écrivains et l'un des plus fervents bibliophiles de son époque, nous a conté, dans sa célèbre lettre de 1468 au doge et au sénat de Venise, les débuts de sa passion et en a décrit toute l'ardeur. «Dès ma plus tendre enfance, tous mes goûts, toutes mes pensées, tous mes soins n'ont eu d'autre but que de me procurer des livres pour en former une bibliothèque assortie. Aussi, dès mon jeune âge, non seulement j'en copiois beaucoup, mais toutes les petites épargnes que je pouvois mettre de côté par une grande économie, je les employois sur-le-champ à acheter des livres; et, en effet, je croyois ne pouvoir acquérir ni d'ameublement plus beau, plus digne de moi, ni de trésor plus utile et plus

précieux. Ces livres, dépositaires des langues, pleins des modèles de l'antiquité, consacrés aux mœurs, aux lois, à la religion, sont toujours avec nous, nous entretiennent et nous parlent; ils nous instruisent, nous forment, nous consolent; ils nous rappellent les choses les plus éloignées de notre mémoire, nous les rendent présentes, les mettent sous nos yeux. En un mot, telle est leur puissance, telle est leur dignité, leur majesté, leur influence, que, s'il n'y avait pas de livres, nous serions tous ignorans et grossiers; nous n'aurions ni la moindre trace des choses passées, ni aucun exemple, ni la moindre notion des choses divines et humaines. Le même tombeau qui couvre les corps aurait englouti les noms célèbres^[31].» C'est par cette lettre que le savant cardinal faisait don de ses précieuses collections de manuscrits «à la vénérable bibliothèque Saint-Marc», dont elles sont encore aujourd'hui une des principales richesses.

Les livres,

Ces bons hostes muets qui ne fâchent jamais,

comme les qualifie Ronsard^[32], ont aussi fait les délices de Montaigne. C'était dans sa «librairie», au troisième étage de sa tour, qu'il passait «la plus part des jours de sa vie et la plus part des heures du jour^[33]»: et chaque page de ses *Essais* porte l'empreinte de Plutarque ou d'Ovide, d'Horace ou de Virgile, est tout imbue de la savoureuse moelle des anciens. «Le commerce (c'est-à-dire la fréquentation et l'usage) des livres, écrit-il^[34], est bien plus sûr et plus à nous (que celui des hommes et des femmes)... Il costoye tout mon cours, et m'assiste par tout; il me console en la vieillesse et en la solitude; il me descharge du poids d'une oysifveté ennuyeuse, et me desfaict à toute heure des compagnies qui me faschent; il esmousse les poinctures de la douleur, si elle n'est du tout extreme et maistresse. Pour me distraire d'une imagination opportune, il n'est que de recourir aux livres; ils me destournent facilement à eulx, et me la desrobent... Il ne se peult dire combien je me repose et sejourne en cette consideration, qu'ils sont à mon costé pour me donner du plaisir à mon heure, et à recognoistre combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition que j'aye trouvé à cet humain voyage; et plainsd extremement les hommes d'entendement qui l'ont à dire» (qui en sont privés).

Le goût des livres et l'amour de la lecture se répandent davantage encore sous le règne de Louis XIV, bien que, par lui-même et en dépit de la réputation que l'histoire lui a faite, ce souverain n'ait guère donné de preuves directes de cet amour ni de ce goût.

«A quoi cela vous sert-il de lire? demandait-il un jour au duc de Vivonne, qui était renommé pour sa belle mine et ses fraîches couleurs.

—La lecture fait à l'esprit, Sire, ce que vos perdrix font à mes joues,» lui répliqua le duc^[35].

Gui Patin, le caustique érudit, adversaire acharné du «gazetier» Renaudot et de l'antimoine, écrivait en 1645 à son ami Spon qu'il trouvait dans l'étude un si puissant attrait, de tels charmes, que, «si le roy Salomon avec la reine de Saba faisoient icy leur entrée avec toute leur gloire, je ne sais si j'en quitterois mes livres^[36]».

En maint endroit de ses lettres, Mme de Sévigné prône de même les vifs et fructueux plaisirs que procure la lecture. «Aimer à lire... la jolie, l'heureuse disposition! On est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes^[37]!» «Qu'on est heureux d'aimer à lire^[38]!» «Je plains ceux qui n'aiment point à lire^[39].» «Enfin, tant que nous aurons des livres, nous ne nous pendrons pas^[40]!» «Pour Pauline (sa petite-fille), cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais, que de ne point aimer à lire^[41].» «Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans, écrit-elle encore à sa fille... Tout est sain aux sains, comme vous dites... Ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait^[42].»

C'est à peu près ce que dira plus tard Diderot^[43]: «Il n'y a point de bons livres pour un sot; il n'y en a peut-être pas un mauvais pour un homme de sens».

«Heureux ceux qui aiment à lire!» répète aussi Fénelon dans son *Télémaque*^[44].

«L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé,» déclare Montesquieu^[45]; et il revient fréquemment sur les inappréciables avantages de la lecture et de l'étude. «L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle; toutes les autres nous quittent, à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine... Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges: la vie est si courte

que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous^[46].» Et, dans ses admirables *Pensées*, il note avec mélancolie, mais non sans une communicative émotion et sans grandeur: «Mes lectures m'ont affaibli les yeux; et il me semble que ce qu'il me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais^[47]».

Le chancelier Daguesseau, lisant un poème grec avec le savant Boivin, eut un mot charmant pour exprimer le plaisir qu'il éprouvait: «Hâtons-nous! si nous allions mourir avant d'avoir achevé^[48]!»

A Vauvenargues, qui a dit qu'«on ne peut avoir l'âme grande ou l'esprit un peu pénétrant sans quelque passion pour les Lettres^[49]», Voltaire écrivait un jour: «Puissent les Belles-Lettres vous consoler! Elles sont, en effet, le charme de la vie, quand on les cultive pour elles-mêmes, comme elles le méritent; mais quand on s'en sert comme d'un organe de la renommée, elles se vengent bien de ce qu'on ne leur a pas offert un culte assez pur^[50].»

«Quelque chose qu'il arrive, aimez toujours les Lettres, écrit encore Voltaire^[51]. J'ai soixante-dix ans, et j'éprouve que ce sont de bonnes amies; elles sont comme l'argent comptant, elles ne manquent jamais au besoin.»

Sur l'influence et la puissance des livres, Voltaire, dans sa merveilleuse *Correspondance*, comme dans son *Dictionnaire philosophique* et ailleurs, ne tarit pas. «Songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres, excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique, jusqu'à l'Éthiopie et la Nigritie, obéit au livre de l'Alcoran, après avoir fléchi sous le livre de l'Évangile. La Chine est régie par le livre moral de Confucius, une grande partie de l'Inde par le livre du Veidam. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des Zoroastres. Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais... Qui mène le genre humain dans les pays policés? ceux qui savent lire et écrire. Vous ne connaissez ni Hippocrate, ni Boerhaave, ni Sydenham; mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre âme à ceux qui sont payés pour lire la Bible^[52].»

«Plusieurs bons bourgeois, plusieurs grosses têtes, qui se croient de bonnes têtes, vous disent avec un air d'importance que les livres ne sont bons à rien. Mais, messieurs les Welches, savez-vous que vous n'êtes gouvernés que par des livres? savez-vous que l'ordonnance civile, le code

militaire et l'Évangile sont des livres dont vous dépendez continuellement^[53]?»

«Il faut vivre avec les vivants.—Cela n'est pas vrai: il faut vivre avec les morts» (c'est-à-dire avec ses livres), déclare Chamfort^[54].

«Les Lettres sont un secours du ciel, écrit Bernardin de Saint-Pierre^[55]. Ce sont des rayons de cette sagesse qui gouverne l'univers, que l'homme, inspiré par un art céleste, a appris à fixer sur la terre. Semblables aux rayons du soleil, elles éclairent, elles réjouissent, elles échauffent: c'est un feu divin... Les sages qui ont écrit avant nous sont des voyageurs qui nous ont précédés dans les sentiers de l'infortune, qui nous tendent la main, et nous invitent à nous joindre à leur compagnie, lorsque tout nous abandonne. Un bon livre est un bon ami.»

«Celui qui aime un livre, dit de son côté le géomètre et théologien anglais Isaac Barrow^[56], ne manquera jamais d'un ami fidèle, d'un sage conseiller, d'un joyeux compagnon, d'un consolateur efficace. Celui qui étudie, qui lit, qui pense, peut se divertir innocemment et s'amuser gaiement, quelque temps qu'il fasse, en quelque situation qu'il se trouve.»

Gray, le chantre du *Cimetière de campagne*, prétendait que «rester nonchalamment étendu sur un sofa et lire des romans nouveaux donnait une assez bonne idée des joies du paradis^[57]».

Goldsmith, l'auteur du *Vicaire de Wakefield*, affirme, par la bouche d'un de ses personnages, que «la littérature est un sujet qui lui fait toujours oublier ses misères^[58]».

Et l'historien Gibbon, qui avait puisé dès l'enfance, auprès d'une de ses tantes, un irrésistible amour de la lecture, disait plus tard «qu'il n'échangerait pas cette passion pour les trésors de l'Inde^[59]».

Au XIX^e siècle, voici, parmi les fervents des livres et des Lettres, Paul-Louis Courier, qui, tout jeune, écrivait à sa mère: «Mes livres font ma joie, et presque ma seule société. Je ne m'ennuie que quand on me force à les quitter, et je les retrouve toujours avec plaisir. J'aime surtout à relire ceux que j'ai déjà lus nombre de fois, et par là j'acquiers une érudition moins étendue, mais plus solide^[60].»

Joubert s'écrie qu'«il n'est rien de plus beau qu'un beau livre^[61]». «Ce sont les livres, dit-il encore, qui nous donnent nos plus grands plaisirs, et les hommes qui nous causent nos plus grandes douleurs^[62].»

«Lorsque mon cœur oppressé me demande du repos, dit Joseph de Maistre^[63], la lecture vient à mon secours. Tous mes livres sont là sous ma main; il m'en faut peu, car je suis depuis longtemps bien convaincu de la parfaite inutilité d'une foule d'ouvrages qui jouissent d'une grande réputation^[64].»

Et n'est-elle pas émouvante et belle entre toutes, cette apostrophe de Jules Janin: «O mes livres! mes économies et mes amours! une fête à mon foyer, un repos à l'ombre du vieil arbre, mes compagnons de voyage!... et puis, quand tout sera fini pour moi, les témoins de ma vie et de mon labeur^[65]».

Édouard Laboulaye a fort bien décrit aussi les secours que nous offrent les livres et la lecture: «La lecture n'est pas la science universelle, ce n'est pas non plus la sagesse universelle; mais un homme qui a pris l'habitude de lire peut toujours consulter sur chaque question donnée une expérience plus grande que la sienne, et une expérience désintéressée... Le livre est donc l'expérience du passé. C'est mieux encore: un livre est quelque chose de vivant, c'est une âme qui revit en quelque sorte, et qui nous répond chaque fois que nous voulons l'interroger... Où donc trouver des amis véritables? Dans les livres. Là sont des gens qui ont souffert et qui ont raconté ce qu'ils ont souffert, des amis qui ont vécu souvent plusieurs siècles avant nous, mais qui nous consolent, parce qu'ils viennent mêler leurs souffrances à la nôtre^[66]...»

«L'art»—c'est-à-dire l'amour du Beau et du Vrai, l'étude et le culte des Lettres—«est ce qui nous console le mieux de vivre», disait Théophile Gautier^[67].

Et notre grand historien littéraire Sainte-Beuve: «Ne pas avoir le sentiment des Lettres^[68], cela, chez les anciens, voulait dire ne pas avoir le sentiment de la vertu, de la gloire, de la grâce, de la beauté, en un mot de tout ce qu'il y a de véritablement divin sur la terre: que ce soit là encore notre symbole^[69]». «Heureux, écrit-il encore dans une de ses plus exquises *Causeries du lundi*^[70], heureux ceux qui lisent, qui relisent, ceux qui peuvent obéir à leur libre inclination dans leurs lectures! Il vient une saison, dans la vie, où, tous les voyages étant faits, toutes les expériences achevées,

on n'a pas de plus vives jouissances que d'étudier et d'approfondir les choses qu'on sait, de savourer ce qu'on sent, comme de voir et de revoir les gens qu'on aime: pures délices du cœur et du goût dans la maturité... Le goût est fait alors, il est formé et définitif; le bon sens chez nous, s'il doit venir, est consommé. On n'a plus le temps d'essayer ni l'envie de sortir à la découverte. On s'en tient à ses amis, à ceux qu'un long commerce a éprouvés. Vieux vin, vieux livres, vieux amis. On se dit comme Voltaire dans ces vers délicieux^[71]:

Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace!

.....

*J'ai vécu plus que toi: mes vers dureront moins;
Mais, au bord du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.*

«Enfin, que ce soit Horace ou tout autre, quel que soit l'auteur qu'on préfère et qui nous rende nos propres pensées en toute richesse et maturité, on va demander alors à quelqu'un de ces bons et antiques esprits un entretien de tous les instants, une amitié qui ne trompe pas, qui ne saurait nous manquer, et cette impression habituelle de sérénité et d'aménité qui nous réconcilie, nous en avons souvent besoin, avec les hommes et avec nous-même.»

Dans son autobiographie, *Ma vocation*^[72], Ferdinand Fabre, un romancier dont le talent d'observateur et d'écrivain méritait plus de gloire et de succès, glisse cet aveu: «Les livres m'ont toujours fort troublé; dès mon enfance... j'ai eu pour les livres je ne sais quel respect profond, quelle attention émue. Je me suis dit souvent depuis: «C'est dans les livres que l'homme a caché ce qu'il a de plus noble, de plus haut, de plus vertueux, de plus vaillant...», et mille fois j'ai baisé avec amour les pages de mes *Confessions* de saint Augustin ou de mon *Imitation de Jésus-Christ*.»

L'historien et critique d'art Charles Blanc fait la remarque suivante^[73]: «J'ai toujours pensé, et j'ai vérifié quelquefois, que l'on peut se faire une idée juste du caractère et de l'esprit d'un homme qu'on n'a jamais vu rien qu'en regardant sa bibliothèque. Dis-moi ce que tu lis, et je te dirai qui tu

es^[74]. Avant même d'avoir lu les titres des ouvrages rangés dans les armoires de ce personnage que l'on ne connaît point et qui vous fait attendre dans son cabinet, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur ses reliures pour savoir s'il a le sentiment de l'ordre, s'il a du tact, s'il a du goût, s'il est vraiment possédé de l'amour des livres ou s'il n'en a que l'ostentation, s'il est enfin de ceux qui ont une bibliothèque seulement pour la montre, de ceux à qui M. de Paulmy^[75] proposait cette inscription à mettre sur leurs livres: *Multi vocati, pauci lecti*, beaucoup d'appelés, peu de *lus*.»

«Quoi de plus désirable que la passion des vieux livres? écrit Hippolyte Rigault^[76]. Non des rares et des coûteux: celle-là, c'est le privilège des riches et des enrichis; encore n'est-elle souvent qu'une passion factice et toute de vanité, une manière de donner à des millions un air intellectuel, chez les faux bibliophiles... L'amour des vieux livres, humbles, mal reliés, qu'on achète pour peu de chose et qu'on revendrait pour rien, voilà la vraie passion, sincère, sans artifice, où n'entrent ni le calcul, ni l'affectation. C'est un bon sentiment que ce culte de l'esprit et ce respect touchant pour les monuments les plus délabrés de la pensée humaine; c'est un bon sentiment que cette vénération pour ces livres d'autrefois qui ont connu nos pères, qui ont peut-être été leurs amis, leurs confidents. Voilà les sentiments qu'éveille dans le cœur l'amour des vieux volumes: aimable passion qui est plus qu'un plaisir, qui est presque une vertu... On compte ses prisonniers avec un air vainqueur; on les range un par un sur de modestes rayons; ils seront aimés, choyés, dorlotés malgré leur indigence, comme s'ils étaient vêtus d'or et de soie.»

Le spirituel chroniqueur et humoriste bibliophile Jules Richard nous fait cette confession^[77]: «Après avoir profité de tous les biens de ce monde dans la juste mesure de mes moyens et de mes forces, je puis, sans hypocrisie, constater ici que, de toutes les jouissances, celles qui proviennent de l'amour des livres sont, sinon les plus vives, tout au moins les plus facilement et les plus longtemps renouvelables. Au jeu, on ne gagne pas toujours; avec les femmes, la vieillesse arrive avant la satiété. Il y a bien aussi la table! Mais quand on a bu et mangé pendant deux heures, il faut s'arrêter. La pêche! la chasse! dira-t-on.—Pour la pêche, il faut de la patience et... du poisson; pour la chasse, il faut des jambes et du gibier. Pour le livre, il ne faut que le livre.»—Et des yeux, des yeux pas trop fatigués, est-il séant d'ajouter.

Mais nul n'a parlé des livres avec plus de cœur et de communicatif sentiment, de haute raison et de compétence qu'un écrivain mort il y a quelques années, à peu près inconnu, Gustave Mouravit, l'auteur de *le Livre et la Petite Bibliothèque d'amateur, Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres*.^[78] Voici quelques extraits de cet excellent ouvrage, auquel nous aurons souvent recours: «... Malheur à qui n'aime pas à lire, c'est-à-dire à se perfectionner lui-même, à puiser dans ce merveilleux océan, formé de la fusion de tant de génies divers, les éléments de sa propre vie, de sa dignité, de son bonheur^[79]». «... Ce mot de *bibliophilie* n'est pas de création récente. Nous l'avons trouvé inscrit pour la première fois sur le titre d'un intéressant petit livre, première œuvre bibliographique du savant et judicieux Salden (sous le pseudonyme de Christianus Liberius Germanus): *BIBLIOPHILIA, sive de scribendis, legendis et æstimandis libris exercitatio parænetica* (Utrecht, 1681, in-16). Qu'on veuille bien accorder quelque attention à l'énoncé de ce titre, car il renferme la véritable et complète explication de ce qu'on entendait alors et de ce qu'on doit réellement entendre par ce mot de bibliophilie. La bibliophilie vraie, en effet, ne sépare pas l'œuvre du livre^[80].» «... Il faut donc que la connaissance des livres et le culte des Lettres se donnent la main, qu'ils s'unissent dans un embrassement qui les honorera, les élèvera^[81].» «... Les livres, les seuls amis que le temps ne nous enlève pas^[82].» «... O chers livres! vous qui avez banni du monde l'ignorance et la grossièreté; vous dont «telle est la puissance, telle la dignité, telle l'influence, que si vous n'étiez point, il n'y aurait parmi nous ni trace des choses passées, ni la moindre notion des choses divines et humaines^[83],» ils sont bien antiques, vos titres à l'amour et à la reconnaissance des hommes, «car à la tête de tous les peuples, il y a un livre, et un livre à la tête de toutes les grandes civilisations^{[84][85]}.»

Et pour clore cette très sommaire et déjà longue revue^[86], nous rappellerons la célèbre péroraison de l'article de Silvestre de Sacy sur le *Catalogue de la bibliothèque de feu J.-J. de Bure*, cette émouvante oraison funèbre tant de fois citée^[87], et qui est comme la «Tristesse d'Olympio» du bibliophile; nous ne saurions mieux terminer:

«Encore bien peu de jours, et cette belle bibliothèque de MM. de Bure n'existera donc plus! Ces livres qu'ils avaient rassemblés avec amour vont se partager entre mille mains étrangères et sortir de ce petit cabinet où ils étaient gardés avec un soin si tendre! D'autres bibliothèques s'en enrichiront

pour être dispersées à leur tour. Triste sort des choses humaines! O mes chers livres! Un jour viendra aussi où vous serez étalés sur une table de vente, où d'autres vous achèteront et vous posséderont, possesseurs moins dignes de vous peut-être que votre maître actuel! Ils sont bien à moi pourtant, ces livres; je les ai tous choisis un à un, rassemblés à la sueur de mon front, et je les aime tant! Il me semble que par un si long et si doux commerce ils sont devenus comme une portion de mon âme! Mais quoi? Rien n'est stable en ce monde, et c'est notre faute si nous n'avons pas appris de nos livres eux-mêmes à mettre au-dessus de tous les biens qui passent et que le temps va nous emporter, le bien qui ne passe pas, l'immortelle beauté, la source infinie de toute science et de toute sagesse^[88].»

*

* *

Bien que nous n'ayons pas en vue ici les livres d'art et de luxe, nous ne méconnaissons pas le très puissant attrait et toute l'importance que possède, pour le simple usage même, pour la lecture ou l'étude, l'extérieur du livre: un format commode, ni trop grand, ni trop petit; un caractère d'impression suffisamment gros, que l'œil perçoive aisément et suive sans fatigue; un papier de bonne qualité, dont la blancheur ne miroite pas et n'éblouisse pas le regard; enfin une correction de texte irréprochable. Volontiers nous nous écrierons avec Chevillier, un des anciens historiens de l'imprimerie:

«O dieux et déesses! quoi de plus rare et de plus charmant que la contemplation d'un beau livre imprimé en bons caractères, gros et menus, avec une bonne encre indestructible?... Il n'y a pas de tableau du plus grand maître qui soit plus agréable aux yeux de l'honnête homme et du savant parfait^[89].»

Donc, sans crainte de nous commettre avec les bibliomanes et en nous maintenant strictement dans notre programme, nous reconnâtrons avec Mouravit «que la beauté matérielle d'un volume influe beaucoup sur le profit intellectuel qu'on en peut tirer. Comme le disait notre bon Rollin: «Une belle édition, qui frappe les yeux, gagne l'esprit, et, par cet attrait innocent, invite à l'étude.» Tous ceux qui aiment les livres comprendront cela^[90].»

Écoutez encore cette ingénieuse et concluante comparaison, où le livre mal imprimé et défectueux est assimilé au lecteur qui hésite, ânonne, se

reprend et se fourvoie sans cesse:

«Qu'un lecteur malhabile entreprenne de vous lire une belle œuvre: si ses hésitations, ses intonations fausses, la rudesse de son organe, la gaucherie de son interprétation, brisent constamment vos efforts pour être attentif, et émoussent en vous, si l'on peut dire, le sentiment de la lecture, le plaisir que vous vous étiez promis ne deviendra-t-il pas un supplice? et quel profit rapporterez-vous de ce labeur? Ainsi en est-il d'un livre où les incorrections, l'imperfection du tirage, le peu d'élégance ou l'usure des caractères offensent le regard, lassent la patience et mettent à chaque instant le lecteur en défiance de l'exactitude du texte qu'il a sous les yeux. Avec quel plaisir, au contraire,—plaisir intime et charmant,—l'intelligence se laisse aller à suivre ces élégantes petites avenues, si gracieuses, si bien alignées, où le spectacle qui se déroule le long du chemin apparaît mille fois plus attrayant et sympathique; avec quelle jouissance l'homme sérieux dévore ce volume, où l'exactitude scrupuleuse de la correction, l'égalité parfaite du tirage, le choix intelligent et délicat d'un type approprié à la nature de l'œuvre, viennent s'ajouter à la beauté des caractères, aux harmonieuses proportions du format et de la *justification*^[91]!»

Ainsi, autant que possible, ne composez votre bibliothèque que de livres remplissant les conditions précédemment énumérées: format pratique, impression convenable, bon papier, texte correct.

*

* *

Un autre principe, un axiome plutôt, que je tiens à rappeler tout d'abord, c'est celui-ci: on ne lit bien, on ne savoure convenablement et complètement un livre que s'il vous appartient, qu'à condition d'en être l'unique et absolu propriétaire.

J'ajouterai même volontiers que, pour le bien goûter et le savourer, ce livre, il n'est pas mauvais de l'avoir acheté de ses deniers et payé de sa poche.

Le bon et regretté Léon de la Brière, historien de Mme de Sévigné et commentateur de Montaigne, a même prétendu quelque part^[92] que les Français «ne lisent jamais les livres qu'on leur donne», et «lisent rarement ceux qu'ils achètent». Il y a sans doute là un peu d'exagération; mais l'idée, le principe que nous venons d'émettre, se retrouve dans cette boutade.

Donc, pas de livres empruntés, pas de volumes de cabinet de lecture surtout: c'est non seulement la bibliophilie qui s'y oppose, mais l'hygiène: après de nombreuses expériences faites il y a quelques années par MM. les docteurs du Cazal et Catrin, ces deux savants ont nettement démontré que les livres sont de véritables véhicules des germes des maladies contagieuses, de la diphtérie, de la tuberculose, de la fièvre typhoïde notamment^[93].

Que les livres dont vous vous servez soient donc à vous. Évidemment il ne faudrait pas pousser cette règle trop loin, jusqu'à refuser, par exemple, comme Larcher, le traducteur d'Hérodote, de consulter un volume des plus rares, parce que ce volume ne vous appartient pas^[94]; je parle ici, non des ouvrages de référence accidentelle et momentanée, mais de ceux qu'on lit entièrement et qui méritent d'être relus.

Et ces livres, vos livres, les prêterez-vous? Cette question du prêt des livres est une de celles qui ont le plus préoccupé les bibliographes, une de celles qui s'imposent et qu'il faut tout d'abord trancher.

On connaît la devise ou l'*ex-libris* du célèbre amateur Jean (Ioannes) Grolier (1479-1565). D'un côté de ses livres, sur l'un des plats, il faisait graver: *Io. Grolierii et amicorum*, et sur l'autre: *Portio mea, Domine, sit in terra viventium*^[95]. Un autre bibliophile de la même époque, Thomas Maioli, inscrivait de même sur ses livres: *Tho. Maioli et amicorum*; mais, remarque M. Henri Bouchot^[96], il corrigeait parfois «d'une devise sceptique l'élan de son amitié: *Ingratis servire nephas*^[97], ce qui pourrait bien être le cri d'un propriétaire de livres trompé par les emprunteurs». Rabelais écrivait sur le titre de ses livres, comme on le voit encore à notre Bibliothèque nationale: «*Francisci Rabelæsi, medici, καὶ τῶν αὐτοῦ φίλων*^[98].» D'autres savants ou amateurs, Balthus, de Bruxelles, Marc Laurin, de Bruges, ont, le premier en grec, le second en latin, employé la même sentence, et proclamé que leurs livres étaient à eux et à leurs amis^[99]. On cite encore un illustre collectionneur et érudit du XVII^e siècle, Michel Bégon, qui pratiquait la même largesse, et qui, comme son bibliothécaire lui remontrait un jour qu'avec ce système il s'exposait à perdre beaucoup de livres, lui répliqua: «J'aime encore mieux perdre mes livres que de paraître me défier d'un honnête homme^[100]».

De nos jours, le sénateur Victor Schoelcher avait adopté cet *ex-libris*, bien autrement libéral que celui de Grolier: «Pour tous et pour moi^[101]». En

vrai et magnanime philanthrope, il commençait la charité par autrui, par tout le monde, et se servait le dernier.

Un collectionneur du XVIII^e siècle, Randon de Boisset, désirant concilier sa jalouse passion de bibliophile et ses sentiments d'obligeance, s'avisa de se créer deux bibliothèques: l'une pour lui seul, composée d'éditions princeps et d'exemplaires rares; l'autre, de volumes ordinaires ou de *doubles*, qu'il prêtait volontiers^[102].

Au lieu de deux bibliothèques, le richissime bibliomane anglais Richard Heber (1773-1833) conseille d'en avoir trois, composées des mêmes livres: l'une pour la parade et la montre, l'autre pour son usage personnel, la troisième pour les emprunteurs, «pour prêter à ses amis à ses risques et périls^[103]». Mais tout le monde ne possède pas l'emplacement suffisant ni la fortune nécessaire pour s'offrir le luxe de trois, voire de deux bibliothèques, renfermant les mêmes ouvrages en éditions différentes et diversement habillés.

Constantin, dans son petit manuel de *Bibliothéconomie*, est d'avis^[104] qu'il ne faut blâmer ni ceux qui ne prêtent pas leurs livres, ni ceux qui les prêtent, et n'accuser ni les uns d'insouciance, ni les autres d'égoïsme.

D'accord avec le célèbre évêque d'Avranches Huet^[105], M. Octave Uzanne soutient, au contraire, l'opinion, plus généralement adoptée, et plus rationnelle aussi et plus naturelle, il faut bien l'avouer, qu'un véritable bibliophile ne doit jamais laisser sortir ses livres de chez lui. Le chapitre qu'il a publié à ce sujet^[106] est des plus caractéristiques et tout à fait convaincant: il mériterait d'être intégralement reproduit ici. Nous en donnerons du moins un extrait qui permettra de l'apprécier.

«Le bibliophile qui prête un volume s'en repent toujours; ce sont d'abord des craintes vagues, un sentiment curieux d'inquiétude, qui l'obsèdent, un agacement inconscient qui le tracasse; il sent qu'il lui manque quelque chose, et la place béante laissée par l'absent sur les rayons de sa bibliothèque le fait frémir furtivement. «Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres, dit sentencieusement un moraliste ancien; l'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes, desquels on ne voudrait pas dérober l'argent.» Un livre prêté est en effet à moitié perdu; l'emprunteur le plus honnête s'accoutume à sa vue, il en remet de jour en jour la restitution, et arrive, sans qu'il y songe, à se faire tacitement une morale à la Bilboquet: «Ce livre pourrait être à moi,

il devrait être à moi, il est à moi». Au surplus, on ne se gêne guère avec les livres des autres, on en use sans façon; ce sont les mains humides, les cendres du cigare, la poudre de l'écritoire, que sais-je! Tout contribue à maculer les pages virginales^[107].»

Comme exemple de l'inqualifiable incurie des emprunteurs de livres, on rapporte l'aventure survenue à André Chénier, aventure bien propre à décourager les bibliophiles prêteurs de leurs trésors.

André Chénier, qui avait une prédilection spéciale pour Malherbe, dont il a d'ailleurs commenté les vers, possédait une bonne édition de ce poète, un petit in-8 publié par Barbou en 1776, avec la notice et les notes de Meunier de Querlon. Un jour, un visiteur emprunta ce volume à Chénier, qui ne sut pas le défendre, n'osa pas refuser, et le livre ne lui revint que tout taché d'encre et dans le plus pitoyable état. Sur une des pages, la page 61, en regard de la plus grosse tache, Chénier écrivit alors (1781) ces lignes:

«J'ai prêté, il y a quelques mois, ce livre à un homme qui l'avait vu sur ma table, et me l'avait demandé instamment (*sic*). Il vient de me le rendre en me faisant mille excuses. Je suis certain qu'il ne l'a pas lu. Le seul usage qu'il en ait fait a été d'y renverser son écritoire, peut-être pour me montrer que lui aussi il sait commenter et couvrir les marges d'encre. Que le bon Dieu lui pardonne (*sic*) et lui ôte à jamais l'envie de me demander des livres^[108]!»

C'est le cas de rappeler le «mirlitonesque»^[109] distique dont Charles Nodier, Guilbert de Pixérécourt, d'autres encore, se disputent la paternité^[110]:

*Tel est le triste sort de tout livre prêté,
Souvent il est perdu, toujours il est gâté;*

et le fameux sixain de Guillaume Colletet, que, par une singulière erreur, provenant sans doute et uniquement de l'assonance, on attribue fréquemment à Condorcet^[111]:

*Chères délices de mon âme,
Gardez-vous bien de me quitter,
Quoiqu'on vienne vous emprunter!
Chacun de vous m'est une femme,*

*Qui peut se laisser voir sans blâme
Et ne se doit jamais prêter.*

Disons donc, pour résumer la question, que les non-prêteurs ont pour eux trois bonnes raisons: le manque de soin et le manque de probité des emprunteurs, qui, lorsqu'ils ne détériorent pas les volumes, les gardent très longtemps, parfois même tout à fait: combien de gens estiment et ne se gênent même pas de déclarer tout haut que «garder un livre, prendre un livre, ce n'est pas voler^[112]»!

Le troisième motif, capital et péremptoire, pour ne pas vous séparer de vos livres, c'est que vous en avez sans cesse besoin, et de tous, sans distinction et sans prévision possible. Tel mot entendu, telle bribe de conversation, tel article de journal, un incident ou événement quelconque vous oblige à consulter tel ou tel volume; et, remarquez bien cela, c'est toujours le volume absent qui vous fera défaut, toujours celui-là que vous voudriez feuilleter. Ayez-les donc toujours tous sous la main, prêts à répondre à votre appel.

«Que le diable emporte les emprunteurs de livres!» Voilà, il ne faut pas craindre de le reconnaître, la vraie devise, non seulement de tout amateur, mais de tout travailleur. C'est celle dont le peintre du Moustier, au dire de Tallemant des Réaux, avait décoré le «bas de ses livres», la plinthe de sa bibliothèque^[113]. Tout travailleur, tout bon ouvrier a besoin de la totalité de ses outils et ne se sépare d'aucun. *Ite ad vendentes!* «Allez en acheter!» s'écriait Scaliger^[114].

Acceptez donc, si bon vous semble, dirons-nous avec Jules Janin^[115], la devise de Grolier et de Maïoli, étalez-la sur les plats de vos volumes, cela peut faire très bel effet et vous valoir de délectables louanges, mais, en pratique, suivez les conseils de Daniel du Moustier et de Scaliger: «N'en prêtez pas!»

CHAPITRE II

LE PAPIER

Importance du papier: élément essentiel du livre.—Tirages à part effectués pour les bibliophiles.—Historique, fabrication et consommation du papier.—Papiers anciens et papiers modernes;—à la forme et à la mécanique.—Papier collé, non collé, demi-collé.—Papier glacé, satiné.—Papier couché.—Inconvénients et dangers des papiers trop glacés et des papiers à fond rouge: «Ménagez vos yeux!»—Papiers de luxe: vergé, hollande, Whatman, vélin, chine, japon, parchemin.—Papiers divers: serpent, pelure, Joseph, etc.—Carton, bristol.—Mauvaise qualité de la plupart des papiers modernes.

Le papier est l'élément essentiel et fondamental du livre. De même qu'un homme doué d'une solide constitution, ayant «un bon fond», résistera mieux qu'un être chétif et débile aux assauts de la maladie et retardera d'autant l'inévitable triomphe de la mort, de même un livre imprimé sur papier de qualité irréprochable bravera bien mieux qu'un volume tiré sur mauvais papier les injures du temps et les incessantes menaces de destruction.

Aussi les bibliophiles ont-ils toujours attaché une importance capitale à la qualité du papier des ouvrages destinés à leurs collections. Les splendides reliures de Jean Grolier n'abritaient que des exemplaires de choix, des «exemplaires en papier fin et en grand papier, que les imprimeurs tiraient exprès pour lui^[116]». «MM. de Thou» (notamment le célèbre historien Jacques-Auguste de Thou) «qui ont été si longtemps chez nous la gloire et l'ornement des belles-lettres, dit Vigneul-Marville^[117], n'avaient pas seulement la noble passion de remplir leurs bibliothèques d'excellents livres, qu'ils faisaient rechercher par toute l'Europe; ils étaient encore très curieux que ces livres fussent parfaitement conditionnés. Quand il s'imprimait en France, et même dans les pays étrangers, quelque bon livre,

ils en faisaient tirer deux ou trois exemplaires pour eux, sur de beaux et grands papiers qu'ils faisaient faire exprès, ou achetaient plusieurs exemplaires, dont ils choisissaient les plus belles feuilles, et en composaient un volume, le plus parfait qu'il était possible.»

Jules Janin, le duc d'Aumale et autres bibliophiles d'élite ont plus d'une fois suivi l'exemple des de Thou^[118].

La reliure à part, c'est de la qualité du papier que dépend presque toujours le prix de vente d'un ouvrage non épuisé, non *d'occasion*, qui se trouve *en librairie*, comme on dit, et figure dans le catalogue d'un éditeur. Prenons, par exemple, la collection Jannet-Picard, portée sur le *Catalogue de la librairie Flammarion*, année 1896^[119], et qui comprend les œuvres de Molière, de Rabelais, Villon, Regnier, Marot, etc. Le volume broché, papier ordinaire, de cette collection, coûte 1 franc; le volume broché, papier vergé, 2 francs; papier Whatman, 4 francs; papier de Chine, 15 francs.

De même pour la «Nouvelle Bibliothèque classique», fondée par l'éditeur Jouaust, et annoncée dans le même catalogue Flammarion^[120]: un volume de cette collection sur papier ordinaire in-16 elzevieren est coté 3 francs; sur papier de Hollande, 5 francs; sur papier de Chine ou Whatman, 10 francs; sur grand papier (c'est-à-dire papier à grandes marges), chine ou Whatman, 30 francs.

L'édition des œuvres complètes d'Alfred de Musset (10 vol. format petit in-12) publiée par l'éditeur Lemerre est de même tarifée^[121]: le volume sur papier vélin, 6 francs; sur hollande, 25 francs; sur chine et sur Whatman, 50 francs; sur japon, 75 francs.

*

* *

Le papier, qui tire son nom du mot latin *papyrus*, roseau très abondant en Égypte, et dont l'écorce, aisément détachée en larges et légères bandelettes, recevait l'écriture des anciens scribes, est d'origine très lointaine et inconnue. C'est ce qui faisait dire au roi Charles IX que le papier «semble nous avoir été transmis par un don spécial de Dieu^[122]». Il a cela de particulier et d'admirable qu'étant le produit de substances presque sans valeur et souvent de matières de rebut, le résultat d'une trituration de loques et de chiffons, une fois façonné et imprimé, devenu livre ou journal, il acquiert une puissance sans pareille, une sorte de souveraineté

universelle. Il modifie nos idées et nos croyances, transforme nos mœurs et nos lois, renverse ou restaure les États, décide de la paix et de la guerre: il gouverne le monde, pour ainsi dire; et il s'est tant multiplié de nos jours, on en fait une si grande et si envahissante consommation, que cette particularité est devenue une caractéristique de notre époque, qu'on a surnommé notre âge «l'âge du papier».

Autrefois le papier ne se fabriquait qu'avec des chiffons (coton, chanvre, lin); actuellement on en fabrique avec *presque tout*^[123], avec de la paille, du foin, du son, du crottin de cheval «bien lavé^[124]», de la mousse, des feuilles d'arbres, des fougères, de l'ortie, du sparte ou alfa (graminée très répandue en Algérie), mais surtout avec du bois (sapin, tremble, peuplier et tilleul)^[125]. Sans l'encre d'imprimerie qu'il faudrait d'abord enlever, ce qui augmenterait considérablement les frais de fabrication, les vieux papiers (vieux journaux, livres de rebut, etc.) pourraient aussi servir à en confectionner du neuf: à cause de cette encre, le vieux papier ne peut faire que du carton ou des *maculatures*, papier de pâte grossière employé pour envelopper et emballer^[126].

C'est la presse, ce sont les journaux, qui, par leur rapide et considérable extension durant la seconde moitié du XIX^e siècle, ont stimulé la fabrication du papier et l'ont amenée aux prodigieux résultats que nous voyons: plus de 1 500 millions de kilogrammes fabriqués par année dans le monde entier; la France, à elle seule, en fabrique annuellement plus de 100 millions de kilogrammes^[127]. On a calculé qu'un journal à grand tirage absorbe, à lui tout seul, une centaine d'arbres par numéro, et que, dans un demi-siècle, pas plus tard, toutes les forêts d'Europe auront été coupées à blanc et imprimées à fond^[128].

Sans entrer dans tous les menus détails de la fabrication du papier, nous dirons, d'une façon générale, que les papiers faits avec des chiffons valent mieux,—c'est-à-dire offrent plus de solidité et de résistance, reçoivent mieux l'impression, sont plus «amoureux» de l'encre, et aussi sont moins susceptibles de s'altérer et de se jaunir,—que les papiers fabriqués avec du bois.

Il en résulte donc, et toujours d'une manière générale, que les livres d'autrefois,—les livres de condition moyenne, livres ordinaires et à bon marché: je laisse de côté, comme je l'ai dit au début, les ouvrages de luxe,—valent mieux, matériellement parlant, que les livres ordinaires et à bon

marché d'aujourd'hui^[129]. Nous aurons à nous souvenir de cette remarque lorsque nous traiterons de l'achat des livres.

Jadis les papiers ne se fabriquaient que dans des cuves, à *la forme*; actuellement, grâce à la machine à papier continu, inventée vers 1798 par un ouvrier d'Essonne, Louis Robert^[130], et maintes fois perfectionnée depuis, ce mode de fabrication est l'exception. Voici succinctement en quoi consistait et consiste encore, sauf quelques modifications de détails, la fabrication à la forme^[131].

Après avoir lavé les chiffons, les avoir triturés et réduits en pâte dans des réservoirs ou cuves, on procède au *blanchiment* de cette pâte, ce qui s'effectue de diverses façons, entre autres, en mélangeant à la pâte un sel de chlore: le chlore a la propriété d'annihiler les couleurs et de rendre blancs tous les tissus, fils et fibres. Ce sel de chlore est l'hypochlorite de soude, dit, par abréviation et couramment, chlorure. On prend ensuite un châssis au fond garni de menus fils de laiton, de vergettes très rapprochées, nommées *vergeures*, et coupées perpendiculairement par d'autres fils de laiton plus espacés, appelés *pontuseaux*. Sur ce fond, cette sorte de toile métallique ou de tamis, entre les vergeures et les pontuseaux, est entrelacé un autre mince fil de laiton, affectant la forme d'un objet ou les initiales du fabricant,—une «marque de fabrique» destinée à apparaître au milieu de la feuille de papier: c'est le *filigrane*, qu'on appelle aussi la *marque d'eau*. Cette marque représentait autrefois soit un pot, soit une cloche, une couronne, un aigle, une grappe de raisin, l'écu de France, le monogramme de Jésus-Christ, IHS, etc., et c'est elle qui a donné son nom à ces divers formats de papier: pot, cloche, couronne, grand aigle, raisin, écu, jésus, etc.

Le châssis, la *forme*, ainsi préparée, est plongée dans la cuve et retirée pleine de pâte. Une sorte de couvercle, nommé *couverte* ou *frisquette*^[132], recouvre la forme, qui n'a d'ailleurs que très peu de profondeur, et, en l'empêchant de se charger d'une trop grande quantité de pâte, règle l'épaisseur que l'on veut donner au papier. L'eau de cette pâte s'égoutte d'elle-même presque instantanément, par les intervalles des vergeures. La frisquette enlevée, l'ouvrier, qui tient la forme avec ses deux mains, par les deux bouts, la retourne alors prestement, la renverse sur un feutre ou *flotre*^[133], où la couche de pâte, c'est-à-dire la feuille de papier, vient se déposer. Sur cette première feuille il applique un second feutre, sur lequel

une seconde feuille de papier viendra de même s'étendre en quittant la forme, et que protégera de même un troisième feutre, etc.

Lorsque ces feuilles de feutre et de papier, ainsi intercalées et superposées, ont atteint une certaine hauteur, sont au nombre de 150 ou 200, on transporte en bloc cette pile, appelée *porse*, sous une presse hydraulique ou à main, et on les comprime pour en faire complètement sortir l'eau et hâter la dessiccation. On désintercale ensuite les feuilles, on met en tas d'un côté les feutres, de l'autre les feuilles de papier, qu'on replace de nouveau sous la presse et qu'on comprime encore, puis qu'on porte à l'étendage, qu'on fait sécher, jusqu'à ce qu'elles soient absolument solidifiées et fermes, maniables sans risques ni difficultés.

A propos de ces anciens papiers de fil, un écrivain anglais du XVII^e siècle, Thomas Fuller, a fait cette remarque, sans doute plus curieuse qu'exacte, que le papier participe du caractère de la nation qui le fabrique. Ainsi, dit-il, «le papier vénitien est élégant et fin; le papier français est léger, délié et mou; le papier hollandais, épais, corpulent, spongieux^[134]».

*

* *

Aujourd'hui que les pâtes de bois, devenues les remplaçants, les *succédanés* des chiffons, sont les éléments les plus fréquemment employés dans la fabrication des papiers, on fait usage de procédés tout différents, et l'on obtient des papiers, non plus de dimensions restreintes et de formats déterminés d'avance (pot, couronne, raisin, jésus, etc.), mais des papiers continus, de longues bandes, qu'on met en rouleaux ou qu'on sectionne à volonté.

Ces pâtes de bois se préparent de deux façons, chimiquement ou mécaniquement^[135].

Dans le premier cas, le bois, après avoir été scié et haché en menus morceaux, est renfermé sous pression dans des vases clos, et désagrégé, dissous par l'action d'agents chimiques, principalement du bisulfite de chaux. La pâte ainsi obtenue, dite *cellulose au bisulfite*, est préférable à la pâte mécanique, produite par l'usure de bûches de bois en contact avec l'eau et au moyen de meules de granit.

La pâte de bois, versée dans une cuve, s'écoule d'elle-même et s'étale sur une toile métallique sans fin (c'est-à-dire dont les deux extrémités sont

jointes l'une à l'autre), sans cesse agitée d'un double mouvement,—mouvement en avant peu rapide, et mouvement latéral de brusque va-et-vient, de trépidation précipitée,—à travers laquelle l'eau s'égoutte, comme tout à l'heure à travers les vergeures de la forme. Cette toile passe entre des cylindres de diamètres variés, qui compriment et affinent progressivement la pâte, puis autour de rouleaux de fonte creux, dits *sécheurs*, chauffés par la vapeur et enveloppés de feutre, qui la dépouillent de toute humidité et complètent sa transformation en feuille de papier.

La durée complète de l'opération, de cette transformation de la pâte en feuille de papier maniable et utilisable, n'exige pas plus de deux à trois minutes, suivant la vitesse de la machine, et le bois ainsi traité permet de fabriquer des papiers à un prix *dix fois moindre* que celui du papier à la forme^[136].

À la pâte de bois nombre d'ingrédients sont ajoutés, selon la qualité et la sorte de papier qu'on veut obtenir: gélatine, résine, fécule, alun, kaolin, sulfate de chaux, etc.; on y ajoute même des chiffons.

Le kaolin et le sulfate de chaux ont pour but de donner plus de poids, plus de *charge* au papier.

La gélatine, la résine, la fécule et l'alun servent à le *coller*.

Le *collage* s'opère aussi à l'aide d'une sorte de savon résineux, préparé par la fusion de la résine avec du carbonate de soude; l'addition d'un peu d'alun dans la cuve ou pile précipite un composé résineux d'alumine, qui agglutine les fibres du papier, reconstitue ainsi l'adhérence primitive et naturelle existant entre les fibres végétales avant leur transformation en pâte, et permet d'écrire sur ce papier avec de l'encre *ordinaire*^[137].

Le papier *collé* est donc celui qui ne boit pas l'encre ordinaire, et le papier *non collé*, celui qui boit cette encre: les papiers *buvards* et *brouillards*^[138], ainsi que les papiers à filtrer, sont des papiers non collés.

Lorsqu'on veut écrire sur du papier non collé, mettre, par exemple, une dédicace sur le faux titre d'un livre imprimé sur du papier de ce genre, il suffit de déposer à l'endroit où l'inscription doit être faite un peu de sandaraque, qu'on étend en frottant avec le doigt: la sandaraque, qui n'est qu'une variété de résine, *colle* l'endroit frotté, en obstrue les pores, et empêche l'encre ordinaire d'y pénétrer trop profondément et de s'y étaler trop largement.

Le papier collé prend aussi moins bien, et par la même raison, l'encre d'imprimerie, mais il a plus de solidité et de résistance que le papier non collé. Il est aussi moins susceptible de se piquer, de s'altérer dans un air humide.

Le papier non collé a ses partisans: aux yeux de certains, l'impression, plus pénétrante, plus onctueuse, y a meilleur aspect, surtout quand l'ouvrage est accompagné d'illustrations. Pour essayer de contenter tout le monde, les fabricants ont adopté un moyen terme et créé le *demi-collé*.

Les papiers se lissent, se glacent et se satinent à l'aide de feuilles de carton ou de feuilles métalliques (acier, zinc ou cuivre) et de presses et de cylindres appelés, selon leur forme, laminoirs ou calandres^[139].

Le papier *couché* est un papier, d'ordinaire très glacé^[140], qui s'obtient en recouvrant une feuille de papier bien collé d'une couche de colle de peau et de blanc de Meudon mélangés. On y ajoute aussi du blanc de zinc, du sulfate de baryte, du talc, du chlorure de magnésium, etc.^[141] Le papier couché est surtout employé pour le tirage des photogravures, des gravures en couleurs et des publications ornées de ce genre de vignettes.

Les papiers couchés ressemblent parfois beaucoup aux papiers glacés ou satinés, et l'on pourrait les confondre. Pour les distinguer, il suffit de mouiller le doigt et de frotter légèrement un coin de la feuille à examiner: si le doigt se salit, se couvre d'un petit dépôt blanchâtre, on a affaire à du papier couché; dans le cas contraire, à du papier simplement glacé ou satiné.

Ces papiers plâtrés et glacés, d'une blancheur éclatante, si répandus aujourd'hui, sont des plus pernicioeux pour les yeux. On ne saurait mieux comparer l'effet produit par eux sur la rétine qu'à celui de la réverbération d'une route poudreuse tout ensoleillée ou d'un champ de neige, qu'on serait astreint à regarder. Des médecins allemands ont, il y a quelque temps, dirigé des attaques très vives contre les papiers couchés et, en général, contre les papiers trop glacés et trop blancs.

«Nous n'avons pas besoin de faire remarquer, écrit à ce propos la *Revue scientifique*^[142], quelle transformation complète s'est produite dans les papiers d'impression; on est bien loin des antiques papiers de chiffon, dotés d'une coloration grise ou bleuâtre, et d'un grain assez grossier, qui, pour l'impression comme pour l'écriture, exigeaient l'emploi de caractères de dimensions assez grandes^[143]. On se sert maintenant, pour ainsi dire

exclusivement, de papiers faits de fibres végétales diverses, mais dont la caractéristique est de présenter une surface extrêmement lisse, où la plume glisse, où l'impression se fait en petits caractères. Or, qu'on regarde ces papiers perfectionnés, et l'on constatera qu'il se produit souvent à leur surface des reflets intenses..., toute une série de reflets, d'ombres et de lumière qui fatiguent considérablement l'œil.»

La constatation n'est que trop facile et que trop exacte, et il y a là un fait digne au plus haut point d'appeler l'attention de tous ceux qui lisent, et de les mettre soigneusement en garde.

Certains bibliographes ont reproché aux belles éditions de Firmin Didot d'avoir, par leur blancheur, «rendu myopes nos pères de 1830^[144]»: que ne dira-t-on pas de nos papiers, bien plus glacés, bien autrement chatoyants et éblouissants! quels reproches ne méritent-ils pas!

Afin de remédier à ces graves et incontestables dangers, quelques éditeurs ont fait choix, pour leurs impressions, de papiers légèrement teintés, soit en jaune, soit en vert, soit en bleu. Vers la fin du XVIII^e siècle, l'éditeur Cazin a fréquemment employé le papier azuré, et ses charmants petits in-18, bien qu'imprimés en fins caractères, se lisent sans fatigue.

La teinte qui semble la meilleure pour les yeux, «c'est la teinte bulle et principalement celle désignée dans les étoffes sous le nom de teinte mastic^[145]». Le papier de cette nuance doit même être préféré au papier vert, parce que l'encre noire apparaît rougeâtre et peu distincte sur le vert, et, par suite, fatigue la vue^[146].

Mais que penser des industriels qui, pour se singulariser, dans l'espoir de provoquer la curiosité, s'avisent de tirer leurs ouvrages sur papier rose ou rouge vif? Rien de plus pernicieux pour la vue que les papiers rouges; la lecture d'une simple demi-page de cette couleur laisse dans la rétine des tremblements, des papillotages, qui, de l'aveu unanime des oculistes, peuvent avoir les plus fâcheuses conséquences. Il y a quelques années, un éditeur, déterminé à brusquer le succès, entreprit le lancement d'une collection de mignons petits in-16, imprimés sur papier rose, papier «cuisse de nymphe».

«Je sais bien, disait-il avec une aimable désinvolture, que je risquerais d'abîmer les yeux de mes clients, si ces braves gens commettaient l'imprudence d'ouvrir mes volumes, mais ils ne les ouvriront pas! C'est pour

la pose et la montre qu'on achète des livres aujourd'hui... quand on en achète! On ne lit plus!»

Vous qui êtes de ceux qui lisent encore, vous qui achetez des livres pour vous en servir réellement et efficacement, fuyez, fuyez comme la peste ces papiers aux couleurs éclatantes. «Ménagez vos yeux! Ayez-en un soin extrême!» C'est la première règle à suivre, le premier et le plus important conseil que j'aie à vous donner.

*
* *

Les papiers se vendent par *main*s, par *rames* et par rouleaux ou *bobines*.

La *main* se compose de 25 feuilles, la *rame* de 20 mains ou 500 feuilles.

Une *bobine* a de 3 000 à 6 000 mètres de longueur, et de 0 m. 46 à 1 m. 35 de largeur; son poids est des plus variables. La vente par bobines ne concerne que les journaux.

Nous donnons, dans le tableau ci-contre, la liste des papiers actuellement le plus en usage, ainsi que leurs dimensions métriques^[147] et leurs modes d'emploi: quant à leurs poids, ils varient tellement, que mieux vaut ne risquer aucun chiffre.

DÉNOMINATION	DIMENSIONS de la FEUILLE (m)	MODES D'EMPLOI
Grand aigle	0,75 × 1,06	Le <i>grand aigle</i> n'est guère employé que pour les cartes géographiques, les tableaux et les registres.
Colombier	0,63 × 0,90	Le <i>colombier</i> est particulièrement propre aux affiches commerciales et aux tableaux des compagnies de chemins de fer.
Soleil ou petit colombier	0,58 × 0,80	
Grand jésus	0,56 × 0,76	Le <i>jésus</i> , la <i>double couronne</i> , le <i>cavalier</i> et le <i>carré</i> sont plus spécialement affectés aux <i>labeurs</i> (aux livres, par ex.: voir le mot <i>labeur</i> , p. 105). C'est
Jésus	0,55 × 0,70	

Petit jésus	0,52 × 0,68	en jésus et en raisin que se font généralement les in-18.
Raisin	0,50 × 0,65	Le <i>raisin</i> sert à la fois aux labours et à la confection des registres.
Double couronne	0,47 × 0,74	L'in-16 <i>double couronne</i> remplace avec avantage l'in-18 jésus; la grandeur du volume est la même, et l'impression des 1/4, 1/2 et 3/4 de feuille se fait sans perte de papier.
Cavalier	0,46 × 0,62	
Carré	0,45 × 0,56	
Coquille	0,44 × 0,56	La <i>coquille</i> , dont les dimensions étaient autrefois 0,4 × 0,54, ne diffère plus guère aujourd'hui du <i>carré</i> qu'en ce qu'elle est glacée et souvent quadrillée, et, comme telle, exclusivement consacré aux travaux commerciaux: factures, lettres, etc., ce qu'en termes de métier on appelle <i>ouvrages de ville, bibelots ou bilboquets</i> . (Cf. E. BOUTMY, <i>Dictionn. de l'argot des typogr.</i> , p. 60.)
Écu	0,40 × 0,52	L' <i>écu</i> , la <i>couronne</i> , la <i>tellière</i> , le <i>pot</i> , et la <i>cloche</i> servent à l'impression de documents administratifs et commerciaux, et à la confection de cahiers et registres. L' <i>écu</i> s'emploie aussi pour certains labours: livres de distributions de prix, albums, almanachs, etc. La <i>couronne</i> est également utilisée pour l'impression des livres: dans ce cas, son format est un peu plus grand (0,37 × 0,47) que quand elle est destinée aux cahiers et aux registres. La <i>double tellière</i> sert aussi à l'impression des livres; elle
Couronne	0,36 × 0,46	
Tellière (le ou la) ou papier ministre	0,33 × 0,44	
Pot ou papier écolier	0,31 × 0,40	
Cloche	0,29 × 0,39	

donne naissance au format dit in-16
elzev. ($0,113 \times 0,18$).

*

* *

Bien que nous considérions le livre surtout au point de vue pratique, comme instrument d'étude et outil de travail, il convient de dire quelques mots des *papiers de luxe*, d'en définir les principales variétés tout au moins.

On appelle papier *vergé* celui qui laisse apercevoir par transparence les empreintes des fils métalliques formant le fond du moule où il a été fabriqué, comme nous l'avons expliqué plus haut. Nous rappelons que les empreintes les plus rapprochées sont nommées *vergeures*, et que les plus espacées, perpendiculaires aux premières, sont les *pontuseaux*.

Il existe du *faux vergé*, c'est-à-dire du papier vergé fabriqué non à la forme, mais à la machine. On l'obtient en faisant passer la pâte encore fraîche entre des cylindres à cannelures imitant vergeures et pontuseaux (c'est-à-dire transversales pour les vergeures et circulaires pour les pontuseaux), et où sont même au besoin gravées des marques d'eau.

Le papier *de Hollande* est, en dépit de son nom, un papier d'invention et de fabrication absolument françaises. Ce sont de nos ancêtres appartenant à la religion réformée, qui, obligés de s'enfuir à l'étranger, après la révocation de l'édit de Nantes, portèrent leur industrie et leurs procédés aux Pays-Bas, et, de là, nous expédièrent leurs produits. Lorsqu'il est de bonne qualité, de pur fil, le papier de Hollande, d'ordinaire vergé, est résistant, ferme, sonore, —sonnant, comme on dit,—et de très bel aspect. De l'avis de certains bibliophiles, il a ou il aurait parfois, quand il est trop collé sans doute, l'inconvénient de ne pas très bien prendre l'encre, et de donner accidentellement aux impressions une apparence un peu terne et grisâtre.

Le papier *Whatman*^[148] ressemble au papier de Hollande, mais il est toujours dépourvu de vergeures. Comme le hollande, il est grené, très ferme et très solide. On l'emploie beaucoup pour le dessin linéaire et le lavis^[149].

Le *vélin*, ainsi nommé parce qu'il a la transparence et l'aspect de l'ancien vélin véritable, provenant de la peau de jeunes veaux, est un papier sans grain, très uni, lisse et satiné, excellent pour le tirage des vignettes. D'une façon générale, tout papier fabriqué à la forme et dépourvu de grains et de vergeures est qualifié de *vélin*.

Le papier *de Chine* se fabrique avec l'écorce du bambou. Il a une teinte grise ou jaunâtre, un aspect «sale», plus ou moins prononcé. Cela vient de ce que sa fabrication s'effectue en plein air. Il est, en outre, très mince, très léger et inconsistant. «Le papier de Chine... doit sa réputation, non pas à sa propre beauté, mais bien à ses affinités particulières avec l'encre d'impression^[150]. Son tissu lisse et mou tout ensemble est plus apte qu'aucun autre à recevoir un beau tirage... L'impression y vient avec une incomparable netteté. Les livres imprimés en petit texte gagnent particulièrement à être tirés sur chine^[151].» Ce papier est très sensible à l'humidité: aussi est-il bon de le faire encoller aussitôt après l'impression. Le papier de Chine sert non seulement pour certaines éditions de luxe, mais aussi pour les reports lithographiques. La feuille de Chine, convenablement encollée au préalable, et portant le texte, croquis ou dessin à transporter, à *reporter* sur la pierre, est appliquée sur celle-ci, et soumise à une forte pression: un simple mouillage suffit alors pour qu'elle laisse sur la pierre ce texte ou ce croquis,—le *report*.

Le papier *du Japon* est un superbe papier blanc ou légèrement teinté en jaune, soyeux, satiné, nacré, à la fois transparent et épais, qui absorbe l'encre très facilement et fait on ne peut mieux ressortir les tons des dessins. Il provient de l'écorce d'arbrisseaux de la flore japonaise, tels que le *midzumatu* (*Edgeworthia papyrifera*), dont les fibres sont molles, souples, longues et solides; le *kozokodzou* (*Broussonetia papyrifera*), fibres grosses, longues et solides; le *gampi* (*Wickstræmia canescens*), aux filaments très délicats: le papier fourni par ce dernier arbuste est particulièrement fin, souple et lisse^[152].

On appelle aujourd'hui *papier parchemin*, *parchemin végétal* ou *faux parchemin* un papier sans colle, trempé très peu de temps dans une solution d'acide sulfurique, opération qui lui donne une transparence jaunâtre, rappelant le vrai parchemin^[153]. On utilise fréquemment le papier parchemin comme couverture de volumes.

Mentionnons encore, en dehors des papiers de luxe:

Le papier *serpente*, papier très mince et sans colle, qui sert principalement à protéger les gravures contre le maculage;

Le papier *pelure d'oignon*, ou simplement *pelure*, qui est aussi un papier très mince, très léger et non collé, et s'emploie notamment pour les copies de lettres; une certaine espèce de papier pelure collé est utilisée comme

papier à lettre économique: par sa légèreté, elle permet d'éviter les surtaxes postales^[154];

Le papier *joseph* (du nom de son inventeur Joseph Montgolfier), ou papier *de soie*, qui est blanc, fin, très souple et soyeux: on l'emploie, comme le serpent, pour protéger les gravures, et aussi pour envelopper de menus objets fragiles, des bijoux, etc.;

Le papier *végétal* ou papier à *calquer*, papier très fin et transparent, fait de filasse de chanvre ou de lin non blanchie;

Le papier *porcelaine*, papier recouvert d'une couche de blanc opaque mélangé à de la colle de peau. Ce blanc était autrefois du blanc de céruse: pour éviter les empoisonnements, on se sert aujourd'hui de sulfate de baryte^[155].

Les papiers *bulle* sont des papiers teintés, en jaune le plus souvent, et généralement de qualité inférieure.

Le *carton* se fabrique soit par la superposition et la compression de plusieurs feuilles de papier, soit par la même méthode que le papier ordinaire, mais avec une pâte moins épurée, composée de déchets plus grossiers. La première sorte est dite *carton de collage*, la seconde *carton de moulage*^[156].

Le carton anglais, connu sous le nom de *bristol* ou *bristol anglais*, «n'est, quelle que soit son épaisseur, qu'une feuille de papier faite à la cuve avec les plus belles espèces de chiffons, auxquelles on ajoute une proportion assez considérable de kaolin^[157].»

Le *bristol français*, au contraire, est obtenu par superposition: c'est un carton de collage de feuilles blanches laminées avec soin^[158].

*

* *

Tous les papiers (les papiers de fabrication moderne), selon une juste remarque du *Mémorial de la librairie française*^[159], «sont plus ou moins sujets à changer de couleur; cette altération ne consiste pour la plupart qu'en un brunissement qui affecte d'abord les extrémités du papier et gagne peu à peu l'intérieur; parfois aussi elle est uniforme. Dans ce dernier cas, le papier lui-même est altéré, tandis que, dans le premier, il n'y a qu'intervention d'agents extérieurs, tels qu'une atmosphère ambiante chargée de produits, en

combustion, de gaz d'éclairage. Les acides et oxydants produisent l'altération par action directe sur les fibres du papier, ou, si ce dernier contient de l'amidon, la combinaison de ces acides avec cet hydrate de carbone amène une rapide détérioration de couleur. En un mot, l'altération de la couleur des papiers ordinaires à la cellulose est relative à la quantité de résine qu'ils contiennent, ou, plus généralement, à la résine et aux procédés de fixation de cette dernière dans le collage.»

Préoccupés de se procurer des papiers de teinte moins variable et de constitution plus durable, les imprimeurs ont imaginé maints procédés d'examen et de contrôle des papiers, et voici les conseils que donne à ce sujet *l'Intermédiaire des imprimeurs*^[160]:

«Un papier contenant du bois mécanique est fort reconnaissable à simple vue, il suffit de le regarder par réflexion: on aperçoit des fibres plus brillantes que les autres et non feutrées; elles ont une longueur variant de 3 à 5 millimètres, suivant leur finesse: c'est du bois râpé de tremble. Le sapin est moins brillant et plus difficile à distinguer, et les réactifs sont souvent indispensables pour en déceler la présence. Le réactif le plus simple est une dissolution de 10 grammes de sulfate d'aniline dans 250 grammes d'eau distillée. Une goutte de ce liquide sur la feuille de papier produit une coloration jaune orange d'autant plus prononcée qu'elle contient plus de bois mécanique ou râpé, tremble ou sapin.

«Les papiers contenant du bisulfite ou bois chimique sont à longues fibres qu'il est facile de distinguer à la déchirure lente; ce succédané est solide, mais devient cassant lorsqu'il n'a pas été blanchi ou bien débarrassé de l'acide sulfureux provenant de son traitement. Il est cependant bien inférieur au chiffon et manque de souplesse.

«Enfin, comme essai de résistance, on peut faire la petite expérience pratique suivante: mettre dans sa poche de côté différents types de papier à essayer, les laisser quelques jours exposés au frottement de l'habit. Alors examinez-les aux plis. Les bons papiers de chiffon seront intacts, tandis que les autres à succédanés seront en lambeaux. On saura alors de quel côté porter son choix. Quant à la transparence, c'est une grande erreur de croire que c'est une qualité. Ce fondu ou épais (*sic*) n'est obtenu qu'au détriment de la solidité.»

Dans une publication spéciale et particulièrement compétente, la *Revue biblio-iconographique*, M. Pierre Dauze a traité récemment cette question,

«capitale pour les livres, du papier d'imprimerie, et il affirme que, étant donnés les papiers employés par les éditeurs pour leurs tirages ordinaires, *on ne trouvera plus, dans cinquante ans, que les vestiges des impressions faites de nos jours*^[161]. Il se demande même si les papiers dits de luxe, papiers de fil, de Chine, du Japon, sur lesquels on tire un certain nombre d'exemplaires de quelques livres, dureront plus que les autres. L'ancien papier du Japon, fabriqué à la main, uniquement avec des matières végétales, ne se fabrique plus, et les éditeurs fabriquent» (font fabriquer plutôt) «un japon par des méthodes mécaniques où l'élément minéral intervient. Or, ces sortes-là sont susceptibles de se piquer. Quant au papier de Chine, il se pique aisément et contamine les autres papiers; seulement, il n'est pas rebelle au lavage comme le papier du Japon. Le seul papier qui puisse inspirer une sécurité absolue, c'est le papier de fil sur lequel on imprimait ces éditions d'incunables, qui nous sont parvenues aussi fraîches, aussi nettes que si elles sortaient des mains de l'imprimeur. En sera-t-il de même du papier de fil produit de nos jours? M. Pierre Dauze suspecte fort l'emploi irréfléchi de substances chimiques ou minérales de nature à introduire des ferments de décomposition prématurée, et il signale, dans des exemplaires tirés sur papier de Hollande, des taches de rouille qui proviennent évidemment de l'emploi du fer dans lesdits papiers.

«L'auteur ne voit qu'un remède: c'est d'exiger des éditeurs qu'ils n'emploient à l'avenir que des papiers *analysés*; d'obliger» (c'est-à-dire de rendre obligatoire) «l'emploi des matières premières exclusivement végétales, et une fabrication pure de toute substance susceptible de compromettre ou d'abrégier la conservation; de proposer aux Sociétés de bibliophiles parisiennes de nommer un ou plusieurs délégués qui feront une enquête auprès des savants professionnels, etc. Cette commission analysera les papiers de luxe employés couramment et rejettera ceux qui n'ont pas les qualités requises. Les éditeurs, ainsi avertis, s'empresseront, pour gagner la confiance des bibliophiles, d'imprimer sur ces papiers favorisés. Les mauvais papiers dits de luxe ne se fabriqueraient plus faute d'acheteurs, et feraient place à des papiers de bon aloi^[162].»

Comme conclusion, on ne lira pas non plus sans intérêt ni profit les renseignements suivants, extraits d'un rapport de la Société d'encouragement aux arts et à l'industrie de Londres, sur la question qui nous occupe, les causes de détérioration de plus en plus nombreuses des papiers modernes:

«Les publications imprimées sur papier de dernière qualité ne servent guère plus de douze à treize mois; les éditions à bon marché sur papier ordinaire sont complètement détériorées au bout d'une quarantaine d'années.

«A quoi cela tient-il? Au blanchiment du papier et à ses procédés actifs. Les fabricants de papier abusent des agents chimiques à l'action violente qui brûlent le peu de fibres contenues dans la pâte. On pourrait leur adresser les mêmes reproches qu'à nos blanchisseurs, qui brûlent notre linge pour le blanchir plus vite. Il faudrait blanchir le papier comme le linge, avec lenteur, modération, prudence.

«Outre cet inconvénient, un autre, non moindre, réside dans les détériorations obtenues par la désagrégation et l'altération des couleurs. La désagrégation résulte des altérations produites dans les fibres du papier sous l'effet d'actions chimiques ultérieures. La pâte de bois, de plus en plus employée comme matière première, est obtenue chimiquement; elle se dévore elle-même dans les réactions multiples, mais d'un effet sûr et rapide.

«Quant à l'altération des couleurs, caractérisée généralement par le brunissement, elle est la résultante de l'action de l'air ambiant: les livres exposés souvent à la lumière du gaz brunissent rapidement. Mais ce qui surtout détériore la couleur du papier, c'est le collage à la résine où cette dernière domine; alors que normalement cette colle ne devrait contenir que 2 pour 100 de résine, cette proportion est presque décuplée; or, plus il y a de résine, plus vite brunit le papier.

«Les fabricants ajoutent aussi beaucoup de *charge* dans le papier: on appelle ainsi les substances minérales, à la tête desquelles on peut placer le kaolin. Quand le papier contient plus de 10 pour 100 de charge, les fibres ont de la peine à retenir cette matière inerte; pour obtenir cette force, on augmente le collage, mais on n'arrive ainsi qu'à produire une résistance factice. Dès que le papier est séché et qu'il a été un peu manipulé, il perd vite la cohésion qu'il semblait posséder^[163].»

CHAPITRE III

LE FORMAT

Ce qu'on entend par *format*.—Ce que signifient les mots *tome*, *volume*, *exemplaire*, *tirage*, *édition*, *édition princeps*, *incunables*, etc.—Il serait préférable de désigner les formats par leurs dimensions métriques, et non plus par les termes archaïques: jésus, raisin, écu, etc., et in-octavo ou in-huit, in-douze, in-seize, etc.—Confusion des formats.—Dimensions métriques des principaux formats des livres.—Imposition.—*Signatures* et *réclames*.—Tableau des signatures.—Formats de classements adoptés par les bibliothèques universitaires: grand, moyen, petit;—par la Bibliothèque nationale.—Formats des premiers livres.—Formats les plus appréciés par les lecteurs.—Le plus commode et le meilleur des formats.—Concordance des formats avec les matières traitées dans les livres.

Nous venons, en parlant du papier, de traiter du fond et de la base du livre: nous allons nous occuper à présent de son format; nous examinerons ensuite l'impression.

On appelle *format* d'un livre la dimension de ce livre, «dimension déterminée par le nombre de pages que renferme chaque feuille^[164]». On comprend, en effet, que plus la feuille renfermera de pages (c'est-à-dire plus elle sera pliée sur elle-même), plus ces pages seront restreintes en hauteur et en largeur, plus par conséquent le volume sera petit; et inversement, moins la feuille renfermera de pages (c'est-à-dire moins elle aura été pliée), plus sera étendue la surface de chacune de ces pages, plus grand par suite sera le volume. Quant à l'épaisseur, c'est-à-dire au nombre de feuilles que le volume contient, il n'en est pas question, elle n'entre pas en ligne de compte dans la détermination du format: celui-ci ne dépend encore une fois que de la superficie et n'indique que la hauteur et la largeur du volume.

On confond souvent les expressions *tome* et *volume*. Le *tome* (τόμος, section) est une partie d'un ouvrage, une division, plus ou moins rationnelle,

faite par l'auteur lui-même, division analogue à celle de l'ouvrage en livres, sections, chapitres, etc. Le *volume* (du latin *volumen*) indique une division matérielle dépendant uniquement de la reliure ou du brochage. Le plus souvent la division par volumes concorde avec la division par tomes; cependant, il n'est pas rare de trouver deux tomes reliés en un volume; il est très rare, au contraire, qu'il faille plusieurs volumes pour contenir un seul tome. On peut donc dire, d'une façon générale, qu'un volume peut renfermer plusieurs tomes, mais qu'un tome ne fait presque jamais plusieurs volumes. Enfin un volume peut former à lui seul un ouvrage indépendant et complet; un tome, jamais, en réalité; il fait toujours partie d'un ouvrage: «il n'y a tome que s'il y a division», selon l'expression de Littré^[165].

«Un volume relié ou broché de peu d'épaisseur» est une *plaquette* (Littré), et «un petit ouvrage de peu de feuilles et qui n'est que broché» est une *brochure* (id.). *Pièce* est synonyme de brochure^[166]. Mais où finissent la brochure et la plaquette, et où commence le volume? Il n'y a aucune règle précise à cet égard. «A la Bibliothèque nationale on considère comme *pièces* toutes les impressions qui ont moins de 49 pages^[167].» M. Albert Maire dit qu'«une *brochure* est un ouvrage qui n'atteint pas 100 pages; au-dessous et jusqu'à 50 pages, elle peut se nommer une *plaquette*^[168]». D'autres appellent plaquette tout in-8 ou in-12 ne dépassant pas 100 pages.

Quant au mot *exemplaire*, il désigne un ouvrage complet, abstraction faite du nombre de pages aussi bien que du nombre de volumes et de tomes qu'il comporte; il s'applique à «l'unité de tirage» d'un ouvrage, d'une gravure, etc. Une bibliothèque, par exemple, possède trois exemplaires du *Théâtre* de Racine: l'un en un volume, l'autre en deux volumes, le troisième exemplaire en quatre volumes. Un éditeur fait tirer tel roman à 2 000 exemplaires; un libraire expédie 6 000 exemplaires de son catalogue; etc.

On confond également volontiers les mots *tirage* et *édition*, dans le cas où ils signifient tous les deux le résultat de l'action d'imprimer, de tirer un volume. Il y a cependant une différence entre eux. Les tirages, effectués successivement, n'impliquent aucune idée de corrections ni de modifications quelconques du texte; un exemplaire du premier tirage d'un volume est identique à un exemplaire du deuxième, du troisième, du dixième tirage de ce même volume. Ces tirages ont tous été faits, à intervalles de temps plus ou moins éloignés, sur les mêmes clichés^[169], et ils ne se différencient que par l'usure de ces clichés: un exemplaire du

dixième tirage aura nécessairement ses caractères typographiques moins nets qu'un exemplaire du premier tirage, surtout si chacun de ces tirages comprend un grand nombre d'exemplaires.

Le mot *édition* laisse entendre, au contraire, que l'ouvrage a été revu, remanié, recomposé typographiquement. Une page quelconque, la page 20, par exemple, de la première édition d'un ouvrage peut ne pas être la même que la page correspondante de la neuvième ou de la dixième édition de cet ouvrage; tandis que, comme nous venons de le dire, la page 20 d'un exemplaire du premier tirage est «textuellement» identique à la page 20 d'un exemplaire du neuvième ou du dixième tirage.

Déterminer, même approximativement, d'après le numéro de l'édition ou du tirage, le nombre d'exemplaires d'un livre tirés et mis en vente est chose impossible. Là non plus il n'y a aucune règle. Une édition peut aussi bien se composer de 200 exemplaires que de 2 000, de 10 000, etc. Plusieurs des romans de M. Émile Zola et de M. Alphonse Daudet, par exemple, se sont tirés du premier coup, pour la mise en vente, ce qu'on nomme le *départ*, à plus de 100 000 exemplaires. C'est afin d'introduire un peu d'ordre et de clarté dans ce genre d'opérations que certains éditeurs, au lieu d'inscrire sur la couverture et le titre des volumes le chiffre de l'édition: deuxième édition, troisième édition, quatrième édition..., ce qui ne dit rien du tout, les numérotent par mille: deuxième mille, troisième mille, quatrième mille...

En général cependant, on peut dire que les ouvrages dont la vente ne paraît pas assurée ou semble devoir être très restreinte,—un recueil de poésies signé d'un nom inconnu, je suppose,—ne sont pas actuellement tirés à plus de 500 exemplaires. Un roman, signé d'un débutant, se tirera à 1 000 ou 1 500 exemplaires; si ce roman s'adresse à la jeunesse et peut se vendre comme livre d'étrennes ou de prix, le premier tirage pourra monter jusqu'à 5 000 exemplaires, voire davantage. C'est également à ce chiffre, à 5 000 exemplaires, que se tirent d'ordinaire les ouvrages classiques dont la vente paraît certaine^[170].

Les premiers livres imprimés, les *incunables*^[171], avaient des tirages relativement minimes, qui ne dépassaient guère 300 exemplaires.

On appelle *édition princeps* la première édition d'un ouvrage, spécialement d'un ouvrage ancien: pour les auteurs modernes, on se sert du terme *édition originale*.

Une édition est dite *définitive* ou *ne varietur* quand le texte en a été revu par l'auteur ou par ses ayants droit, et déclaré par eux désormais arrêté et invariable.

*

* *

Ces définitions terminées, revenons au format.

De ce que nous avons dit de la fabrication actuelle du papier, fabrication mécanique sur la toile sans fin, et non plus uniquement à la forme, il résulte que les papiers d'aujourd'hui n'ont plus de dimensions régulièrement et fixement délimitées. Il convient d'observer aussi tout d'abord que ces expressions: in-octavo, in-douze, in-seize, in-dix-huit, etc., s'appliquant exclusivement au mode de *pliage* de la feuille (in-octavo signifie que la feuille a été pliée de façon à former 8 feuillets^[172] ou 16 pages; in-douze, de façon à former 12 feuillets ou 24 pages; in-seize, de façon à former 16 feuillets ou 32 pages; etc.), sans indiquer les dimensions premières de cette feuille, ne signifient pour ainsi dire rien. Elles n'ont et ne peuvent avoir un sens précis qu'à condition d'être suivies de la désignation catégorique du papier, du nom du format des feuilles: in-octavo *jésus*, in-douze *raisin*, in-seize *cavalier*, etc., nom qu'on omet cependant très souvent dans le langage usuel.

Il est à remarquer, en outre, qu'autrefois, dans le papier fabriqué à la forme, la position des vergeures, des pontuseaux et de la marque d'eau^[173] après le pliage de la feuille, pouvait aider facilement à la détermination du format du volume. Selon le nombre de fois que la feuille était pliée sur elle-même, la marque d'eau se trouvait ou au milieu du feuillet, ou au fond, ou au sommet, etc.; les vergeures et les pontuseaux étaient horizontaux ou perpendiculaires.

Voici la liste des formats les plus usités, avec leur nombre de feuillets et de pages et la position de leurs pontuseaux; celle de leurs vergeures est naturellement toujours en sens inverse de celle-ci, puisque vergeures et pontuseaux se coupent à angles droits:

L'*in-plano*, appelé aussi format *atlas* ou *atlantique*, c'est la feuille non pliée, en *feuillet*, comprenant par conséquent deux pages, recto et verso: ici la position des pontuseaux dépend du sens dans lequel on regarde la feuille;

L'*in-folio* a la feuille pliée en 2 et contient 4 pages: ses pontuseaux sont perpendiculaires;

L'*in-quarto* ou *in-quatre* (in-4)^[174] a la feuille pliée en 4 et contient 8 pages: ses pontuseaux sont horizontaux;

L'*in-octavo* ou *in-huit* (in-8) a la feuille pliée en 8 et contient 16 pages: ses pontuseaux sont perpendiculaires;

L'*in-douze* (in-12) a la feuille pliée en 12 et contient 24 pages: ses pontuseaux sont horizontaux;

L'*in-seize* (in-16) a la feuille pliée en 16 et contient 32 pages: ses pontuseaux sont horizontaux;

L'*in-dix-huit* (in-18) a la feuille pliée en 18 et contient 36 pages: ses pontuseaux sont perpendiculaires;

L'*in-vingt-quatre* (in-24) a la feuille pliée en 24 et contient 48 pages: ses pontuseaux sont perpendiculaires ou horizontaux^[175];

L'*in-trente-deux* (in-32) a la feuille pliée en 32 et contient 64 pages: ses pontuseaux sont perpendiculaires;

Etc., etc.

Mais, pour savoir la dimension d'une quelconque de ces pages, d'une page in-8, par exemple, il est nécessaire de connaître d'abord, comme nous le disions tout à l'heure, la dimension de la feuille qui a été pliée et a fourni les 16 pages de cet in-8. Il est évident que plus cette feuille sera grande, plus ces pages le seront.

C'est précisément ce que l'épithète *jésus*, *raisin*, *cavalier*, etc., nous apprend. Ainsi le papier jésus ayant 0 m. 55 de haut sur 0 m. 70 de long, nous pouvons, grâce à ces chiffres, parvenir à nous faire une idée exacte de l'in-8 jésus et en calculer la dimension.

Mais, dans le papier mécanique, fabriqué en bandes, *continu*, puis sectionné à volonté, ces termes provenant des anciens papiers à la forme: jésus, raisin, cavalier, colombier, etc., n'ont plus de raison d'être, plus de sens: il n'y a plus de forme d'abord; il n'y a plus de monogramme du Christ, plus de grappe de raisin, plus de cavalier, de colombe, etc., en filigrane dans la pâte du papier; rien n'en fait plus reconnaître à première vue l'espèce et les dimensions^[176]. Il serait donc bien plus logique, plus clair et plus simple de désigner présentement les formats par leurs dimensions réelles,

exprimées en centimètres ou millimètres^[177]; au lieu d'in-8 jésus, de dire 0 m. 175 sur 0 m. 275, ou par abréviation, 175 × 275; au lieu d'in-18 jésus, 0 m. 117 sur 0 m. 183 (117 × 183).

D'autant plus qu'avec le système bâtard actuellement en usage, on arrive à des résultats singuliers: un volume de format in-4, par exemple, se trouve être plus petit qu'un volume de format in-8, un in-8 plus petit qu'un in-12, etc. (in-4 écu = 0,20 × 0,26; in-8 colombier = 0,225 × 0,315; in-8 écu = 0,13 × 0,20; in-12 jésus = 0,138 × 0,233; etc.).

Convenons donc d'attribuer, dans la suite de cette étude et pour la clarté de notre texte, une signification nette et précise aux termes que nous emploierons, des dimensions certaines et invariables aux formats que nous mentionnerons.

L'in-4 sera pour nous de l'in-4 *cavalier* et aura pour dimension 0,23 × 0,31;

L'in-8, de l'in-8 *cavalier* = 0,155 × 0,23;

L'in-18, de l'in-18 *jésus* = 0,117 × 0,183. Comme le fait observer M. Émile Bosquet^[178], cet in-18 est synonyme d'in-16 Hachette et d'in-12 Charpentier.

Enfin l'in-32 sera de l'in-32 *jésus* = 0,088 × 0,138.

Voici d'ailleurs, pour faciliter toute recherche et prévenir toute éventualité, le tableau des principaux formats des principales sortes de papier employées en librairie, avec leurs dimensions exprimées en mesures métriques^[179]:

FORMATS	Colombier	Grand jésus	Jésus	Raisin
	0,63 × 0,90	0,56 × 0,76	0,55 × 0,70	0,50 × 0,65
In-folio	0,45 × 0,63	0,38 × 0,56	0,35 × 0,55	0,325 × 0,50
In-quarto	0,315 × 0,45	0,28 × 0,38	0,275 × 0,35	0,25 × 0,325
In-octavo	0,225 × 0,315	0,19 × 0,28	0,175 × 0,275	0,162 × 0,25
In-douze	0,158 × 0,30	0,14 × 0,253	0,138 × 0,233	0,125 × 0,217
In-seize	0,158 × 0,225	0,14 × 0,19	0,138 × 0,175	0,125 × 0,162
In-dix-huit	0,15 × 0,21	0,127 × 0,187	0,117 × 0,183	0,108 × 0,166
In-vingt-quatre	0,105 × 0,225	0,093 × 0,19	0,092 × 0,175	0,083 × 0,162
In-trente-deux	0,113 × 0,158	0,095 × 0,14	0,088 × 0,138	0,081 × 0,125

FORMATS	Cavalier	Carré	Écu	Couronne
	0,46 ×0,62	0,45 ×0,56	0,40 ×0,52	0,37 ×0,47
In-folio	0,31 ×0,46	0,28 ×0,45	0,26 ×0,40	0,235×0,37
In-quarto	0,23 ×0,31	0,225×0,28	0,20 ×0,26	0,185×0,235
In-octavo	0,155×0,23	0,14 ×0,225	0,13 ×0,20	0,118×0,185
In-douze	0,115×0,207	0,113×0,187	0,10 ×0,173	0,09 ×0,157
In-seize	0,115×0,155	0,113×0,14	0,10 ×0,13	0,09 ×0,118
In-dix-huit	0,103×0,153	0,09 ×0,15	0,066×0,133	0,078×0,123
In-vingt-quatre	0,077×0,155	0,075×0,14	0,067×0,13	0,062×0,118
In-trente-deux	0,078×0,115	0,07 ×0,113	0,065×0,10	0,059×0,09

*

* *

Chaque première page d'une feuille porte, dans sa partie inférieure de droite, sous la dernière ligne ou *ligne de queue*, un chiffre, dit *signature*, qui indique le numéro de cette feuille. La ligne où se trouve ce chiffre se nomme *ligne de pied*, par opposition à la *ligne de tête*, qui est la ligne du sommet de la page, au-dessus même de la première ligne de texte, et où se trouve le numéro de cette page, le *folio*. La ligne de tête et la ligne de queue, blanches dans presque toute leur longueur, sont formées chacune par une pièce de fonte, appelée *garniture* ou *lingot*, de 12 points d'épaisseur. D'autres pièces de fonte, les *cadrats*, servent, dans la composition typographique, à terminer les lignes de texte incomplètes et à isoler les mots disposés en titre; d'autres encore, plus petites et de forme cubique, les *cadratins*, forment les blancs qui précèdent les alinéas. Ajoutons que, pour séparer les mots entre eux et les lignes entre elles, on se sert de petites lames de métal moins hautes que les lettres et portant le nom d'*espace* (*une espace*).

Au lieu de chiffres, on employait autrefois comme signatures les lettres de l'alphabet: A, B, C, D..., et l'on mettait, en outre, au-dessous de la dernière ligne de chaque feuille, à droite, le premier mot de la feuille suivante, toujours afin de faciliter le classement des feuilles, l'*assemblage*. Ce premier mot, ainsi placé en vedette au bas de la dernière page, s'appelait

la *réclame*. On a fini par la supprimer, considérant qu'elle faisait double emploi avec la signature.

La signature permet, ou plutôt devrait permettre, de déterminer facilement le format d'un livre.

Puisque nous savons, par exemple, que l'in-4 a sa feuille pliée de façon à donner 8 pages, il est clair que la deuxième feuille commencera à la page 9 ($8 + 1$) et que c'est au bas de cette page 9 que figurera la signature 2. Le chiffre 3 se trouvera de même au bas de la page 17 ($8 + 8 + 1$); le 4, au bas de la page 25 ($8 + 8 + 8 + 1$); etc.

De même, l'in-8 comprenant 16 pages, la signature 2 se trouvera au bas de la page 17 ($16 + 1$); la signature 3, au bas de la page 33 ($16 + 16 + 1$); le 4, page 49; etc.

Mais les feuilles destinées à fournir beaucoup de pages, à fournir, pour préciser, des formats plus petits que l'in-8, ne se plieraient pas aisément en un aussi grand nombre de fois, surtout si le papier était un peu fort, on le comprend de reste; elles renfleraient, gondoleraient, auraient trop gros dos, et se prêteraient difficilement au brochage ou à la reliure^[180]. Parfois même l'*imposition*^[181], permettant, après le tirage, de plier la feuille dans l'ordre numérique des pages, ne pourrait pas s'effectuer. On sectionne donc ces feuilles, on les partage en *cahiers*, *cartons*^[182] ou *encarts*, qui tous nécessairement portent aussi une signature, afin qu'on puisse les classer et assembler, d'où une nouvelle cause de confusion, pour la détermination du format. Chaque feuille d'un volume in-12, par exemple (24 pages), au lieu d'être entière, pourra se composer de deux cahiers, l'un in-8 (16 pages) et l'autre in-4 (8 pages), recevant chacun une signature. Chaque feuille d'un volume in-18 (36 pages) pourra se faire en deux cahiers, l'un in-12 (24 pages) et l'autre in-6 (12 pages);—ou bien en trois cahiers de 12 pages chacun et ayant tous les trois leur signature propre. Souvent même ces encarts sont encore plus compliqués^[183].

Voici le tableau des signatures des vingt premières feuilles pour les principaux formats modernes^[184]:

FOLIOS DES PAGES SIGNÉES

C'EST-A-DIRE FOLIOS DE LA PREMIÈRE PAGE DE CHAQUE FEUILLE OU DE CHAQUE

CAHIER DANS LES FORMATS

SIGNATURES	In-folio (4 pp.)	In-4 (8 pp.)	In-8 (16 pp.)	In-12 (24 pp.)	
				En 1 cahier	En 2 cahiers (de 16 et de 8 pp.)
A ou 1	1	1	1	1	1
B — 2	5	9	17	25	17
C — 3	9	17	33	49	25
D — 4	13	25	49	73	41
E — 5	17	33	65	97	49
F — 6	21	41	81	121	65
G — 7	25	49	97	145	73
H — 8	29	57	113	169	89
I — 9	33	65	129	193	97
K — 10	37	73	145	217	113
L — 11	41	81	161	241	121
M — 12	45	89	177	265	137
N — 13	49	97	193	289	145
O — 14	53	105	209	313	161
P — 15	57	113	225	337	169
Q — 16	61	121	241	361	185
R — 17	65	129	257	385	193
S — 18	69	137	273	409	209
T — 19	73	145	289	433	217
V — 20	77	153	305	457	233

SIGNATURES	In-16 (32 pp.)		In-18 (36 pp.)	In-32 (64 pp.)		
	En 1 cahier dit in-16 roulé.	En 2 cahiers (de 16 pp. chacun)		En 2 cahiers (de 24 et de 21 pp.)	En 3 cahiers (de 12 pp. chacun)	En 4 cahiers (de 16 pp. chacun)
A ou 1	1	1	1	1	1	1
B — 2	33	17	37	25	13	17
C — 3	65	33	73	37	25	33
D — 4	97	49	109	61	37	49

E — 5	129	65	145	73	49	65
F — 6	161	81	181	97	61	81
G — 7	193	97	217	109	73	97
H — 8	225	113	253	133	85	113
I — 9	257	129	289	145	97	129
K — 10	289	145	325	169	109	145
L — 11	321	161	361	181	121	161
M — 12	353	177	397	205	133	177
N — 13	385	193	433	217	145	193
O — 14	417	209	469	241	157	209
P — 15	449	225	505	253	169	225
Q — 16	481	241	541	277	181	241
R — 17	513	257	577	289	193	257
S — 18	545	273	613	313	205	273
T — 19	577	289	649	325	217	289
V — 20	609	305	685	349	229	305

*

* *

D'après les détails qui précèdent, et que nous aurions pu développer et compléter davantage, on voit combien cette question des formats est ardue et compliquée, combien elle est embarrassante. C'est au point que nombre d'éditeurs et de libraires, tantôt par ignorance, tantôt même pour ne pas dérouter le public et l'induire en erreur en lui annonçant la vérité, attribuent à leurs livres d'inexactes désignations de format.

Les bibliographes modernes ont fréquemment protesté et ne cessent de protester contre ces usages et ces termes surannés. Le docteur Graesel écrit dans son *Manuel de bibliothéconomie*^[185]:

«Depuis que, grâce à l'emploi de la machine, on est arrivé à donner au papier des dimensions considérables, les dénominations traditionnelles employées jusqu'ici ont perdu leur raison d'être, une feuille repliée trois ou quatre fois pouvant encore produire un format correspondant, comme dimensions, à ce qu'on appelait jadis un in-folio, aussi a-t-on reconnu partout la nécessité d'adopter, pour déterminer les formats, des règles fixes et invariables, et avec d'autant plus de raison que les papiers varient de

grandeur suivant les régions et, dans la même région, suivant les fabriques. Toutefois, les différents pays n'ont pu encore arriver à s'entendre, ce qui serait pourtant très désirable, sur les mesures conventionnelles à adopter... En France, l'ordonnance ministérielle du 4 mai 1878 a tranché la question en ce qui concerne les bibliothèques universitaires, en établissant les désignations suivantes: 1^o *Grand format* (comprenant tous les volumes dépassant 35 centimètres); 2^o *Moyen format* (comprenant les volumes hauts de 25 à 35 centimètres); 3^o *Petit format* (comprenant les volumes au-dessous de 25 centimètres).»

Voici d'ailleurs le passage textuel de cette circulaire ministérielle à laquelle il vient d'être fait allusion, et à laquelle aussi nous nous référerons souvent:

«Il est inutile de préciser ici les moyens de déterminer chaque format. A l'époque où le papier était fabriqué selon des règles de dimension qui variaient peu, on reconnaissait le format en comptant les pages de la feuille d'impression. Les désignations d'in-folio, in-quarto, in-octavo, représentaient alors une hauteur fixe. Il n'en est plus de même aujourd'hui que les feuilles d'impression sont de dimensions très différentes, et que certains in-octavo deviennent plus grands qu'un in-folio du XVI^e siècle. L'indication actuelle a donc perdu son ancienne signification, car elle ne répond pas toujours à l'indication de la hauteur du livre; elle doit être abandonnée pour les désignations suivantes, répondant aux dimensions réelles:

«1^o *Grand format* (comprenant tous les volumes dépassant 35 centimètres);

«2^o *Moyen format* (comprenant les volumes hauts de 25 à 35 centimètres);

«3^o *Petit format* (comprenant les volumes au-dessous de 25 centimètres^[186])».

Au lieu de trois formats, la Bibliothèque nationale en a adopté cinq:

1^o Grand in-folio (comprenant tous les volumes dépassant 45 centimètres);

2^o In-folio (comprenant tous les volumes hauts de 45 à 31 centimètres);

3^o In-4 (comprenant tous les volumes hauts de 31 à 25 centimètres);

4° In-8 (comprenant tous les volumes hauts de 25 centimètres à 95 millimètres);

5° Les *nains* (comprenant tous les volumes au-dessous de 95 millimètres).

«Il serait à désirer, dit très justement M. Édouard Rouveyre, qu'à l'avenir les libraires annonçassent, sur leurs catalogues, la hauteur et la largeur des livres en centimètres, indépendamment de la désignation du format, qui jouerait ici un rôle secondaire^[187].»

C'est ce que font, ainsi que nous l'avons déjà remarqué et comme nous le rappellerons, en parlant des catalogues et des fiches^[188], les partisans de la *Classification décimale*.

*

* *

Depuis les débuts de l'imprimerie, les formats les plus appréciés du public semblent avoir été toujours en décroissant.

L'in-folio et l'in-4 étaient, sauf exceptions, les formats des premiers livres, des incunables^[189], et, malgré les admirables petits in-8 d'Alde Manuce et de Sébastien Gryphe, les savants du XVI^e siècle tenaient en mépris tous les volumes qui n'avaient pas les plus grandes dimensions^[190]. On jugeait alors en quelque sorte de la valeur d'un ouvrage d'après son ampleur et sa taille.

Scaliger, au dire du passionné érudit Adrien Baillet (1649-1706), «raillait Drusius pour la petitesse de ses livres; et J. Morel, l'un des plus grands imprimeurs de son temps, se plaignait au savant Puteanus, rival de Juste Lipse, que ses livres étaient trop petits pour la vente, et que les chalands n'en voulaient pas^[191]».

Les livres de format inférieur à l'in-4, les in-8 ou in-12, étaient surtout alors des livres de piété, des «livres d'heures».

Il est juste cependant de reconnaître que l'in-8, dont l'origine est généralement attribuée à Alde Manuce,—l'inventeur de la lettre *italique*, dite aussi et par suite *aldine*, qu'une légende affirme avoir été exactement copiée sur l'écriture de Pétrarque^[192],—avait rencontré bon accueil à l'étranger. Ces volumes qu'on pouvait glisser dans la poche et emporter aisément, qui contenaient autant de matière que les in-4 et coûtaient moins

cher, avaient trouvé de nombreux partisans. Alde Manuce reçut même du sénat de Venise une récompense pour avoir créé ou vulgarisé l'in-8: on lui octroya, en 1502, le privilège d'employer seul ce format pendant une période de dix années, ce qui n'empêcha pas les imitations et la concurrence de se produire^[193].

Au XVII^e siècle, et en dépit du succès des elzeviers, les gros et grands volumes étaient encore les plus appréciés. «Leurs formats et leurs caractères (des elzeviers) étaient trop petits», remarque très justement M. Henri Bouchot^[194].

Nous voyons au XVIII^e siècle le format in-4 employé de préférence par les imprimeurs de Hollande, même pour les recueils de poésies, que nous imprimons à présent, au contraire, en volumes de menues et coquettes dimensions, en in-18 ou in-24^[195].

Mais l'in-8 ne tarda pas à triompher, et il n'est pas de bibliographe de la première moitié du XIX^e siècle qui ne le prône et ne le recommande. L'érudit et consciencieux Gabriel Peignot insiste maintes fois notamment sur les mérites de l'in-8.

«Nous citons de préférence les éditions in-8, écrit-il dans son *Manuel du bibliophile*^[196], parce que ce format, tenant le milieu entre les plus grands et les plus petits, nous paraît le plus décent, le plus convenable, le plus propre à former une bibliothèque qui présente un aspect régulier; d'ailleurs, l'in-8 est ordinairement imprimé en caractères assez forts pour ne point fatiguer les vues faibles.»

Et ailleurs^[197]:

«Si un amateur ne voulait posséder qu'une collection choisie de 300 volumes, je lui conseillerais de tâcher de la former entièrement d'ouvrages de même format, et de prendre l'in-8^[198].»

Ludovic Lalanne^[199] patronne également le format in-8, «auquel on revient toujours», déclare-t-il.

Le format employé et vulgarisé, à partir de 1838, par l'éditeur Gervais Charpentier, et connu sous le nom de *format Charpentier*^[200],—c'est un in-18 jésus ayant pour dimensions 0,117 × 0,183,—est actuellement le plus répandu, pour les ouvrages de littérature du moins, et il nous paraît tout à fait digne de sa vogue, il mérite toutes nos préférences.

En voici les motifs.

Le malheur veut que la plupart des lecteurs assidus, des plus constants amis des livres, deviennent myopes, parfois même longtemps avant la vieillesse. Il leur faut tenir à la main, à proximité de leurs yeux, le volume qu'ils lisent; si, au lieu de le tenir, ils le posent devant eux sur une table, cela les contraint à pencher la tête, souvent très bas, selon leur degré de myopie: d'où une congestion plus ou moins rapide. C'est donc d'ordinaire et presque forcément *livre en main* qu'ils lisent: il est donc bon, il est donc indispensable que ce volume ne soit pas trop lourd; l'in-18, moins grand que l'in-8, pèse moins que lui, avec un nombre de pages égal et de même pâte de papier, et, par conséquent, fatigue moins la main.

Considérons, en outre, que nos appartements modernes, dans les grandes villes, à Paris principalement, sont exigus, et que la place nous y est parcimonieusement mesurée: l'in-18 est moins encombrant que l'in-8, et, sous un format plus restreint, contient ou peut contenir autant de matière. Il n'y a souvent que les marges qui diffèrent. Cela est si vrai que plusieurs éditeurs, après avoir fait paraître un ouvrage en in-8, le publient en in-18 sans changer la *justification*, c'est-à-dire la «longueur des lignes» (Littré) et en se servant de la même composition. Exemple: la maison Calmann Lévy et nombre de ses volumes: *Correspondance* de Mérimée, de Doudan, de Balzac, etc., etc. Ces volumes sont mis en vente d'abord en in-8 à 7 fr. 50; puis, lorsque cette vente est épuisée, les clichés provenant des mêmes empreintes^[201] de ces mêmes volumes in-8 servent à tirer les in-18, cotés 3 fr. 50: ce système a le triple avantage de contraindre les personnes pressées de lire un de ces volumes à le payer 7 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50, d'augmenter de cette différence les bénéfices de l'éditeur, et aussi de permettre aux amateurs de *grands papiers* de satisfaire leur goût.

D'autres motifs militent encore en faveur du format in-18 et le font de plus en plus préférer à l'in-8^[202]: l'in-18, de dimensions moindres que l'in-8, coûte moins cher de reliure; il se met plus commodément dans la poche; etc.

Il va sans dire que certains ouvrages d'étendue considérable, comme les encyclopédies et dictionnaires; d'autres, moins développés que ceux-ci, mais ayant néanmoins des dimensions qui obligeraient à les composer en trop menus caractères, ou à les sectionner en deux volumes, ce qu'on tient parfois expressément à éviter; d'autres encore, accompagnés d'illustrations

ou de planches, de tableaux synoptiques, etc., exigent un format plus grand que l'in-18.

Il va de soi également que nous ne répudions pas les formats qui se rapprochent de très près du format Charpentier, celui, par exemple, de l'ancienne petite collection Lefèvre ($0,105 \times 0,166$), et de l'ancienne «Librairie nouvelle» de Bourdilliat (mêmes dimensions), de la «Nouvelle Bibliothèque classique» de Jouaust ($0,113 \times 0,18$), etc.

Quant aux in-32 jésus ($0,88 \times 0,138$), aux in-36, etc., à tous ces volumes qui d'une façon générale et en termes vulgaires, sont moins longs que la main, ils sont trop peu pratiques, offrent de trop nombreux inconvénients pour être recommandés.

D'abord l'impression y est presque toujours et forcément microscopique. Ensuite ces petits volumes s'accommodent mal de la reliure: les pages n'ayant pas assez de marge intérieure, de *fond*, ni assez de jeu, ni assez de poids, ils s'ouvrent mal, quand ils sont reliés: on ne peut quasi plus s'en servir. Les travailleurs, qui,—au risque de scandaliser et d'indigner MM. les bibliophiles et bibliotaphes,—ont parfois besoin d'inscrire quelque annotation sur les marges de leurs livres, ne peuvent le faire avec ces «éditions diamant»: la place manque. Elles n'ont leur utilité que pour les ouvrages qu'on désire emporter avec soi, les vade-mecum qu'on tient à avoir toujours dans sa poche, afin de les consulter ou de les relire à volonté, tels que certains manuels, guides, indicateurs, etc., ou des chefs-d'œuvre comme les *Fables* de La Fontaine, les *Odes* d'Horace, les *Satires* de Regnier, le *Théâtre* de Molière ou de Racine, etc.

A ce propos, le sagace Mouravit fait, d'après Bollioud-Mermet, dit-il^[203], la remarque suivante sur le choix des formats et leur parfaite convenance, leur mise en harmonie avec l'ouvrage que le volume renferme: «Les recherches savantes de l'érudition se trouvent à l'aise dans l'in-folio; la pensée du philosophe, le récit de l'historien, demandent la majestueuse gravité de l'in-quarto ou de l'in-octavo; le poète, les esprits humoristes, se plaisent dans le charmant in-douze, l'in-dix-huit si coquet, le gracieux in-trente-deux; un livre de prédilection empruntera les sveltes proportions de ces minces formats^[204]».

M. Émile Leclerc résume ainsi, de son côté, l'emploi des formats:

«L'in-plano n'est guère employé que pour les affiches, les placards, les textes destinés à accompagner les planches, les tables chronologiques, les

tableaux synoptiques, les imprimés administratifs et autres ouvrages du même genre, certains travaux de ville.

«L'in-folio est réservé pour les impressions de luxe, pour les ouvrages de recherches, que l'on consulte parfois, mais dont on ne se sert pas habituellement.

«L'in-4, très usité autrefois, s'emploie pour les dictionnaires, mémoires, rapports, ouvrages scientifiques et ceux contenant des tableaux ou des opérations exigeant une grande justification.

«L'in-8 joint l'élégance à la beauté, l'usage en est fort commode, et il figure agréablement dans une bibliothèque. C'est le format préféré des lecteurs en général et des bibliophiles en particulier^[205]. Il convient à toutes sortes d'ouvrages; il tient le milieu pour les dimensions et pour les caractères entre tous les autres formats: c'est le type le plus répandu.

«L'in-12 est généralement adopté pour les classiques, les romans et autres ouvrages usuels, qui en rendent l'emploi assez commun. Quoique format dit bâtard, il est assez agréable d'aspect; il tient le milieu entre l'in-8 et l'in-16.

«L'in-16 s'emploie pour les livres d'instruction et de récréation.

«L'in-18, d'usage fréquent, est surtout le format des romans.

«La double couronne en in-16 remplace le jésus en in-18, la grandeur du volume est la même et l'impression des quarts, demis et trois quarts [de feuille] se fait sans perte de papier^[206].»

A la suite de ces divers formats, il convient de mentionner le format fantaisiste *oblong* (plus large que haut), employé surtout pour les albums de dessin. Les livres qui ont reçu cette forme insolite ne se tiennent pas aisément ouverts à la main, à moins d'être repliés plat contre plat, d'où un grand risque de leur casser le dos, et ne peuvent guère être lus que sur une table, ce qui, comme nous l'avons vu, est, pour nombre de lecteurs, très incommode. Ils présentent, en outre, comme tous les volumes de formats anormaux et baroques,—format carré (lourd et disgracieux par essence même, l'élégance n'appartenant qu'aux formes élancées, plus hautes que larges), format triangulaire (on a été jusqu'à fabriquer des livres en triangle!), etc.,—le grave inconvénient de ne pouvoir se caser facilement sur les tablettes des bibliothèques: ils jurent avec les autres volumes, les dépassent en hauteur ou en largeur: on ne sait où fourrer ces petits monstres.

Une curieuse particularité nous a été signalée par plusieurs libraires: les volumes de grand format, lourds à la main (in-8 et au-dessus), se vendent mieux en été, parce que beaucoup de personnes ont l'habitude de lire au lit, et, durant la chaude saison, peuvent mettre bras et épaules hors des couvertures sans se refroidir.

CHAPITRE IV

L'IMPRESSION

Méfiez-vous des livres imprimés en caractères trop fins.—Le *point* d'imprimerie.—Caractères: *romain, elzevier, italique*. Caractères de fantaisie: *allongée, alsacienne, antique, classique*, etc.—Casse.—Police des lettres.—Encre d'imprimerie.—Tirage: empreintes et clichés.—Plus de correcteurs.—Millésime.—Foliotage.—Inconvénient des lignes trop longues.—Encore une fois: «Gare à vos yeux!»

A propos de l'impression, nous adresserons tout d'abord et encore une fois aux lecteurs la recommandation que nous leur avons faite en parlant des papiers: «Ménagez vos yeux!»

Donc, à part les dictionnaires et ouvrages de référence, à part les sommaires, les notes, index, tableaux, etc., où l'on est bien obligé de réduire et serrer le texte, pas de livres imprimés en caractères trop fins, et, pour préciser, en caractères inférieurs au «corps huit». On sait que les caractères d'imprimerie,—qui sont composés de plomb et d'antimoine ou régule (environ 4 de plomb pour 1 d'antimoine),—se mesurent et se classent par points, quel que soit d'ailleurs leur genre, qu'ils appartiennent au *romain*, à l'*elzevier* ou à l'*italique*. Nous allons voir dans un instant ce que signifient ces noms. Le *point*^[207], unité typographique, équivaut à un peu moins de quatre dixièmes de millimètre (0^{mm},38). Pratiquement, le «corps un», c'est-à-dire le type de caractères qui aurait cette microscopique hauteur, ne se fabrique pas; et les «corps» ne commencent guère à exister et s'employer qu'à partir du «quatre» ou du «cinq». Le corps huit a une hauteur d'un peu plus de trois millimètres (0^{mm},38 × 8), en mesurant non pas l'*œil* ou sommet des lettres basses (a, c, e, i, m, n...), mais celui des lettres longues (b, d, f, g, h...). L'*œil* d'une lettre est, en d'autres termes, la partie saillante qui forme l'impression de cette lettre. Le *corps* ou la *force de corps* est la hauteur

totale de la lettre, dans le sens vertical de l'*œil*. Le même corps peut avoir et a ordinairement plusieurs variétés d'œil, et un caractère est *gros œil* ou *petit œil*, suivant les dimensions plus ou moins grandes données à la lettre ou au signe en relief, au détriment du *talus*: on appelle ainsi la partie inclinée du sommet de la tige des caractères, qui se trouve d'un seul côté de l'œil dans les lettres longues ou accentuées, et des deux côtés dans les lettres courtes. L'*approche* est le «talus doublement latéral qui sert à isoler la lettre de ses voisines: c'est la distance horizontale que les lettres ont entre elles dans les mots^[208]». Le *cran* est une petite entaille faite au corps de la lettre, à peu de distance de la base, et qui sert à indiquer au compositeur dans quel sens il doit placer cette lettre dans le composeur: il faut que le cran se trouve toujours en dessous.

Il y a des lettres longues hautes: b, d, f, h, k, l, t, et des lettres longues basses: g, j, p, q, y; dans les unes comme dans les autres, le trait ou la boucle qui dépasse l'œil se nomme *queue*. Les *pleins* sont les traits verticaux des lettres; ils sont plus fortement appuyés, plus «pleins» que les traits horizontaux ou contournés, qui, à cause même de leur minceur et de leur finesse, ont reçu le nom de *déliés*. Le petit trait placé au sommet des lettres b, d, h, i, j, k... se nomme *obit*, et celui ou ceux qui se trouvent au bas des lettres f, h, i, k, l, m, n, p... s'appellent *empattements*^[209].

La lettre double ff, les lettres fi, fl, ffi et ffl, présentent cette particularité, qu'elles sont fondues ensemble, de façon à ne former qu'un caractère. Voici pourquoi. Si la lettre f, distincte et séparée, était placée devant une autre f, devant un i ou devant une l, sa bouclette supérieure, rencontrant le haut de l'f voisine, le point de l'i ou le sommet de l'l, le presserait, et, par cette pression latérale, amènerait aisément la rupture d'une de ces deux parties supérieures en contact, sinon même des deux. On obvie à ce danger en fusionnant les deux lettres.

Selon leurs points, leur *force de corps*, les caractères portaient anciennement des noms spéciaux, à peu près tombés aujourd'hui en désuétude, mais qu'il n'est cependant pas inutile de connaître. En voici la liste^[210]:

FORCE EN POINTS

ou

ANCIENS NOMS

FORCE DE CORPS

3 points	Diamant ou sanspareille.
4 —	Perle.
4 points 1/2	Sédanaise.
5 points	Parisienne.
6 —	Nonpareille.
7 —	Mignonne.
7 points 1/2	Petit-texte.
8 points	Gaillarde.
9 —	Petit-romain.
10 —	Philosophie.
11 —	Cicéro.
12 ou 13 points	Saint-augustin.
14 points	Gros-texte.
15 ou 16 points	Gros-romain.
18 ou 20 —	Petit-parangon.
21 ou 22 —	Gros-parangon.
24 points	Palestine.
26 ou 28 points	Petit-canon.
36 points	Trismégiste.
40 ou 44 points	Gros-canon.
48 ou 56 —	Double-canon.
72 points	Triple-canon.
96 —	Grosse-nonpareille.
100 —	Moyenne de fonte.
138 —	Grosse-sanspareille.

*

* *

Le caractère d'imprimerie le plus fréquemment usité est le caractère *romain*. Chaque imprimerie presque possède son type de lettres romaines, et les différences entre les types de même corps appartenant à des imprimeries différentes sont, en général, minimales: les uns sont d'un *œil* un peu plus étroit; les autres, plus large; ceux-ci ont leurs *pleins* plus gros; ceux-là, plus maigres; etc. On a ainsi, d'après ces légères variations, du romain Didot^[211],

du romain Raçon, du romain Lahure, Manie, etc. Pour peu qu'on soit au courant des choses de librairie et de typographie, on reconnaît assez promptement ces types respectifs, et il suffit souvent d'ouvrir un livre nouveau pour dire de quelle imprimerie il sort^[212].

L'*elzevier*, type de caractères provenant du graveur français Claude Garamond, et employé au XVII^e siècle par les célèbres imprimeurs de Leyde qui lui ont donné leur nom^[213], a *généralement* ses pleins moins accentués et ses traits plus uniformes que ceux du romain, et il présente une apparence un peu grêle, la boucle de l'*e* notamment est plus étroite dans l'*elzevier* que dans le romain (e, e). Beaucoup de nos livres modernes, tels que des recueils de poésies, des études d'histoire littéraire, etc., sont encore imprimés en *elzevier*. C'était le caractère de prédilection de l'éditeur Jouaust, qui avait, dans ses dernières années, créé un caractère mixte, où les défauts de l'*elzevier* étaient compensés par les qualités du romain Didot, et réciproquement. Toujours d'une façon générale, ces défauts et ces qualités consistent principalement en ceci, que, dans l'*elzevier*, les déliés, ayant presque la même force que les pleins, sont plus résistants, s'usent moins vite et risquent moins de se casser. Le romain a pour lui, tout au moins aux yeux de certains amateurs et bibliophiles, de paraître plus élégant, de présenter meilleur aspect, à cause même de la différence mieux accusée, de l'opposition, existant entre ses pleins et ses déliés.

On appelle *italique* le caractère penché de droite à gauche. Originellement, ce caractère portait le nom tantôt de *lettres vénitiennes*, parce que les premiers poinçons en ont été fabriqués à Venise, tantôt de *lettres aldines*, parce que Alde Manuce, comme nous l'avons dit^[214], s'en est servi le premier, en 1512. De nos jours, on imprime rarement un volume entier en *italique*; mais on emploie assez souvent ce caractère *penché* pour la dédicace ou la préface d'un volume dont le texte est en impression *droite*, c'est-à-dire en romain ou en *elzevier*. On se sert spécialement de l'*italique* dans les impressions *droites* pour les mots ou les phrases sur lesquels on veut appeler l'attention, pour l'indication des titres de livres, de journaux, etc.

Voici quelques spécimens de types de lettres majuscules et minuscules de différents points, en romain^[215], en *elzevier* et en *italique*:

6 points (nonpareille).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
7 points (mignonne).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
8 points (gaillarde).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
9 points (petit-romain).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
10 points (philosophie).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
11 points (cicero).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
12 ou 13 points (saint-augustin).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
14 points (gros texte).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
15 ou 16 points (gros-romain).	{	ROMAIN, romain. ELZEVIER, elzevier. <i>ITALIQUE, italique.</i>
Etc., etc.		

Outre le romain, l'elzevier et l'italique, il existe des caractères, dits de fantaisie, qui sont très nombreux. Les principaux sont: l'*allongée* ou *capillaire*, l'*alsacienne* ou *écrasée*, l'*antique*, la *classique*, l'*égyptienne*, l'*italienne*, la *latine*, la *normande*, les lettres *jensoniennes*^[216], les lettres *blanches*, c'est-à-dire évidées complètement, les lettres *blanches ombrées*, dont certains contours sont plus accentués ou garnis de hachures; les lettres *maigres*, les lettres *bouclées*, les lettres *grises* (grandes lettres ornées^[217]), etc. Mentionnons encore l'*anglaise*, la *ronde*, la *bâtarde*, la *gothique*, la *coulée*, caractère penché de droite à gauche, dont les lettres sont unies entre elles par leurs déliés; la *cursive*, dont le premier type, gravé en 1556 par

Nicolas Granjon, fut connu sous le nom de *civilité*, du titre du livre *Civilité puérile et honnête*, qu'il servit à imprimer^[218]; les lettres *tourneures* ou *tournures*, ainsi nommées d'après leur forme arrondie, tournante, qui étaient utilisées comme initiales de chapitre dans les anciens manuscrits^[219], et offrent beaucoup de ressemblance avec cette autre espèce de majuscules arrondies, aussi fréquemment usitée dans les manuscrits, appelée *onciale*^[220].

Voici des spécimens de ces diverses lettres majuscules et minuscules:

ALLONGÉE, allongée.

ALSACIENNE, alsacienne.

ANTIQUE, antique.

ANTIQUE ALLONGÉE.

ANTIQUE GRASSE.

CLASSIQUE, classique.

ÉGYPTIENNE, égyptienne.

ÉGYPTIENNE ITALIQUE, égypt. italique.

ITALIENNE, italienne.

LATINE.

NORMANDE, normande.

JENSONIENNES, jensoniennes.

BLANCHES.

LETTRES BLANCHES OMBRÉES

MAIGRETTES, maigrettes.

LETTRES BOUCLÉES MAIGRES.

Anglaise.

Ronde. Bâtarde. Gothique. Cigilite.

ALLONGÉE, allongée.

ALSACIENNE, alsacienne.

ANTIQUE, antique.

ANTIQUE ALLONGÉE.

ANTIQUE GRASSE.

CLASSIQUE, classique.

ÉGYPTIENNE, égyptienne.

ÉGYPTIENNE ITALIQUE, égypt. italique.

ITALIENNE, italienne.

LATINE.

NORMANDE, normande.

JENSONIENNES, jensoniennes.

BLANCHES.

LETTRES BLANCHES OMBRÉES

MAIGRETTES, maigrettes.

LETTRES BOUCLÉES MAIGRES.

Anglaise.

Ronde. *Bâtarde*. **Gothique**. *Civilité*.

*

* *

Toutes les lettres, signes, chiffres et séparations typographiques (espaces, cadrats, etc.) sont rangés dans une grande boîte sans couvercle, nommée *casse*, placée à hauteur d'appui et sur un plan légèrement incliné. La casse est partagée en deux grandes divisions, deux grands morceaux: *bas de casse* et *haut de casse*. Dans le bas de casse, qui est la partie la plus rapprochée de l'ouvrier compositeur, se trouvent, dans une quantité de petits compartiments ou *cassetins*^[221], les types de lettres et de signes de l'usage le plus fréquent, les minuscules, par exemple, d'où leur nom typographique de *bas de casse*. Le haut de casse contient les lettres et signes employés moins souvent, comme les grandes majuscules ou *grandes capitales*, les petites majuscules ou *petites capitales*, les lettres *supérieures* (placées, dans les abréviations, à la droite supérieure de la lettre initiale, ordinairement majuscule: N^o, M^{me}; M^{lles}, etc.), les guillemets, parenthèses, etc.^[222]

On appelle *police* d'un caractère «l'assortiment des différentes sortes dont il est composé: lettres, capitales, points, virgules, etc.» (Littré), ou, en d'autres termes, le rapport des lettres et signes typographiques entre eux dans la composition d'une langue. L'italien, par exemple, emploie bien plus d'*a* que de *b*; presque à chaque mot l'*a* reparaît dans cette langue: l'ouvrier typographe, le *typo*, chargé de composer l'italien, devra donc avoir devant

lui, dans sa casse, bien plus d'*a* que de *b*. En français, cette proportion ou *police* est, pour 100 000 lettres, de:

BAS DE CASSE GRANDES CAPITALES CHIFFRES

5000	a	300	A	300	1
1000	b	150	B	200	2
2500	c	260	C	200	3
100	ç	25	Ç	200	4
3000	d	250	D	200	5
11000	e	450	E	200	6
etc.		etc.		etc.	[223]

Disons enfin que l'encre d'imprimerie se compose de noir de fumée et d'huile de lin cuite, intimement mélangés par le broyage. On employait jadis l'huile de noix: elle est plus siccativ et meilleure que l'huile de lin, mais coûte plus cher. Selon qu'elle est destinée aux journaux, aux *labeurs*,—c'est-à-dire aux ouvrages de longue haleine, comme l'impression d'un livre, «susceptibles d'occuper plusieurs ouvriers pendant un certain temps^{[\[224\]](#)}», et «nécessitant l'emploi d'une certaine quantité de caractères de la même espèce^{[\[225\]](#)}»,—ou encore aux tirages de vignettes, l'encre typographique subit diverses modifications de fabrication et est plus ou moins fine.

La première usine pour la fabrication industrielle de l'encre d'imprimerie a été fondée en 1818 par Lorilleux père; jusque-là, les imprimeurs avaient coutume de faire eux-mêmes leur encre^{[\[226\]](#)}, et il faut avouer qu'il semble en être des anciennes encres comme des anciens papiers: celles d'autrefois valaient généralement mieux que celles d'aujourd'hui. «L'encre des premières impressions du xve siècle, écrit un bibliographe des plus experts en ces questions, Ambroise-Firmin Didot^{[\[227\]](#)}, nous offre toutes les qualités désirables: elle est noire, luisante, et quatre siècles écoulés ont prouvé qu'elle avait conservé jusqu'à ce jour ses qualités primitives.» Après un court intervalle de décadence, l'ancienne encre reprend sa supériorité: «celle que fabriquaient eux-mêmes les Alde, les Estienne, les Elzevier, les Plantin, les Ibarra, les Bodoni, et tous les imprimeurs jaloux de leur renommée typographique, a conservé jusqu'à nos jours, répète le même compétent érudit, toutes ses qualités primitives^{[\[228\]](#)}».

*
* *

L'imprimerie, cette invention qui, selon le mot de Louis XII, «semble plus divine qu'humaine^[229]», diffère à peu près autant actuellement de l'imprimerie d'autrefois que les nouveaux modes de fabrication du papier diffèrent des anciens.

Aujourd'hui, afin de ne pas fatiguer et écraser les caractères, on ne *tire* plus sur la *composition* que les ouvrages dont le chiffre de tirage ne doit pas dépasser quatre ou cinq mille exemplaires. Lorsque ce chiffre est plus élevé, on prend, au moyen d'une pâte spéciale^[230], composée de colle de pâte, de blanc d'Espagne et de papier, et appelée *flan*, les *empreintes* de cette composition, puis on *cliche* ces empreintes, c'est-à-dire qu'on y coule un mélange de plomb et d'antimoine, qui donne, en se refroidissant, un bloc présentant le même relief que les lettres mêmes, et c'est sur ces blocs, sur ces *clichés*, que l'impression, le tirage, s'effectue^[231]. On peut tirer sur ces clichés environ dix à quinze mille exemplaires. Lorsque le tirage doit dépasser ce dernier chiffre, on a recours à la galvanoplastie; on obtient, au moyen du courant électrique, des clichés en cuivre d'une résistance bien plus grande, et avec lesquels on peut tirer un nombre d'exemplaires bien plus considérable.

Par suite de l'usure des clichés, il advient très fréquemment que des mots ou des lignes entières, principalement les premiers ou les derniers mots des lignes, les premières ou les dernières lignes des pages, manquent, ne sortent plus sur les feuilles que l'on tire. Vous ferez donc bien, lorsque vous achetez un exemplaire d'un ouvrage moderne,—particulièrement si cet ouvrage a atteint un chiffre élevé d'éditions, et si cet exemplaire appartient à un des derniers tirages,—d'en vérifier les bas de pages et les extrémités de lignes, afin de vous assurer que le texte est complet.

La nécessité absolue de produire avant tout du bon marché fait que, de l'avis de tous les gens compétents, la librairie n'a jamais été aussi «vilaine^[232]» qu'aujourd'hui. Et cela non pas par la faute seule des imprimeurs ou éditeurs, mais par celle du public surtout, pour qui le plus bas prix est l'argument décisif, l'unique et suprême cause déterminante du choix^[233].

Jadis, non seulement chaque imprimerie, mais chaque maison d'édition avait son *correcteur*,—un employé instruit et expérimenté, chargé de relire les épreuves^[234]. Ce n'était pas là une besogne superflue, les auteurs en général et les débutants en particulier n'étant pas initiés aux innombrables détails de la composition et de la correction typographiques^[235].

Nombre d'éditeurs se passent aujourd'hui de cet employé et réalisent ainsi une économie sensible: si les imprimeurs conservent encore leurs correcteurs, c'est qu'ils ne peuvent guère faire autrement^[236]; mais ce n'est pas l'envie qui doit manquer à beaucoup d'entre eux d'économiser aussi de ce côté, et les correcteurs d'imprimerie sont généralement surchargés de travail et contraints par suite de mal travailler. «La correction, il n'en faut plus parler, écrit Jules Richard^[237]. Sauf en quelques ateliers qui se respectent, on ne se donne ni la peine de relire, ni celle de corriger. La faute typographique est si multipliée qu'on ne veut plus d'*erratum*. Il ferait, par son ampleur, concurrence au dernier chapitre. C'est là un mal récent et auquel il serait utile de couper court.»

Où est le temps où les Estienne, si célèbres à la fois comme érudits et comme typographes, étaient si jaloux de la pureté des éditions qui sortaient de leurs presses, que l'un d'eux, Robert Estienne (1503-1559), après avoir lu, relu, relu à satiété ses épreuves, les affichait à sa porte et donnait une récompense, «cinq sols», pour chaque faute qu'on lui indiquait^[238]! Chez ce savant philologue et maître imprimeur, «la correction, comme l'explique Michelet^[239], se faisait par un décenvirat d'hommes de lettres de toutes nations et la plupart illustres. L'un d'eux fut le Grec Lascaris; un autre Rhenanus, l'historien de l'Allemagne; l'Aquitain Rauconet, depuis président du parlement de Paris; Musurus, que Léon X fit archevêque, etc.»

Aujourd'hui, nombre d'éditeurs ont pris l'habitude de ne plus indiquer le *millésime* (c'est-à-dire l'année de la publication) sur le titre du volume. C'est afin de ne pas démoder l'ouvrage: de cette façon, un *Guide dans Paris*, paru en 1890, peut encore être vendu comme neuf en 1900, et vingt, trente et quarante ans plus tard. Mais on devine l'embarras du lecteur lorsqu'il se trouve en présence de phrases contenant un adverbe de temps ou une allusion à la date de la publication dudit ouvrage: «On voit aujourd'hui telle chose à tel endroit...» Quand, aujourd'hui? «Il y a un demi-siècle la mode ne permettait pas...» De quelle année le faire partir, ce demi-siècle?

Les *folios* (numéros des pages) se placent au sommet de la page, soit au milieu de ce sommet, si l'ouvrage ne comporte pas de *titre courant*^[240], soit, s'il en comporte un, à gauche ou à droite de ce titre: à gauche, pour les pages paires; à droite, pour les impaires.

Folioter un livre au bas des pages est une détestable méthode, qui déroute l'œil, entrave les recherches et ne peut s'expliquer que par la manie de vouloir faire moins bien pour faire autrement. Quand vous feuillotez un livre dans le sens ordinaire, c'est-à-dire en rejetant les pages de droite sur les pages de gauche, c'est principalement sur les angles, angle inférieur ou angle supérieur de droite, que repose votre main. Si vous vous servez de la main droite, tous vos doigts,—sauf le pouce, lorsque vous agissez sur l'angle supérieur,—restent en dehors de la page, appuyés sur la tranche, et ils ne cachent, par conséquent, aucune ligne du texte. Il n'en est plus de même si c'est votre main gauche qui opère, et c'est surtout sur l'angle inférieur de la page qu'il lui est commode de se poser pour effectuer son mouvement: dans ce cas, les doigts de cette main masquent l'extrémité des dernières lignes, et, à plus forte raison, ce qui est au-dessous d'elles, ce chiffre que vous cherchez et que votre œil est d'ailleurs accoutumé à trouver au sommet de la page. Il est donc, de toute évidence, bien préférable de laisser les folios à leur ancienne place, à ce sommet, et il ne faut pas plus les mettre au bas de la page que sur les côtés. Bientôt sans doute nous verrons des éditeurs, encore plus ingénieux et plus avides de se distinguer, commencer un dictionnaire par la lettre F ou G, au lieu de la lettre A, qu'il est bien temps de détrôner; imprimer une page dans un sens et la suivante dans le sens contraire; etc.: lorsqu'on est en si beau chemin, pourquoi s'arrêter?

Il serait bon, afin aussi de faciliter les recherches et d'aider le plus possible les lecteurs et travailleurs, de numéroter toutes les pages, les *belles pages*,—c'est-à-dire les pages impaires, les pages de droite ou recto, débutant par un titre de chapitre,—comme les autres. Je n'ignore pas que MM. les typographes estiment que ce foliotage intégral serait tout à fait disgracieux sur les belles pages et jurerait à l'œil. C'est possible^[241]. Mais il y a une chose bien plus désagréable encore, bien autrement incommode et fâcheuse, pour ne pas dire absurde, c'est de voir des volumes entiers (composés de chapitres n'ayant que quelques lignes, ou de menues pièces de vers, de quatrains, de sonnets, etc., commençant et finissant tous en *belle page*, et dont le verso est, par conséquent, une page blanche ou *fausse*

page), ne possédant pas un seul folio, sans pagination du commencement jusqu'à la fin. Allez donc faire une recherche et vous retrouver dans ce labyrinthe!

*

* *

De même que nous vous exhortons de toutes nos forces, et cela dans l'intérêt de vos yeux, à fuir les livres à impressions microscopiques, nous vous engageons, pour le même motif, à éviter les longues lignes, les lignes interminables de certaines publications.

Plus une ligne est longue, plus, pour que la lecture en soit facile et ne fatigue pas les yeux, le caractère doit être fort et l'interlignage large. Ouvrez le tome premier du *Dictionnaire* de Littré et voyez la «Préface»: les lignes ont 0^m,185 de long et occupent toute la largeur de la page; mais le caractère est gros et suffisamment espacé: c'est du corps XIV (romain Didot), interligné à quatre points; aussi ces lignes se détachent-elles bien et se lisent-elles aisément. Voyez plus loin le «Complément de la préface»: le caractère est plus petit, c'est du corps X (romain Didot); mais la page est divisée en deux colonnes, les lignes n'ont plus, comme longueur, que la moitié des précédentes, moins de la moitié même (0^m,089), ce qui a permis de leur donner moins d'intervalle que tout à l'heure, de ne les interligner qu'à deux points, et ce qui permet également de les lire sans difficulté. Il n'en serait plus de même si, avec ce caractère corps X ou un plus petit, nous avions la ligne de tout à l'heure, une ligne de 0^m,185 de long; plus d'un lecteur aurait l'œil troublé, verrait ces lignes chevaucher et se confondre, les lettres danser et papilloter.

«Gare à vos yeux!» C'est le cri d'alarme lancé jadis par Francisque Sarcey, un passionné liseur et travailleur, dans une intéressante plaquette, qu'il a fait exprès imprimer, dit-il, «en gros caractère et sur du papier teinté pour soulager vos pauvres yeux^[242]».

C'est le conseil et la suprême recommandation de tous les amoureux du livre, de tous les chercheurs et fureteurs, tous les curieux et érudits.

Ayez bien soin de vos yeux! Vous ne sauriez avoir pour eux trop d'égards, prendre pour eux trop de précautions. Ce sont les premiers et les plus indispensables de vos instruments.

CHAPITRE V

LA RELIURE

Faut-il faire relier les livres?—Avantages et inconvénients des livres reliés.—Opinion de Sébastien Mercier, de Gabriel Naudé, etc.—Vocabulaire technique de la reliure: *plats, dos, tranches, tête, queue, gouttière*, etc.—Couture: grecquage; machines à coudre les livres.—Reliure pleine: peaux et parchemin; reliures singulières; reliures uniformes; inconvénients des couleurs claires; reliures à *la janséniste, à la fanfare, à l'oiseau*, etc.—Demi-reliure.—Cartonnage bradel.—Cartonnage anglais.—Encore la couture: couture de la brochure; couture de la reliure; supériorité de la couture à la machine.—Couture métallique.—Reliure arraphique.—Colles diverses.—Conseils pratiques: ne pas faire relier de livres récemment imprimés;—choisir l'époque propice;—laisser au relieur un laps de temps raisonnable;—pas de recueils factices;—gare au rognage!—respecter les marges: *témoins, larrons*;—conserver les couvertures imprimées;—titres à pousser;—modèles à donner au relieur;—collationnez vos volumes.—Tarif de reliures.—Du choix d'un relieur.

Une question se pose tout d'abord: sans nous occuper de l'aspect du livre et de sa décoration, en nous plaçant uniquement au point de vue pratique, *faut-il faire relier les livres?* S'il ne s'agit que de leur conservation et de la commodité et stabilité de leur rangement, l'affirmative n'est pas douteuse; mais si vous envisagez leur maniement, le degré de facilité qu'ils peuvent présenter pour la lecture ou les recherches, l'hésitation est très permise, pour les volumes du moins qui n'excèdent pas l'in-8.

En raison de leur taille et de leur poids, les ouvrages de grand format non reliés et placés debout sur les rayons d'une bibliothèque se déjetent et se tassent, se déforment. S'ils ont une certaine épaisseur et sont destinés à être maniés fréquemment, si ce sont des dictionnaires, par exemple, il est indispensable qu'ils soient revêtus d'un solide cartonnage: brochés, avec simple couverture de papier mince, ils n'offriraient aucune résistance, le dos notamment ne tarderait pas à se décoller ou à se fendre, à se *casser*.

Mais pour les in-12, in-16, in-18, etc., d'une épaisseur moyenne, si la couture était faite solidement, si cette couture, au lieu d'être une *couture de brochure* (où le fil ne passe que par deux trous dans chaque cahier), était une *couture de reliure* (où le fil passe par plus de deux trous, et s'appuie ou s'enroule autour de ficelles ou *nerfs* appliqués ou embrochés verticalement sur le dos des cahiers), il est certain que les lecteurs et travailleurs, trouvant ces exemplaires brochés moins lourds à la main et plus faciles à ouvrir et à feuilleter, les préféreraient aux exemplaires reliés, la question d'élégance et de luxe encore une fois mise à part.

Le grand inconvénient des livres reliés, surtout lorsqu'ils sont de petit format et imprimés sur fort papier, c'est, comme nous l'avons vu^[243], de s'ouvrir mal et de se refermer d'eux-mêmes, dès que la main ou un poids suffisant n'exerce plus sa pression sur eux, sur leurs pages horizontalement étalées. Il n'est personne qui ne le connaisse, cet agaçant et inévitable défaut, qui rend parfois si difficile l'emploi d'un livre, lorsqu'on n'a pas, par exemple, l'entière disposition de ses deux mains, qu'on a besoin de copier un passage de ce livre, ou d'en conférer des sections avec des chapitres d'autres volumes.

C'est au point qu'un écrivain du XVIII^e siècle, le polygraphe Sébastien Mercier, avait pris l'habitude de *casser le dos* de tous les livres reliés qu'il achetait: il préférait des volumes décousus et disloqués à des volumes «qui ne veulent pas rester ouverts». Il avait d'ailleurs la haine des «artistes relieurs», et voici ce qu'il écrivait à leur sujet:

«Les livres sont des amis qu'il faut pouvoir traiter familièrement. J'aime fort la lecture, et je trouve que la reliure, du moins la reliure trop recherchée, est sa plus grande ennemie. S'il y a une profession inutile, c'est assurément celle des grands artistes relieurs. Elle ajoute à la cherté des livres, et nuit à leur usage. Avec ce que coûtent les belles reliures, on aurait une autre bibliothèque. Mais on achète des livres comme des biscuits de Sèvres ou des magots de Chine. Cependant, les livres sont faits, me semble-t-il, pour être lus, relus, maniés et remaniés. Un Horace tout neuf n'appartient qu'à un sot. On pourrait, selon moi, dire des livres ce qu'on dit des olives: les *pochetées* sont les meilleures^[244].»

L'extrême et bruyante aversion que Sébastien Mercier manifestait pour le livre relié finit même par lui attirer ce féroce quatrain:

*Mercier, en déclamant contre la reliure,
Pour sa peau craindrait-il un jour?
Que le brave homme se rassure:
Sa peau n'est bonne qu'au tambour*^[245].

Le savant Gabriel Naudé, qui vivait à une époque où le livre broché n'existait pour ainsi dire pas, combat, en plusieurs endroits de son très instructif *Advis pour dresser une bibliothèque*, l'abus de la reliure, et peu s'en faut qu'il ne la condamne tout à fait, lui aussi.

«... Le quatriesme (précepte) est de retrancher la despense superflue que beaucoup prodiguent mal à propos à la reliure et à l'ornement de leurs volumes, pour l'employer à l'achat de ceux qui manquent, afin de n'estre point sujets à la censure de Sénèque, qui se moque plaisamment de ceux-là, *quibus voluminum suorum frontes maxime placent titulique*; et ce, d'autant plus volontiers que la reliure n'est rien qu'un accident et manière de paroistre, sans laquelle, au moins si belle et somptueuse, les livres ne laissent pas d'estre utiles, commodés et recherchez, n'estant jamais arrivé qu'à des ignorans de faire cas d'un livre à cause de sa couverture, parce qu'il n'est pas des volumes comme des hommes, qui ne sont connus et respectez que par leur robe et vestement^[246].»

Et ailleurs:

«Je dis, premièrement, qu'il n'est point besoin pour ce qui est des livres de faire une despense extraordinaire à leur reliure, estant plus à propos de réserver l'argent qu'on y despenseroit pour les avoir tous du volume plus grand et de la meilleure édition qui se pourra trouver^[247]...»

D'une façon générale, on ne lit commodément et bien que les livres brochés. Le chroniqueur Edmond Texier, si goûté des lecteurs du *Siècle* sous le second empire, nous conte, à ce sujet, une bien typique anecdote.

«Un millionnaire de fraîche date se présente chez un libraire: «Il me faut des livres, lui dit-il, pour meubler ma bibliothèque en chêne sculpté... Pour le choix, je m'en rapporte à vous; vous ferez relier le tout très convenablement.» Là-dessus il sort; mais revenant sur ses pas: «Ah! j'oubliais de vous dire... Vous mettrez dans le ballot quelques romans amusants; mais il ne faut pas faire relier ceux-là, parce que je veux les lire^[248].»

C'est bien cela, et l'on ne peut que sourire de la naïveté du brave Lesné, qui, dans les notes de son poème sur *la Reliure*, peste, gronde et fulmine de si bon cœur contre les amateurs qui «ne veulent pas prendre la peine de tenir leur livre en lisant», à qui il faut «des livres qui se tiennent ouverts sur la table^[249]» tout seuls. Quelle exigence! Conçoit-on pareille prétention!

Il est vrai qu'un fervent érudit dont l'opinion est à considérer, Charles Asselineau, a déclaré qu'«un livre qui n'est pas relié n'est pas un livre^[250]»; mais, en émettant cette sentence, il se plaçait à un tout autre point de vue que le nôtre, au point de vue du mérite et du succès d'une œuvre: il entendait par là que «la reliure est devenue pour les auteurs ce qu'était autrefois l'impression, une épreuve décisive^[251],» que la reliure est aujourd'hui la sanction de la renommée, le criterium de la valeur d'un livre et de la célébrité d'un écrivain.

*

* *

Sans tomber dans les partis pris et les exagérations de Sébastien Mercier, nous estimons que le meilleur système à appliquer, pour une bibliothèque particulière, dont les livres ne sont pas destinés à circuler en de nombreuses mains et à se fatiguer, c'est l'emploi de la reliure, ou, plus exactement, de la demi-reliure, pour les volumes de format supérieur à l'in-8, et du cartonnage bradel pour les in-8 et leurs inférieurs.

Si l'on juge le cartonnage bradel trop faible et trop inconsistant pour les volumes in-8,—ce qui peut advenir, surtout si ces volumes sont de forte épaisseur,—on classera les in-8 parmi les volumes à relier; quant aux in-12, in-16, in-18, etc., le bradel offre à leur endroit de multiples avantages: économie, souplesse, légèreté, etc. Exception faite, je le répète, pour les ouvrages destinés à être fréquemment maniés: dans ce cas, la reliure s'impose.

Comme on le voit, nous nous efforçons de concilier ces deux choses: solidité et commodité; nous cherchons toujours à nous rapprocher le plus possible du desideratum exposé tout à l'heure, à prendre à la reliure ce qu'elle a de bon, c'est-à-dire sa couture, tout en conservant au livre la légèreté et la flexibilité, la *complaisance* de la brochure, qui permet si bien au livre de rester ouvert, et c'est par le cartonnage bradel que nous avons le plus de chance d'atteindre notre double but.

*
* *

Examinons maintenant ce qu'il faut entendre par ces mots de *reliure* et *demi-reliure*, *bradel*, *cartonnage*, etc., et tout d'abord définissons les termes que nous aurons à employer dans nos explications, c'est-à-dire les termes les plus usuels du vocabulaire technique de la reliure.

On nomme *plats* les deux surfaces planes du carton servant de couverture au livre. Le plat de dessus porte les noms de *plat supérieur*, *plat recto* ou *premier plat*; le plat de dessous, ceux de *plat inférieur*, *plat verso* ou *deuxième plat*. Chaque plat ayant deux faces, l'une en dehors du livre, l'autre en dedans, la première de ces faces est le *plat extérieur*, la seconde le *plat intérieur*.

Jadis, au lieu d'être en carton, les plats étaient en bois plus ou moins épais, recouvert de peau ou d'étoffe, avec plaques et clous d'or, d'argent ou de cuivre, pierres précieuses, etc. Le bois avait l'inconvénient, non seulement d'accroître de beaucoup le poids du volume, mais encore de servir de réceptacle aux vers, en sorte que «le livre portait dans sa couverture même les germes de sa destruction^[252]».

Le *dos* est la partie arrondie du livre où se trouve la couture et où s'inscrivent aujourd'hui le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, inscriptions qu'on mettait à l'origine sur le plat supérieur. La reliure est dite *à dos plein* quand les cahiers qui composent le livre sont collés directement ou indirectement sur l'intérieur de ce dos, de manière à former corps avec lui. Quand le dos des cahiers n'adhère pas à la peau du dos de la couverture et s'en sépare lorsqu'on ouvre le volume, en sorte qu'un vide se forme entre ces deux dos, la reliure est dite *à dos brisé*. Certains bibliographes prétendent que ce dernier mode de reliure, qui est aujourd'hui le plus fréquent,—on ne relie guère maintenant à dos plein,—permet au volume de s'ouvrir plus facilement et de ne pas se refermer de lui-même^[253]. «C'est une erreur», répliquent très nettement et avec raison MM. Sébastien Lenormand et Maigne, ainsi que le docteur Graesel^[254], et l'on fabrique des reliures à dos plein qui s'ouvrent tout aussi bien—ou tout aussi mal—que les reliures à dos brisé. C'est: 1^o le peu d'épaisseur de la peau ou garniture du dos; 2^o la largeur du format^[255]; 3^o la minceur du papier; 4^o et enfin la couture faite sur nerfs ou rubans et non à la grecque (nous verrons dans un moment ce que signifient ces locutions), qui, seuls, peuvent faciliter

l'ouverture d'un livre et lui permettre de demeurer de lui-même et à toutes pages complètement ouvert.

On appelle *tranches* «les trois surfaces du livre par où il a été rogné^[256]». La tranche horizontale supérieure porte le nom de *tête*; la tranche horizontale inférieure, celui de *queue*; la tranche verticale (qui affecte toujours la forme concave, tandis que le dos, auquel elle est opposée, est convexe), celui de *gouttière*. Les tranches, surtout celle de queue et celle de la gouttière, peuvent n'être qu'*ébarbées*: on *ébarbe* un livre en enlevant légèrement, avec des ciseaux, l'excédent de chaque feuillet, «ce qui dépasse trop». Il est important, comme nous le constaterons, de laisser aux marges le plus d'ampleur possible, voire toute leur intégralité. Les tranches, surtout celle de tête, peuvent être dorées, peintes en une seule couleur, brunies par le frottement d'une agate, marbrées ou *jaspées*, c'est-à-dire recouvertes, à l'aide d'une brosse, qu'on passe sur un grillage ou tamis placé au-dessus et à proximité d'elles, d'une multitude de menus points de couleur, qui rendent ces tranches tachetées comme le jaspé. Lorsque la tranche, particulièrement la tranche dorée, est, ainsi qu'on le pratiquait fréquemment autrefois, ornée de dessins de fantaisie, feuillages, etc., effectués avec de petits fers qu'on appuie sur la dorure, on dit que le livre est *antiqué sur tranches*.

Endosser un livre, c'est donner au dos du livre cette forme arrondie, convexe, qui entraîne pour la gouttière la forme creuse ou concave.

Dès que la peau est adaptée et collée sur le dos et les plats, on met le livre entre des ais ou planchettes de bois, appelées *membrures*, que l'on maintient fortement serrées au moyen de ficelles ou *fouets*, afin de l'empêcher de gondoler: cette opération, ce serrage, qui s'effectue aujourd'hui à la presse, se désigne sous le nom de *fouettage*: *fouetter* un volume.

«Pour protéger le livre, il est nécessaire que le carton déborde la tranche. Cet excédent constitue les *chasses du livre*. Je vous ferai observer en passant, écrit Charles Blanc^[257], combien sont justes les expressions du relieur: la tranche de devant s'appelle *gouttière*, parce qu'elle est, en effet, comme une gouttière, creusée en cannelure. Les chasses du livre sont bien nommées, parce qu'avant de rogner le livre, on a dû donner la chasse, c'est-à-dire du jeu, au carton... Vous remarquerez que le dos forme une petite saillie en se retournant sur chaque côté du plat: ces saillies sont les *mors* du

livre. Elles sont nécessaires pour loger les cartons, qui ont été tout exprès coupés légèrement en biseau du côté de la saillie dont je parle; comme c'est le long de cette saillie que le carton est attaché à la couverture du dos par une bande de veau ou de maroquin sur laquelle il se meut, les mors s'appellent très souvent *charnières*... Enfin, aux deux extrémités du dos, vous voyez un petit rouleau couvert de fil de couleurs alternées: cet ornement, qui est la *tranche-file*, répond à un but d'utilité, car il sert à bien assujettir les cahiers et à donner plus de consistance à la couverture, lorsque le livre, serré dans les rayons de la bibliothèque, en sera tiré avec effort.»

Malgré ces bonnes raisons, nombre de relieurs d'à présent ne tranchevolent plus leurs livres, si ce n'est pour les reliures de luxe: les tranchevilles, toutes différentes de ce qu'elles étaient jadis, ne sont d'ailleurs plus aujourd'hui que de menus et insignifiants ornements, préparés d'avance, qu'on colle pour la forme en tête et en queue des livres. On donne particulièrement le nom de *comètes* à ces tranchevilles artificielles lorsqu'elles sont en coton, au lieu d'être en soie. C'est sous la trancheville de tête que s'adaptent les minces rubans de soie ou de coton appelés *signets* et destinés à servir de *marques* au livre. Jadis ces rubans, lorsqu'ils étaient nombreux, étaient adaptés à une tige ou tringlette de métal nommée *pipe*.

On appelle *coiffe* le rebord ou repli que forme l'extrémité de la peau du dos des livres, en tête et en queue.

Les *gardes* sont des feuilles de papier placées au commencement et à la fin des livres pour en garantir, en *garder* les premiers et les derniers feuillets. Elles se composent de feuilles de papier blanc, souvent aussi de feuilles de papier de couleur, désignées, d'après leurs teintes et leurs dessins, sous les noms de *peigne*, *escargot*, *queue de paon*, etc. Un de ces feuillets de garde est appliqué et collé sur chaque plat intérieur du livre.

Les livres reliés sont cousus avec du fil de lin, sur des ficelles, appelées *nerfs* ou *nervures*, qui font, ou plutôt sont supposées faire saillie sur le dos des volumes. Ces ficelles, en effet, n'émergent plus, grâce au *grecquage*: opération très usitée, qui consiste à tracer, au moyen d'une scie à main dite *grecque*, sur le dos des cahiers d'un livre assemblés et serrés dans un étau, de petites rainures ou encoches nommées *grecques*, elles aussi, destinées à loger les ficelles autour desquelles le livre sera cousu. Les saillies, appelées également *nerfs* ou *nervures*, qu'on remarque sur le dos des volumes reliés, ces minces saillies transversales qui semblent correspondre aux ficelles,

sont donc le plus souvent simulées. Les espaces compris entre elles et où l'on inscrit, où l'on *pousse* le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et le chiffre de tomaison, sont les *entre-nerfs* ou *compartiments*.

Hâtons-nous de dire que, depuis quelques années, depuis l'invention des *machines à coudre les livres*, le mauvais et déplorable procédé du grecquage, qui permettait aux ouvriers, d'accord avec leurs patrons, de ne pas coudre chaque cahier dans toute sa longueur, de répartir sur deux ou trois cahiers, en sautant tantôt le milieu, tantôt les extrémités, la couture de la longueur ou hauteur totale du livre,—ce qu'on appelle *coudre à l'échelle*,—n'a plus de raison d'être. Aujourd'hui, avec ces nouvelles machines, comme nous le verrons plus loin en traitant de la couture, la besogne se fait à la fois plus rapidement, incomparablement mieux et à bien meilleur compte.

*
* *

Il y a deux catégories principales de reliures: la *reliure pleine*, la *demi-reliure*.

Un livre est en *reliure pleine* lorsqu'il est tout entier recouvert de la même peau: veau, truie, basane, chagrin, maroquin, etc.

La *basane* est de la peau de mouton simplement tannée. Souple, légère, poreuse et spongieuse, la basane se ressent facilement de l'influence de la chaleur ou de l'humidité. Par suite de son bon marché, elle s'emploie pour les reliures communes et peu coûteuses.

Le *chagrin* provient de la chèvre, quelquefois du chameau ou du cheval^[258]. Il offre beaucoup de solidité et de résistance et convient aux livres de fatigue. On fabrique des chagrins inférieurs avec de la peau de mouton.

Le *maroquin* est de la peau de chèvre tannée avec du sumac, et dont le grain est très apparent. Le maroquin le plus apprécié est celui du Levant, précisément parce que le grain de la peau y est plus saillant. Le véritable maroquin, utilisé pour les reliures de luxe, coûte cher: environ 180 francs les 12 peaux de 1 mètre à 1 m. 50, tandis que la même quantité de chagrin se paye 80 francs; aussi s'ingénie-t-on à falsifier le maroquin de maintes façons, à en fabriquer avec des peaux de veau, de mouton, etc.^[259]

Le *cuir de Russie*, qu'on emploie aussi pour les belles reliures, est remarquable par son odeur particulière, due à la *bétuline*, principe actif de l'écorce de bouleau, dans une décoction de laquelle on a laissé tremper ce cuir pendant une vingtaine de jours. Grâce à cette odeur, le cuir de Russie est, assure-t-on, à l'abri de la moisissure et des attaques des insectes^[260].

Le *parchemin* provient de la peau non tannée—simplement macérée dans de la chaux, puis écharnée, raclée ou *raturée*, et enfin adoucie à la pierre ponce^[261]—de divers animaux: agneaux, moutons, chèvres, veaux. Dans ce dernier cas, il portait jadis spécialement le nom de *vélin*^[262]. Comme nous l'avons vu en parlant des papiers^[263], on imite le parchemin avec du papier sans colle trempé quelques instants dans une solution d'acide sulfurique.

On couvre aussi les livres avec du velours, de la soie, de la toile, etc. A propos des reliures en toile, nous remarquerons que la toile noire, dite *toile à tablier*, fréquemment employée, notamment pour couvrir les livres de certaines bibliothèques publiques (bibliothèques municipales, régimentaires, etc.), ne produit pas d'ordinaire l'économie qu'on en attend et donne des résultats peu satisfaisants. Sans fatigue exagérée et au bout d'un laps de temps parfois très court, cette toile se fend, particulièrement le long de la charnière des plats: ce défaut provient de la couleur noire, en général de mauvaise qualité, qui ronge et brûle la toile.

Les *reliures d'art*, qui se font toujours en *reliures pleines*, sont celles où le dos et les plats extérieurs sont revêtus d'ornements, filets, fleurons, armoiries, etc., appliqués avec des fers à dorer: d'où le nom de *fers* donné à ces empreintes. Quand cette impression est faite sans dorure, avec des fers simplement chauffés, on dit que le livre est *gaufré* ou *estampé*. Souvent aussi les plats intérieurs sont ornés de dessins poussés sur or ou à froid (on devrait plutôt dire: à chaud^[264]) sur le pourtour des gardes: la grande finesse, le genre et l'aspect de ces dessins leur ont valu le nom de *dentelles*.

Les *reliures d'art* et *de luxe* sont en dehors de notre cadre. Nous nous bornerons à rappeler que le vrai berceau de la reliure a été l'Italie, Venise principalement^[265]; que, dans la reliure d'art et de luxe, la France occupe, depuis plusieurs siècles, le premier rang^[266]; et à citer les noms de Jean Grolier^[267], des Ève, de Le Gascon, des Padeloup, des de Rome^[268], de Thouvenin, du Seuil, Bauzonnet, Trautz-Bauzonnet, Capé, Chambolle, Cuzin, Léon Gruel, etc., parmi les plus illustres relieurs^[269].

C'est surtout en fait de reliures que l'imagination et le caprice des bibliophiles se sont donné carrière.

Il n'est guère d'animal dont la peau n'ait servi à habiller plus ou moins de volumes, et l'on a vu des reliures en peau de panthère, de tigre, de crocodile, de serpent, de sole, de morue^[270], de phoque, d'ours blanc, de cheval, de chat, de loup, de renard, de taupe, etc., etc.^[271]

Qui n'a entendu parler des reliures en peau humaine? Il existe de nombreux spécimens de ces reliures, et la peau humaine fournit, paraît-il, un excellent cuir, «un cuir très solide, épais et grené^[272]». Parmi les livres ainsi recouverts avec le derme humain, nous mentionnerons:

En Angleterre, un traité d'anatomie, que le docteur Antoine Askew, mort en 1773, fit revêtir de peau humaine, afin sans doute que l'extérieur de l'ouvrage fût en rapport avec l'intérieur^[273]; et deux volumes dont les couvertures proviennent de la peau d'une sorcière du Yorkshire, Mary Ratman, exécutée pour assassinat dans les premières années du XIX^e siècle^[274].

Un des numéros du *Catalogue de la bibliothèque de M. L. Veydt*, ancien ministre des finances de Belgique (Bruxelles, Olivier, 1879, N^o 2414), est ainsi conçu: «*Opuscules philosophiques et littéraires*, par MM. Suard et Bourlet de Vauxcelles (Paris, Chevet, in-8). Exemplaire relié en peau humaine, comme l'affirme une note collée contre la garde de ce livre. Cette note porte les mentions de la provenance, du prix de la reliure et du nom du relieur.—Vingt francs, Deromme, 1796.—Provenant de la bibliothèque de M. de Musset. Acheté le 15 septembre 1832.» La *Chronique médicale* croit qu'il s'agit ici du père du poète Alfred de Musset^[275].

La Bibliothèque royale de Dresde «conserverait» un calendrier mexicain écrit sur peau humaine^[276].

En Amérique, un des plus riches négociants de Cincinnati, M. William G..., possède deux livres reliés en peau de femme: l'un est le *Voyage sentimental* de Sterne, habillé d'une peau de négresse; l'autre, de Sterne également, *Tristram Shandy*, est revêtu du derme d'une jeune Chinoise^[277].

En France: «Il existait autrefois à la Bibliothèque impériale (fonds Sorbonne, n^o 1297) une Bible du XIII^e siècle, que l'abbé Rive affirmait être entièrement (reliée) en peau de femme.» Un ancien bibliothécaire de la Sorbonne, le digne Gayet de Sansale, «a contesté le fait, mais il l'admettait

pour deux autres ouvrages: une Bible du XIII^e siècle également (fonds Sorbonne, 1357), et un texte des *Décrétales* (fonds Sorbonne, 1625)^[278]».

L'éditeur Isidore Liseux disait avoir vu un exemplaire de *Justine*, du marquis de Sade, relié en peau de femme^[279].

Un catalogue de livres d'occasion, distribué il y a quelques années, porte cette indication: «Reliure en peau humaine.—Sue (Eugène), *les Mystères de Paris*. Paris, 1854, 2 tomes rel. en 1 vol. pet. in-4, *pleine peau humaine*, larges dent. sur les plats, dent. intérieure: 200 francs. Fort belle reliure exécutée avec un morceau de peau humaine. Une plaque à l'intérieur, sur la garde de la reliure, ainsi conçue: «Cette reliure provient de la peau d'une femme et a été travaillée par M. Albéric Bouteille, 1874, qui atteste que cette reliure est bien en peau humaine^[280].»

La *Revue encyclopédique*, à qui j'emprunte la plupart de ces détails, raconte encore le curieux fait suivant:

«M. Camille Flammarion ayant reçu d'une comtesse, dont, par un beau soir étoilé, il avait admiré les épaules, et qui mourut peu après, l'étrange présent de la peau de ces mêmes admirables épaules, chargea un tanneur de la travailler avec soin. Elle était «d'un grain superbe, inaltérable»: l'astronome en fit relire un exemplaire de *Terre et Ciel*. Les tranches du livre sont de couleur rouge, parsemées d'étoiles d'or, et sur les plats sont gravés en lettres d'or ces mots: *Souvenir d'une morte*^[281].»

Mais la plus étrange reliure qui ait jamais été faite dans ce genre macabre, c'est sûrement celle qu'imagina en 1813 un avocat de Valenciennes: faire relire une œuvre d'un écrivain avec la propre peau de cet écrivain, certes, la chose n'est point banale, et c'est ce que ledit avocat, nommé Edmond Leroy, put réaliser. Ayant assisté à l'embaumement de Delille, le célèbre traducteur des *Géorgiques*, il obtint du praticien chargé de l'opération «deux fragments de l'épiderme» du poète, et ces deux fragments lui servirent à faire relire un exemplaire des *Géorgiques*, traduction de Delille, qui se trouve actuellement, paraît-il, à la bibliothèque municipale de Valenciennes^[282].

*

* *

D'autres bibliophiles, nullement funèbres comme les précédents, tout à fait, au contraire, plaisants et facétieux, cherchent à mettre l'enveloppe du

livre en harmonie avec son contenu, et jouent sur le titre de l'ouvrage. Tel, par exemple, cet amateur d'outre-Manche qui avait fait relier en peau de cerf un *Traité sur la chasse*; et cet autre qui, parce que le mot anglais *fox* signifie renard, s'avisa de faire couvrir de peau de renard l'*Histoire de Jacques II* par Fox^[283]; et cet autre, encore, qui crut devoir faire revêtir de maroquin noir une *Histoire de la Forêt Noire*^[284]. Un relieur anglais—ce sont décidément les fils d'Albion qui paraissent tenir le plus à ces singularités—a exhibé naguère une *Histoire de Napoléon* à reliure tricolore, c'est-à-dire dont les plats étaient, comme le drapeau français, également divisés en trois couleurs: bleu, blanc, rouge^[285].

Et cet exemplaire des *Châtiments* de Victor Hugo, de la bibliothèque de Philippe Burty, «où s'étale une immense abeille d'or enlevée au trône impérial des Tuileries^[286]»? Et cette *Histoire de la Révolution* de Thiers, dont la couverture imite «un manteau princier bleu brodé d'or», et dont le plat supérieur porte, encadrées en son milieu, «les lunettes authentiques de l'auteur, privées de leurs verres, et escortées de quatre boutons de sa redingote préférée»? «L'effet en est insensé», ajoute M. Blanchon^[287]. Nous le croyons sans peine.

Que dire encore des *reliures à musique*? Car «il y a des reliures à musique, de même qu'il y a des tableaux-pendules! Vous ouvrez un album dont la couverture contient dans un épais biseau une boîte à musique: à l'instant même, le cylindre s'échappe, les lames du peigne métallique reçoivent le frottement voulu, et vous entendez une valse ou une cavatine dont les sons paraissent sortir de la muraille. Aux quatre angles du plat extérieur se trouvent des clous qui semblent placés là pour protéger la couverture par leur saillie, et qui en réalité dissimulent l'entrée des clefs par où se remonte l'appareil quand le cylindre est à bout de course^[288].»

*

* *

Certains amateurs adoptent une seule couleur pour tous leurs livres sans distinction: c'est ainsi que les filles de Louis XV avaient fait choix, pour leurs reliures: Mme Adélaïde, du maroquin rouge; Mme Sophie, du maroquin citron; et Mme Victoire, du maroquin vert ou olive^[289].

Ce système de reliure uniforme «est un bon et beau système, remarque Jules Richard^[290]; mais, s'ils sont logiques (les amateurs), ils doivent faire

casser les volumes anciens qu'ils achètent reliés, afin de les réhabiller (*sic*) après à leur mode particulière. Quant à moi, si j'admire ces enfilades majestueuses de livres semblables, je suis loin de dédaigner la bibliothèque variée de couleurs, d'époques et de modes. C'est plus gai;—d'ailleurs j'aime beaucoup le livre vêtu selon le goût de son temps, même quand ce goût est devenu quelque peu ridicule. Je ne dis pas cela, bien entendu, pour les fleurons et les compartiments du XVI^e siècle, ni pour les petits fers du XVII^e, ni pour les exquises dentelles du XVIII^e. Mais le triangle révolutionnaire ne me déplaira pas plus sur le dos d'un Marat que la lyre timbrée sur le dos de Lamartine. Rien ne m'égaie comme les trèfles prétendus gothiques des troubadours de 1820. Je suis enfin de ceux qui trouvent bon air au *Mémorial de Sainte-Hélène* illustré par Charlet, aux histoires de Napoléon illustrées par Raffet et H. Vernet, dans ces reliures de 1840, à dos plats et à emblèmes bonapartistes dorés largement.»

D'autres amateurs veulent une couleur différente pour chaque genre. A ce propos, voici les sagaces considérations émises par Ambroise-Firmin Didot dans son rapport sur la reliure:

«Comme principe général, le choix des couleurs plus ou moins sombres, plus ou moins claires (pour les reliures), devrait toujours être approprié à la nature des sujets traités dans les livres. Pourquoi ne réserverait-on pas le rouge pour la guerre et le bleu pour la marine, ainsi que le faisait l'antiquité pour les poèmes d'Homère, dont les rhapsodes vêtus en pourpre chantaient l'*Illiade*, et ceux vêtus en bleu chantaient l'*Odyssée*? Je me rappelle avoir vu dans la belle bibliothèque de mon père un magnifique exemplaire de l'Homère de Barnès, dont le volume de l'*Illiade* était relié en maroquin rouge, tandis que l'*Odyssée* l'était en maroquin bleu. On pourrait aussi consacrer le violet aux œuvres des grands dignitaires de l'Église, le noir à celles des philosophes, le rose aux poésies légères, etc., etc. Ce système offrirait, dans une vaste bibliothèque, l'avantage d'aider les recherches en frappant les yeux tout d'abord. On pourrait aussi désirer que certains ornements indiquassent sur le dos si tel ouvrage sur l'Égypte, par exemple, concerne l'époque pharaonique, arabe, française ou turque; qu'il en fût de même pour la Grèce antique, la Grèce byzantine ou la Grèce moderne, la Rome des Césars ou celle des papes^[291].»

On ne lira pas non plus sans profit les très judicieuses réflexions suivantes de Charles Blanc, extraites de sa *Grammaire des arts*

décoratifs^[292]:

«Plus le livre est sérieux, plus il est séant de lui faire un vêtement simple en sa dignité. Les coquetteries de la dorure, les entrelacs, les mosaïques, les tranches gaufrées ou ciselées ne conviennent pas, ce me semble, à un Montaigne, à un Pascal, à un Bossuet. Les philosophes, les moralistes, les docteurs en théologie ou en droit seraient surpris de voir leurs œuvres habillées de tons voyants, enjolivées de dentelles, ornées de fleurs à la Grolier... Quelle étrange anomalie que de prodiguer les parures mondaines sur la couverture d'une *Imitation de Jésus-Christ*, comme pour faire jurer la somptuosité extérieure du livre avec l'humilité chrétienne du moine qui l'écrivit, et avec la simplicité évangélique de ses pensées!»

Il est bon de se méfier, pour les reliures, des couleurs claires: vert-pomme, mauve, bleu tendre, etc., que la lumière altère très rapidement^[293].

Ne pas oublier non plus qu'il en est des gros volumes comme des grosses femmes: les couleurs claires ne les *avantagent* pas: un dictionnaire de Larousse ou de Littré habillé de jaune-paille ou de rose-chair aurait un aspect étrange et grotesque; tandis que ces couleurs siéent à merveille aux sylphides et aux plaquettes.

Parmi les reliures d'art, on remarque les reliures dites, par allusion aux solitaires de Port-Royal, *jansénistes* ou *à la janséniste*: elles ont pour caractères distinctifs la sobriété et la sévérité, et sont faites d'un maroquin mat, «rappelant les teintes sombres de la bure», encadré tout au plus par «un simple filet, mat» également^[294];—les reliures *à la fanfare*, composées de rinceaux de feuillages et de compartiments dorés: ce nom de «fanfare» leur vient d'un livre imprimé à Chambéry en 1613 et intitulé *les Fanfares et Courvées...*, que le relieur Thouvenin, contemporain de la Restauration, habilla, «dans le goût des Ève», d'un maroquin ainsi richement orné^[295];—les reliures *à l'oiseau*, «où Derome imprimait sur le dos, entre les nervures, son joli fer de *l'oiseau* aux ailes déployées^[296]»;—à *l'S barré*^[297];—etc.

Encore un sage conseil, et nous quitterons la reliure d'art, les reliures *pleines*, pour passer aux *demi-reliures* et aux *cartonnages*:

«La reliure est un écrin; que l'écrin soit digne du joyau, mais qu'il reste un écrin protecteur et dont le prix ne fasse point oublier l'objet qu'il renferme; n'enchâsez pas une perle dans une monture de plomb, mais n'allez pas, de grâce, confier un caillou à l'or et au burin du ciseleur^[298].»

*
* *

Un livre est en *demi-reliure* lorsque le dos seul est revêtu de peau, et que les plats sont garnis de papier ou de toile. Lorsque les coins sont aussi garnis de peau, que la tête est dorée et les autres tranches ébarbées, cette demi-reliure prend le nom de *demi-reliure amateur*.

Les cartonnages et les emboîtages sont des reliures légères, à dos de toile, de carton ou de papier. Malgré leur ressemblance apparente, il y a^[299] entre ces deux procédés d'habillage des livres une différence essentielle: dans les cartonnages, la couverture est fixée au volume selon la méthode ordinaire, c'est-à-dire par les ficelles qui ont servi à le coudre et qui, après avoir traversé le carton des plats de dehors en dedans, viennent s'appliquer sur les plats intérieurs, et y sont collées *épointées*, en d'autres termes, les pointes ou extrémités effilochées et étalées pour offrir plus de surface, mieux s'imbiber de colle, et mieux adhérer par suite au carton sous la feuille de garde;—dans les emboîtages, les ficelles ne traversent pas les plats et viennent simplement s'appliquer sur eux à l'intérieur, épointées comme précédemment, puis collées et dissimulées, comme tout à l'heure aussi, sous une feuille de garde blanche ou de couleur.

Le cartonnage dit *bradel* ou *à la Bradel* (nom d'un relieur français vivant au commencement du XIX^e siècle, qui mit à la mode ce procédé de reliure) est une véritable demi-reliure à dos brisé, où la peau est remplacée par la toile ou le papier^[300]. Deux des tranches, gouttière et queue, sont souvent intactes ou légèrement ébarbées, et la tête est jaspée. Économique, commode et excellent pour une bibliothèque particulière, ainsi que nous l'avons dit plus haut, mais trop peu résistant pour une bibliothèque publique, «le cartonnage *à la Bradel* est très élégant et présente, en outre, cet avantage, que l'on peut, comme dans l'emboîtement, ouvrir complètement le volume, et à plat, ce qui ne peut se faire avec les livres reliés^[301]».

Déjà en 1820 l'auteur du poème *la Reliure* proclamait les avantages des «cartonnages bien faits^[302]», des *bons bradels*; et, à peu près vers le même temps, le déluré chansonnier Debraux, qui s'y entendait, disait que, tout comme Malherbe,

... *Bradel vint, et chaque livre en France*
Eut des habits moins pesants et meilleurs:

Bradel unit la force à l'élégance^[303]...

Le cartonnage bradel est fréquemment employé comme moyen de conservation temporaire et vêtement provisoire des livres: aussi l'ingénieux bibliophile Octave Uzanne l'a-t-il très justement baptisé de ce nom, qui a fait fortune, «la robe de chambre du livre^[304]».

On peut rattacher au cartonnage bradel la reliure dite *anglaise*. Elle se compose d'un cartonnage plus souple encore que le bradel, et dont les plats et le dos sont recouverts d'une peau fine ou de toile, et les trois tranches d'ordinaire en couleur.

*
* *

La partie capitale, essentielle, de la reliure, est la couture; aussi allons-nous étudier de plus près cette importante opération.

Dans un livre broché, le fil passe simplement, dans chaque cahier et d'un cahier à un autre, par deux trous plus ou moins distants, et, une fois tous les cahiers ainsi réunis, on adapte, au moyen d'une couche de colle, une couverture de papier au dos de ces cahiers, c'est-à-dire au dos du livre.

Dans la reliure, on commence par battre au marteau ou laminer entre deux cylindres les cahiers, afin d'en rendre les pages parfaitement planes; cette opération a aussi pour résultat de donner plus de souplesse au papier et d'amincir le volume^[305]. La couture s'effectue devant un petit appareil spécial appelé *cousoir*, ressemblant quelque peu à un métier à tapisserie, et les fils ne sont plus seulement passés dans les cahiers, mais aussi—et c'est là ce qui différencie essentiellement la couture de la reliure de celle de la brochure—autour de ficelles ou *nerfs*, en nombre variable, ordinairement de trois à cinq, sur lesquelles viennent s'appuyer ou s'embrocher dans des entailles, comme nous l'avons expliqué en parlant du *grecquage*^[306], les dos des cahiers.

Il va de soi que ces entailles ou *grecques*, faites à la scie, doivent être aussi peu profondes que possible: on ne doit grecquer que très peu, dans l'intérêt même du livre, pour que ses marges de fond ne soient pas endommagées, ne soient pas trop réduites, que ce qu'on pourrait appeler la *charnière*^[307] du volume conserve son maximum d'amplitude. C'est l'instante recommandation de tous les bibliographes, et nombre d'entre eux

ajoutent qu'on devrait ne pas grecquer du tout^[308] et en revenir à l'ancien mode de couture, à la couture dite *sur nerfs*, la couture où les ficelles ou nerfs font saillie sur le dos des cahiers, et, par suite, saillie réelle et non simulée sur le dos du livre; où l'on ne triche pas, où chaque cahier est cousu non partiellement mais tout du long, et où le fil chaque fois entoure entièrement la ficelle: cette dernière façon de coudre s'appelle *à point arrière*, par opposition à la couture *à point devant* où le fil ne fait que s'appuyer contre la ficelle, l'entourer seulement sur la moitié de sa circonférence^[309]. La grosseur du fil,—qui est, comme nous l'avons dit^[310], du fil de lin,—augmente, bien entendu, avec le format et même souvent avec l'épaisseur du livre.

Ce qui a fait jusqu'à ces dernières années, jusqu'à l'invention des machines à coudre les livres, la vogue du grecquage, c'est l'économie de temps et d'argent qui en résultait. «Effectivement, écrivent MM. S. Lenormand et Maigne^[311], les trous pour passer l'aiguille sont tout faits, et si une ouvrière peut coudre [dans sa journée] 300 cahiers non grecqués en les alignant et en les cousant tout du long, elle peut en coudre 1500 en cousant deux ou trois cahiers, et en sautant un nerf à chaque passe, comme le font la plupart des femmes, malgré les recommandations qu'on leur adresse à cet égard^[312]. La grecque, ainsi manœuvrée, diminue donc la main-d'œuvre des quatre cinquièmes; elle dispense l'ouvrière d'une infinité de soins, et dissimule les défauts de l'endossure.»

Aujourd'hui, fort heureusement, la machine à coudre les livres, dont il existe déjà plusieurs systèmes, a mis fin à ces défauts de travail et à ces fraudes. La description de ces divers systèmes, forcément tous très compliqués, que ce soit le système de l'Allemand Brehmer ou de l'Américain Smyth, ou celui qui porte la marque suisse Martini^[313], excéderait les dimensions de notre ouvrage. Bornons-nous aux résultats. On calcule qu'une machine,—la machine Brehmer, par exemple, qui est, je crois, la plus employée,—coud 1500 cahiers à l'heure et fait à elle seule la besogne de huit ouvrières^[314], et non seulement cette besogne se fait huit fois plus vite, mais le travail est incomparablement supérieur à celui d'autrefois. Chaque cahier est percé exactement dans le pli, cousu ensuite d'un bout à l'autre, et cousu *de l'intérieur à l'extérieur*, ce qui régularise la tension de la couture et facilite l'encollage du dos. Autre avantage inappréciable: chaque aiguille (on en emploie trois pour les volumes in-18, quatre pour les grands in-8, etc.) est indépendante; en sorte que si, la reliure

terminée, un fil vient à se rompre, les autres n'en pâtissent pas et restent intacts, le livre ne se découd pas. Aujourd'hui, en un mot, il est plus économique de faire de la bonne couture que de la mauvaise, que du grecquage; seulement, il faut s'adresser aux maisons bien outillées, pourvues desdites machines, et non aux petits relieurs routiniers ou qui végètent.

Pour la couture des volumes de grands formats et de papier fort, comme les albums de musique, qu'on veut pouvoir ouvrir aisément et laisser ouverts à plat, on remplace les ficelles par des rubans de soie ou des lacets, ou encore par des bandes de parchemin.

Quant à la *couture métallique*, système qui nous vient d'Allemagne, et où les cahiers sont assemblés un à un au moyen de fils de métal (fils de fer étamés, zingués ou nickelés), puis réunis tous ensemble par le dos, qu'une couche de colle adapte ensuite à la couverture, c'est, on le devine sans qu'il soit besoin d'insister, un procédé «désastreux pour le livre^[315]». Ce mode de couture ne devrait servir que pour le brochage des plaquettes très minces et sans valeur, catalogues, prospectus, etc.

Depuis longtemps, sinon dès les débuts mêmes de la reliure, on a essayé d'éluder la couture, cette opération essentielle et fondamentale de l'habillement du livre, mais peu apparente, presque cachée, facile par suite à adultérer et à truquer, toute l'importance, tous les soins étant donnés à ce qui se voit le plus, à la couverture, à l'ornement du dos et des plats.

Un relieur du XVIII^e siècle, Delorme, «à l'imitation de quelques mauvais ouvriers anglais, rapporte Lesné^[316], rognait les livres par le dos, les passait en colle forte, et s'abstenait par là de les coudre. Son but était, je crois, de rendre le livre égal d'épaisseur sur tous les points...» Mais, si louable que fût cette intention, un tel procédé ne pouvait être que déplorable pour les volumes ainsi traités: voulait-on les relire à nouveau, il fallait commencer par rogner la marge du fond, qu'on avait enduite de colle; à la longue, les plus larges marges auraient fini par y passer, et c'était la destruction du livre.

D'autres relieurs, nos contemporains, ceux-là, ont trouvé mieux: ils ne se donnent même pas la peine de rogner le dos, de toucher à la tête ni à la tranche des cahiers; ils se contentent de les grecquer, de passer des ficelles dans les entailles du grecquage,—des ficelles autour desquelles ne s'appuie ni ne s'enroule aucun fil de couture, mais qui servent à faire croire que le

livre est cousu;—ils imprègnent de colle forte ces ficelles et les dos qu'elles traversent, y appliquent une couverture, une mirifique couverture, toute éblouissante d'or et de gaufrures,—et le tour est joué. *Cela tient*, et, comme beaucoup de gens n'ont des livres que pour la montre, les laissent dormir sur leurs rayons sans les feuilleter jamais et encore moins les couper, il y a chance pour que la fraude ne soit de sitôt découverte. Mais qu'il prenne fantaisie à l'un de ces singuliers amateurs d'introduire le coupe-papier dans un des volumes *reliés* par cet expéditif procédé, on voit d'ici ce qui se produit: *cela ne tient plus*; toutes les feuilles se détachent et tombent; il ne reste d'adhérent au dos que les premières et dernières pages de chaque cahier, celles qu'on a frottées de colle.

Il est cependant quelques cas où ce mode de reliure sans couture, dit *reliure arraphique* (du grec ἄρραφος, non cousu), peut s'employer et s'emploie sans inconvénient. C'est pour les journaux et les publications de grand format, à bon marché, tirées sur une seule feuille en in-plano ou en in-folio. On assemble ces feuilles, on grecque les dos et l'on y glisse des ficelles; on enduit dos et ficelles de colle forte, ou mieux d'une colle spéciale formée par une «dissolution de gomme élastique ou caoutchouc^[317]», et l'on applique la couverture. Mais, pour peu que ces feuilles aient une valeur artistique, si ce sont, par exemple, des cartes de géographie qu'on veuille réunir en atlas, il est indispensable de les *monter sur onglets*, c'est-à-dire de coller leur dos contre une bande de papier ou même de l'insérer dans une sorte de mince et longue charnière de toile adaptée au dos de la couverture. C'est cette bande ou charnière de papier ou de toile qui porte le nom d'*onglet*.

La colle forte a l'avantage de sécher très rapidement; mais elle a l'inconvénient de laisser des traces qui ne s'en vont pas aisément et de détériorer les volumes. C'est pour cela que les brocheurs ne devraient jamais employer de colle forte pour faire adhérer au dos des livres le papier de la couverture: ils devraient se contenter de colle d'amidon ou de colle de pâte. Celle-ci peut être facilement rendue imputrescible et antiseptique (avec de l'alun, du phénol, etc.), et ne mérite plus les anathèmes dont le brave Lesné l'a jadis accablée^[318]. Les bonnes maisons de reliure n'emploient plus d'ailleurs aujourd'hui, pour l'endossure des livres, que de la colle ainsi préparée, dite *colle hygiénique*.

Quant à la *colle à bouche*, dont les gens de bureau notamment se servent volontiers pour de minuscules collages, elle tache le papier qui boit, elle y laisse des empreintes jaunâtres et huileuses: on la remplace aujourd'hui avec avantage par de la colle d'amidon imputrescible et aromatisée, renfermée dans de petits flacons munis d'un pinceau.

*

* *

Il est indispensable d'attendre qu'un volume soit bien sec pour le donner au relieur, autrement l'encre, lorsque le volume est livré au battage ou passé au laminoir, se reporterait d'une page sur l'autre. On remarque que, «pour les papiers de Chine, le sec s'opère instantanément; pour les papiers ordinaires, en quelques mois; pour les vergés de Hollande ou autres, il faut souvent quatre ans et parfois davantage,» dit, mais non sans exagération sur ce dernier point, Jules Richard, dans son *Art de former une bibliothèque*^[319]. Actuellement, du reste, certaines grandes maisons d'édition (Hachette, Marne, etc.) possèdent des étuves où l'on fait rapidement sécher les feuilles.

Si, pour une cause quelconque, vous êtes obligé de faire relier un livre tout récemment paru, exigez de votre relieur, s'il n'a pas une de ces étuves à sa disposition, qu'il interfolie le volume de papier pelure ou serpente: ce mince papier, qu'il vous sera loisible d'enlever plus tard, préservera le texte de tout maculage.

Évitez de donner vos livres à relier durant certaines époques de l'année, aux époques où les relieurs sont d'ordinaire encombrés de travail. Le mois de janvier est généralement un mois peu propice pour préparer un *train*:—on nomme ainsi la quantité de volumes, vingt, cinquante, cent, etc., destinés à la reliure et envoyés en une fois chez le relieur. La plupart des revues et autres périodiques terminent leur année en décembre, et naturellement les abonnés s'empressent, dès que le volume est complet, de l'expédier au relieur. Les mois de juin et de juillet peuvent n'être pas très favorables non plus, à cause des distributions de prix et des cartonnages qu'elles nécessitent, etc.

Pour travailler proprement et convenablement, un relieur ne doit pas être talonné ni bousculé; il lui faut du temps, un laps de temps raisonnable, pour mener à bien son œuvre^[320].

S'il vous est loisible de faire relier ensemble deux tomes d'un même ouvrage, surtout si ces tomes sont de peu d'épaisseur^[321], ne réunissez jamais sous la même couverture deux ouvrages différents; c'est une économie mesquine et mal placée, et les *recueils factices*,—ainsi nomme-t-on les volumes formés de pièces ou opuscules de mêmes dimensions, mais sans lien typographique, c'est-à-dire ne faisant pas partie d'une même publication,—sont aussi incommodes pour le classement et les recherches que contraires au bon sens et à la logique.

S'il s'agit de brochures trop minces pour être reliées séparément, renfermez-les dans des boîtes ou cartons: on en fabrique de très pratiques et de très ingénieuses, de ces boîtes; elles ont l'aspect d'un véritable livre relié, et l'inscription du dos peut être collective et désigner le sujet traité par toutes les brochures encloses dans cette gaine: BIBLIOGRAPHIE, ESTHÉTIQUE, IMPRIMERIE, NUMISMATIQUE, etc.

Nombre de relieurs ont tendance à trop rogner les livres; et il paraîtrait que certains prétendus amateurs ne les retiennent pas sur cette pente fâcheuse, les y encouragent. Un relieur, dont je suis loin de garantir la parole, et que je soupçonne fort, au contraire, d'être doué de plus d'imagination que de sincérité, a raconté un jour à l'auteur de *l'Art d'aimer les livres*, M. Jules Le Petit, l'anecdote suivante. Ce relieur «ayant été autrefois appelé par M. Thiers pour prendre un certain nombre de volumes de divers formats, le grand historien le conduisit devant un rayon de sa bibliothèque, dont il lui fit mesurer l'écartement, en lui disant: «Arrangez-vous pour que tous les volumes soient rognés de façon à entrer dans ce rayon.—Mais, monsieur, les in-12 seuls pourront entrer ici, et pour les in-8 ce sera impossible.—Comment, impossible! s'écria l'homme d'État, je les ai mesurés, et, en les réduisant à la taille des in-12, cela ira fort bien; il suffit qu'on puisse lire le texte; les marges ne signifient rien^[322].»

Qu'il soit apocryphe, comme je le crois, ou authentique, comme c'est très peu probable, ne suivez pas cet exemple. Ménagez toujours et recommandez toujours à votre relieur de ménager le plus possible les marges de vos livres:

*Dans tout livre la marge est ce qui plaît aux yeux...
Un livre trop rogné jamais ne se répare^[323]...*

Les belles et grandes marges donnent au livre une notable et très légitime plus-value: elles permettent de le faire relire au besoin un plus grand nombre de fois, elles prolongent sa durée, en même temps qu'elles ajoutent à sa beauté artistique.

C'est non seulement par maladresse ou ignorance, mais souvent aussi par cupidité et laderie que certains relieurs rognent les livres tant qu'ils peuvent. Leur confrère Lesné, qui les connaissait bien, nous dévoile en ces termes leur trafic:

«Il y en a même (des relieurs) qui rognent beaucoup par un motif d'intérêt; c'est qu'en rendant un livre le plus petit possible, il y entre moins de carton, de peau pour le couvrir, moins d'or pour le dorer, et que d'ailleurs les rognures se vendant au cartonnier en échange de carton neuf, en en faisant beaucoup, elles diminuent d'autant le prix de celui qu'on emploie^[324].»

Et le même codificateur et barde de la Reliure ajoute ce très sage précepte, que tous nos praticiens modernes feraient bien de méditer et d'observer:

«Un relieur, en rognant un livre, ne doit jamais dire: «C'est un bouquin»; il doit toujours le traiter comme s'il était précieux; car tel livre qui ne l'est pas pour un amateur, l'est pour un autre; et d'ailleurs, en les considérant tous comme s'ils étaient précieux, on ne risque pas de se tromper^[325].»

Le mieux d'ailleurs pour vous, pour vos in-18 cartonnés à la Bradel, c'est de faire seulement rogner et jasper la tête de ces livres, et en ébarber la tranche gouttière et la queue^[326]. La tête a besoin d'être rognée, égalisée, afin que la poussière pénètre moins dans le livre; c'est pour le même motif qu'on la dore ou la colore, qu'on la brunit à l'agate ou qu'on la jasse.

Quant aux volumes de référence, dictionnaires, etc., destinés à être fréquemment consultés, et que vous avez revêtus d'une demi-reliure, il est bon d'en faire rogner légèrement non seulement la tête, mais les deux autres tranches, afin de pouvoir feuilleter plus aisément ces ouvrages. Souvent même, pour certains de ces volumes d'usage constant et de fatigue, on arrondit les angles des pages, ce qui empêche tant soit peu celles-ci de se replier et de se corner, et rend aussi le feuilletage plus facile.

Bien que nous n'ayons pas à nous occuper des publications de luxe, disons, en passant, un mot des *fausses marges*. Doit-on les conserver? Doit-on les supprimer à la reliure? On sait ce qu'on entend par fausses marges. Les livres tirés sur papier de choix, japon, hollandaise, chine, etc., offrent tous cette particularité, due aux nécessités du tirage, que les marges extérieures d'un certain nombre de feuillets dépassent, et souvent de trois ou quatre centimètres, les marges correspondantes des autres feuillets. Quelques amateurs, comme A. de la Fizelière, refusent de faire tomber à la reliure ces excédents de marge. «Une gravure rognée à la marge est déshonorée, il en est de même pour les livres, écrit ce bibliophile^[327]. Je veux la marge entière dans un exemplaire *exceptionnel*, qui ne me déplaît pas en restant broché. C'est le spécimen du format que donne tel ou tel papier employé pour le tirage.»

Ces fausses marges, qu'on a qualifiées de «monstrueuses inégalités^[328]», sont de véritables nids à poussière, et il nous semble, comme à l'auteur du *Livre du bibliophile*^[329], qu'on a grande raison de les rogner: «elles proviennent, non d'une intention artistique, mais d'une nécessité matérielle; ces différences dans la dimension des papiers, loin d'être un ornement, donnent au livre un aspect irrégulier qui ne saurait être agréable».

Religieusement conservées, ces fausses marges produiraient, en effet, d'étranges reliures, des reliures de formats carrés, inusités, tout à fait baroques et disparates. Il vaut donc mieux supprimer ces excédents de marge lorsqu'on fait relier le livre,—ou bien le garder broché, comme semble le conseiller A. de la Fizelière. Il est bon néanmoins, et c'est l'avis de tous les bibliophiles, de laisser, au commencement ou à la fin des livres, quelques feuillets préservés de la rognure^[330], qu'on replie régulièrement selon les dimensions de la tranche et qu'on rentre à l'intérieur du volume, comme des *témoins*—c'est le nom qu'on leur donne—des dimensions primitives et authentiques du papier^[331].

Faites toujours relier vos livres avec la couverture de la brochure, de façon que chaque volume, sous ses plats de papier, de toile ou de maroquin, conserve toute son intégrité. Ces couvertures sont d'ailleurs parfois très coquettement illustrées; la plupart contiennent au verso des annonces et indications qui peuvent servir: ne vous privez pas de ces documents, ne supprimez rien de vos livres, laissez-les toujours intacts et entiers.

Il est des relieurs qui s'étonnent de cette «mode» de faire ainsi relier chaque volume avec sa couverture, et qui en plaisantent avec des haussements d'épaules. «Cela ne se faisait pas autrefois, maugréent-ils; mais aujourd'hui les amateurs ont de telles exigences! Ils manifestent de si inconcevables lubies! Jusqu'où iront-ils?» Etc., etc. Il y avait une excellente raison pour que «cela ne se fit pas autrefois»: c'est qu'autrefois les livres brochés n'avaient pas de couvertures imprimées, et partant dignes d'être conservées. La couverture imprimée et illustrée ne date guère que du commencement du XIX^e siècle, et c'est surtout à partir de 1820 qu'elle se propage et se diversifie, qu'elle prend de l'originalité, acquiert de la valeur et de l'intérêt^[332].

*

* *

Ne vous en rapportez pas à votre relieur pour les titres à inscrire au dos de vos volumes, ce qu'on appelle les *titres à pousser*. Sans commettre ces gigantesques bourdes complaisamment relevées par les bibliographes:—BRAN, tome I; BRAN, tome II (pour: BRANTÔME, I; BRANTÔME, II);—MRS. BEECHER STOWE, *Uncle*, tome I; *Uncle*, tome II (pour: *Uncle Tom*, I; *Uncle Tom*, II);—ROUSSEL, *Système ph. et moral* (fémoral) *de la femme* (pour: *philosophique et moral*);—DAFFRY, *De la monnoie et de l'expropriation* (pour: DAFFRY DE LA MONNOIE, *De l'expropriation*);—BELLOT, *Des minières et du régime dotal* (pour: BELLOT DES MINIÈRES, *Du régime dotal*); etc.,—il est des relieurs qui pourront fort bien étiqueter ainsi les œuvres de Rabelais, de Corneille ou de Racine: DE RABELAIS, *Œuvres*;—DE CORNEILLE, *Œuvres*;—DE RACINE, *Œuvres* (au lieu de: *Œuvres de Rabelais*, ou RABELAIS, *Œuvres*;—*Œuvres de Corneille*, ou CORNEILLE, *Œuvres*;—*Œuvres de Racine*, ou RACINE, *Œuvres*).

D'autres ont une tendance, très compréhensible d'ailleurs, à toujours abrégé leurs inscriptions, à supprimer notamment les prénoms qui devraient être et qui sont indissolublement joints aux noms; ils écriront volontiers: MARTIN, *Histoire de France* (pour: HENRI MARTIN); HUGO, *les Misérables* (pour: VICTOR HUGO)^[333]; GAUTIER, *le Capitaine Fracasse* (pour: THÉOPHILE GAUTIER); CHÉNIER, *Poésies* (pour: ANDRÉ CHÉNIER); SCOTT, *Ivanhoë* (pour: WALTER SCOTT); etc.

Écrivez donc vous-même, sur une fiche annexée à chaque volume, le *titre à pousser*, de telle sorte que votre relieur n'ait qu'à se conformer à vos indications.

Cette inscription doit-elle être faite par lui directement sur la peau ou la toile du dos du volume, ou bien indirectement, sur une étiquette en peau, une *pièce*^[334], collée ensuite sur le dos de ce livre? La pièce étant de couleur différente et toujours plus foncée que celle du livre^[335], peut sembler lui donner un aspect plus élégant, plus coquet; en revanche, elle a l'inconvénient de ne pas toujours bien adhérer au dos du volume, de se décoller, surtout aux angles. Le mieux, selon l'avis de personnes compétentes, est de pousser directement le titre sur le dos, et d'imiter l'étiquette en teignant en noir, au moyen d'encre ordinaire non communicative, le rectangle sur lequel se détachent les lettres d'or de ce titre: on a ainsi l'élégante apparence de l'étiquette, sans craindre l'inconvénient qu'elle présente, le décollage.

Autant que possible, donnez toujours à votre relieur un modèle, c'est-à-dire un volume relié auquel il devra se conformer en tous points pour la reliure des livres que vous lui confiez. Vous vous épargnerez de la sorte des malentendus aussi désagréables que fréquents, et vous lui enlèverez, s'il commet des bévues, tout prétexte de discussion et toute échappatoire. Choisissez ce modèle parmi les volumes dont vous risquez le moins d'avoir besoin: par exemple, s'il s'agit de périodiques, ne donnez pas, pour faire relier l'année ou le semestre qui vient de s'écouler, le tome de l'année ou du semestre immédiatement précédent; prenez, comme spécimen, un tome plus ancien et que vous ne présumez pas avoir à consulter. Généralement, et à part des travaux spéciaux, c'est dans les tomes les plus récents des périodiques, dans les années les plus rapprochées de l'année courante, que vous êtes le plus exposé à avoir des recherches à effectuer.

Avant d'envoyer un train au relieur, collationnez chaque volume, c'est-à-dire vérifiez si toutes les feuilles s'y trouvent et si elles sont bien placées dans leur ordre numérique, si de même toutes les planches ou gravures sont présentes et bien à leur place. A plus forte raison, devez-vous vérifier vos périodiques, et vous assurer que toutes les livraisons composant le volume (le plus souvent annuel ou semestriel) sont bien réunies, bien complètes et exactement classées. Au retour de votre train, faites le même collationnement.

S'il manque des pages dans un volume que vous tenez à expédier chez le relieur, ayez soin de faire insérer un onglet ou des feuillets blancs à la place des pages absentes, afin de pouvoir les y intercaler plus tard, si vous les retrouvez ou avez la chance de vous les procurer. Prenez note par écrit de ces pages manquantes, de ces *défets*: à l'occasion vous n'aurez qu'à vous référer à cette liste. Agissez de même pour les périodiques dont des livraisons absentes seraient épuisées, et que vous croiriez néanmoins devoir faire relier: inscrivez-les sur votre liste de défauts, et remplacez-les par des feuilles blanches, auxquelles vous n'aurez qu'à substituer ces livraisons, si une heureuse rencontre les met plus tard en votre possession.

Ne donnez jamais un train important comme quantité ou qualité à un relieur que vous n'avez pas encore éprouvé et que vous ne connaissez pas. Essayez-le d'abord au moyen de quelques volumes, tâtez-le, assurez-vous de ce qu'il sait faire.

Voici, comme prix approximatifs de diverses reliures, appliquées aux formats les plus courants et que nous avons choisis pour types^[336], quelques chiffres empruntés au *Tarif de la Chambre syndicale de la reliure*^[337]:

FORMATS	In-4 cavalier (0,23×0,31), ou in-4 raisin (0,25×0,325)	In-8 cavalier (0,155×0,23), ou in-8 raisin (0,162×0,25)	In-18 jésus (0,117×0,183), ou in-16 Hachette, ou in- 12 Charpentier	In-32 jésus (0,088×0,138), ou in-18 carré (0,09×0,15)
RELIURES TOILE (simples) Dos toile, plats papier, tranches jaspées.	3,15	1,75	1,05	0,95
RELIURES TOILE (Bradel) Dos toile, grain de soie, pièce en peau, tranches ébarbées.	4,50	2,50	1,40	1,25
DEMI-RELIURES Dos chagrin, plats papier, tranches jaspées.	4,95	2,75	1,60	1,45
EN PLUS POUR LES DEMI-RELIURES				
Tranches ébarbées, tête jaspée.	1,20	0,60	0,25	0,25

Tranches dorées ou en couleurs (soignées).

4,50	2,25	1,50	1,25

RELIURES PLEINES

Chagrin 1^{er} choix, têtes ou tranches dorées, janséniste.

35 »	17 »	10 »	6 à 7,50

Maroquin du Levant, tranches dorées, dentelle intérieure.

70 »	35 »	20 »	12 à 15

Je rappellerai, en terminant, que, d'une façon générale et *exceptis excipiendis*, il n'y a de bons relieurs que dans les grandes villes, et—laissant à part, encore une fois, la reliure de luxe et d'art—que c'est dans les grosses maisons, où l'outillage est multiple et complet, que vous avez chance d'être le mieux servi et au meilleur compte. Il en est, hélas! de la reliure comme de tout le reste, comme de la chaussure et de la nouveauté, où triomphent les grands magasins, et de la guerre, où la victoire est à l'argent et aux gros bataillons.

CHAPITRE VI DE L'ACHAT DES LIVRES

Quels livres acheter?—L'embarras du choix.—Ils sont trop!—Avoir un petit nombre d'amis et beaucoup de relations.—Ouvrages de référence, base d'une bibliothèque.—Livres de chevet.—Ne vous prodiguez pas.—Collections modernes de nos grands écrivains.—La librairie «d'occasion».—Bouquinistes et étalagistes: le plaisir de bouquiner.—Catalogues de librairie.—Méfiez-vous des souscriptions.—N'achetez que ce que vous voulez lire.—Le bonheur des collectionneurs.

Maintenant que nous connaissons les quatre éléments ou conditions matérielles et essentielles du livre: papier, format, impression, reliure (ou brochure), voyons quels livres il convient d'acheter, quels types d'éditions méritent nos préférences, et comment doivent s'effectuer ces acquisitions.

Tout d'abord l'innombrable multitude des produits de la pensée vous arrête et vous déconcerte. Que choisir parmi tant, tant et tant d'œuvres? Comment se guider dans un tel dédale?

Dès les débuts mêmes de la bibliophilie, la question s'est posée, et Sénèque le Philosophe l'a on ne peut mieux discutée et tranchée dans son traité *De la tranquillité de l'âme* et dans ses *Lettres à Lucilius*.

«Rien de plus noble, écrit-il, que la dépense qu'on fait pour se procurer des livres; mais cette dépense ne me paraît judicieuse que si elle n'est pas poussée à l'excès. A quoi sert une incalculable quantité de volumes, dont le maître pourrait à peine dans toute sa vie lire les titres? Cette masse d'écrits surcharge plutôt qu'elle n'instruit, et il vaut bien mieux s'en tenir à un petit nombre d'auteurs que d'en parcourir des milliers... Chez la plupart, chez des gens qui n'ont même pas l'instruction d'un esclave, les livres, au lieu d'être

des moyens d'étude, ne font que servir d'ornement à des salles de festin. Achetons des livres pour le besoin seulement, jamais pour l'étalage^[338].»

«... Fais un choix d'écrivains pour t'y arrêter et te nourrir de leur génie, si tu veux y puiser des souvenirs qui te restent. C'est n'être nulle part que d'être partout. Ceux dont la vie se passe à voyager finissent par avoir des milliers d'hôtes et pas un ami... La nourriture ne profite pas, ne s'assimile pas au corps, si elle est rejetée aussitôt qu'absorbée. Rien ne retarde une guérison comme de changer sans cesse de remèdes; on ne réussit point à cicatriser une plaie où les appareils ne sont qu'essayés; on ne fortifie pas un arbuste par de fréquentes transplantations... La multitude des livres dissipe l'esprit. Ainsi, ne pouvant lire tous ceux que tu aurais, il est suffisant pour toi d'avoir ceux que tu peux lire^[339].»

C'est ce que Pline le Jeune a résumé dans l'apophtegme célèbre: *Multum legendum esse, non multa*^[340]: beaucoup lire, mais non beaucoup de choses. Et, fidèle à ce principe, il n'avait réuni que peu de livres dans sa villa de Laurentinum, mais des livres dignes d'être sans cesse relus^[341].

Jérôme Cardan (1501-1576) estimait que toute bibliothèque devrait tenir en trois volumes, l'un traitant de la vie des saints, l'autre contenant de gracieux vers propres à récréer l'esprit, et le troisième enseignant «la vie civile», c'est-à-dire les droits et devoirs du citoyen^[342]. Mais déjà de son vivant ou peu après, Joseph Scaliger (1540-1609) déclarait que, «pour une parfaite bibliothèque, il faudrait avoir six grandes chambres^[343]».

Au XVIII^e siècle, Formey, dans ses *Conseils pour former une bibliothèque*^[344], est d'avis, tantôt qu'«une centaine de volumes est suffisante» (en ayant recours à l'occasion, il est vrai, aux bibliothèques publiques et aux «librairies des amis»), tantôt qu'«avec cinq à six cents, on en a assez pour toute la vie».

On voit que les opinions diffèrent, et qu'elles offrent de notables variantes même chez les mêmes bibliographes.

Dans une ingénieuse et concluante comparaison, Voltaire commente en ces termes le mot de Pline le Jeune:

«Un lecteur en use avec les livres comme un citoyen avec les hommes. On ne vit pas avec tous ses contemporains, on choisit quelques amis. Il ne faut pas plus s'effaroucher de voir cent cinquante mille volumes à la

Bibliothèque du roi, que de ce qu'il y a sept cent mille hommes dans Paris^[345].»

Peignot pense qu'«avec trois à quatre cents volumes, on pourrait se composer la collection la plus précieuse qu'un amateur puisse posséder^[346]».

Sans donner de chiffres ni préciser, Mouravit fait ce sage aveu que «le premier et difficile problème que doit résoudre un vrai bibliophile est celui-ci: se faire une excellente bibliothèque avec le moins de livres possible^[347]».

Et l'éloquente voix de Lacordaire nous avertit que, «à part le besoin des recherches dans un but utile, il ne faut lire ici-bas que les chefs-d'œuvre des grands noms: *nous n'avons pas de temps pour le reste*^[348]».

*

* *

Mais si, d'ordinaire et selon la remarque du patriarche-philosophe de Ferney, on n'a et l'on ne peut avoir qu'un petit cercle d'amis, on ne risque rien de posséder beaucoup de relations; si, d'accord avec Lacordaire, nous n'avons pas de temps à consacrer aux écrits de second ordre, et s'il est sage de nous en tenir aux chefs-d'œuvre, de nous borner à nos maîtres préférés, il est non moins judicieux et profitable d'être abondamment pourvu d'ouvrages à consulter, d'ouvrages de recherches, de *référence*: dictionnaires, manuels, annuaires, répertoires, etc.

Ici seuls l'emplacement et la fortune dont vous disposez doivent limiter vos exigences.

Francisque Sarcey disait^[349] que tout ce dont il avait besoin, en fait de connaissances, il le trouvait dans le Larousse. Cette vaste publication, accompagnée de ses deux suppléments et toujours complétée et mise au pair par la *Revue encyclopédique ou universelle*, la «Revue Larousse», peut tenir lieu, en effet, d'une bibliothèque. Malgré ses imperfections, malgré ses erreurs, moins fréquentes que d'aucuns se plaisent à l'insinuer, peu nombreuses même, en somme, si l'on considère l'énorme quantité de texte qu'elle renferme, elle réalise bien le grandiose projet de son auteur et fondateur, elle est bien la véritable Encyclopédie du XIX^e siècle.

La *Grande Encyclopédie*, commencée il y a une douzaine d'années par l'éditeur Lamirault et encore en cours de publication, renferme, surtout dans ses premiers volumes, d'excellents articles, rédigés avec soin, amplement documentés, et ayant leur empreinte personnelle.

D'autres recueils encyclopédiques, comme le *Dictionnaire de la Conversation*, l'*Encyclopédie moderne* de Didot, etc., ont eu leur vogue et ont encore leur valeur; mais ils datent de loin déjà, et, sur bien des points, ne sont plus à jour.

Pour la langue française, l'historique et l'emploi des mots, rien ne remplace l'admirable dictionnaire de Littré, qui n'a qu'un défaut, c'est d'avoir trop restreint ses alinéas, de les avoir supprimés notamment dans ses citations de vers, ce qui fait ressembler ceux-ci à de la prose. Au dictionnaire de Littré ajoutez celui de notre ancienne langue et de ses dialectes du IX^e au XV^e siècle de Frédéric Godefroy, ainsi que des vocabulaires grecs, latins (Ducange—basse latinité—et Freund, par exemple), et des principales langues vivantes.

Déjà au XVII^e siècle l'érudit La Mothe-Le Vayer, dans sa *Lettre à un moine sur l'art de se former une bibliothèque à peu de frais*, écrivait, à propos des dictionnaires:

«Quant à ces derniers, je tiens, avec des personnes de grande littérature, qu'on ne saurait trop [en] avoir, et c'est chose évidente, qu'il les faut posséder en pleine propriété, parce qu'ils sont d'un journalier et perpétuel usage, soit que vous soyez attaché à la lecture et intelligence de quelque auteur, soit que vous vaquiez à la méditation et composition de quelque ouvrage^[350].»

Si vous vous occupez de bibliographie, le *Manuel du libraire* de Jacques-Charles Brunet, la *France littéraire* et les *Supercheries littéraires* de Quérard, le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, et le *Catalogue de la librairie française* d'Otto Lorenz, vous sont indispensables.

L'*Histoire des Grecs* et l'*Histoire des Romains* de Duruy, l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* de Maspéro et les *Origines du Christianisme* de Renan, l'*Histoire de France* d'Henri Martin, de Michelet, de Lavissee, et une collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, celle de Petitot et Monmerqué, la plus complète, de préférence; l'*Histoire des Français des divers états* d'Alexis Monteil; les quelques volumes, si remplis et si lumineux, d'Augustin Thierry, et les études, non moins

savantes et fécondes, de Fustel de Coulanges; l'*Histoire de la Révolution*, par Thiers, Michelet, Louis Blanc, Carlyle, Quinet, etc.; les *Origines de la France contemporaine* de Taine; l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de Thiers, avec celle de *la Chute du premier Empire (1814-1815)* de Henry Houssaye; les *Deux Restaurations* de Vulabellé et la *Monarchie de Juillet* de Thureau-Dangin; l'*Histoire de Dix Ans* de Louis Blanc, suivie de l'*Histoire de Huit Ans* d'Elias Regnault et de la *Révolution de 1848* par Daniel Stern ou Garnier-Pagès; le *Second Empire* par Taxile Delord, l'*histoire de la Guerre de 1870-71* et de la *Troisième République* (Charles de Mazade, Albert Sorel, Jules Claretie, Théodore Duret, Louis Fiaux, Alfred Duquet, le commandant Rousset, etc.), vous permettront de suivre, des origines du monde jusqu'à nos jours,—en étudiant plus particulièrement la France,—les événements et les progrès de l'humanité.

Michelet est, sans conteste, bien plus intéressant et entraînant qu'Henri Martin; mais celui-ci possède un avantage des plus appréciables pour les travailleurs et les chercheurs. Il a eu le bon esprit de joindre à sa grande histoire une table analytique et alphabétique, qui comprend tout un volume (le XVII^e) et permet de trouver instantanément le renseignement désiré. Michelet étant, par un très fâcheux et déplorable oubli, entièrement dépourvu de tables détaillées, les recherches sont presque impossibles à travers ses quarante ou cinquante volumes. Rien de plus utile, rien de plus précieux qu'une table ou index alphabétique, «accessoire obligé de toute bonne, complète et commode édition^[351],» et l'on comprend bien qu'un chancelier d'Angleterre, Lord Campbell, ait voulu demander, en 1850, qu'on privât de ses droits de propriété littéraire tout écrivain qui publierait un livre sans index^[352].

Les *Causeries du lundi* de Sainte-Beuve, ses *Portraits littéraires*, ses *Portraits contemporains*, ses *Nouveaux Lundis* et son chef-d'œuvre, *Port-Royal*, constituent la plus accessible et la plus vivante histoire de la littérature française que nous possédions, histoire biographique et monographique, mais suffisamment détaillée et complète. Ajoutez-y, comme complément ou correctif, sinon quelques gros ouvrages, tels que la monumentale *Histoire littéraire de la France*, entreprise par les Bénédictins de Saint-Maur, et continuée par des membres de l'Institut (Fauriel, Daunou, Victor Le Clerc, Paulin Paris, Renan, etc.)^[353], bien lourde probablement pour votre humble collection d'amateur et de jouisseur littéraire, du moins d'agréables et consciencieuses études, inspirées par l'érudition et le goût

modernes et mises au point (Taine, Émile Montaigne, Paul Albert, Émile Deschanel, Gaston Paris, Petit de Julleville, Ferdinand Brunetière, Paul Stapfer, Émile Faguet, Anatole France, Jules Lemaître, Jules Levallois, René Doumic, Paul Bourget, Gustave Lanson, Georges Pellissier, Édouard Rod, etc.). Et, à propos d'histoire et de littérature, n'oubliez pas l'ouvrage de Jal, son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques*, et le bon petit *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* d'Anthony Rich.

Les dix-neuf volumes de la *Géographie universelle* de Reclus, le *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de Paul Joanne, et une collection des *Guides* Joanne et Bædeker (Joanne pour la France surtout), vous rendront en maintes occasions de signalés services.

N'oubliez pas non plus le Code et quelques bons ouvrages de droit, un manuel ou dictionnaire de médecine visuelle, le *Bottin* avec l'*Annuaire Hachette*, et une collection complète d'un ou de plusieurs périodiques,— toujours selon la place dont vous disposez:—*l'Illustration*, par exemple, où sont consignés, retracés par la plume et le crayon, les faits marquants de chaque semaine, et qui offre, dans son ensemble, l'histoire écrite et illustrée de notre temps; la *Revue encyclopédique*, alias *universelle*; la *Nature*; *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, un des recueils les plus appréciés de tous les érudits et travailleurs; et le doyen de nos journaux à gravures sur bois, le *Magasin pittoresque*, que, dans ses «Matériaux de la bibliothèque», M. Guvot-Daubès place très justement en tête des collections à consulter, ce qui, ajoute-t-il, peut se faire aisément, grâce aux tables récapitulatives^[354].

*

* *

Voilà une série d'ouvrages pouvant servir de base à toute bibliothèque, une réunion d'excellents outils, précieux à tous ceux qui lisent, écrivent et étudient.

Mais ce ne sont là en quelque sorte que des *généralités*. Or, chacun de nous a ses besoins et ses goûts particuliers, chacun de nous, par vocation ou nécessité, par plaisir ou devoir, est poussé vers tel ou tel genre de lectures et d'études^[355], où il arrive peu à peu et forcément à se restreindre et se confiner; d'abord parce que nous nous plaisons tous à fréquenter de préférence les gens et les choses que nous connaissons déjà, à approfondir,

goûter et savourer de plus en plus ce que nous savons; et parce que chaque coin de l'infini domaine de la science est à lui seul une immensité.

Les uns se cantonnent ainsi dans l'histoire, dans une histoire spéciale, celle, je suppose, de leur province ou de leur ville natale; d'autres s'adonnent à l'examen de questions scientifiques, voire d'une seule question; d'autres s'attachent à une époque, à un groupe, une école, ou même à un personnage de notre littérature. Le législateur Sieyès et l'idéologue Destutt de Tracy «lisaient perpétuellement Voltaire»: arrivés au dernier tome, ils reprenaient le premier et recommençaient^[356]. Alphonse Daudet, dans les dernières années de sa vie, avait arrêté son choix sur Montaigne et fait des *Essais* son unique livre de chevet: et combien partagent ce culte fervent pour l'incomparable moraliste en qui revit, résumée et condensée, toute l'antiquité! Combien se sont de même passionnés pour Horace, pour Dante ou pour Shakespeare, et à combien Rabelais, Regnier, Molière, La Fontaine, ont ou auraient pleinement suffi!

Tenez-vous-en donc, dans vos lectures, au précepte de Sénèque, de Pline et de Voltaire: ne vous prodiguez pas, ne vous gaspillez pas. Ce n'est qu'à la jeunesse qu'il convient d'aspirer à tout connaître, à tout voir et tout lire, et de s'espacer, *s'égayer*, courir çà et là, partout, au hasard des circonstances. Vous, votre choix est fait, votre cercle d'études est tracé, la liste de vos auteurs préférés est close... ou à peu près. Si vous voulez profiter et jouir de vos lectures, ne quittez pas ce champ, si restreint qu'il soit et que vous l'ayez fait; appliquez-vous à le creuser, à le fouiller et le retourner:

Un trésor est caché dedans,

comme dans celui du vieux laboureur de La Fontaine, et

C'est le fonds qui manque le moins.

*

* *

Prenons le cas le plus fréquent. Supposons que ce soit vers nos grands écrivains, du XVI^e au XIX^e siècle, que se dirigent vos préférences,—quitte à vous d'opérer une sélection et de vous limiter dans ce vaste et glorieux

patrimoine. Rappelons-nous que ce sont des volumes de format moyen (in-18 Jésus environ) qu'il nous faut, imprimés correctement sur bon papier, en caractères bien lisibles, et de prix abordables,—ne dépassant pas, par exemple, le prix de la *nouveauté*, 3 francs ou 3 fr. 50. Quelles éditions allons-nous choisir?

Un de nos devanciers, Jules Richard, dans son traité de *l'Art de former une bibliothèque*, s'est déjà posé la question, et n'a pu la résoudre: aucune édition existant actuellement en librairie ne remplit les conditions requises.

«J'ai toujours, écrit-il^[357], déploré le sans-gêne avec lequel on fabrique les livres pour le peuple. Généralement, c'est honteux! Dans ce temps de doctrines humanitaires où l'on parle tant d'instruction gratuite et obligatoire, je ne conçois pas qu'une *Société des bons livres*, ayant pour but de fournir à bon marché au peuple une édition convenable des classiques français et étrangers, ne se soit pas formée sous la protection ou en dehors du gouvernement. Le goût du livre est enfanté par le goût de la lecture, et il ne faut pas que le goût de la lecture soit entravé par les apparences repoussantes du livre.»

«Mettre à la portée des petites bourses des éditions portatives, bien faites et agréables à l'œil,» tel est le but que Jules Richard^[358], comme tant d'autres amis des livres et du peuple, aurait voulu voir atteint, et qui reste toujours éloigné, toujours à l'état de projet ou de rêve, malgré les plus pressantes, les plus légitimes et l'on peut dire aussi les plus patriotiques réclamations^[359].

Certes, il n'y a que des éloges à décerner à la collection des *Grands Écrivains de la France*, entreprise, il y a une quarantaine d'années, vers 1860, par la maison Hachette, sous la direction de l'érudit Adolphe Regnier. Mme de Sévigné, Malherbe, La Bruyère, La Rochefoucauld, Corneille, Racine, La Fontaine, Molière, figurent dans cette collection, entièrement terminés. Pascal, le cardinal de Retz et Saint-Simon sont en cours de publication. Par le contrôle et la pureté de leur texte, le soin et la science apportés à leurs nombreuses notes et à leurs volumineux lexiques, aussi bien que par le choix de leur papier et leurs qualités typographiques, ces éditions se recommandent entre toutes, méritent d'être citées en première ligne. C'est l'honneur de la librairie moderne et un véritable monument élevé à la gloire des lettres françaises.

Mais ce sont des éditions savantes, de gros volumes in-8, cotés 7 fr. 50, et qui sont, par conséquent, en dehors et au-dessus de nos desiderata. Une autre collection, éditée par la même librairie et commencée jadis par l'imprimerie Lahure, les *Œuvres des principaux écrivains français* (volumes in-18 à 1 franc), œuvres la plupart complètes, ferait notre affaire, si elle n'était imprimée en caractères trop fins, et, conséquence de son bas prix, sur papier de qualité inférieure. Les anciens volumes, parus antérieurement à 1862, et dont certains contenaient plus de pages que ceux d'aujourd'hui, ont été tirés sur papier meilleur: il est vrai qu'ils se vendaient le double, 2 francs au lieu de 1 franc. Comme nous en avons déjà fait la remarque, les éditeurs ne sont pas seuls coupables du mauvais état présent de la librairie; la faute en est surtout au public, qui exige avant tout et en dépit de tout du «bon marché». On lui en fournit, hélas!

Les quelques «classiques» publiés par Louandre dans le catalogue Charpentier (volumes in-18 jésus, marqués 3 fr. 50 et vendus couramment à l'état de neuf 1 fr. 75) nous conviendraient assez, ainsi que les *Chefs-d'œuvre de la littérature française* de Firmin-Didot (environ 150 volumes in-18 jésus à 3 francs, vendus de même 1 fr. 75 ou 1 fr. 50), ou encore la *Collection des meilleurs ouvrages français et étrangers*, éditée par Garnier (in-18 jésus, mêmes prix); mais ces collections sont incomplètes d'abord,—ainsi Voltaire et Rousseau n'y figurent que très partiellement;—en outre, les derniers tirages, c'est-à-dire ceux qu'on trouve actuellement en librairie, sont généralement inférieurs aux anciens, aux tirages de 1850 ou 1860, qui étaient faits sur meilleur papier et avec des clichés non fatigués. Quant à la *Bibliothèque française* de Didot, qui donne en forts volumes in-8 jésus à deux colonnes (54 volumes) les œuvres complètes, soigneusement revues et annotées, de la plupart de nos auteurs célèbres, elle est, par son format, comme la collection des *Grands Écrivains* d'Hachette, en dehors de notre programme.

La *Nouvelle Bibliothèque classique*, fondée par Jouaust en 1876, et qui se compose d'une soixantaine de volumes (in-16 elzevieren, à 3 francs), marque certainement un grand progrès sur les précédentes collections à bon marché. Le texte en est plus correct; les notices et les notes (celles-ci placées à la fin des volumes) sont mieux rédigées, le papier principalement est de beaucoup supérieur, l'impression est aussi plus nette et plus soignée; mais cette impression est faite en elzevier, et certains lecteurs n'aiment pas ce type de caractères et préfèrent le romain. D'autres aiment mieux avoir les

notes et traductions de texte au bas des pages, près du texte même, ce qui, en effet, est plus commode dans bien des cas, pour Montaigne, par exemple, dont chaque page, chaque ligne est émaillée d'une citation latine. Quoi qu'il en soit, c'est Jouaust,—qui fut un éditeur de l'ancienne mode, lettré, érudit, laborieux, extrêmement soucieux de son œuvre, et passionné pour elle^[360], —qui se rapproche le plus de notre idéal. Malheureusement, il n'a pas eu le temps de réunir dans sa *Nouvelle Bibliothèque classique* tous les chefs-d'œuvre dignes d'y entrer, et des noms illustres, Pascal, Mme de Sévigné, Buffon, Saint-Simon, etc., n'y figurent pas^[361].

Je mentionnerai encore la *Bibliothèque elzévirienne*, fondée par Jannet, et la *Nouvelle Collection Jannet-Picard*^[362], consacrées surtout à nos anciens écrivains.

Il est juste enfin de ne pas oublier, dans cette sommaire énumération, l'excellente petite *Bibliothèque nationale, collection des meilleurs auteurs anciens et modernes*, créée en 1863, et destinée, comme le dit son sous-titre, «à faire pénétrer au sein des plus modestes foyers les œuvres les plus remarquables de toutes les littératures». Ces petits volumes in-16 à couverture bleue, actuellement au nombre d'environ quatre cents, et comparables à l'ancienne collection populaire stéréotype entreprise en 1799 par Pierre Didot^[363], ont rendu et rendent journellement à quantité d'écoliers, d'étudiants et de modestes et fervents lecteurs d'inappréciables services. Mais eux non plus ne remplissent pas les conditions que nous réclamons; leur format, commode pour la poche, ne convient guère à une bibliothèque, et leur bas prix, (0 fr. 25) ne vous laisse aucun doute sur la piètre qualité de leur papier, l'insuffisance de leur exécution typographique.

*

* *

Puisque la librairie «courante» ne peut nous fournir exactement et complètement ce que nous voulons, essayons de la librairie «d'occasion»; à défaut de livres récemment parus et «à l'état de neuf», voyons parmi les ouvrages édités jadis et échoués chez les bouquinistes.

Là, en effet, nous avons chance de rencontrer ce que nous cherchons: des volumes de format convenable, bien imprimés, de prix modique; nous pouvons espérer surtout, comme nous l'avons précédemment expliqué^[364], que ces volumes seront tirés sur papier meilleur que celui de nos

malheureux livres populaires d'aujourd'hui. En outre, presque toujours, nous trouverons ces ouvrages reliés ou cartonnés, puisque la coutume de vendre les livres brochés est relativement récente et ne remonte guère au delà de notre siècle^[365]. Nous avons donc tout avantage à diriger nos recherches du côté de ce qu'on nomme en librairie «l'occasion».

Comme il ne s'agit pas ici d'éditions princeps ni de livres rares, mais de volumes tout simples, «communs», propres et maniables, il est inutile de dresser une liste de nos éditions préférées: ces volumes abondent, et cette liste serait forcément très incomplète, forcément interminable.

Laissons donc chacun choisir à sa guise, sous réserve toutefois qu'il veuille bien se souvenir de ce que nous avons dit sur l'importance de la qualité du papier, de la commodité du format, et de la grosseur et netteté du caractère. Quant à cette autre essentielle condition, l'authenticité et la pureté du texte, elle est le plus souvent, presque toujours, en harmonie avec le soin apporté à l'exécution typographique.

Il n'est pas un ami des livres, sinon même pas un Parisien sachant lire, qui ne connaisse le plaisir de bouquiner le long des quais ou devant les étalages des libraires^[366]. Il faut l'avoir goûté, ce plaisir, «pour,—selon l'expression du bibliophile Jacob^[367],—lui rendre grâce, comme à un génie bienfaisant et consolateur. Si, continue le même écrivain, ce plaisir n'était pas plus doux et plus fidèle que tous les autres, plus fort de ses émotions diverses, plus favorable aux organisations tendres et pensives, plus réel, plus vrai, plus matériel, verrait-on des jeunes gens s'y livrer avec emportement, des hommes de talent et d'esprit s'y plaire sans cesse, des riches et des puissants s'y délecter de préférence à tous les jeux de la puissance et à tous les hochets de la richesse!»

Un autre amoureux des livres, Adolphe de Fontaine de Resbecq, a rédigé la relation de ses *Voyages littéraires sur les quais de Paris*^[368], un intéressant petit volume, où il a rassemblé ses souvenirs et résumé ses impressions de «voyageur» et de lettré. Une anecdote qu'il nous conte montre bien quelle ténacité et quelle puissance possède la passion du bouquinage. Un des confrères de Fontaine de Resbecq, M. H..., étant devenu aveugle, se faisait conduire par son domestique sur le quai Voltaire, sa promenade favorite. «On l'approchait des boîtes, il passait alors légèrement les mains sur les livres, parcourait ainsi quelquefois plusieurs mètres sans rien dire, puis, saisissant quelque mince volume, il disait à son

guide: «N'est-ce pas de chez Barbin?» (ou tel autre nom de libraire célèbre). Il se trompait souvent sans doute, mais il lui est arrivé plus d'une fois de deviner juste; alors sa joie était inexprimable; il achetait, dans ce cas, ce qu'il avait déjà ou ce qui lui était indifférent. C'était, disait-il, sa manière de remercier le Créateur de lui avoir conservé l'ombre d'un sens perdu: cela fait vivre le marchand, Dieu sera satisfait! Telle était sa pensée^[369].»

Cependant, ce n'est pas du côté des bouquinistes échelonnés au bord de l'eau que je vous engage à effectuer le plus assidûment vos recherches. Vous pouvez certainement faire chez eux d'excellentes trouvailles, rencontrer dans leurs boîtes des occasions qu'il vous est loisible de qualifier, avec plus ou moins d'exagération, de «superbes»; mais ces ouvrages ont le plus souvent un défaut capital, une tare indélébile: continuellement exposés au vent et à la poussière, au soleil ou à la pluie, ils ont nécessairement souffert de ce manque d'abri, ils gardent des traces plus ou moins apparentes, mais immanquables, mais fatales, des intempéries de l'air.

Les livres en étalage extérieur, rangés sur des rayons fixés à une muraille, ne sont guère moins menacés, guère moins éprouvés^[370].

C'est dans les magasins et arrière-boutiques des libraires d'occasion que vous avez, à mon sens, intérêt à vous rendre et à fouiller; c'est là que vous découvrirez le plus de bons livres en bon état.

Mais n'oubliez pas qu'il n'y a rien d'absolu en ce monde, et n'hésitez pas à vous arrêter devant tout étalage de livres, à bouquiner partout où vous en aurez l'occasion: c'est d'ailleurs là une recommandation superflue, les livres, n'importe lesquels, attirant à eux irrésistiblement et comme par enchantement tous ceux qui les aiment.

Lorsqu'un bouquiniste n'indique pas ses prix de vente sur ses boîtes ou sur ses volumes, c'est mauvais signe; c'est signe qu'il n'a pas de prix, qu'il établit ses chiffres et fait ses conditions selon les circonstances, «d'après la tête du client». Il est des amateurs qui, pour réagir contre cette déloyale coutume, ont pris le parti de ne jamais acheter un livre dont le prix n'est pas marqué d'avance, et, aux propositions et instances du marchand, de répondre invariablement par la déclaration de cette formelle et excellente résolution.

Beaucoup de libraires d'occasion publient des catalogues mensuels, bimensuels ou trimestriels, qu'ils adressent à leurs clients, et ce procédé de vente est, paraît-il, des plus fructueux pour ces commerçants, d'autant plus

fructueux que certains, sinon la plupart, ont contracté l'habitude de forcer la note, de surélever tous les prix. Ils partent de ce principe, très judicieux, il faut l'avouer, que, si vous avez vraiment besoin d'un ouvrage porté sur un de ces catalogues et en vain cherché par vous jusqu'alors, vous ne lésinerez pas sur la somme à déboursier pour vous le procurer. Et c'est ainsi que des livres, tout ordinaires, cotés jadis trente ou quarante sous, et qui se vendraient encore ce prix directement, sans l'intermédiaire des catalogues, sont tarifés sur ceux-ci à cinq francs, dix francs, voire davantage. Pour justifier cette hausse, le libraire ajoute volontiers à la suite de l'annonce du livre quelque fallacieuse mention: «Peu commun», «Devenu rare», «Rarissime», etc.^[371]

Méfiez-vous des ouvrages publiés par souscription; je vous dirai même: «Ne souscrivez jamais à un ouvrage inachevé». Vous risquez—on n'en voit que trop d'exemples—de demeurer en panne et de perdre votre argent. Je ne ferai d'exception que pour les publications entreprises par de *très grandes* maisons d'édition, dont la solvabilité et la solidité sont inébranlables. Mais ces maisons-là ne publient jamais ou presque jamais d'ouvrages par souscription.

Quant aux industriels qui vous offrent, comme primes à des achats de livres, des pendules avec candélabres, des bottes de couverts en ruolz, des jumelles pour théâtre ou campagne, etc., faites mieux que de vous méfier: n'achetez pas! Ne vous mêlez pas à ces trafics: la pendule ne vaut rien, la jumelle non plus, et les livres encore moins.

*

* *

Richard de Bury a consacré un chapitre de son *Philobiblion*^[372] à cette question: «Comme quoi on doit toujours acheter les livres, si ce n'est dans deux cas,» et ces deux cas réservés sont: 1^o la crainte d'être trompé par le libraire; 2^o l'espoir d'un moment plus opportun, d'une meilleure occasion.

«Il y a peu de dépenses, de profusions, je dirais même de prodigalités plus louables que celles qu'on fait pour les livres, écrit de son côté le savant jésuite bibliographe Claude Clément^[373], lorsqu'en eux on cherche un refuge, les voluptés de l'âme, l'honneur, la pureté des mœurs, la doctrine et un renom immortel.»

Jules Richard^[374] déclare qu'«un bibliophile ne conserve pas les livres qu'on lit une fois, mais seulement ceux qu'on *relit* avec plaisir, et que, par conséquent, on *relie* plus ou moins richement». Sous sa forme humoristique et plaisante, l'avis a du bon, surtout pour les amateurs parisiens, logés toujours si à l'étroit, et il mérite d'être retenu.

Est-il raisonnable,—les ouvrages de référence à part, comme nous l'avons dit au début de ce chapitre,—d'acheter plus de livres qu'on n'en peut lire, et n'est-ce pas une excellente habitude de n'effectuer de nouveaux achats qu'après avoir terminé la lecture des acquisitions précédentes?

Il semble à première vue qu'il ne puisse y avoir doute à ce sujet, et qu'il faille répondre à cette dernière question par l'affirmative.

Un écrivain que l'à-peu-près n'effrayait pas et qui a commis bien des hérésies en bibliographie et ailleurs, Jules Janin, a émis ce conseil, dans un opuscule «fort joli et bien écrit, mais dont le principal mérite est d'être rare^[375],» *l'Amour des livres*: «N'achetez aujourd'hui que si vous avez lu, d'un bout à l'autre, le livre acheté il y a deux mois, il y a six semaines. Furetière demandait un jour à son père de l'argent pour acheter un livre. —«Or ça, répondait le bonhomme, il est donc vrai que tu sais tout ce qu'il y avait dans l'autre, acheté la semaine passée?» C'était bien répondre^[376].»

Non, car, avec ce système, vous vous priveriez de livres cherchés en vain par vous depuis longtemps et dont vous avez le plus grand besoin; vous laisseriez échapper les aubaines les plus belles, les plus inespérées. Encore une fois, rien d'absolu sur terre. Évidemment Jules Janin a eu raison de mettre en garde les bibliophiles contre les entraînements auxquels ils sont si tentés de succomber; il a eu raison de les dissuader d'encombrer leurs rayons de livres qu'ils ne liront jamais; très justement il conclut qu'«avec cette nécessité de lire entièrement ce qu'on achète, on y regarde à deux fois avant d'acheter; on se méfie un peu plus de ce qui est rare et curieux, pour se tenir aux chefs-d'œuvres honorés de l'assentiment du genre humain^[377].» Mais ce «bon gros critique, comme le remarque si bien M. Jules Le Petit^[378], n'a jamais dû connaître à fond la passion des livres, ni la joie intime que nous procure l'acquisition d'un volume souhaité, ni le serrement de cœur qu'on éprouve à voir passer en d'autres mains l'objet qu'on espérait obtenir».

«Le premier motif qui doit nous pousser à acquérir un ouvrage, dit encore M. Jules Le Petit^[379], c'est le désir de le lire, soit immédiatement,

soit plus tard, dans des moments de loisir. Il arrive bien souvent, hélas! que ces moments-là ne viennent pas vite ou ne viennent jamais...»; du moins on a le volume sous la main, on sait qu'il est là, qu'on peut l'ouvrir, le consulter, le parcourir, et c'est ce qu'on finit toujours par faire un jour ou l'autre, ne fût-ce qu'un instant. «Il se passera plusieurs jours et des mois, sans que je les employe (mes livres), selon l'aveu de Montaigne^[380]; ce sera tantost, dis-je, ou demain, ou quand il me plaira: le temps court et s'en va ce pendant sans me blesser; car il ne se peult dire combien je me repose et séjourne en cette consideration, qu'ils sont à mon costé pour me donner du plaisir à mon heure, et à recognoistre combien ils portent de secours à ma vie.»

L'essentiel, c'est de ne pas acheter au hasard et au tas, comme ce monomane^[381], ancien notaire devenu maire d'un arrondissement de Paris et député sous le premier Empire, qui avait fait emplette de plusieurs centaines de mille de volumes^[382], dont il avait rempli trois maisons, de la cave au grenier. L'important, l'intéressant et l'attrayant, c'est d'avoir un but, de poursuivre une piste,—c'est d'avoir vos sujets d'étude préférés et vos auteurs attitrés, et de vous y tenir.

Et alors vous goûterez vraiment et savourerez pleinement vos livres; vous ferez partie de cette phalange d'hommes heureux dont parle Balzac^[383], de ces collectionneurs, qui,—dussent-ils, dans leur hôtel ou leur mansarde, ne s'ingénier qu'à réunir des affiches ou aligner des tabatières,—connaissent les moins précieuses et les plus douces joies de ce monde^[384].

CHAPITRE VII

DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE ET DU RANGEMENT DES LIVRES

Comment les livres étaient rangés autrefois.—Conditions d'une bonne installation pour une bibliothèque: exposition, emplacement, local, meubles, rayonnages, etc.—Rayonnages fixes,—mobiles;—à crémaillères,—à clavettes.—Nous manquons de place.—Bibliothèques tournantes.—Divers modes de rangement et de classement des livres: classement horizontal, de gauche à droite, par ordre alphabétique de noms d'auteur; appui-livre;—classement vertical, par ordre de matières;—classement *ad libitum*: les plus beaux livres ou les plus aimés sur le devant, par derrière les vilains ou les moins appréciés.

Ainsi que d'anciens documents, notamment d'anciennes images ou gravures, nous l'apprennent, les livres se plaçaient autrefois à plat, couchés les uns à la suite des autres, sur des rayons le plus souvent inclinés et garnis de rebords^[385]. En raison de cette disposition, les titres des volumes étaient inscrits sur les plats, et l'on ne donnait aux dos, qu'on voyait à peine, aucun ornement. Des clous de cuivre à large tête, fixés aux quatre coins des plats, préservaient ceux-ci du frottement contre le bois des rayons.

Le nombre des livres augmentant, on se décida à les placer les uns sur les autres, et pour cela on dut commencer par supprimer l'inclinaison des rayons et les rendre tous horizontaux. On cessa alors d'inscrire le titre sur le plat supérieur, et l'on mit cette inscription en longueur au dos du volume. Puis, au lieu d'empiler les livres, qui abondaient de plus en plus, on trouva plus commode de les ranger debout sur la *queue*, alignés et serrés les uns contre les autres^[386]. C'est encore ainsi qu'on procède.

Dans certaines bibliothèques publiques, à Leyde^[387], à la Laurentienne de Florence, à la cathédrale d'Hereford, etc., les livres étaient attachés par

des chaînettes de fer à leurs rayons ou à leurs pupitres, de façon qu'on pût les consulter sur place, mais non les emporter. Ces livres,—*catenati*, enchaînés,—dont les plats étaient en bois revêtu de peau ou d'étoffe, et garnis de fermoirs et de coins, étaient parfois très lourds, et l'on montre encore à la Laurentienne un volumineux recueil manuscrit des épîtres de Cicéron, *Epistolæ ad familiares*, tout bardé de cuivre, qui, en tombant sur la jambe gauche de Pétrarque, y engendra une grave maladie et faillit rendre l'amputation nécessaire^[388].

*
* *

Dans son célèbre *Katechismus der Bibliliothekenlehre*, le docteur Jules Petzholdt, «le vieux maître de la bibliographie allemande^[389]», émet, à propos des bibliothèques publiques, des considérations qui ne sont malheureusement que trop exactes, et sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention:

«On bâtit des écuries pour les chevaux et pour les vaches, et l'on n'oublie pas de rechercher si l'endroit choisi et les constructions projetées remplissent les conditions voulues:—pour ces chers animaux, on ne néglige rien!—Ne serait-il pas équitable de demander que l'on apporte la même attention et les mêmes soins à la construction de ces bibliothèques, où des milliers de savants viennent en quelque sorte puiser la substance de leurs travaux? Espérons que l'on finira par se persuader, dans un avenir prochain, que de semblables exigences n'ont rien que de raisonnable^[390].»

Bien que nous ne nous occupions que d'une bibliothèque privée et de modeste étendue, le vœu si légitime de Petzholdt méritait d'être rappelé, et il convient, toute proportion gardée, d'en tirer profit pour notre sujet.

De la bonne disposition et du bon ordre de notre bibliothèque dépendent, en très grande partie, le plaisir et les services que nous tirerons d'elle: selon une ingénieuse comparaison formulée par Herder^[391], une bibliothèque bien organisée est comme «un capital dont les intérêts seraient perçus par l'intelligence»; et, bien avant lui, un de nos premiers bibliographes,—premiers, par droit d'ancienneté et par rang de mérite,—le savant Gabriel Naudé, nous a prévenus qu'une collection de livres en désordre ne mérite pas le nom de bibliothèque, qu'une bibliothèque non rangée, c'est une bibliothèque qui n'existe pas^[392].

Bien que vieux de près de trois cents ans, les conseils rassemblés par lui dans son *Advis pour dresser une bibliothèque* sont encore pleins d'utilité et d'à-propos, et nous ne saurions mieux faire que de rappeler ici ceux qui ont trait à la question dont nous nous occupons, à l'emplacement et au rangement des livres:

«Pour ce qui est de la situation et de la place où l'on doit bastir ou choisir un lieu propre pour une bibliothèque, il semble que ce commun dire:

Carmina secessum scribentis et otia quærunt,

nous doive obliger à le prendre dans une partie de la maison plus reculée du bruit et du tracas, non seulement de ceux de dehors, mais aussi de la famille et des domestiques, en l'éloignant des rues, de la cuisine, sale (salle) du commun, et lieux semblables, pour la mettre, s'il est possible, entre quelque grande court et un beau jardin où elle ait son jour libre, ses veues bien estendues et agréables, son air pur, sans infection de marets, cloaques, fumiers, et toute la disposition de son bastiment si bien conduite et ordonnée, qu'elle ne participe aucune disgrâce ou incommodité manifeste.

«Or, pour en venir à bout avec plus de plaisir et moins de peine, il sera toujours à propos de la placer dans des estages du milieu, afin que la fraîcheur de la terre n'engendre point le remugle, qui est une certaine pourriture qui s'attache insensiblement aux livres; et que les greniers et chambres d'enhaut servent pour l'empescher d'estre aussi susceptible des intempéries de l'air, comme sont celles qui pour avoir leurs couvertures basses ressentent facilement l'incommodité des pluies, neiges et grandes chaleurs. Ce que s'il n'est pas autrement facile d'observer, au moins faut-il prendre garde qu'elles soient élevées de la hauteur de quatre ou cinq degrez, comme j'ay remarqué que l'estoit l'Ambroisienne à Milan, et le plus haut exhaussées que l'on pourra, tant à raison de la beauté que pour obvier aux incommodités susdites: sinon le lieu se trouvant humide et mal situé, il faudra avoir recours ou à la natte, ou aux tapisseries pour garnir les murailles, et au poisle ou bien à la cheminée, dans laquelle on ne bruslera que du bois qui fume peu, pour l'eschauffer et desseicher pendant l'hyver et les jours des autres saisons qui seront plus humides.

«Mais il semble que toutes ces difficultez et circonstances ne soient rien au prix de celles qu'il faut observer pour donner jour et percer bien à propos une bibliothèque, tant à cause de l'importance qu'il y a qu'elle soit bien

esclairée jusques à ses coins plus éloignez, qu'aussi pour la diverse nature des vents qui doivent y souffler d'ordinaire, et qui produisent des effets aussi différents que le sont leurs qualitez et les lieux où ils passent. Sur quoy je dis que deux choses sont à observer: la première, que les croisées et fenestres de la bibliothèque (quand elle sera percée des deux costez) ne se regardent diamétralement, sinon celles qui donneront jour à quelque table; d'autant que par ce moyen les jours ne s'esvanoüyssant au dehors, le lieu en demeure beaucoup mieux éclairé. La seconde, que les principales ouvertures soient tousjours vers l'Orient, tant à cause du jour que la bibliothèque en pourra recevoir de bon matin, qu'à l'occasion des vents qui soufflent de ce costé, lesquels estans chauds et secs de leur nature rendent l'air grandement tempéré, fortifient les sens, subtilisent les humeurs, espurent les esprits, conservent nostre bonne disposition, corrigent la mauvaise, et, pour [tout] dire en un mot, sont très sains et salubres: où, au contraire, ceux qui soufflent du costé de l'Occident sont plus fascheux et nuisibles, et les Méridionaux plus dangereux que tous les autres, parce qu'estans chauds et humides ils disposent toutes choses à pourriture, grossissent l'air, nourrissent les vers, engendrent la vermine, fomentent et entretiennent les maladies, et nous disposent à en recevoir de nouvelles^[393]; aussi sont-ils appelez par Hippocrate: *Austri auditum hebetantes, caliginosi, caput gravantes, pigri, dissolventes*, parce qu'ils remplissent la teste de certaines vapeurs et humiditez qui espaisissent les esprits, relaschent les nerfs, bouschent les conduits, offusquent les sens, et nous rendent paresseux et presque inhabiles à toutes sortes d'actions. C'est pourquoy, au défaut des premiers, il faudra avoir recours à ceux qui soufflent du Septentrion, et qui, par le moyen de leurs qualitez froide et seiche, n'engendrent aucune humidité, et conservent assez bien les livres et papiers^[394].»

*

* *

Ainsi, placer la bibliothèque dans l'endroit le moins bruyant de la maison;—pas trop haut ni trop bas, c'est-à-dire ni dans les greniers ni dans les sous-sols et rez-de-chaussée;—la bien éclairer: qu'il n'y ait pas de coins sombres;—qu'elle soit autant que possible exposée à l'est, ou, à défaut de l'est, au «septentrion»: tels sont les principes formulés jadis par le sagace Naudé, et qui méritent encore d'être cités comme base essentielle de l'installation de toute bibliothèque.

A propos de l'exposition septentrionale, si la plupart des bibliographes se sont rangés à l'opinion de Vitruve et de Naudé, et préfèrent l'exposition orientale^[395], il convient de rappeler cependant que la première de ces expositions a eu et a encore ses partisans. Louis Savot, médecin de Louis XIII et auteur d'un traité sur *l'Architecture française*, «pense qu'une bibliothèque serait mieux placée du côté du septentrion, parce que l'air du nord étant plus pur, ne peut corrompre ni altérer le papier et la couverture des livres^[396]»; et un bibliographe moderne, Alkan aîné, estime également que «la disposition du franc nord est plus favorable aux livres que le midi ou le levant même... Nous avons, ajoute-t-il, conservé, pendant un quart de siècle, dans une grande pièce située au nord, chauffée par un simple tuyau traversant, d'une chambre voisine, toute une bibliothèque, qui n'est pas, comme l'on sait, sans importance. Pas un volume endommagé^[397]!»

Si les meubles ou rayonnages destinés à contenir les livres devaient être adossés à un mur portant des traces persistantes d'humidité, il serait nécessaire de supprimer au préalable cette source de danger, et pour cela on pourrait recourir au procédé indiqué par M. Jules Cousin^[398]. «Il consiste à donner au mur plusieurs couches d'huile bouillante, et à le recouvrir ensuite de feuilles de plomb laminé, que l'on fixe avec de petits clous. On peut alors, sans inconvénient, en approcher les rayons. Ce procédé, un peu dispendieux sans doute, est très sûr, et il serait opportun de l'employer lorsqu'on a de grandes surfaces atteintes par l'humidité.»

L'humidité d'ailleurs est la grande ennemie des livres, et l'on ne saurait prendre contre elle trop de précautions. Si solide et si sec que soit le parquet de la pièce où ils sont renfermés, les volumes,—notamment ceux «du bas», c'est-à-dire appartenant à l'infime rangée de la bibliothèque,—ne devront jamais y reposer directement: cette rangée doit, comme les autres, posséder son rayon particulier, élevé d'au moins dix ou quinze centimètres au-dessus du parquet. Ils ne devront pas non plus toucher le mur contre lequel s'appuient leurs supports ou rayons, si indemne d'humidité que paraisse ce mur: il faut, comme nous le verrons surtout en parlant de l'entretien des livres^[399], que l'air circule librement autour d'eux, qu'ils puissent en quelque sorte respirer à l'aise.

*

* *

Si les meubles propres à renfermer les livres peuvent différer selon l'emplacement qu'ils occupent et le degré de fortune de leur propriétaire, il est néanmoins certaines règles qu'il convient de ne pas oublier.

D'abord, c'est que, comme nous le disions il y a un instant, «les livres, et surtout les reliures, ont besoin d'air. Un livre est un être vivant, il faut qu'il respire. Je suis convaincu par expérience, écrit Jules Richard^[400], qu'à la longue un volume relié s'abîme moins sur un rayon que dans un meuble hermétiquement fermé. Nos ancêtres, qui joignaient la prudence à la connaissance des choses, mettaient souvent des portes à leurs armoires-bibliothèques, mais elles étaient grillagées. Aujourd'hui les vrais amateurs ont des armoires ouvertes...»

Donc, pas de meubles fermés, pas de portes à vos rayonnages. En plus des avantages ci-dessus énumérés, cette suppression vous vaudra double profit: économie d'argent dans la fabrication du meuble, économie de temps dans la recherche et le maniement de vos livres.

Faites-le, ce meuble, aussi pratique, partant aussi simple que possible, un *rayonnage* encore une fois^[401], c'est-à-dire des montants destinés à supporter des tablettes ou rayons, avec, dans le bas, une plinthe pas trop élevée, et, dans le haut, une corniche qui ne mange pas trop de place;—car c'est la place qui, généralement et à Paris surtout, manque le plus dans nos appartements modernes.

On fabrique actuellement des sortes de rayonnages entièrement en métal, en tôle vernissée ou émaillée, qui présentent de grandes garanties contre les risques d'incendie, et rendent beaucoup plus faciles le démontage, le transport, ainsi que le nettoyage et tous les soins de propreté d'une bibliothèque.

Mais ne nous occupons que des systèmes plus en usage et courants, des meubles en bois, destinés à un cabinet de travail ou à une chambre d'étudiant.

Le chêne, le noyer, l'acajou, le palissandre, le poirier noirci, qui imite si bien l'ébène, sont les essences qui, si votre budget vous le permet, conviennent le mieux pour les montants, plinthes et corniches de vos bibliothèques^[402]. Pour les tablettes, contrairement à l'avis de Peignot, employez un bois moins dur, aussi bien pour ne pas donner un poids inutile à votre meuble qu'afin de vous épargner un non moins inutile surcroît de dépense: le pin ou le pitchpin, passé en couleur, de façon à s'harmoniser

avec les montants, et garni, sur le côté extérieur, d'une baguette de même essence qu'eux, suffira très bien et vous satisfera pleinement.

Si vos humbles ressources vous contraignent à la plus stricte économie, laissez de côté le chêne et autres bois compacts et coûteux, et n'employez, pour toute votre bibliothèque,—vous ne vous en trouverez pas plus mal,—pour les tablettes, aussi bien que pour les montants, la plinthe et la corniche ou simple saillie, que des bois résineux, ennemis des insectes, et de prix modique: pin, pitchpin, mélèze, etc., auxquels vous ferez donner la teinte qu'il vous plaira.

Qu'il n'y ait jamais guère plus d'un mètre d'intervalle entre vos montants; en d'autres termes, que vos tablettes n'aient jamais plus de 1 mètre à 1 m. 30 de longueur: avec une portée plus grande, elles risqueraient de fléchir sous le poids des livres^[403]. Leur largeur sera naturellement subordonnée à la profondeur de votre bibliothèque, c'est-à-dire que cette largeur variera selon que vous vous proposez d'avoir ou de n'avoir pas plusieurs rangées de livres les unes derrière les autres. Avec une seule rangée, vous pourriez donner à vos tablettes un peu plus de la largeur de vos plus grands volumes, de vos in-4, par exemple (0 m. 23), soit 25 centimètres. Pour l'épaisseur, 2 centimètres sont suffisants.

Il est important que la face antérieure des montants ne déborde pas sur les tablettes, qu'elle en laisse bien les deux extrémités à découvert, de façon à ne pas cacher les livres placés à ces extrémités, et à permettre de prendre et de remettre ces volumes aisément, sans risque de les froisser et endommager.

*

* *

Comment adapter les tablettes aux montants? Et d'abord, faut-il qu'elles soient fixes ou mobiles?

Les livres devant être, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, rangés selon leur hauteur ou format, il n'y aurait guère d'inconvénients, comme le constatent MM. Albert Maire et Guyot-Daubès^[404], à ce que les tablettes fussent établies à demeure, c'est-à-dire fixées directement aux montants au moyen de mortaises, ou, *ce qui vaudrait moins*, à cause des inégalités et saillies intérieures qui en résulteraient, posées sur des tasseaux cloués à ces montants. En tout cas, il serait prudent de clouer par l'extérieur et de bien

s'assurer qu'aucune extrémité de clou ne dépasse à l'intérieur et ne peut érafler les volumes.

Mais, malgré l'opinion des deux bibliographes précités, les tablettes mobiles sont généralement préférées aux tablettes fixes^[405]; elles offrent d'ailleurs certains incontestables avantages, en cas de déménagement, par exemple^[406], ou de simple changement de place. Donc, ces tablettes ou rayons mobiles, par quoi les soutenir et comment les manœuvrer?

Le système des crémaillères a été longtemps en honneur et est encore communément employé. On sait en quoi il consiste. A l'intérieur des deux montants d'une bibliothèque ou de toute travée de bibliothèque, sur le bord antérieur et sur le bord postérieur de chacun de ces montants, sont fixées de longues bandes de bois taillées en dents de scie et placées autant que possible de telle sorte que les dents de ces crémaillères soient exactement en face les unes des autres. On prend des tasseaux, sorte de languettes de bois dont les bouts sont coupés en biseau, et on les encastre deux par deux, à la hauteur que l'on désire, dans les crans de ces crémaillères, en ayant soin que ces crans se correspondent, se trouvent bien vis-à-vis, sur le même plan horizontal. S'il en était différemment, si l'un des tasseaux était plus bas ou plus haut que l'autre, la tablette qu'on y poserait suivrait évidemment cette inclinaison et pencherait d'un côté ou de l'autre.

Outre que la pose et la stabilité des tasseaux sont souvent contrariées par le perpétuel jeu du bois, nous retrouvons, avec ce système, le même inconvénient, voire un inconvénient pire, que dans le système de tout à l'heure, où les tasseaux étaient cloués aux montants, puisque à la saillie des tasseaux s'ajoute maintenant celle des quatre crémaillères intérieures, de toute cette quantité de crans et de dents de scie, d'aspérités disposées à souhait pour rayer et déchirer les couvertures des volumes placés dans leur voisinage, c'est-à-dire aux extrémités de chaque rayon. Aussi ferez-vous bien, si vous employez ce mode de support, d'appliquer à ces extrémités, contre chaque couple de crémaillère, une feuille de carton assez épais, destinée à protéger le livre menacé.

Le système des clavettes ou pitons, que nous allons maintenant examiner, est, sans comparaison, de beaucoup préférable à celui des crémaillères.

Au lieu d'être munis, sur chacun de leurs bords intérieurs, de cette longue bande de bois taillée en dents de scie, les deux montants de la

bibliothèque sont à demi percés, en cette même place, d'une suite de petits trous, également espacés de trois en trois centimètres, et dans lesquels on introduit des clavettes ou pitons en fer ou en cuivre^[407]. C'est sur la tête de ces clavettes, qui est aplatie et offre une surface saillante d'environ un centimètre et demi carré, que les rayons de la bibliothèque viennent s'appuyer. Il faut quatre clavettes pour chaque rayon, deux de chaque côté, comme il fallait tout à l'heure quatre crans de crémaillère, deux par tasseau; et, de même qu'on devait avoir grand soin de choisir ces quatre crans bien en face les uns des autres, il est indispensable que les quatre trous destinés à recevoir les clavettes correspondent exactement, soient bien sur le même plan horizontal.

Quoique l'épaisseur de la tête des clavettes soit relativement minime et ne dépasse guère trois ou quatre millimètres, il est bon, afin d'empêcher la clavette d'accrocher ou d'écorner la tête des livres, de ménager dans l'épaisseur du rayon, à ses deux extrémités, quatre échancrures où viendront librement s'emboîter les têtes des quatre clavettes: le rayon n'en sera que plus solidement assis, et toute aspérité, toute saillie, sera supprimée. On remplace même parfois les clavettes métalliques par des clavettes de bois, auxquelles naturellement on donne plus d'épaisseur et plus de longueur, des espèces de *tenons*, auxquels correspondent des *mortaises* pratiquées deux à deux aux extrémités des rayons. C'est le système employé, et probablement depuis longtemps, dans certaines sections de la Laurentienne de Florence: il est moins élégant que le précédent, plus primitif, mais je ne le crois pas plus solide ni même plus économique.

On a cherché, dans ces derniers temps, à supprimer ou amoindrir le plus possible la difficulté que présente le changement de place (abaissement ou exhaussement) d'un rayon chargé de livres, que ce rayon soit appuyé sur des tasseaux ou supporté par des clavettes. Plusieurs systèmes ont été imaginés dans cette intention. M. le docteur Staender, directeur de la bibliothèque royale et universitaire de Breslau, est notamment l'inventeur d'un rayon «muni à ses deux extrémités de pitons en métal montés sur tourillons mobiles. Ces pitons pénètrent dans des trous carrés percés dans les montants de chaque travée. On peut aussi remplacer, à l'une des extrémités du rayon, les pitons mobiles par des pitons fixes^[408].»

*

* *

Il serait certainement très avantageux de ne pas donner à votre bibliothèque-meuble une hauteur supérieure à celle où peut atteindre la main, hauteur qui dispense de l'emploi des échelles ou escabeaux et est actuellement adoptée pour les rayonnages des principales bibliothèques publiques^[409]. Malheureusement, et comme nous l'avons déjà plus d'une fois noté, nous sommes presque toujours logés très à l'étroit; dans les grandes villes surtout, la place nous est mesurée avec la plus extrême parcimonie: d'où la nécessité de n'en pas perdre un brin. La hauteur de votre bibliothèque dépendra donc de celle de votre appartement et de la quantité de livres que vous possédez ou avez l'intention d'acquérir.

De même pour la profondeur du meuble. Il vaudrait mille fois mieux sans nul doute ne pas mettre de livres les uns derrière les autres; mais... toujours le manque de place! Du moins si vous êtes contraint de doubler ou même de tripler la profondeur de vos casiers, d'y installer, l'une derrière l'autre, deux, voire trois rangées d'in-16 ou d'in-18, ayez soin de les échelonner, de façon que les volumes placés sur le premier rang ne masquent pas les titres des volumes du second rang et ceux-ci les titres du troisième. Surélevez d'un ou deux crans, ou d'un ou deux trous,—selon que votre rayonnage sera à crémaillères ou à clavettes,—le deuxième rayon et d'autant le troisième. Il va de soi que, si vous employez le rayonnage à clavettes, vous devrez, pour pouvoir disposer plusieurs rangs de rayons en profondeur, avoir fait préalablement adapter, non pas seulement deux bandes de bois sur les deux bords intérieurs de chacun des montants de votre bibliothèque, mais, entre ces bandes extrêmes, deux autres bandes, plus ou moins distantes et pareillement percées de trous, destinés à recevoir les clavettes *de devant*, supportant les rayons 2 et 3, les rayons du fond, moins larges que le rayon 1.

Il existe certains petits casiers pivotants, de différentes tailles, dits *bibliothèques tournantes*, qu'on peut installer à portée de la main, près de la table ou même sur la table de travail, et qui vous permettent d'alléger ainsi vos rayons et d'accroître l'espace consacré à vos livres. On y logera naturellement de préférence les ouvrages dont on se sert le plus: dictionnaires, annuaires, manuels, etc.

Pour obvier à l'insuffisance de place, M. Gladstone, le célèbre homme d'État anglais, avait imaginé de disposer sa bibliothèque comme une bibliothèque publique, de diviser son cabinet de travail par de «petits murs

de livres à hauteur d'appui, perpendiculaires aux grands côtés de la salle et y marquant de véritables demi-cloisons. Chacun de ces petits murs à tablettes était accessible de [des] deux côtés, et, par conséquent, donnait place à deux rangées de volumes présentant chacune le dos. Ces deux cloisons formaient, en avant des fenêtres, autant de réduits favorables à la solitude et au travail; elles laissaient le haut des surfaces disponible pour les tableaux, gravures et objets d'art; enfin, elles supprimaient l'emploi des échelles ou des marchepieds. M. Gladstone s'est étendu avec beaucoup de verve sur les avantages de cet arrangement; il a démontré que, par son système, 18 000 à 20 000 volumes pouvaient trouver place dans une salle de 10 à 12 mètres de long sur 6 de large, et cela sans lui ôter l'aspect d'un salon ou lui donner celui d'un magasin de librairie^[410].»

Mais tout le monde ne dispose pas d'une salle de 10 à 12 mètres de long sur 6 de large, et ce procédé, si ingénieux et élégant qu'il soit, serait inapplicable dans nos étroites petites pièces.

Si vous désirez ne pas laisser tous vos volumes ou documents exposés aux regards de vos visiteurs, si vous possédez des livres rares, des incunables, des manuscrits enluminés, que vous tenez à mettre en réserve^[411], à abriter contre les indiscrets et contre la poussière, faites fermer par des portes à panneaux plus ou moins ouvragés, des portes à charnières ou à coulisses, la partie inférieure de votre bibliothèque ou d'une de ses travées seulement. Que les montants en soient torsés ou cannelés, la corniche enrichie de moulures, si bon vous semble, soit! mais n'oubliez pas que plus ce meuble sera simple, plus il facilitera vos recherches, accélérera votre besogne, plus il vous sera commode.

Surtout, à aucun prix, ne vous servez de ces meubles dits «fantaisistes», de ces vitrines «galbées», de ces bahuts rocaille et Pompadour, de ces baroques échafaudages et stupides japonaiseries, où les rayons s'interrompent brusquement ou s'enchevêtrent les uns dans les autres: je m'occupe d'une bibliothèque d'homme de lettres ou de sciences, d'homme d'étude, de travailleur, et non des étagères à bibelots d'une petite-maîtresse.

*

* *

On peut avoir à mettre en ordre une bibliothèque composée de nombreux volumes de tous les formats, et qui se trouveraient mêlés

ensemble et amoncelés à terre. Dans ce cas, il faudrait commencer par les trier, et c'est d'après les formats que ce tri devrait être opéré. On réunirait donc d'abord tous les in-folio, tous les in-4, les in-8, etc.; on s'occuperait ensuite de rassembler les volumes appartenant aux mêmes ouvrages, ce qui se ferait aisément, ces volumes étant reconnaissables, outre leurs égales dimensions, à la couleur de leur reliure ou à leur titre.

C'est de même, en suivant l'ordre des formats, et, dans chaque format, selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et en allant de gauche à droite, que les livres doivent être rangés sur les rayons. Vous mettrez naturellement sur le ou les premiers rayons du bas vos plus grands volumes, vos in-folio, si vous en possédez une quantité suffisante pour leur attribuer un rayon, et vos in-4. Si vous n'avez que quelques in-folio, il serait fâcheux, pour quatre ou cinq volumes de cette taille, de hausser de plusieurs crans la tablette supérieure à ce premier rang et de perdre ainsi une place précieuse. Vous joindrez donc ces quatre ou cinq in-folio à vos deux ou trois *atlantiques* (in-plano), format qui n'abonde pas non plus d'ordinaire dans une bibliothèque du genre de la nôtre, et vous les rangerez à part et à plat, vous les coucherez l'un sur l'autre dans une armoire^[412],—dans cette armoire, par exemple, que vous venez d'installer au bas et comme en soubassement de vos rayonnages, et que vous aurez eu soin de faire assez large pour renfermer ces grands livres. Ce rangement horizontal aura en outre l'avantage de ménager vos atlantiques, généralement peu épais et par suite peu résistants, qui risqueraient fort de se fatiguer et de fléchir en restant debout.

Au-dessus des in-4, viendront, toujours par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et en allant toujours de gauche à droite^[413], c'est-à-dire dans le sens de la lecture, les in-8, puis les in-12 et in-18, et enfin, près de la corniche, les plus petits formats^[414].

Au lieu de l'ordre alphabétique, vous pourriez, si vous dressez un catalogue et tenez un ou plusieurs *registres d'entrée* de vos livres (un pour chacun des quatre formats principaux: nous parlerons plus loin^[415] de ces formats et de ces registres), les ranger dans l'ordre d'inscription. Mais cette méthode, convenable et indispensable aux bibliothèques publiques, où chaque recherche d'un livre dans les rayons exige au préalable la recherche du numéro d'inscription de ce livre au catalogue, numéro reporté sur une étiquette collée au dos de ce même livre, ne nous semble guère pratique

pour une collection particulière et modeste; et, justement afin de ne pas recourir sans cesse à notre catalogue, si restreint qu'il soit, nous préférons de beaucoup le classement par formats et par ordre alphabétique. Vos livres étant ainsi alignés par rangs de tailles, et ces tailles allant toujours en diminuant à mesure que les tablettes s'élèvent, la symétrique régularité de cette disposition plaira d'emblée à la vue et produira le meilleur effet.

M. Guyot-Daubès blâme cette méthode, et conseille de placer sur les rayons de hauteur moyenne, en face des yeux, soit à environ 1 m. 65 du sol, les volumes ayant le plus petit format. «La hauteur moyenne à laquelle se trouveront les yeux d'une personne se tenant debout près de la bibliothèque sera d'environ 1 m. 65; c'est donc sur un rayon à peu près à cette hauteur qu'on devra placer les livres des plus petits formats: in-12, in-16, in-18. Les titres, généralement peu apparents, du dos de ces volumes pourront ainsi être lus avec facilité. Sur le rayon au-dessus, on placera les volumes d'un format un peu plus grand... Au-dessus se placeront les grands in-8^[416];» etc.

Il y a là une singulière inadvertance. La force des caractères d'un titre de livre, la lisibilité de ce titre, en d'autres termes, ne dépend nullement du format de ce livre, mais de son épaisseur, de sa largeur de dos. Un petit in-18 ou un in-32 de 500 pages pourra recevoir une inscription, faite dans le sens ordinaire, le sens horizontal, bien plus grosse, bien plus apparente que celle d'un in-8 de 50 pages ou d'une plaquette in-4 ou in-folio. Dans ce dernier cas même, on est obligé, faute de place horizontale, d'inscrire le titre verticalement sur le dos du volume, ce qu'on pourrait faire d'ailleurs aussi pour un petit in-18 ou un in-32; mais ces inscriptions mises *en longueur* ne sont jamais bien lisibles ni bien commodes. C'est horizontalement que doivent s'inscrire les titres au dos des volumes, et, plus ce dos sera large, plus grosse et plus visible pourra être et sera cette inscription: cela est de toute évidence, et vous n'avez qu'à le constater sur vos volumes.

Il y a un autre motif pour ne jamais placer au sommet de votre bibliothèque vos plus grands formats, et c'est notre cher La Fontaine qui vous l'enseigne dans sa fable *le Gland et la Citrouille*: un livre, tout comme un gland qui se détache de l'arbre, peut tomber de sa tablette, et mieux vaut recevoir sur la tête un mignon elzevier ou un minuscule cazin qu'un énorme potiron.

C'est ici le cas de rappeler qu'il existe un petit appareil très simple et peu coûteux destiné à retenir les livres à leur place sur les rayons. L'*appui-livre* se compose de deux courtes plaques métalliques perpendiculaires l'une à l'autre: la plaque horizontale se glisse sous les volumes à soutenir, du côté du vide, et la plaque verticale en venant butter contre le premier de ces volumes, l'empêche de choir, et retient ainsi debout et serrés les uns contre les autres les livres de toute la rangée. Il faut avouer néanmoins que cet appareil n'a guère d'efficacité que pour les volumes de petit format: les in-4 et les in-8, les in-18 mêmes, réussissent aisément, par leur poids, à pousser l'appui-livre, à le faire céder, et le rendent ainsi inutile. On emploie, dans certaines bibliothèques publiques des États-Unis, un appui-livre tout à fait primitif et bien plus pratique: «c'est une simple brique de construction, enveloppée de papier bulle, et dont le poids suffit à maintenir debout les in-octavo et les in-quarto^[417].»

*

* *

La méthode de classement adoptée à la Bibliothèque nationale et dans les bibliothèques universitaires peut nous servir, sinon de base, du moins d'indication pour le rangement de nos volumes. Ainsi que nous l'avons vu^[418], les livres sont répartis, d'après leurs formats, à la Bibliothèque nationale, en cinq catégories, et, dans les bibliothèques universitaires, en trois seulement. Ces trois catégories, avons-nous dit, sont les suivantes:

1^o *Grand format* (comprenant tous les volumes dépassant 35 centimètres);

2^o *Moyen format* (comprenant les volumes hauts de 25 à 35 centimètres);

3^o *Petit format* (comprenant les volumes au-dessous de 25 centimètres).

Dans une bibliothèque privée, du genre de celle dont nous nous occupons, les volumes dépassant 35 centimètres de hauteur sont généralement peu nombreux; les volumes au-dessus de 25 centimètres sont même bien moins abondants que ceux du *format Charpentier* (18 centimètres^[419]); ce sont ces derniers dont on publie le plus aujourd'hui, comme nous l'avons remarqué en traitant des formats, et qui ont chance de se trouver chez nous en majorité. Réservons-leur donc la plus large place, et, afin de la ménager le plus possible, la place, de créer le moins de vide

possible entre nos rayons, au-dessus de nos rangées de livres, établissons quatre sections^[420], au lieu de trois, et espaçons nos rayons en conséquence:

1^o *Très grand format*: volumes in-4 cavalier ou in-4 jésus, c'est-à-dire volumes d'une hauteur à peu près égale à 31 ou 35 centimètres; les volumes de format supérieur, les quelques in-folio et les atlantiques, étant, avons-nous dit tout à l'heure^[421], rangés à part, couchés l'un sur l'autre, dans une armoire;

2^o *Grand format*: volumes in-8, ou, plus exactement et plus complètement, volumes supérieurs à l'in-18 jésus et inférieurs à l'in-4 cavalier, c'est-à-dire ayant de 19 à 31 centimètres de hauteur;

3^o *Moyen format*: volumes in-18 jésus, ou approximatifs (in-16 raisin, in-12 carré, etc.), c'est-à-dire ayant environ 18 centimètres de hauteur;

4^o *Petit format*: volumes dont la hauteur est inférieure à 16 ou 17 centimètres (in-24 écu, in-32 jésus, etc.).

Que ce désir, si légitime, d'utiliser le maximum de place dont nous disposons, ne nous empêche cependant pas de laisser, au-dessus de chaque rangée de livres, entre la tête de ceux-ci et la tablette supérieure, un peu d'espace, deux centimètres environ, afin de pouvoir aisément glisser la main dans cet intervalle, et retirer ou replacer sans difficulté nos volumes.

Mais comment concilier le classement par formats avec le classement par matières? Car tout le monde ne peut, à l'exemple, paraît-il, de M. de Talleyrand, ne garder dans sa bibliothèque que des volumes d'un seul et même format, ce qui évidemment simplifierait de beaucoup la question et supprimerait toute difficulté. Et ce format, tant affectionné par l'illustre diplomate, inutile de vous prévenir que c'était l'in-8: vous vous souvenez de ce que nous avons dit de la vogue de l'in-8 dans toute la première moitié du XIX^e siècle^[422]? M. de Talleyrand, assure-t-on, ne voulait «souffrir» sur ses rayons «que des lignes immenses d'in-8, tous rangés en bataille comme des grenadiers prussiens^[423]».

Vous, qui n'êtes pas aussi exclusif, qui possédez des livres de toutes dimensions, comment donc ferez-vous pour que le rangement par formats se concilie avec l'ordre des matières?

La difficulté n'a d'importance, à vrai dire, et selon la remarque de Tenant de Latour, que pour «les grands établissements publics, où la confusion d'ailleurs se mettrait trop aisément sans cela. Mais, dans une bibliothèque de

quelques milliers de volumes, où l'on n'est pas obligé, où il ne serait pas possible d'admettre tous les ouvrages qui se rattachent à chaque division, où l'on n'admet assez généralement que des livres plus ou moins utiles ou plus ou moins aimés, là où toute une matière peut être représentée par cent volumes de formats divers^[424],» il est toujours relativement facile de ranger ces volumes avec régularité, élégance et commodité.

Si vous tenez absolument, ce qui est du reste très légitime, à classer ensemble tous vos volumes traitant de la même matière, employez le *classement vertical* préconisé par M. Guyot-Daubès. Vous voulez, par exemple, que tous vos ouvrages sur l'histoire de France se trouvent réunis. Au-dessus de vos in-4 traitant de ce sujet, placez vos in-8 consacrés à la même question; au-dessus de vos in-8, rangez vos in-12 et in-18 ayant trait pareillement à notre histoire nationale, et, au-dessus des in-12 et in-18, les in-24 et in-32 qui s'en occupent aussi. Vous rangerez de même, à la suite des précédents, les volumes relatifs à la littérature, à la linguistique, aux beaux-arts, etc. «Par ce moyen, la bibliothèque conserve son aspect de régularité et de bonne disposition, toute la place est bien utilisée, et il n'y a pas d'emplacement perdu par suite de la présence de petits volumes dans des rayons largement espacés; le *classement vertical* a donc une importance sur laquelle on ne saurait trop insister^[425].»

Mais, dans chacune de ces catégories: histoire de France, littérature, linguistique, beaux-arts, etc., n'oubliez pas de ranger toujours vos volumes par ordre alphabétique de noms d'auteurs, ce qui facilitera de beaucoup vos recherches, et toujours de gauche à droite sur chaque rayon, comme nous l'avons dit.

Un autre système de classement, applicable seulement aux bibliothèques particulières, se trouve mentionné, sinon préconisé, par l'auteur des *Mémoires d'un bibliophile*. Il est de beaucoup plus simple, et on peut le dire aussi original que rationnel pour certains lecteurs ou amateurs. C'est le système employé par M. d'Herbouville, directeur général des postes de 1815 à 1816, «possesseur d'une magnifique bibliothèque, et l'un des hommes de France le plus en état de la bien classer^[426]». Il consiste tout bonnement à «mettre les plus beaux livres devant, et les plus laids derrière^[427]».

D'autres amoureux des livres placeront devant, bien à portée de la main, leurs volumes préférés, ceux qu'ils relisent ou consultent le plus

fréquemment.

Tous ces systèmes ont du bon pour une collection particulière: vous n'êtes pas et ne pouvez être astreint, dans votre bibliothèque, qui ne sert qu'à vous seul, au même ordre, à la même rigoureuse méthode, qui doit régir un établissement public. Le point capital pour vous, ou même le seul point à retenir, c'est que votre classement vous plaise et que vous le possédiez jusqu'au bout des doigts, de façon à aller quérir sans lumière ou les yeux fermés n'importe lequel de vos volumes, c'est qu'il vérifie et confirme l'excellente règle posée par un bibliophile anonyme:

«Un livre doit être placé dans une bibliothèque de manière à n'être jamais cherché, mais tout simplement pris^[428].»

CHAPITRE VIII

DES CATALOGUES ET DE LA CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE

Différentes sortes de catalogues.—Catalogue alphabétique ou par noms d'auteurs.—Emploi des fiches.—*Ex-libris*.—Timbrage et *rondage* des volumes.—Détermination du *mot d'ordre* et classement des fiches: nombreux cas douteux et principales difficultés.

Catalogue méthodique ou systématique, c'est-à-dire par ordre de matières.—Classification de J.-Ch. Brunet.—Autres systèmes de classification bibliographique.—Classification décimale de M. Dewey.

«On ne jouit vraiment de ses livres qu'à la condition de les classer, de les garder et de les cataloguer,» a prétendu l'académicien Cuvillier-Fleury^[429]. Et Jules Richard affirme de son côté que, dès qu'un «bibliophile amateur a commencé sa collection..., il lui faut tout de suite un catalogue; il le lui faut absolument; car il n'y a pas de vrai bibliophile ni de bibliothèque bien classée sans catalogue^[430]».

Sans être aussi certain de la rigoureuse et inflexible nécessité de cette condition, du moins pour une modeste bibliothèque comme la nôtre, occupons-nous donc le plus succinctement possible, et si complexe, si rébarbative et ingrate que soit la matière, du catalogage des livres et de leur classification.

Les livres peuvent se classer et se cataloguer soit par noms d'auteurs: c'est le catalogue *alphabétique* ou *onomastique*;—soit d'après les titres des ouvrages, c'est-à-dire par ordre de matières: c'est le catalogue *méthodique*, nommé aussi *systématique* ou *idéologique*;—soit selon la place que les volumes occupent sur les rayons: c'est le catalogue *topographique*, appelé par les Allemands *Lokal-Katalog*^[431]. On peut aussi les classer d'après leurs

dates de publication ou d'impression, et l'on a le catalogue *chronologique*; ou d'après leurs lieux d'impression, ce qui donne le catalogue *géographique*: ces deux dernières sortes de catalogues sont presque exclusivement réservées aux incunables, et nous ne nous occuperons que des deux premières, du catalogue alphabétique et du catalogue méthodique.

Le catalogue alphabétique, écrit M. Albert Maire^[432], «est le plus important des catalogues d'une bibliothèque, celui qui est consulté sous toutes ses formes et à tous les instants». Le catalogue méthodique ne lui cède guère en utilité et mérite, et rend aussi les plus grands services. Avez-vous à chercher le titre d'un livre dont vous connaissez le nom de l'auteur, vous le trouvez sans difficulté avec le catalogue alphabétique; mais si vous ne connaissez pas ce nom, ou encore si vous voulez vous rendre compte du nombre d'ouvrages publiés sur une matière, c'est au catalogue méthodique qu'il faut recourir. Tous deux sont donc, et à peu près au même degré, d'un usage essentiel dans les bibliothèques publiques et les grandes collections.

Un principe tout d'abord: ne vous servez pas de registres pour cataloguer vos volumes, mais de fiches ou cartes^[433], faites en bon papier épais, de 8 ou 10 centimètres de large sur 12 ou 14 de haut, et que vous rangerez, par ordre alphabétique, dans une longue boîte en bois^[434], ou, si vos livres, et par conséquent vos fiches, sont en petit nombre, simplement en fort carton. En tête de chaque lettre, il est bon de placer une fiche, dite *vedette*, plus haute que les autres et de couleur différente, portant à son sommet mention de cette lettre.

Si votre bibliothèque comprend beaucoup de volumes, quatre ou cinq mille au moins, il sera préférable d'employer des fiches articulées, qui se classent dans des boîtes en chêne, traversées dans toute leur longueur par une vis sans fin. Ces fiches, échancrées à leur partie inférieure ou talon^[435], se placent à cheval sur la vis sans fin. Chaque talon est réuni, par une articulation en toile, au corps de la fiche, à la fiche proprement dite, ce qui donne à celle-ci une grande mobilité, et rend les recherches des plus faciles. Chaque talon possède en outre, à droite et à gauche, un petit rebord en saillie qui vient s'engager dans une rainure tracée dans les parois latérales de la boîte. Le talon de la fiche étant ainsi, grâce à ce rebord, plus large que la boîte, il faut le diriger obliquement pour l'y faire entrer; lorsqu'il est en place, la fiche se trouve comme fixée, par sa partie inférieure, son talon, dans la boîte, et ne peut en être retirée verticalement. Il n'y a plus qu'à

manœuvrer la vis au moyen d'une clef spéciale, qu'on ôte à volonté, pour faire avancer un écrou qui serre et immobilise les talons de toutes les fiches et, par suite, empêche celles-ci de se déplacer ou d'être enlevées. Mais chacune d'elles, grâce à l'articulation de toile, peut se mouvoir en avant et en arrière, osciller sur son talon, et par conséquent être aisément consultée. Veut-on extraire de la boîte ou y insérer une ou plusieurs fiches? Il suffit de desserrer la vis. Cet ingénieux système de fiches et de boîtes, d'usage fréquent dans les bibliothèques publiques, porte le nom de son inventeur, M. Ferdinand Bonnange^[436].

Sur chaque fiche on inscrit:

1^o Le nom et le ou les prénoms de l'auteur: c'est ce nom qui devient le *mot d'ordre* de la fiche, c'est-à-dire qui en détermine le classement: aussi doit-il être écrit en tête et en gros caractères, bien détaché de la suite de l'inscription;

2^o Le titre (autant que possible complet) du livre, et, s'il y a lieu, le chiffre de l'édition;

3^o L'*adresse*, c'est-à-dire le lieu de publication, le nom de l'éditeur^[437] et la date de publication ou millésime;

4^o L'indication du nombre de volumes, du format,—beaucoup y ajoutent le nombre de pages,—et de l'état matériel du ou des volumes de chaque ouvrage^[438]: brochés, reliés, non rognés, dorés sur tranches, etc. Ces dernières indications se mettent toujours en abrégé: *br.*, *r.* ou *rel.*, *n. r.*, *d. s. tr.* (Voir à l'Appendice: [ABRÉVIATIONS](#).) Si le titre ne mentionne pas la date de l'édition, on inscrit sur la fiche *s. d.* (sans date) ou *s. m.* (sans millésime), et si le lieu de publication n'y figure pas non plus, on le constate de cette façon: *s. l. n. d.* (sans lieu ni date) ou *s. l. n. m.* (sans lieu ni millésime).

Si vous voulez procéder plus régulièrement encore et à l'instar des bibliothèques publiques, vous aurez un registre d'entrée^[439] sur lequel vous inscrirez, en lui donnant un numéro d'ordre, chacun de vos livres, à mesure qu'ils vous arriveront. Si l'ouvrage se compose de plusieurs volumes, il est préférable d'attribuer à chacun d'eux un numéro spécial: tous vos livres auront ainsi en quelque sorte, chacun distinctement, un état civil, et le dernier numéro porté sur votre registre vous indiquera le nombre de volumes entrés dans votre bibliothèque, le total de vos richesses.

Sur les registres ou cahiers du catalogue méthodique, dont il sera question plus loin, vous ne donnerez, au contraire, qu'un seul numéro à chaque ouvrage, quelle que soit la quantité de volumes dont il se compose; et cela se comprend, puisque, là, dans le catalogue méthodique, chaque ouvrage n'est considéré qu'au point de vue du sujet qu'il traite, n'est envisagé que dans son ensemble, et ne doit, par conséquent, former qu'une unité.

Ces inscriptions effectuées, vous transcrivez dans l'angle gauche supérieur de la fiche le numéro du registre du catalogue méthodique, ainsi que les lettres ou chiffre indices affectés à la section de ce catalogue à laquelle cet ouvrage appartient, ce qu'on nomme la *cote*, comme nous le verrons aussi plus loin. Quant au numéro du registre d'entrée, au lieu de le porter pareillement en tête de la fiche, vous l'inscrivez au-dessous du titre et de l'adresse. Voici pourquoi. Un ouvrage peut se composer de nombreux volumes, qui, s'il est en cours de publication, par exemple, vous seront adressés successivement; et, comme vous devez assigner à chacun d'eux un numéro d'ordre, la place ne tarderait pas à vous manquer pour ces inscriptions: vous seriez arrêté, quelques centimètres au-dessous du bord supérieur de la fiche, par le nom de l'auteur, le *mot d'ordre*, qui, comme nous l'avons dit, doit être écrit en tête et en gros caractères. De plus, les mêmes ouvrages, quel qu'en soit le nombre d'exemplaires que vous possédez, devant respectivement figurer sur la même fiche, avec leurs numéros d'entrée, le chiffre et le format de leur édition, et ce qui caractérise chacune d'elles ou chaque exemplaire (illustrée, annotée, revue, etc.;—broché, cartonné, relié, etc.), il est indispensable de réserver pour ces inscriptions une place suffisante, et, cette place, vous ne pouvez la trouver qu'au-dessous du mot d'ordre, du titre et de l'adresse. Si elle venait à vous faire défaut, si votre fiche était complètement remplie,—ce qui peut arriver, même assez vite, spécialement pour les publications périodiques, dont vous recevez un ou plusieurs volumes par année,—vous prendriez une seconde fiche, que vous réuniriez à la première par le talon, à l'aide de colle, et sur laquelle vous continueriez vos inscriptions. Ajoutons que numéro d'entrée et cote du catalogue méthodique doivent figurer sur l'*ex-libris* de chaque volume, étiquette ou vignette que vous collerez ou avez déjà collée au verso du premier plat de la couverture.

Supposons que nous ayons à rédiger la fiche d'un exemplaire broché de l'*Histoire de Paris* de Dulaure, composé de quatre volumes, inscrits sur

notre registre d'entrée sous les numéros 3415 à 3418, et, sur le registre de la section du catalogue méthodique (Histoire: U; Histoire de France U V1; Paris U V1 Oa.—Classification de Brunet, voir *infra*, pp. 278-281) sous le n° 62; nous libellerons et disposerons ainsi nos diverses indications sur une des fiches précédemment décrites, une fiche du système Bonnange:

<u>U V 1 O a</u> N° 62	
DULAURE (J.-A.)	
<i>Histoire physique, civile et morale de Paris</i> , 7 ^e édit.	
Paris, Librairie des Publications illustrées, 1864. 4 vol. in-8 br.	
N° 3415 :	Tome 1.
— 3416 :	— 2.
— 3417 :	— 3.
— 3418 :	— 4.

U V1 Oa
N° 62

DULAURE (J.-A.)

Histoire physique, civile et morale de Paris, 7^e édit.

Paris, Librairie des Publications illustrées, 1864. 4 vol. in-8 br.

N° 3415: Tome 1.

— 3416: — 2.

- 3417: — 3.
— 3418: — 4.

Par abréviation, on pourrait réunir ces quatre derniers numéros et se contenter d'écrire, après «4 vol. in-8 br.»: Nos 3415-3418; mais l'affectation d'un numéro spécial à chaque tome sur la fiche même est préférable; elle permet de faire suivre cette mention de la désignation des caractères particuliers à chaque tome comme à chaque ouvrage: relié, broché, etc., et de donner ainsi encore une fois à tous vos livres, sur le registre d'entrée aussi bien que sur les fiches, une sorte de certificat d'identité ou d'état civil.

Pour les tomaisons, employez toujours les chiffres arabes, de préférence aux chiffres romains, qui occupent trop d'espace et sont une source de confusion et d'erreurs. (Voir l'Appendice.)

De même, pour la fiche d'un exemplaire du roman d'Alphonse Daudet, *Sapho*, nous aurions,—la cote du catalogue méthodique étant: Belles-Lettres: **O**; Fictions en prose: **O IV**; Romans: **O IV 2**; Romans français: **O IV 2 D**; et le numéro d'ordre supposé 515:

O IV 2 D
Nº 515

DAUDET (Alphonse).

Sapho, mœurs parisiennes.

Paris, Charpentier, 1884. In-18. Cart. brad.

Nº 4841.

Si un ou plusieurs autres exemplaires de ce même roman venaient s'ajouter à votre bibliothèque, vous inscririez sur la fiche précédente, au-dessous du Nº 4841, affecté à l'exemplaire que vous possédez déjà, les numéros d'entrée de vos nouveaux exemplaires, avec les mentions de rigueur:

Nº 5307: Paris, Flammarion, s. m. In-18. Illustr. Rel. toile.

Nº 6015: Paris, Lemerre, 1895. Pet. in-12. Br.

Pour un journal ou un recueil périodique, nous aurions:

U Journaux I b

N° 43

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES. Mensuelle. In-8.

Directeurs: Émile Chatelain et Léon Dorez.

Paris, Émile Bouillon, édit.

N°	5885:	4 ^e	année,	1894.	Demi-rel. chagr.
—	7921:	5 ^e	—	1895.	—
—	8518:	6 ^e	—	1896.	—
—	9302:	7 ^e	—	1887.	—
—	9950:	8 ^e	—	1898.	—
—	10217:	9 ^e	—	1899.	—
—	11588:	10 ^e	—	1900.	—

Nous rappelons que, pour ces nombreuses inscriptions, une fois la première fiche remplie, on en prend une seconde, puis, s'il le faut, une troisième, une quatrième, etc., et on les réunit toutes par leur talon, qui, grâce à la charnière de toile, laisse indépendante et mobile la partie supérieure, la fiche proprement dite.

Il arrive très fréquemment que le nom de l'auteur figure, accompagné de mentions ou de qualités, à la suite du titre de l'ouvrage; il est bon alors, quoique ce nom soit déjà placé comme mot d'ordre en tête de la fiche, de le maintenir à son rang dans la transcription du titre. Souvent même il s'y trouve comme incorporé. Exemples:

CHARTIER (Alain).

Les O[eu]vres de feu messire Alain Chartier.

Paris, Galliot du Pré, 1529. In-8. Rel. en vélin.

PASCAL (Blaise).

Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers.

Paris, Guillaume Desprez, 1670. In-8. Rel. en parch.

Il ne faut jamais modifier sur les fiches le texte du titre d'un ouvrage; si ce texte est trop long, s'il semble diffus et chargé de détails inutiles, et qu'on juge à propos de l'abréger, on indiquera par des points (trois points suffisent:...) chaque endroit où une suppression a été opérée.

Si un ouvrage, composé d'un certain nombre de volumes ou de parties, a mis plusieurs années à paraître, a été, en d'autres termes, imprimé à des dates différentes, on inscrit sur la fiche les deux dates extrêmes, c'est-à-dire celle qui est portée sur le titre du premier volume et celle du dernier, et on les joint par un trait d'union. Ainsi: 1864-1867 indique que l'ouvrage a commencé à paraître ou à être imprimé en 1864 (millésime du premier volume), et qu'il a été terminé en 1867 (millésime du dernier). On pourrait encore, ce qui vaudrait mieux, ajouter à la suite de chaque tome l'adresse de ce tome:

Nº 1219:	Tome	1.	Paris,	Hetzel,	1864.
Nº 2502:	—	2.	—	—	1865.
Nº 3909:	—	3.	—	—	1867.

Quand un ouvrage n'a qu'un seul volume, il suffit, comme nous l'avons fait tout à l'heure (fiches DAUDET, CHARTIER, etc.), d'en indiquer le format; la mention 1 vol. se trouve sous-entendue.

Pour vos fiches ou cartes, comme pour vos registres, une écriture droite, du genre de la petite ronde, est de beaucoup préférable à l'écriture penchée, dite anglaise. L'écriture droite permet de faire tenir dans un même espace bien plus de texte que l'anglaise, et elle s'accommode mieux, par suite, avec les colonnes des registres^[440]. Écrivez toujours bien lisiblement et, autant que possible, pas trop fin. Vous pouvez d'ailleurs et vous devez même tracer en plus forts caractères certaines mentions, telles que le mot d'ordre; en souligner d'autres: le titre du livre, par exemple; dans certains cas, il vous est loisible d'incliner légèrement votre écriture, en imitant l'italique: vous donnerez ainsi à vos fiches toute la clarté désirable et le meilleur aspect possible.

Les bibliothèques publiques remplacent les ex-libris par des empreintes à l'encre grasse et indélébile, faites sur le titre des livres au moyen du timbre même de ces bibliothèques, et elles inscrivent souvent dans le champ de cette empreinte la cote du livre. Le même cachet est reporté plus loin à deux

endroits: à la dernière page du volume, et à une page conventionnelle, qui est toujours la même pour chaque bibliothèque: page 97, anciennement page 101, pour la Bibliothèque nationale; page 41 pour la bibliothèque Sainte-Genève; page 99 pour les bibliothèques universitaires; etc. Si le volume n'atteint pas le chiffre de la page conventionnelle, après avoir apposé l'empreinte sur le titre et sur la dernière page, on timbre,—à la Bibliothèque nationale du moins,—la première page de la deuxième feuille. «La forme du timbre est d'une grande importance pour ne pas abîmer le livre, écrit le docteur Graesel^[441]; c'est pour cette raison qu'en France, où le timbrage triple est obligatoire dans toutes les bibliothèques publiques, une circulaire ministérielle^[442] a recommandé d'employer des timbres oblongs et de faible diamètre, de telle façon qu'on puisse les appliquer sur les marges des volumes sans risque de couvrir le texte.»

C'est par ces marques indélébiles que les établissements publics attestent leur propriété et se précautionnent contre les détournements ou adirements de leurs livres. Afin qu'on puisse aisément reconnaître et trouver les volumes lorsqu'ils sont en place sur les rayons, la cote, ou simplement le numéro du registre d'entrée est inscrit sur une étiquette de papier, en forme de menue rondelle (d'où le nom de *rondage* donné à cette opération^[443]), que l'on colle au dos de chaque livre^[444].

Mais vous, dont les volumes n'ont pas à redouter des mains étrangères et ne doivent pas sortir de votre cabinet de travail, gardez-vous bien de souiller et déshonorer de la sorte vos chers trésors: pas de rondelles sur leurs dos, pas de timbres sur leurs feuilles de garde ou de titre, pas de cachets gras sur leurs pages, pas d'inscriptions à l'encre, si ce n'est des dédicaces d'auteurs étalées en belle place sur le recto du faux titre, un *ex-dono auctoris* qui spécialise votre exemplaire et en augmente le prix.

Les aristocratiques amateurs d'autrefois faisaient graver, *pousser*, leurs armoiries sur les plats de leurs reliures. A défaut de cette somptueuse marque de propriété, vous avez de très artistiques vignettes destinées à servir d'*ex-libris*, et vous pouvez encore, pour comble de précaution et tout comme le président Auguste de Thou^[445], faire pousser vos initiales au bas du dos de vos livres, même de vos simples bradels.

*

* *

Un grand nombre de difficultés peuvent se présenter dans la rédaction et le classement des fiches, dans la fixation et la transcription de ce *mot d'ordre*, dont nous avons parlé tout à l'heure, ce mot à mettre en tête de la fiche, mot qui déterminera le classement et qu'il faudra chercher quand on recourra au catalogue. Voici les plus fréquentes de ces difficultés et leurs solutions.

Les noms précédés de la particule nobiliaire *de* ou *d'* rejettent cette particule après le nom. Ainsi:

Joseph de Maistre	s'écrira:	MAISTRE (Joseph de);
M ^{me} de Sévigné	—	SÉVIGNÉ (M ^{me} de);
Comte d'Houdetot	—	HOUDETOT (Comte d');
M.-A.-P. d'Avezac	—	AVEZAC (M.-A.-P. d').

Au contraire, les noms précédés de l'article *le* ou *la* se classent à la lettre L:

Jean Le Maire	s'écrira:	LE MAIRE (Jean);
Jean de la Fontaine	—	LA FONTAINE (Jean de);
Duc de la Rochefoucauld	—	LA ROCHEFOUCAULD (Duc de).

Et non: MAIRE (Jean Le); FONTAINE (Jean de la); ROCHEFOUCAULD (Duc de la)^[446].

Les noms précédés de la particule nobiliaire *du* ou *des* ne rejettent pas cette particule à la fin et se classent à la lettre D. La raison qu'on donne pour justifier cette règle, c'est que *du* étant mis pour *de le*, *des* pour *de les*, c'est cet article contracté qui, comme tout à l'heure l'article simple, doit déterminer le classement.

Joachim du Bellay	s'écrira donc:	DU BELLAY (Joachim);
Jacques des Barreaux	—	DES BARREAUX (Jacques).

Peut-être vaudrait-il mieux adopter une règle uniforme et *mettre toujours le mot d'ordre au nominatif*. On ne verrait pas alors de ces anomalies: Henri de Verdier classé à VERDIER (Henri de), et Henri du Verdier classé à DU VERDIER (Henri)^[447].

Les mêmes singularités et contradictions se retrouvent avec les particules étrangères: *von*, *zum*, *zur* (allemand); *van*, *ten*, *ter*, *de* (hollandais); *da* (portugais); *o'*, *mc*, *mac* (irlandais et écossais); etc. *Von* se rejette toujours après le nom: MÜLLER (Johann von); SICKEL (Theodor von). Mais on écrit^[448] ZUM BACH (Karl Ad.^[449]), ZUR HELLEN (D. A.); VAN PRAET (J.-B.-B.), VAN DEN BERGH (J.), TEN BRINCK, DE DENE (Ed.); DA CUNHA (P.); O'BRIEN (Matthew), MAC-KAIN (D.). MAC-LAURIN (C.), MC-CRADY (J.), M'CRAW (W.)^[450]; etc.

D'autres bibliographes classent, au contraire, van Aelbroeck à AELBROECK (van), van Praet à PRAET (van), et même von Schlegel à SCHLEGEL (von)^[451]; etc.

Ajoutons que, dans les noms allemands, les voyelles surmontées d'un tréma, *ä*, *ö*, *ü*, sont considérées comme l'équivalent de *æ*, *œ*, *ue*, de sorte que les noms Hänel, Löwenfeld et Dümmler seront placés comme s'ils étaient écrits: HAENEL, LOEWENFELD et DUEMLER. C'est même sous ces dernières formes, conseille M. Léopold Delisle^[452], qu'il sera bon d'inscrire les noms au sommet des fiches.

Si un nom est composé de plusieurs mots, c'est généralement le premier mot qui est le mot d'ordre. On écrira donc, et l'on effectuera le classement en conséquence:

ARNAULD D'ANDILLY,	et non	ANDILLY (Arnauld d');
LENAIN DE TILLEMONT,	—	TILLEMONT (Lenain de);
MALTE-BRUN,	—	BRUN (Malte-).

Cependant Poquelin de Molière, François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Arouet de Voltaire, Charles de Secondat de Montesquieu, Caron de Beaumarchais, etc., se classent à MOLIÈRE, FÉNELON, VOLTAIRE, MONTESQUIEU, BEAUMARCHAIS, etc., parce que ces noms, universellement connus, s'imposent comme mots d'ordre; et les fiches seront rédigées sous cette forme: MOLIÈRE (Poquelin de), FÉNELON (François de Salignac de la Mothe-), etc.

Les femmes auteurs sont désignées par le nom sous lequel elles ont publié leurs ouvrages:

DACIER (Anne Lefèvre, femme d'André);

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de).

Lorsque plusieurs auteurs portent le même nom, on les classe d'après leurs prénoms: CORNEILLE (Pierre) avant CORNEILLE (Thomas).

Si les prénoms sont les mêmes pour plusieurs homonymes, les qualités, grades ou professions, joints à ces noms par les auteurs eux-mêmes, ou ajoutés exceptionnellement par vous, détermineront le classement. DUMAS (Alexandre) *fils* se classera alphabétiquement avant DUMAS (Alexandre) *père*^[453]; MARTIN (Henri), archiviste paléographe, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, avant MARTIN (Henri), historien, membre de l'Académie française, et ce dernier avant MARTIN (Henri), professeur, membre de l'Académie des inscriptions.

Les homonymes dont les prénoms seraient inconnus se classeraient par ordre chronologique.

Certains personnages, tels que les princes souverains, les papes, divers prélats et écrivains, etc., n'ont point, à proprement parler, de noms de famille, et ne sont communément désignés que par leurs prénoms: c'est ce prénom qui sera le mot d'ordre, «et l'on distinguera, dit M. Léopold Delisle^[454], les homonymes par le nom des États qu'ils ont gouvernés, des églises qu'ils ont administrées, des localités dont ils sont originaires. Dans la série des homonymes, les saints passent au premier rang. Les papes viennent à la place que l'ordre alphabétique assigne au mot *pape*.» Exemples:

CHARLES VIII, roi de *France*...

CHARLES, duc d'*Orléans*...

PAUL (saint).

PAUL *Diacre*.

PAUL d'*Égine*.

PAUL III, *pape*.

PAUL I, empereur de *Russie*.

PHILIPPE, abbé de *Bonne-Espérance*.

PHILIPPE le Bon, duc de *Bourgogne*.

PHILIPPE II, roi d'*Espagne*.

PHILIPPE III, roi de *France*.

PHILIPPE de *Thessalonique*.

«Pour les personnages qualifiés de *saints* ou de *bienheureux*, les mots *saint* et *bienheureux* doivent être mis de côté, tandis que ces mots font partie intégrante des noms de lieu ou d'institution dans la composition desquels ils sont entrés^[455].» On écrira donc:

BENOÎT (saint), *Règle*...

LOUIS (saint), *Enseignements*...

Mais on mettra à la lettre S les articles:

SAINT-BENOÎT-sur-Loire (Abbaye de)...

SAINT-LOUIS (Ordre de)...

SAINT-LOUIS-des-Français, à Rome (Église de)...

On classera aussi «à la lettre S les noms d'hommes tirés d'un nom dans lequel le mot *Saint* entre comme partie intégrante^[456]». Exemples:

SAINT-FOIX (G.-F. de), *Essais historiques sur Paris*...

SAINT-PIERRE (Bernardin de^[457]), *Paul et Virginie*...

SAINT-VICTOR (J.-M. Bins de), *Tableau historique et pittoresque de Paris*...

Pour les auteurs dont on possède des exemplaires des œuvres complètes, des œuvres choisies et d'ouvrages séparés, on classe en premier lieu la fiche relative aux œuvres complètes, inscrites dans l'ordre chronologique des éditions; puis la fiche concernant les œuvres choisies, rédigée de même; les fiches relatives aux ouvrages publiés séparément viennent après, rangées par ordre alphabétique des titres^[458]. Exemples:

CHATEAUBRIAND, *Œuvres complètes*...

CHATEAUBRIAND, *Œuvres choisies*...

CHATEAUBRIAND, *Atala*...

CHATEAUBRIAND, *Martyrs (les)*...

CHATEAUBRIAND, *Natchez (les)*...

Si un auteur a publié plusieurs de ses ouvrages sous des noms différents, on rédige la *fiche complète* ou *fiche principale* avec, pour mot d'ordre, le nom généralement le plus connu, et l'on met à chaque autre nom une *fiche*

de rappel ou *de renvoi*. Ainsi Voltaire (qui est déjà un pseudonyme et représente Arouet) a signé ses écrits de *cent soixante* noms différents^[459]. Vous cataloguerez toutes ces publications à VOLTAIRE sous cette forme:

(Cote du
catalogue méthodique.)

VOLTAIRE [François-Marie AROUET de]. [Docteur RALPH].

Candide ou l'Optimisme, roman traduit de l'allemand du docteur Ralph...

(Numéro du
registre d'entrée.)

(Cote du
catalogue méthodique.)

VOLTAIRE [François-Marie AROUET de]. [Docteur AKAKIA].

Diatribes du docteur Akakia...

(Numéro du
registre d'entrée.)

Et vous mettez à RALPH (Docteur) et à AKAKIA (Docteur) une fiche de renvoi:

RALPH (Docteur).

Voir VOLTAIRE.

Vous pouvez ajouter, à l'angle gauche supérieur de la fiche de renvoi, la cote du catalogue méthodique inscrite sur la fiche principale, le plus valant mieux que le moins.

Les premières éditions des *Provinciales* de Pascal ont paru sous le nom de Louis de Montalte; vous cataloguerez de la sorte un exemplaire d'une de ces premières éditions:

PASCAL (Blaise). [MONTALTE (Louis de)].

Les Provinciales ou les Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites, 9^e édit.

Cologne, Nicolas Schoute, 1685. In-12. Rel. v.

Et à MONTALTE vous placerez une fiche de renvoi:

MONTALTE (Louis de).

Voir PASCAL (Blaise).

Quelques bibliographes font l'inverse, placent la fiche principale au nom porté sur le titre, soit à MONTALTE dans le dernier exemple, et la fiche de renvoi à PASCAL; mais la plupart sont d'un avis contraire et estiment qu'il faut prendre comme mot d'ordre le vrai nom ou le nom le plus connu. «C'est cette dernière manière de faire qui a été en général suivie, et avec raison selon nous, dit le docteur Graesel^[460], parce qu'elle est plus conforme à ce grand principe qui veut que tous les ouvrages d'un même auteur soient autant que possible réunis sous son vrai nom^[461], qu'ils aient paru sous ce vrai nom, sous un nom supposé ou même sous le voile de l'anonymat.»

De même, s'il s'agit d'un nom traduit, d'une métonomiasie:—MÉLANCHTHON, traduction grecque de l'allemand Schwarzerd (ou Schwarzerde), terre noire; ŒCOLAMPADE, traduction grecque de l'allemand Hausschein, lumière de la maison; QUERCETANUS, traduction latine du français Duchesne; CASTELLANUS, traduction latine du français Duchâtel; etc.,—il faut prendre pour mot d'ordre le nom traduit, qui est le seul connu, le seul inscrit sur les titres des œuvres, et l'on mettra, si l'on veut, au nom véritable et qui ne figure sur aucune œuvre, une fiche de renvoi. Contrairement à cette règle si rationnelle, la Bibliothèque nationale porte toujours l'auteur à son nom véritable^[462]: c'est comme si, dans un dictionnaire biographique, il fallait chercher Mélanchthon à SCHWARZERD ou Œcolampade à HAUSSCHEIN, et, pour cela, d'abord se rappeler,—ou plutôt savoir, savoir précisément ce que l'on cherche,—les vrais noms de Mélanchthon et d'Œcolampade. Ajoutons que c'est aux dictionnaires, à vrai dire, et non aux fiches de catalogues, à donner ces renseignements d'état civil et d'histoire littéraire.

Pour les ouvrages faits en collaboration, vous rédigez une fiche complète ou fiche principale, que vous classez au nom du premier des auteurs, et des fiches de renvoi au nom de l'autre ou des autres. Exemple:

Fiche principale:

(Cote du
catalogue méthodique.)

ALEXANDRE, PLANCHE et DEFAUCONPRET.

Dictionnaire français-grec, composé sur le plan des meilleurs dictionnaires français-latins, et enrichi d'une table des noms irréguliers, d'une table très complète des verbes irréguliers ou difficiles, et d'un vocabulaire des noms propres.

Paris, Hachette, 1869. In-8. Cart. toile.

(Numéro du
registre d'entrée.)

Première fiche de renvoi:

PLANCHE.

Voir ALEXANDRE, PLANCHE et DEFAUCONPRET.

Deuxième fiche de renvoi:

DEFAUCONPRET.

Voir ALEXANDRE, PLANCHE et DEFAUCONPRET.

Si vous avez affaire à un ouvrage traduit, vous rédigez de même deux fiches, l'une—fiche complète ou principale—au nom de l'auteur, l'autre—fiche de renvoi—au nom du traducteur. Exemple:

Fiche principale:

(Cote du
catalogue méthodique.)

HOFFMANN.

Contes fantastiques, trad. par X. Marmier.

Paris, Charpentier, 1869. In-18. Br.

Fiche de renvoi:

MARMIER (X.)

Voir HOFFMANN.

De même, les factums et pièces de procédure sont portés au premier nom inscrit dans l'énoncé du titre (demandeur ou défendeur), avec renvois au nom de la partie adverse, des avocats, etc. Exemple: *Mémoire pour Claude VERNEY et Marguerite FOLLEY, sa femme, de La Chapelle, terre de Luxeuil, défendeurs originaires, contre M. de CLERMONT-TONNERRE, abbé commendataire de l'abbaye de Luxeuil... demandeur, et Louis MONTAGNON, de Dambenoît, appelé dans la cause* (au sujet du droit de formariage; 1786. In-4).—La fiche principale doit être portée à VERNEY, et il faut placer des fiches de renvoi aux autres noms^[463].

Les fiches des ouvrages anonymes se classent de plusieurs manières. On peut les grouper toutes ensemble;—ou bien placer en tête de chaque lettre celles qui commencent par cette lettre;—ou bien prendre pour mot d'ordre le substantif principal du titre^[464];—ou encore prendre le premier substantif nominatif du titre: c'est ce dernier système que préconisent, sauf quelques cas particuliers, MM. Léopold Delisle, Jules Cousin et Graesel^[465], et la plupart des bibliographes. Les explications fournies par le docteur Graesel à ce sujet sont très probantes et établissent bien la différence qui existe et doit toujours être maintenue entre les deux catalogues, l'alphabétique et le méthodique.

«En choisissant, dit-il, comme mot d'ordre, à l'exclusion de tout autre, celui qui indique le mieux quel est le sujet traité dans l'ouvrage, on arriverait promptement à confondre le catalogue alphabétique des noms d'auteurs avec le catalogue alphabétique des matières (catalogue méthodique), bien qu'ils diffèrent l'un de l'autre du tout au tout... Le catalogue alphabétique (des noms d'auteurs) n'est pas fait pour qu'on puisse y rechercher les livres dont on ne connaît que vaguement le titre, quand on ne l'a pas oublié tout à fait: dans ce cas, en effet, et pourvu qu'on se souvienne du sujet de l'ouvrage que l'on désire, il sera toujours possible de le retrouver au catalogue méthodique^[466].»

Supposons un ouvrage anonyme intitulé *Manuel de bibliographie*; le mot capital, le mot typique de ce titre est «Bibliographie», et c'est à la lettre B qu'on est de prime abord tenté de classer la fiche. Mais, au lieu de ce titre très simple, supposez celui-ci: *Manuel de bibliographie, bibliotechnie, typographie et reliure*; vous avez là quatre mots typiques, quatre mots d'ordre par conséquent, et équitablement il vous faudrait rédiger, pour votre catalogue alphabétique, quatre fiches complètes de classement. Au lieu de ces quatre fiches, on n'en fait qu'une en prenant le mot MANUEL pour mot d'ordre de ce catalogue. Il va sans dire qu'au catalogue de matières, on classera la fiche complète dans la section de la BIBLIOGRAPHIE, le mot MANUEL servant encore de mot d'ordre alphabétique, et qu'on mettra des fiches de renvoi à BIBLIOTECHNIE, TYPOGRAPHIE et RELIURE.

Il arrive fréquemment, pour les livres antérieurs au XIX^e siècle, que le nom de l'auteur n'est pas indiqué sur le titre, mais se trouve soit au bas de la préface ou de l'épître dédicatoire, soit à la fin du volume, dans le privilège ou permission d'imprimer. L'ouvrage alors ne doit pas être considéré comme anonyme. Il faut inscrire sur la fiche le nom de l'auteur entre crochets et la classer à ce nom.

Si le titre de l'ouvrage ne porte que les initiales du nom de l'auteur, tâcher d'abord de restituer ce nom dans son entier, et, si l'on y parvient, inscrire, encore entre crochets, ce nom ou sa partie manquante, à la suite des initiales, et classer en conséquence. Exemples:

G. M. [ELZI]: classer à MELZI;

L.-E. J. [LOUIS-ERNEST JEANDIN]: classer à JEANDIN.

Choix de petits romans de différents genres, par M. L. M. D. P.

Londres, 1789. 2 vol. in-18.

Ces initiales signifiant: M. le marquis de Paulmy, mettre en tête de la fiche:

[PAULMY (marquis de)]

et classer à PAULMY.

Si le nom est inconnu, on peut ou considérer l'ouvrage comme anonyme, ou le classer à la dernière initiale qui figure sur le titre comme nom d'auteur, ou, au contraire, selon d'autres bibliographes, à la première initiale; c'est-à-dire que ceux-ci considèrent cette première initiale comme étant celle du nom de famille de l'auteur, l'autre ou les autres initiales étant celles de ses prénoms; tandis que ceux-là estiment que c'est la dernière initiale qui doit être celle du nom. Soit un ouvrage intitulé *Pensées chrétiennes*, par D. R. T., dont l'auteur est absolument inconnu; on classera la fiche ou comme celles des ouvrages anonymes^[467], ou à la lettre T, ou à la lettre D^[468].

Quelques écrivains, parmi ceux notamment dont les noms de famille sont très répandus, ont imaginé, pour éviter autant que possible toute confusion, de joindre, par un tiret ou trait d'union, ce nom à leur prénom. Louis-Aimé Martin, par exemple, l'éditeur de Bernardin de Saint-Pierre, signait ses livres: L. Aimé-Martin; de même M. Fernand Lafargue a signé la plupart de ses romans: Fernand-Lafargue. Il est nécessaire, dans ce cas, de rédiger deux fiches, l'une—principale—à MARTIN et à LAFARGUE; l'autre—de renvoi—à AIMÉ-MARTIN et à FERNAND-LAFARGUE^[469].

Les journaux et périodiques se classent, comme les ouvrages anonymes, soit à part, soit à leur mot d'ordre^[470], qui est, nous l'avons vu, le premier substantif nominatif du titre. Ainsi, au catalogue alphabétique, *le Magasin pittoresque* se classera à MAGASIN; *le Moniteur du Sport et de la Mode*, à MONITEUR; au catalogue méthodique, nous classerions ce dernier périodique à SPORT (fiche principale) et mettrions à MODE une fiche de renvoi. Ne craignez pas d'ailleurs de trop multiplier les fiches de renvoi: «un catalogue bien ordonné ne contient jamais trop de renvois», dit très bien l'*Instruction générale*, du 4 mai 1878, relative au service des bibliothèques universitaires^[471].

Outre le double catalogage de rigueur, alphabétique et méthodique, il est d'usage de cataloguer à part les manuscrits, les incunables, les volumes de grande valeur, tous les joyaux d'une bibliothèque, ce qu'on appelle à notre Bibliothèque nationale, ainsi que nous l'avons dit déjà, la *réserve*. Comme il est utile de décrire ces ouvrages en détail, d'en reproduire même avec exactitude la disposition typographique du titre, de l'incipit ou du colophon, en signalant les particularités de l'exemplaire, le format de notre fiche habituelle (8 ou 10 centimètres sur 12 ou 14) peut être insuffisant pour de

tels développements. On se servira donc, pour ce catalogue spécial, de feuilles de papier plus grandes (pot, tellière, etc.), qu'on renfermera dans des reliures mobiles *ad hoc*^[472], et l'on rédigera ces descriptions dans le genre des modèles suivants, empruntés, sauf de légères modifications, à l'excellent *Manuel du libraire* de Jacques-Charles Brunet et à son supplément^[473].

CONTENANCES (Les ||) de la Table. || *S. l. n. d.*, in-4, de 6 ff.

Le premier feuillet contient le titre, qui commence par une grande L historiée de Vérard; les deux feuillets suivants sont signés *a ii* et *a iii*. Le reste de la pièce est sans chiffres ni réclames; il n'y a pas de ponctuation.

Le 10^e quatrain, qui finit le verso du 2^e f. et commence le 3^e, a cinq vers; c'est-à-dire que le 2^e vers se trouve répété en haut du 3^e f., ce qui constitue une sorte de réclame.

Au verso du 5^e f. commence une ballade de 3 strophes octosyllabiques, plus un quatrain, et à la suite, au bas du recto du 6^e f., on lit: *Cy finissent les contenāces de la table.*^[474]

CHRONIQUES DE NORMANDIE.

Les croniques de normendie || nouuellement jprimees a || Rouen. Au verso du dernier f., 2^e col., on lit: *Cy finissent... nouuellemēt īprimees a Rou || en pour Pierre regnault libraire de || luniuersite || de caē demourāt en froi || de rue a lenseigne saint Pierre (sans date).* Pet. in-fol. goth. à 2 col. de 46 lig.

Édition belle et rare, qui doit avoir paru vers 1500. Les feuillets n'en sont pas chiffrés, mais ils ont des signatures. Les six premiers ff. contiennent le titre en trois lignes, et surmonté de la marque de l'imprimeur tirée en rouge, la table des chapitres, et au verso du 6^e f. une figure sur bois, avec le sommaire du texte impr. en gros caractères. Ce texte commence avec le cahier a, et continue jusqu'au recto du 5^e f. du cahier r, 2^e col.; le 6^e f. est blanc. Tous ces cahiers ont chacun 6 feuillets. A la seconde colonne du recto du feuillet qui suit la signature *O ii*, se lit cette rubrique: *Cy apres ensuit vng petit traicte leql parle de la guerre cōtinuee entre francois et anglois depuis la mort du roy henri II. nōme de lenclastre (sic) iusques a lannee destreues donnees et accordees en lā mil cccc. xliiii*^[475].

AMBROISE (S.). Sensuyt le Traictie saint Ambroise || du bien de la mort. Au r^o du 39^e f., lig. 6, on lit:  cy finist le liure de saint Ambroise du || bien de la mort. *S. l. n. d.* (vers 1510), pet. in-8, goth., de 39 ff., sign. A.-E., grav. en b. sur le titre^[476].

PLAI || SANT Blason, || (Le) de la teste de || Boys. || *S. l. n. d.* (Lyon, vers 1555), in-16, de 8 ff. non chiff., de 23 l. à la page, en lettres rondes, sign. A-B. par 4.

Le v^o du titre est blanc.

Pièce fort curieuse, que reproduisent MM. de Montaignon et de Rothschild au tome XIII des *Poësies franç.* des XV^e et XVI^e siècles, d'après l'exempl. unique, qui est conservé à Aix dans la bibliothèque Méjanes, n^o 30 047, dans un recueil qui contient en outre la *Loittre de Tenot à Piarrot*, l'*Admonition contre la dissolution des Habitz*, et le *Franc Archier de Cherré*^[477].

LESCARBOT (Marc). Histoire || de la novvelle || France || contenant les navigations, découvertes, & habi || tations faites par les François ès Indes Occiden || tales, & Nouvelle-France souz l'avœu & autho || rité de noz Rois Tres-Chrestiens, & les diverses || fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, || depuis cent ans jusques à hui. || En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele, et Geo || graphique de ladite Province: Avec les Tables & || Figures d'icelle. || Par Marc Lescarbot Aduocat en Parlement, || Témoin oculaire d'une partie des choses ici récitées. || *Multa renascentur quæ iam cecidere cadentque.* || *A Paris, || chez Iean Milot, tenant sa boutique sur les degrez || de la grand' salle du Palais.* || M. DC. IX. || *Avec Privilège du Roy* (du 27 novembre 1608), in-8, de XXIV ff. lim. et 444 ff. chiff.; à la page 207 se trouve la: *Figvre dv port de Ganabara av Brésil*; à la p. 236: *Figvre de la terre nevve. Grande Riviere de Canada, et côtes de l'Ocean en la Novvelle France*; à la p. 480: *Figvre de Port Royal en la Novvelle France. Par Marc Lescarbot, 1609. (Jan Svvelinck sculp., J. Millot excudit)*^[478].

LE SAGE (Alain-René).

Histoire || de Gil Blas || de Santillanne (*sic*). || Par M. Le Sage. || Dernière édition, revue et corrigée. || *A Paris. || Par les Libraires associés.* || M. DCC. XLVII. || *Avec Approbation & Privilège du Roy*, || 4 vol. in-12, fig.

Édition définitive du chef-d'œuvre de Le Sage, publiée l'année même où il mourut à Boulogne-sur-Mer; elle n'est pas rare, mais jolie et très recherchée...

Les premières éditions de ce livre célèbre sont moins bonnes, moins complètes et surtout moins recherchées que celle-ci^[479].

Au lieu des titres in-extenso et des remarques qui les accompagnent, il suffit, pour les fiches ordinaires, d'une rédaction abrégée. Prenons, par exemple, le dernier ouvrage dont nous venons de donner la fiche détaillée, nous aurons, pour la fiche du catalogue alphabétique et celle du catalogue méthodique:

LE SAGE (Alain-René).

Histoire de Gil Blas de Santillanne (sic). Dern. édit. revue et corrigée.

Paris, Libraires associés, 1747. 4 vol. in-12, fig.

On réduirait de même les autres fiches détaillées, en ne laissant que les parties essentielles et de rigueur.

*

* *

Le catalogue par ordre de matières, le catalogue méthodique ou systématique, dont nous allons maintenant nous occuper, forme le pendant ou comme la contre-partie du catalogue alphabétique. Celui-ci s'emploie surtout, avons-nous dit, quand on connaît le nom de l'auteur et qu'on veut trouver le titre d'un livre; celui-là, au contraire, quand on connaît le titre de l'ouvrage et qu'on désire savoir le nom de l'auteur, ou encore et surtout lorsqu'on tient à se renseigner sur la quantité d'ouvrages relatifs à telle ou telle question et mis à la disposition des lecteurs de telle ou telle bibliothèque.

Le plus simple et le mieux, c'est d'exécuter simultanément les deux catalogues, de rédiger chaque fiche en double exemplaire^[480], et de classer l'un dans la boîte du catalogue alphabétique, l'autre dans celle du catalogue méthodique. Les diverses sections de ce dernier seront séparées par des fiches de couleur, un peu plus hautes que les fiches ordinaires, des *vedettes* portant chacune le titre de sa section;—absolument, ainsi que nous l'avons vu page 221, comme sont séparées les sections du premier, c'est-à-dire les fiches de chaque lettre du catalogue alphabétique.

Mais quelles seront-elles, ces sections du catalogue méthodique? Dans quel ordre les ranger et les grouper, ces fiches? Quel sera le système de

classification générale bibliographique que nous allons appliquer et suivre?

Il ne s'agit de rien moins ici que de déterminer intégralement tous les éléments des connaissances humaines, de diviser et subdiviser logiquement tout ce vaste ensemble, et, rien qu'à l'énoncé du problème, on en pressent les difficultés, on devine combien la tâche est compliquée, ardue et épineuse.

«La première chose à faire avant de mettre la main au catalogue méthodique, écrit M. Jules Cousin^[481], c'est de s'être tracé un système de classement, avec des divisions et subdivisions plus ou moins nombreuses, suivant l'importance du fonds que l'on a à cataloguer. Si l'on n'a pas, dès l'abord, fait ce travail préliminaire, si l'on n'a pas au moins marqué les grandes lignes du plan que l'on s'astreindra à suivre rigoureusement, on marchera au hasard, et, à la place de l'ordre et de la clarté, on n'aura que confusion et chaos... Pour montrer le mieux à faire, il n'y a, croyons-nous, rien de plus sage que d'indiquer ce qui s'est déjà fait, et d'interroger l'expérience des hommes les plus compétents.»

Jetons donc un coup d'œil sur les divers essais et systèmes de classification pratiqués jusqu'ici^[482], et voyons ce qu'on en peut tirer et quel choix on doit faire.

*

* *

Un des plus anciens catalogues bibliographiques qui soient parvenus jusqu'à nous est celui de la bibliothèque de l'église de Saint-Emmeran de Ratisbonne; il a été rédigé en 1347 et comprend douze divisions, consacrées la plupart aux livres saints: 1^o *Libri textuum Biblicæ*; 2^o *Diversi expositores super Biblia*; 3^o *Doctores*; 4^o *Libri Historiarum*; etc.

Mais ce n'est pas là, à vrai dire, un système bibliographique; pas plus que ce catalogue publié en 1498 par Alde l'Ancien sur un simple feuillet, intitulé: *Libri græci impressi*, et contenant quatorze articles divisés en cinq classes: 1^o *Grammatica*; 2^o *Poetica*; 3^o *Logica*; 4^o *Philosophica*; 5^o *Sacra scriptura*.

Le premier classement qu'on peut vraiment considérer comme un système bibliographique date de cinquante ans plus tard; il est dû au célèbre médecin suisse Conrad Gesner, qui, dans la deuxième partie de son ouvrage *Bibliotheca universalis*, imprimé à Zurich de 1545 à 1549, classa les

Pandectæ^[483], c'est-à-dire tout ce que l'esprit humain peut embrasser, en vingt et une catégories: 1. *Grammatica*; 2. *Dialectica*; 3. *Rhetorica*; 4. *Poetica*; 5. *Arithmetica*; 6. *Geometria*; 7. *Musica*; 8. *Astronomia*; 9. *Astrologia*; 10. *De Divinatione et Magia*; 11. *Geographia*; 12. *Historia*; 13. *De diversis Artibus*; 14. *De naturali Philosophia*; 15. *De prima Philosophia, et Theologia Gentilium*; 16. *De morali Philosophia*; 17. *De œconomica Philosophia*; 18. *Politica*; 19. *De Jure civili et pontifico*; 20. *Theologia* (ce titre devait être celui du 21^e livre; mais la *Médecine*, qui en aurait formé le 20^e, n'ayant pas paru, on la remplaça par la *Théologie*).

Quant à la France, le premier système de classement bibliographique qui y fut publié remonte à l'année 1587; il a pour auteur Christofle de Savigny et pour titre *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux*. Il contient seize sections et présente plus d'une analogie avec le système de Gesner: Grammaire, Rhétorique, Dialectique, Arithmétique, Géométrie, Optique, Musique, Cosmographie, Astrologie, Géographie, Physique, Médecine, Éthique, Jurisprudence, Histoire, Théologie. Une nouvelle édition (Paris, Liber, 1619; in-fol. 37 pp.) comprend deux nouvelles sections, Poésie et Chronologie, dont la dernière manque à Gesner. «Le système de Savigny, observe la *Grande Encyclopédie*^[484], est le premier exemple des remaniements que les auteurs de systèmes bibliographiques firent souvent subir à leurs méthodes, pendant les deux siècles suivants et même encore au XIX^e siècle, malgré les progrès de la bibliographie et l'expérience des livres et des systèmes de classement.»

Un peu avant l'apparition de l'ouvrage de Christofle de Savigny, en 1583, l'érudit Lacroix du Maine avait présenté à Henri III un curieux et singulier projet «pour dresser une bibliothèque parfaite et accomplie de tous points^[485]». Ce parangon des bibliothèques devait comprendre dix mille volumes, renfermés dans «cent buffets..., chacun d'iceux contenant cent volumes». Le «premier ordre» de ces buffets, du n^o 1 au n^o 17, était consacré à la religion; le «second ordre», du n^o 18 au n^o 41, aux arts et sciences; le «troisième ordre», du n^o 42 au n^o 62, à la description de l'univers; le «quatrième ordre», du n^o 63 au n^o 72, aux choses qui concernent le genre humain; le cinquième, aux hommes illustres en guerre; le sixième, aux ouvrages de Dieu; et le septième, aux mémoires et mélanges.

Le pieux Jean Mabun, dont nous parle Gabriel Naudé^[486], ne trouva rien de mieux, lui, pour classer ses livres, que de se conformer à l'avertissement du Psalmiste: *Disciplinam, bonitatem et scientiam doce me*, et de les partager ainsi en trois classes: Théologie, Morale et Sciences.

Moins strict, plus expérimenté et plus éclairé, Gabriel Naudé (1600-1653) estime que le meilleur ordre est le suivant: «Théologie, Médecine, Jurisprudence, Histoire, Philosophie, Mathématiques, Humanités, et autres, lesquelles il faut subdiviser chacune en particulier suivant leurs diverses parties^[487],» etc.

A peu près à la même époque, le père jésuite Claude Clément (1594-1642) publiait, sous son nom latinisé de Claudius Clemens, un ouvrage intitulé: *Musei, sive bibliothecæ tam privatæ quam publicæ exstructio, instructio, cura, usus...* (Lugduni, 1635; in-4), où se trouve un plan de classement bibliographique comprenant vingt-quatre catégories ou «armoires^[488]»; Ismaël Bouilliau^[489] (1605-1696) dressait le célèbre catalogue de la bibliothèque des de Thou; et un autre membre de la Société de Jésus, Jean Garnier (1612-1681), auteur du *Systema bibliothecæ collegii parisiensis Soc. Jes.* (Paris, 1678; in-4), réduisait à cinq les grandes divisions bibliographiques: Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire^[490].

Plus tard vinrent Gabriel Martin et Prosper Marchand, Guillaume-François de Bure et son cousin Guillaume de Bure, Née de la Rochelle, d'autres aussi, qui remanièrent de maintes façons les divisions de ce dernier système. Remanié encore et complété dans la première moitié du XIX^e siècle par Jacques-Charles Brunet^[491], l'auteur du précieux *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, il finit par prédominer et s'imposer à la plupart des bibliographes^[492].

On peut adresser bien des reproches à cette classification dite de Brunet: elle ne donne ni à la géographie, ni à l'archéologie, ni à la bibliographie le rang que ces sciences méritent; elle place la télégraphie (devenue électrique) dans la même subdivision que la calligraphie et la sténographie; elle emploie des expressions mal définies, comme *prolégomènes* et *paralipomènes*^[493], etc.; néanmoins tous ceux qui s'occupent de livres et de catalogues sont d'accord pour rendre hommage à cette œuvre^[494]. Quant à nous, pour une bibliothèque comme la nôtre, une bibliothèque privée ne dépassant pas quinze à vingt mille volumes, c'est plutôt le cadre de

classement tracé par M. Léopold Delisle et dont il sera question ci-après^[495], ou encore la classification décimale, dont nous parlerons également plus loin^[496], que nous choisirions pour la mise en ordre de nos livres; mais le système de Brunet est si connu, si souvent cité comme le modèle type des classifications bibliographiques, qu'il s'impose, comme sujet d'étude tout au moins.

Il était tout naturel que Brunet et ses devanciers plaçassent la théologie en tête de leur liste. Dans les bibliothèques d'autrefois, au moyen âge et même encore au XVIII^e siècle, n'était-ce pas la Bible, avec les commentaires sur les livres saints, les traités de scolastique et de casuistique, etc., qui occupaient le premier rang et la plus grande place?

Dans un très beau chapitre, consacré à l'analyse et à l'apologie du système de Brunet, Gustave Mouravit, énumérant les conditions que doit remplir une bonne méthode de classement bibliographique, écrit^[497]:

«Cette méthode sera à la fois synthétique et analytique: synthétique, en ce qu'elle présentera dans ses principales divisions les grandes sphères où se déploie l'activité de la pensée humaine; analytique, en ce qu'elle offrira, dans ses moindres détails, les produits de cette activité, et cela en suivant la filiation et l'enchaînement des objets sur lesquels cette activité s'exerce...

«Ainsi, au sommet des choses, l'homme voit d'abord Dieu, son auteur et sa fin. Les *matières théologiques* se grouperont dans une PREMIÈRE DIVISION.

«Après Dieu, au moment où l'homme se retourne vers le monde, il rencontre les hommes, ses semblables; alors se révèlent à lui les grandes notions du droit et du devoir, du juste et de l'injuste. La *jurisprudence*, qui les approfondit, les formule et en règle l'application, formera une DEUXIÈME DIVISION.

«Puis l'homme se replie sur lui-même; il veut se connaître et, avec lui, il veut connaître aussi le monde extérieur, les rapports plus ou moins étroits qui l'unissent à ce monde, les modifications qu'il éprouve à son occasion et celles qu'il lui fait éprouver à son tour. C'est là proprement le domaine *des sciences et des arts*, embrassé dans une TROISIÈME DIVISION.

«Mais l'intelligence humaine a sa vie propre; en même temps qu'elle cherche à étendre le champ de ses connaissances, elle essaye de se traduire au dehors; elle emprunte la forme du langage pour se montrer elle-même comme une manifestation, le plus souvent d'un type rêvé par elle et qui

réalise plus ou moins *le beau* en essence. Les études sur le langage et sur les règles qui doivent présider aux créations de l'esprit, les œuvres qui naissent sous le souffle de l'intelligence dans la vision d'un idéal quelconque, tout cet ensemble de connaissances et de productions littéraires viendra se ranger, sous le titre de *belles-lettres*, dans une QUATRIÈME DIVISION.

«Enfin, après Dieu, la justice, le monde extérieur, les manifestations plus ou moins brillantes de la pensée, l'homme veut connaître les destinées et de cette humanité dont il fait partie, et des choses mêmes qui l'environnent; il veut savoir les évolutions diverses qu'ont accomplies tant d'objets de ses spéculations: après la notion, il veut le fait. Les *sciences historiques* propres à l'éclairer à cet égard se réuniront dans une CINQUIÈME DIVISION.

«Comme appendice, la *bibliographie*, qui porte son flambeau investigateur dans toutes les parties de la science, aura sa place à part: SIXIÈME DIVISION.

«Et, par une raison d'ordre, et de même qu'on réserve dans un vaste édifice des appartements pour la conservation des objets qui ne sauraient commodément trouver place ailleurs, la *polygraphie* et les *collections* formeront la SEPTIÈME ET DERNIÈRE DIVISION.»

Tel est, magnifiquement exposé, le plan du système de classification dit de Brunet, qu'en raison même de son importance et de son universalité, nous allons continuer d'examiner, et que nous décrirons, sinon complètement, du moins dans ses détails principaux.

Ce système comprend cinq grandes divisions ou classes: Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire^[498]. Chacune de ces divisions comporte un nombre de subdivisions plus ou moins considérable, dont les premières sont indiquées par des *chiffres romains*.

Voici le tableau synoptique de ces cinq grandes divisions ou classes avec leurs premières subdivisions. En tête de chaque colonne, nous avons ajouté une des cinq voyelles, de sorte que les cinq grandes divisions sont respectivement représentées, selon la méthode suivie à la Bibliothèque nationale (salle de lecture), par les voyelles **A**, **E**, **I**, **O**, **U**. On évite ainsi, dans la rédaction des fiches, de répéter sur chacune d'elles la mention de la classe (THÉOLOGIE, JURISPRUDENCE, etc.), et l'on remplace cette mention par la voyelle correspondante^[499]. Ces voyelles majuscules sont exprimées en caractères gras (on pourrait tout aussi bien employer des caractères penchés,

de l'*italique*) pour ne pas être confondues avec les majuscules servant, comme nous le verrons tout à l'heure, d'indices aux troisièmes subdivisions.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES GRANDES DIVISIONS OU CLASSES ET PREMIÈRES SUBDIVISIONS DU SYSTÈME
BIBLIOGRAPHIQUE DE J.-CH. BRUNET

A. THÉOLOGIE

- I. Écriture sainte.
- II. Liturgie.
- III. Conciles.
- IV. SS. Pères.
- V. Théologiens.
- VI. Opinions singulières.
- VII. Religion judaïque.
- VIII. Religion des peuples orientaux.
- IX. Appendice à la théologie. (Déistes et incrédules.—Athées.)

E. JURISPRUDENCE

- I. Droit de la nature et des gens.
- II. Droit politique.
- III. Droit civil et droit criminel.
- IV. Droit canonique ou ecclésiastique.

I. SCIENCES ET ARTS

- I. Sciences philosophiques.
- II. Sciences physiques et chimiques.
- III. Sciences naturelles.
- IV. Sciences médicales.
- V. Sciences mathématiques.
- VI. Appendices aux sciences. (Philosophie occulte, alchimie et astrologie.)
- VII. Arts.
- VIII. Arts mécaniques et métiers.
- IX. Exercices gymnastiques
- X. Jeux divers.

O. BELLES-LETTRES

- I. Linguistique.

- II. Rhétorique.
- III. Poésie.
- III*. Poésie dramatique.
- IV. Fictions en prose.
- V. Philologie.
- VI. Dialogues et Entretiens.
- VII. Épistolaires.
- VIII. Polygraphes.
- IX. Collections d'ouvrages et d'extraits de différents auteurs;
Recueils de pièces; Mélanges.

U. HISTOIRE

- I. Prolégomènes historiques^[500].
- II. Histoire universelle, ancienne et moderne.
- III. Histoire des religions et des superstitions.
- IV. Histoire ancienne.
- IV*. Appendice à l'histoire ancienne (Bas-Empire, Scythes,
Goths, etc.)
- V. Histoire moderne.
- VI. Paralipomènes historiques^[501].

MÉLANGES ET DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

NOTICES DES PRINCIPAUX JOURNAUX LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET POLITIQUES.

Ainsi que nous l'avons dit et que le montre le tableau précédent, les premières subdivisions des cinq grandes classes sont indiquées par des *chiffres romains*. Ces subdivisions sont à leur tour fractionnées en sous-subdivisions ayant pour indices des *chiffres arabes*; ces secondes subdivisions donnent lieu de même, s'il est nécessaire, à des troisièmes subdivisions, marquées par les *lettres majuscules* de l'alphabet; puis ces troisièmes subdivisions, à des quatrièmes, précédées de *lettres minuscules*^[502].

On conçoit aisément, en effet, que ces fractionnements puissent se prolonger presque à l'infini. Ainsi, dans la classe ou division HISTOIRE (U), partagée en six grandes subdivisions, la cinquième (V), l'HISTOIRE MODERNE, est fractionnée, pour l'Europe seule, en quinze sous-subdivisions ou secondes subdivisions, indiquées par des chiffres arabes: 1. Histoire de France;—2. Histoire de la Belgique;—etc^[503]. La première de ces sous-

subdivisions, 1. Histoire de France, est partagée à son tour en quatorze sous-sous-subdivisions ou troisièmes subdivisions, désignées par les majuscules de l'alphabet: A. Géographie ancienne et moderne; topographie, statistique;—B. Histoire celtique et gauloise;—C. Origine des Français; établissement de la monarchie dans les Gaules;—D. Mœurs et usages; antiquités et monuments;...—O. Histoire particulière des anciennes provinces et des villes de France. Nous avons de même, pour cette dernière troisième subdivision O: *a*. Paris;—*a bis*. Résidences royales;—*b*. Ile-de-France, Picardie, Artois;—*c*. Beauce, Orléanais, Blaisois, etc.;—*d*. Normandie;—etc.

Plus une bibliothèque est nombreuse et variée, plus ces subdivisions sont nécessaires. C'est parce que J.-Ch. Brunet avait en vue «l'arrangement d'une grande bibliothèque formée sur un plan qui embrasse tous les genres^[504]», que son système bibliographique est si développé et comprend tant de fractionnements et de ramifications.

En voici un second tableau plus détaillé, et, sinon complet, du moins suffisant pour avoir une idée exacte de ce système et pouvoir cataloguer les livres d'une bibliothèque particulière même de notable importance. Ce tableau comprend *in extenso* les cinq grandes divisions, leurs premières subdivisions à chiffres romains, et leurs secondes subdivisions à chiffres arabes. Quant aux troisièmes subdivisions, indiquées par des lettres majuscules, et aux quatrièmes, marquées par des minuscules, pour ne pas grossir ce livre outre mesure, je ne les y ai fait figurer que partiellement, et je renvoie au *Manuel* de Brunet, tome VI, Introduction, colonnes xxvii à lxij, ceux des lecteurs qui désireraient plus de précision et de développements.

A. THÉOLOGIE

- I. ÉCRITURE SAINTE.
 1. Textes et versions.
 2. Interprètes de l'écriture sainte.
 3. Philologie sacrée.
- II. LITURGIE.
 1. Traités sur les rites et cérémonies de l'Église, et principalement les offices divins.
 2. Collections de liturgies en différentes langues.

3. Liturgies des églises grecques et orientales.
4. Liturgies de l'église latine^[505].
5. Liturgies gallicanes.
6. Liturgie mozarabe, et autres liturgies particulières.
7. Liturgies anglicanes.

III. CONCILES.

1. Traités touchant les conciles et les synodes.
2. Collections de conciles.
3. Conciles généraux.
4. Conciles nationaux, provinciaux et diocésains.

IV. SS. PÈRES.

1. Introduction à l'étude des SS. Pères.
2. Collections, extraits et fragments d'ouvrages des SS. Pères.
3. Ouvrages des SS. Pères grecs.
4. Ouvrages des SS. Pères latins et de quelques autres écrivains ecclésiastiques.
5. Ouvrages des SS. Pères arméniens.

V. THÉOLOGIENS.

1. Théologie scolastique et dogmatique.
2. Théologie morale.
3. Théologie catéchétique^[506].
4. Théologie parénétique^[507], ou sermons comprenant aussi les homélies, les prônes, etc.
5. Théologie ascétique ou mystique.
6. Théologie polémique.
7. Théologiens chrétiens séparés de l'église romaine.

VI. OPINIONS SINGULIÈRES.

1. Ochin, Postel, Bruno-Nolano, Beverland, etc.
2. Illuminés et autres fanatiques.

VII. RELIGION JUDAÏQUE.

Doctrines, culte, institutions.

VIII. RELIGION DES PEUPLES ORIENTAUX^[508].

1. Recueil de livres sacrés de différents peuples.
2. Mahométisme.
3. Magisme ou religion des anciens Persans; Brahmanisme ou religion des Indiens.
4. Bouddhisme et religions de la Chine.

- 5. Sabéisme, etc.
- IX. APPENDICE À LA THÉOLOGIE.
 - Ouvrages philosophiques sur la divinité et sur les cultes religieux.*
 - 1. Déistes et incrédules.
 - 2. Athées.

E. JURISPRUDENCE

* *Introduction.*

- A. Histoire de la législation et des tribunaux.
- B. Étude du droit.
- C. Philosophie du droit.
- D. Dictionnaires et traités généraux.
- I. DROIT DE LA NATURE ET DES GENS.
 - 1. Traités généraux.
 - 2. Droit international.
 - 3. Ouvrages spéciaux qui se rapportent au droit des gens.
- II. DROIT POLITIQUE.
- III. DROIT CIVIL ET DROIT CRIMINEL.
 - 1. Généralités.
 - 2. Droit des anciens peuples, autres que les Romains.
 - 3. Droit romain.
 - 4. Droit français.
 - 5. Droit maritime.
 - 6. Droit étranger.
- IV. DROIT CANONIQUE OU ECCLÉSIASTIQUE.
 - 1. Introduction; traités élémentaires, dictionnaires, etc.
 - 2. Lettres des papes, canons, décrétales et bulles.
 - 3. Traités généraux sur le droit ecclésiastique, traités particuliers sur des (*sic*) matières canoniques, et procédure contre les hérétiques.
 - 4. Juridictions ecclésiastiques de la cour de Rome.
 - 5. Traités pour et contre l'autorité ecclésiastique.
 - 6. Église gallicane.
 - 7. Droit ecclésiastique étranger, et statuts des ordres religieux.
 - 8. Appendice: droit des églises non catholiques.

I. SCIENCES ET ARTS

** Introduction et dictionnaires.*

I. SCIENCES PHILOSOPHIQUES.

1. Introduction, histoire et dictionnaires.
2. Philosophie générale et mélanges.
3. Logique.
4. Métaphysique.
5. Morale.
6. Applications de la morale.
 - A. Économie.
 - B. Politique.
 - C. Économie politique, avec les applications de cette science à l'économie sociale.

II. SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

1. Physique proprement dite.
2. Chimie.

III. SCIENCES NATURELLES.

1. Généralités.
2. Géologie.
3. Botanique.
4. Zoologie, ou histoire naturelle des animaux.
5. Mélanges d'histoire naturelle et de physique.
6. Écarts de la nature; monstres; prodiges.
7. Cabinets et collections d'histoire naturelle, préparation et conservation des objets.
8. Appendice de l'histoire naturelle: agriculture et économie rurale.

IV. SCIENCES MÉDICALES.

1. Introduction.
 - A. Histoire.
 - B. Écrits sur la médecine et pour ou contre cette science.
 - C. Dictionnaires et bibliothèques de médecine.
 - D. Traités préparatoires à l'étude de la médecine.
2. Traités généraux.
3. Anatomie.
4. Physiologie.

5. Hygiène.
6. Pathologie médicale.
7. Séméiologie, ou traité sur les signes des maladies.
8. Spécialités médicales.
9. Thérapeutique; matière médicale, générale et spéciale.
10. Médecine légale.
11. Mélanges et journaux de médecine.
12. Chirurgie.
13. Pharmacie et pharmacopée; secrets de médecine.
14. Médecine vétérinaire et traités d'hippiatrique.

V. SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1. Généralités.
2. Mathématiques pures.
3. Mathématiques appliquées.
 - A. Calcul des probabilités.
 - B. Mécanique.
 - C. Astronomie.
 - D. Optique, dioptrique, catoptrique et perspective.
 - E. Marine.
 - F. Art militaire.
 - G. Génie des ponts et chaussées; chemins de fer; canaux.

VI. APPENDICE AUX SCIENCES.

1. Philosophie occulte.
 - A. Introduction et histoire; dictionnaires.
 - B. Cabale et magie.
 - C. Apparitions, démons, possessions, exorcismes, sortilèges et choses analogues.
 - D. Divination par les songes, par les signes^[509] de la main, par les cartes.
2. Alchimie.
3. Astrologie, prédictions astrologiques et autres pronostications.

VII. ARTS.

1. Mnémonique ou art de la mémoire naturelle et artificielle.
2. Écriture et autres moyens de représenter la parole.
 - A. Calligraphie, polygraphie, cryptographie, sténographie, tachéographie, télégraphie.

- B. Typographie.
 - 3. Beaux-Arts.
 - A. Introduction, histoire, dictionnaires, philosophie des beaux-arts.
 - B. Arts du dessin.
 - a. Dessin proprement dit, lithographie.
 - b. Photographie.
 - c. Peinture.
 - d. Gravure.
 - e. Sculpture.
 - f. Architecture.
 - C. Musique.
- VIII. ARTS MÉCANIQUES ET MÉTIERS.
- 1. Dictionnaires et traités généraux, mélanges, expositions de l'industrie.
 - 2. Pyrotechnie: art de l'artificier; fonderie; verrerie, etc.
 - 3. Art de tourner; industries manufacturières; travaux à l'aiguille; métiers.
 - 4. Traités sur l'art culinaire.
- IX. EXERCICES GYMNASTIQUES.
- 1. Lutte et escrime.
 - 2. Équitation.
 - 3. Natation.
 - 4. Danse.
 - 5. Chasses et pêches.
- X. JEUX DIVERS.

O. BELLES-LETTRES

- I. LINGUISTIQUE.
- 1. Introduction.
 - A. Rapports de l'écriture avec le langage.
 - B. Origine et formation des langues, étymologie générale.
 - C. Grammaire générale et mélanges de grammaire.
 - D. Comparaison des langues, alphabets, grammaires et vocabulaires polyglottes généraux.
 - 2. Langues européennes anciennes et modernes.

3. Langues asiatiques.
4. Langues africaines.
5. Langues américaines.

II. Rhétorique.

* *Rhéteurs.*

1. Introduction.
2. Rhéteurs grecs.
3. Rhéteurs latins anciens, et rhéteurs modernes qui ont écrit en latin.
4. Rhéteurs français, italiens, espagnols et anglais.
5. Rhéteurs orientaux.

** *Orateurs*^[510].

1. Orateurs grecs.
2. Orateurs latins anciens.
3. Orateurs modernes qui ont écrit en latin.
4. Orateurs français, italiens, espagnols et anglais.
5. Orateurs orientaux.

III. POÉSIE.

* *Introduction et traités généraux sur la poésie.*

1. Recueils de poésies en différentes langues.
2. Poètes grecs.
3. Poètes latins.
4. Poètes français.
5. Poètes italiens.
6. Poètes espagnols.
7. Poètes portugais.
8. Poètes allemands.
9. Poètes flamands et hollandais.
10. Poètes scandinaves.
11. Poètes anglais.
12. Poésies écossaises et irlandaises.
13. Poètes illyriens, serbiens, roumains, hongrois, bohémiens, lithuaniens, esthoniens, polonais, russes.
14. Poésie orientale.
15. Poètes hébreux et syriaques.
16. Poètes arabes, persans, arméniens et turcs.

17. Poètes sanscrits, palis, hindoustanis, cingalais, chinois et malais.

III*. POÉSIE (seconde partie).

Poésie dramatique.

1. Histoire générale des théâtres; écrits pour et contre le théâtre, et traités généraux sur l'art dramatique.
2. Poètes dramatiques grecs.
3. Poètes dramatiques latins anciens.
4. Poètes dramatiques du moyen âge et des temps modernes qui ont écrit en latin.
5. Poètes dramatiques français.
6. Poètes dramatiques italiens.
7. Poètes dramatiques espagnols.
8. Poètes dramatiques portugais.
9. Poètes dramatiques allemands et hollandais.
10. Poètes dramatiques danois et suédois.
11. Poètes dramatiques anglais, etc.
12. Poètes dramatiques illyriens, polonais et russes.
13. Poètes dramatiques turcs, indiens, chinois, etc.

IV. FICTIONS EN PROSE.

1. Apologues ou fables en différentes langues.
2. Romans, contes et nouvelles.
 - A. Histoire des romans et collections de romans.
 - B. Romans grecs.
 - C. Romans latins, anciens et modernes.
 - D. Romans français.
 - E. Romans italiens.
 - F. Romans espagnols.
 - G. Romans portugais.
 - H. Romans allemands, hollandais, flamands, etc.
 - Etc., etc.

APPENDICE AU TITRE IV.

1. Facéties et pièces burlesques.
2. Dissertations singulières, plaisantes et enjouées.
 - A. Différents sujets.
 - B. Dissertations sur l'amour.
 - C. Ouvrages érotiques.

D. Traités singuliers pour et contre les femmes, sur le mariage, etc.

V. PHILOGIE.

1. Philologie proprement dite.
2. Satires générales et satires personnelles.
3. Gnomiques: sentences, apophthegmes, adages, proverbes.
4. Bons mots, ana, pensées, etc.
5. Symboles, emblèmes, devises et énigmes.

VI. DIALOGUES ET ENTRETIENS.

VII. ÉPISTOLAIRES.

1. Épistolaires grecs.
2. Épistolaires latins anciens.
3. Épistolaires modernes qui ont écrit en latin.
4. Épistolaires français.
5. Épistolaires italiens, espagnols et portugais.
6. Épistolaires allemands et anglais.
7. Épistolaires orientaux.

VIII. POLYGRAPHES.

1. Polygraphes grecs.
2. Polygraphes latins anciens.
3. Polygraphes modernes qui ont écrit en latin.
4. Polygraphes français.
5. Polygraphes italiens.
6. Polygraphes espagnols et portugais.
7. Polygraphes allemands.
8. Polygraphes danois, suédois, russes et hongrois.
9. Polygraphes anglais et anglo-américains.

IX. COLLECTIONS D'OUVRAGES ET D'EXTRAITS DE DIFFÉRENTS AUTEURS;
RECUEILS DE PIÈCES; MÉLANGES.

1. Collections d'ouvrages anciens en grec et en latin.
2. Collections d'ouvrages écrits en latin par des modernes.
3. Collections et extraits d'ouvrages français.
4. Collections et extraits d'ouvrages italiens, d'ouvrages espagnols et d'ouvrages portugais.
5. Collections et extraits d'ouvrages allemands.
6. Collections et extraits d'ouvrages anglais et anglo-américains.

7. Collections et extraits d'ouvrages hébreux, arabes, persans.
8. Recueils d'ouvrages en différents dialectes indiens, indo-chinois, chinois, etc.

U. HISTOIRE

I. PROLÉGOMÈNES HISTORIQUES.

1. Traités sur la manière d'écrire et d'étudier l'histoire; philosophie de l'histoire; atlas historiques; dictionnaires.
2. Géographie.
- 2*. Voyages.
3. Chronologie.

II. HISTOIRE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE.

1. Anciennes chroniques générales.
2. Ouvrages sur l'histoire universelle, écrits depuis le commencement du XVI^e siècle.
3. Traités particuliers relatifs à l'histoire universelle; mœurs et usages.

III. HISTOIRE DES RELIGIONS ET DES SUPERSTITIONS.

1. Histoire générale des religions.
 - A. Histoire de l'Église chrétienne.
 - B. Histoire générale et particulière des hérésies et des schismes.
2. Histoire des religions, seconde partie: histoire des religions païennes (le polythéisme et le panthéisme), considérées sous le rapport mythologique.

IV. HISTOIRE ANCIENNE.

1. Origine des nations.
2. Histoire générale et particulière de plusieurs peuples anciens.
3. Mélanges historiques: civilisation, gouvernement, etc.
4. Histoire des Juifs.
5. Histoire des Phéniciens, des Babyloniens, des Égyptiens, des Perses et de quelques autres peuples anciens.
6. Histoire générale et particulière de la Grèce.
7. Histoire de l'Italie avant les Romains.

8. Histoire générale et particulière du peuple romain et de ses empereurs.

IV*. APPENDICE À L'HISTOIRE ANCIENNE.

1. Histoire byzantine ou du Bas-Empire.
2. Histoire des migrations des Scythes, des Goths, des Visigoths, des Huns, des Vandales, etc., et de leurs invasions en Europe pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

V. Histoire moderne.

Généralités.

Europe^[511].

- A. Itinéraires généraux.
- B. Histoire générale de l'Europe, etc.
Etc., etc.
1. Histoire de France.
 - A. Géographie ancienne et moderne; topographie; statistique.
 - B. Histoire celtique et gauloise.
 - C. Origine des Français; établissement de la monarchie dans les Gaules.
 - D. Mœurs et usages; antiquités et monuments.
 - E. Histoire générale sous les trois races des rois de France.
 - F. Collections de chroniques et de mémoires historiques.
 - G. Collections de dissertations particulières; recueils de diplômes et de chartes.
 - H. Mélanges historiques.
 - J. Ouvrages qui se rapportent à l'histoire générale de certaines époques.
 - K. Histoire particulière de la France sous chaque règne.
 - L. Histoire royale et princière, contenant les origines, les généalogies, titres, prérogatives, etc., des rois; droits de la couronne sur divers États; histoire des princes issus du sang royal, et celle des reines.
 - M. Cérémonial français.
 - N. Mélanges d'histoire politique et civile de France.
 - O. Histoire particulière des anciennes provinces et des villes de France. (On pourrait ajouter à chaque

paragraphe les noms des départements qui y correspondent.)

- a.* Paris.
- a*^{bis}. Résidences royales.
- b.* Ile-de-France, Picardie, Artois.
- c.* Beauce, Orléanais, Blaisois, etc.
- d.* Normandie.
- e.* Maine, Touraine, Anjou, Poitou.
- f.* Bretagne.
- g.* Nivernais, Bourbonnais, Berry.
- h.* Champagne.
- i.* Bourgogne et Franche-Comté.
- Etc., etc.

- 2. Histoire de la Belgique^[512], contenant les anciennes provinces de Brabant, de Flandre, du Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de Limbourg, du pays de Liège, et la Hollande.
- 2*. Histoire de la Belgique, seconde partie: Hollande.
- 3. Histoire d'Italie.
- 4. Histoire des îles Ioniennes, de la Sardaigne, de la Corse et de l'île de Malte.
- 5. Histoire de la Suisse.
- 6. Histoire d'Espagne.
- 7. Histoire de Portugal.
- 7*. Histoire des îles Baléares, etc.
- 8. Histoire d'Allemagne.
- 9. Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.
- 10. Histoire scandinave.
- 11. Histoire de l'empire des Russies.
- 12. Histoire de la Pologne, de la Lithuanie et de l'Ukraine.
- 13. Histoire générale de l'empire ottoman, avec l'histoire des possessions turques en Europe, y compris la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie et la Serbie.
- 14. Histoire de la Grèce et de ses îles.
- 15. Histoire des hordes nomades, vulgairement nommées Bohémiens, qui parcourent l'Europe, et auxquelles on suppose une origine indienne.

† *Mélanges relatifs à l'histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, comprenant l'histoire générale des colonies modernes fondées par les Européens.*

**** Asie.**

1. Histoire générale.
2. Histoire des Arabes et de l'Islamisme.
3. Histoire des possessions turques en Asie, y compris la Syrie et l'Arménie.
4. Histoire d'une partie du littoral de la mer Caspienne et des contrées caucasiennes.
5. Histoire de la Perse, du Caboul, du Turkestan, etc.
6. Histoire de l'Inde.
7. Histoire de l'Archipel indien: Ceylan, Sumatra, Java, les Philippines, etc.
8. Histoire d'une partie de l'Asie centrale et septentrionale, comprenant l'Inde au delà du Gange, le Tibet, la Mongolie et la Tartarie.
9. Histoire de la Chine et de la Corée.
10. Histoire du Japon.
11. Histoire des possessions russes en Asie.
12. Appendice à l'histoire de l'Asie: Australie, Nouvelle-Zélande, Polynésie.

***** Afrique.**

1. Histoire générale.
2. Histoire de l'Égypte et de la Nubie.
3. Histoire des États barbaresques, y compris l'Algérie.
4. Histoire des régions centrales, des régions occidentales et des régions orientales de l'Afrique.
5. Histoire des îles d'Afrique.

****** Les deux Amériques.**

1. Histoire générale.
2. Amérique septentrionale.
3. Îles Antilles.
4. Amérique méridionale.

VI. Paralipomènes historiques.

1. Histoire de la chevalerie et de la noblesse.
2. Histoire des solennités, pompes et cérémonies publiques.

3. Archéologie.
- 3*. Archéologie, seconde partie: Archéographie.
4. Histoire littéraire.
5. Biographie, et spécialement la biographie littéraire et celle des artistes.
6. Bibliographie.
 - A. Introduction.
 - B. Traités généraux sur les livres, sur les bibliothèques, leur histoire, et sur les devoirs des bibliothécaires.
 - C. Histoire de l'imprimerie.
 - Etc., etc.

MÉLANGES ET DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

NOTICE DES PRINCIPAUX JOURNAUX littéraires et scientifiques [et politiques].

- I. Journaux français.
 - a. Gazettes, journaux purement littéraires, et journaux politiques et littéraires.
 - b. Journaux bibliographiques.
 - c. Journaux religieux.
 - d. Journaux relatifs à la jurisprudence et à l'économie.
 - e. Journaux scientifiques.
 - f. Journaux relatifs aux beaux-arts, aux arts et métiers, etc.
 - g. Journaux géographiques et historiques.
 - Etc., etc.
- II. Journaux écrits en latin.
- III. Journaux étrangers.

*

* *

Pour appliquer ce système de classification, dont nous venons de tracer les grandes lignes, prenons l'exemple qui nous a déjà servi à propos du catalogue alphabétique, soit un exemplaire de l'*Histoire de Paris* de Dulaure, dont il s'agit de déterminer la cote du catalogue méthodique.

Nous cherchons dans la classe U. HISTOIRE; nous nous arrêtons à V. HISTOIRE MODERNE, puis à 1. Histoire de France, ensuite à O. Histoire

particulière des anciennes provinces et des villes de France, et enfin à *a*. Paris,—*a* en italique, mais que, pour plus de régularité et de commodité, nous écrirons, avons-nous dit^[513], en caractère romain: a. La fiche de cette *Histoire de Paris* portera donc les mentions suivantes: U V 1 O a.

L'ouvrage (nom de l'auteur, titre, etc.) étant inscrit sur le ou les registres d'entrée, comme il a été spécifié à propos du catalogue alphabétique^[514], nous l'inscrivons sur le registre du catalogue méthodique affecté à l'Histoire de Paris. Théoriquement, chaque subdivision des cinq grandes classes (A, E, I, O, U), que cette subdivision soit marquée par un chiffre romain, un chiffre arabe, une lettre majuscule ou une minuscule (U—V 1 O a), devrait avoir son registre ou cahier spécial, aussi bien que sa section distincte dans la boîte à fiches du catalogue méthodique^[515]; mais on se rend bien compte que nombre de ces sections se réduiraient parfois à très peu de chose, sinon à rien, et que, pour la plupart des cas, même dans une bibliothèque importante, il est plus pratique et plus simple de s'arrêter, sinon à la première, du moins à la deuxième ou à la troisième subdivision^[516], de réunir, par exemple, dans un même registre l'Histoire de Paris (U V 1 O a) à l'Histoire particulière des anciennes provinces et des villes de France (U V 1 O), confondre même ces deux rubriques dans l'Histoire de France (U V 1).

En supposant donc que l'ouvrage en question, cet exemplaire de *Histoire de Paris* de Dulaure, soit le soixante-deuxième inscrit sur le registre ou cahier du catalogue méthodique affecté à la subdivision a, nous aurons pour la cote:

U V 1 O a
N° 62

S'agit-il de cataloguer le *Théâtre* de Racine? Nous prenons la classe O. BELLES-LETTRES, puis la division POÉSIE et son appendice III*. POÉSIE DRAMATIQUE, et nous nous arrêtons à 5. Poètes dramatiques français. Nous inscrivons l'ouvrage sur le registre ou cahier du catalogue méthodique affecté à cette série, et, en supposant qu'il y reçoive le numéro 820, nous avons la cote:

O III* 5
N° 820

Très fréquemment, il arrive que le même ouvrage peut être classé à plusieurs endroits, c'est-à-dire qu'il traite de matières différentes et intéresse plusieurs branches des connaissances humaines. Dans ce cas, on le catalogue dans la section (division, subdivision, sous-subdivision, etc.), qui paraît la plus directement intéressée, et l'on place dans les autres des fiches de renvoi. Ainsi, et selon la remarque de J.-Ch. Brunet lui-même^[517], «les ouvrages sur le *Mariage* se placent dans neuf classes différentes, selon le point de vue sous lequel le sujet est traité. Le mariage, considéré comme sacrement, appartient à la Théologie et au Droit canonique;—comme acte civil, et pour ce qui regarde les droits réciproques des époux, au Code civil;—quant aux infractions qui y sont faites, au Code pénal;—considéré dans les devoirs des époux, à la Morale ou à l'Économie;—dans ses rapports avec la population, à l'Économie politique;—sous le rapport médical, à la Médecine;—comme appartenant aux mœurs et aux usages des anciens, aux Antiquités;—enfin, envisagé du côté plaisant, aux Facéties.»

Quant aux polygraphes (Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, etc.), nous avons vu qu'ils forment une subdivision spéciale de la classification de Brunet (O VIII). La Bibliothèque nationale, comme nous le constaterons tout à l'heure, les classe aussi sous une même rubrique (Z).

Il y a des titres trompeurs, qui peuvent être différemment interprétés ou ne répondent nullement au contenu des ouvrages. Ainsi il ne faudrait pas classer le *Jardin des racines grecques* de Lancelot dans l'Horticulture, ni dans la Pathologie le *Traité des fluxions* (mathématiques) du géomètre écossais Mac-Laurin^[518]; ni dans la Théologie les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, comme l'a fait jadis un libraire, aussi ignorant qu'irrévérencieux, chargé d'inventorier la bibliothèque de Lamennais^[519]; ni dans la Géographie les *Voyages littéraires sur les quais de Paris* de Fontaine de Resbecq; etc.

*

* *

Les systèmes de classification bibliographique abondent. Étroitement rattachés qu'ils sont à l'inventaire général et à la méthodique coordination des connaissances humaines, il faudrait, pour en faire une étude complète, remonter jusqu'à Aristote, l'encyclopédie vivante de l'antiquité; rappeler le *Novum Organum* du chancelier Bacon, et son mode de dénombrement et de

classement de nos connaissances suivant ces trois facultés: 1^o MÉMOIRE (Histoire, etc.); 2^o RAISON (Philosophie, Mathématiques, etc.); 3^o IMAGINATION (Poésie, Beaux-Arts, etc.), que d'Alembert a repris et si brillamment développé dans son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*. Il faudrait ne pas omettre surtout les *lois* promulguées de nos jours par Auguste Comte: loi d'évolution ou *loi des trois états*: état théologique ou fictif, état métaphysique ou abstrait, état positif ou scientifique; ni sa *classification des sciences*: mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie ou science des corps vivants, et sociologie ou science des sociétés^[520].

En nous en tenant strictement aux bibliographes, il faudrait citer, outre les premiers classements et les essais dont nous avons parlé, qui ont inspiré, voire enfanté, la classification de Brunet, le système de Parent aîné^[521], celui du marquis de Fortia d'Urban^[522], de l'Anglais Bentham^[523], qui avait si joliment imaginé de classer les livres d'après le bien-être qu'ils peuvent procurer, du bibliothécaire belge Namur^[524], d'Aimé-Martin^[525], de l'abbé Girard, de Peignot, Camus, Ameilhon, Massol, Coste^[526], etc. En insérant celui de Brunet, le plus réputé et le plus usité de tous, nous avons voulu donner une idée type de ces méthodes. Nous allons en passer rapidement en revue quelques autres, des plus caractéristiques et des plus importantes.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, trace en ces termes l'exposé du classement des livres de cet établissement^[527]:

«Les livres imprimés de la Bibliothèque nationale sont répartis en trente grandes divisions, dont chacune a pour marque caractéristique une grande lettre de l'alphabet, accompagnée ou non d'une étoile, d'un chiffre ou d'une minuscule. En voici le tableau:

- A. Écriture sainte.
- B. Liturgie et conciles.
- C. Pères de l'Église.
- D. Théologie catholique.
- D². Théologie non catholique.

- E. Droit canon.
- *E. Droit de la nature et des gens.
- F. Droit civil.
- G. Géographie et Histoire générale.
- H. Histoire ecclésiastique.
- J. Histoire ancienne: Grecs, Byzantins, Turcs, Romains, Antiquités.
- K. Histoire d'Italie.
- L. Histoire de France.
- M. Histoire d'Allemagne, des Pays-Bas, des pays du Nord et de l'Est de l'Europe.
- N. Histoire de la Grande-Bretagne.
- O. Histoire d'Espagne et de Portugal.
- O². Histoire d'Asie.
- O³. Histoire d'Afrique.
- P. Histoire d'Amérique.
- P². Histoire d'Océanie.
- Q. Bibliographie.
- R. Sciences philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques.
- S. Sciences naturelles.
- T. Sciences médicales.
- V. Mathématiques, sciences et arts.
- Vm. Musique.
- X. Linguistique et rhétorique.
- Y. Poésie et théâtre.
- Y². Romans.
- Z. Polygraphie.»

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

(Sorbonne[\[528\]](#).)

Cadre de classement.

B. BIBLIOGRAPHIE.

- B. G. *Bibliographie générale.*
- B. S. b. Bibliographie spéciale (bibliothèques).

- B. S. r. Bibliographie spéciale (répertoires).
- B. S. a. Bibliographie spéciale (amateurs).

T. THÉOLOGIE.

- T. E. *Théologie. Écriture.*
- T. E. t. Textes.
- T. E. v. Versions.
- T. E. e. Exégèse.
- T. E. e. a. Exégèse de l'Ancien Testament.

.....

- T. L. *Liturgie.*
- T. L. g. Liturgie générale.
- T. L. p. Liturgie particulière.
- T. C. *Conciles.*
- T. S. *Saints Pères.*
- T. T. *Théologiens.*
- T. P. *Polémique.*
- T. H. *Histoire ecclésiastique.*
- T. D. *Droit canon.*

S. SCIENCES.

- S. D. *Dictionnaires. Encyclopédies.*
- S. P. *Sciences philosophiques.*
- S. G. *Sciences politiques et gouvernementales.*
- S. N. *Sciences naturelles.*
- S. M. *Sciences médicales.*
- S. O. *Sciences occultes.*
- S. Φ. *Sciences physiques.*
- S. X. *Mathématiques pures et appliquées.*
- S. A. *Beaux-Arts.*
- S. I. *Arts industriels.*
- S. J. *Journaux scientifiques.*

L. LITTÉRATURE.

- L. P. *Philologie.*
- L. P. c. Philologie générale et composée.

.....

L. H. *Histoire littéraire.*
 L. D. *Traité didactiques.*
 L. M. *Littérature du moyen âge.*
 L. G. *Littérature grecque.*
 L. L. *Littérature latine.*
 L. L'. *Littérature latine moderne.*
 L. F. *Littérature française.*
 L. E. *Littérature étrangère.*

H. HISTOIRE.

H. U. *Histoire universelle.*
 H. U. i. Introduction.
 H. U. c. Chronologie.
 H. U. h. Histoire générale.
 H. A. *Histoire ancienne.*
 H. A. g. Histoire générale de l'antiquité.

.....

H. M. *Histoire moderne de l'Europe (France exceptée).*
 H. F. *Histoire de France.*
 H. F. c. Collections.
 H. F. g. Histoire générale.
 H. F. o. Origines, Mérovingiens, Carolingiens.
 H. F. ca. Premiers Capétiens, premiers Valois.
 H. F. v. Deuxièmes Valois.
 H. F. b. Bourbons.
 H. F. r. Révolution.

.....

H. V. *Géographie et voyages.*
 H. V. a. Atlas.

.....

H. L. *Législation.*
 H. R. *Archéologie.*
 H. J. *Journaux et recueils littéraires historiques.*

.....

M. Musique (Partitions).

U. *Universités françaises.*

I. INCUNABLES.

.....

M. S. MANUSCRITS.

.....

R. RÉSERVE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS^[529].

(Musée Carnavalet.)

HISTOIRE DE PARIS.

Tableaux des divisions

SECTIONS	I.—BIBLIOGRAPHIE.	SÉRIES
A.	Bibliographie de Paris. Études bibliographiques intéressant l'histoire de Paris.	1
B.	Catalogues de bibliothèques riches en histoire de Paris.	2
	II.—HISTOIRE PHYSIQUE ET NATURELLE.	
A.	Météorologie parisienne, faune, botanique et horticulture, paléontologie, géologie.	3
	<i>Appendice</i> : carrières sous Paris, catacombes.	4
B.	Hydrographie.	
	<i>Eaux naturelles</i> .—La Seine, la Bièvre, inondations, puits et sources, eaux de Passy.— <i>Appendice</i> : ports et navigation.	5
		
C.	Population, statistique.	8
	III.—HISTOIRE GÉNÉRALE.	
A.	Histoire de Paris formant corps d'ouvrage et généralités.	9
B.	Descriptions et guides cicerones.	10
C.	Histoire particulière des quartiers de Paris.	11
	IV.—TOPOGRAPHIE.	

A.	Généralités.—Plans et enceintes.	31
	Généralités. Études sur la topographie de Paris.	32
	Plans par ordre chronologique	32
		
	V.—MONUMENTS ET ARCHITECTURE.	
A.	Monuments publics.	
	Les monuments de Paris en général, inscriptions	42
		
	VI.—HISTOIRE RELIGIEUSE.	
A.	Généralités.	
	Liturgie parisienne, officialité, administration ecclésiastique, anciens sermonnaires intéressant l'histoire des mœurs	50
		
	VII.—HISTOIRE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS À PARIS.	
A.	Instruction publique.	
	Généralités	56
	Ancienne Université de Paris et ses collèges.	57
	VIII.—HISTOIRE DES MŒURS ET COUTUMES.	
A.	Généralités.	
	Histoire générale des mœurs et coutumes des Français	73
		
	IX.—FÊTES ET DIVERTISSEMENTS.	
A.	Fêtes officielles, etc.	88
B.	Théâtre.	
		
	X.—HISTOIRE CIVILE ET ADMINISTRATIVE.	
		
	XI.—POLICE ET HISTOIRE JUDICIAIRE.	
		
	XII.—ENVIRONS DE PARIS.	
A.	<i>Environs de Paris en général.</i> —Cartes et vues	158
	Histoire, dictionnaires et documents divers.	159
B.	Histoire particulière des villes; villages et châteaux	160

.....

Un des meilleurs systèmes de classement, surtout pour une collection de petite ou de moyenne étendue, comprenant des ouvrages de toute sorte, est celui qu'indique M. Léopold Delisle, et qu'il recommande comme «un cadre dans lequel trouveraient aisément place tous les ouvrages dont se composent la plupart de nos bibliothèques municipales^[530]».

Ici, comme précédemment, les diverses matières sont désignées chacune par une lettre majuscule:

- A. Théologie.
- B. Jurisprudence.
- C. Sciences philosophiques, politiques et morales.
- D. Sciences physiques et chimiques.
- E. Sciences naturelles.—Agriculture.
- F. Médecine.
- G. Sciences mathématiques et applications.—Mécanique.—Astronomie.—Marine.—Art militaire.—Jeux.
- H. Beaux-Arts.
- I. Linguistique et littérature.—Généralités.—Mélanges.—Langues et littératures autres que celles pour lesquelles il existe des divisions spéciales.
- J. Langues et littératures de l'Orient.
- K. Langues et littératures classiques (la Grèce et Rome).
- L. Langue et littérature françaises.
- M. Langues et littératures des États de l'Europe autres que la France.
- N. Histoire universelle.—Généralités de la géographie et des voyages, de la chronologie, de la biographie, de l'archéologie, de la paléographie et de l'histoire ecclésiastique, y compris les croisades.
- O. Histoire ancienne de l'Orient.—Juifs.—Égyptiens.—Assyriens, etc.—Indiens.—Chinois.
- P. Histoire ancienne des Grecs et des Romains.—L'empire byzantin.
- Q. Histoire de France.
- R. Histoire des États européens autres que la France.
- S. Histoire de l'Asie et de l'Afrique. On y pourra comprendre la Turquie.

- T. Histoire de l'Amérique et de l'Océanie.
- U. Bibliographie et histoire littéraire.
- V. Mélanges encyclopédiques et autres.—Collections.—Polygraphie.

Les subdivisions, dont le nombre peut s'étendre à volonté, seront marquées par des lettres minuscules, placées à la suite de la majuscule annonçant la division. Exemple:

- Q. *Histoire de France.*
- Qa. Généralités de l'histoire de France.—Géographie.—Histoires générales.—Résumés.—Collections de documents.
- Qb. Détails de l'histoire de France par périodes et par règnes.
- Qc. Publications périodiques relatives à l'histoire de France.
- Qd. Histoire des institutions et des usages politiques, ecclésiastiques, administratifs, militaires, commerciaux, etc., de la France.
- Qe. Histoire provinciale et locale.
- Qf. Histoire des familles et des individus. (Généalogies et biographies.)

En reprenant ici notre exemple, la cote à donner à l'*Histoire de Paris* de Dulaure, nous aurions, avec ce mode de classement:

Qe
N° 62

Et si la subdivision Qe. *Histoire provinciale et locale* était, à son tour, comme la subdivision correspondante de Brunet, sectionnée en:

- Qea. Paris (Histoire, mœurs et usages).
- Qeb. Ile-de-France.
- Qec. Beauce.
- Qed. Normandie.
- Etc., etc.,

nous aurions pour la susdite cote:

On voit, d'après ce qui précède, combien les classifications bibliographiques offrent de divergences et de latitude. Chaque bibliothèque spéciale donne tout naturellement et forcément à sa spécialité, à ce qui la préoccupe le plus, une place à part et la plus grande place; elle attribue à cette spécialité des divisions distinctes, accompagnées de nombreuses subdivisions et sous-subdivisions. Ainsi la bibliothèque de l'administration des postes et des télégraphes, organisée en 1878 par M. Ernest Jacquez, porte en tête de son catalogue l'électricité et le magnétisme; puis viennent les sciences physiques, chimiques, naturelles, mathématiques, philosophiques, etc., et, dans deux sections particulières et parallèles, les ouvrages exclusivement consacrés à la télégraphie et aux postes, avec ces numéros et lettres d'ordre:

1. Électricité et magnétisme.
2. Sciences physiques (électricité exceptée).
3. Sciences chimiques.
4. Sciences naturelles.
5. Sciences mathématiques.
6. Sciences philosophiques, morales, sociales et économiques.
7. Publications encyclopédiques, mélanges, arts.
8. Littérature, linguistique, polygraphie, histoire et géographie.
9. Jurisprudence.
10. Cartes et atlas.
- T. Télégraphie.
- P. Postes.

Et comme subdivisions:

- 1A. Histoire de l'électricité et du magnétisme;...
- 1B. Grandeurs électriques et magnétiques; sources d'électricité et de magnétisme;...
- 1C. Traités complets et partiels anciens et modernes d'électricité et de magnétisme;...
- 1D. Applications de l'électricité et du magnétisme;...

- 1E. Journaux, revues et annuaires français et étrangers concernant l'électricité;...
- 2A. Histoire et traités préparatoires (des sciences physiques, électricité exceptée);...
- 2B. Cours et traités généraux;...
Etc., etc.

On peut consulter encore sur ces arides questions de classification la table systématique de la *Bibliographie de la France, Journal général de l'imprimerie et de la librairie*; celle du *Catalogue général de la librairie française*, de Lorenz; du *Polybiblion, Revue bibliographique mensuelle*; ainsi que les nombreux cadres de classement des bibliothèques et publications étrangères; et l'on se convaincra de plus en plus qu'il n'y a pas de système bibliographique absolu et infaillible, pouvant également convenir à tout le monde et sur lequel tout le monde soit d'accord^[531]; on reconnaîtra de plus en plus la justesse de la remarque de J.-Ch. Brunet, qu'«il est naturel que chaque possesseur de livres classe sa bibliothèque selon la nature de ses études, selon ses propres opinions, et qu'au besoin il rattache à sa spécialité tout ce qui, de près ou de loin, semble s'y rattacher^[532].»

*
* *

Faisant abstraction de toutes ces complexes et interminables divisions et subdivisions encyclopédiques, des bibliographes des États-Unis ont conseillé d'inscrire simplement sous les mots du dictionnaire la liste des ouvrages qui se rapportent à ces mots. Au mot AME, par exemple, vous trouvez les titres des ouvrages qui traitent de l'âme; au mot ARGENT, ceux qui traitent de l'argent; à ASTRONOMIE, ceux qui traitent de cette science; etc. Pour remédier aux difficultés du classement, ils l'ont tout bonnement supprimé^[533].

Mais, comme un lien existe entre toutes les branches du savoir humain, et qu'on a besoin de saisir ce lien, de tenir ce fil pour se guider à travers ce labyrinthe de ramifications, et se reporter d'une science à une autre, les Américains ne se sont pas arrêtés à leur *Dictionary-Catalogue*, ils ont cherché un système qui pût embrasser toutes les questions, même les plus menues, s'étendre à l'infini, et aussi qui fût indépendant des pays et des langues, et susceptible d'être rapidement sinon instantanément compris de tous les bibliographes, de tout le monde.

La *Classification décimale*, imaginée par M. Melvil Dewey, directeur de la Bibliothèque de l'État de New-York et président de l'Association des bibliothécaires américains, a fait grand bruit il y a quelques années, et elle semblait pouvoir remplir ces desiderata. Au mois de septembre 1895, une Conférence bibliographique internationale s'est tenue à Bruxelles, sous le patronage du gouvernement belge; elle a décidé la création d'un Institut international de bibliographie, et provoqué la formation d'un Office international, subventionné par les gouvernements, «pour préparer un Répertoire bibliographique universel et assigner aux publications faites dans les divers États la cote de classement que devra recevoir chacune d'elles et qui sera apposée sur les exemplaires de toutes les bibliothèques affiliées à l'Office international^[534]». D'autres conférences analogues eurent lieu à Londres en 1896, et à Bruxelles en 1898; mais il paraît que plus d'un désaccord s'est produit entre les promoteurs de ce mouvement; on n'a pas su maintenir aux chiffres des cotes une signification invariable et certaine, et il en est naturellement résulté une paralysante confusion^[535].

Néanmoins, l'Office et l'Institut international de bibliographie, fondés à Bruxelles en 1895 pour propager la «géniale invention^[536]» de M. Melvil Dewey, subsistent toujours, et c'est à une publication de cet office^[537] que nous empruntons la plupart des détails suivants.

M. Melvil Dewey répartit l'ensemble des connaissances humaines en neuf classes principales, numérotées chacune par un chiffre, de 1 à 9. Les encyclopédies, les périodiques et les ouvrages d'un caractère général et qui n'appartiennent à aucune de ces classes sont désignés par un zéro et forment une classe à part, une classe préalable, dite des «Ouvrages généraux» ou «Généralités». On a ainsi:

- 0 Ouvrages généraux^[538].
- 1 Philosophie.
- 2 Religion. Théologie.
- 3 Sciences sociales et Droit.
- 4 Philologie. Linguistique.
- 5 Sciences mathématiques et naturelles.
- 6 Sciences appliquées. Technologie.
- 7 Beaux-Arts.
- 8 Littérature.
- 9 Histoire et Géographie.

Chacune de ces dix grandes classes est partagée en dix subdivisions, ayant chacune pour indice ou symbole le chiffre de la classe à laquelle elle appartient, suivi d'un autre chiffre variant encore de 0 à 9. Voici la liste de ces (10 × 10) subdivisions:

0 OUVRAGES GÉNÉRAUX.

- 00 Généralités.
- 01 Bibliographie.
- 02 Bibliothéconomie.
- 03 Encyclopédies générales.
- 04 Collections générales d'essais.
- 05 Périodiques généraux. Revues.
- 06 Sociétés générales. Académies.
- 07 Journaux. Journalisme.

- 08 Bibliothèques spéciales.
- 09 Manuscrits et livres précieux.

1 PHILOSOPHIE.

- 10 Généralités.
- 11 Métaphysique.
- 12 Divers sujets métaphysiques^[539].
- 13 L'esprit et le corps.
- 14 Systèmes philosophiques.
- 15 Psychologie.
- 16 Logique.
- 17 Morale.
- 18 Philosophes anciens.
- 19 Philosophes modernes.

2 RELIGION. THÉOLOGIE.

- 20 Généralités.
- 21 Théologie, religions naturelles^[540].
- 22 Bible. Évangile.
- 23 Théologie doctrinale.
- 24 Pratique religieuse. Dévotion.
- 25 Œuvres pastorales.
- 26 L'Église.
- 27 Histoire de l'Église.
- 28 Église et sectes chrétiennes.
- 29 Religions non chrétiennes.

3 SCIENCES SOCIALES ET DROIT.

- 30 Généralités.
- 31 Statistique.
- 32 Science politique.
- 33 Économie politique.
- 34 Droit.
- 35 Administration. Droit administratif.

- 36 Assistance. Assurances. Associations.
- 37 Enseignement. Éducation.
- 38 Commerce. Transports. Communications.
- 39 Coutumes. Costumes.

4 PHILOGIE. LINGUISTIQUE.

- 40 Généralités.
- 41 Philologie comparée.
- 42 Philologie anglaise.
- 43 Philologie germanique.
- 44 Philologie française.
- 45 Philologie italienne.
- 46 Philologie espagnole.
- 47 Philologie latine.
- 48 Philologie grecque.
- 49 Autres langues.

5 SCIENCES MATHÉMATIQUES ET NATURELLES.

- 50 Généralités.
- 51 Mathématiques.
- 52 Astronomie. Géodésie. Navigation.
- 53 Physique.
- 54 Chimie. Minéralogie.
- 55 Géologie.
- 56 Paléontologie.
- 57 Biologie. Anthropologie.
- 58 Botanique.
- 59 Zoologie.

6 SCIENCES APPLIQUÉES. TECHNOLOGIE.

- 60 Généralités.
- 61 Médecine.
- 62 Art de l'ingénieur.
- 63 Agriculture.

- 64 Économie domestique.
- 65 Commerce. Transports.
- 66 Industries chimiques.
- 67 Manufactures.
- 68 Industries mécaniques et métiers.
- 69 Construction.

7 BEAUX-ARTS.

- 70 Généralités.
- 71 Paysages de jardins. (Jardins, parcs, promenades.)
- 72 Architecture.
- 73 Sculpture. Numismatique.
- 74 Dessin. Décoration.
- 75 Peinture.
- 76 Gravure.
- 77 Photographie.
- 78 Musique.
- 79 Divertissements. Jeux. Sports.

8 LITTÉRATURE.

- 80 Généralités.
- 81 Littérature américaine^[541].
- 82 Littérature anglaise.
- 83 Littérature germanique.
- 84 Littérature française.
- 85 Littérature italienne.
- 86 Littérature espagnole.
- 87 Littérature latine.
- 88 Littérature grecque.
- 89 Autres littératures.

9 HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

- 90 Généralités.
- 91 Géographie et voyages.

- 92 Biographie.
- 93 Histoire ancienne.
- 94 Histoire moderne Europe.
- 95 Histoire moderne Asie.
- 96 Histoire moderne Afrique.
- 97 Histoire moderne Amérique du Nord.
- 98 Histoire moderne Amérique du Sud.
- 99 Histoire moderne Océanie. Régions polaires.

Ces cent premières subdivisions (de 00 à 99) forment à leur tour chacune dix deuxièmes subdivisions, fractionnées elles-mêmes chacune en dix troisièmes subdivisions, etc., toutes numérotées, d'après le même principe, de 0 à 9. On obtient ainsi des nombres de trois, quatre, cinq... chiffres. Afin d'accentuer l'intelligibilité «des nombres un peu longs», il est d'usage d'y intercaler un point, ordinairement après le troisième chiffre. Ce point, bien entendu, «n'a rien de décimal»^[542].

Prenons, par exemple, la subdivision 33 Économie politique, nous aurons comme deuxièmes subdivisions^[543]:

- 330 Généralités.
- 331 Capital, main-d'œuvre et salaires.
- 332 Banques. Monnaie. Crédit.
- 333 Propriété immobilière: rente foncière, propriété des terres, forêts, mines.
- 334 Coopération.
- 335 Socialisme et communisme. Anarchie.
- 336 Finances publiques.
- 337 Protection. Libre-échange. Tarifs douaniers.
- 338 Production des richesses. Industrie.
- 339 Répartition des richesses. Paupérisme.

Puis, en agissant de même sur une quelconque de ces deuxièmes subdivisions, 331 Capital, main-d'œuvre et salaires, je suppose, nous aurons:

- 331.0 Généralités.
- 331.1 Rapports du capital et de la main-d'œuvre.

- 331.2 Salaires. Participation aux bénéfices. Assurance obligatoire.
- 331.3 Travail des enfants. (Voir 179.2 Cruauté envers les enfants.)
- 331.4 Travail des femmes. (Voir 396.5 Occupations des femmes.)
- 331.5 Travail des déportés, des prisonniers.
- 331.6 Travail des indigents. Travail à bas prix des étrangers, des Chinois.
- 331.7 Main-d'œuvre habile et brutale.
- 331.8 Classes ouvrières.

Comme on le voit, il n'est pas toujours nécessaire d'épuiser les dix chiffres pour une subdivision; ici, nous nous arrêtons au 8. On laisse ainsi des cases vacantes, qui pourront être utilisées plus tard. On remarquera aussi, dans ce dernier tableau, deux exemples de renvois à d'autres catégories, «renvois fort utiles, ajoute M. Ed. Sauvage^[544], car il arrive fréquemment que la limite entre deux sujets appartenant à des divisions différentes ne peut être tracée avec précision».

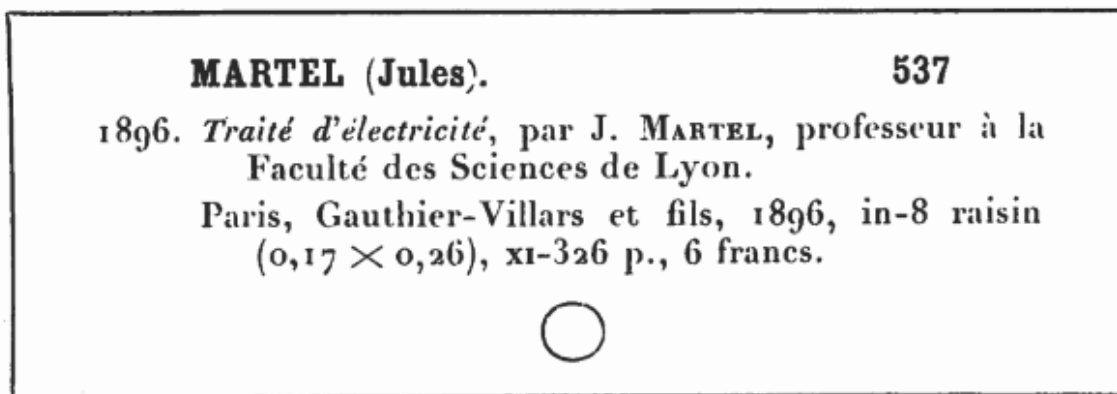
Prenons encore une de ces catégories, la sous-subdivision 331.8 Classes ouvrières. Elle se subdivisera à son tour comme il suit:

- 331.80 Généralités.
- 331.81 Heures de travail.
- 331.82 Places de travail. Dangers. (Voir aussi 613.6 Hygiène; 622.8 Mines; 614.8 Sauvetage.)
- 331.83 Nourriture. Vêtements. Habitations.
- 331.84 Moralité; habitudes. Intempérance; tempérance. Amusements. Tentations. (Voir aussi 17 Morale; 79 Exercices; 263.6 Dimanche.)
- 331.85 Aides. Conférences. Bibliothèques. Salles de lecture. (Au point de vue seulement de la science économique et des classes ouvrières.)
- 331.86 Formation de l'ouvrier. Apprentissage.
- 331.87 Organisation du travail.
- 331.88 Sociétés pour régler le travail (*trade unions*).
- 331.89 Grèves.

Le principe sur lequel repose ce système de classification est, sans conteste, des plus ingénieux: les nombres classificateurs définissent

entièrement la division à laquelle ils s'appliquent. C'est ainsi que dans la dernière cote que nous venons de citer, dans ce nombre 331.89, attribué aux travaux traitant des grèves, nous voyons d'abord le 3, qui indique les Sciences sociales; ce 3 suivi d'un autre 3, 33, désigne l'Économie politique; 331, le Capital et la main-d'œuvre; 331.8, les Classes ouvrières; enfin la question particulière considérée, les Grèves, est définie par l'addition du 9 final^[545].

Quant aux fiches rédigées selon les règles de la classification décimale, le type adopté par l'Office et l'Institut international de Bruxelles est «la fiche blanche de 125 × 75 millimètres, posée en largeur et perforée à la base, pour en faciliter la conservation dans des tiroirs à tringles mobiles^[546]». Contrairement, en effet, à l'usage, généralement suivi, d'écrire sur les fiches dans le sens de la hauteur, dans la partie moins large, c'est dans le sens de la largeur que l'Office et l'Institut international conseillent de transcrire les mentions. Voici, réduit des deux tiers environ, un spécimen d'une de ces fiches^[547]. Le cercle tracé dans la partie inférieure indique le trou par où passe la tringle dans laquelle sont enfilées toutes les fiches. Inutile de faire observer que ce système, où, pour retirer ou intercaler une fiche, il faut enlever toutes les autres, est inférieur au système Bonnange, précédemment décrit^[548].



MARTEL (Jules). **537**
1896. *Traité d'électricité*, par J. MARTEL, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.
Paris, Gauthier-Villars et fils, 1896, in-8 raisin (0,17 × 0,26), xi-326 p., 6 francs.

Le chiffre 537 indique la cote du livre, la subdivision Électricité (5, Sciences mathématiques et naturelles; 53, Physique; 537, Électricité), et l'on remarquera que le format de l'ouvrage n'est pas seulement désigné par la mention in-8 raisin, mais par la mesure métrique entre parenthèses ($0,17 \times 0,26$)^[549].

Des fiches divisionnaires de couleur, un peu plus hautes que les fiches blanches, des *vedettes*, portant en tête les nombres de chaque classe ainsi que leur traduction en mots, séparent les fiches bibliographiques appartenant à des divisions différentes.

L'Office et l'Institut international de Bruxelles ont émis le vœu,—exprimé déjà en 1879 par le bibliographe allemand Burchard,—que les éditeurs voulussent bien joindre désormais à leurs livres nouveaux des fiches bibliographiques toutes préparées et rédigées selon le modèle adopté, les unes pour les répertoires d'auteurs (catalogues alphabétiques), les autres pour les répertoires de matières (catalogues méthodiques). Ces fiches pourraient être imprimées sur papier très fin, et les bibliothécaires et bibliophiles n'auraient qu'à les coller sur leurs fiches blanches ordinaires de carton mince. Par ce moyen, non seulement on simplifierait beaucoup, et autant dire sans aucuns frais, les opérations de catalogage, mais on aurait cet immense avantage d'avoir partout des fiches uniformément établies. Jusqu'ici, malheureusement, ce vœu n'est guère sorti du domaine théorique, et il n'est encore qu'un pur projet^[550].

*

* *

Le système de classification décimale, qui paraît et qui est si séduisant, n'a cependant pas séduit tout le monde, tant s'en faut: nombre d'objections y ont été faites, et par des érudits et spécialistes des plus compétents et des plus autorisés, notamment par MM. Léopold Delisle^[551], F. Funck-Brentano^[552], Ch.-V. Langlois^[553], Henri Stein^[554], G. Fumagalli, l'éminent bibliographe italien^[555], etc.

«Le plan général (de ce système) est des plus simples, écrit M. Léopold Delisle^[556]; l'ensemble et les détails en ont été empruntés au système décimal, comme l'indique suffisamment le titre: *Decimal Classification*. C'est là ce qui fait la force apparente des théories de M. Dewey. Malheureusement, l'étude des phénomènes de la nature et des événements

de l'histoire, les fruits de l'activité humaine, les travaux scientifiques, artistiques et littéraires, les produits de l'esprit ou de l'imagination, sont loin de toujours se prêter à la rigueur des divisions et subdivisions décimales.»

«Le grand défaut du système de Dewey, dit de son côté le docteur Graesel^[557], c'est de donner à toutes les classes le même nombre de divisions et la même ampleur, alors que chacune des branches des connaissances humaines a son étendue particulière et demande, par conséquent, à être divisée d'une façon différente des autres.»

Il semble, en résumé, que ce système a été accueilli en Europe par les gens de lettres et les bibliographes de profession avec une méfiance plus ou moins caractérisée, tandis que les hommes de sciences, médecins, physiologistes, etc., n'y ont pas trouvé les mêmes imperfections et s'y sont volontiers ralliés^[558]. Nombre d'entre eux, pour le catalogage de leurs livres et la rédaction et la mise en ordre de leurs fiches bibliographiques ou autres, ont adopté des méthodes où les combinaisons de chiffres remplacent toutes les mentions de classes et catégories, toutes les lettres indices de divisions et subdivisions des anciennes classifications.

Il est même à remarquer que, dès l'année 1879, c'est-à-dire bien avant l'introduction en Europe du système de M. Melvil Dewey^[559], un médecin de Paris, très connu depuis par ses travaux de laryngologie, le docteur Baratoux, employait un procédé de notation chiffrée reposant sur le principe même de la classification décimale. Ce n'est qu'en 1897, alors que cette classification provoquait tant de controverses dans le monde bibliographique, que M. le docteur Baratoux, jusque-là étranger à ces questions et qui n'avait pas soupçonné l'importance de sa méthode de catalogage, en publia dans son journal, *la Pratique médicale*, le tableau détaillé explicatif^[560].

Dans le monde de la science, ce système de notation chiffrée était comme pressenti, déjà réalisé, et il a continué à se garder et à conquérir de nombreux partisans. Il ne semble pas jusqu'ici devoir obtenir le même succès dans le monde des lettres, pour les grandes collections du moins et les anciennes et immenses bibliothèques publiques. Quant aux collections particulières, quant à notre bibliothèque, dont le total des richesses n'excède pas quinze ou vingt mille volumes, il n'y aurait aucun inconvénient, on ne trouverait même que commodité et profit, selon nous, à faire usage de la classification décimale.

CHAPITRE IX

DE L'USAGE ET DE L'ENTRETIEN DES LIVRES

Nettoyage des bibliothèques.—Comment et avec quoi essuyer les livres?—Évitez l'emploi de la laine et du drap.—Insectes bibliophages: moyens de les détruire.

Réparation des livres.—Feuillets déchirés ou décousus.—Taches: taches maigres, taches grasses.—Encollage du papier.

Les ennemis des livres: souris, rats et chats; poussière et humidité; feu, soleil et gaz; épiciers et marchands de tabac; équarrisseurs de livres; collectionneurs de frontispices et de gravures; relieurs; emprunteurs; etc.—Femmes bibliophiles.

Comment couper les feuillets d'un livre?—Le meilleur des coupe-papier.—Par où doit-on prendre un livre?—Comment le tenir?—Respect dû aux livres.—Code et hygiène des lecteurs.—Faut-il lire au lit? en mangeant?—Quelle heure convient le mieux pour la lecture?—Dangers du doigt mouillé.—Faut-il annoter ses livres?—La meilleure preuve de l'affection qu'on a pour eux et pour les Lettres.

Nous avons vu que le livre est comme un être vivant, possédant une âme et un corps. L'âme, nous n'avons pas à nous en occuper ici; nous n'envisageons et n'étudions que l'enveloppe et la forme matérielle du livre, et nous nous en tenons à sa *santé* physique.

Tout comme son propriétaire, le livre a besoin d'air, besoin d'hygiène et de propreté.

«Tous les mois, les vitrines réservées seront ouvertes, aérées, essuyées, ainsi que les livres ou manuscrits auxquels elles sont affectées, dit la circulaire ministérielle du 4 mai 1878^[561]. Tous les ans, aux vacances, cette dernière opération (l'essuyage) aura lieu pour un tiers des livres de la bibliothèque (rangés, comme nous le savons, non dans des vitrines fermées,

mais sur des rayons libres). Le battage ne doit pas être brutal; il est surtout utile pour les volumes brochés,» etc.

Vous, dont les livres sont bien moins nombreux que ceux de ces établissements publics, vous agirez sagement en ne laissant pas s'écouler un aussi long délai sans procéder à ce nettoyage; vous l'effectuerez, sinon tous les mois, comme pour les susdites collections réservées, du moins et au moins une fois par semestre, en avril et en octobre, par exemple.

«De même, remarque Alkan aîné^[562], que l'on a soin de faire broser ses habits, il faut faire épousseter de temps en temps les livres, les battre, essuyer la tranche avec le plus grand soin.»

Mais avec quoi l'essuyer?

Le docteur Graesel aussi bien que la circulaire ministérielle du 4 mai 1878 conseillent, pour cet essuyage, l'emploi «de chiffons de laine^[563]». Suivez plutôt le conseil du savant bibliographe Gabriel Peignot, de Jules Richard et de M. Édouard Rouveyre^[564]: ne vous servez pas de lainage pour les soins d'entretien et de propreté à donner à vos livres. La laine attire et retient les insectes et les vers, et par elle vous risquez d'introduire l'ennemi dans la place.

«Chaque fois que vous prendrez dans votre bibliothèque un livre pour le consulter, dit Jules Richard^[565], époussetez-le, puis frottez-lui le dos et les plats avec une peau fine, semblable à celle dont se servent les domestiques pour faire briller l'argenterie. Cette friction hygiénique est excellente et des plus salutaires pour la santé du livre. Je vous en prie, n'oubliez ni le plumeau en plumes douces, ni la peau fine. On peut remplacer cette dernière par des foulards hors de service et très usés.»

D'aucuns blâment l'emploi du petit plumeau,—si commode pourtant, puisqu'il est facile de dissimuler ce minuscule objet dans les rayons de la bibliothèque, et de l'avoir ainsi toujours sous la main,—et allèguent contre lui qu'il projette la poussière dans la pièce, sinon même sur les rangées de livres des tablettes inférieures. Il est évident que, s'il s'agissait d'un grand nettoyage, le plumeau ne pourrait efficacement servir qu'à condition de fonctionner à l'extérieur ou devant une fenêtre ouverte; mais quand il ne s'agit que de quelques volumes, des ouvrages que vous tirez un à un de vos rayons, durant vos lectures ou vos recherches, n'hésitez pas à recourir à ses bons offices. En tout cas, n'oubliez pas le point capital: avant d'ouvrir un

livre, ne négligez jamais d'enlever la poussière accumulée sur sa tranche supérieure, afin que cette poussière ne pénètre pas dans l'intérieur du livre.

Pour le motif que je vous ai signalé il y a un instant, ne garnissez pas de drap les tablettes de votre bibliothèque. Sans doute cette garniture offre certains avantages: adaptée en bandelette sur le devant et le long de chaque rayon, comme le demandait Peignot^[566], elle préserve quelque peu de la poussière la tranche supérieure des volumes rangés immédiatement au-dessous; appliquée à plat sur la surface même des rayons, elle protège la partie inférieure de la reliure de vos livres en leur ménageant un frottement plus doux que celui du bois; mais, en revanche, ce parement de drap est un nid à poussière, un réceptacle d'insectes^[567].

Vernissez vos tablettes ou badigeonnez-les avec une solution antiseptique, et souvenez-vous qu'il en est des vers comme des maladies: il est plus facile d'en prévenir l'accès que de les détruire ensuite ou de les chasser. N'employez donc, pour vos bibliothèques et rayonnages, que des bois exempts de toute humidité, des bois bien secs et vernis ou enduits comme il vient d'être dit.

*

* *

Les principaux vers qui attaquent les livres et rongent le papier appartiennent au genre *Anobium*, qui comprend trois espèces: *Anobium pertinax*, *Anobium eruditus* et *Anobium paniceum*, et au genre *Cecophora*, dont l'espèce *Cecophora pseudo-spretella* doit être placée au premier rang des ravageurs de bibliothèques. Vulgairement, on les appelle, les uns et les autres: vers de bois, vrillettes, pulsateurs, etc.^[568].

A l'état de larves, les anobiums ressemblent aux vers que l'on trouve dans les noisettes, et leurs différentes espèces se confondent. Ces larves, nées ou introduites dans les livres, s'y nourrissent et s'y développent aux dépens des éléments de ces livres, y accomplissent leurs métamorphoses, et s'y creusent des couloirs de sortie. Les anobiums peuvent facilement traverser plusieurs volumes rangés d'affilée, et Gabriel Peignot a trouvé jusqu'à *vingt-sept* volumes percés en ligne droite par un même ver^[569]. L'épaisseur des couvertures n'est nullement un obstacle à ces dégâts, au contraire: on a remarqué que les livres brochés sont moins fréquemment atteints que les livres reliés. Pour une autre raison, les livres anciens sont

bien plus fréquentés par ces insectes que les livres modernes: c'est que le papier de ceux-ci, notre papier de bois, avec sa *charge* de plâtre ou de kaolin, est tellement mauvais, que les vers eux-mêmes n'en veulent pas. C'est d'ailleurs, outre sa modicité de prix, le seul avantage qu'il possède sur le papier d'autrefois.

La colle de farine paraît être ce qui attire le plus les vers: voilà pourquoi les relieurs ne doivent pas manquer d'ajouter à leur colle de l'alun ou tout autre corps qui la rende imputrescible. Les anciens plats de bois des couvertures, auxquels on a si judicieusement renoncé, offraient aussi à ces insectes un appât très recherché^[570].

La larve de l'*Ecophora* diffère de celle de l'*Anobium* en ce qu'elle possède des pattes. «C'est, dit William Blades^[571], une chenille avec six jambes sur le thorax et huit protubérances en forme de suçoirs sur le corps. Elle ressemble au ver à soie. Après avoir passé à l'état de chrysalide, elle se transforme en petit papillon brun... Sa longueur est d'environ 12 millimètres, et la tête, corneuse, possède de fortes mâchoires... Le lecteur qui n'a pas eu l'occasion de visiter de vieilles bibliothèques, remarque encore William Blades, ne peut se figurer la dévastation que ces insectes nuisibles sont capables de faire.»

Certaines espèces de blattes, la *Blatta germanica* ou *Croton Bug*^[572] et la *Blatta americana*, causent de grands ravages dans les bibliothèques d'Amérique. Ces insectes, vulgairement désignés sous les noms de *cancrelats*, *ravets* ou *bêtes noires*, ont à peu près la longueur d'un hanneton; ils sont doués d'une extrême agilité, recherchent les ténèbres, et exhalent une odeur fétide, qu'ils communiquent à tout ce qu'ils touchent. Un missionnaire du XVII^e siècle, le père dominicain Dutertre, nous a jadis conté leurs rapides et étonnants dégâts^[573].

Mentionnons encore un petit insecte à écailles argentées appelé *Lepisma*; «mais ses ravages ne sont pas de grande importance», assure William Blades^[574]. D'autres auteurs cependant, comme le docteur Henri Beauregard, affirment que le *lepisma* «fait de réels dommages^[575]».

Quel est le meilleur système à employer pour se débarrasser de toute cette vermine? «C'est là, répond Graesel^[576], une question difficile à résoudre et qui a même été, à différentes reprises, l'objet de concours^[577]; mais la plupart des mesures qui ont été proposées jusqu'ici sont ou trop compliquées ou insuffisantes.»

Pour combattre l'anobium, qui affectionne la colle d'amidon et dépose volontiers ses œufs dans le bois de hêtre, des bibliographes conseillent de placer, «en été, dans certains endroits de la bibliothèque, des morceaux de hêtre recouverts d'une légère couche de colle d'amidon, sur lesquels les insectes viennent aussitôt pondre leurs œufs. La sortie des vers n'ayant lieu qu'en hiver, on diffère jusqu'à cette saison l'examen des pièges. Si, après les avoir visités, entre janvier et mars, on reconnaît que certains d'entre eux sont vermoulus ou couverts de petites excroissances dénotant la présence des vers, on les brûle et l'on arrive ainsi à se débarrasser à peu près complètement de l'anobium^[578].»

D'une façon plus générale, c'est-à-dire sans se borner à l'anobium ou vrillette, et en cherchant à détruire aussi l'œcophora et les autres insectes bibliophages, «la méthode la plus simple et en même temps la plus pratique, croyons-nous, dit encore le docteur Graesel, est celle qui consiste à imprégner de térébenthine, de camphre ou de toute autre substance insecticide des morceaux de drap que l'on place ensuite derrière les rangées de livres. Pour les volumes précieux, et particulièrement pour les reliures en bois, dont toute bibliothèque un peu importante possède une certaine quantité et qui sont en général très estimées en raison de leur ancienneté, le mieux est d'employer l'huile de cèdre (le *cedrium*), dont les propriétés conservatrices étaient déjà connues des anciens. Naumann a aussi proposé, et ce sur le conseil d'un chimiste distingué, de mêler à la colle d'amidon des relieurs de la farine de marrons d'Inde. En raison de son amertume, cette farine, paraît-il, protégerait encore mieux les livres contre les attaques des vers que la térébenthine et le camphre. Du Rieu a récemment conseillé d'employer la benzine comme préservatif: il suffirait, d'après lui, de la répandre goutte à goutte avec une éponge sur les rayons, les vieilles reliures en bois ou les volumes attaqués, pour détruire les insectes, sinon toujours à la première application, du moins dans tous les cas à la seconde^[579].»

Un désinfectant plus énergique et tout à fait radical, assure-t-on, est recommandé depuis quelques années, c'est «l'aldéhyde formique (formol, formaline, formaldéhyde), corps dont le pouvoir antiseptique avait été reconnu en 1888 par M. Lœw, et dont la fabrication commerciale en solutions concentrées fut enseignée à l'industrie par les travaux de M. Trillat^[580]».

Voici comment, d'après le chimiste P. Miquel, il convient de procéder. On dissout environ une partie de chlorure de calcium dans deux parties de solution commerciale d'aldéhyde formique, et l'on humecte de ce mélange des bandes de toile qu'on étend dans le local à désinfecter, après avoir eu soin d'en fermer toutes les ouvertures. Au bout de vingt-quatre heures, tous les germes ou microbes contenus dans ce local sont anéantis, et il ne reste plus qu'à l'aérer pour chasser les relents pénétrants du formol.

Ce procédé, infallible, affirme M. Yve-Plessis^[581], paraît néanmoins peu pratique, par suite précisément de l'odeur âcre et insupportable que dégage l'aldéhyde formique.

Alkan aîné conseille, lorsqu'on aperçoit sur une reliure quelques trous de vers, de plonger une aiguille ou un poinçon mince dans chacun de ces trous, afin de détruire le ver, si, par hasard, il s'y trouve encore; puis, de boucher «avec du camphre en poudre ou du poivre mêlé à un peu de cire ramollie^[582]».

Les trous de vers qui se trouvent dans une page peuvent se boucher en collant sur leur orifice des rondelles de papier aussi menues qu'il le faut, ou bien encore, et ce qui vaut mieux, en obturant ces petits orifices avec de la pâte de papier. On fabrique soi-même cette pâte avec du papier râpé à la lime (les marges d'un livre dépareillé et sacrifié, par exemple), qu'on fait cuire dans un peu d'eau mélangée de colle de poisson^[583].

Il est juste d'ajouter que, grâce aux précautions prises à peu près partout actuellement, dans les bibliothèques publiques, pour la sauvegarde des anciens livres, aujourd'hui mieux connus et plus appréciés; grâce à la lumière naturelle qu'on ne leur ménage plus, aux fréquents aérages et nettoyages dont ces précieux volumes sont particulièrement l'objet, le fléau dont nous nous occupons a beaucoup perdu de son intensité^[584]. La propreté, la lumière naturelle et l'air sont, en effet, les trois grands ennemis des insectes.

*... Goutte bien tracassée
Est, dit-on, à demi pansée^[585]:*

de même, les livres fréquemment battus, journellement remués et maniés, sont à l'abri de ces myriades d'imperceptibles et infatigables rongeurs. Selon

le joli mot de Charles Nodier, «la bibliothèque des savants laborieux n'est jamais attaquée des vers^[586]».

*

* *

En général, il est préférable de laisser aux spécialistes, c'est-à-dire aux relieurs, le soin de réparer les couvertures endommagées, les feuillets décousus ou déchirés, aussi bien que de nettoyer les livres et d'en faire disparaître les taches. En pareilles matières, rien ne remplace l'expérience et le doigté du praticien. D'autant plus qu'une difficulté nouvelle se présente; nous retrouvons ici encore les funestes inconvénients des mauvais papiers modernes: d'après une très juste remarque, «le nettoyage du papier est rendu beaucoup plus difficile et beaucoup plus aléatoire depuis qu'on fabrique une si grande quantité de papier avec des pâtes fortement additionnées de matières minérales. En tentant d'enlever les taches, on peut détruire le papier^[587].» Les hommes d'étude, écrivains ou savants, ont d'ailleurs autres choses à faire, et des choses plus urgentes, plus importantes, que de s'occuper de ces nettoyages et rafistolages.

Voici cependant à ce sujet quelques instructions succinctes.

Pour remettre en place les feuillets simples ou doubles que l'usage ou un accident quelconque ont arrachés en droite ligne dans le pli de la couture et qui ne se trouvent plus retenus par le fil, humecter légèrement de colle de pâte, à l'aide d'un pinceau et sur une largeur d'un demi-centimètre, toute la longueur de la marge du fond de la page décousue; appliquer ensuite avec précaution et ajuster exactement bout à bout cette marge contre la marge correspondante de la page suivante, puis fermer le livre et laisser sécher.

Afin que le pinceau ne dépose pas trop de colle sur la marge, et que cette largeur d'un demi-centimètre ne soit pas dépassée, on étend préalablement sur la page décousue une feuille de papier qui ne laisse à découvert que l'extrême bord de la marge, cette mince bande d'un demi-centimètre, et c'est alors seulement qu'on y passe le pinceau de colle. On retire ensuite cette feuille de garde, et l'on met en place la page, comme il vient d'être dit.

S'il ne s'agit que d'une déchirure que vous voulez empêcher de s'étendre, vous prenez une bande de papier transparent, de papier serpente, un peu plus longue que cette déchirure, vous l'humectez de colle de pâte et

l'appliquez soigneusement comme une compresse, désormais immuable, sur la partie malade.

*

* *

Les taches qu'on rencontre sur les feuillets des livres se divisent en deux grandes catégories: taches maigres et taches grasses.

Les taches maigres sont produites le plus ordinairement par la poussière, la boue, l'eau, la rouille et l'encre à écrire.

Pour enlever les taches dues à la poussière, il suffit souvent de les frotter avec un peu de mie de pain ou de gomme à effacer. Si ce moyen ne réussit pas, si ces taches sont importantes et invétérées, prendre «un peu de terre bolaire blanche^[588] en poudre fine, que l'on tamise sur les endroits tachés, de manière à en avoir à peu près l'épaisseur d'un centime. On place ensuite dessus une feuille de papier, et l'on met le tout sous presse pendant vingt-quatre heures. Au bout de ce temps, il est rare que toutes les taches ne soient pas enlevées par la terre bolaire. S'il en restait encore quelques-unes, on répéterait l'opération, et l'on pourrait être alors assuré d'un succès complet^[589].»

Au lieu de la terre bolaire, qui ne se rencontre pas couramment dans le commerce, à Paris du moins, des spécialistes conseillent d'employer le chlorure de chaux: une demi-heure de contact suffit d'ordinaire pour amener la disparition de la tache^[590].

Le frottement du grattoir ou du caoutchouc blanc peut aussi suffire, en bien des cas, à enlever les taches de boue. Sur celles qui persisteraient, on appliquera une dissolution de savon, qu'on laissera séjourner une demi-heure ou une heure, selon l'importance de la tache. On trempe ensuite la feuille dans de l'eau bien pure, et, au moyen d'un blaireau ou d'une éponge, on détache délicatement la couche de savon, qui, en s'en allant, entraîne la boue avec elle^[591].

Les taches d'humidité^[592], les *piqûres*, les *mouillures*—ces taches sont si fréquentes qu'elles ont mérité en librairie ces noms spéciaux—se traitent homéopathiquement par l'eau: un simple bain d'eau pure, froide ou bouillante, suffit le plus souvent, après une heure ou deux d'immersion, pour les faire disparaître. Si elles résistaient, on ajouterait à ce bain un peu d'eau de Javel (hypochlorite de potasse) ou de chlorure de chaux^[593].

Si les mouillures n'ont atteint que quelques feuillets, l'opération peut se faire très facilement. Il suffit de poser à plusieurs reprises un linge humide de chaque côté d'un des feuillets tachés, après avoir isolé ce feuillet des deux pages voisines au moyen de feuilles d'étain. Dès que l'action du linge mouillé s'est produite, dès que la tache a disparu, on enlève le linge et les feuilles d'étain, on les remplace par du papier buvard et l'on referme le livre. On nettoie de même les quelques autres feuillets^[594].

Mais quand le livre est entièrement ou à demi envahi par les mouillures, il faut se résoudre à le plonger dans l'eau feuille par feuille, et pour cela le découdre ou le dérelier, opération qui, dans ce dernier cas, exige de minutieuses précautions et de la patience, surtout si le livre est relié à dos plein.

Si ces mouillures, déjà anciennes et invétérées, présentaient un caractère d'intensité exceptionnelle, si elles s'étaient transformées, sur nombre de pages, sur la tranche ou certains coins du livre, en *moisissure*, alors le mal serait des plus graves, et l'on ne risquerait rien de recourir, pour tenter de le conjurer, aux plus énergiques médications: eau de Javel plus ou moins concentrée, chlorure de chaux, etc. «La moisissure, dit très bien M. Ris-Paquot, est la plus terrible de toutes les taches; c'est la véritable gangrène du livre, et, quand elle est bien accentuée, nulle opération ne pourrait le sauver de cette terrible maladie, entraînant avec elle la décomposition de la pâte du papier. Là, tous les remèdes peuvent être employés: le malade est condamné à l'avance; il faut essayer, et, quoique les miracles ne soient plus à la mode, qui sait si un hasard providentiel ne viendra point couronner la persévérance^[595]?»

Il est à remarquer que le contact prolongé de l'eau ordinaire ou de l'eau de Javel fait perdre au papier, redevenu sec, sa fermeté et son *encolle*. Nous avons vu que les papiers d'impression sont souvent *collés*, ce qui leur donne plus de résistance, les rend moins susceptibles de se piquer, et permet d'y écrire avec de l'encre ordinaire. Il y a plusieurs méthodes pour encoller le papier: la plus simple et la seule dont nous parlerons est l'encollage à la gélatine, qu'on peut employer à froid et préparer d'avance. On fait bouillir 10 grammes de gélatine blanche dans un demi-litre d'eau, ou «une plaquette par litre d'eau, en y ajoutant un peu d'alun, afin de décourager les vers que pourrait attirer la gélatine^[596]»; on laisse tiédir ou refroidir, et l'on badigeonne le papier avec cette colle ou *encolle*, ou mieux, on y plonge un

à un tous les feuillets; puis, après les avoir mis sous presse, on les étend sur des linges et à l'ombre, pour qu'ils sèchent lentement. En général, d'ailleurs, lorsqu'on a fait subir au papier un lavage quelconque, il a tendance à se boursoufler et il faut éviter de le faire sécher trop vite^[597].

Les taches d'encre ordinaire ou encre à écrire et les taches de rouille se traiteront de même par des bains d'eau pure additionnée—mais en plus grande quantité que pour les simples mouillures—d'eau de Javel. On pourrait aussi employer le sel d'oseille (bioxalate de potasse) et le chlorure de chaux, l'acide oxalique, citrique ou tartrique, ou encore, si la tache est légère et de peu d'étendue, placer dessus, au moyen d'une barbe de plume d'oie ou d'un pinceau, une goutte de vinaigre, humecter ensuite avec de l'eau légèrement additionnée d'eau de Javel, et sécher entre des feuilles de papier buvard^[598]. L'acide chlorhydrique mérite également d'être signalé; il «attaque l'encre d'écriture, tout en épargnant celle du texte et la teinte paille du vieux papier^[599]». Antony Méray en fit l'épreuve sur deux incunables, qui portaient des inscriptions manuscrites à l'encre. «Un bain d'acide chlorhydrique étendu d'eau les débarrassa très bien, dit-il, de notes nombreuses et de griffonnages inutiles; mais comme cet agent chimique laisse au papier une apparence molle et humide, il fallut laver mes feuillets à grande eau, puis détruire les traces de l'acide au moyen d'une dissolution de bicarbonate de soude, avant de procéder à l'encollage^[600].»

Remarquons, au sujet du chlore, et par conséquent de son composé l'eau de Javel, «qu'assurément les effets de cette substance sont à peu près infaillibles pour le blanchiment du papier. Mais on peut dire que la contexture du papier lui-même n'a pas d'ennemi plus terrible, qu'il détruit lentement ce qu'il a blanchi, et que, sans de sages précautions, son usage est des plus pernicioeux. Fermer un livre blanchi au chlore, c'est, pour nous servir d'un dicton populaire, enfermer le loup dans la bergerie^[601].»

L'eau de Javel ne doit donc s'employer qu'avec grande circonspection et ménagement, en tâtonnant pour ainsi dire. Il n'y a que dans le cas de moisissure, comme nous l'avons expliqué, qu'on puisse user d'elle libéralement, sans retenue ni regret: ce moribond, que la gangrène dévore et va anéantir, elle le prolonge et le purifie à la fois.

*

* *

Passons à l'enlèvement des taches grasses.

Les plus fréquentes sont les taches de suif, de stéarine (bougie), de graisse, d'huile, et les taches produites par l'attouchement des doigts ou par le maculage provenant de l'encre d'imprimerie.

Les taches de suif, de bougie, de graisse et d'huile peuvent s'enlever simplement «en recouvrant la tache d'un peu de craie en poudre très fine, et mettant à la presse. Le lendemain, on change, et ainsi de suite, à trois ou quatre reprises^[602]».

Un moyen plus énergique consiste à appliquer sur la tache une feuille de gros papier buvard qu'on chauffe à l'aide de quelques petits charbons placés dans une cuiller d'argent, en ayant soin de changer le papier buvard à mesure qu'il se salit; puis, au moyen d'un pinceau, on enduit d'une légère couche d'essence de térébenthine, chauffée au bain-marie et presque bouillante, les deux côtés du papier à nettoyer. On rend ensuite à ce papier sa blancheur en imbibant d'alcool rectifié, chauffé également au bain-marie, la place qui était tachée^[603].

Ne pas oublier, dans cette opération, que la térébenthine et l'alcool s'enflamment très aisément, et prendre garde de trop les approcher du feu.

«Ce procédé peut être également employé pour faire disparaître les taches de cire à cacheter, bien que celles-ci rentrent plus particulièrement dans la classe des taches maigres^[604].»

Les taches de cire s'enlèvent aussi «en trempant le papier dans de la benzine ou de la térébenthine; après quoi, on couvre l'imprimé de papier brouillard plié et l'on repasse avec un fer chaud^[605]».

De même, les taches de bougie peuvent s'enlever par un procédé plus expéditif que le précédent: après avoir, à l'aide d'un grattoir, aminci la tache le plus possible, il suffit de traiter la partie restante par de légères lotions d'alcool à 90°. L'acide stéarique étant soluble dans l'alcool, le procédé réussit très bien^[606].

Si les taches d'huile étaient rebelles à la recette indiquée ci-dessus, on pourrait recourir à la suivante. «On forme une bouillie pas trop épaisse composée de: 500 grammes de savon, 300 grammes d'argile, 60 grammes de chaux vive, et d'eau en quantité suffisante; on étend une petite couche de cette bouillie sur la tache, et on l'y laisse pendant un quart d'heure environ.

On trempe ensuite la feuille dans un bain d'eau chaude, puis on la retire et on la fait sécher lentement^[607].»

Les feuillets tout récemment tachés d'huile et encore humides de cette huile, adhérant encore entre eux, doivent, d'après Antony Méray, qui nous raconte comment il a expérimenté ce procédé^[608], être trempés, préalablement décousus, dans une dissolution de potasse caustique, qui commence à s'emparer de la matière grasse. «Cette opération avait aminci et rendu savonneux le papier, qui conservait une couleur rance^[609] très désagréable. Un bain d'eau de Javel mêlée d'un quart d'eau ordinaire le débarrassa entièrement de cette vilaine trace. Restait à enlever le chlore introduit par l'eau de Javel: une dissolution de sulfite de soude réussit à chasser cet actif destructeur.»

Les taches dues à l'attouchement des doigts sont quelquefois assez tenaces. Pour les combattre, on use du procédé que nous avons vu appliquer il y a un instant aux taches de boue, on étend sur elles «une couche de savon blanc en gelée, et on l'y laisse pendant quelques heures. On enlève ensuite le savon avec une éponge fine trempée dans l'eau chaude, et toute la crasse disparaît le plus souvent en même temps. Si ce traitement ne suffisait pas, on pourrait remplacer le savon en gelée par du savon noir; mais il faudrait avoir soin de le laisser peu de temps sur le noir d'impression, qui pourrait se décomposer et couler, ce qui produirait plus de mal que de bien^[610].»

Les taches produites par l'encre d'imprimerie sont fréquentes et difficiles à enlever. Pour les faire disparaître, on peut essayer de la mie de pain roulée en boulettes, et en frotter les endroits salis. «Il est rare cependant, ajoute M. Jules Cousin^[611], qu'on arrive à un résultat complètement satisfaisant, surtout si le maculage est assez fort. Aussi nous répétons ici le conseil que nous avons déjà donné^[612]: qu'on prenne la précaution de ne jamais faire relier de livres trop fraîchement imprimés; du moins, si l'on est quelquefois obligé de le faire, il faut recommander au relieur d'interfolier les cahiers avec du papier serpent^[613] avant le battage, pour éviter que l'encre d'imprimerie ne se décharge des pages l'une sur l'autre.»

*

* *

Outre la poussière et les insectes, l'eau ou l'humidité, l'encre, la bougie, l'huile et la graisse, les livres ont de nombreux ennemis, tels que les souris,

les rats et les chats, le feu, le soleil et le gaz, les épiciers et les marchands de tabac, les collectionneurs de gravures et frontispices, les relieurs, les emprunteurs, et, au dire de plusieurs bibliographes peu galants, les femmes, les femmes surtout et avant tout.

«Les souris, écrit Alkan aîné^[614], ne s'attaquent guère qu'aux volumes séparés, d'un papier doux, tendre, et capable de les aider à faire leurs nids. Il n'y a donc aucun danger pour les volumes en rayons.

«Les rats y ont aussi recours pour leurs nids, mais ils semblent préférer d'autres matières que le papier, et ce n'est qu'à défaut de substances laineuses qu'ils s'attaquent aux livres.

«Il y a bien le chat. Mais le remède est souvent pire que le mal: il aiguise ses griffes sur le dos des livres, lorsqu'ils sont à sa portée; dans tous les cas, il sait les y mettre.»

Les dangers dont le voisinage du feu, c'est-à-dire simplement une chaleur trop vive, menace les livres, sont évidents, et il serait superflu d'insister sur ce point.

Le soleil mange la couleur des reliures, principalement lorsque cette couleur est tendre; voilà pourquoi nous avons conseillé^[615], à propos de la parure et de l'habillement des livres, de se méfier des vert-pomme ou olive, des jaune-paille et des bleu-pervenche. L'effet des rayons solaires est surtout fâcheux pour les volumes appartenant à un même ouvrage. Selon qu'ils ont été peu ou prou frappés par ces rayons ou en ont été préservés, les dos de ces volumes ne se ressemblent plus: les uns ont conservé leur couleur, les autres l'ont totalement perdue, d'autres, et c'est le plus grand nombre, n'ont blanchi que d'un côté, du côté tourné vers la fenêtre, et leurs dos se partagent en deux teintes brusquement tranchées, deux étroites bandes de couleurs toutes différentes: on ne se douterait jamais, à la vue de ces disparates, qu'on a devant soi un seul ouvrage, les éléments extérieurement égaux et similaires d'un même tout^[616].

Le gaz d'éclairage, par le calorique qu'il développe et aussi par les émanations sulfureuses qu'il engendre, attaque aussi la reliure des livres: ce sont naturellement les volumes rangés sur les rayons les plus élevés qui sont atteints les premiers et le plus grièvement. William Blades nous apprend qu'ayant fait installer le gaz dans son cabinet de travail et placer une suspension à trois becs au-dessus de sa table, la tension de la chaleur de

l'atmosphère vers le plafond de la pièce produisit en peu de temps, au bout d'une année à peine, des effets désastreux.

«Les dos des livres placés sur les rayons supérieurs furent tous abîmés, et, quand on les touchait, ils se séparaient des volumes, s'éparpillant comme du tabac à priser. Ce désastre, bien entendu, n'était dû qu'aux émanations sulfureuses produites par le gaz; ces émanations attaquent en premier lieu le maroquin, puis le vélin; bien que le cuir de Russie résiste plus longtemps, il finit par être détruit par cet impitoyable ennemi^[617].»

*

* *

Pour confectionner leurs sacs et leurs cornets, les épiciers et les marchands de tabac massacrent sans pitié les livres les plus rares.

«De tout temps il a fallu des cornets à l'épicier, de tout temps il a fallu des livres à rouler en cornets; qui sait si les Histoires de Tite-Live et de Tacite, les Oraisons de Cicéron, les Tragédies d'Ovide et tous les ouvrages dont nous déplorons la perte, n'ont pas été la proie des épiciers du barbare moyen âge?

«L'épicier du XIX^e siècle a déclaré une guerre à mort aux parchemins, sans doute en haine de la noblesse. L'âge d'or de l'épicerie date de la Révolution française, car la docte congrégation de Saint-Maur et la confrérie des épiciers ne pouvant subsister ensemble, l'une a tué l'autre. *Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine!* Le Bénédictin faisait des livres, maintenant l'épicier en défait^[618].»

Les tailleurs et les cordonniers ont été aussi de terribles «équarrisseurs de livres». L'abbé Lebeuf, l'historien du diocèse de Paris, nous conte que M. Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, sortant, après cinq ans de captivité, du donjon de Vincennes, où Richelieu l'avait fait enfermer pour cause de jansénisme, entra chez un tailleur et se fit prendre mesure d'un habit. Là, «il s'aperçut que le misérable artisan avait découpé les bandes sacrilèges servant à prendre les mesures dans les *Œuvres de saint Augustin* en grand papier, que le cardinal de Richelieu avait fait saisir dans la prison de son inflexible ennemi^[619].»

Un tailleur d'habits, de la même époque sans doute, «racontait qu'un archiviste, ou garde-titre d'un chapitre, lui avait fourni, pendant plusieurs années, des cahiers de fort beaux manuscrits grand in-folio, dont il s'était

servi pour faire des bandes et prendre la mesure des habits qu'il faisait. Il en montra quelques restes où il était encore facile de se rendre compte que c'étaient des manuscrits du XIII^e siècle^[620].»

La cordonnerie pour dames accomplit, pendant plus de vingt-cinq ans, au dire du bibliophile Jacob^[621], «une effroyable hécatombe de livres anciens». Voici comment:

«Le quartier qui forme le talon de la chaussure a besoin d'être fortifié par une doublure en cuir plus mince et plus rigide que celui de l'empeigne; mais le pied délicat des femmes ne s'accommode pas de ce quartier [ce cuir ou ce carton?] dur et solide qui soutient le quartier d'un soulier d'homme. Les cordonniers avaient donc imaginé de doubler le quartier des chaussures de dames avec de la peau de veau ou de mouton déjà assouplie, qu'ils empruntaient à la reliure des vieux livres. On voit d'ici l'objet principal du travail de l'équarrisseur de vieux livres. Les peaux de veau ou de basane, détachées des reliures anciennes, étaient empilées, selon leur grandeur, et formaient des paquets plus ou moins volumineux, qui se vendaient à la cordonnerie de Paris. Pendant vingt-cinq ans, ce commerce de vieille peausserie a causé *l'immolation de deux à trois millions de volumes*^[622].»

«Les dénicheurs de bons livres anciens, continue le bibliophile Jacob^[623], se souviennent encore du roi des équarrisseurs, de cet honnête et farouche Quillet, qui avait ses magasins et son atelier sur le quai Saint-Michel, vis-à-vis de la Morgue. Touchant voisinage! Cet atelier ressemblait à l'ancre de Polyphème: on n'y voyait que vieilles reliures en lambeaux, livres écorchés ou déreliés, amas de vieux papiers, de gravures, de bouts de ficelle, détritiques bibliographiques en tout genre. C'est là que trônait l'impassible Quillet, les bras nus, le couteau à la main, les reins ceints d'un tablier de boucher. Il passait sa vie à dépecer des livres et à en classer méthodiquement les débris. Si le livre privé de sa reliure lui semblait digne de quelque pitié, il ne le déchiquetait pas immédiatement: il le réservait pour ses clients, libraires ou bouquineurs, qui venaient sans cesse passer en revue les lamentables dépouilles de l'équarrissage. Souvent le livre était sauvé et allait se rajeunir, en faisant peau neuve, chez le relieur. Mais une fois qu'il avait été condamné à mort par le dédain ou l'oubli des acquéreurs ordinaires, il ne tardait pas à être mis en pièces et destiné à divers usages, selon la qualité du papier. Le papier fort, bien collé, des anciens livres, servait à faire des sacs pour les treilles; le petit papier, de format in-8 et in-

4, fournissait des sacs à l'épicerie; le petit papier mou et spongieux, sans résistance et sans solidité, était *fondue* pour faire des cartonnages. Que Dieu fasse paix à l'âme du bon et respectable Quillet, malgré les massacres de livres qu'il a si longtemps exécutés de sa propre main et non sans une affreuse jouissance! «Bon an, mal an, me disait-il un jour en riant dans sa barbe, je travaille plus de 50 000 volumes. Mais, ajoutait-il avec onction, je ménage les livres de piété, car je les vends toujours bien, et tout habillés.»

*

* *

Les collectionneurs de portraits et frontispices, de premières pages ou titres de départ, de lettres ornées, colophons, marques d'imprimerie, couvertures anciennes, etc., figurent aussi parmi les plus impitoyables mutilateurs de livres. Rien n'est sacré pour eux. Que d'admirables missels, par exemple, ont été stupidement tailladés et déchiquetés par des amateurs de fleurons et d'initiales en couleur, véritables barbares à qui tout commerce avec les livres devrait être interdit^[624]! Tel encore ce cordonnier et *biblioclaste* John Bagford, l'un des fondateurs de la société des Antiquaires d'Angleterre, dont William Blades nous donne le portrait d'après Howard, et nous conte les terribles exploits.

John Bagford, qui vivait au commencement du XVII^e siècle, passait son temps à parcourir «les provinces, allant de bibliothèque en bibliothèque, arrachant les titres des livres rares de tous les formats. Il en faisait des collections, suivant leur nationalité et les villes où il les trouvait, en sorte qu'avec des affiches, des notes manuscrites et des assemblages de toutes sortes et de toutes natures, il était arrivé à collectionner plus de cent volumes in-folio, qui se trouvent aujourd'hui au British Muséum^[625].»

Cent volumes composés de feuillets arrachés dans les plus précieux ouvrages! Ce n'est pas sans raison que William Blades conclut que de tels enragés bibliomanes, «bien qu'ils s'arrogent eux-mêmes le nom de bibliophiles, doivent être classés parmi les pires ennemis des livres^[626]».

L'habitude de pratiquer des coupures dans les journaux a conduit certains écrivains ou publicistes à traiter de même les fascicules de leurs revues et les pages de leurs livres. De ce nombre on cite Lamartine^[627], Émile de Girardin et Victor Fournel^[628].

Ce système expéditif enlève non seulement toute valeur aux livres ainsi mutilés, mais, de plus, selon la judicieuse objection de M. Guyot-Daubès^[629], «l'économie de temps qu'il procure au point de vue d'une recherche est bien peu de chose, puisqu'une simple note de référence permettra dans une bibliothèque bien tenue de retrouver le passage cherché en une ou deux minutes».

Il est à remarquer d'ailleurs qu'Émile de Girardin avait changé d'opinion à cet égard durant ses dernières années: «il prétendait alors que, dans une recherche, le passage intéressant se trouvait toujours au dos d'une page qui, antérieurement, avait été détachée du livre^[630]».

Falconet^[631] avait aussi coutume, *dit-on*, de découper dans les livres les passages qui l'intéressaient le plus, si bien qu'il réduisait à quelques feuillets des ouvrages considérables; il appelait cela «n'en garder que la quintessence».

L'érudit bibliographe Jamet le Jeune (1710-1778) avait aussi «la manie de former des recueils factices d'opuscules et brochures, parfois de fragments enlevés à divers ouvrages et relatifs à un sujet donné; il faisait relier le tout, y joignait force notes en marge, et donnait le titre de *Stromates* aux collections qu'il créait ainsi^[632]».

Quant aux collectionneurs d'antiques couvertures de livres, rappelons que, dans une vente publique, la vente de la collection Deroussent, qui eut lieu à Montreuil-sur-Mer, en mai 1860, on put voir «un monceau de couvertures de livres jadis reliés en maroquin ou en veau fauve par du Seuil, et presque tous aux armes de l'abbé de Domp martin, etc., etc. M. Deroussent lui-même n'avait pas craint de dépecer de splendides in-folio en grand papier, qu'il avait vendus au poids à la garnison de Montreuil pour en confectionner des cartouches! Il était possédé aussi de la manie des albums, et avait mutilé maint volume, enlevant les charmants frontispices gravés par Léonard Gaultier, et les portraits si recherchés dus au burin de Thomas de Leu^[633].»

Et ce Vandale se croyait un bibliophile modèle, digne de la reconnaissance et de l'admiration de ses concitoyens.

*

* *

Comme ennemis des livres, les relieurs méritent un chapitre spécial, et ils l'ont, ils en ont même plusieurs, dans l'ouvrage de William Blades.

«Ah! que de ravages avons-nous vus,» s'écrie ce bibliographe, presque au début de sa très intéressante monographie^[634], «qui n'avaient d'autres auteurs que les relieurs! Vous pouvez prendre un air autoritaire,—vous pouvez donner par écrit des instructions aussi précises que s'il s'agissait de votre testament,—vous pouvez jurer que vous ne payerez pas si vos livres sont rognés:—c'est inutile. Le *Credo* d'un relieur est bien court, car il ne se compose que d'un article, et cet article lui-même ne comprend qu'un seul mot, l'horrible mot: «Rognures!»

Et à la fin^[635]:

«Dante, dans son *Inferno*, mesure aux âmes damnées diverses tortures, appropriées avec une opportunité toute dramatique aux crimes perpétrés par les victimes. Si nous avons à prononcer un jugement sur les relieurs coupables d'avoir détérioré certains volumes précieux que nous avons vus, où les feuilles vierges confiées à leurs soins ont, par leur négligence barbare, perdu leur dignité, leur beauté, leur valeur, nous ramasserions les rognures si impitoyablement enlevées, pour faire rôtir les coupables par leur lente combustion. Dans l'ancien temps, avant que l'on ait appris la valeur des reliques de nos premiers imprimeurs, il y avait quelque excuse pour les péchés du relieur, qui s'égarait par l'ignorance, si générale alors; mais de nos jours, où la valeur historique et intrinsèque des anciens ouvrages est partout reconnue, on doit être sans pitié pour une aussi coupable négligence.»

«De Rome, relieur célèbre du XVIII^e siècle, à qui Dibdin a donné le sobriquet de «grand tondeur», raconte encore William Blades^[636], était dans sa vie privée un homme estimable; mais il se livrait avec amour au vice de réduire les marges des livres que l'on lui confiait à relier. Il est allé si loin dans cette rage de rogner, qu'il n'a pas épargné un bel exemplaire des *Chroniques de Froissart* sur vélin, dans lequel se trouve un autographe du bien connu bibliophile de Thou, qu'il a taillé sans pitié ni merci^[637].»

*

* *

Des emprunteurs, nous ne dirons rien ici; nous nous sommes naguère suffisamment occupé d'eux^[638], et avons amplement montré leur sans-gêne,

leurs dégâts, et combien il est prudent de se garer de ces indiscrets et malfaisants personnages.

Les priseurs, qui laissent si volontiers choir de leur nez de ces larges gouttelettes chatoyantes et ambrées; les fumeurs, avec leurs débris d'allumettes mal éteintes ou noircies, avec leur jus de pipe, leurs cendres de cigares, leurs bouts de cigarettes en feu, sont encore, pour les livres, des causes de dangers continuels.

Les botanistes qui font de leurs volumes une succursale de leurs herbiers et se servent de leurs in-folio et in-4, comme le bonhomme Chrysale employait son gros Plutarque à mettre ses rabats, pour classer, presser et aplatir des tulipes, des iris ou des jonquilles; le jeune homme qui enferme pieusement dans quelque luxueux paroissien ou dans un élégant recueil de vers l'humble violette ou l'éclatante et chère pensée, don d'une main mignonne, à jamais adorée: encore des ennemis du livre!

Et ces excellentes ménagères, qui, cherchant un solide parchemin pour couvrir leurs pots de beurre ou de confitures, ne trouvent rien de mieux que d'«utiliser» de la sorte les vieux «bouquins» et toutes les vilaines «paperasses» relégués au grenier^[639]. Et ces généreuses mamans, qui, pour occuper et distraire leurs garçonnetts ou leurs fillettes, pour avoir la paix surtout, leur donnent «des images à colorier»,—d'antiques volumes à gravures sur bois et à somptueux frontispices: «On est tranquille au moins pendant ce temps-là! On respire! Ils ne font pas de bruit, ces bons chéris! Ils s'amuse bien gentiment^[640]!»

D'une façon générale d'ailleurs, les femmes, force est bien de le constater, sont considérées par nombre de bibliophiles, et certains d'entre eux sont des plus autorisés, comme d'invétérées et irréductibles «ennemies des livres».

Oyez comme ces discourtois chevaliers parlent d'elles.

Richard de Bury d'abord, l'auteur du *Philobiblion*, qu'on peut regarder comme le plus ancien bibliographe et le père de la bibliophilie:

«A peine cette bête (c'est de ce gracieux nom que l'illustre évêque de Durham et grand chancelier d'Angleterre qualifie le beau sexe, et ce sont les livres qui, par une audacieuse et irrévérente prosopopée, sont censés parler de la sorte), à peine cette bête, toujours nuisible à nos études, toujours implacable, découvre-t-elle le coin où nous sommes cachés, protégés par la

toile d'une araignée défunte, que, le front plissé par les rides, elle nous en arrache, en nous insultant par les discours les plus virulents. Elle démontre que nous occupons sans utilité le mobilier de la maison, que nous sommes impropres à tout service de l'économie domestique, et bientôt elle pense qu'il serait avantageux de nous troquer contre un chaperon précieux, des étoffes de soie, du drap d'écarlate deux fois teint, des vêtements, des fourrures, de la laine ou du lin. Et ce serait avec raison, surtout si elle voyait le fond de notre cœur; si elle assistait à nos conseils secrets; si elle lisait les ouvrages de Théophraste ou de Valère Maxime, et si elle entendait seulement la lecture du XXV^e chapitre de *l'Ecclésiastique*^[641].»

«Les femmes bibliophiles!... s'écrie de son côté M. Octave Uzanne. Je ne sache point deux mots qui hurlent plus de se trouver ensemble dans notre milieu social; je ne conçois pas d'accolade plus hypocrite, d'union qui flaire davantage le divorce! La femme et la *bibliofolie* vivent aux antipodes, et, sauf des exceptions aussi rares qu'hétéroclites,—car les filles d'Eve vous déroutent en tout,—je pense qu'il n'existe aucune sympathie profonde et intime entre la femme et le livre; aucune passion d'épidémie ou d'esprit; bien plus, je serais tenté de croire qu'il y a en évidence inimitié d'instinct, et que la femme la plus affinée sentira toujours dans «l'affreux bouquin» un rival puissant, inexorable, si éminemment absorbant et fascinateur, qu'elle le verra sans cesse se dresser comme une impénétrable muraille entre elle-même et l'homme à conquérir^[642].»

M. Paul Eudel remarque aussi que «la collection (des livres particulièrement) a toujours eu pour ennemies jurées nos chères compagnes».—«C'est autant de moins, disent-elles, pour la toilette et le train de la maison^[643].»

M. B.-H. Gausseron déclare de même^[644] que «les livres, jusque dans la maison du bibliophile, ont un implacable ennemi, c'est la femme... La femme, l'ennemie-née du bibliophile.»

«L'amour des livres, c'est une marque de délicatesse, mais c'est une délicatesse d'homme: les femmes, pour la plupart, ne le comprennent pas, écrit M. Porel^[645]. Pour les ouvrages du XVIII^e siècle, qu'elles veulent acquérir maintenant parce qu'ils sont à la mode, elles ont été depuis longtemps particulièrement malfaisantes.»

Et le maître bibliophile Jacob atteste à son tour que «les femmes n'aiment pas les livres et n'y entendent rien: elles font, à elles seules, l'enfer

des bibliophiles:

Amours de femme et de bouquin
Ne se chantent pas au même lutrin^[646].»

Les épingles à cheveux sont, au dire de maints bibliographes, le coupe-papier habituel de la femme; à moins qu'elle ne préfère se servir, pour le même office, de son index ou du bout de son pouce, ce qui, d'une façon comme de l'autre, taille les bords du livre en dents de scie.

«Ne confiez jamais, ô bibliophiles, le soin de couper un livre que vous tenez en estime particulière à d'autres qu'à vous-mêmes; défiez-vous, pour accomplir cette opération si simple en apparence, mais en réalité si délicate, de cette main mignonne qui excelle dans l'art de la broderie et qui ne connaît point de rivale dans mille travaux élégants. Tout habile qu'elle est, cette main charmante, à laquelle on peut confier sans crainte la réparation du tissu le plus fin, vous fera le plus innocemment du monde d'innombrables festons aux marges que vous voulez respecter; bien heureux si le couteau, en déviant de la ligne marquée, ne tranche cette marge jusqu'au texte, et perde ainsi à tout jamais un livre qui n'est plus présentable aux yeux d'un véritable bibliophile^[647].»

La mode des papillotes est, je crois, un peu passée; mais, alors qu'elle florissait, les livres en voyaient de belles et en essuyaient de cruelles avec ces dames!

«Nous avons en main un bel ouvrage où l'on avait coupé de quoi se faire des papillotes, écrit Alkan aîné^[648]. Les femmes surtout sont les bourreaux des livres. (Il y a bien *quelques* exceptions.)»

Oui, certes, il y en a, et de plus en plus^[649]; mais continuons notre citation:

«Nous lisons dans un petit volume, supérieurement imprimé par Pitrat aîné, à Lyon, 1879, petit in-8, papier teinté, encadrements rouges, ayant pour titre *les Ennemis des livres*, par un bibliophile^[650], ce qui suit:

«J'ai connu un bibliophile qui venait d'acquérir un livre, à la recherche duquel il était depuis longtemps; il eut l'imprudence de le laisser sur la table de son cabinet. Le lendemain du jour de son acquisition, il trouva sa femme, entrée par hasard dans son lieu de travail, occupée à déchirer les feuillets de ce livre, pour en faire des papillotes aux boucles de ses cheveux^[651].»

*
* *

De même que, pour couper les feuillets d'un livre broché, vous commencez toujours et forcément chaque section par la droite de ce livre et faites avancer votre couteau vers la gauche, commencez toujours par l'*extrémité droite*, c'est-à-dire par les dernières pages du livre que vous vous proposez de couper, et continuez de même sorte l'opération jusqu'à l'*extrémité gauche*, je veux dire jusqu'aux premières pages, au début du livre. Supposons un in-18, fabriqué dans les conditions de pliage et de couture ordinaires. Mettez ce volume à plat sur une table, tenez-le bien ouvert, et insinuez votre couteau d'abord entre les deux pages qui forment le milieu du dernier cahier. Appuyez fortement la main gauche sur le volume, afin de le maintenir dans une position parfaitement horizontale^[652], et manœuvrez votre coupe-papier en le faisant avancer avec précaution au delà du pli de la couture médiane et jusqu'au sommet de l'autre tranche, de façon à couper la tête de la feuille dans toute sa longueur et d'une même suite de mouvements. Vous coupez ensuite les tranches latérales de ce cahier, et vous passez au suivant, à l'avant-dernier, sur lequel vous procédez de même, et ainsi de suite, toujours en remontant, jusqu'au premier cahier, à la feuille de titre du livre.

C'est pour effectuer avec plus de facilité et d'un même coup la section du papier dans toute la longueur de la tête de chaque feuille, que nous conseillons de commencer l'opération par la fin du livre: il s'ouvre mieux ainsi, comme il est aisé de s'en convaincre, et prend mieux la position absolument horizontale, indispensable pour glisser le coupe-papier d'un bout à l'autre de la tête.

En coupant de la sorte la tête du livre dans toute sa longueur et en une fois, sans vous arrêter au pli de la couture,—autant que la chose est possible et que le coupe-papier n'éprouve pas trop de résistance en franchissant ce pli,—vous avez l'avantage non seulement de procéder plus rapidement, mais encore et surtout de ne pas laisser dans ce pli, au fond de la tête du volume, des parties non atteintes par le coupe-papier, et qui ne manqueraient pas de se déchirer ensuite, lorsqu'on ouvrirait le livre.

Le couteau à papier doit avoir peu d'épaisseur, afin de ne pas faire éclater les bords des pages et de laisser le moins de traces possible de son passage: qu'il soit en ivoire ou en os, en ébène ou en buis, peu importe; ce

qui est absolument nécessaire, c'est que ses deux tranchants n'aient aucune coche et soient scrupuleusement lisses, et qu'il ne se termine pas en pointe aiguë, mais très émoussée, bien arrondie, de façon à ne pas trouser les feuillets entre lesquels on l'introduit. Il est des couteaux à papier qui ont des proportions démesurées, une largeur de lame de cinq à six centimètres, voire plus: il n'en résulte qu'incommodités et inconvénients, et il y a tout avantage à ce que cette largeur n'excède pas deux centimètres et demi à trois centimètres. Le plioir dont se servent les brocheuses est peut-être, à condition d'être aminci un tantinet pour la raison que nous venons de dire, le meilleur des couteaux à papier.

Défiez-vous des couteaux en bois tendre, recommande l'auteur de l'excellente étude du *Magasin pittoresque*^[653] sur *les Ennemis des livres*, à laquelle nous nous référons volontiers: «l'usage journalier les couvre bientôt de coches malencontreuses, et le papier en est blessé; un coup précipité les fait parfois voler en éclats, au grand dommage du livre dont ils devaient régulariser les feuillets. On fait nombre de charmants outils de ce genre dans certaines villes d'eaux, et principalement à Spa; de fines peintures les ornent et d'ingénieux emblèmes leur donnent une sorte de valeur artistique; les lecteurs avisés, et qui ne vivent pas uniquement de gracieux souvenirs, leur préféreront toujours les coupe-papier un peu rustiques dont nos pères aimaient à se servir. Le bois dont on use pour leur emploi éphémère n'est ni homogène ni résistant; ils sont d'ailleurs revêtus d'un vernis que mille causes peuvent altérer, et qui, à la longue, disparaît en passant d'une façon rapide entre les feuillets qu'on veut séparer. Les coupe-papier de santal qu'on nous expédie de l'Inde sont d'un aspect charmant avec leurs rosaces en mosaïque, où le métal blanc s'unit à l'ébène et à l'ivoire; mais le bois parfumé qui leur sert de base ne dure pas longtemps au contact d'un papier trop ferme: ces couteaux de nabab sont des couteaux de luxe, propres tout au plus à orner un bureau.

«Défiez-vous surtout, lecteurs pacifiques, de ces espèces de cimenterres aux manches plus ou moins historiés, à la pointe aiguë et recourbée, qui font le brillant ornement des magasins de papeterie, et qu'on donne presque toujours en cadeau, lorsqu'on prétend offrir un souvenir aimable à un professeur ou bien à un lettré, et qui simulent parfaitement une arme orientale. Laissez ces splendeurs décevantes à quelques bureaucrates en relation avec l'armée. Ces coupe-papier métalliques sont d'un usage détestable, et percent souvent sans miséricorde les feuillets qu'ils ont dû

séparer. D'ordinaire leur tranchant est par trop affilé, et la lame agit d'une façon irrégulière en mordant sur la marge, comme cela a lieu avec les simples couteaux ou avec les canifs, dont un soigneux bibliophile n'emploiera jamais le secours^[654]. N'avez-vous point remarqué sur ces belles marges dont nous parlons ici des déchirures aiguës déshonorant un livre? C'est presque toujours la preuve du crime secret accompli par le coupe-papier cimeterre, et il ne se révèle, hélas! bien souvent qu'après de nombreuses années, alors que l'on croyait posséder un livre vierge de tous les outrages qu'on peut redouter d'un distrait ou simplement d'un maladroit.

«Pour être juste maintenant à l'égard des fabricants de coupe-papier, il faut mettre sous les yeux du lecteur réfléchi les causes nombreuses de détérioration ou même de destruction à peu près complète qui s'attachent aux utiles auxiliaires de la science bibliographique, qu'on nous vend journellement à des prix si modérés. Rappelez-vous (et tout habitué des grands centres littéraires en a pu faire la remarque) qu'on rencontre très peu de coupe-papier dont le manche ou le tranchant n'ait reçu quelque injure notable. Les uns, mutilés jusqu'à la lame, peuvent être à peine saisis par deux doigts; les autres périssent par le bout opposé, et déchirent au lieu de couper; il y en a un grand nombre qu'un canif pernicieux a tailladés d'une façon désolante, et qui n'offrent plus que l'aspect d'une scie; d'autres encore, tombés entre les mains d'un ciseleur émérite, sont finement ornementés sur la partie plane de leur tranchant, et Dieu sait s'ils sont propres en cet état à l'usage auquel on les destine! Les moins maltraités, il faut l'avouer, sont ceux qu'une plume inattentive a couverts de caricatures parfois bien enfantines, ou de paysages trop primitifs pour qu'un ami de l'ordre ne s'efforce pas de les effacer. Qu'arrive-t-il, hélas! quand une nécessité pressante force un lecteur soigneux à faire usage d'un pareil instrument? Des déchirures involontaires se produisent inmanquablement sur les marges qu'on a tenté de séparer; de fâcheuses maculatures se manifestent si le papier est encore humide. Pour expliquer ces cas désolants, fruits de l'étourderie ou de l'inattention, il suffit de se rappeler qu'un coupe-papier simple ou surchargé d'ornements superflus devient presque toujours, entre certaines mains désœuvrées, une sorte de jouet, ou, si on le préfère, un objet servant de contenance et propre tout au moins à accentuer la pensée. Les réflexions lentes ou les mouvements désordonnés lui sont également fatals; on le taillade ou bien on le brise, et ceux qui l'ont mis en ce triste état n'ont

pas songé un seul moment qu'un livre mal coupé est presque toujours un livre perdu.»

Ainsi que chacun a pu s'en convaincre, un couteau de bois n'a pas de prise, ou n'a qu'une prise très difficile, sur le papier du Japon. En forçant avec un de ces couteaux à tranchant mousse, on risquerait même, soit de rompre l'instrument, soit de déchirer le papier, plutôt que de le couper. Force est donc d'employer ici un coupe-papier *coupant*, c'est-à-dire un couteau de métal ou un canif, qu'on manœuvre, bien entendu, avec la plus extrême prudence, pour qu'il ne glisse pas à faux, ne dévie pas de sa route et n'entame pas les marges.

*

* *

La meilleure manière de retirer un volume d'un rayon de bibliothèque, c'est de prendre ce volume par le dos; mais, pour cela, il est nécessaire que les livres rangés sur ce rayon ne soient pas trop serrés et qu'on puisse, en les poussant légèrement, glisser les doigts entre eux.

Beaucoup de bouquinistes et d'étalagistes ont l'habitude de tasser et presser leurs livres tant qu'ils peuvent dans leurs boîtes ou sur leurs tablettes; ils trouvent à cela deux avantages: d'abord d'y faire tenir un plus grand nombre de volumes, puis d'empêcher la poussière de pénétrer à l'intérieur de ces volumes ou d'en ternir les plats. Malheureusement, ces deux avantages sont surpassés et de beaucoup par l'inconvénient qui résulte de ce système, la difficulté de retirer les volumes: brochés, on risque de déchirer les couvertures; reliés, d'abîmer la coiffe. Dans le cas particulier, cet indestructible et insupportable tassement présente un autre danger: c'est de faire déguerpir le client, qui aime à feuilleter et examiner avant d'acheter, et ne tient nullement à se casser les ongles en essayant d'extirper de leur geôle ces infortunés prisonniers.

Si les livres rangés sur un rayon sont trop serrés pour que vous puissiez les saisir par le dos, c'est forcément par leur partie supérieure qu'il faut les prendre, c'est en appuyant le doigt sur la tête ou le sommet de la gouttière, —mais non en tirant sur la coiffe, comme on est toujours tenté de le faire,— que vous réussirez à vous en emparer sans dommage et avec le moins de peine possible.

*
* *

Vous êtes parvenu à le prendre, ce livre, et vous vous apprêtez à l'ouvrir et à le lire, comment le tiendrez-vous? comment le manier?

S'il est de petit format, rien ne vous empêche de le tenir à la main, et c'est par la partie inférieure du dos que vous le soutiendrez en le maintenant ouvert.

S'il est de grand format et trop lourd pour être ainsi supporté, il faut vous résoudre à le poser sur une table, devant laquelle vous vous assoirez: dans ce cas, si, lorsqu'il est ouvert, les feuillets ont tendance à se relever, votre main doit suffire à les maintenir baissés. Si vous désirez ne pas immobiliser vos doigts, si vous avez besoin, par exemple, d'écrire, de copier des extraits de ce livre, servez-vous, pour le tenir ouvert, soit d'un presse-papier suffisamment lourd, que vous poserez dessus, soit d'une de ces petites pinces à ressort, faites en bois ou en métal, comme certains négociants en emploient pour garder en ordre leurs notes ou factures. N'allez pas, en tout cas, appuyer vos coudes sur les pages, l'un d'un côté du livre, l'autre de l'autre côté: vous risqueriez d'abord de froisser ou de déchirer ces pages; vous fatigueriez la reliure, en outre, et pourriez l'endommager.

«Si l'on convient, dit très sensément et gracieusement Jean Darche^[655], qu'un bon livre est un ami, un maître avec lequel on converse, quelle irrévérence n'est-ce pas de le traiter si mal! Oserait-on agir de la sorte envers un ami vivant? Tout livre, dès qu'il est bon, dès qu'il est admis à notre intimité, a un droit acquis par là même à notre estime, à notre affection et à notre respect.»

Le respect des livres, écoutez en quels termes naïfs, mais pleins d'émotion, de persuasion et d'éloquence, l'auteur du *Philobiblion* le recommande aux étudiants de son siècle et à tous les lecteurs:

«Non seulement nous remplissons un devoir envers Dieu en préparant de nouveaux volumes, mais nous obéissons à l'obligation d'une sainte piété si nous les manions délicatement, ou si, en les remettant à leurs places réservées, nous les maintenons dans une conservation parfaite, de façon qu'ils se réjouissent de leur pureté, tant qu'ils sont entre nos mains, et qu'ils reposent à l'abri de toute crainte, lorsqu'ils sont placés dans leurs demeures.

Certainement, après les saints vêtements et les calices consacrés au corps de Notre-Seigneur, ce sont les livres sacrés qui sont dignes d'être touchés le plus honnêtement par les clercs, car ils leur font injure toutes les fois qu'ils osent les prendre avec des mains sales. Aussi nous pensons qu'il est avantageux d'entretenir les étudiants sur les diverses négligences, qu'ils pourraient toujours facilement éviter, et qui nuisent considérablement aux livres. D'abord qu'ils mettent une sage mesure, en ouvrant ou en fermant les livres, afin que, la lecture terminée, ils ne les rompent pas par une précipitation inconsidérée, et qu'ils ne les quittent point avant de remettre le fermoir qui leur est dû. Car il convient de conserver avec plus de soin un livre qu'un soulier.

«Il existe, en effet, une gent écolière fort mal élevée, en général, et qui, si elle n'était pas retenue par les règlements des supérieurs, deviendrait bientôt fière de sa sottise ignorance. Ils agissent avec effronterie, sont gonflés d'orgueil, et, quoiqu'ils soient inexpérimentés en tout, ils jugent de tout avec aplomb.

«Vous verrez peut-être un jeune écervelé, flânant nonchalamment à l'étude, et, tandis qu'il est transi par le froid de l'hiver, et que, comprimé par la gelée, son nez humide dégoutte, ne pas daigner s'essuyer avec son mouchoir avant d'avoir humecté de sa morve honteuse le livre qui est au-dessous de lui. Plût aux dieux qu'à la place de ce manuscrit on lui eût donné un tablier de savetier! Il a un ongle de géant, parfumé d'une odeur puante, avec lequel il marque l'endroit d'un plaisant passage. Il distribue, à différentes places, une quantité innombrable de fétus avec les bouts en vue, de manière à ce que la paille lui rappelle ce que sa mémoire ne peut retenir. Ces fétus de paille, que le ventre du livre ne digère pas et que personne ne retire, font sortir d'abord le livre de ses joints habituels, et ensuite, laissés avec insouciance dans l'oubli, finissent par se pourrir. Il n'est pas honteux de manger du fruit ou du fromage sur son livre ouvert et de promener mollement son verre tantôt sur une page tantôt sur une autre, et, comme il n'a pas son aumônière à la main, il y laisse les restes de ses morceaux. Il ne cesse, dans son bavardage continu, d'aboyer contre ses camarades, et, tandis qu'il leur débite une foule de raisons vides de tout sens philosophique, il arrose de sa salive son livre ouvert sur ses genoux. Quoi de plus! Aussitôt il appuie ses coudes sur le volume, et, par une courte étude, attire un long sommeil; enfin, pour réparer les plis qu'il vient de faire, il roule les marges des feuillets, au grand préjudice du livre.

«Mais la pluie cesse et déjà les fleurs apparaissent sur la terre; alors notre écolier, qui néglige beaucoup plus les livres qu'il ne les regarde, remplit son volume de violettes, de primevères, de roses et de feuilles; alors il se servira de ses mains moites et humides de sueur pour tourner les feuillets; alors il touchera de ses gants sales le blanc parchemin, et parcourra les lignes de chaque page avec son index recouvert d'un vieux cuir; alors, en sentant le dard d'une puce qui le mord, il jettera au loin le livre sacré, qui reste ouvert pendant un mois, et est ainsi tellement rempli de poussière qu'il n'obéit plus aux efforts de celui qui veut le fermer.

«Il y a aussi des jeunes gens impudents auxquels on devrait défendre spécialement de toucher aux livres, et qui, lorsqu'ils ont appris à faire des lettres ornées, commencent vite à devenir les glossateurs des magnifiques volumes que l'on veut bien leur communiquer; et, où se voyait autrefois une grande marge autour du texte, on aperçoit un monstrueux alphabet ou toute autre frivolité qui se présente à leur imagination et que leur pinceau cynique a la hardiesse de reproduire. Là un latiniste, là un sophiste, ici quelques scribes ignorants font montre de l'aptitude de leurs plumes, et c'est ainsi que nous voyons très fréquemment les plus beaux manuscrits perdre de leur valeur et de leur utilité.

«Il y a également de certains voleurs qui mutilent considérablement les livres, et qui, pour écrire leurs lettres, coupent les marges des feuillets en ne laissant que le texte, ils arrachent même les feuilles de garde pour en user ou en abuser. Ce genre de sacrilège devrait être défendu sous peine d'anathème.

«Enfin, il sied à l'honnêteté des écoliers de se laver les mains en sortant du réfectoire, afin que leurs doigts grasseyeux ne tachent point le sinet du livre ou le feuillet qu'ils tournent. De plus, que l'enfant larmoyant n'admire point les miniatures des lettres capitales, de peur qu'il ne pollue le parchemin de ses mains humides, car il touche de suite à ce qu'il voit.

«Que désormais les laïcs, qui regardent indifféremment un livre renversé comme s'il était ouvert devant eux dans son sens naturel, soient complètement indignes de tout commerce avec les livres. Que le clerc couvert de cendres, tout puant de son pot-au-feu, ait soin de ne pas toucher, sans s'être lavé, aux feuillets des livres; mais que celui qui vit sans tache ait la garde des livres précieux^[656].

«La propreté des mains, à moins qu'elles ne soient galeuses ou couvertes de pustules—stigmates de la cléricature,—convient aussi bien aux écoliers qu'aux livres. Toutes les fois que l'on remarque un défaut dans un livre, il faut y porter remède au plus tôt, car rien ne grandit plus vite qu'une déchirure, et la fracture qui est négligée un moment ne se répare dans la suite qu'avec dépens.

«Quant aux armoires bien fabriquées où les livres peuvent être conservés en toute sûreté sans craindre aucun dommage, le très doux Moïse nous en instruit au trente et unième chapitre du Deutéronome: *Prenez ce livre*, dit-il, *et mettez-le à côté de l'arche d'alliance du Seigneur votre Dieu*^[657]. O lieu délicieux et convenable pour une bibliothèque que cette arche faite du bois de l'impérissable Setim, et recouverte d'or de tous côtés! Mais le Sauveur défend aussi, par son propre exemple, toute négligence inconvenante dans le maniement des livres, comme on peut le lire dans le quatrième chapitre de saint Luc^[658]. En effet, lorsqu'il eut lu, dans le livre qui lui était offert, les paroles prophétiques écrites sur lui-même, il ne le rendit au ministre qu'après l'avoir fermé de ses mains sacrées. Que, par cette conduite, les étudiants apprennent plus clairement à soigner les livres, qui, dans quelque cas que ce soit, ne doivent point être négligés^[659].»

*

* *

Comme suite à ces prescriptions d'un des plus anciens et des plus illustres amis des livres, il ne messied pas de placer ici les recommandations d'un bibliographe moderne, de l'Américain Harold Klett. Elles résument, d'une façon parfois un peu trop humoristique et fantaisiste, toutes les précautions à prendre pour consulter un livre, et le docteur Graesel déclare qu'il voudrait les «voir affichées dans tous les bureaux de prêt» des bibliothèques publiques^[660].

L'article d'Harold Klett a paru dans *the Library Journal* de New-York^[661], sous le titre de *Don't*, «Ce qu'on ne doit pas faire». En voici la traduction^[662]:

«Ne pas lire au lit;

«Ne pas faire d'annotations marginales, à moins qu'on ne soit un Coleridge;

«Ne pas faire de cornes à ses livres;

«Ne pas couper avec négligence les livres neufs;

«Ne pas griffonner votre intéressant et précieux autographe sur les pages de titre;

«Ne pas faire mettre à un livre d'un dollar une reliure de cinq dollars;

«Ne pas mouiller le bout de ses doigts pour tourner plus facilement les feuillets;

«Ne pas lire en mangeant;

«Ne pas confier des livres précieux à de mauvais relieurs;

«Ne pas couper ses livres avec les doigts;

«Ne pas laisser ses livres à l'abandon et sans les fermer;

«Ne pas laisser tomber sur ses livres la cendre des cigares;

«Ce qui vaut mieux, ne pas fumer en lisant: cela fait mal aux yeux;

«Ne pas enlever les vieilles gravures des livres;

«Ne pas poser vos livres sur le *rebord d'avant*^[663] (c'est-à-dire sur la gouttière,—comme on le fait souvent, lorsqu'on est en train de lire, et que, momentanément interrompu dans cette lecture, au lieu de prendre la peine de fermer le volume après y avoir laissé une marque, on le place debout sur la tranche de devant, sur la gouttière écartée et béante);

«Ne pas faire sécher des feuilles (de plantes) dans les livres;

«Ne pas placer de rayons (de bibliothèque) au-dessus des becs de gaz;

«Ne pas tenir les livres par les plats de la couverture^[664];

«Ne pas éternuer sur les pages;

«Ne pas arracher les feuillets de garde;

«Ne pas acheter des livres dépourvus de valeur;

«Ne pas nettoyer ses livres avec des linges sales;

«Ne pas loger ses livres dans des buffets, des commodes ni des armoires: ils ont besoin d'air;

«Ne pas faire relier ensemble deux livres différents;

«*Dans aucun cas*, n'enlever ni les planches ni les cartes des livres;
«Ne pas couper les livres avec des épingles à cheveux;
«Ne pas faire relier de livres en cuir de Russie^[665];
«Ne pas employer les livres pour caler des chaises et des tables boiteuses;
«Ne pas lancer les livres sur les chats ou sur la tête des enfants;
«Ne pas briser le dos des livres en les ouvrant entièrement et de force;
«Ne pas lire les livres reliés trop près du feu ou du poêle, ni en hamac ou en bateau;
«Ne pas laisser les livres prendre de l'humidité;
«Ne pas oublier ces conseils.»

«On peut encore ajouter à cette liste, dit M. E.-D. Grand^[666], la recommandation de toutes les bibliothèques publiques:

«Ne pas poser les livres ouverts les uns sur les autres, et ne pas écrire en appuyant le papier sur les pages.»

«Tous les préceptes du *Library Journal*, conclut le même bibliographe, sont d'accord avec les principes de la raison, et il n'y aurait lieu de faire d'objection qu'au sujet de l'exclusion qui frappe le cuir de Russie dans les reliures et qui ne semble pas plus justifiée que les reproches de La Bruyère au maroquin.»

Plusieurs de ces avis et prohibitions ont besoin d'être discutés ou développés et appuyés d'exemples.

La question de la lecture au lit ou à table nous amène à envisager d'abord quels sont les moments de la journée les plus convenables pour lire.

Tous les médecins sont d'accord pour déclarer que lire en mangeant est une pernicieuse habitude; et ce n'est pas d'hier que la remarque est faite.

«Quand, après le repas, les chapelains de saint Louis lui offraient de lui lire quelqu'un de ses livres favoris: «Non, disait-il avec un sourire, il n'est si bon livre qui vaille après manger une causerie^[667].»

«Nous sommes tous portés, quand nous sommes seuls, observe *l'Hygiène moderne*^[668], à lire en mangeant, soit que nous déjeunions, soit que nous dînions, et c'est là une habitude extrêmement mauvaise et qui doit être condamnée, surtout si, pour ne pas perdre de temps, on continue à table une étude ou un travail commencé.

«Si vous lisez, que ce soit quelque chose d'amusant.

«L'habitude commune de lire à déjeuner le journal du matin n'est pas absolument préjudiciable; elle fournit des sujets de conversation et ne fatigue pas trop le cerveau; mais si l'on nous demandait notre avis, nous conseillerions de ne rien lire du tout pendant les repas.

«La digestion se fait toujours mieux quand l'esprit est libre de toute préoccupation, et que les processus naturels s'accomplissent sans être entravés par le travail de la pensée.

«Il est extrêmement sain de dîner en compagnie de personnes gaies. Le stimulant qui est ainsi donné à l'activité nerveuse agit puissamment et efficacement sur la digestion.

«Tout au contraire, une personne qui est ennuyée, fatiguée ou excitée, ne peut digérer d'une façon satisfaisante.»

Jean Darche, dans son *Essai sur la lecture*^[669], estime, d'une façon générale, que le temps le plus favorable pour lire, c'est le matin, en se levant, et le soir avant de se coucher. Tel était aussi l'avis d'Erasme^[670].

Quant à la lecture au lit, si elle est dangereuse pour les livres, qu'on ne peut, en effet, dans la position horizontale, tenir aisément ouverts et qu'on risque d'endommager, elle n'est qu'incommode pour les lecteurs et ne les menace d'aucun péril direct. Outre les paresseux à qui elle peut convenir, elle est d'un grand secours pour les malades, et ne mérite pas l'ostracisme impitoyable prononcé contre elle par Harold Klett, en tête de ses *Don't*.

Néanmoins, suivant les conseils de plusieurs médecins spécialistes, on ne doit pas lire continûment des heures entières, et il est bon d'interrompre fréquemment ses lectures pour promener les regards à travers la fenêtre, ou, si la vue est bornée par un mur très rapproché, pour les porter en haut, vers le ciel,—le meilleur moyen de reposer les yeux étant de regarder au loin. Il est bon également de quitter son livre pour prendre des notes, pour réfléchir, ou, mieux encore, se lever de son siège, marcher et circuler quelque peu dans l'appartement ou la pièce^[671].

La défense faite par Harold Klett de corner les feuillets d'un livre en guise de signet s'explique tout naturellement, puisque cette corne casserait le papier et y laisserait un pli ineffaçable. Pour marquer l'endroit où vous vous arrêtez dans votre lecture, à défaut de ruban attaché à la tranche-file, servez-vous d'une languette de papier, que vous glisserez entre les pages.

Humecter son doigt pour tourner les feuillets d'un livre est, il faut l'avouer, un procédé bien commode et bien tentant. Lorsque, debout devant une boîte de bouquiniste ou le comptoir d'un libraire, vous parcourez un volume et vous trouvez arrêté par deux feuillets qui, en dépit de vos essais réitérés et de toutes vos insistances, s'obstinent à ne pas se décoller, que faire? Le doigt, le doigt mouillé, semble tout indiqué.

Et, cependant, voyez ce dont vous avertit le doyen de notre Faculté de médecine, M. le docteur Brouardel, des plus autorisés en l'espèce:

«Parmi les causes de propagation de la tuberculose, il faut noter l'habitude trop répandue de s'aider d'un doigt préalablement humecté de salive pour feuilleter un livre, un dossier, des papiers quelconques,— jusqu'aux plus crasseux billets de banque! Si «la moitié» du personnel des instituteurs primaires de Paris est phtisique, elle le doit, pour une bonne part, à cette pratique malpropre et funeste. Ceci, on le voit d'ailleurs faire tous les jours, non pas seulement dans l'enseignement, mais dans les bureaux, les offices ministériels, etc. Les élèves, les employés, les clercs font ce qu'ils voient faire; ils emportent ensuite partout, dans leur carrière administrative ou dans leur vie d'hommes d'affaires, l'habitude de ces immenses dangers.

«Le tuberculeux dépose innocemment sur les feuilles de papier des bacilles que l'homme sain y ramasse et porte inconsciemment à sa bouche: il suffit d'un malade pour empoisonner toute une bibliothèque, tous les cartons d'une étude ou d'un bureau!

«Les professeurs, pères de famille, maîtres de pension, instituteurs ou autres personnes chargées de surveiller la jeunesse studieuse, feront bien de ne pas perdre de vue ce danger.

«Un avis pourrait même être affiché dans les bibliothèques et salles de lecture pour mettre le public en garde contre cette fâcheuse habitude^[672].»

Les preuves abondent de la réalité de ce péril, de la fréquence de cette contagion, et nous n'avons, pour en fournir, que l'embarras du choix.

Dernièrement, à Kharkow, chef-lieu de gouvernement de la Russie méridionale, «une véritable épidémie de tuberculose s'était abattue sur les employés de la municipalité, surtout sur ceux spécialement affectés aux archives. Émus de cet état de choses, les médecins soumirent ces archives à des analyses bactériologiques et micrographiques, et constatèrent bientôt que les bacilles de Koch y pullulaient. L'enquête établit que l'employé préposé très longtemps auparavant aux archives, tuberculeux à la dernière période, avait la mauvaise habitude de se mouiller le doigt avec de la salive pour feuilleter et compulser les pièces. Il avait ainsi contaminé les archives soumises à sa garde; les bacilles, avec le temps, s'y étaient développés et avaient créé un véritable foyer de tuberculose qui avait infecté les employés. Que ceci serve de leçon aux personnes qui ont la mauvaise habitude de ne pouvoir feuilleter un livre sans l'intervention de la salive. Avis aussi à celles qui empruntent des livres aux cabinets de lecture, livres prêtés en grand nombre aux malades de toute sorte^[673].»

*
* *

La prohibition des annotations marginales formulée par Harold Klett dans le susdit article *Don't*, s'explique et se justifie d'elle-même, lorsqu'il s'agit des livres d'une bibliothèque publique: si chaque lecteur s'avisait de mentionner, sur chaque ouvrage qu'il emprunte, ses impressions ou remarques personnelles, les marges des plus grands in-folio n'y suffiraient pas, et les volumes seraient dans un étrange état.

Mais, si l'on considère une bibliothèque privée, et c'est notre cas, la même restriction doit-elle être maintenue? En d'autres termes, avons-nous tort ou raison de souligner des passages ou d'inscrire des notes sur des livres qui nous appartiennent et ne sont qu'à nous?

Dans son *Traité élémentaire de bibliographie*, Sylvestre Boulard a vivement combattu cette habitude.

«Ces soulignures sont des taches qui font du tort à la vente de l'ouvrage, écrit-il^[674]... Ces notes ne sont que des taches désagréables pour la plus grande partie des acquéreurs.»

Maître Boulard était, sinon orfèvre, du moins libraire et expert en librairie; on ne s'en aperçoit que trop ici. Est-ce que nous recherchons et collectionnons des livres pour en trafiquer? Est-ce que notre bibliothèque a

été formée par nous peu à peu, amoureusement et pieusement, pour être ensuite cédée à bon prix, avec beaux bénéfices, et avons-nous à nous préoccuper de cette vente avant ou après décès?

Nullement. Nos livres sont notre bien, et il s'agit d'en jouir à notre convenance et d'en profiter de notre mieux. Ce sont des instruments que nous avons certes le devoir de soigner et de ménager, mais que nous avons aussi le droit de rectifier et de compléter; ou plutôt ce sont des collaborateurs, des compagnons, que nous nous plaisons à consulter^[675], mais dont nous ne sommes pas tenus d'adopter sans réplique tous les avis, avec lesquels nous avons licence de douter et d'objecter, que nous contrôlons, reprenons et amendons au besoin.

Le lecteur qui veut mettre à profit, savourer et conserver le fruit de ses lectures, doit forcément marquer de quelque signe les passages qui le frappent le plus, inscrire dans la marge, de côté, en tête ou en pied, au crayon,—le crayon suffit, la plume prendrait trop de temps, et le papier peut boire d'ailleurs,—telle remarque, telle critique, qui vous vient à l'esprit, ou telle comparaison que cet endroit vous suggère. Il n'est pas question ici, bien entendu, de ces annotations ou exclamations dont certains commentateurs surchargeaient jadis les bas de pages des ouvrages classiques: «Beau!» «Superbe!» «Admirable!» «Sublime!» etc., de ce qu'on pourrait appeler «les notes bêtes»; ce ne sont que «les notes utiles» que nous approuvons et conseillons, les rectifications d'abord, puis les rapprochements et analogies de forme ou de fond, les objections, etc. De cette façon et dans ce sens, c'est un charme que d'annoter ses livres, et, pour le connaître et l'apprécier, ce charme, ainsi que nous en avertit l'érudit et judicieux Gustave Brunet^[676], «il faut l'avoir goûté».

Je sais qu'il y a des livres si beaux, si splendidement édités, qu'on n'ose appuyer le crayon sur leurs pages et altérer la blancheur de leurs marges; ceux-ci, regardez-les, contemplez-les, admirez-les; mais ayez quelque autre édition de ces ouvrages, une édition moins luxueuse et plus abordable, avec qui vous puissiez converser et discuter. Ou bien encore, et pour tout concilier, inscrivez vos notes, non dans les marges, mais sur une fiche simple ou double, avec renvois aux pages, et placez ensuite cette fiche en tête ou à la fin du volume. Mais nombre de travailleurs et de lecteurs préféreront toujours se servir des marges.

Il n'est guère de véritable ami des livres et des Lettres qui ne l'ait commise, cette profanation, qui n'ait perpétré ce prétendu crime d'annotation, et ne se soit livré, involontairement ou de parti pris, à cette muette mais délectable et très profitable causerie. Racine chargeait de gloses certains de ses volumes, Voltaire pareillement; et le président de Thou, si soucieux cependant de la beauté et de l'intégrité de ses livres; et l'évêque Huet, «de tous les hommes, celui qui a peut-être le plus lu^[677]»; et La Monnoye, Mirabeau, Morellet, Naigeon, Alfieri, Dulaure, Letronne, l'astronome Lalande, le poète Lebrun-Pindare, Paul-Louis Courier, Boissonade, Éloi Johanneau, Charles Nodier, Jacques-Charles Brunet, etc., etc., sans compter ce «Jamet le jeune, qui, au dire de Nodier précisément, doit sa célébrité parmi les bibliophiles aux notes dont il aimait à couvrir les gardes, les frontispices et les marges de ses livres^[678]». Quant au marquis de Paulmy, c'était exclusivement sur les feuillets de garde qu'il inscrivait ses annotations, notamment l'analyse critique qu'il avait coutume de faire de chacun des ouvrages entrant dans sa bibliothèque, et, «tout grand seigneur qu'il était, ses notices n'en sont pas plus bêtes; elles doublent même la valeur vénale de l'exemplaire, au lieu de la diminuer^[679]».

Oui, la meilleure manière de prouver à nos livres tout le cas que nous faisons d'eux et toute l'affection que nous leur portons, c'est, non de les considérer comme «sacrés», à la façon des Cantiques de Lefranc de Pompignan^[680]; mais bien, au contraire, de les fréquenter et compulsier le plus possible, de les traiter en camarades et confidents, avec lesquels on aime à deviser et discuter, à se rappeler, conférer et s'épancher.

En terminant, pour prendre congé du lecteur et le laisser sur ce qu'on nomme la bonne bouche, adressons à ces chers livres, comme un dernier salut et un suprême hommage, cet hymne de gratitude, d'amour et de glorification, composé à leur los:

«Livres, don précieux, par qui existe le commerce intime des âmes dès ce monde, trésor impérissable, si doux à acquérir, si facile à conserver, soutien de l'âme fatiguée, consolation pour les mauvais jours, moyen sublime d'obtenir pour nous-mêmes et de répandre sur nos frères la joie sereine, la vérité, l'amour, «la chose la meilleure qui soit en nous!» puissiez-vous être l'objet d'une affection véritable et digne de vous! Puisse le culte de

l'intelligence renaître et se conserver pur! Puisse la soif des grandes choses ramener la foule dédaigneuse, qui s'éloigne, vers vous, source féconde d'où s'épanchent la lumière qui grandit toujours et la vie qui ne finit pas^[681].»

APPENDICE

I.—ABRÉVIATIONS

A propos des incunables (chap. III, pp. 70-71, note [171](#)), nous avons dit un mot de certaines abréviations nommées les unes *sigles*, les autres *notes tironiennes*. Nombre de ces anciennes marques, initiales, lettres enclavées, signes et formules brachygraphiques^[682], sont encore usités fréquemment, et il n'est pas inutile de les connaître. Exemples: IHS ou I. H. S., Jhesus Christus ou Jesus Hominum Salvator;—INRI ou I. N. R. I., Jesus Nazareus Rex Judæorum;—X, XRS, Xp, Christus, Χριστός;—D. M., Dîs manibus ou Deo magno;—D. O. M., Deo optimo maximo;—M. P., Maximus pontifex;—S. P. Q. R., Senatus populusque romanus;—S., saint;—SS., saints, ou sanctissimus;—TH. ou Θ, la mort, ou décédé (de θάνατος);—etc.

Quantité de termes du langage courant ou de cérémonie sont très souvent représentés par leurs abrégatifs: M., monsieur;—MM., messieurs;—Mmes, mesdames;—Mlles, mesdemoiselles;—Mgr., Monseigneur;—S. A., Son Altesse;—LL. AA. RR., Leurs Altesses Royales;—S. É., Son Éminence;—S. E. ou S. Exc., Son Excellence;—S. S., Sa Sainteté;—S. G., Sa Grandeur;—S. Gr., Sa Grâce;—N. S. P., Notre Saint Père (le pape);—PP., Pères (de l'Église);—R. P., Révérend Père;—etc.

La grammaire a de nombreuses abréviations spéciales: adj., adjectif;—adv., adverbe;—art., article;—pr. ou pron., pronom;—m. ou masc., masculin;—f. ou fém., féminin;—s. ou sing., singulier;—p., pl. ou plur., pluriel;—syn., synonyme;—etc.

La géographie a les siennes: N., Nord;—S., Sud;—E., Est;—O., Ouest;—N.-N.-E., Nord-Nord-Est;—fl., fleuve;—affl., affluent;—confl., confluent;—mont., montagne;—dép. ou dépt., département;—arr. ou arrond., arrondissement;—etc.

La chimie a, dans sa nomenclature, toute une série d'abréviatifs, on pourrait dire de *sigles*: O, oxygène;—Az, azote;—H, hydrogène;—Hg, mercure (*hydrargyrus*);—Cl, chlore;—S, soufre;—K, potassium (anciennement kalium, de l'arabe *kaly* ou *kali*);—AzH³, ammoniaque;—SO², acide sulfureux;—SO³, acide sulfurique;—etc.

Le système métrique: g. ou gr., gramme;—m., mètre;—hect., hectare;—centigr., centigramme;—c., cent. ou centim., centimètre;—c. ou cent., centime;—f. ou fr., franc;—cmq, cm², centimètre carré;—cmc, cm³, centimètre cube;—etc.

Les mathématiques, outre les abréviations: cos., cosinus;—log., logarithme;—sin., sinus;—tg. ou tang., tangente;—C. Q. F. D., ce qu'il fallait démontrer;—etc., ont de nombreux signes brachygraphiques: + plus; — moins; × multiplié par; ÷ divisé par; = égal; > plus grand; < plus petit; ∞ infini; ∫ somme; etc.

De même pour la musique, la botanique, l'astronomie, la météorologie, la médecine, la pharmacie, etc., toutes les branches du savoir humain.

Nous nous sommes borné, dans la liste suivante, aux abréviations concernant spécialement l'objet de notre livre, aux abréviations bibliographiques.

Nous ferons à leur sujet, aussi bien d'ailleurs qu'au sujet des abréviations en général, quelques observations:

1^o Afin que les abréviations ne pussent être confondues les unes avec les autres, il serait bon de ne pas les exagérer jusqu'à représenter un mot par sa lettre initiale seulement, quand cette initiale est celle d'un autre mot fréquemment employé, et par cela même pouvant être abrégé. Malheureusement, il n'y a pas de règles fixes, et les libraires écrivent aussi bien *f.* que *fasc.* pour *fascicule*; *f.* que *form.* pour *format*; *p.* pour *page*, aussi bien que pour *papier*, *petit*, *peigne* (tranches peigne)^[683], etc. L'habitude, la pratique et aussi le sens de la phrase aideront à débrouiller ces confusions^[684].

2^o En revanche, typographiquement et théoriquement, la suppression de la lettre finale toute seule est condamnée comme inutile: «les abréviations d'une lettre ne sont pas acceptées» (LECLERC, *loc. cit.*, p. 158); et cela se conçoit, puisque cette lettre finale est remplacée par un point, c'est-à-dire par un signe occupant une place équivalente à celle de la lettre enlevée.

Ainsi on n'écrira pas, ou plutôt on ne devrait pas écrire, *pag.* pour *page*, mais *p.*; *tom.* pour *tome*, mais *t.*; *librair.-édit.* pour *libraire-éditeur*, mais *libr.-édit.* Cependant, on rencontre fréquemment des abréviations de ce genre; il en est même qui sont incontestablement admises, comme *loc. cit.*, pour *loco citato*, au lieu de *l. cit.* ou *l. c.* C'est que ces simples lettres: *l.* (pour *loco*), *p.* (pour *page*), *t.* (pour *tome*), etc., semblant insuffisantes et incompréhensibles, on a jugé utile d'en laisser plusieurs devant elles, de moins écourter le mot, et, comme on ne doit régulièrement s'arrêter qu'après une consonne (*loc.*, *pag.*, *tom.*, etc.), seule, la voyelle finale s'est trouvée retranchée.

3° On ne devrait jamais terminer une abréviation après une voyelle; mais comment, par exemple, abréger distinctement les mots *blanc* et *bleu*? Certains libraires n'hésitent donc pas à se servir, dans leurs catalogues, de l'abréviation *bla.*, pour *blanc*, *blanche*; à écrire *chi.*, pour *chine*, etc. La règle, mais règle fréquemment inobservée sans risque d'ambiguïté ni de confusion, c'est «d'exprimer, dans toute abréviation, la ou les consonnes qui appartiennent à la première syllabe non énoncée» (DAUPELEY-GOUVERNEUR, *loc. cit.*, p. 93); par conséquent, d'écrire: *arch.* pour *archives*, *bibl.* ou *biblioth.* pour *bibliothèque*, *bull.* pour *bulletin*, *dict.* ou *dictionn.* pour *dictionnaire*, *fasc.* pour *fascicule*, *hist.* pour *histoire*; et non: *arc.*, *bib.*, *bul.*, *diction.*, *fas.*, *his.* Cependant, on rencontre couramment *let.* (au lieu de *lettr.*) pour *lettres*, *lig.* (au lieu de *lign.*) pour *lignes*, *œuv.* (au lieu de *œuvr.*) pour *œuvres*, etc., etc.

4° Encore en règle générale et sans qu'il y ait là un principe absolu, il vaut mieux, dans une locution, un titre d'ouvrage, etc., qu'on veut abréger, faire supporter l'abréviation au substantif. (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, p. 156.) Ainsi on écrira: *Classific. décimale* plutôt que *Classification décim.* La raison de cette règle, c'est que, toujours d'une façon générale, l'abréviation du substantif se saisit mieux que celle de l'adjectif: *Prescript. trentenaire*, par exemple, est plus clair que *Prescription trenten.* Cependant, on écrira: *Miscellanées bibliogr.*, de préférence à *Miscell. bibliographiques.* L'essentiel est d'épargner au lecteur toute hésitation et toute peine, et de se faire promptement et parfaitement comprendre.

5° Enfin, et contrairement aux procédés suivis dans les anciens manuscrits et les premiers livres, il convient, dans les textes ordinaires, d'user des abréviations le moins possible. Elles nuisent presque toujours au

bon aspect typographique. Ce n'est que dans les notes et dans les ouvrages spéciaux: dictionnaires, grammaires, catalogues, annuaires, manuels, guides, vade-mecum, etc., qu'elles peuvent être employées avec plus ou moins de réserve, et sont couramment admises.

A., a., an., <i>A.</i> , <i>a.</i> , <i>an.</i>	an, année; <i>anno</i> (lat.). Voir <i>Locutions latines</i> .
a., az.	azuré, s. (f. a.: fers azurés).
<i>A. C.</i> , <i>an. Chr.</i>	<i>anno Christi</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
à comp.	à compartiments.
<i>A. D.</i> , <i>an. Dom.</i> , <i>an. dni.</i>	<i>anno Domini</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
<i>ad verb.</i>	<i>ad verbum</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
à. fr.	à froid.
<i>Amst.</i>	<i>Amstelodami</i> (lat.): à Amsterdam.
an., ann.	année; annuel, le.
anast., anastat.	anastatique (livre, planche, reproduction, etc., anastatique ^[685]).
anc.	ancien, ne.
ang., angl.	anglais, e (r. angl.: reliure anglaise).
anon.	anonyme.
ant.	antique; antiqué, e. (tr. ant.: tranches antiquées ^[686]).
<i>Antverp.</i>	<i>Antverpiæ</i> (lat.): à Anvers.
<i>ap.</i>	<i>apud</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
app.	appendice.
aquar.	aquarelle, s.
art.	article.
<i>art.</i>	<i>articulus</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
atl.	atlantique; atlas (f. atl.: format atlantique).
<i>Aug. Vind.</i>	<i>Augustæ Vindelicorum</i> (lat.): à Augsbourg.
aut.	auteur.
aut., autog.	autographe; autographié, e.
av. la let.	avant la lettre.
av. let.	avec lettre.
av. rem.	avec remarque.
az., a.	azuré, s. (f. az.: fers azurés).

b.	basane; bois (gr. s. b.: gravures sur bois).
bas., b.	basane.
bas. gran.	basane granitée.
bibl., bibliogr., bibliograph.	bibliographe; bibliographie, ique.
bibl., biblioph.	bibliophile; bibliophilie.
bibl., biblioth.	bibliothèque.
bl.	bleu, e.
bla.	blanc, che.
blas.	blason.
Br., br., Brad., brad.	Bradel, bradel (cart. brad.: cartonnage bradel).
br.	brun, e.
br., bro.	broché, e.
br., broch.	brochure.
bull.	bulletin.
C., c., Ch., ch., Chi., chi.	Chine, chine.
c.	chiffré (ffc.: feuillets chiffrés); coins; cuir.
c.-à-d.	c'est-à-dire.
cap., <i>cap.</i>	capitale; <i>capitulum</i> (lat.): chapitre. Voir <i>Loc. Lat.</i>
car., caract.	caractère, s.
car. elz., goth., ital., micr., rom., r. et n.	caractères elzeviriens, gothiques, italiques, microscopiques, romains, rouges et noirs.
cart.	carton; cartonnage; cartonné, e.
cart. Brad. ou brad.	cartonnage bradel.
cart. n. r.	cartonné non rogné.
catal.	catalogue.
c. d. R.	cuir de Russie.
c. et ferm.	coins et fermoirs.
cf., cfr.	conférer: «comparer, faire collation, en parlant de textes» (LITTRÉ.)
<i>c. f.</i>	<i>cum figuris</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>

ch.	chant.
ch., chagr.	chagrin.
ch., chap.	chapitre.
Chi., chi., Ch., ch., C., c.	Chine, chine.
chiff., c.	chiffré, e.
ch.-l.	chef-lieu.
<i>Ch. M., ch. m.</i>	<i>charta magna</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
chrom., chromolith.	chromolithographie.
citr.	citron.
col.	colorié, e.
col., colon.	colonne, s.
comp.	compartiments; composé, e.
comp., compl., cp., cplt.	complet, ète.
coul.	couleur.
couv.	couverture.
couv. impr.	couverture imprimée.
couv. fact.	couverture factice.
cp., cplt., comp., compl.	complet, ète.
D.	dom, don (D. Calmet: dom Calmet).
d.	date (s. d.: sans date); de; demi; doré; doublé, e.
d.-b.	demi-basane.
d.-ch.	demi-chagrin.
d. d. t.	doublé de tabis.
déd.	dédicace.
déd. aut.	dédicace autographe.
déd. impr.	dédicace imprimée.
déd. man. ou manus.	dédicace manuscrite.
<i>del.</i>	<i>delineavit</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
dent.; dent. int.	dentelle; dentelle intérieure.
dern.	dernier, ère.
des.	dessin, s.
div., Don, Dons	division, s.

D.-M.	docteur-médecin.
D.-M. P.	docteur-médecin de la Faculté de Paris.
d.-m.	demi-marouquin.
D ^o , d ^o	dito (de l'ital. <i>detto</i>): déjà dit, énoncé précédemment.
dor. s. t., d. s. t.	doré sur tranches.
doub.	double; doublé, e.
Dr, Dr	docteur.
dr.	droite.
d.-r., d.-rel., demi-rel.	demi-reliure.
dupl.	duplicata.
d.-v.	demi-veau.
éb.	ébarbé, e.
éc.	écaille.
éd., édit.	éditeur, édition.
e.-f.	eau-forte, eaux-fortes.
elz.	elzevier; elzevierien, ne.
encadr.	encadrement, s.
enl.	enluminé, e.
entr.	entrelacs.
env. d'aut.	envoi d'auteur.
<i>eod. loc.</i>	<i>eodem loco</i> (lat.). Voir Loc. Lat.
<i>epist.</i>	<i>epistola</i> , æ (lat.). Voir Loc. Lat.
épr.	épreuve, s.
est.	estampe; estampé, e.
etc., &c.; etc., &c.	<i>et cætera</i> (lat.). Voir Loc. Lat.
&., &	et.
ex., p. ex.	exemple; par exemple.
ex.; exempl.	exemplaire, s.
<i>excus.</i>	<i>excusum</i> (lat.). Voir <i>Loc. lat.</i>
extr.	extrait.
<i>ex typ.</i>	<i>ex typographia</i> (lat.). Voir <i>Loc. lat.</i>

f.	fascicule; fauve (v. f.: veau fauve); fers; feuille ou feuillet; filets; format; franc, s.
f.	fers.
f. a.; f. à. fr.; f. d.	fers azurés; fers à froid; fers dorés.
p. f.	petits fers.
f.	feuille ou feuillet.
ff.	feuilles ou feuillets;—Digeste (droit romain).
ff. chif., ffc.	feuillets chiffrés.
ff. nchif., ffnc.	feuillets non chiffrés.
fnc.	feuillet non chiffré.
f., fil.	filet, s.
f. comp., fil. à comp.	filets à compartiments.
f. comp., fil. comp.	filets composés.
f. d., fil. dor.	filets dorés.
f. d. s. l. p., fil. dor. s. l. pl.	filets dorés sur les plats.
f., form.	format.
f. atl., f. obl.	format atlantique, format oblong.
fact.	factice (couv. fact.: couverture factice).
fasc., f.	fascicule, s.
ferm.	fermoirs.
feuil.	feuillage; feuille, s.; feuillet, s.
ff., ffc., ffnc., fnc., etc.	Voir ci-dessus: f.: feuille ou feuillet, etc.
fig.	figure, s.
figg.	figures.
fig. col.	figures coloriées.
fig. s. b.	figures sur bois.
fil., f.	filet, s.
fil. à comp., fil. comp., fil. dor., etc.	Voir ci-dessus: f., fil.: filet, s; etc.
fil, filigr.	filigrane.
fl. d. l.	fleurs de lis.
fo, fol.	folio.

fos, ffos, ff.
fo, in-fol.
form., f.
form. atl., obl.
fr., f.
fr., à fr.
front. gr.
fx. tit.

g.
gauf., gf.
gén.
gf., gauf.
goth.
gr.

gran., gr.
grav., gr.
grav. en b., gr. s. b.
gr. marg.
gr. p., gr. pap.

H., h., Holl., holl.
hebd.
héliogr.

i., *i. e.*
ib., *ibid.*
id.
ill., illustr.
imp., impr.
impr.-édit.
impr.-libr.
Impr. nat.

folios.
in-folio.
format.
Voir ci-dessus: f., form.: format, etc.
franc, s.
froid, à froid.
frontispice gravé.
faux titre.

gauche.
gaufré, e.
général, e.
gaufré, e.
gothique.
grand, e; granit ou granité, e; gravé, e;
gravure, s; grec.
granit ou granité, e.
gravure, s.
gravures en bois, gravures sur bois.
grandes marges.
grand papier.

Hollande, hollandaise.
hebdomadaire.
héliogravure, s.

id est (lat.). Voir *Loc. Lat.*
ibidem (lat.). Voir *Loc. Lat.*
idem (lat.). Voir *Loc. Lat.*
illustrations; illustré, e.
imprimé, e; imprimerie; imprimeur.
imprimeur-éditeur.
imprimeur-libraire.
Imprimerie nationale.

in-f ^o	in-folio.
in-pl.	in-plano.
in-4 ^o ou 4 ^o , ou mieux ^[687]	in-quarto ou in-quatre.
in-4	
in-8 ^o ou 8 ^o , ou mieux in-8	in-octavo ou in-huit.
in-12 ou 12 ^o ; in-16 ou 16 ^o ; in-18 ou 18 ^o ; in-24 ou 24 ^o ; etc.	in-douze, in-seize, in-dix-huit, in-vingt-quatre, etc.
inc., incis.	incisé, e: entaillé, gravé (couv. cuir incis.: couverture cuir incisé).
inc.,	incompl. incomplet, ète.
inc., incun.	incunable.
<i>inf.</i>	<i>infra</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
<i>init.</i>	<i>initium</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
init. grav.	initiales gravées.
int.	intérieur, e.
<i>inv.</i>	<i>invenit</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
ital.	italique, s; italien, ne.
J., j., Jap., jap.	Japon, japon.
j.	jaune.
j., jas., jasp. ^[688]	jaspé, e.
jans.	janséniste.
l., l.	lavé; lilas; <i>loco</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
l., let.	lettre, s.
l., lig.	ligne, s.
lat.	latin, e.
<i>laud.</i>	<i>laudatus, i</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
La Val., Laval.	La Vallière, Lavallière.
<i>l. c., loc. cit.</i>	<i>loco citato</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
let., lettr.	lettre, s.
lib., libr.	libraire, librairie.
libr.-édit.	libraire-éditeur.
<i>lib.</i>	<i>liber</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>

lig., l.
lim., limin.
Lips.
lith., lithog.
liv, livr.
l. l., loc. laud.
loc.
loc. cit., l. c.
loc. laud., l. l.
Lugd.
Lugd. Bat., Lugd. B.

m., mar.
m. ant.
m. bl.
m. bla.
m. citr.
m. du L.
m. d. d. m.
m. d. d. t.
m. j.
m. jans.
m. l.
m. n.
m. o., m. ol.
m. pl.
m. r.
m. v.
m. viol.

m., mouill.
marb., marbr.
marg.
M^d.
M^e.

ligne, s.
liminaire, s (feuillet).
Lipsiæ (lat.): à Leipzig.
lithographie; lithographié, e.
livre, s; livraison, s.
loco laudato (lat.). Voir *Loc. Lat.*
locution.
loco citato (lat.). Voir *Loc. Lat.*
loco laudato (lat.). Voir *Loc. Lat.*
Lugduni (lat.): à Lyon.
Lugduni Batavorum (lat.): à Leyde.

maroquin.
maroquin antique.
maroquin bleu.
maroquin blanc.
maroquin citron.
maroquin du Levant.
maroquin doublé de maroquin.
maroquin doublé de tabis.
maroquin jaune.
maroquin janséniste.
maroquin lilas.
maroquin noir.
maroquin olive.
maroquin plein.
maroquin rouge.
maroquin vert.
maroquin violet.

mouillures (m. et p.: mouillures et piquêtes).
marbré, e. (tr. marbr.: tranches marbrées).
marges (gr. marg.: grandes marges).
marchand.
maître (M^e X..., notaire).

méd.	médium (pap. méd.: papier médium ou moyen ^[689] .)
mens.	mensuel, le.
micr.	microscopique.
mil.	milieu.
min.	miniature.
minusc.	minuscule.
monogr.	monogramme, monographie.
mos.	mosaïque.
mouill., m.	mouillures.
mouill. et piqu. (et même m. et p.)	mouillures et piqûres.
moy.	moyen, ne.
mq., mqq.	manque, manquent.
Ms., ms.	manuscrit (substantif singulier), et manuscrit, e (adjectif singulier).
Mss, mss ^[690] , MMs, mms.	manuscripts (substantif pluriel), et manuscrits, es (adjectif pluriel).
N.	Nom inconnu ou qu'on ne veut pas désigner. (Ex.: Madame X..., Madame ***, Monsieur Un Tel, Monsieur N...).
n.	nerfs; noir, e; nom; non; note.
N., n.; N., n.	note, <i>nota</i> (lat.). Voir Loc. Lat.
N. B.; N. B.	<i>nota bene</i> (lat.). Voir Loc. Lat.
N. C.	notable commerçant.
N.-D.	Notre-Dame.
N. L., n. l.	<i>non licet</i> ou <i>non liquet</i> (lat.). Voir Loc. Lat.
n. ms., n. mss, not. mss.	note manuscrite, notes manuscrites.
No, Nos, num.	numéro, s.
nouv. édit.	nouvelle édition.
n. r., n. rog.	non rogné.
N.-S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
NN. SS.	Nos Seigneurs.
n. st.	nouveau style. Voir la note à st.: style .

N. V., n. v.

o., ol.

obl.

œuv.; œuv. compl.

ol., o.

op. cit.

orig.

orn.

ouv., ouvr.

ne varietur (lat.). Voir *Loc. lat.*

olive (couleur).

oblong.

œuvres; œuvres complètes.

olive (couleur).

Opere citato (lat.). Voir *Loc. lat.*

original, e.

orné, e; ornement.

ouvrage.

P.

Paris. (Ex.: P., s. d., in-8: Paris, sans date, in-huit).

P., PP.

Père, Pères de l'Église.

R. P.

révérend père.

S.-P.

le Saint-Père (le pape).

p.

page; papier; peau; peigne (tr. p.: tranches peigne^[691]); petit, e.

pp.

pages; petit papier.

p., pap.;—p. p., pp.

papier;—petit papier.

pap. ch., p. de C.

papier de Chine.

pap. holl., p. de H.

papier de Hollande.

pap. jap., p. du J.

papier du Japon.

pap. méd., p. méd.

papier médium ou moyen^[692].

pap. moy, p. moy.

papier moyen.

pap. v., p. v.

papier vergé.

pap. vél., p. vél.

papier vélin.

pap. Wh., p. Wh.

papier Whatman.

par., paragr.

paragraphe.

parch.

parchemin, parcheminé, e.

part.

partie, s.

pass.

passim (lat.). Voir *Loc. Lat.*

p. de tr.

peau de truie.

perc., percal.

percaline.

pet., p.

petit, e.

pet. f., p. f.
pet. form.
pet. pap., p. p., pp.
p. ex.
pinx.
piq. de v.
pl.
 pl. enl.
plaq.
point.
portr., ptr., ptrs.
PP.
pp.
princ., ppal.
ps.
ps., pseud.
P.-S., P. S.

Q., quest.
qq.
qqf.
qq. mouill.
Q. S., q. s.

R.

R., rép.

r.

rac.

récl.

rég., régl.

rel., r.

 rel. anc.

 rel. angl.

petits fers.

petit format.

petit papier.

par exemple.

pinxit (lat.). Voir *Loc. Lat.*

piqûres de vers.

plats; planches; plein, e.

 planches enluminées.

plaquette.

pointillé.

portrait, s.

Pères (de l'Église).

pages; petit papier.

principal.

psaume.

pseudonyme.

post-scriptum, postscriptum.

question.

quelques.

quelquefois.

quelques mouillures.

quæ supra (lat.). Voir *Loc. lat.*

révérend (R. P., RR. PP.: révérend père,
 révérends pères).

réponse.

reliure; rogné, e; rouge.

racine (v. rac.: veau racine).

réclame, s.

réglé, e.

relié, e; reliure.

 reliure ancienne.

 reliure anglaise.

rel. brad.	reliure bradel.
rel. en ch.	reliure en chagrin.
rel. jans.	reliure janséniste.
rel. p. de tr.	reliure en peau de truie.
rel. pl.	reliure pleine.
rel. s. n.	reliure sur nerfs.
rem.	remarque.
rép.	réponse; réparé, e.
reprod.	reproduction.
r. et n.	rouge et noir.
r ^o	recto.
rog., n. rog., n. r.	rogné, e; non rogné, e.
rom.	romain.
S., SS; St, Sts; Ste, Stes	saint, s; sainte, es.
s.	sans; siècle; supérieur, e (tr. s.: tranche supérieure); sur.
s., sig., sign.	signature, s; signé, e; signet, s.
s., suiv., ss.	suivant, s; e, es. (a. 1884 et ss.: années 1884 et suivantes).
s. a.	sans année (de publication) (synon. de s. d.).
sc.	scène.
<i>sc.</i> , <i>sculps.</i>	<i>sculpsit</i> (lat.). Voir <i>Loc. lat.</i>
s. d.	sans date.
sect.	section.
<i>seq.</i>	<i>sequens, sequentes, sequentia</i> (lat.) Voir <i>Loc. lat.</i>
sig., sign., s.	signature, s; signé, e; signet, s.
s. l.	sans lieu (sans indication de lieu de publication).
s. l. n. a.	sans lieu ni année.
s. l. n. d.	sans lieu ni date.
s. l. n. d. n. typ. (ou n. t.)	sans indication de lieu, ni de date, ni de typographe.

s. l. n. d. n. typ. ni libr.	sans indication de lieu, ni de date, ni de typographe, ni de libraire.
s. l. n. n.	sans lieu ni nom (d'imprimeur).
s. l. n. typ. (ou n. t.)	sans lieu ni typographe.
s. m.	sans millésime.
s. n. d'aut.	sans nom d'auteur.
s. n. d'impr.	sans nom d'imprimeur.
<i>sq.</i> , <i>sqq.</i>	<i>sequens</i> , <i>sequentes</i> , <i>sequentia</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
Sr.	sieur (le).
<i>SS.</i> , <i>ss.</i>	<i>Suprascriptus</i> (lat.). Voir <i>Loc. lat.</i>
St, Sts; S., SS.; Ste, Stes	saint, s; sainte, s.
st.	style (v. st.: vieux style; n. st.: nouveau style ^[693]).
s. t.	sans titre; sans nom de typographe.
s. tit., s. t.	sans titre.
s. typ., s. t.	sans (nom de) typographe.
suiv., ss., s.	suivant, s; e, es.
sup., supér., s.	supérieur, e.
<i>sup.</i>	<i>supra</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
supp., suppl.	supplément.
<i>s. v.</i> , <i>s. verbo</i> , <i>s. voce</i>	<i>sub verbo</i> , <i>sub voce</i> (lat.). Voir <i>Loc. Lat.</i>
S. V. P., s. v. p.	s'il vous plaît.
syn., synon.	synonyme.
t.	tabis; tête; titre; tome; typographe.
t., tit.	titre.
tab.	table; tableau.
T. C. F., TT. CC. FF.	Très Cher Frère, Très Chers Frères.
t. d.; t. j.	tête dorée; tête jaspée.
tit. cour.	titre courant.
tit. gr.	titre gravé.
tit. r. et n.	titre rouge et noir.
tr.	tranche, s; truie (p. de tr.: peau de truie).

tr. ant.	tranches antiquées ^[694] .
tr. cis.	tranches ciselées.
tr. dor., tr. d.	tranches dorées.
tr. j.	tranches jaspées.
tr. marb.	tranches marbrées.
tr. p.	tranches peigne ^[695] .
tr. r.	tranches rouges.
tr. s. d.	tranche supérieure dorée.
trad.	traduit.
trad., traduct.	traducteur, traduction.
T. S. V. P.	tournez (la page), s'il vous plaît.
typ., typogr., t.	typographe, typographie.
V. ^[696] , v., voy.	Voir, voyez.
v.	veau; vélin; vergé, e; vers (poésie); vert, e; vieux; volume.
v. ant.	veau antique.
v. bl.	veau bleu.
v. br.	veau brun.
v. éc.	veau écaille.
v. est.	veau estampé.
v. f.	veau fauve.
v. f. ant.	veau fauve antique.
v. fil.	veau (avec) filets.
v. gr.	veau granit ou granité.
v. jas., v. j.	veau jaspé.
v. marb., v. m.	veau marbré.
v. pl.	veau plein.
v. porph., v. p.	veau porphyre.
v. rac.	veau racine.
v. t.	veau tacheté.
v. v.	veau vert.
v. viol.	veau violet.
vél., v.	vélin.

vél. de H.	vélin de Hollande.
<i>Venet.</i>	<i>Venetiae</i> (lat.): à Venise.
vers.	verset.
vign.	vignette, s.
v ^o	verso.
vol., v.	volume, s.
voy., V. ^[697] , v.	voyez.
v. s.	vieux style. Voir la note à st.: style.
Vve.	veuve.
Wh.	Whatman (papier).
X.	Inconnu, anonyme. Voir ci-dessus: N.

EXEMPLES:

1 vol. in-8, 4 ff. n. ch., 185 pp., rel. m. d. L., dent. int., f. d. s. l. pl., tr. s. d.

Lire: 1 volume in-huit, 4 feuillets non chiffrés, 185 pages, relié en maroquin du Levant, dentelle intérieure, filets dorés sur les plats, tranche supérieure dorée.

1 vol. in-18, d. r. ch., t. jas., n. r., qq. m.

Lire: 1 volume in-18, demi-reliure chagrin, tête jaspée, non rogné, quelques mouillures.

N. B. Les millésimes s'abrègent quelquefois par la suppression du premier chiffre de gauche, le chiffre des mille: 825, pour 1825; 843-847, pour 1843 à 1847.

II.—LOCUTIONS LATINES

<i>a ... ad</i>	de ... à. Ex.: <i>a</i> p. 20 <i>ad</i> 28: de la page 20 à la page 28.
<i>absque</i>	sans.
<i>absque nota,</i> <i>absque ulla</i> <i>nota</i>	sans indication, sans aucune indication (sans nom de ville d'imprimeur, ni d'éditeur). Ex.: <i>absque ulla nota, sed Parisiis, Guido Mercator, circa 1493.</i> (Cf. <i>sine</i> .)
<i>ad calcem</i>	au bas de la page (<i>calx, calcis</i> , talon).
<i>addendum, addenda</i>	à ajouter.
<i>ad extremum</i>	au bout, à l'extrémité. (Cf. <i>ad calcem, in fine</i> .)
<i>ad libitum</i>	à volonté, au choix.
<i>ad litteram</i>	à la lettre, mot pour mot, fidèlement. Ex.: Traduction <i>ad litteram</i> . (Cf. <i>ad verbum</i> .)
<i>ad usum</i>	à l'usage (<i>ad usum Delphini</i> , à l'usage du Dauphin: à propos des livres expurgés).
<i>ad verbum (ad verb.)</i>	au mot, à l'article. Ex.: Voir Littré, <i>Dictionn.</i> , <i>ad verb.</i> Dire:—Voir Littré, <i>Dictionnaire</i> , au mot Dire. (Cf. <i>sub verbo</i> et <i>sub voce</i> .) <i>Ad verbum</i> a aussi le sens de <i>ad litteram</i> , mot pour mot, littéralement.
<i>ædes, ædis; in</i> <i>ædibus; ex</i> <i>ædibus</i>	maison; dans la maison, l'imprimerie de; de la maison, l'imprimerie de.
<i>alias</i>	autrement, autrement dit. Ex.: Henri Beyle, <i>alias</i> Stendhal. (Cf. <i>seu, vel, vulgo</i> .)

<i>anno</i> (A., a.)	année, dans l'année.
<i>anno Christi</i> (A. C., an. Chr.)	en l'an du Christ.
<i>anno Domini</i> (A. D., an. Dom., an. dni.)	en l'an du Seigneur.
<i>apud</i> (ap.)	chez, dans. Ex.: Voir Montaigne <i>ap.</i> Littré, <i>Dictionn.</i> art. Père:—Voir Montaigne dans Littré, <i>Dictionnaire</i> , article Père.
<i>articulus</i> (art.)	article.
<i>collatis passim</i> <i>articulis</i>	ça et là dans les articles réunis ^[698] .
<i>cætera desunt</i> , <i>cætera</i> <i>desiderantur</i>	le reste manque, est désiré. (Formule qui se met parfois au bas d'un ouvrage inachevé.)
<i>capitulum</i> (cap.)	chapitre.
<i>charta magna</i> (Ch. M., ch. m.)	grand papier.
<i>circa</i>	autour de, environ.
<i>corrigendum</i> , <i>corrigenda</i>	à corriger. (Erreur ou erreurs à corriger.— <i>Corrigenda</i> s'emploie quelquefois comme synonyme d' <i>errata</i> .)
<i>cum figuris</i> (c. f.)	avec figures, vignettes.
<i>deleatur</i> (ð)	à effacer, à enlever. (Terme et signe de typographie.)
<i>delineavit</i> (del.)	a dessiné; dessiné par... (Marque du dessinateur.)
<i>eodem loco</i> (eod. loc.)	au même endroit.
<i>epistola</i> , æ (epist.)	épître, s; lettre, s.
<i>erratum</i> , <i>errata</i>	erreur, erreurs. On donne le nom d' <i>errata</i> à la liste des fautes commises dans le texte d'un ouvrage imprimé, suivies de leurs corrections ^[699] .
<i>et cætera</i> (etc., &c.; etc., &c.)	et le reste, et les autres.

<i>ex</i>	de, du.
<i>ex ædibus</i>	Voir <i>ædes</i> .
<i>excusum</i> (<i>excus.</i>)	imprimé.
<i>ex dono</i>	du don de... (donné par l'auteur ou par l'éditeur, etc.).
<i>ex libris</i>	des livres, d'entre les livres (c'est-à-dire volume faisant partie des livres de... de la bibliothèque de...; volume appartenant à...).
<i>ex meis</i> (sous-ent. <i>libris</i>)	de mes livres, des miens (c'est-à-dire volume de ma bibliothèque).
<i>ex officina</i>	de l'atelier, de l'imprimerie de...
<i>ex typographia</i> (<i>ex typ.</i>)	de l'imprimerie de...
<i>ibidem</i> (<i>ib.</i> , <i>ibid.</i>)	là même, dans le même endroit.
<i>idem</i> (<i>id.</i>)	le même, la même.
<i>id est</i> (<i>i.</i> , <i>i. e.</i>)	c'est, c'est-à-dire, c.-à-d.
<i>impressum</i>	imprimé.
<i>in</i>	dans. Ex.: Cité in <i>Géogr. univ.</i> de Reclus:—Cité dans la <i>Géographie universelle</i> de Reclus.
<i>in ædibus</i>	Voir <i>ædes</i> .
<i>in extenso</i>	en entier.
<i>in fine</i>	à la fin. Ex.: Voir tel ouvrage ou tel chapitre <i>in fine</i> , à la fin. (Cf. <i>ad calcem</i> , <i>ad extremum</i> .)
<i>infra</i> (<i>inf.</i>) (opposé de <i>supra</i>)	plus bas, ci-dessous.
<i>in globo</i>	en masse, en entier.
<i>initium</i> (<i>init.</i>)	commencement. Ex.: Voir tel ouvrage ou tel chapitre <i>init.</i> , au commencement.
<i>in memoriam</i>	à la mémoire de, en souvenir de.
<i>invenit</i> (<i>inv.</i>)	a inventé; inventé par...
<i>laudatus</i> (<i>laud.</i>)	loué, cité.
<i>supra laudati omnes.</i>	tous les ouvrages loués (cités) ci-dessus.

<i>liber (lib.)</i>	livre.
<i>loco citato (loc. cit., l. c.)</i>	dans l'endroit ou l'ouvrage cité précédemment.
<i>loco laudato (loc. laud., l. l.)</i>	dans l'endroit ou l'ouvrage loué (cité) précédemment.
<i>memento</i>	souviens-toi. Livre, cahier ou registre sur lequel on écrit ce dont on veut se souvenir.
<i>ne varietur (N. V., n. v.)</i>	afin qu'il n'y soit rien changé. (Édition <i>ne varietur</i> : édition définitive.)
<i>non licet (N. L., n. l.)</i>	ce n'est pas permis.
<i>non liquet (N. L., n. l.)</i>	ce n'est pas clair.
<i>nota, nota bene (N., n.; N. B.; N., n.; N. B.)</i>	notez, notez bien, remarquez bien.
<i>opere citato (op. cit.)</i>	dans l'ouvrage cité précédemment.
<i>passim (pass.)</i>	ça et là, en divers endroits.
<i>pinxit (pinx.)</i>	a peint; peint par... (Marque du peintre.)
<i>prope</i>	près, à peu près, presque.
<i>quæ supra (Q. S., q. s.)</i>	les choses (dites ou indiquées) ci-dessus, les ouvrages mentionnés ci-dessus.
<i>sculpsit (sc., sculps.)</i>	a taillé, a gravé, gravé par... (Marque du graveur.)
<i>sequens, sequentes, sequentia (seq., sq., sqq.)</i>	suivant, e; suivants, antes; la suite.
<i>seu</i>	ou, ou bien, autrement dit. Ex.: Henri Beyle, <i>seu</i> Stendhal. (Cf. <i>alias, sive, vel, vulgo.</i>)
<i>sic</i>	ainsi, c'est ainsi. Ex.: Boullier, Traitté (<i>sic</i>) de la certitude morale.

<i>sine</i>	sans. (Cf. <i>absque</i> .)
<i>sine menda</i>	sans faute.
<i>sine nota</i>	sans indication (de ville, d'imprimeur, etc.).
<i>sive</i>	ou, ou bien. Ex.: Henri Beyle, <i>sive</i> Stendhal. (Cf. <i>alias, seu, vel, vulgo</i> .)
<i>sub</i>	sous, dans, à.
<i>sub verbo</i> (s. v., s. verbo, verbo)	au mot, à l'article. Ex.: Voir Littré, <i>verbo</i> Dire; voir Larousse, s. <i>voce</i> Écrire:—Voir Littré au mot Dire; voir Larousse à l'article Écrire. (Cf. <i>ad verbum</i> et <i>sub voce</i> .)
<i>sub voce</i> (s. v., s. voce, voce)	même sens que <i>sub verbo</i> et <i>ad verbum</i> .
<i>supra</i> (<i>sup.</i>) (opposé d' <i>infra</i>)	plus haut, ci-dessus.
<i>suprascriptus</i> (<i>SS</i> , <i>ss</i>)	écrit plus haut, ci-dessus; susdit.
<i>ut supra</i>	comme ci-dessus.
<i>vade-mecum</i>	(littéralement: va avec moi). «Se dit surtout d'un livre portatif destiné à rappeler en peu de mots les notions principales d'une science, d'un art, etc.» (Littré.) On dit aussi qq. fois <i>veni-mecum</i> (viens avec moi).
<i>vel</i>	ou, ou bien. Ex.: Henri Beyle, <i>vel</i> Stendhal. (Cf. <i>alias, seu, sive, vulgo</i> .)
<i>verbo, voce</i>	même sens que <i>sub verbo</i> , <i>sub voce</i> , <i>ad verbum</i> .
<i>vulgo</i>	généralement, très souvent, d'ordinaire. Ex.: Henri Beyle, <i>vulgo</i> Stendhal, c.-à-d. généralement désigné sous le nom de Stendhal. (Cf. <i>alias, seu, sive, vel</i> .)

ADVERBES NUMÉRAUX.

1 ^o Primo.	Une fois Semel.
2 ^o Secundo.	2 — Bis.
3 ^o Tertio.	3 — Ter.

4 ^o Quarto.	4 — Quater.
5 ^o Quinto.	5 — Quinquies.
6 ^o Sexto.	6 — Sexies.
7 ^o Septimo.	7 — Septies.
8 ^o Octavo.	8 — Octies.
9 ^o Nono.	9 — Novies.
10 ^o Decimo.	10 — Decies.
11 ^o Undecimo.	11 — Undecies.
12 ^o Duodecimo.	12 — Duodecies.
13 ^o Tertiodecimo.	13 — Tredecies.
14 ^o Quartodecimo.	14 — Quaterdecies.
15 ^o Quintodecimo.	15 — Quindecies.
16 ^o Sextodecimo.	16 — Sedecies.
17 ^o Septimodecimo.	17 — Septiesdecies.
18 ^o Octavodecimo <i>ou</i> Duodevicesimo.	18 — Duodevicies.
19 ^o Nonodecimo <i>ou</i> Undevicesimo.	19 — Undevicies.
20 ^o Vicesimo <i>ou</i> Vigesimo.	20 — Vicies.
21 ^o Vicesimo primo.	21 — Vicies semel, <i>ou</i> semel et vicies.
22 ^o Vicesimo altero.	22 — Bis et vicies.
23 ^o Vicesimo tertio.	23 — Ter et vicies.
30 ^o Tricesimo <i>ou</i> Trigesimo.	30 — Tricies.
40 ^o Quadragesimo.	40 — Quadragies.
50 ^o Quinquagesimo.	50 — Quinquagies.
60 ^o Sexagesimo.	60 — Sexagies.
70 ^o Septuagesimo.	70 — Septuagies.
80 ^o Octogesimo.	80 — Octogies.
90 ^o Nonagesimo.	90 — Nonagies.
100 ^o Centesimo.	100 — Centies.
200 ^o Ducentesimo.	200 — Ducenties.
300 ^o Trecentesimo.	300 — Trecenties.
400 ^o Quadringentesimo.	400 — Quadringenties.

500^o Quingentesimo.

600^o Sexcentesimo.

1000^o Millesimo.

500 — Quingenties.

600 — Sexcenties.

1000 — Millies.

III.—TERMES GÉOGRAPHIQUES LATINS^[700]

Outre les termes géographiques qu'on rencontre le plus fréquemment dans les catalogues de librairie, tels que les noms de contrées, de capitales, etc., on trouvera dans la liste suivante les noms de la plupart des localités où l'imprimerie a été introduite dès ses débuts ou peu après, c'est-à-dire dès la seconde moitié du ^{xv}^e siècle ou au commencement du ^{xvi}^e.

<i>Abbatis Villa, Abbavilla</i>	Abbeville.
<i>Aduaticorum Oppidum,</i> <i>Atuatica, Namou,</i> <i>Namureum, Namurum</i>	Namur.
<i>Æmona.</i> Voir <i>Labacum</i> ^[701]	Laybach (Autriche).
<i>Æsis, Æsium, Essium</i>	Jesi (Italie, près d'Ancône).
<i>Agendicum, Senones</i>	Sens.
<i>Agенno, Agennum</i>	Agen.
<i>Agrippina.</i> Voir <i>Colonia</i>	Cologne.
<i>Aichstadium, Eustadium</i>	Eichstædt (Bavière).
<i>Alata Castra, Castra</i> <i>Puellarum, Edinum,</i> <i>Edenburgum</i>	Édimbourg.
<i>Albani (Villa Sancti),</i> <i>Verulamium.</i>	St-Albans (Angleterre).
<i>Albia, Albiga</i>	Albi (Tarn).
<i>Albia</i>	Alby ou Albie (Haute-Savoie).
<i>Albiorum, Witteberga</i>	Wittenberg (Saxe).
<i>Aldenarda, Aldenardum</i>	Oudenarde ou Audenarde (Belgique).

<i>Alenconium, Alentio</i>	Alençon.
<i>Alostum</i>	Alost (Belgique).
<i>Alta Villa</i>	Eltville ou Elfeld (Allemagne, près de Mayence).
<i>Alvernia, Arvernia</i>	l'Auvergne.
<i>Ambianum</i>	Amiens.
<i>Ambivaritum</i> . Voir <i>Antverpia</i>	Anvers.
<i>Amstelodamum</i>	Amsterdam.
<i>Ancone, Ancona</i>	Ancône.
<i>Andegava, Andegavum</i>	Angers.
<i>Andemantunum, Lingonæ</i>	Langres.
<i>Angolstadium, Ingolstadium</i>	Ingolstadt (Bavière).
<i>Annecium, Annesiacum</i>	Annecy.
<i>Annonæum, Annoniacum</i>	Annonay.
<i>Antverpia, Handoverpia, Ambivaritum</i>	Anvers (Antwerpen).
<i>Aquæ, Badena</i>	Baden (Duché de Bade).
<i>Aquæ Bonæ</i>	Bonn (Suisse); Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées); etc.
<i>Aquæ Sextiæ</i>	Aix (Provence).
<i>Aquila in Vestinis, Aquilia</i>	Aquila (Italie, Abruzzes).
<i>Aquileja</i>	Aglar ou Aquileja (Frioul).
<i>Aquincum, Buda</i>	Bude ou Ofen.
<i>Aquisgranum</i>	Aix-la-Chapelle (Aachen).
<i>Aquitania</i>	l'Aquitaine. (Partie S.-O. de la France, depuis l'Auvergne et la Saintonge jusqu'aux Pyrénées.).
<i>Arelas</i>	Arles.
<i>Arenacum</i>	Arnheim (Hollande).
<i>Argentoratum</i>	Strasbourg.
<i>Armorica</i> (du celte <i>Ar Mor</i> , près de la mer)	l'Armorique, la Bretagne.
<i>Artaunum</i> . Voir <i>Herbipolis</i>	Wurtzbourg (Bavière).
<i>Arverna, Claromontium</i>	Clermond-Ferrand.
<i>Asculum Picenum</i>	Ascoli Piceno (Italie, près d'Ancône).

<i>Atrebatæ</i>	Arras.
<i>Atuatica</i> . Voir <i>Aduaticorum oppidum</i>	Namur.
<i>Audomarapolis, Audomarum</i>	Saint-Omer.
<i>Augusta Ausciorum, Auxorum</i>	Auch.
<i>Augusta Nemetum, Noviomagus, Spira</i>	Spire (Bavière).
<i>Augusta Prætoria</i>	Aoste (Italie, Piémont).
<i>Augusta Suessorum, Suessonæ</i>	Soissons.
<i>Augusta Taurinorum, Taurinum</i>	Turin.
<i>Augusta Tiberii</i>	Ratisbonne (Bavière).
<i>Augusta Trevirorum</i>	Trèves (Prusse rhénane).
<i>Augusta Veromanduorum</i> . Voir <i>Quintinopolis</i>	Saint-Quentin.
<i>Augusta Vindelicorum</i>	Augsbourg (Bavière).
<i>Augustobona, Trece</i>	Troyes (Champagne).
<i>Augustodunum</i>	Autun.
<i>Augustomagus, Civitas Silvancetum</i>	Senlis.
<i>Aurelia, Aurelianum</i>	Orléans.
<i>Autissiodorum</i>	Auxerre.
<i>Auxorum</i> . Voir <i>Augusta Ausciorum</i>	Auch.
<i>Avaricum, Bituricæ</i>	Bourges.
<i>Avenio</i>	Avignon.
<i>Bacodurum, Passavia, Patavia</i>	Passau (Bavière).
<i>Badena</i> . Voir <i>Aquæ</i>	Baden (Duché de Bade).
<i>Bagaudarum Castrum, Monasterium Fossatense</i>	Saint-Maur-des-Fossés.
<i>Bajocæ, Bagias</i>	Bayeux.

<i>Bajonna</i> (<i>Baya ona</i> , bonne baie en basque), <i>Lapurdum</i>	Bayonne.
<i>Bamberg</i>	Bamberg (Bavière).
<i>Bancona</i> , <i>Oppenheimium</i>	Oppenheim (Allemagne).
<i>Barcino</i> , <i>Barchino</i>	Barcelone.
<i>Barcum</i>	Barco (Italie, près de Brescia).
<i>Barium</i>	Bari (Italie).
<i>Barium Ducis</i> , <i>Barro-Ducum</i>	Bar-le-Duc.
<i>Baruthum</i>	Bayreuth (Bavière).
<i>Basilca</i>	Bâle.
<i>Batavia</i>	la Hollande.
<i>Bellovacum</i>	Beauvais.
<i>Belna</i>	Beaune (Côte-d'Or).
<i>Bergomum</i> , <i>Pergamus</i> , <i>Pergamum</i>	Bergame (Italie).
<i>Berna</i>	Berne.
<i>Berolinum</i>	Berlin.
<i>Berona in Ergovia</i> , <i>Monasterium Beronense</i>	Berone, Beromunster (Suisse).
<i>Bipontium</i>	Deux-Ponts ou Zweybrücken (Bavière).
<i>Bisuntium</i> . Voir <i>Vesontio</i>	Besançon.
<i>Biterræ</i>	Béziers.
<i>Bituricæ</i> . Voir <i>Avaricum</i>	Bourges.
<i>Blesæ</i>	Blois.
<i>Bonna</i>	Bonn (Prusse).
<i>Bononia</i>	Bologne (Italie).
<i>Bononia</i> , <i>Bononia in Francia</i> , <i>Gessoriacum</i>	Boulogne-sur-Mer.
<i>Barbetomagus</i> . Voir <i>Vormatia</i>	Worms.
<i>Briocense oppidum</i> , <i>Briocæ</i>	Saint-Brieuc.
<i>Briovera</i> , <i>Oppidum Sancti Laudi</i>	Saint-Lô.
<i>Brixia</i>	Brescia.

<i>Brugæ</i>	Bruges.
<i>Brunna</i>	Brünn (Autriche).
<i>Bruxella, Bruxelæ</i>	Bruxelles.
<i>Buda.</i> Voir <i>Aquincum</i>	Bude ou Ofen.
<i>Burdigala</i>	Bordeaux.
<i>Burgdorfium</i>	Burgdorf ou Berthoud (Suisse) et Burgdorf (Hanovre).
<i>Burgi, Burgum</i>	Burgos.
<i>Burgundia</i>	la Bourgogne.
<i>Buscoduca, Buscum Ducis</i>	Bois-le-Duc (Hollande).
<i>Byzantium</i>	Byzance, Constantinople.
<i>Cabelia</i>	Chablis (Yonne).
<i>Cadomum</i>	Caen.
<i>Cadurcum</i>	Cahors.
<i>Cæsaraugusta</i>	Saragosse.
<i>Cæsarodunum.</i> Voir <i>Turoni</i>	Tours (Indre-et-Loire).
<i>Cajeta</i>	Gaëte.
<i>Cale, Portus Calensis</i>	Porto ou Oporto (Portugal).
<i>Caledonia, Scotia</i>	l'Écosse (anc. Calédonie).
<i>Caletum</i>	Calais.
<i>Calium, Callis</i>	Cagli (Italie, près d'Ancône).
<i>Calmontium Bassiniæ, Calvus Mons</i>	Chaumont-en-Bassigny.
<i>Camberiacum</i>	Chambéry.
<i>Camboricum, Cantabriga</i>	Cambridge.
<i>Cameracum</i>	Cambrai.
<i>Cantabriga.</i> Voir <i>Camboricum</i>	Cambridge.
<i>Cantuaria</i>	Canterbury.
<i>Carentonum</i>	Charenton.
<i>Carcaso</i>	Carcassonne.
<i>Carnutum</i>	Chartres.
<i>Carodunum.</i> Voir <i>Cracovia</i>	Cracovie.

<i>Carololesium</i>	Charleroy.
<i>Casale Majus</i>	Casal Maggiore (Italie, Milanais).
<i>Casale Sancti Evasii</i>	Casale Monferrato (Italie, Piémont).
<i>Casinus Mons, Cassinensis Mons</i>	Mont-Cassin.
<i>Cassella</i>	Cassel.
<i>Castellodunum</i>	Châteaudun.
<i>Castra Puellarum</i> . Voir <i>Alata Castra</i>	Édimbourg.
<i>Catalaunum</i>	Châlons-sur-Marne.
<i>Cenomanum</i>	Le Mans.
<i>Cistercium</i>	Cîteaux.
<i>Claromontium</i> . Voir <i>Arverna</i>	Clermont-Ferrand.
<i>Cliniacum, Cluniacum</i>	Cluny.
<i>Collis</i>	Colle (Italie, Toscane).
<i>Colonia, Agrippina, Colonia Agrippina</i>	Cologne.
<i>Compendium</i>	Compiègne.
<i>Complutum</i>	Alcala de Henarès (Espagne).
<i>Comum</i>	Côme.
<i>Conimbrica</i>	Coïmbre (Portugal).
<i>Consentia, Cosentia</i>	Cosenza (Italie, Calabre).
<i>Constantia, Valeria</i>	Constance.
<i>Constantia</i>	Coutances.
<i>Corabilium, Corbonium ad Sequanam</i>	Corbeil.
<i>Corbeja vetus, Corbeia</i>	Corbie (Somme).
<i>Corbonium ad Sequanam</i> . Voir <i>Corabilium</i>	Corbeil.
<i>Corduba</i>	Cordoue.
<i>Coriosopitum</i>	Quimper.
<i>Cosentia</i> . Voir <i>Consentia</i>	Cosenza (Italie, Calabre).
<i>Cracovia, Carodunum</i>	Cracovie.
<i>Cremona</i>	Crémone (Italie, Milanais).
<i>Culenburgum</i>	Culembourg ou Kuilenbourg (Hollande).

<i>Cutna</i> . Voir <i>Kuttenberga</i>	Kuttenberg (Bohême).
<i>Dariorigum, Dartoriturum, Venetia</i> .	Vannes.
<i>Darmstadium</i>	Darmstadt.
<i>Dartoriturum</i> . Voir <i>Dariorigum</i>	Vannes.
<i>Daventria</i>	Deventer (Hollande).
<i>Delfi</i>	Delft (Hollande).
<i>Deodatum</i>	Saint-Dié.
<i>Dionantum, Dinandum</i>	Dinant (Belgique).
<i>Divio, Diviodunum</i>	Dijon.
<i>Divodurum, Mediomatrica, Metæ, Metis, Mettis</i>	Metz.
<i>Dola Sequanorum, Dolum</i>	Dôle (Jura).
<i>Dordracum</i>	Dordrecht (Hollande).
<i>Dresda</i>	Dresde.
<i>Duacum</i>	Douai.
<i>Dublinum</i>	Dublin.
<i>Dusseldorpium</i>	Dusseldorf.
<i>Eboracum</i>	York.
<i>Ebroica, Ebroicum</i>	Évreux.
<i>Edenburgum, Edinum</i> . Voir <i>Alata Castra</i>	Édimbourg.
<i>Einsilda</i>	Einsiedeln (Suisse).
<i>Emda, Embda</i>	Emden (Hanovre).
<i>Engolisma</i>	Angoulême.
<i>Erfordia</i>	Erfurt (Saxe).
<i>Eridanium</i>	«Nom de lieu d'impression supposé, que l'on trouve sur un grand nombre de livres italiens... et qui, sur la plupart, doit être traduit par <i>Milan</i> .» (P. DESCHAMPS, <i>loc. cit.</i> , col. 464 et 1434.)
<i>Eslinga</i> . Voir <i>Ezelinga</i>	Esslingen (Wurtemberg).
<i>Essium</i> . Voir <i>Æsis</i>	Jesi (Italie, près d'Ancône).

<i>Eustadium</i> . Voir <i>Aichstadium</i>	Eichstædt (Bavière).
<i>Ezelinga, Eslinga</i>	Esslingen (Wurtemberg).
<i>Fæsulæ</i>	Fiesole (Italie, Toscane).
<i>Fanum Sancti Nicolai a Portu</i>	Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).
<i>Ferrara, Ferraria</i>	Ferrare.
<i>Fivizanum</i>	Fivizzano (Italie, Toscane).
<i>Flavium Aurgitanum, Giennum</i>	Jaen (Espagne, Andalousie).
<i>Flesinga</i>	Flessingue (Hollande).
<i>Florentia</i>	Florence.
<i>Forum Livii, Forolivium</i>	Forli (Italie, près de Ravenne).
<i>Fossatense Monasterium</i> . Voir <i>Bagaudarum Castrum</i>	Saint-Maur-des-Fossés.
<i>Franciscopolis, Portus Gratiae</i>	Le Havre.
<i>Francofurtum ad Mœnum</i>	Francfort-sur-le-Mein.
<i>Francofurtum ad Oderam</i>	Francfort-sur-l'Oder.
<i>Franckera, Franchera</i>	Franecker ou Francker (Hollande).
<i>Fraxinum</i> . Voir <i>Frisinga</i>	Freising (Bavière).
<i>Friburgum</i>	Fribourg (Allemagne et Suisse).
<i>Frisinga, Fraxinum, Fruxinum</i>	Freising (Bavière).
<i>Fulginium</i>	Foligno (Italie).
<i>Gallia</i>	la Gaule, la France.
<i>Ganda, Gandavum</i>	Gand.
<i>Garactum</i>	Guéret.
<i>Geneva, Genava, Genua</i>	Genève.
<i>Genua</i>	Gênes (et quelquefois Genève.—Gênes, en ital. <i>Genova</i>).
<i>Germania</i>	la Germanie, l'Allemagne.
<i>Gessoriacum</i> . Voir <i>Bononia</i>	Boulogne-sur-Mer.

<i>Giennum</i> . Voir <i>Flavium Aurgitanum</i>	Jaen (Espagne, Andalousie).
<i>Glascovia, Glascua</i>	Glasgow.
<i>Goettinga, Gottinga</i>	Goettingue (Hanovre).
<i>Gouda, Tergum</i>	Gouda ou ter Gouw (Hollande).
<i>Gradiscia</i>	Gradisca (Illyrie).
<i>Gratianopolis</i>	Grenoble.
<i>Hafnia</i>	Copenhague.
<i>Haga Comitis</i>	La Haye, Haag ou S'Gravenhaag.
<i>Hagenoa</i>	Haguenau.
<i>Hala</i>	Halle (Allemagne).
<i>Hamburgum, Marionis</i>	Hambourg.
<i>Handoverpia</i> . Voir <i>Antverpia</i>	Anvers.
<i>Hannovera</i>	Hanovre.
<i>Harlemum</i>	Harlem (Hollande).
<i>Heidelberga</i> (Mont des myrtilles).	Heidelberg.
<i>Helvetia</i>	l'Helvétie, la Suisse.
<i>Herbipolis, Artaunum, Wirceburgum</i>	Wurtzbourg (Bavière).
<i>Hesdinium</i>	Hesdin (Pas-de-Calais).
<i>Hibernia</i>	l'Irlande.
<i>Hispalis</i>	Séville.
<i>Hispania</i>	l'Espagne.
<i>Holmia</i>	Stockholm.
<i>Hungaria, Ungaria</i>	la Hongrie.
<i>Ilerda</i>	Lérida (Espagne, Catalogne).
<i>Ingolstadium</i> . Voir <i>Angolstadium</i>	Ingolstadt (Bavière).
<i>Insula</i>	Lille.
<i>Ipra</i>	Ypres (Belgique).

<i>Kuttenberga, Cutna</i>	Kuttenberg (Bohême).
<i>Labacum, Æmona</i>	Laybach (Autriche).
<i>Langobardia</i>	la Lombardie.
<i>Lantenacum</i>	Lantenac (Côtes-du-Nord).
<i>Lantriguerum</i> . Voir <i>Trecora</i>	Tréguier (Côtes-du-Nord).
<i>Lapurdum</i> . Voir <i>Bajona</i>	Bayonne.
<i>Laudi (Oppidum Sancti)</i> . Voir <i>Briovera</i>	Saint-Lô.
<i>Laudunum, Lugdunum</i> <i>Clavatum</i>	Laon.
<i>Lauginga, Lavinga</i>	Lavingen (Bavière).
<i>Leida</i> . Voir <i>Lugdunum</i> <i>Batavorum</i>	Leyde (Hollande).
<i>Lemovicum</i>	Limoges.
<i>Leodicum, Leudicum</i>	Liège.
<i>Leopolis</i>	Lemberg, Leopol, ou Lwów (Autriche).
<i>Leudicum</i> . Voir <i>Leodicum</i>	Liège.
<i>Lexovium</i>	Lisieux.
<i>Limonum, Pictavia</i>	Poitiers.
<i>Lingonæ</i> . Voir <i>Andemantunum</i>	Langres.
<i>Lipsia</i>	Leipzig.
<i>Londinium, Londinum</i>	Londres.
<i>Longa Villa</i>	Longeville (Meuse).
<i>Lotharingia</i>	la Lorraine.
<i>Lovania, Lovanium</i>	Louvain.
<i>Lubeca</i>	Lübeck.
<i>Luca</i>	Lucques.
<i>Lucerna</i>	Lucerne.
<i>Luciliburgum, Luciburgum</i>	Luxembourg.
<i>Lugdunum</i>	Lyon.
<i>Lugdunum Batavorum. Leida</i>	Leyde (Hollande).
<i>Lugdunum Clavatum</i> . Voir <i>Laudunum</i>	Laon.

<i>Luneburgium, Lunæburgum</i>	Lunebourg (Hollande).
<i>Lusitania</i>	le Portugal.
<i>Lutetia.</i> (Cf. <i>Parisius</i> .)	Lutèce (Paris).
<i>Maceriæ, Maceria</i>	Mézières.
<i>Madritum</i>	Madrid.
<i>Magdeburgum</i>	Magdebourg.
<i>Maguntia.</i> Voir <i>Mogontiacum</i>	Mayence.
<i>Mantua</i>	Mantoue.
<i>Marionis.</i> Voir <i>Hamburgum</i>	Hambourg.
<i>Marpurgum</i>	Marbourg (Hesse-Cassel).
<i>Marsiburgum, Marsipolis</i>	Mersebourg (Saxe).
<i>Massilia</i>	Marseille.
<i>Matisco</i>	Mâcon.
<i>Mechlinia</i>	Malines.
<i>Mediolanium, Mediolanum,</i> <i>Santonum</i>	Saintes.
<i>Mediolanum</i>	Milan.
<i>Mediomatrica.</i> Voir <i>Divodurum</i>	Metz.
<i>Meldorum Civitas, Meldi</i>	Meaux.
<i>Melodunum</i>	Melun.
<i>Memminga</i>	Memmingen (Bavière).
<i>Mercurii Curtis</i>	Mirecourt.
<i>Messana</i>	Messine.
<i>Metæ, Metis, Mettia.</i> Voir <i>Divodurum</i>	Metz.
<i>Misna</i>	Meissen (Saxe).
<i>Modicia</i>	Monza (Italie, Lombardie).
<i>Mogontiacum,</i> <i>Moguntiacum,</i> <i>Moguntiacus, Moguntia,</i> <i>Maguntia</i> ou <i>Magontia</i>	Mayence. («Cette ville est à jamais célèbre par la découverte de la typographie et par le nom de Gutenberg.» P. DESCHAMPS, <i>loc. cit.</i> , col. 850).
<i>Molinæ</i>	Moulins.

<i>Monachium</i>	Munich.
<i>Monasterium</i>	Moutier, Moustiers, Montiers, Münster, etc.
<i>Monasterium Fossatense.</i> Voir <i>Bagaudarum</i> <i>Castrum</i>	Saint-Maur-des-Fossés.
<i>Mons Albanus</i>	Montauban.
<i>Mons Argi, Mons Arginus</i>	Montargis.
<i>Mons Biligardus</i>	Montbéliard.
<i>Mons Brisonis</i>	Montbrison.
<i>Mons Pessulanus, Mons</i> <i>Pessulus, Mons</i> <i>Puellarum</i>	Montpellier.
<i>Mons Vici, Mons Regalis</i>	Mondovi (Italie, Piémont).
<i>Montes, Montes Hannonicæ</i>	Mons (en flam. Bergen).
<i>Murcia</i>	Murcie (Espagne).
<i>Mussipons, Mussipontum</i>	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
<i>Mutina</i>	Modène.
<i>Namnetus portus, Namnetum</i>	Nantes.
<i>Namon, Namurcum,</i> <i>Namurum.</i> Voir <i>Aduaticorum Oppidum</i>	Namur.
<i>Nancejum</i>	Nancy.
<i>Narbo Martius, Narbona</i>	Narbonne.
<i>Neapolis</i>	Naples.
<i>Nemausus</i>	Nîmes.
<i>Neustria, Normannia</i>	la Neustrie, la Normandie.
<i>Nicolai a Portu (Fanum</i> <i>Sancti)</i>	Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).
<i>Niortum in Pictonibus</i>	Niort.
<i>Nonantula</i>	Nonandola (Italie, près de Modène).
<i>Nordovicum</i>	Norwich (Angleterre).
<i>Norimberga</i>	Nuremberg.
<i>Normannia.</i> Voir <i>Neustria</i>	la Normandie (anc. Neustrie).
<i>Noviodunum</i>	Nevers.

<i>Noviomagus</i>	Neufchâteau (Vosges).
<i>Noviomagus</i>	Nimègue (Hollande).
<i>Noviomagus</i> . Voir <i>Augusta Nemetum</i>	Spire.
<i>Noviomagus Veromamduorum</i>	Noyon.
<i>Ocellodurum</i>	Zamora (Espagne).
<i>Ænipons, Ænipontum</i>	Inspruck.
<i>Offenburgum</i>	Offenbourg (Allemagne, Bade).
<i>Olisipo, Ulyssipo</i>	Lisbonne.
<i>Olmutium, Olomucium</i>	Olmutz (Moravie).
<i>Oppenheimium</i> . Voir <i>Bancona</i>	Oppenheim (Allemagne, Darmstadt).
<i>Oriens</i>	Lorient.
<i>Oxonia, Oxonium</i>	Oxford.
<i>Palum, Palenza</i>	Pau.
<i>Pampalona</i>	Pampelune.
<i>Panormus</i>	Palerme.
<i>Papia</i> . Voir <i>Ticinum</i>	Pavie.
<i>Parisius, Parisis</i> . Cf. <i>Lutetia</i>	Paris (anc. Lutèce).
<i>Passavia, Patavia</i> . Voir <i>Bacodurum</i>	Passau (Bavière).
<i>Patavium, Patavia</i>	Padoue.
<i>Pergamus, Pergamum</i> . Voir <i>Bergomum</i>	Bergame.
<i>Perpenianum</i>	Perpignan.
<i>Perusia</i>	Pérouse (Italie).
<i>Petricordium</i>	Périgueux.
<i>Petropolis</i>	Saint-Pétersbourg.
<i>Phorca, Phorcenum</i>	Pforzheim (Allemagne, Bade).
<i>Pictavia</i> . Voir <i>Limonum</i>	Poitiers.
<i>Pilona, Pilsna</i>	Pilsen (Bohême).
<i>Pinarolium</i>	Pignerol (Italie, Piémont).

<i>Pinciaccum</i>	Poissy (Seine-et-Oise).
<i>Pinczovia</i>	Pinczow (Pologne, palat. de Cracovie).
<i>Pintia, Valdoletum</i>	Valladolid.
<i>Pisæ</i>	Pise.
<i>Pisaurum</i>	Pesaro (Italie, près d'Ancône).
<i>Piscia</i>	Pescia (Italie, Toscane).
<i>Placentia</i>	Plaisance (Italie, près de Milan).
<i>Plevisacium</i>	Pieve di Sacco (Italie, Vénétie).
<i>Pollianum Rus</i>	Pogliano (Italie, près de Vérone).
<i>Portesium</i>	Portesio (Italie, près de Brescia).
<i>Portus Calensis</i> . Voir <i>Cale</i>	Porto ou Oporto (Portugal).
<i>Portus Gratiaë</i> . Voir <i>Franciscopolis</i>	Le Havre.
<i>Portus Regius</i>	Port-Royal (des Champs).
<i>Portus Santonum</i> . Voir <i>Rupella</i>	La Rochelle.
<i>Portus Venetus</i> . Voir <i>Venetia</i>	Venise.
<i>Posnania, Posna</i>	Posen.
<i>Posonium</i>	Presbourg (Hongrie).
<i>Praga</i>	Prague.
<i>Promontorium</i>	Promentour ou Promenthoux (Suisse).
<i>Provinum</i>	Provins.
<i>Quedlinburgum</i>	Quedlinbourg (Saxe).
<i>Quintinopolis, Augusta Veromanduorum</i>	Saint-Quentin.
<i>Ravenna</i>	Ravenne.
<i>Redones</i>	Rennes.
<i>Regiomontium Borussiae</i>	Kœnigsberg.
<i>Regium Lepidi</i>	Reggio d'Emilia (Italie, près de Modène).
<i>Remorum Civitas, Remis</i>	Reims.
<i>Rhætia</i>	le Tyrol, les Grisons (anc. Rhétie).
<i>Rhaugia</i>	Raguse (Dalmatie).

<i>Ricolocus</i>	Richelieu (Indre-et-Loire).
<i>Ricomagus</i>	Riom.
<i>Roma</i>	Rome.
<i>Rostochium</i>	Rostock (Allemagne, Mecklembourg).
<i>Rotena Urbs</i> . Voir <i>Segodunum</i>	Rodez.
<i>Roterodamum</i>	Rotterdam.
<i>Roto</i>	Redon.
<i>Rotomagus</i>	Rouen.
<i>Ruotlinga</i>	Reutlingen (Wurtemberg)
<i>Rupella</i> . Voir <i>Portus Santonum</i>	La Rochelle.
<i>Rupes Fortis</i>	Rochefort.
<i>Sabate, Savona</i>	Savone (Italie, Piémont).
<i>Salernum</i>	Salerne.
<i>Salinis, Salinæ</i>	Salins (Jura).
<i>Salmantica</i>	Salamanque.
<i>Salmurium</i>	Saumur.
<i>Sarisberia, Sarus</i>	Salisbury.
<i>Savilianum</i>	Savigliano (Italie, Piémont).
<i>Savona</i> . Voir <i>Sabate</i>	Savone (Italie, Piémont).
<i>Scandia, Scandinavia</i>	la Scandinavie (Suède, Norwège).
<i>Scandianum</i>	Scandiano (Italie, près de Modène).
<i>Schiedamum, Sciedammæ</i>	Schiedam (Hollande).
<i>Schoonhovia</i>	Schoenhoven (Hollande).
<i>Scotia</i> . Voir <i>Caledonia</i>	l'Écosse (anc. Calédonie).
<i>Sedanum</i>	Sedan.
<i>Segobriga</i>	Segorbe (Espagne, prov. de Valence).
<i>Segodunum, Rotena Urbs</i>	Rodez.
<i>Sena Julia, Senæ</i>	Sienne (Italie, Toscane).
<i>Senones</i> . Voir <i>Agendicum</i>	Sens.
<i>Sequana</i>	la Seine.

<i>Silvanectum Civitas</i> . Voir <i>Augustomagus</i>	Senlis.
<i>Slesvicum</i>	Schleswig (Allemagne).
<i>Sora, Soria</i>	Soria (Espagne, Vieille-Castille).
<i>Spinalium</i>	Épinal.
<i>Spira</i> . Voir <i>Augusta Nemetum</i>	Spire (Bavière).
<i>Stutgardia</i>	Stuttgart.
<i>Sublacense Cænobium, Subiacum</i>	Subiaco (Italie centrale).
<i>Suessonæ</i> . Voir <i>Augusta Suessonum</i>	Soissons.
<i>Suevia</i>	la Souabe (Wurtemberg, Bavière, etc.).
<i>Tarraco</i>	Tarragone (Espagne, Catalogne).
<i>Tarvisium</i>	Trévise (Italie, Vénétie).
<i>Taurinum</i> . Voir <i>Augusta Taurinorum</i>	Turin.
<i>Telo Martius, Telonis Portus</i>	Toulon.
<i>Tergeste</i>	Trieste.
<i>Tholosa</i> . Voir <i>Tolosa Tectosagum</i>	Toulouse.
<i>Thorunium</i>	Thorn (Allemagne).
<i>Tibur</i>	Tivoli (Italie centrale, près de Rome).
<i>Ticinum, Papia</i>	Pavie.
<i>Tigurum</i>	Zurich.
<i>Toletum</i>	Tolède.
<i>Tolosa</i>	Tolosa (Espagne).
<i>Tolosa, Tolosa Tectosagum, Tholosa</i>	Toulouse.
<i>Tornacum Nerviorum</i>	Tournai.
<i>Tornomagensis Vicus</i>	Tournon (Ardèche).
<i>Trajectum, Trajectus Mosæ ou ad Mosam, Trajectum Superius</i>	Maestricht.

<i>Trajectum Inferius</i> ,	Utrecht.
<i>Trajectum Rheni</i> ou <i>ad Rhenum</i> , <i>Ultrajectum</i>	
<i>Treba</i> , <i>Trevium</i>	Trevi (Italie, près de Spolète).
<i>Trecæ</i> . Voir <i>Augustobona</i>	Troyes.
<i>Trecora</i> , <i>Lantriguerum</i>	Tréguier (Côtes-du-Nord).
<i>Trevirorum Augusta</i> . Voir <i>Augusta Trevirorum</i>	Trèves (Prusse rhénane).
<i>Trevium</i> . Voir <i>Treba</i>	Trevi (Italie, près de Spolète).
<i>Trevoltium</i>	Trévoux.
<i>Tridentum</i>	Trente (Tyrol).
<i>Tubinga</i>	Tubingen (Wurtemberg).
<i>Tullum</i>	Toul.
<i>Turoni</i> , <i>Cæsarodunum</i>	Tours.
<i>Tusculanum</i> , <i>Tusculanum Lacus Benaci</i>	Toscolano (Italie, près de Brescia).
<i>Tutela</i>	Tulle.
<i>Ulma</i>	Ulm.
<i>Ultrajectum</i> . Voir <i>Trajectum Inferius</i>	Utrecht.
<i>Ulyssipo</i> . Voir <i>Olisipo</i>	Lisbonne.
<i>Ungaria</i> . Voir <i>Hungaria</i>	la Hongrie.
<i>Upsalia</i>	Upsal.
<i>Uraniburgus</i>	Uranibourg (Suède).
<i>Urbium</i>	Urbino (Italie, près d'Ancône).
<i>Ursius (Sanctus)</i>	Sant'Orso (Italie, près de Vicence).
<i>Utinum</i>	Udine (Italie, Vénétie).
<i>Valdoletum</i> . Voir <i>Pintia</i>	Valladolid.
<i>Valentia</i>	Valence (France et Espagne).
<i>Valeria</i> . Voir <i>Constantia</i>	Constance.
<i>Vallis Guidonis</i>	Laval.
<i>Varsavia</i>	Varsovie.
<i>Vasconia</i>	la Gascogne.

<i>Venetia, Portus Venetus</i>	Venise.
<i>Venetia</i> . Voir <i>Dariorigum</i>	Vannes.
<i>Vercellæ</i>	Vercell (Italie, Piémont).
<i>Verodunum</i> . Voir <i>Virodunum</i>	Verdun (Meuse).
<i>Verona</i>	Vérone.
<i>Versaliæ</i>	Versailles.
<i>Verulamium</i> . Voir <i>Albani</i> (<i>Villa Sancti</i>)	Saint-Albans (Angleterre).
<i>Vesolum</i>	Vesoul.
<i>Vesontio, Bisuntium</i>	Besançon.
<i>Vicentia</i>	Vicence (Italie, Vénétie).
<i>Victriacum, Victoriacum</i> <i>Francisci</i>	Vitry-le-François.
<i>Vienna</i>	Vienne (France).
<i>Vigornia</i>	Worcester.
<i>Vinaria</i>	Weimar.
<i>Vindobona</i>	Vienne (Autriche).
<i>Virodunum, Verodunum</i>	Verdun (Meuse).
<i>Viterbium</i>	Viterbe (Italie centrale).
<i>Vormatia, Borbetomagus</i>	Worms.
<i>Vratislavia</i>	Breslau.
<i>Westmonasterium</i>	Westminster.
<i>Wirceburgum</i> . Voir <i>Herbipolis</i>	Wurtzbourg (Bavière).
<i>Witteberga</i> . Voir <i>Albiorum</i>	Wittenberg (Saxe).
<i>Zutphania</i>	Zutphen (Hollande).
<i>Zwolla</i>	Zwolle (Hollande).

IV.—CHIFFRES ROMAINS

CHIFFRES ROMAINS	VALEUR
I.	1
II.	2
III.	3
III ou IV.	4
V.	5
VI.	6
VII.	7
VIII.	8
VIII, VIV ou IX.	9
X.	10
XI.	11
XII.	12
XIII.	13
XIV.	14
XV.	15
XVI.	16
XVII.	17
XVIII.	18
XIX.	19
XX.	20
XXI.	21
XXII.	22
XXIII.	23

XXIV.		24
XXV.		25
XXVI.		26
XXVII.		27
XXVIII.		28
XXIX.		29
XXX.		30
XXXX ou XL.		40
XLI.		41
XLII.		42
L.		50
LI.		51
LX.		60
LXX.		70
LXXX ou XXC.		80
LXXXX ou XC.		90
XCI.		91
XCII.		92
XCVIII.		98
XCIX ou IC.		99
C.		100
CI.		101
CII.		102
CL.		150
CC.		200
CCL.		250
CCC.		300
CCCC ou CD.		400
D	}	500
IO ou Io.		
DL.	}	550
IOL ou Iol.		
DC.	}	600
IDC ou Idc.		

DCC.	}	700
I᠐CC ou I᠔cc.		
DCCC.	}	800
I᠐CCC ou I᠔ccc.		
DCCCC.	}	900
I᠐CCCC ou I᠔cccc.		
M.	}	1 000
CI᠐ ou cI᠔.		
∞.		
∞̄.		
MM.	}	2 000
CI᠐CI᠐ ou cI᠔cI᠔.		
II CI᠐ ou II cI᠔.		
∞∞.		
MMM.	}	3 000
CI᠐CI᠐CI᠐.		
III CI᠐.		
∞∞∞.		
I᠐᠐ ou I᠔᠔.	}	5 000
V∞.		
∞̄.		
I᠐᠐∞.		
VI∞.	}	6 000
∞̄M.		
CCI᠐᠐ ou ccI᠔᠔.		
᠐MC.		
IMI.	}	10 000
X∞.		
XM.		
XX∞.		20 000
XXX∞.		30 000
I᠐᠐᠐ ou I᠔᠔᠔.	}	50 000
L∞.		
∞̄.		

LX [∞] .	}	60 000
̄L̄X.		
CCCCIOOO ou cccIooo.	}	100 000
C [∞] .		
CM.		
CC [∞] .	}	200 000
CCM.		
̄M.		1 000 000
̄M̄.		2 000 000

Les principes originels de la numération romaine paraissent être les suivants^[702]:

Les doigts de la main sont le symbole des premiers chiffres, I, II, III et IIII; le V représente le pouce et l'index écartés. Deux V unis par la pointe (X) firent dix. Les lettres C et M, initiales majuscules de *centum* et de *mille*, valurent cent et mille, et eurent souvent pour formes, la première: **ↀ**, la seconde **ↁ** ou CIO. Le signe **ↀ** (cent), coupé par moitié dans sa hauteur, donne deux L, ou deux fois cinquante; CIO donne, comme moitié de droite, IO ou D, qui représente cinq cents. On peut aussi considérer ce D comme l'initiale majuscule de *dimidium*, moitié (moitié de *mille*).

Dans cette numération, sept lettres suffisent, par leur adjonction et leur position, pour exprimer tous les nombres:

$$I = 1; V = 5; X = 10; L = 50; C = 100; D = 500; M = 1000.$$

Encore peut-on considérer, ainsi que nous venons de le voir, X comme formé de deux V unis par la pointe, et D comme la combinaison de l'I et du C retourné.

D'une façon générale, on procède par addition et par soustraction. Une lettre de valeur moindre, placée à *la droite* d'une autre lettre, augmente la valeur de celle-ci de la valeur qu'elle a elle-même; et, inversement, une lettre de valeur moindre, placée à *la gauche* d'une autre lettre, diminue d'autant celle-ci. Ainsi VI = 5 + 1 = 6; et, au contraire, IV = 5 - 1 = 4; LX = 50 + 10 = 60; XL = 50 - 10 = 40. Un nombre plus compliqué, 1695, par

exemple, étant composé de $1000 + 600 [500 + 100] + 100 - 5$, s'écrira: MDCVC.

Mais il faut observer que ce mode de numération additif et soustractif comporte, à mesure que les chiffres s'ajoutent les uns aux autres et que les nombres s'élèvent, de fréquentes exceptions. Ainsi XM qui, selon la règle précédente, devrait signifier $M - X$, c'est-à-dire 990, signifie X multiplié par M, soit 10000. CM, au lieu de signifier $M - C$ (900), signifie C multiplié par M (100 000). Un autre principe, principe multiplicatif, est donc introduit à partir des mille dans ce système de numération. «Pour les nombres supérieurs, dit M. Paul Tannery^[703], les Romains *n'avaient pas de système régulier*; le plus souvent, dans les manuscrits latins, le nombre des mille est écrit comme un nombre d'unités simples, mais soit surmonté d'un trait horizontal, soit suivi de la lettre M (abréviation de *millia*). Ainsi, dans Pline, DCCCXC.M.D, pour 890 500. D'autre part, un nombre encadré par un trait horizontal au-dessus, et deux traits verticaux à droite et à gauche, exprime des *centena millia*. Ainsi, encore dans Pline^[704], $\overline{LXXXVIII}$ XC.M doit se lire 8 890 000. Il y a là introduction de principes multiplicatifs et élévatoires étrangers au système répétitif, additif et soustractif original.»

Il arrive assez fréquemment qu'on compose les chiffres romains en bas de casse (c'est-à-dire en lettres minuscules); dans ce cas, si l'unité finale est un i déjà précédé d'un autre i, on emploie, pour cette finale, au lieu de l'i voyelle, l'i consonne, aujourd'hui nommé j. Exemples:

i.	1
ij.	2
iiij.	3
iv.	4
v.	5
vi.	6
vij.	7
viiij.	8
xi.	11
xij.	12
xiiij.	13
Etc., etc.	

Au lieu de bas de casse ordinaires (romains), on emploie parfois des bas de casse italiques, et l'on se sert, comme dans l'ancienne langue, de l'*u* à la place du *v*: on nomme ces chiffres romains italiques *chiffres financiers*^[705]. Exemples: *iu*: 4;—*u*: 5;—*ui*: 6;—*uij*: 7;—*uiij*: 8;—etc.

L'usage d'exprimer la date de publication d'un livre en chiffres romains remonte à l'origine de l'imprimerie^[706]; mais si le mode d'emploi et la valeur attributive des chiffres arabes ont des règles immuables et certaines, il n'en est pas de même des chiffres romains, surtout maniés et combinés par les anciens imprimeurs. Non seulement ceux-ci remplacent fréquemment le D (500) par ses éléments IO, et l'M (1000) (originellement CD) par CIO; mais ils substituent volontiers à l'I un simple accent: 'O pour IO; C'O pour CIO; dans leurs combinaisons de chiffres, ils se servent de la multiplication tout autant que de l'addition et de la soustraction; et ils font si bien qu'on leur a très justement reproché de ne suivre «d'autre règle que leur caprice»^[707], et qu'«on serait tenté de penser que leur but était de se rendre inintelligibles»^[708]. Ce sont très souvent, en effet, des énigmes qu'ils vous proposent^[709], et que les bibliographes les plus experts ne parviennent pas à déchiffrer sans peine.

Voici quelques exemples de ces bizarres et embarrassants millésimes:

M CCCC 7z (1000 + 400 + 70 + 2)	1472
M CCCC iiij XX VIII (1000 + 400 + [4×20=] 80 + 8)	1488
M iiiii c iiiii xx viij (1000 + [4×100=] 400 + [4×20=] 80 + 8)	1488
M IIII ^c IIII ^{xx} XIII =	1493
M iiij D (1000 + 500 − 4)	1496
M iij D ou M III D	1497
M CCCC XC VIII ou M CCCC IIC	1498
M CCCC iCi (1000 + 400 + [100 − 1 + 1 =] 100)	1500
M CDC II (1000 + [500 − 100 + 100 =] 500 + 2)	1502
M 'O VIII	1508
M D XL IIX	1548
CIO IO XXC	1580
∞ D XXC IIX	1588
CIO IO XXC IIX	1588
c'O 'O XC VI	1596

CIO IO CX	1610
cIo Io LXXV	1675
CIO IO CCL	1750

Il résulte de ce qui précède que les chiffres romains, à cause de leurs complications, de leur multiplicité, de la place relativement longue qu'ils exigent le plus souvent pour former un nombre, et aussi et surtout des continuelles chances d'erreur qu'ils présentent, doivent être employés le moins possible, et seulement pour les nombres peu élevés, et qu'il est nécessaire, lorsqu'on reproduit une date inscrite en romain, d'en donner la traduction entre parenthèses en chiffres arabes. «La numération romaine, dit Lemare^[710], est si pénible, si embarrassante, si éloignée de la perfection de celle des Arabes, qui est devenue la nôtre, qu'il faut la laisser aux Trissotins et déterreurs de médailles et faiseurs d'inscriptions.»

V.—SIGNES TYPOGRAPHIQUES

— Tiret ou *moins*.

Le tiret, appelé *moins* dans les imprimeries, n'était originairement qu'un signe de mathématiques opposé au *plus* +. Il remplit en typographie différentes fonctions, dont la principale est de marquer, dans les conversations écrites, le changement d'interlocuteur, et de dispenser ainsi de répéter les expressions: *dit-il, répondit-il, reprit-il*, etc. C'est Marmontel, assure-t-on, qui a fait le premier un emploi fréquent du tiret dans les dialogues.

Le tiret sert aussi à éviter, dans les tables et nomenclatures, la répétition des mots sous lesquels on le place, ou l'emploi des termes *idem* ou *dito*—il s'emploie également pour séparer les matières dans les sommaires ou dans certains textes;—placé après une virgule, un point-virgule ou un point, il renforce, pour ainsi dire, ce signe de ponctuation et accentue le changement de sens, la transition d'idées;—enfin, très souvent maintenant, il remplace la parenthèse. Ces deux derniers modes d'emploi nous viennent des typographes anglais. (Cf. TH. LEFEVRE, *loc. cit.*, t. I, pp. 49-50; et DAUPELEY-GOUVERNEUR, *loc. cit.*, pp. 30-31.)

- Trait d'union ou *division*.

Par une singulière fortune, le trait d'union porte en typographie le nom, à première vue contradictoire, de *division*. C'est que ce petit signe servant à la fois, selon les règles grammaticales aussi bien que typographiques, à unir certains mots et à indiquer en fin de ligne les

coupures des mots par syllabes, on n'a envisagé, en grammaire, que le premier rôle, d'où le nom de *trait d'union*, et, en typographie, que le second, d'où le nom de *division*.

Sans relater tous les cas grammaticaux où l'on fait usage du trait d'union, nous remarquerons qu'on l'emploie en français: 1^o entre les prénoms ou les initiales des prénoms d'une même personne: Jean-Jacques Rousseau; le jurisconsulte Jean-Baptiste-Victor Proudhon, et l'économiste socialiste Proudhon (P.-J.); les bibliographes Jacques-Charles Brunet, Techener (Jacques-Joseph), J.-M. Quérard, Renouard (A.-A.), etc.;—2^o entre les noms du mari et de la femme, les noms propres composés, etc.: Bussy-Rabutin, Royer-Collard, Garnier-Pagès, etc.;—3^o entre les mots désignant une ville, un département, une rue, une place, etc.^[711]: Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), rue du Pré-aux-Clercs, rue Pierre-Charron, place Victor-Hugo, avenue Louis-Blanc. Mais cette règle n'est pas applicable aux prénoms étrangers ni à leurs initiales, ni, en général, d'après certaines *marches* d'imprimerie, aux expressions géographiques ou topographiques non françaises, et l'on écrit sans trait d'union: Ebert (Friedrich Adolf), bibliographe allemand; John S. Billings, bibliographe américain; E. F. Taylor et Tedder (H. R.), bibliographes anglais; etc.^[712];—et Civita Vecchia, New York, Oil City, Vera Cruz, San Francisco, San José del Morro, Santo Domingo, São Paulo, etc. (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, p. 136; RECLUS, *Géogr. univ.*, index alphabétiques à la fin des volumes; etc.) Il est bien entendu que si les noms de Pierre Charron, Victor Hugo, Louis Blanc, au lieu de désigner une rue, une place, etc., s'appliquent à ces écrivains eux-mêmes, ils ne prennent pas de trait d'union.

Contrairement à un usage assez répandu, on ne met pas de traits d'union entre les noms propres composés d'un nom et d'un surnom: Julien l'Apostat, Jean sans Peur, Louis le Grand, etc.; à moins que ces noms ne désignent un monument, une rue, une place, etc.: la tour de Jean-sans-Peur, le lycée et la rue Louis-le-Grand, etc.

On emploie encore le trait d'union entre les mots exprimant des nombres inférieurs à cent: dix-sept, dix-huit, soixante-dix-neuf, deux cent quatre-vingt-quinze, etc.; excepté entre les noms de nombre unis par la conjonction *et*: vingt et un, soixante et onze, etc.

Placé entre deux chiffres ou nombres, le trait d'union tient lieu de la préposition *à* ou de la conjonction *et*: pp. 12-19 (c'est-à-dire de la page 12 à la page 19 inclusivement); années 1862-69 (de l'année 1862 à l'année 1869 inclusivement); pp. 8-9 (pages 8 et 9); années 1896-97 (1896 et 1897). (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, pp. 149-150.)

Ajoutons, à propos de la *division* typographique, qu'on s'est jadis quelquefois servi d'un double trait (=) pour indiquer les coupures de mot en fin de ligne.

« » Guillemets.

On place entre guillemets les citations, les dialogues, les locutions que l'on ne veut pas mettre en italique, mais sur lesquelles on désire néanmoins appeler l'attention, etc. «Nous ne saurions trop protester, en passant, contre l'introduction des informes guillemets anglais consistant en virgules retournées et apostrophes (“ ”): c'est simplement affreux, surtout dans les gros caractères. Nombre d'idées anglaises, qu'il est de bon genre d'adopter, sont dans ce cas.» (LECLERC, *loc. cit.*, p. 148.) La protestation est des plus justifiées. Comme nous l'avons noté, dès la préface de ce livre, et avec attestation à l'appui, «rien ne réussit mieux en France que ce qui n'est pas français».

() Parenthèses.

[] Crochets.

Les parenthèses servent à enfermer, au milieu d'une phrase, «les mots formant un sens distinct et séparé, les incidences qui peuvent être supprimées sans nuire au sens général, les dates, renvois, sources diverses, indications, explications, réflexions, etc., les mots et phrases venant en sous-titre.» (LECLERC, *loc. cit.*, p. 145.)

Les crochets s'emploient pour enclore une restitution de texte; pour enfermer, au début d'un article, soit une note, soit une introduction de plus ou moins d'étendue et généralement composée en caractère différent; soit encore pour placer une intercalation dans une autre déjà mise entre parenthèses. On emploie aussi un crochet dans la composition des vers pour rattacher le mot ou la fraction de mot excédant la justification.

... Points suspensifs.

Voir [Astérisque](#).

(?) Point d'interrogation entre parenthèses.

Placé après un mot ou une phrase, ce point d'interrogation indique que ce mot est douteux, que cette phrase suggère une incertitude dans l'esprit de l'auteur, comme s'il s'interrogeait et se demandait: Est-ce bien cela?

(!) Point d'exclamation entre parenthèses.

Indique une chose bizarre, déraisonnable ou grotesque, digne de provoquer l'étonnement, le rire ou la moquerie.

§ § Paragraphe.

Signe abrégatif des parties d'un chapitre, d'un article, d'un titre, etc.: Chap. xv, § 5.

* * Astérisque.

L'astérisque (petit astre, petite étoile), qui, dans les anciens manuscrits, servait à indiquer quelque défectuosité dans le texte, s'emploie aujourd'hui comme *appel de note* ou désignation conventionnelle, pour séparer les deux parties d'un verset. Il s'emploie aussi, au nombre de trois, comme abréviation d'un nom propre: Le comte de M***; Arouet de V***. Au lieu de trois astérisques, on peut en mettre autant qu'il y a de lettres supprimées: Arouet de Voltaire, par exemple, s'écrirait: Arouet de V*****. Dans ce dernier cas, on remplace souvent maintenant les astérisques par des points placés en pied de ligne: Arouet de V..... Il va sans dire qu'ici le dernier point —point final de la phrase—est en plus et ne compte pas. Lorsqu'on veut indiquer une suppression dans un texte, dans un titre de livre, etc., on se sert également de ces points, dits *points de suspension* ou *points suspensifs*. Quelle que soit l'étendue de la suppression, trois points suffisent pour l'indiquer, ainsi que nous l'avons dit^[713]; mais, ici

comme tout à l'heure, la ponctuation exigée par le sens de la phrase s'ajoute et n'entre pas en compte.

Les astérisques, disposés en triangle (***) à la fin d'un paragraphe, au milieu d'une ligne de blanc, tiennent lieu de filet de séparation ou de *cabochon* (petit fleuron, figurine ou vignette, qu'on emploie en typographie, surtout dans la composition des journaux, pour les séparations de texte et les en-tête d'alinéas). Si cette fin de paragraphe tombe au bas de la page ou de la colonne, la ligne de blanc, c'est-à-dire les astérisques ou le cabochon, est mieux placée en tête de la page ou de la colonne suivantes. (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, p. 151.)

† Croix.

La croix, appelée aussi *poignard* ou *obélisque* et anciennement *obèle* (ὀβελός, broche, épieu), s'emploie dans les livres d'église et dans les dictionnaires avec une valeur conventionnelle. Dans une biographie, placé devant un millésime, ce signe indique que le décès du personnage a eu lieu à cette date. La croix sert aussi (servait surtout) de renvoi à des notes marginales. Dans les ouvrages de géographie, elle sert à indiquer un évêché, tandis que l'archevêché a pour signe †.

¶ Pied-de-mouche.

S'employait autrefois, ainsi que la croix et l'astérisque, pour marquer un renvoi, comme *appel de note*. Servait aussi à signaler dans un texte des passages spéciaux, à indiquer des séparations et à accentuer, en quelque sorte, certains alinéas.

∨ Verset.

℞ Répons.

Ces deux signes sont employés dans les livres d'église (paroissiens, missels, bréviaires, etc.) pour indiquer, le premier, les *versets* de l'Écriture sainte qui se disent ou se chantent aux offices, et forment leçons ou chapitres; et l'autre, les paroles (*réponses* ou *répons*),

ordinairement tirées aussi de l'Écriture sainte, qui se disent ou se chantent après les leçons ou chapitres. (Cf. LITTRÉ, *Dictionn.*)

&, & Et (conjonction).

 Index.

C'est-à-dire: Voyez, remarquez.

| ou || / ou // Trait ou double trait vertical ou oblique.

Dans la copie d'un texte imprimé et particulièrement d'un titre, ces traits servent à indiquer les divisions des lignes, les fins de lignes. (Voir *supra*, chap. VIII, pp. [249-252](#).)

Dans certains incunables, les traits obliques / ou // remplacent les virgules et les alinéas. (Voir *Encyclop. britannica*, t. III, p. 653, col. 2.)

¶

Dans les incunables, ce signe indique des alinéas qu'on désire caractériser, des phrases qu'on veut détacher du texte davantage. Le signe typographique actuel , employé dans la correction des épreuves et indiquant l'alinéa ordinaire, en est dérivé. (Voir *supra*, chap. VIII, p. 250, [2^e ligne du bas](#).)

VI.—BIBLIOGRAPHIE

Nous aurions voulu faire suivre chacun de nos chapitres d'un index bibliographique relatif à la question spéciale traitée dans ce chapitre (*Amour des livres et de la lecture, Papier, Format, Impression, etc.*); mais la plupart des ouvrages de bibliographie et de bibliotechnie embrassant un ensemble de questions, et non pas uniquement une spécialité, il aurait fallu réindiquer les mêmes sources et nous répéter presque invariablement dans chacune de ces «bibliographies». Aussi avons-nous jugé à la fois plus rationnel et plus simple de les réunir toutes en une seule, comprenant la liste, non certes de tous les ouvrages traitant de ce sujet si complexe, la bibliographie^[714], mais du moins des principaux et de tous ceux où nous avons puisé et où les lecteurs pourront fructueusement recourir à leur tour^[715]. Les références indiquées dans les notes de nos divers chapitres pourraient du reste, à la rigueur, tenir lieu respectivement de «bibliographies spéciales».

Sans doute les ouvrages portés sur cette liste sont de valeur parfois fort différente. A côté d'œuvres très consciencieusement élaborées et d'une réelle et profonde érudition, on trouvera des traités tout à fait élémentaires ou même des volumes insuffisamment documentés, rédigés sans préparation ni soin; mais, nous souvenant qu'«il n'est pas de mauvais livre d'où l'on ne puisse tirer quelque chose d'utile^[716]», nous n'avons pas cru devoir exclure ces *scriptores minores*, puisque nous les avons consultés, voire utilisés.

Afin de ne pas démesurément compliquer cette nomenclature, et de donner cependant quelque idée de l'importance matérielle de ces sources, nous n'avons mentionné le nombre de pages que pour les volumes, les plaquettes plutôt, n'excédant pas 100 pages.

ACHARD (C.-F.), *Cours élémentaire de bibliographie*. Marseille, 1806-1807.
3 vol. in-8.

L'auteur déclare avoir mis son ouvrage «à la portée des élèves des lycées et des écoles secondaires». D'après la *Grande Encyclopédie* (art. Bibliographie, t. VI, p. 605), c'est le premier essai d'introduction de la bibliographie dans l'enseignement.

ADELIN (JULES), *Lexique des termes d'art*. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts). Paris, Quantin, s. d. In-8.

AIMÉ-MARTIN (L.), *Plan d'une bibliothèque universelle; Études des livres qui peuvent servir à l'histoire philosophique et littéraire du genre humain,—suivi du Catalogue des chefs-d'œuvre de toutes les langues et des ouvrages originaux de tous les peuples*. (Introduction au Panthéon littéraire.) Paris, Desrez, 1837. In-8.

ALKAN (aîné), *les Livres et leurs ennemis*. Paris, Techener, 1883. In-8. 16 pp. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*, mai 1883.)

Annales littéraires, publication collective des bibliophiles contemporains. Paris, imprimerie Quantin. In-8.

Ouvrage publié par les membres de l'«Académie des beaux livres» (fondée et présidée par OCTAVE UZANNE), et non mis dans le commerce. Commencée en 1890, cette publication, qui comprend 5 volumes, a cessé en 1894.

Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste, publié par LOUIS LACOUR. Paris, Meugnot, 1860-61-62-63. 4 vol. in-18.

BACKER (LOUIS DE).

Voir [ROUYEYRE \(ÉDOUARD\)](#) et [UZANNE \(OCTAVE\)](#).

BARBIER (ANT.-ALEX.), *Dictionnaire des ouvrages anonymes...*, suite de la seconde édition des *Supercheries littéraires dévoilées*, par J.-M. QUÉRARD. Paris, Daffis, 1872-1879. 4 vol. in-8.

BERALDI (HENRI), *la Reliure du XIX^e siècle*. Paris, Conquet, 1894-1897. 4 vol. in-4.

ID. *Voyage d'un livre à travers la Bibliothèque nationale*. Paris, Masson, 1893. In-4. 45 pp. (Publié originairement dans *la Nature*, 1893, 2^e semestre, pp. 35, 65, 134, 247.)

Monographie succincte des diverses opérations par lesquelles passe un livre depuis son entrée à la Bibliothèque nationale jusqu'à sa mise en lecture.

Bibliographe moderne (le), Courrier international des archives et des bibliothèques, publié sous la direction de M. Henri Stein. Bimensuel^[717]. (Fondé en 1897.)

Bibliographie de la France, Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie. Hebdomadaire. (Fondé en 1811.)

BLADES (WILLIAM), *les Livres et leurs ennemis*. Trad. de l'anglais. Paris, Claudin, 1883. In-8.

BLANC (CHARLES), *Grammaire des arts décoratifs*. Nouv. édit. Paris, Laurens, s. d. (Principalement la Reliure, pp. 336-363.)

BLANCHEMAIN (PROSPER).

Voir [ROUVEYRE \(ÉDOUARD\)](#) et [UZANNE \(OCTAVE\)](#).

BLANCHON (H.-L.-ALPH.), *l'Art et la Pratique en reliure*. (Bibliothèque des professions industrielles, commerciales, agricoles et libérales). Paris, Hetzel, s. d. In-18.

BLONDEL (SPIRE), *l'Art intime et le Goût en France* (Grammaire de la Curiosité). Paris, Rouveyre et Blond, 1884. In-4. (Principalement le chap. XXVI, les Reliures, pp. 317-332.)

BOLLIOD-MERMET, *De la bibliomanie*. La Haye, s. n. d'édit., 1765. In-8. (Publié s. n. d'aut.—Une nouvelle édit. de cet opuscule de 111 pp. a paru en 1865 chez Jouaust avec notice de PAUL CHÉRON.)

ID. *Essai sur la lecture*. Amsterdam et Lyon, Duplain, 1765. In-8. (s. n. d'aut.)

BONNANGE (FERDINAND), *Projet d'un catalogue universel des productions intellectuelles*. Mémoire sur les moyens à employer pour dresser rapidement des catalogues exacts et complets des richesses renfermées dans les bibliothèques, etc. Paris, Gauthier-Villars, 1874. In-8. 39 pp.

BONNARDOT (A.), *Essai sur l'art de restaurer les estampes et les livres, ou Traité sur les meilleurs procédés pour blanchir, détacher, décolorier, réparer et conserver les estampes, livres et dessins*. 2^e édit. Paris, Castel. 1858. In-8. (La 1^{re} édit. est de 1846.)

ID. *De la réparation des vieilles reliures, Complément de l'Essai sur l'art de restaurer les estampes et les livres, suivi d'une Dissertation sur les moyens d'obtenir des duplicata de manuscrits*. Paris, Castel, 1858. In-8. 73 pp.

BOSQUET (ÉM.), *Barêmes ou Devis de travaux de reliure (établis au moyen de 48 tableaux)*. Paris, chez l'auteur, 1892. In-4.

ID. *La Reliure, études d'un praticien sur l'histoire et la technologie de l'art du relieur-doreur*. Paris, Lahure, 1894. In-8.

ID. *Traité théorique et pratique de l'art du relieur...* Paris, Baudry, 1890. In-8.

BOUCHOT (HENRI), *le Livre, l'illustration, la reliure. Étude historique sommaire.* (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts). Paris, Quantin, s. d. In-8.

C'est surtout au «livre illustré» que cette étude est consacrée.

ID. *Les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale.* Paris, Rouveyre, 1888. In-8.

BOULARD (M.-S.), *Traité élémentaire de bibliographie.* Paris, Boulard, an XIII (1804). In-8.

BOURQUELOT (FÉLIX).

Voir [QUÉRARD](#).

BOUTMY (EUGÈNE), *Dictionnaire de l'argot des typographes.* Paris, Marpon et Flammarion, 1883. In-18.

BRUN (M.-A.), *Manuel pratique et abrégé de la typographie française.* Paris, Didot, 1825. Petit in-12.

Dans ce volume, qui comprend 233 pp., aucun mot n'a été divisé à la fin des lignes; malgré cela, l'espacement en est très régulier. Pour arriver facilement à ce résultat, qu'on a qualifié de «véritable tour de force typographique» (LECLERC, *loc. cit.*, p. 116), il suffit que l'auteur vienne en aide au compositeur, et ajoute ou supprime, selon la circonstance, quelques mots du texte.

BRUNEL (GEORGES), *le Livre à travers les âges*, numéro unique résumant l'histoire du Livre depuis les origines de l'écriture, publié sous la direction de CHARLES MENDEL par GEORGES BRUNEL (avec divers collaborateurs). Paris, Mendel, 1894. In-4. 51 pp.

BRUNET (GUSTAVE), *Dictionnaire de bibliologie catholique, présentant un exposé des principaux objets de la science des livres*. (Encyclopédie Migne.) Paris, Migne, 1860. Grand in-8.

ID. *Études sur la reliure des livres et sur les collections de bibliophiles célèbres*. Bordeaux, Vve Moquet, 1891. In-8.

ID. *Fantaisies bibliographiques*. Paris, Jules Gay, 1864. In-16.

Etc., etc.

Voir BRUNET (JACQUES-CHARLES), [QUÉRARD](#), et [ROUYEYRE](#).

BRUNET (JACQUES-CHARLES), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. Paris, Didot, 1860-65. 6 vol. in-8; auxquels font suite: t. VII, Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres... par UN BIBLIOPHILE (PIERRE DESCHAMPS), 1870;—t. VIII et IX, Supplément, par PIERRE DESCHAMPS et GUSTAVE BRUNET, 1878.

Voir *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire, revue mensuelle fondée en 1834, par CH. NODIER, JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J.-C. BRUNET, etc. Paris, Techener.

BURY (RICHARD DE), *Philobiblion, excellent traité sur l'amour des livres*. Trad. par HIPPOLYTE COCHERIS. Paris, Aubry, 1856. In-16.

CHAILLOT (P.).

Voir [LIBRAIRE \(UN\)](#).

CHARPENTIER (PAUL), *le Papier* (tome X de l'*Encyclopédie chimique*, publiée sous la direction de M. FREMY). Paris, Dunod, 1890. In-8.

CHASSANT (L.-ALPH.), *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen âge*, 3^e édit. Paris, Aubry. 1866. In-18.

CHEVILLIER (ANDRÉ), *l'Origine de l'imprimerie de Paris*, dissertation historique et critique. Paris, Jean de Laulne, 1694. In-4.

CHRISTIAN (A.), directeur de l'Imprimerie nationale, *Origines de l'imprimerie en France*. Conférences faites les 25 juillet et 17 août 1900. Paris, Imprimerie nationale, 1900. In-4.

Très intéressante étude, composée en beaux caractères anciens, et ornée de nombreuses planches reproduisant des pages de manuscrits et d'incunables, d'anciennes gravures, des premières marques d'imprimeurs, etc.: «pages superbes, tirées en *types nationaux*,» a dit M. LÉON BOURGEOIS (p. xv).

CLARETIE (JULES), *Causerie sur ma bibliothèque*, in *Annales littéraires*, publication collective des bibliophiles contemporains, 1890, pp. 5-30. Paris, imprimerie Quantin, 1890. In-8.

Classification décimale, Tables générales abrégées. Bruxelles, Office international de bibliographie, 1897. In-8. 73 pp.

CLAUDIN (ANATOLE), *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*. Paris, Imprimerie nationale, 1900. T. I et II. (En cours de publication.)

Voir, du même auteur, des monographies sur l'origine de l'imprimerie à Paris, à Toulouse, Albi, Bordeaux, Limoges, Auch, Saint-Lô, etc.

COCHERIS (HIPPOLYTE).

Voir [BURY \(RICHARD DE\)](#).

CONSTANTIN (L.-A.), *Bibliothéconomie, ou Nouveau Manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques* (Manuels Roret). Nouv. édit. Paris, Roret, 1841. In-18.

La 1^{re} édition est de 1839. Petzholdt a traité très durement ce manuel. De son côté, GRAESEL déclare (*loc. cit.*, pp. 23 et 24) qu'«il n'a pas, en effet, au point de vue scientifique, d'importance véritable»; mais il ajoute aussitôt, avec plus d'indulgence, c'est-à-dire d'équité, qu'«aujourd'hui encore, ce petit livre offre aux commençants, pour lesquels il a du reste été écrit, des renseignements utiles». MOURAVIT estime avec raison (*loc. cit.*, p. 330) que c'est «un des meilleurs traités technologiques du genre». Constantin n'est qu'un des prénoms de l'auteur: il s'appelait Hesse (Léopold-Auguste-Constantin).

Courrier des bibliothèques et des amateurs de livres. Mensuel. Paris, Welter. (Fondé en 1901.)

COUSIN (JULES), *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées, Manuel théorique et pratique du bibliothécaire*. Paris, Pedone-Lauriel, 1882. In-8.

Bon ouvrage, mis à profit par tous les bibliographes.

CRAPELET (G.-A.), *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, t. I. Paris, Crapelet, 1837. In-8. (Le t. I a seul paru.)

«Cet ouvrage, que tout imprimeur doit étudier, fut malheureusement interrompu par la mort de l'auteur, typographe instruit et passionné pour son art.» (A.-F. DIDOT, *Encyclop. moderne*, art. Typographie, t. XXVI, col. 740, n. 3.) Ce tome I traite principalement des correcteurs et de la correction typographique.

DARCHE (JEAN), *Essai sur la lecture, ou Traité complet des livres et de tout ce qui les concerne*. Paris, Bureau des *Annales de la Sainteté au XIX^e siècle*, 1870. In-16.

DARUTY DE GRANDPRÉ (marquis), *Vade-Mecum du bibliothécaire, ou Règles pratiques pour la rédaction des catalogues et le classement des volumes*, suivies d'une instruction raisonnée sur le format des livres. Paris, Paul et fils et Guillemin, 1897. In-8. 64 pp.

DAUPELEY-GOUVERNEUR (G.), *le Compositeur et le Correcteur typographes*. Paris, Rouvier et Logeat, 1880. In-16.

Imprimeur et ancien correcteur d'imprimerie, l'auteur de ce manuel a mis dans son livre le résultat de sa longue pratique et de son expérience. Malgré plusieurs principes posés par lui, et contestables, ou même définitivement repoussés, c'est un des bons ouvrages que nous ayons sur la typographie. Voir notamment la seconde partie consacrée à la *Correction*: Ponctuation, Emploi des majuscules, etc.

DELALAIN (P.), *Inventaires des marques d'imprimeurs et de libraires de la collection du Cercle de la librairie*. Paris, Cercle de la librairie, 1886-1888.

DELISLE (LÉOPOLD), *les Bibliothèques publiques aux États-Unis, ou Decimal Classification and Relative Index for libraries, by Melvil Dewey*.—In *Journal des Savants*, 1896, pp. 155-170.

Un des meilleurs articles qu'on ait écrits sur et contre la classification décimale. La première partie de cet article a seule paru.

ID. *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*. Lille, Danel, 1890. In-8. 76 pp.

ID. *Introduction au Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Paris, Imprimerie nationale, 1897. T. I, pp. 1 à LXXXII.

ID. *Note sur les catalogues de la Bibliothèque nationale*. Lille, Danel, 1889. In-8. 15 pp.

DELON (C.), *Histoire d'un livre* (Bibliothèque des écoles et des familles), 6^e édit. Paris, Hachette, 1898. In-8.

Résumé des diverses opérations relatives à la fabrication du Livre.
Ouvrage élémentaire, mais rempli de détails intéressants et agréablement présentés.

DENIS (FERDINAND), *Histoire de l'ornementation des manuscrits*. Paris, Curmer, 1857. In-4.

DENIS (FERDINAND), P. PINÇON, et DE MARTONNE, *Nouveau Manuel de bibliographie universelle* (Manuels Roret). Paris, Roret, 1857. 3 vol. in-18, ou 1 vol. in-8.

DEROME (L.), *le Luxe des livres*. Paris, Rouveyre, 1879. In-12.

DESCHAMPS (PIERRE).

Voir [BRUNET \(JACQUES-CHARLES\)](#).

DESORMES (E.), *Notions de typographie à l'usage des écoles professionnelles*. Paris, École professionnelle Gutenberg, 1888. In-8.

DIDEROT, *Lettre adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie*, in *Œuvres complètes*, t. XVII, pp. 7-75. Paris, Garnier, 1876. 20 vol. in-8.

DIDOT (AMBROISE-FIRMIN), *l'Imprimerie, la Librairie et la Papeterie à l'Exposition universelle (de Londres) de 1851*. Rapport du XVII^e jury... Seconde édition, avec quelques additions. Paris, Imprimerie impériale, 1854. In-8. 142 pp.

ID. *Typographie*, in *Encyclopédie moderne*, t. XXVI, col. 557 à 922.

C'est surtout à l'histoire de la typographie (en France et à Paris principalement) qu'est consacré cet article détaillé et très important,

qui a été publié à part sous le titre d'*Essai sur la typographie*. Paris, Didot, 1855. In-8.

DUPONT (PAUL), *Histoire de l'imprimerie*. Paris, Dupont, 1854. 2 vol. in-8.

EGGER (ÉMILE), *Histoire du livre depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 5^e édit. Paris, Hetzel, s. d. In-12. (La 1^{re} édit. est de 1880.)

Encyclopædia britannica (the), a Dictionary of arts, sciences, and general literature.—Ninth edit. Edinburgh, Adam and Charles Black, 1875-1889. 24 vol. et un vol. index.

Voir spécialement les articles: Bibliography, par E. F. TAYLOR, t. III, pp. 651-663; Libraries (Bibliothèques), par H. R. TEDDER et E. C. THOMAS, t. XIV, pp. 509-551; etc.

Encyclopédie moderne, Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, nouv. édit..., publiée par MM. FIRMIN DIDOT frères, sous la direction de M. LÉON RENIER. Paris, Didot, 1851. Avec le Complément: 44 vol. in-8 à 2 col.

Voir notamment les articles: Papier (16 col.), par P.-N. DIDOT Stéréotypie (Complément: 5 col.), par STARK; Typographie (environ 400 col.), par A.-F. DIDOT; etc.

EUDEL (PAUL), *le Truquage*, les contrefaçons dévoilées. Paris, Dentu, 1887. In-12.

Voir le chapitre relatif aux Livres et Reliures, pp. [260-277](#).

FAUCOU (LUCIEN), *Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris*, publié d'après l'imprimé de 1725... Paris, *Moniteur du bibliophile*, 1879. Petit in-4.

FERTIAULT (F.), *les Amoureux du livre* (sonnets d'un bibliophile, etc.). Paris, Claudin, 1877. In-8.

ID. *Drames et Cancans du livre*. (Nouvelles et anecdotes.) Paris, Lemerre, 1900. In-18.

ID. *Les Légendes du livre*. Paris, Lemerre, 1886. In-8.

Ce dernier volume est, comme *les Amoureux du livre*, un recueil de sonnets, accompagnés d'intéressantes notes historiques et littéraires, consacrés à la louange des livres et des bibliophiles.

FONTAINE DE RESBECQ (A. DE), *Voyages littéraires sur les quais de Paris*. 2^e édit. suivie de *Mélanges tirés de quelques bouquins de la boîte à quatre sols*. Paris, Furne, 1864. In-16.

FORMEY (JEAN-LOUIS-SAMUEL), *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse mais choisie*. Nouv. édit. Berlin, Haude et Spener, 1756. Petit in-8. (Publié s. n. d'aut.)

«Bon livre, qui indique les bons livres,» dit une note manuscrite anonyme, relevée sur la garde de mon exemplaire (d'occasion).

FOURNIER (ÉDOUARD), *l'Art de la reliure en France aux derniers siècles*. Paris, Gay, 1864. In-12.

Voir [LACROIX \(PAUL\)](#) (Bibliophile JACOB).

FOURNIER (H.), *Traité de la typographie*. Paris, H. Fournier, 1825. In-8.—3^e édit., Tours, Mame, 1870. In-8.

FOURNIER LE JEUNE [PIERRE-SIMON], *Manuel typographique utile aux gens de lettres, et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie*. Paris, Barbou, 1764-1766. 2 vol. pet. in-8.

Cet ouvrage (cf. l'Avertissement, t. I, p. XXIV) devait se composer de quatre volumes. Le premier traite de la gravure des caractères et de leur fonte, ainsi que de la police des lettres; le second donne de nombreux spécimens de caractères typographiques. La mort de l'auteur, survenue en 1768, l'a empêché de compléter son œuvre, de retracer, ainsi qu'il se l'était promis, l'histoire de l'imprimerie et des principaux imprimeurs. Tel qu'il est resté, cet intéressant ouvrage, édité avec goût et artinement, «est plutôt, selon le mot de A.-F. DIDOT (*Encyclop. moderne*, art. Typographie, t. XXVI, col. 848), le manuel du fondeur en caractères que celui de l'imprimeur».

FRANKLIN (ALFRED), *les Anciennes Bibliothèques de Paris, Églises, Monastères, Collèges*, etc. Paris. Imprimerie nationale, 1867-1873. 3 vol. in-4.

FREY (A.), *Manuel nouveau de typographie...* (Manuels Roret). Paris, Roret, 1835. 2 parties en 1 vol. in-18.—Nouv. édit. en 1857.

«Livre estimable, fait avec une conscience d'auteur que l'on rencontre trop rarement dans la collection des *Manuels*. On reconnaît, ce qui n'est pas moins rare, que l'auteur possède à fond la matière qu'il traite.» (CRAPELET, *loc. cit.*, p. 245, note.) Ouvrage estimable, en effet, mais qui date et n'est plus au courant de la question. Il a été remplacé, dans la collection des Manuels Roret, par l'excellent petit livre de M. ÉMILE LECLERC.

GAUSSERON (B.-H.), *Bouquiniana, notes et notules d'un bibliologue*. Paris, Daragon, 1901. In-18.

GRAESEL (Dr ARNIM), *Manuel de bibliothéconomie*. Traduction de JULES LAUDE. Paris, Welter, 1897. In-8.

Le manuel de Graesel est choisi comme texte allemand à traduire dans les examens des candidats aux fonctions de bibliothécaire universitaire. «On ne pouvait mieux faire, dit M. MAIRE (*loc. cit.*, p. 37), son livre étant jusqu'à présent le meilleur traité de

bibliothéconomie.» Sans rien contredire à cet éloge, nous émettrons cependant le regret de ne pas trouver dans l'ouvrage de Graesel plus d'exemples, plus de spécimens et de modèles. Si intéressante qu'elle est, la lecture de ce très consciencieux et savant manuel, qui a été fort bien traduit et complété par M. Jules Laude, produit parfois le même effet que celle d'un traité de grammaire qui serait dépourvu d'exemples et ne contiendrait que l'énoncé des règles et leur développement.

Voir [PETZOLDT](#).

GRAND-CARTERET (JOHN), *Vieux Papiers, Vieilles Images. Cartons d'un collectionneur*. Paris, Le Vasseur, 1896. In-8.

Grande Encyclopédie (la), inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une Société de savants et de gens de lettres. Paris, Lamirault, s. d. In-4. Ouvrage en cours de publication et presque terminé (29 vol. parus: lettres A à S). Le 1^{er} vol. est de 1889.

Voir tous les articles qui se rapportent au Livre: Bibliographie (par E.-D. GRAND, t. VI, pp. 598-641, très bon article); Bibliomanie, Bibliophilie, Bibliothèque (par A. MOLINIER, CHARLES LUCAS, etc., t. VI, pp. 647-682); Écriture, Imprimerie, Livre, Reliure, etc. Voir notamment, à la fin de chacun de ces articles, les bibliographies qui s'y rapportent et qui sont dressées avec grand soin et très abondantes.

GRUEL (LÉON), *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*. Paris, Gruel et Engelmann, 1887. In-4.

GUYOT-DAUBÈS, *l'Art de classer les notes et de garder le fruit de ses lectures et de ses travaux. Comment on organise son bureau, sa bibliothèque*. Nouv. édit. Paris, P. Guyot, s. d. In-18.

HANOTAUX (GABRIEL), *la Seine et les Quais, promenades d'un bibliophile*. Paris, Daragon, 1901. In-18. 96 pp.

Instruction générale relative au service des Bibliothèques universitaires, du 4 mai 1878. Ap. ROBERT, *Recueil de lois concernant les bibliothèques publiques*, pp. 115-138; ou ap. MAIRE, *Manuel pratique du bibliothécaire*, pp. 427-449.

Intermédiaire des chercheurs et curieux (l'). Actuellement hebdomadaire, et publié sous la direction de M. GEORGES MONTORGUEIL. (Fondé en 1864.)

Voir, pour les articles relatifs au Livre, la table générale des matières et les tables des derniers volumes de ce très intéressant recueil, bien connu et hautement apprécié par tous les lecteurs et travailleurs.

Intermédiaire des imprimeurs (l') (à Lyon). Mensuel. (Fondé en 1886.)

JANIN (JULES), *l'Amour des livres*. Paris. J. Miard, 1866. In-12. 61 pp.

«Petit livre fort joli et bien écrit, mais dont le principal mérite est d'être rare.» (J. LE PETIT, *loc. cit.*, p. 40.) Cet opuscule, qui n'a été tiré qu'à 204 exemplaires, est, en effet, comme l'ouvrage suivant d'ailleurs, très superficiel et d'une exactitude parfois peu rigoureuse.

ID. *Le Livre*. Paris, Plon, 1870. In-8.

JANNET (PIERRE).

Voir [QUÉRARD](#).

JORDELL (D.).

Voir [LORENZ](#).

JULIA DE FONTENELLE [JEAN-SÉBASTIEN-EUGÈNE] ET POISSON (P.), *Nouveau Manuel complet du marchand papetier et du régleur* (Manuels Roret).

Nouv. édit. Paris, Roret, 1854. In-18.

LACOUR (LOUIS).

Voir *Annuaire du bibliophile*.

LACROIX (PAUL) (Bibliophile JACOB), *les Amateurs de vieux livres*. Paris, Rouveyre, 1880. In-8. 60 pp.

Cette plaquette se compose de courtes monographies sur «les bouquinistes, les étalagistes, les épiciers, les bibliomanes, les bibliophiles et les bouquineurs». Ces esquisses, trop rapides pour être suffisamment accentuées et travaillées, figurent en tête d'un volume, paru antérieurement, du même auteur, et intitulé *Ma République* (Paris, Delahays, s. d. In-16). *Ma République* n'est autre chose qu'une fantaisie bibliographique, le récit d'une romanesque aventure qui se passe peu après la chute de Robespierre, et a pour point de départ la disparition d'un magnifique exemplaire de *la République* de Jean Bodin, 6^e édition, in-8, publiée à Paris en 1580.

ID. *Curiosités de l'histoire des arts*. Notices sur le parchemin et le papier... Origines de l'imprimerie, la reliure... (Bibliothèque de poche.) Paris, Delahays, 1858. In-18.

Ces notices se retrouvent, plus ou moins modifiées et complétées, dans les ouvrages suivants du même auteur, intéressants surtout par leurs illustrations:

Les Arts au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, 7^e édit. Paris, Didot, 1880. In-4.

XVII^e siècle, Lettres, Sciences et Arts. Paris, Didot, 1882. In-4.

XVIII^e siècle, Lettres, Sciences et Arts. 2^e édit. Paris, Didot, 1878. In-4.

Voir [LOUISY \(P.\)](#).

LACROIX (PAUL) (Bibliophile JACOB), *Mélanges bibliographiques*. Paris, Librairie des biblioph., 1871. In-12.

LACROIX (PAUL) (Bibliophile JACOB), ÉDOUARD FOURNIER et FERNAND SERÉ, *Histoire de l'imprimerie et des arts et professions qui se rattachent à la typographie: calligraphie, enluminure, parcheminerie, librairie, gravure sur bois et sur métal, fonderie, papeterie et reliure; ...* Paris, Delahays, s. d. In-4.

Voir [Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire](#).

LALANNE (LUDOVIC), *Curiosités bibliographiques*. (Bibliothèque de poche.) Paris, Delahays, 1857. In-16. La 1^{re} édit. est de 1846.

Vol. de 440 pp. rempli de détails des plus intéressants sur l'histoire du livre. MOURAVIT (*loc. cit.*, p. 390) reproche à l'auteur «d'avoir emprunté tout le fond de son ouvrage» aux *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, de PETIT-RADEL, reproche exagéré et immérité.

LAROUSSE, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris, Larousse, 1866 et suiv. 17 vol. in-4 (y compris deux suppléments).

Voir les articles Bibliographie, Bibliothèque, Catalogue (très bon art., 32 col.), Elzévir (14 col.), Papier, Reliure, etc.

LECLERC (ÉMILE), *Nouveau Manuel complet de typographie*. Préface de M. PAUL BLUYSEN (Manuels Roret). Paris, Encyclopédie Roret, Mulo, 1897. In-18. Le faux titre et la couverture diffèrent du titre et portent seulement: *Encyclopédie-Roret, Typographie*.

Très bon petit volume, qui, dans ses 568 pages et avec ses 110 illustrations, renferme tout ce qui intéresse l'impression du livre (caractères, composition, épreuves, papier, clichage, etc., etc.). Il a

malheureusement le défaut de tous les manuels Roret: il est de format trop exigü, ce qui nuit aux illustrations (reproductions d'anciens textes ou d'anciennes vignettes, types de lettres, spécimens de machines, etc.), qui auraient besoin de plus de surface.

LECOY DE LA MARCHE (A.), *les Manuscrits de la Miniature* (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts). Paris, Quantin, s. d. In-8.

LEFEVRE (THÉOTISTE), *Guide pratique du compositeur d'imprimerie*. Paris, Didot, 1855-1872. 2 vol. in-8.

C'est le guide en quelque sorte classique du typographe. Quoique vieilli en bien des parties, il est encore précieux à consulter, voire indispensable.

LE GALLOIS, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe, des premiers livres qui ont été faits, de l'invention de l'imprimerie*, etc. Paris, Estienne Michallet, 1680. In-12.—Nouv. édit. en 1685.

«Cet ouvrage n'est, pour ainsi dire, qu'une traduction abrégée du *Traité de Lomeier*.» (PEIGNOT, *Répertoire bibliogr.*, p. 34.)

LENORMAND (SÉB.), *Nouveau Manuel complet du relieur en tous genres*. Nouv. édit. entièrement refondue et considérablement augmentée par M. MAIGNE (Manuels Roret). Paris, Roret, 1890. In-18.

LE PETIT (JULES), *l'Art d'aimer les livres et de les connaître*. Lettres à un jeune bibliophile. Paris, chez l'auteur, 1884. In-8.

Ouvrage qui traite surtout du livre de luxe, des éditions rares et de la reliure artistique.

LESNÉ, *la Reliure*, poème didactique en six chants. Paris, Lesné, 1820. In-8.

Les notes, très nombreuses, qui accompagnent ce poème, forment un véritable traité théorique et critique de reliure. «Il est regrettable, dit

MOURAVIT (*loc. cit.*, p. 229), que l'auteur se soit montré si prosaïque en chantant un art plein de poésie et si bien fait, par ses merveilleuses ressources, pour glorifier les productions du génie. Du moins, si c'est un détestable *poème*, c'est un ouvrage plein de sages conseils, de judicieuses remarques, de préceptes heureux, et que, très certainement, on consultera toujours avec fruit.» Lesné a dédié son poème à son fils, et, entre autres excellentes exhortations, voici ce qu'il lui dit (p. 1): «Fais toujours bien pour le seul plaisir de bien faire. Pénètre-toi bien que l'état le plus simple devient un art dans la main de celui qui l'exerce avec distinction, et que l'art le plus sublime n'est plus qu'un vil métier pour celui qui travaille avec routine, et dans la seule vue de pourvoir à son existence.»

LIBRAIRE (UN), *Manuel du libraire, du bibliothécaire et de l'homme de lettres*. Paris, Emler frères, 1828. Petit in-18.

Cet ouvrage a pour auteur P. GHAILLOT jeune, impr.-libr. à Avignon, chez qui il a été imprimé. Voir QUÉRARD, *Supercherie littéraires*, t. II, col. 781; et BARBIER, *Dictionn. des ouvrages anonymes*, t. III, col. 49.

Livre du bibliophile (le), (s. n. d'aut.—Ouvrage attribué à M. ALPHONSE LEMERRE). Paris, Lemerre, 1874. Petit in-12. 49 pp.

LOMEIER (JOHANN), *De Bibliothecis Liber singularis*. Zutphaniæ (Zutphen), 1669. In-8.

LORENZ (OTTO) et JORDELL (D.), *Catalogue général de la librairie française depuis 1840*. Paris, Lorenz et Per Lamm, 1867-96. 13 vol. in-8.

Le tome XIV est en cours de publication (1901). A partir du tome XII, le titre porte la mention: «Continuation de l'ouvrage d'OTTO LORENZ... Rédigé par D. JORDELL».

LOUANDRE (CHARLES).

Voir [QUÉRARD](#).

LOUISY (P.), *le Livre et les Arts qui s'y rattachent...* (Collection de «l'Ancienne France»). Paris, Didot, 1894. In-8.

Les illustrations (au nombre de 222) de ce volume et très souvent le texte sont empruntés au grand ouvrage de PAUL LACROIX (Bibliophile JACOB) sur *le Moyen âge et la Renaissance, le XVII^e et le XVIII^e siècle*.

LUBBOCK (SIR JOHN), *le Bonheur de vivre*. Trad. sur la 20^e édit. anglaise. Paris, Alcan, 1891. In-18.

Voir chap. III et IV, pp. [52-89](#): La lecture et le choix des livres.

Magasin pittoresque (le). Actuellement semi-mensuel et publié sous la direction de M. CHARLES FORMENTIN. (Fondé en 1833.)

Voir, pour les articles relatifs au Livre, la table générale des matières et les tables des derniers volumes. Voir notamment *les Ennemis des livres*, articles non signés parus en 1873, 1875, 1876 et 1878. (Ne pas confondre cette série d'articles avec le livre de MULSANT (ÉTIENNE) [UN BIBLIOPHILE], qui porte le même titre.)

MAIGNE.

Voir [LENORMAND \(SÉB.\)](#).

MAIRE (ALBERT), *Manuel pratique du bibliothécaire*. Paris. Picard et fils, 1896. In-8.

Bon ouvrage, qui, bien que concernant spécialement les bibliothèques universitaires, sera lu et consulté avec grand intérêt par tous ceux qui s'occupent des éléments et de la condition du Livre. Il contient notamment un très utile lexique de tous les termes usités en bibliographie. Moins savant, mais moins aride que l'ouvrage de

Graesel, le manuel de Maire est un des meilleurs traités de bibliotechnie que nous possédions en France.

MARTONNE (DE). [GUILLAUME-FRANÇOIS DE MARTONNE.]

Voir [DENIS \(FERDINAND\)](#).

MAURY (ALFRED).

Voir [QUÉRARD](#).

Mémorial de la librairie française, Revue hebdomadaire des livres... Paris, H. Le Soudier. (Fondée en 1895.)

Outre sa revue des livres, ce périodique contient, particulièrement sous le titre d'«Échos et Nouvelles», de très utiles renseignements sur tout ce qui touche l'imprimerie et la librairie.

MENDEL (CHARLES).

Voir [BRUNEL \(GEORGES\)](#).

MICHEL (MARIUS), *la Reliure française, commerciale et industrielle, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours*. Paris, Morgand et Fatout, 1881. In-4.

MOURAVIT (GUSTAVE), *le Livre et la Petite Bibliothèque d'amateur*, Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres. Paris, Aubry, s. d. (1870). In-16.

Nous avons dit, à différentes reprises (voir p. [23](#) et *passim*), tout le bien que nous pensons de l'ouvrage de Mouravit, qui n'a qu'un tort, celui d'avoir été tiré à un nombre très restreint d'exemplaires (200 d'après Lorenz) et d'être aujourd'hui devenu très rare et très cher. M. JULES LE PETIT apprécie comme nous avec grands éloges le volume de Mouravit, où il a trouvé, «en dehors d'un style de maître, des aperçus

délicieux et des réflexions remplies de bon sens sur les livres et sur les bibliophiles». (*loc. cit.*, p. 37.)

MULSANT (ÉTIENNE) [UN BIBLIOPHILE], *les Ennemis des livres*, Lyon, H. Georg, 1879. Petit in-8. 64 pp.

MUNIER (J.-B.), *Nouveau Guide illustré de l'imprimerie, de la librairie et de la papeterie*. Paris, Marpon et Flammarion, s. d. In-18. 64 pp. chiff.

NAMUR (P.), *Manuel du bibliothécaire*. Bruxelles, Tircher, 1834. In-8.

Nature (la), *Revue des sciences et de leurs application*. Hebdomadaire. Actuellement publiée sous la direction de M. HENRI DE PARVILLE. (Fondée en 1873.)

Pour les articles relatifs au Livre, voir les tables semestrielles des matières.

NAUDÉ (GABRIEL), *Advis pour dresser une bibliothèque, présenté à Monseigneur le Président de Mesme*. Réimprimé sur la deuxième édition (Paris, 1644). Paris, Liseux, 1876. Petit in-12.—La 1^{re} édit. est de 1627.

NODIER (CHARLES), *l'Amateur de livres*, in *les Français peints par eux-mêmes*, t. II, pp. 81-86. Paris, Delahays, s. d.

ID. *Le Bibliomane*, in le journal *le Voleur*, 20 novembre 1842, pp. 441-444.

ID. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, ou Variétés littéraires et philosophiques*. Paris, Crapelet, 1829. In-8.

«Après le plaisir de posséder des livres, il n'y en a guère de plus doux que celui d'en parler,» déclare l'auteur en tête de sa préface.

Voir *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*.

ÉTTEINGER (ÉDOUARD MARIE), *Bibliographie biographique universelle*, Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres... Paris, Lacroix et Daffis, 1866. 2 vol. in-8.

PARENT (aîné), *Essai sur la bibliographie et sur les talens* (sic) *du bibliothécaire*. Paris, Imprim. chrétienne et chez l'auteur, an IX. In-8. 54 pp.

«Cet opusculé, d'un style boursouflé et déclamatoire, est plein d'une érudition curieuse à force d'être naïvement étalée.» (MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 345.)

ID. *Dictionnaire raisonné de bibliologie*. Vesoul et Paris, 1802-1804. 3 vol. in-8.

ID. *Essai de curiosités bibliographiques*. Paris, Renouard, 1804. In-8.

ID. *Essai historique et archéologique sur la reliure des livres et sur l'état de la librairie chez les anciens*. Dijon, Lagier (et Paris, Renouard), 1834. In-8. 84 pp.

ID. *Manuel bibliographique, ou Essai sur les bibliothèques anciennes et modernes et sur la connaissances des livres, des formats, des éditions*. Paris, s. n. d'édit., 1800. In-8. (Le titre porte seulement les initiales G. P.).

ID. *Manuel du bibliophile, ou Traité du choix des livres*. Dijon, Lagier (et Paris, Renouard), 1823. 2 vol. in-8.

«... Ouvrage qui devrait être connu de tous ceux qui se vouent à la culture intellectuelle (car il a été écrit surtout pour ceux-là)... ce judicieux *Traité du choix des livres*, un peu arriéré aujourd'hui dans sa partie purement bibliographique, mais plein de sages conseils et des meilleurs principes...». (MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 109.)

«M. Peignot est un des savants qui ont le mieux mérité de la science bibliographique.» (RENOUARD, *Catalogue d'un amateur*, t. IV, p. 214.)

PEIGNOT (GABRIEL), *Répertoire bibliographique universel, contenant la notice raisonnée des bibliographies spéciales*. Paris, Renouard, 1812. In-8.

ID. *Traité du choix des livres*. Paris, Renouard (et Dijon, Lagier). 1817. In-8. (Cet ouvrage est la 1^{re} édition du *Manuel du bibliophile, ou Traité du choix des livres*, du même auteur.)

Etc., etc.

Voir [*Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*](#).

PELLECHET (M.), *Catalogue général des incunables des bibliothèques de France*. Paris, Picard et fils, 1897. In-8, t. I.

Ouvrage en cours de publication, «chef-d'œuvre de la nouvelle école bibliographique», a dit M. L. DELISLE (*Catalogue général des livr. impr. de la Biblioth. nation.*, Introduction, t. I, p. LXXVI).

PETIT-RADEL (LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS), *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine et sur les causes qui ont favorisé l'accroissement successif du nombre des livres*. Paris, Rey et Gravier, 1819. In-8.

PÉTRARQUE, *De l'abondance des livres et de la réputation des écrivains*. Trad. du latin par VICTOR DEVELAY. Paris, Librairie des bibliophiles, 1883. In-32 carré. 44 pp.

PETZOLDT (Dr JULIUS), *Katechismus der Bibliothekenlehre. Anleitung zur Einrichtung und Verwaltung von Bibliotheken*. Leipzig, 1856. Une

refonte de cet important ouvrage a été faite par le Dr ARNIM GRAESEL, et a paru à Leipzig, chez Weber, 1890. In-8.

PICHON (JÉRÔME).

Voir *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*.

PINÇON (P.).

Voir DENIS (FERDINAND).

POISSON (P.).

Voir JULIA DE FONTENELLE.

Polybiblion, revue bibliographique universelle. Mensuelle. (Fondée en 1868.)

PSAUME, *Dictionnaire bibliographique, ou Nouveau Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. Paris, Ponthieu, 1824. 2 vol. in-8.

Voir surtout, dans cet ouvrage (signé seulement de l'initiale P...), l'intéressant «Essai élémentaire sur la bibliographie», qui en forme l'introduction (t. I, pp. 9-264).

QUENTIN-BAUCHART (ERNEST), *les Femmes bibliophiles de France* (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles). Paris, D. Morgand, 1886. 2 vol. in-8.

QUÉRARD (JEAN-MARIE), *la France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*. Paris, Didot, 1827-1842. 10 vol. in-8. (Supplément: t. XI et XII, 1854-1864.)

ID. *La Littérature française contemporaine (1827-1849)*. Paris, Daguin, 1847-1857. 6 vol. in-8.

Cet ouvrage fait suite au précédent. A partir du tome II, le nom de QUÉRARD est remplacé par ceux de CHARLES LOUANDRE et FÉLIX BOURQUELOT, puis par ceux de FÉLIX BOURQUELOT et ALFRED MAURY; sur le tome VI, le nom de FÉLIX BOURQUELOT figure seul.

ID. *Les Supercheries littéraires dévoilées*. 2^e édit., publiée par MM. GUSTAVE BRUNET et PIERRE JANNET. Paris, Daffis, 1869-70. 3 vol. in-8.

Voir [BARBIER \(ANT.-ALEX.\)](#).

Règles typographiques adoptées dans les publications de la librairie Hachette et C^{ie}. Notice destinée aux auteurs et aux imprimeurs. Paris, Hachette. 1889. In-16. 66 pp.

Très bon petit manuel, plein de renseignements utiles et d'excellents conseils pour tous ceux qui impriment ou font imprimer.

Reliure (la), Organe et propriété du syndicat patronal des relieurs, brocheurs, cartonneurs, doreurs, etc. Revue mensuelle. (Fondée en 1891.)

RENOUARD (ANT.-AUG.), *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*. Paris, Ant.-Aug. Renouard, 1819. 4 vol. in-8.

Revue biblio-iconographique. Mensuelle. Publiée sous la direction de MM. PIERRE DAUZE et D'EYLAC. (Fondée en 1894.)

Revue des bibliothèques. Mensuelle. Publiée sous la direction de MM. ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ. (Fondée en 1891.)

RICHARD (JULES), *l'Art de former une bibliothèque*. Paris, Rouveyre et Blond, 1883. In-8.

RICHOU (GABRIEL), *Traité de l'administration des bibliothèques publiques*. Paris, Paul Dupont, 1885. In-8.

RIS-PAQUOT, *Guide pratique du restaurateur-amateur de tableaux, gravures, reliures et livres*. Paris, Laurens, 1890. In-8.

ROBERT (ULYSSE), *Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés concernant les bibliothèques publiques*. Paris, Champion, 1883. In-8.

ROUYEYRE (ÉDOUARD), *Connaissances nécessaires à un bibliophile*. 3^e édit. Paris, Rouveyre et Blond, 1883. 2 vol. in-8 écu. 5^e édit. Paris, Rouveyre, s. d. (1899). 10 vol. in-8 carré.

Pour nos références aux deux volumes ou aux deux premiers volumes de cet ouvrage, le chiffre de l'édition a été indiqué en note, à la suite du titre.

ROUYEYRE (ÉDOUARD) et UZANNE (OCTAVE), *Miscellanées bibliographiques*, avec la collaboration de MM. LOUIS DE BACKER, PROSPER BLANCHERMAIN, GUSTAVE BRUNET, etc. 3 vol. ou parties. Paris, Rouveyre, 1878, 1879, 1880. Le nom de M. Uzanne ne figure pas à côté de celui de M. Rouveyre sur le titre des tomes II et III.

SAINTE-BEUVE, *A propos des bibliothèques populaires*: discours prononcé au Sénat le 25 juin 1867 (in *Premiers Lundis*, t. III, pp. 205-238). Et toutes les œuvres, *passim*.

SERÉ (FERNAND).

Voir [LACROIX \(PAUL\)](#) (Bibliophile JACOB).

SILVESTRE (LOUIS-CATHERINE), *Marques typographiques, ou Recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France depuis*

l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du XVI^e siècle...
Paris, Potier, impr. Maulde et Renou, 1853-1865. 15 livraisons. In-8.

SOBOLSTCHIKOFF (BASILE), *Principes pour l'organisation et la conservation des grandes bibliothèques*. Paris, Vve Jules Renouard, 1859. In-12. 72 pp.

SOREL (CHARLES), *De la connaissance des bons livres, ou Examen de plusieurs auteurs*. Amsterdam, Henry et Théodore Boom, 1672. Petit in-12. (Publié s. n. d'aut.).

«Curieux livre, trop peu connu et trop peu cité,» dit MOURAVIT (*loc. cit.*, pp. 42 et 58). On y lit (chap. 1, p. 43) cette excellente maxime, toujours vraie, toujours de circonstance et intéressante à rappeler: «Sçachons que de se vendre bien, ce ne fut jamais la marque infaillible de la bonté d'un livre».

STEIN (HENRI), *Manuel de bibliographie générale*. Paris, Picard et fils, 1897. In-8.

Voir particulièrement pp. 1 à 42: Bibliographies universelles.

TASSIS (AUGUSTE), *Guide du correcteur, ou Complément des grammaires et des lexiques*. 8^e édit. Paris, Didot, s. d. In-18.

Bon petit manuel du correcteur typographe (124 pp.). L'auteur a malheureusement mis à la fin de son livre trois listes alphabétiques ou lexiques,—au lieu de n'en faire qu'une,—ce qui complique et gêne les recherches.

TECHENER (JACQUES-JOSEPH), *Histoire de la bibliophilie, Recherches sur les bibliothèques des plus célèbres amateurs, Armorial des bibliophiles*. Paris, Techener, 1861-1864. 10 liv. in-fol. avec pl.

TENANT DE LATOUR, *Mémoires d'un bibliophile*. Paris. Dentu, 1861. In-18.

UZANNE (OCTAVE), *Bouquinistes et Bouquineurs*. Physiologie des quais de Paris, du Pont-Royal au Pont Sully. Paris, May, 1893. In-8.

ID. *Caprices d'un bibliophile*. Paris, Rouveyre, 1878. In-8.

ID. *Le Livre*, revue mensuelle du monde littéraire. Paris, Quantin, 1880-1889. In-8.

ID. *Nos amis les livres*. Causeries sur la littérature curieuse et la librairie. Paris, Quantin, 1886. In-18.

Recueil d'articles parus originairement dans la revue *le Livre*.

ID. *La Reliure moderne, artistique et fantaisiste*. Paris, Rouveyre, 1887. In-8.

ID. *Les Zigzags d'un curieux*. Causeries sur l'art des livres, etc. Paris, Quantin, 1888. In-18.

Recueil d'articles parus originairement dans la revue *le Livre*.

Etc., etc.

Voir [Annales littéraires](#), et [ROUYEYRE](#).

VACHON (MARIUS), *les Arts et les Industries du papier en France*, 1871-1894. Paris, May et Motteroz, s. d. In-4.

VALLÉE (LÉON), *Bibliographie des bibliographies*. Première partie: Catalogue des bibliographies générales et particulières par ordre alphabétique d'auteurs, avec indication complète du titre, des lieu et date de publication, du format, etc.—Seconde partie: Répertoire des mêmes bibliographies par ordre alphabétique de matières. Paris, Terquem, 1883. In-8.

VITU (AUGUSTE), *Petite Histoire de la typographie*. Paris, Delagrave, 1886. In-8.

Ouvrage élémentaire.

WERDET (EDMOND), *De la librairie française; son passé, son présent, son avenir, avec des notices biographiques sur les libraires-éditeurs les plus distingués depuis 1789*. Paris, Dentu, 1860. In-18.

ID. *Histoire du livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*. Paris, Dentu, 1861-1862. 4 parties en 5 vol. in-18. (La 3^e partie forme 2 vol.).

YVE-PLESSIS (R.), *Petit Essai de biblio-thérapeutique, ou l'Art de soigner et restaurer les livres vieux ou malades*. Paris, Daragon, 1900. In-18. 95 pp.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S |
T | U | V | W | Y | Z

A

Abréviations dans les incunables: [70-71](#); procédés d'abréviation des mots et principales abréviations bibliogr.: [381-400](#).

ACHARD (C.-F.): [439](#).

ADELIN (J.): [439](#).

ADÉLAÏDE (Mme), fille de Louis XV: [139](#).

Adresse (typ.), synonyme de souscription et de colophon: [70](#).

Adresse (catalogues et classific.): [222-223](#).

Aigle, grand aigle (pap.): [53](#).

AIMÉ-MARTIN (L.): [248](#), [289](#), [439](#).

ALBERT (PAUL): [172](#).

ALDE (les): [3](#), [71](#), [106](#), [133](#).

Aldéhyde formique: [325](#).

ALDE MANUCE dit L'ANCIEN: [86](#), [87](#), [100](#), [255](#).

Aldines (typ.), lettres —, synonyme de lettres italiques et de lettres vénitiennes: [86](#), [100](#).

ALEMBERT (D'): [289](#).

ALEXANDRE, helléniste: [243](#).

ALFIERI: [376](#).

ALKAN (aîné): [198](#), [318](#), [325](#), [326](#), [336](#), [353](#), [354](#), [439](#).

Allongées (typ.), lettres —: [102](#), [103](#).

ALMELOVEEN (J.): [113](#).

Alsaciennes (typ.), lettres —: [102](#), [103](#).

AMBROISE (saint): [250](#).

Ambrosienne (l'), bibliothèque de Milan: [195](#).

AMEILHON: [289](#).

ANACRÉON: [383](#).

Anastatique (mode de reproduction des livres, des estampes, etc.): [108](#), [385](#).

Anglaise, genre de caractères d'impr. et d'écriture: [102](#), [103](#).

Anglaise, reliure —: [145](#).

Annales littéraires: [439](#), [444](#), [462](#).

ANNE DE BRETAGNE: [353](#).

Annuaire du bibliophile: [218](#), [330](#), [335](#), [346](#), [440](#), [451](#).

Annuaire Hachette: [173](#).

Anobium, insecte bibliophage: [321](#), [322](#), [324](#).

Antiquariat: [VIII](#).

Antiques (typ.), lettres —: [102](#), [103](#).

Antiqué sur tranches (rel.): [127](#), [385](#), [398](#).

Appel de note (typ.): [435](#), [436](#).

Approche (typ.): [97](#).

Appui-livre: [213](#).

ARGENSON (marquis D'): [21](#).

ARISTOTE: [288](#).

ARNAULD D'ANDILLY: [236](#).

Arraphique, reliure —: [150](#).

ASKEW (ANTOINE): [134](#).

ASSELINEAU (CHARLES): [24](#), [123](#).

Assemblage (des feuilles d'impression): [79](#).

Astérisque (typ.): [435-436](#).

Atlantique, format —: [73](#).

Atlas, format —: [73](#).

AUGUSTIN (saint): [20](#), [340](#).

Augustin: voir [Saint-augustin \(typ.\)](#).

AULU-GELLE: [6](#).

AUMALE (duc D'): [38](#).

B

BACKER (LOUIS DE): [440](#), [461](#).

BACON (chancelier): [288](#).

BÆDEKER: [173](#).

BAGFORD (JOHN): [343](#).

BAILLET (ADRIEN): [86](#).

BALDERMUS: [108](#).

BALZAC (H. DE): [89](#), [189](#).

BARATOUX (docteur): [316](#).

BARBIER (ANT.-ALEX.): 170; curieux procédé qu'il emploie pour déménager la bibliothèque du Conseil d'État: 203; 440, 454, 459.

BARROW (ISAAC): 16.

Basane (rel.): 130, 160.

Bas de casse (typ.): 104.

Bâtarde, genre de caractères d'impr. et d'écriture: 102, 103.

BATHIS: 31.

BAUDOUIN (MARCEL): 304, 315.

BAUZONNET: 133.

BEAUMARCHAIS: 236.

BEAUREGARD (docteur HENRI): 322, 323.

BEECHER STOWE (Mrs.): 159.

BÉGON (M.): 31.

Belle page (typ.): 115.

BELLOT DES MINIÈRES: 159.

BENOÎT (saint): 8.

BENTHAM (J.): 289.

BERALDI (H.): 209, 366, 440.

BERARDI (G.): 179.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE: voir SAINT-PIERRE (BERNARDIN DE).

BERNIS (cardinal DE): 14.

BESSARION (cardinal): 10, 24.

BEYLE (HENRI) (STENDHAL): 402, 405, 406.

Bibelots (typ.): 53.

Biblioclastes, massacreurs de livres: 342-346.

Bibliographe moderne (le): 440.

Bibliographie, nombre total des ouvrages de —: 438; principaux ouvrages de —: 170, 438-463.

Bibliographie de la France, journal général de l'Imprimerie et de la Librairie: 440.

Bibliographie scientifique (la), bulletin trimestriel: 315.

BIBLIOPHILE (UN): voir DESCHAMPS (PIERRE) et MULSANT (ÉTIENNE).

Bibliophilie, origine de ce mot, ce qu'il signifie: 23-24.

Bibliothécaires, Congrès international des — (1900): 302, 323.

Bibliothèque, différentes acceptions de ce mot: 8; conditions d'une bonne installation pour une —: 193 et suiv.; — est comme «un capital dont les intérêts seraient perçus par l'intelligence»: 193; nettoyage et aérage des —: 318 et suiv.; — tournantes: 207; chutes mortelles dans les —: 206; timbrage des volumes dans les bibliothèques publiques: 230.

Bibliothèque nationale: 209, 214, 230, 235, 242, 247, 249, 263; classement des livres: 290-291, 353; voyage d'un livre à travers la —: 440, 446.

Bibliothèque Sainte-Genève: 230.

Bibliothèque de la Sorbonne, classement des livres: 292-294.

Bibliothèque de la ville de Paris (musée Carnavalet), classement des livres: 295-297.

Bibliothèque de l'administration des postes et des télégraphes, classement des livres: 300-301.

Bibliothèque de Florence (la Laurentienne): 192, 205; — de Leyde: 192; — de la cathédrale d'Hereford: 192; — de Milan (l'Ambrosienne): 195.

Bibliothèques universitaires: 223, 230.

Bilboquets (typ.): 53.

BILLINGS: 433.

Bimensuel, bisannuel; signification de ces mots: 440.

BLADES (W.): 321, 322, 323, 338, 343, 346, 347, 441.

BLANC (CHARLES): 20, 123, 127, 128, 139, 141, 159, 441.

BLANC (LOUIS): 170, 171, 433.

Blanc, livres en blanc: 158.

BLANCHEMAIN (P.): 441, 461.

Blanches (typ.), lettres —: 102, 103.

Blanchiment du papier: 43, 62.

BLANCHON (H.-L.-ALPH.): 131, 133, 138, 142, 146, 150, 395, 441.

Blatte, insecte bibliophage: 322.

BLONDEL (SPIRE): 133, 441.

BLUYSEN (P.): 452.

Bobine (pap.): 52.

BODIN (JEAN): 451.

BODONI: 106.

BOERHAAVE: 15.

BOILEAU: 26.

BOISLISLE (A. DE): 171, 172.
BOISSONADE: 376.
BOIVIN: 14.
BOLLIOD-MERMET: 6, 91, 441.
BONAVENTURE DES PERIERS: xi, 133.
BONNANGE (F.): 222, 226, 286, 441.
BONNARDOT: 330, 441.
BOSQUET (ÉMILE): 76, 134, 148, 442.
BOSSUET: 4, 141.
BOUANT: 41, 327, 329, 333.
BOUCHOT (HENRI): 30, 43, 70, 86, 87, 99, 121, 134, 142, 191, 192, 442.
Bouclées (typ.), lettres —: 102, 103.
BOUILLIAU ou BOUILLIAUD (Ismaël): 258.
BOUILLET (Dictionnaire de —): 47.
BOULARD (ANTOINE-MARIE-HENRI): 188.
BOULARD (MARTIN-SYLVESTRE): 188, 373, 374, 442.
BOULLIER: 405.
Bouquiner, plaisir de —: 181-184.
Bouquiniste et étalagiste, portrait du —: 183; leurs livres trop tassés et serrés dans leurs boîtes ou sur leurs tablettes: 359.
BOURDILLIAT: 90.
BOURLET DE VAUXCELLES: 135.
BOURGEOIS (LÉON): 444.
BOURGET (PAUL): 172.
BOURQUELOT (F.): 442, 459.
BOUTMY (E.): 53, 442.
BOUTOILLE (A.): 136.
Brachygraphie: 381.
BRADEL, relieur: 144.
Bradel, reliure ou cartonnage —: 124, 143, 144.
BRANTÔME: 159.
BRÉBEUF: 106.
BREHMER: 147, 148.
BRISSON (AD.): 179.

Bristol (pap. et cart.): 58.
Brochure (bibl.), synonym. de pièce ou plaquette: 66-67.
Brochure (rel.), couture des livres brochés: 120, 145.
BROUARDEL (docteur): 371, 372.
BRUN (M.-A.): 442.
BRUNEL (G.): 442, 443, 456.
BRUNET (GUSTAVE): 30, 31, 32, 232, 258, 346, 375, 376, 443, 459, 461.
BRUNET (JACQUES-CHARLES): xii, 72, 170, 219, 225, 249, 250, 254; son système de classification bibliographique: 258-284; 286, 287, 289, 290, 292, 300, 302, 376, 408, 431, 433, 443, 446.
BRUNETIÈRE (F.): 25, 172.
BUFFON: 179, 345.
Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire: 24, 439, 443, 452, 457, 458, 459.
BURCHARD: 313.
BURE (MM. DE): 25, 182, 258.
BURTY (PH.): 138.
BURY (RICHARD DE): 9, 185, 349, 350; extrait de son ouvrage le *Philobiblion*, sur le respect dû aux livres: 361-365; 443.
BUSSY-RABUTIN: 433.
BYRON (lord): 111.

C

Cabinets de lecture, dangers qu'ils présentent: 29, 373.
Cabochon (typ.): 436.
Cadrat (typ.): 79.
Cadratin (typ.): 79.
CALMET (dom): 387.
CAMPBELL (lord): 171.
CAMUS: 289.
Cancrelat, insecte bibliophage: 322.
CAPÉ: 134.
Capillaires (typ.), lettres —: 102.

Caractères d'imprimerie: 95 et suiv.; force en points ou force de corps et anciens noms des caractères: 98 et 101; caractères de fantaisie: 102 et 103. Voir *Lettres*.

CARDAN (J.): 167.

CARLYLE: 170.

Carnavalet, musée —; bibliothèque de la ville de Paris, son classement: 295-297.

Carré (pap.): 53, 77.

Carton, fabrication et différentes espèces de —: 57-58.

Carton (typ.), synonym. d'encart: 80-81.

Cartonnage (rel.): 142-145.

Casse (typ.): 104.

CASTELLANUS: 242.

Cassetin (typ.): 104.

Catalogues de bibliothèques, différentes sortes de —: 220; — alphabétique ou onomastique: 220, 253, 285; — méthodique, systématique ou idéologique: 220, 224, 253, 254, 285; — topographique ou *Lokal-Katalog*: 220; — chronologique: 220; — géographique: 220.

Catalogues de la librairie d'occasion, exagération de certains prix: 184-185.

Catenati, livres enchaînés: 192.

CATHERINE DE MÉDICIS: 353.

CATRIN (docteur): 29.

Cavalier (pap.): 53, 77.

CAZAL (docteur DU): 29.

CAZIN: 50.

Cellulose au bisulfite (pap.): 46.

Chagrin (rel.): 130, 131.

CHAILLOT (P.) (UN LIBRAIRE): 111, 443, 454.

CHAMBOLLE: 134.

CHAMFORT: 15.

CHAMPFLEURY: 241.

Charge (pap.): 47, 63.

CHARLES, duc de Bourgogne: 431.

CHARLES-QUINT: 349.

CHARLES IX: 39.

CHARLET: 140.
Charnière (rel.): 128, 146.
CHARPENTIER (GERVAIS): 88.
CHARPENTIER (PAUL): 40, 43, 46, 47, 48, 52, 56, 58, 443.
Charpentier, format —: 88, 90, 214.
CHARTIER (ALAIN): 228, 229.
CHASSANT (L.-ALPH.): 381, 444.
Chasses d'un livre (rel.): 128.
CHATEAUBRIAND: 239.
CHATELAIN (ÉMILE): 228, 460.
CHÉNIER (ANDRÉ): 33, 34, 160.
CHÉRON (PAUL): 441.
CHESNEAU (NICOLAS): 71.
CHEVILLIER: 26, 27, 444.
CHEVIN (abbé): 408.
CHICHEREAU: 144.
Chiffres romains: 426 et suiv.; — financiers: 429; inconvénients des chiffres romains: 431.
Chine, papier de —: voir [Papier](#).
Chlore (eau de Javel), son action sur le papier: 332, 333, 335.
CHRISTIAN (A.): 444.
CHRISTIANUS LIBERIUS GERMANUS, pseud. de SILDEN: 23.
Chutes mortelles dans les bibliothèques: 206.
Cicéro (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
CICÉRON: 6, 7, 10, 71, 192, 339.
Cimelien (bibl.): 209.
Civilité (typ.), caractères de —: 102, 103.
CLARETIE (J.): 21, 51, 138, 171, 444.
Classement des livres: 209-218; — horizontal, par rangs de taille et ordre alphabétique: 210 et suiv.; — vertical: 216-217; — *ad libitum*, mettre aux premières places les plus beaux livres ou les livres préférés: 217-218.
Classification de Brunet: 258-284; — diverses, 288-303; — décimale: 303-316, 444.
Classiques (typ.), lettres —: 102, 103.

CLAUDIN (A.): 142, 185, 444.

CLAVIER: 383.

CLEMENS (CLAUDIUS) ou CLÉMENT (CLAUDE): 186, 257.

Clichage et cliché (typ.): 67, 107-109.

Cloche (pap.): 53.

COCHERIS (H.): 9, 185, 350, 365, 443, 444.

Coiffe (rel.): 129.

COLBERT: 1.

COLERIDGE: 366.

COLINES (SIMON DE): 72.

Collage ou encollage du papier: 47, 48, 331.

Colle, différentes espèces de —: 151; — de farine attire les vers: 322, 324.

Collectionneurs, hommes heureux: 189; — de portraits et de frontispices, mutilateurs de livres: 342-343.

COLLETET (G.): 34, 35.

COLLIGNON (ALBERT): 25.

Colombier (pap.): 53, 77, 78.

Colophon (typ.): 70.

Comète (rel.): 129.

Compartiments (rel.): 130.

COMTE (AUGUSTE): 289.

CONDORCET: 34, 35.

CONFUCIUS: 15.

CONSTANTIN (L.-A.): xi, 32, 35, 88, 203, 211, 220, 239, 253, 258, 302, 303, 444-445.

Contagion des maladies par les livres: 29.

Coquille (pap.): 53.

CORNEILLE (PIERRE): 159, 176, 236.

CORNEILLE (THOMAS): 236.

CORNELY (J.): 179.

Corps (typ.), — des caractères: 95, 96, 98.

Correction des épreuves (typ.): 110-113.

Correspondance historique et archéologique: 314.

CORROZET (GILLES): 72.

Cosmos, revue des sciences: 63.

COSTE: 289.

Cote (classific.): 227, 231.

Coulée, genre de caractères d'impr. et d'écriture: 102.

Coupe-papier: voir [Couteau à papier](#).

Courant, titre — (typ.): 113-114.

COURIER (P.-L.): 17, 376, 383.

Couronne, double couronne (pap.): 53, 77, 92.

Courrier de la librairie: 18.

Courrier des bibliothèques: 60, 213, 445.

COUSIN (JEAN): 3.

COUSIN (JULES): 31, 74, 197, 198, 223, 235, 245, 254, 272, 329, 330, 332, 334, 335, 330, 430, 445.

Cousoir (rel.): 145.

Couteau à papier ou Coupe-papier: les épingles à cheveux, coupe-papier habituel de la femme: 352; comment se servir du couteau à papier: 354-359; le meilleur des couteaux à papier: 355-356.

Couture (rel.): 145 et suiv.; — de brochure: 120, 145; — de reliure: 120, 145; — à l'échelle: 130; — sur nerfs: 146; — à point arrière: 146, 147; — à point devant: 146, 147; — métallique: 149. Machines à coudre les livres: 130, 147-148.

Couverte (pap.): 44.

Couvertures des livres brochés, ne pas les supprimer à la reliure: 158; de quelle époque datent les couvertures illustrées: 158.

CRAMOISY, imprimeur: 71.

Cran (typ.), — des caractères: 97.

CRAPELET (G.-A.): 87, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 445, 449.

Crochets (typ.): 434.

Croix (typ.): 436.

Cuir de Russie (rel.): 131, 338, 368, 369.

Cursive, genre de caractères d'impr. et d'écriture: 102.

CUVILLIER-FLEURY: 219.

CUZIN: 134.

D

DACIER (Mme): 236.

DAFFRY DE LA MONNOIE: 159.

DAGUESSEAU: 14.

DALEMBERT ou D'ALEMBERT: 345.

DANTE: 174, 347.

DARBLAY: 52.

DARCHE (J.): 6, 25, 39, 361, 370, 445.

DARUTY DE GRANDPRÉ: 78, 80, 81, 445.

DAUDET (ALPHONSE): 68, 174, 227, 229.

DAUNOU: 172.

DAUPELEY-GOUVERNEUR (G.): 2, 71, 74, 98, 102, 234, 384, 432, 438, 445.

DAUZE (PIERRE): 60, 61, 460.

de, du, d'; noms propres précédés de la particule nobiliaire, comment les écrire: 233; la particule *de* ne se place jamais seule devant le nom, ne pas écrire de Montmorency, de Biron, etc.: 234.

DEBRAUX (ÉMILE): 144.

DEFAUCONPRET: 243.

Défets (bibl. et rel.): 162.

DELALAIN (P.): 72, 446.

Déliés (typ.): 97.

DELILLE: 137.

DELISLE (LÉOPOLD): 60, 66, 67, 72, 158, 223, 235, 237, 238, 239, 242, 245, 253, 260, 286, 290, 297, 304, 314, 438, 446, 458.

DELON (CH.): 40, 43, 46, 104, 446.

DELORD (TAXILE): 171.

DELORME, relieur: 149.

Déménagement: «un homme de lettres ne devrait jamais déménager»: 203; curieux procédé de déménagement d'une bibliothèque: 203.

Demi-reliure: 124, 130, 143; — amateur: 143.

DENIS (FERDINAND): 343, 446, 455, 459.

Dentelle (rel.): 132, 388, 400.

DENYAU (J.): 31.

Départ (terme de librairie): 68.

Départ, titre de — (typ.): 114, 116.
DEROME (L.): 170, 183, 446.
DEROME, relieur: voir [ROME \(DE\)](#).
DEROUSSENT: 346.
DES BARREAUX (JACQUES): 233.
DESCAVES (LUCIEN): 344.
DESCHAMPS (PIERRE) (UN BIBLIOPHILE): 258, 408, 414, 418, 443, 446.
DESCHANEL (ÉMILE): 172.
Désinfection des livres et des papiers: 29.
DESORMES (E.): 2, 52, 81, 98, 238, 381, 446.
DES PERIERS (BONAVENTURE): xi, 133.
DESTUTT DE TRACY: 174.
Deutéronome: 365.
DEWEY (MELVIL): x, 219, 303, 304, 314, 315, 316, 446.
Diamant ou sans pareille (typ.), caractère d'impr.: 98.
DIBDIN: 347.
Dictionary-Catalogue: 303.
Dictionnaires; on ne saurait trop en avoir: 170.
Dictionnaire de la Conversation: 135, 169.
DIDEROT: 13, 288, 345, 447.
DIDOT (les): 3, 50, 96, 108, 169, 178, 448.
DIDOT (AMBROISE-FIRMIN): 43, 72, 96, 106, 140, 403, 445, 447, 448, 449.
Didot (Firmin): 50, 108, 177, 281, 431, 447.
DIDOT (PIERRE): 111, 180.
DIODORE DE SICILE: 4.
DIOGÈNE: 166.
Division ou trait d'union (typ.): 432-434.
Doigt, ne pas humecter son doigt pour tourner les feuillets: 371-373.
DOLET (ÉTIENNE): 71.
DOMPMARTIN (abbé DE): 346.
DOREZ (LÉON): 228, 460.
Dos d'un livre (rel.): 125; — plein, — brisé: 125.
DOSNE (Mlle): 353.
Double-canon (typ.), caractère d'impr.: 98.

DOUDAN (X.): 24, 89.
DOUMIC (RENÉ): 172.
Dragontines, lettres —: 102.
Drap de lit, format —: 75.
DROUET (Mme): 138.
DRUSIUS: 86.
DU BELLAY (JOACHIM): 233.
DUCANGE: 71, 170.
DUCHESNE (ANDRÉ): 242.
DULAURE: 225, 226, 285, 286, 299, 376.
DUMAS (ALEXANDRE) fils: 236.
DUMAS (ALEXANDRE) père: 236.
DU MOUSTIER: 35, 36.
DUPONT (PAUL): 447.
DUQUET (ALFRED): 171.
DURET (THÉODORE): 171.
DU RIEU: 324.
DURUY (V.): 170.
DU SEUIL: 133, 346.
DUTERTRE: 323.
DUVERGIER DE HAURANNE: 340.

E

Eau de Javel: voir [Chlore](#).
Ébarber (rel.), — un livre: 127.
EBERT (F. A.): 206, 433.
Écclésiaste (l'): 166.
Éclair (l'): 29.
Écrasées (typ.), genre de lettres: 102.
Écriture; pour les travaux bibliographiques, l'écriture droite est préférable à l'écriture penchée: 230.
Écu (pap.): 53, 77.
Éditeurs: 109, 110.

Édition, définition de ce terme: 67, 68; — définitive ou *ne varietur*: 70, 404; — originale: 70; — princeps: 70.

EGGER (É): 447.

Égyptienne (typ.), genre de lettres: 102, 103.

EISEN: 3.

ELZEVIER ou ELZEVIR (les), imprimeurs: 3, 71, 106, 179.

Elzevier, elzevir, ou elzevierien (typ.), caractères —: 95, 99, 100, 101; certains lecteurs n'aiment pas ce caractère: 178.

Elzeviers ou elzevirs (livres): 50, 87, 126.

Emboîtage (rel.): 143.

Empattement (typ.): 97.

Empreintes (typ.): 107.

Emprunteurs de livres, leur incurie: 33-36.

Encart (typ.), synonym. de carton: 80-81.

Encollage ou collage du papier: 47, 48, 331.

Encre d'imprimerie: 105.

Encyclopædia britannica: x, xi, xii, 85, 116, 235, 437, 447.

Encyclopédie moderne (l'): 169, 403, 445, 447, 449.

Endosser (rel.), — un livre: 127.

ENGEL: 148.

Entre-nerfs (rel.): 130.

Épreuves (typ.), correction des —: 110-113.

Équarrissage des livres: 340-342.

ÉRASME: 370.

Erratum, errata: 112, 402, 403.

Escargot (papier de couleur): 395.

Estafette (l'), journal: 169.

Estampé, e (rel.), livre, couverture —: 132.

ESTIENNE (les): 3, 106.

ESTIENNE (HENRI): 109, 242.

ESTIENNE (ROBERT): 72, 112, 113.

Espace, s. f. (typ.): 79.

EUDEL (P.): 351, 448.

EVE (les), relieurs: 133, 142.

Événement (l'): [29](#).
Ex-dono: [232](#), [403](#).
Exemplaire, définition de ce mot: [67](#).
Ex-libris: [30](#), [225](#), [230](#), [232](#), [403](#).
Explicit (typ.): [70](#).
EYLAC (D'): [460](#).

F

FABRE (FERDINAND): [20](#).
Factices, recueils —: [153](#).
FAGUET (ÉMILE): [47](#), [172](#).
FALCONET (CAMILLE): [344](#), [345](#).
FALGONET (ÉTIENNE): [344](#), [345](#).
FALLIÈRES: [231](#).
Fanfare, reliure à la —: [142](#).
FAUCOU (LUCIEN): [448](#).
FAURIEL: [172](#).
Fausse page (typ.): [115](#).
Fausses marges (typ. et rel.): [156](#); doit-on les faire couper par le relieur: [156](#), [157](#).
Faux titre (typ.): [115](#).
Femmes, considérées par beaucoup de bibliophiles comme ennemies des livres: [349-354](#).
FÉNELON: [13](#), [236](#).
FERNAND-LAFARGUE: [248](#).
Fers (rel.): [132](#).
FERTIAULT (F.): [24](#), [32](#), [166](#), [167](#), [188](#), [206](#), [344](#), [448](#).
Feuille (pap. et format), différents modes de pliage des —: [72-73](#); assemblage des —: [79](#).
Feuillet (pap. et format), définition de ce mot: [72-73](#).
Feuilleton (typ.): [80](#).
FIAUX (LOUIS): [171](#).
Fiches ou cartes (catalogues et classific.): [221](#) et suiv.; — Bonnange: [226](#), [286](#); pour les fiches, une écriture droite est préférable à l'écriture

penchée: 230; — complète ou principale: 239-244, 253; — de rappel ou de renvoi: 240-244; — vedette: 221, 253, 313; — conformes aux règles de la classification décimale: 312-314.

Filigrane (pap.): 44.

Filigranées (typ.), lettres —: 102.

Financiers (typ.), chiffres —: 429.

Firme (d'éditeur): 71, 115.

FLAMMARION (CAMILLE): 136.

Flan (typ.): 107.

Flotre (pap.): 45.

Folio ou numéro des pages: 78, 113; pourquoi les folios ne doivent pas être mis au bas des pages: 114; faut-il folioter toutes les pages: 115, 116.

Folio, in-folio: voir [Format](#).

FONTAINE DE RESBECQ: 25, 182, 288, 448.

Force de corps (typ.): 96, 98.

Format, tableau des principaux formats des papiers: 53; — des livres: 65 et suiv.; tableau des principaux formats des livres: 77; format in-plano, atlas ou atlantique: 73, 91, 210, 391; — in-folio: 73; — in-folio et in-quatre, formats les plus employés pour les premiers livres, les incunables: 85-86; 91, 210, 218, 391; — in-quarto ou in-quatre: 73, 76, 85, 86, 87, 91, 163, 211, 218, 391; — in-octavo ou in-huit: 74, 76; jadis en grande vogue: 86-88, 89, 92, 124, 163, 211, 215, 218, 391; — in-douze: 74, 86, 92, 124, 211, 391; — in-seize: 74, 92, 124, 391; — in-dix-huit: 74, 76, 87, 88, 89, 90, 92, 124, 163, 211, 218, 391; — in-vingt-quatre: 74, 87, 391; — in-trente-deux: 74, 76, 90, 163, 218; — drap de lit: 75; — Charpentier: 88, 90, 214; — oblong: 93, 126; — carré: 93; — triangulaire: 93. Classement des livres d'après leurs formats: 209 et suiv.

FORMENTIN (CH.): 455.

FORMEY: 167, 448.

FORTIA D'URBAN (marquis): 289.

Fouets, fouettage, fouetter un livre (rel.): 128.

FOURNEL (VICTOR): 344.

FOURNIER (ÉDOUARD): 34, 134, 142, 191, 448, 452.

FOURNIER (H.): 448.

FOURNIER LE JEUNE ou FOURNIER (PIERRE-SIMON): 96, 106, 448-449.

FOURNIER (traducteur du *Vicaire de Wakefield*): 16.
FOX: 137.
Français, «ne lisent jamais les livres qu'on leur donne»: 26; s'engouent de tout ce qui vient de l'étranger: xi, 434.
France, «la vraie mère de la bibliographie»: xi.
FRANCE (ANATOLE): 172.
FRANÇOIS I^{er}: 110.
FRANKLIN (ALFRED): 136, 449.
FREMY: 40, 443.
FREUND (docteur G.): 170, 408.
FREY (A.): 449.
Frisquette (pap. et typ.): 44.
FROISSART: 348.
Frontispice (typ.): 69, 115-116.
FULLER (TH.): 45.
FUMAGALLI (G.): 314.
FUNCK-BRENTANO (F.): 314.
FURETIÈRE: 187.
FUST: 103.
FUSTEL DE COULANGES: 170.

G

GAIL: 383.
Gaillarde (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
GALLOT DU PRÉ: 72.
GARAMOND (CLAUDE): 99.
Gardes d'un livre (rel.): 129.
GARNIER (JEAN): 258.
GARNIER-PAGÈS: 171, 433.
Garniture (typ.): 79.
Gaufré, e (rel.), livre ou couverture —: 132.
GAULTIER (LÉONARD): 346.
GAUSSERON (B.-H.): 6, 16, 351, 449.

GAUTIER (THÉOPHILE): 4, 19, 159, 160.
GAYET DE SANSALÉ: 136.
Gaz d'éclairage, son action sur la couleur des papiers: 62, 339; sur la reliure des livres: 338.
GERING (ULRICH): 72.
GESNER (CONRAD): 255, 256.
GHÈLE (JEHAN): 72.
GIBBON: 16.
GIRARD (abbé): 289.
GIRARDIN (ÉMILE DE): 344.
GLADSTONE: 208.
GODEFROY (DENIS): 242.
GODEFROY (FRÉDÉRIC): 170.
GOETHE: 24.
GOLDSMITH: 16.
GOMEZ DE LA CORTINA (J.): 31.
Gothique, genre de caractères d'impr. et d'écriture: 102, 103.
GOTHOFREDUS (DENIS GODEFROY): 242.
Gouttière d'un livre (rel.): 127, 128.
GRAESEL (docteur ARNIM): x, 83, 126, 144, 145, 153, 193, 202, 206, 209, 211, 221, 231, 235, 241, 242, 245, 246, 249, 302, 314, 315, 318, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 338, 366, 445, 449, 455, 458, 485.
GRAND (E.-D.): 72, 235, 242, 245, 254, 259, 368, 438, 450.
GRAND-CARTERET (J.): 450.
Grande Encyclopédie: 72, 108, 169, 191, 231, 235, 242, 245, 248, 256, 239, 260, 289, 366, 428, 438, 439, 450.
GRANDLIEU (PH. DE) (LÉON LAVÉDAN): 369.
GRANJON (NICOLAS): 102.
GRANVELLE (cardinal DE): 349.
GRAVELOT: 3.
GRAY: 16.
Grecquage (rel.): 129, 130, 146-147, 150.
GRÉGOIRE XIII, pape: 398.
GRÉGOIRE DE TOURS: 8.

GRIFFING (H.): 117.
GRIMM: 345.
Grises (typ.), lettres —: 102.
GROLIER ou quelquefois GROLLIER: 1, 30, 31, 36, 37, 133, 141.
Gros-canon (typ.), caractère d'impr.: 98.
Gros-parangon (typ.), caractère d'impr.: 98.
Gros-romain (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
Gros-texte (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
Grosse-nonpareille (typ.), caractère d'impr.: 98.
Grosse-sanspareille (typ.), caractère d'impr.: 98.
GRUEL (LÉON): 134, 450.
GRYPHE (les), imprimeurs: 72.
GRYPHE (SÉBASTIEN): 86.
GUÉRARD (EDMOND), pseud. de Victor Fournel: 344.
GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT: 34.
Guillemets (typ.): 434.
GUIOT-MARCHAND: 72.
GUIZOT: 349.
GUTENBERG: 103, 418.
GUYOT-DAUBÈS: 173, 201, 202, 212, 216, 217, 344, 450.

H

HACHETTE, *Annuaire* —: 173.
HACHETTE, *Règles typographiques adoptées dans les publications de la librairie* —: 1, 74, 234, 238, 393, 460.
Halle aux cuirs (la), journal: 134.
HANOTAUX (GABRIEL): 25, 181, 450.
HATZFELD (Dictionnaire de —): 8, 47, 336.
HEBER (RICHARD): 32.
HENNET (LÉON): 288.
HENRI II, roi d'Angleterre: 250.
HENRI III, roi de France: 342-343.
HERBOUVILLE (M. D'): 217.

HERDER: 193.
HÉRODOTE: 30.
HIPPOCRATE: 15, 196.
HOEFER: 345.
HOFFMANN: 244.
HOMÈRE: 140.
HORACE: 6, 11, 20, 91, 121, 174.
HOUDETOT (comte D'): 233.
HOUSSAYE (HENRY): 171.
HUET, évêque d'Avranches: 1, 32; «de tous les hommes celui qui a peut-être le plus lu»: 376.
HUGO (VICTOR): 107, 138, 159, 433.
Humidité, la grande ennemie des livres: 198; taches d'—: 329-330.
HUNTER (JOHN): 135.
Hygiène moderne (l'): 369.

I

IBARRA: 106.
Illustration (l'): 42, 173.
Imposition (typ.): 75, 78, 80.
Impression des livres: 95-117.
Imprimerie: «la théorie de l'imprimerie ne devrait être ignorée d'aucun de ceux à qui l'usage des livres est familier»: 96; —, invention «plus divine qu'humaine»: 106; —, «le plus grand événement de l'histoire»: 107; détails techniques sur l'—: 95-117.
Imprimerie nationale, à quoi l'on reconnaît les impressions faites par elle: 99, 444.
Imprimeurs, anciens —, leurs marques: 71-72; anciens règlements des —: 110.
Incipit (typ.): 69, 70.
Incunables: 69-72; 85, 437.
Indépendance de l'Est (l'): 372.
Index alphabétique, «accessoire obligé de toute bonne édition»: 171; projet (en Angleterre) de priver de ses droits d'auteur tout écrivain qui

publierait un livre sans index: 172.
Insectes bibliophages: 320 et suiv.
Intermédiaire des chercheurs et des curieux (l'): 31, 34, 35, 50, 61, 134, 135, 137, 142, 144, 158, 173, 427, 450.
Intermédiaire des imprimeurs (l'): 59, 450.
Italiennes (typ.), lettres —: 102-103.
Italique (typ.), genre de caractères: 2, 86, 95, 100, 101.

J

JACOB (Bibliophile): voir LACROIX (PAUL).
JACOB (LOUIS): 258.
JACQUEZ (ERNEST): 300.
JAL: 133, 172, 345.
JAMET LE JEUNE: 345, 376.
JANIN (JULES): 6, 18, 34, 36, 38, 186, 187, 451.
JANNET (PIERRE): 451, 459.
JANNET-PICARD (Collection —): 38, 179.
Janséniste, reliure —: 141-142.
Japon, papier du —: voir Papier.
Jasper (rel.): 127.
JATTEFAUX: 104.
JENSON (NICOLAS): 102.
Jenioniennes (typ.), lettres —: 102, 103.
Jésus, petit Jésus, grand Jésus (pap.): 53, 77.
JOANNE (PAUL): 173.
JOHANNEAU (ÉLOI): 376.
JONQUIÈRE (amiral): 51.
JORDELL (D.): 451, 454.
JOUAUST: 39, 90, 100, 178-179.
JOUBERT: 17.
Journal des savants: 304, 314.
Journaux, lecture des —: 4.
JULIA DE FONTENELLE (JEAN-SÉBASTIEN-EUGÈNE): 451, 459.

JUSTE LIPSE: voir [LIPSE \(JUSTE\)](#).
Justification (typ.): [28](#), [89](#).

K

KERVER, THIELMAN —: [72](#).
KLETT (HAROLD): [365](#), [366](#), [370](#), [371](#), [373](#).
KLOCK (C.): [106](#).

L

Labeur (typ.): [53](#), [78](#), [105](#).
LABORDE (comte DE): [133](#)
LABOULAYE (CH.): [40](#), [56](#).
LABOULAYE (É.): [18](#).
LA BRIÈRE (LÉON DE): [28](#).
LA BRUYÈRE: [176](#), [233](#), [369](#).
LACORDAIRE: [168](#).
LACOUR (LOUIS): [440](#), [451](#).
LACROIX DU MAINE: [256](#).
LACROIX (PAUL) [Bibliophile JACOB]: [38](#), [133](#), [139](#), [157](#), [180](#), [183](#), [191](#), [248](#),
[339](#), [340](#), [341](#), [352](#), [448](#), [451](#), [455](#), [461](#).
LACURNE DE SAINTE-PALAYE: [345](#).
LAFARGUE (FERNAND): [248](#).
LA FIZELIÈRE (A. DE): [156](#), [157](#).
LA FONTAINE: [91](#), [174](#), [175](#), [177](#), [213](#), [233](#), [326](#).
LA HARPE: [188](#).
LALANDE: [376](#).
LALANNE (LUDOVIC): [9](#), [10](#), [11](#), [30](#), [38](#), [45](#), [57](#), [71](#), [86](#), [87](#), [88](#), [102](#), [103](#), [134](#),
[137](#), [191](#), [192](#), [403](#), [452](#), [485](#).
LAMARTINE: [139](#), [344](#).
LAMENNAIS: [288](#).
LA MONNOYE: [376](#).
LA MOTHE-LE VAYER: [170](#).
LANCELOT: [288](#).

LANDRIOT (Mgr): 24.
LANGLÈS: 30.
LANGLOIS (CH.-V.): 314.
LANSON (G.): 69, 172.
LARCHER: 30.
LA ROCHEFOUCAULD (duc DE): 176, 233, 431.
LAROUSSE: 40, 41, 47, 57, 108, 113, 141, 146, 169, 239, 240, 289, 329, 405, 431, 440, 452.
Larron (rel.): 157-158.
LA SABLIÈRE (Mme DE): 234.
LASCARIS: 113.
Latines (typ.), lettres —: 102, 103.
LATOUCHE (HENRI DE): 111.
LAUDE (JULES): 449.
Laurentienne (la), bibliothèque de Florence: 192, 205.
Laurentinum: 167.
LAURIN (MARC): 31.
LA VALLIÈRE (duc DE): 1.
LA VALLIÈRE (Mlle DE): 141.
Lavallière ou *La Vallière*, couleur — (rel.): 141, 392.
LAVEDAN (LÉON): 369.
LAVISSE: 170.
le ou *la*, noms propres précédés de cet article, comment les écrire: 233.
LÉAUTÉ: 42.
LEBEUF (abbé): 340.
LEBRETON: 52.
LEBRUN-PINDARE: 376.
LECLERC (ÉMILE): 2, 40, 42, 46, 52, 74, 80, 81, 86, 91, 92, 96, 97, 98, 102, 104, 106, 107, 234, 238, 381, 383, 384, 393, 403, 429, 433, 434, 436, 442, 449, 452.

LECLERC (SÉBASTIEN): 3.
 LE CLERC (VICTOR): 172, 233.
 LECOQ (JEAN): 71.
 LECOY DE LA MARCHE: 9, 102, 103, 131, 453.
 Lecture, amour des livres et de la lecture: 1-36; — au lit, à table: 366, 367, 369, 370; l'heure la plus favorable pour la —: 370; ne pas lire des heures entières sans interruption: 370. Voir [Livre](#).
 LEFEVRE (THÉOTISTE): 78, 81, 98, 105, 381, 432, 453.
 LEFÈVRE, libraire-éditeur: 90.
 LEFRANC DE POMPIGNAN: 377.
 LE GALLOIS: x, 453.
 LE GASCON, relieur: 133.
 LEGOUVÉ (E.): 24.
 LE MAIRE (JEAN): 233.
 LEMAÎTRE (JULES): 172.
 LEMARE: 431.
 LEMERRE (ALPHONSE), auteur du *Livre du bibliophile*: 55, 157, 454.
 LENAIN DE TILLEMONT: 236.
 LE NOIR (PHILIPPE): 72.
 LENORMAND (SÉB.): 126, 131, 146, 147, 150, 453.
 LÉON X, Pape: 87.
 LE PETIT (JULES): 134, 153, 154, 186, 187, 188, 451, 453, 456.
Lepisma, insecte bibliophage: 323.
 LEROY (EDMOND): 137.
 LE SAGE: 16, 232.
 LESCARBOT (MARC): 251.
 LESNÉ: 123, 144, 146, 147, 149, 151, 154, 155, 454.
 LETELLIER ou LE TELLIER: 1.
 LETRONNE: 376.
 Lettres (les Belles-Lettres), Sainte-Beuve écrivant ce mot avec une L majuscule: 19; «un homme de lettres ne devrait jamais déménager»: 203; amour des —: voir [Lecture](#) et [Livre](#).
 Lettres ou caractères (typ.): 95 et suiv.; — basses: 96, 97; — courtes: 97; — longues: 96; — longues hautes: 97; — longues basses: 97; — allongées: 102, 103; — alsaciennes: 102, 103; — antiques: 102, 103; — blanches:

102, 103; — blanches ombrées: 102; 103; — bouclées: 102, 103; — capillaires: 102; — élastiques: 102, 103; — écrasées: 102; — égyptiennes: 102, 103; — grises: 102; — italiennes: 102, 103; — jensoniennes: 102, 103; — latines: 102, 103; — maigres: 102, 103; — normandes: 102, 103; — onciales: 102; — supérieures: 104; — tourneures ou tournures: 102; — filigranées: 102; — dragontines ou saxonnes: 102, 103; — de forme: 103; — de somme: 103. caractères [elzevier](#), [italique](#), [romain](#): voir ces mots.

LEU (THOMAS DE): 346.

LEVALLOIS (JULES): 172.

Librairie: 109; — d'occasion: 180-185.

Library Journal (the): 366, 368.

LIBRI (G.): 18.

Ligne (typ.), — de pied: 78; — de queue: 78; — de tête: 78.

Lingot (typ.): 79.

LIPSE (JUSTE): 86.

LISEUX (ISIDORE): 136.

LITTRÉ (ÉMILE): [v](#), [8](#), [45](#), [47](#), [65](#), [66](#), [69](#), [71](#), [72](#), [89](#), [104](#), [116](#), [141](#), [158](#), [169](#), [234](#), [268](#), [336](#), [387](#), [401](#), [402](#), [405](#), [406](#), [437](#), [438](#), [440](#).

Livre, amour des livres et de la lecture: [1-36](#), [189](#); le livre et le journal: [4](#); la vraie lecture, c'est celle du livre: [4](#); le livre et les sports: [5](#); amour des livres et des Lettres dans l'antiquité, au moyen âge et de nos jours, ce qu'on a dit de plus remarquable à ce sujet: [6-26](#); «l'univers n'est gouverné que par des livres»: [15](#); «rien de plus beau qu'un beau livre»: [17](#), [27](#); «les livres, les seuls amis que le temps ne nous enlève pas»: [24](#); on ne lit bien un livre que s'il vous appartient: [28](#); livres de cabinets de lecture, véhicules de maladies contagieuses: [29](#), [371-373](#); faut-il prêter ses livres: [30-36](#); livres anciens, incunables: [69-72](#), [85](#), [437](#); il n'existe aucun livre sans faute: [111](#); faut-il faire relier les —: [119](#) et suiv.; — sont des amis qu'il faut pouvoir traiter familièrement: [121](#); un relieur ne doit jamais dire d'un livre: «C'est un bouquin»: [155](#); achat des —: [165-189](#); «leur multitude dissipe l'esprit»: [166](#); livres de référence: [156](#), [168](#); — en blanc: [158](#); — de chevet: [173](#) et suiv.; — brochés: [180](#); comment ils étaient rangés autrefois dans les bibliothèques: [191](#) et suiv.; l'humidité, la grande ennemie des livres: [198](#); un livre est un être vivant: [199](#), [317](#); — doit être placé dans une bibliothèque de manière à n'être

jamais cherché, mais simplement pris: 218; — ont besoin d'air: 317; avec quoi les essuyer: 318; les ennemis des livres: insectes, souris, rats, poussière, humidité, soleil, gaz, collectionneurs, emprunteurs, femmes, etc.: 321-326, 336-354; nettoyage et réparation des —: 327-336; équarrissage des —: 340-342; comment couper les feuillets d'un livre broché: 354-359; la meilleure manière de retirer un livre rangé avec d'autres sur un rayon de bibliothèque: 359-360; par où et comment tenir un livre: 360; un bon livre est un ami: 361; respect dû aux livres: 361-365; précautions à prendre dans le maniement et pour la conservation des livres: 365-373; doit-on les annoter (notes manuscrites): 373-377; apothéose des livres: 377; «se vendre bien ne fut jamais la marque infallible de la bonté d'un livre»: 461; etc.

LOEW: 325.

LOMEIER (J.): 453, 454.

LORENZ (OTTO): 23, 170, 301, 353, 451, 454, 456.

LOUANDRE (CH.): 177, 454, 459.

LOUIS (saint): 238, 369.

LOUIS XII: 39, 107.

LOUIS XIII: 197.

LOUIS XIV: 12, 18.

LOUIS XV: 139.

LOUISY (P.): 106, 110, 180, 191, 452, 454.

LUBBOCK (J.): 16, 455.

LUC (saint): 9, 365.

LUCAS (CH.): 450.

LUCIEN DE SAMOSATE: 6, 8.

Lumière solaire, — du gaz, — électrique; leur action sur la couleur des papiers: 337-339.

M

MABUN (JEAN): 257.

MAC-LAURIN ou MACLAURIN: 235, 288.

Maculatures (pap. et typ.): 40, 41.

Magasin pittoresque (le): 40, 56, 147, 173, 248, 323, 326, 330, 333, 343, 349, 353, 356, 455.

MAIGNE: 126, 131, 146, 147, 150, 453, 455.

Main (pap.): 52.

MAÏOLI. (THOMAS): 30, 36, 133.

MAIRE (ALBERT): 40, 52, 56, 67, 84, 104, 105, 131, 132, 144, 149, 156, 192, 200, 201, 202, 210, 220, 223, 224, 230, 234, 238, 245, 248, 249, 253, 254, 257, 258, 259, 260, 292, 295, 318, 321, 325, 376, 393, 449, 450, 455, 485.

MAISTRE (J. DE): 17, 233.

MALHERBE: 33, 144, 176.

MANQUEST: 52.

Manuscrit, s; abréviation de ce mot: 393.

MARAT: 139.

MARCHAND (PROSPER): 258.

Marche (typ.): 1-2.

Marges des livres: 149; leur importance: 154, 155; fausses marges: 156, 157.

MARMONTEL: 432.

Maroquin (rel.): 131.

Marque d'eau (pap.): 44.

Marques des anciens imprimeurs: 71-72.

MARTIN (GABRIEL): 258.

MARTIN (HENRI), archiviste paléographe: 236.

MARTIN (HENRI), historien: 159, 170, 171, 236-237.

MARTIN (HENRI), professeur: 237.

MARTIN (LOUIS-AIMÉ): 248.

MARTINI: 148.

MARTONNE (G.-F. DE): 446, 455.

MASPÉRO: 170.

MASSOL: 289.

MAURY (ALFRED): 455, 459.

MAZADE (CH. DE): 171.

MÉLANCHTHON (SCHWARZERD): 242, 243.

Membrures (rel.): 128.

Mémorial de la librairie française: 42, 49, 58, 63, 323, 339, 353, 455.

MÉNAGE (GILLES): 5, 111.

MENDEL (CH.): 442, 456.

MÉRAY (ANTONY): 24, 330, 331, 332, 335.

MERCIER (SÉBASTIEN): 121, 124.

MÉRIMÉE: 89.

MESME (Président DE): 456.

MEUNIER DE QUERLON: 33.

MICHAULT (PIERRE): 430.

MICHEL (MARIUS): 134, 456.

MICHELET, historien: 113, 170, 171.

Mignonne (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.

Millésime (d'un volume): 113.

MILTON: 16.

Ministre, papier —: 53.

MIQUEL (P.): 325.

MIRABEAU: 376.

Moins ou tiret (typ.): 432.

MOÏSE: 9, 365.

MOLIÈRE: 91, 174, 177, 236.

MOLINIER (A.): 260, 450.

MONMERQUÉ: 170.

MONTAIGLON (M. DE): 251.

MONTAIGNE: 7, 11, 28, 141, 174, 178, 188, 343, 402.

MONTAIGU (ÉMILE): 172.

MONTALTE (LOUIS DE), pseud. de Pascal: 241.

MONTEIL (ALEXIS): 170.

MONTESQUIEU: 5, 13, 14, 236.

MONTORGUEIL (GEORGES): 450.

MORANTE (marquis DE): 206.

MOREAU, dessinateur et graveur: 3.

MOREAU (GEORGES): 2.

MOREL (J.), imprimeur: 86.

MORELLET: 376.

Mors d'un livre (rel.): 128, 146.
MORTET (V.): 46.
Mot d'ordre (classific.): 222, 225, 232.
MOUCHY (duchesse DE): 353.
Mouillures (taches d'humidité): 329, 330.
MOURAVIT (G.): x, 6, 22, 23, 27, 28, 30, 43, 91, 92, 123, 134, 137, 138, 143, 167, 168, 176, 186, 187, 206, 259, 261, 263, 353, 377, 445, 452, 454, 456, 457, 458, 461, 485.
Moyenne de fonte (typ.), caractère d'impr.: 98.
MULSANT (E.) (UN BIBLIOPHILE): 321, 353, 455, 456.
MUNIER (J.-B.): 52, 456.
MURRAY: 111.
Musée des familles: 121.
MUSSET (ALFRED DE): 135, 374.
MUSURUS: 113.

N

NAIGEON: 376.
NAMUR (P.): 198, 231, 283, 289, 429, 430, 431, 456.
NAPOLÉON 1^{er}: 138, 140.
NAPOLÉON III: 138.
Nature (la): 40, 42, 46, 47, 50, 51, 56, 59, 117, 338, 440, 456.
NAUDÉ (GABRIEL): xii, 122, 174, 193, 194, 196, 197, 257, 456.
NAUMANN: 324.
NÉE DE LA ROCHELLE: 258.
Nerfs ou nervures (rel.): 120, 129, 146.
Nettoyage des bibliothèques et des livres: 318 et suiv.
Ne varietur, édition —: 70, 404.
NIVEL: 71.
NOAILLES (vicomtesse DE): 353.
Nobiliaire, particule —: voir *de*, *du*, *d'*.
NODIER (CHARLES): 26, 34, 326, 376, 457.
Nonpareille (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
Normandes (typ.), lettres —: 102, 103.

Note, appel de —: [435](#), [436](#).
Notes tironiennes: [71](#), [381](#).
Numération romaine: [427-431](#).

O

Obèle, obélisque (typ.): [436](#).
Obit (typ.): [97](#).
Occasion, librairie et livres d'—: [180-185](#).
ÆCOLAMPADE (HAUSSCHEIN): [242](#), [243](#).
Æcophora, insecte bibliophage: [321](#), [322](#).
Eil (typ.), — des caractères: [96](#).
ETTINGER (ÉD. M.): [457](#).
Oiseau, reliure à l'—: [142](#).
Onciale (typ.), lettre —: [102](#).
Onglet (typ. et rel.): [81](#), [151](#).
OSYMANDIAS: [4](#).
OVIDE: [11](#), [339](#).

P

PADELOUP, relieur: [133](#).
Page, nombre de pages des feuilles selon les formats: [72-74](#), [82](#); belle — (typ.): [115](#); fausse — (typ.): [115](#).
Paléotype, synonyme d'incunable: [69](#).
Palestine (typ.), caractère d'impr.: [98](#).
Paon, queue de paon (papier de couleur): [395](#).
Papier, élément essentiel et fondamental du livre: [37](#); son origine, anciens procédés de fabrication: [39](#) et suiv.; procédés modernes, grande consommation actuelle: [40](#) et suiv.; — à la forme: [43](#) et suiv.; blanchiment du —: [43](#); papier à la machine, papier de bois: [43](#) et suiv.; mauvaise qualité de la plupart des — modernes: [43](#), [60](#); couleur de — la moins fatigante pour les yeux: [50-51](#); «Ménagez vos yeux»: [50-52](#); funestes effets des impressions sur — rouge ou rose: [51-52](#); dimensions et modes d'emploi des principales sortes de papiers: grand aigle,

colombier, soleil, jésus, raisin, double couronne, cavalier, carré, coquille, écu, couronne, tellière ou ministre, pot ou écolier, cloche: [53](#), [77](#), [78](#); altération de la couleur des —: [58](#) et suiv., [338-339](#); moyens de reconnaître la qualité des —: [59-63](#); papiers dangereux, leur désinfection: [29](#), [325](#), [372](#); — brouillard (buvard): [47](#), [48](#); — bulle: [57](#); — buvard: [47](#); — Canson: [55](#); — de Chine: [38](#), [39](#), [55](#), [60](#), [152](#); — collé, non collé, demi-colle: [47](#), [48](#), [331](#); — couché: [48](#), [49](#); — glacé, inconvénients des papiers trop glacés: [49](#); — gris (buvard): [48](#); — de Hollande: [39](#), [54](#), [152](#); — indien d'Oxford: [57](#); — du Japon: [39](#), [56](#), [60](#); comment couper le papier du Japon: [359](#); — joseph: [57](#); — parchemin ou parchemin végétal: [56](#); — pelure: [56](#); — porcelaine: [57](#); — serpente: [56](#); — de soie: [57](#); — végétal ou à calquer: [57](#); — vélin: [39](#), [55](#), [131](#); — vergé: [38](#), [54](#); — Whatman: [38](#), [39](#), [55](#).

Papyrus: [39](#).

Paragraphe (typ.): [435](#).

Parchemin: [56](#), [131](#).

PARENT (aîné): [289](#), [457](#).

Parenthèses (typ.): [434](#).

Paris, mieux pourvu en grandes bibliothèques que toute autre ville du monde: [xii](#); bibliothèque de la ville de Paris (musée Carnavalet), classement des livres: [295-297](#).

PARIS (GASTON): [172](#).

PARIS (PAULIN): [172](#).

Parisienne (typ.), caractère d'impr.: [98](#).

PARVILLE (HENRI DE): [456](#).

PASCAL: [25](#), [141](#), [177](#), [179](#), [229](#), [241](#).

PATIN (GUI): [12](#).

PAULMY (marquis DE): [1](#), [21](#), [247](#), [376](#).

Peigne (pap. et rel.), papier —, tranches —: [395](#).

PEIGNOT (G.): [6](#), [11](#), [31](#), [85](#), [87](#), [168](#), [200](#), [289](#), [318](#), [319](#), [320](#), [321](#), [453](#), [457-458](#).

PELLECHET (Mlle MARIE): [72](#), [323](#), [353](#), [458](#).

PELLET (MARCELLIN): [134](#).

PELLISSIER (GEORGES): [172](#).

Perle (typ.), caractère d'impr.: [98](#).

Petit-canon (typ.), caractère d'impr.: 98.
PETIT DE JULLEVILLE: 172.
Petit-parangon (typ.), caractère d'impr.: 98.
PETIT-RADEL: 402, 452, 458, 485.
Petit-romain (typ.), caractère d'impr.: 93, 101.
Petit-texte (typ.), caractère d'impr.: 98.
PETITOT: 170.
PÉTRARQUE: 10, 86, 192, 458.
PETZOLDT: x, 192, 193, 221, 444, 449, 458.
Philosophie (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
PICHON (J.): 459.
Pièce, synonym. de brochure (plaquette): 66, 67.
Pièce ou étiquette (rel.): 160.
Pied-de-mouche (typ.): 436.
PIGOUCHET (PHILIPPE): 72.
PINÇON (P.): 446, 459.
Pipe (rel.): 129.
Piqûres (taches d'humidité): 329, 330.
PLANCHE, helléniste: 243.
PLANTIN: 3, 71, 106, 179.
Plaquette, définition de ce mot: 66, 67.
Plats (rel.): 125; — de bois: 125, 322.
Pleins (typ.), — d'une lettre: 97.
PLESSIS (YVE): voir YVE-PLESSIS.
PLINE L'ANCIEN: 6, 428, 429, 439.
PLINE LE JEUNE: 6, 7, 167, 174, 439.
PLUMIER, botaniste: 31.
PLUTARQUE: 6, 7, 8, 11.
Poignard (typ.): 436.
Point d'exclamation entre parenthèses (!): 435.
Point d'interrogation entre parenthèses (?): 435.
Points suspensifs (...): 229, 435, 436.
Point typographique: 95, 96, 101.
POISSON (P.): 401, 459.

Police (typ.), — d'un caractère: [104](#), [105](#).

Polybiblion: [301](#), [459](#).

POMPADOUR (marquise DE): [353](#).

PONSARD: [19](#).

Pontuseaux (pap.): [44](#), [54](#).

POREL: [352](#).

Porse (pap.): [45](#).

Pot (pap.): [53](#).

Pousser un titre (rel.): [130](#), [159](#).

PRAET (van): [234-235](#).

Pratique médicale (la): [316](#).

PRIEUR: [259](#), [264](#).

Primes offertes pour achats de livres: [185](#).

PSAUME: [459](#).

PUTEANUS (GUILLAUME DUPUIS): [86](#).

Q

QUENTIN-BAUCHART (ERNEST): [353](#), [459](#).

QUÉRARD (J.-M.): [170](#), [240](#), [433](#), [440](#), [442](#), [443](#), [451](#), [454](#), [455](#), [459](#).

QUERCETANUS (ANDRÉ DUCHESNE): [242](#).

Queue (rel.), — d'un livre: [127](#).

Queue (typ.), — d'une lettre: [97](#).

Queue de paon (papier de couleur): [395](#).

QUILLET, «roi des équarrisseurs de livres»: [341-342](#).

QUINET (EDGAR): [171](#).

R

RABELAIS: [30](#), [31](#), [159](#), [174](#).

RACINE: [67](#), [91](#), [159](#), [177](#), [286](#), [375](#).

RAFFET: [140](#).

RAGUSE (duchesse DE): [353](#).

Raisin (pap.): [53](#), [77](#).

Rame (pap.): [52](#).

RANDON DE BOISSET: 31.

RATMAN (MARY): 135.

RAUCONET: 113.

Ravet, insecte bibliophage: 322.

Rayons ou tablettes; rayonnage, base du mobilier dans toute bibliothèque: 200 et suiv.; rayonnage fixe, — mobile, — à crémaillères, — à clavettes: 202 et suiv.

Réclame (typ.): 69, 79.

RECLUS (ÉLISÉE): 172, 403, 433.

Recueils factices: 153.

Référence, livres de —: 156, 168.

Registre (typ.): 69.

Registre d'entrée (classific.): 211, 223, 224, 285.

REGNAULT (ÉLIAS): 171.

REGNAULT (PIERRE): 250.

REGNIER (ADOLPHE): 176.

REGNIER (MATHURIN): 91, 174.

Relieurs, leur tendance à trop rogner les livres: 154-155, 346-347; un relieur ne doit jamais dire d'un livre: «C'est un bouquin»: 155; où trouver de bons —: 164.

Reliure: 119-164; faut-il faire relier les livres: 119-120; couture de la —: 120 et suiv.; reliure ou cartonnage bradel: 124, 143, 144; reliure et demi-reliure: 124 et suiv.; — pleine: 130-132; — en cuir de Russie: 131, 338, 368, 369; — en toile: 132; — à la salamandre: 133; — d'art: 132, 133; — en peau humaine: 134 et suiv.; — à musique: 138; — uniforme: 139; — janséniste: 141-142; — à la fanfare: 142; — à l'oiseau: 142; — à l'S barré: 142; — anglaise: 145; — sans couture ou arraphique: 150. Ne pas faire relier les livres récemment imprimés: 151-152. Conseils pratiques pour la —: 151-164. Tarif de reliures: 163.

Reliure (la), revue mensuelle: 162, 460.

RENAN (E.): 170, 172.

Renart (Roman de): 9.

RENAUDOT: 12.

RENEL: 46, 47.

RENIER (LÉON): 447.

RENOUARD (A.-A.): 176, 433, 458, 460.
Réparation des livres: 327 et suiv.
Répons (Ṛ.): 436.
Réserve (de la Bibliothèque nationale): 209, 249.
RESTIF DE LA BRETONNE: 203.
RETZ (cardinal DE): 177.
Revue biblio-iconographique: 40, 60, 61, 63, 460.
Revue des bibliothèques: 40, 46, 228, 460.
Revue des Deux Mondes: 18.
Revue internationale des bibliothèques: 314.
Revue scientifique: 29, 49, 304, 306, 315.
Revue universelle (précédemment — *encyclopédique*): 2, 135, 136, 137, 138, 169, 173, 373.
RHENANUS, historien: 113.
RICH (ANTHONY): 172.
RICHARD (JULES): 22, 34, 38, 109, 112, 123, 139, 152, 160, 175, 176, 186, 199, 219, 221, 318, 319, 376, 460.
RICHELIEU (cardinal): 340.
RICHET (CHARLES): 304, 315.
RICHOU (G.): 460.
RIGAULT (H.): 22.
RIGAULT, imprimeur: 71.
RIS-PAQUOT: 329, 331, 460.
RIVE (abbé): 136.
Rubricateur: 71.
ROBERT (LOUIS): 43.
ROBERT (ULYSSE): 450, 460.
ROCCA (ANGE): 111, 112.
ROD (ÉDOUARD): 172.
ROLLIN: 27.
Romain (typ.), genre de caractères: 95, 99, 100, 101, 116.
ROME (DE), relieur: 133, 135, 142; sa tendance à trop rogner les livres: 347, 348.
Rondage: 231.

Ronde, genre de caractères d'impr. et d'écriture: 102, 103.
RONSARD: 11.
ROTHSCHILD (M. DE): 251.
ROUSSEAU (J.-J.): 178, 179, 288, 433.
ROUSSEL: 159.
ROUSSET (commandant): 171.
ROUVEYRE (ÉD.): 25, 34, 70, 75, 85, 126, 156, 157, 202, 208, 219, 272, 318, 334, 340, 371, 393, 440, 441, 443, 460, 461, 462.
ROVER: 206.
ROYER-COLLARD: 168, 433.

S

S barré, reliure à l'—: 142.
SACY (SILVESTRE DE), son article «mémorable» sur sa bibliothèque, adieux à ses livres: 25-26; 182.
SADE (marquis DE): 136.
Saint, e, comment écrire les noms propres dans lesquels figure ce mot (saint Paul, Saint-Simon, église Saint-Pierre, etc.): 238.
Saint-augustin (typ.), caractère d'impr.: 98, 101.
SAINT-FOIX (G.-F. DE): 239.
SAINT-MAUR (Bénédictins de): 172, 339.
SAINT-PIERRE (BERNARDIN DE): 16, 239, 248.
SAINT-SIMON, historien: 171, 177, 179.
SAINT-VICTOR (J.-M. BINS DE): 239.
SAINTE-BEUVE: 12, 14, 16, 17, 19, 25, 26, 168, 172, 174, 239, 376, 461.
Salamandre, reliure à la —: 133.
SALDEN: 23.
SALOMON: 9, 12.
SAND (GEORGE): 241, 242.
SARCEY (FRANCISQUE): 117, 169.
SAUVAGE (ED.): 306, 309, 310, 311, 312.
Savigny (Christofle de): 256.
SAVOT (LOUIS): 197.
Saxonnes, lettres —: 103.

SCALIGER: [36](#), [86](#), [167](#).
SCHOEFFER: [103](#).
SCHOELCHER (VICTOR): [31](#).
SCHWARZERD (OU SCHWARTZERDE): [242](#).
SCOTT (WALTER): [16](#), [160](#).
Sédanaise (typ.), caractère d'impr.: [98](#).
SÉGUIER (chancelier): [18](#).
SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE: [6](#), [7](#), [165](#), [166](#), [174](#).
SERÉ (FERNAND): [191](#), [452](#), [461](#).
Serpentante, méthode de classement des livres: [211](#).
SÉVIGNÉ (Mme DE): [12](#), [13](#), [28](#), [176](#), [179](#), [233](#), [234](#), [236](#).
SHAKESPEARE: [174](#).
SHEPHERD J. FRANZ: [117](#).
SIEYÈS: [174](#).
Sigles (abréviat.): [70](#), [71](#), [381](#).
Signature (typ.): [69](#), [75](#), [78-79](#), [81](#). Tableau des signatures dans les principaux formats: [82](#).
Signet (rel.): [129](#).
SILVESTRE (L.-C.): [72](#), [461](#).
SMYTH: [148](#).
SOBOLSTCHIKOFF (B.): [461](#).
Soleil, son action sur la couleur des reliures: [337](#); — des papiers: [339](#).
Soleil ou petit colombier (pap.): [53](#).
SOPHIE (Mme), fille de Louis XV: [139](#).
SOPHOCLE: [10](#).
Sorbonne, bibliothèque de la —, classement des livres: [292-294](#).
SOREL (ALBERT): [171](#).
SOREL (CHARLES): [461](#).
SOUBISE: [1](#).
Souscription ou *explicit* (typ.): [70](#).
Souscription (bibl.), se méfier des ouvrages publiés par —: [185](#).
SPON: [12](#).
STAENDER (docteur): [206](#).
STAPFER (PAUL): [41](#), [172](#).

STARK: [108](#), [448](#).
STEIN (HENRI): [314](#), [440](#), [461](#).
STEPHANUS (HENRI ESTIENNE): [242](#).
Stéréotypie: [107](#), [108](#).
STERN (DANIEL): [171](#).
STERNE: [135](#).
Stromates, recueils factices: [346](#).
Style, vieux style, nouveau style (chronologie): [398](#).
SUARD: [135](#).
SUE (EUGÈNE): [136](#).
Suscription ou *incipit* (typ.): [69](#).
SYDENHAM: [15](#).

T

Table alphabétique: voir [Index](#).
Table des matières, de l'avis des plus compétents bibliographes, doit être placée en tête du livre: [485](#).
Tablettes (de bibliothèque): voir [Rayons](#).
Taches sur les feuillets des livres, moyens de les enlever: [328-336](#).
TACITE: [339](#).
TAINÉ (HIPPOLYTE): [171](#), [172](#).
Talus (typ.), — des caractères: [96](#).
TALLEMANT DES RÉAUX: [35](#), [36](#).
TALLEYRAND (M. DE), sa bibliothèque: [215-216](#).
TANNERY (J.): [47](#).
TANNERY (PAUL): [428](#).
TASSIS (A.): [2](#), [234](#), [238](#), [462](#).
TAYLOR (E. F.), bibliographe anglais: [xi](#), [433](#), [447](#).
TECHENER (J.-J.): [433](#), [462](#).
TEDDER (H. R.), bibliographe anglais: [xii](#), [433](#), [447](#).
Tellièrre (pap.): [53](#).
Témoins (rel.): [157](#).
TEMPORAL (JEHAN): [72](#).

Temps (le): 2, 352.

TENANT DE LATOUR: 189, 216, 217, 462.

Tête d'un livre (rel.): 127; doit toujours être rognée: 156-157.

TEXIER (EDMOND): 122-123.

THÉOPHRASTE: 350.

THIELMAN KERVER: 72.

THIERRY (AUGUSTIN): 170.

THIERS: 138, 154, 170.

THOMAS (E. C.), bibliographe anglais: XII, 447.

THOU (MM. DE): 1, 38, 232, 258, 348, 376.

THOUVENIN, relieur: 133, 142.

THUREAU-DANGIN: 171.

Timbrage des volumes dans les bibliothèques publiques: 230.

Tirage (libr.), définition de ce mot: 67.

Tirage (typ.): 107, 108.

Tiret ou moins (typ.): 432.

TIRO (TULLIUS): 71.

Tironiennes, notes —: 71, 381.

TISSANDIER (GASTON): 332, 334.

TITE-LIVE: 339.

Titre des livres: 113-116; — courant (typ.): 113-114; — de départ (typ.): 114, 116; — à pousser (rel.) 130, 159-160; grand titre ou frontispice (typ.): 69, 115-116; faux titre (typ.): 114, 115.

Tome, définition de ce mot: 66.

TORY (GEOFFROY): 72.

Tourniquet (papier de couleur): 395.

Train (rel.): 152.

Trait d'union ou division (typ.): 238, 248, 432-434.

Tranche, tranches d'un livre (rel.): 127.

Tranche-file (rel.): 128.

TRAUTZ-BAUZONNET: 133, 134.

TRILLAT: 325.

Triple-canon (typ.), caractère d'impr.: 98.

Trismégiste (typ.), caractère d'impr.: 98.

Tuberculose, sa propagation par les livres: [29](#), [371-373](#).

U

Université de France (Sorbonne), classement des livres: [292-294](#).

URBAIN (V.): [42](#).

UZANNE (O.): [5](#), [7](#), [32](#), [33](#), [34](#), [134](#), [145](#), [351](#), [352](#), [439](#), [440](#), [441](#), [461](#), [462](#).

V

VACHON (MARIUS): [462](#).

VALÈRE-MAXIME: [350](#).

VALINCOUR: [26](#).

VALLÉE (LÉON): [463](#).

VAN PRAET: [234-235](#).

VARRON: [6](#).

VASCOSAN: [72](#).

VAULABELLE (A. DE): [171](#).

VAUVENARGUES: [14](#).

Vedette (catalogues et classific.), fiche —: [221](#), [253](#).

Vélin (pap.): [39](#), [55](#), [131](#).

Vénitiennes (typ.), lettres —: [100](#).

VÉRARD: [72](#), [249](#).

Vergeures (pap.): [44](#), [54](#).

VERNET (H.): [140](#).

VERRUE (comtesse DE): [353](#).

Vers et insectes bibliophages: [320](#) et suiv.

Verset (V.): [436](#).

VEYDT (L.): [135](#).

VIAN: [234](#).

VICTOIRE (Mme), fille de Louis XV: [139](#).

VIGNEUL-MARVILLE: [38](#).

VIGNY (ALFRED DE): [168](#).

VILLEMAIN: [21](#).

VILLOTTE (LOUIS DE): [108](#).

VINET (A.): [24](#).

VIRGILE: [11](#).

VITRUVE: [196](#), [197](#).

VITU (A.): [463](#).

VIVONNE (duc DE): [12](#).

VOSTRE (SIMON): [72](#).

VOLTAIRE: [12](#), [14](#), [15](#), [20](#), [41](#), [167](#), [168](#), [174](#), [178](#), [236](#), [240](#), [241](#), [242](#), [288](#),
[376](#), [377](#), [435](#).

Volume, définition de ce mot: [66](#).

W

WECHEL: [71](#).

WERDET (EDMOND): [88](#), [463](#).

Whatman, papier —: voir [Papier](#).

WIESNER: [338](#), [339](#).

Y

YVE-PLESSIS (R.): [35](#), [325](#), [326](#), [463](#).

Z

ZÉNON LE STOÏCIEN: [15](#).

ZOLA (ÉMILE): [68](#).

NOTES

[1] G. MOURAVIT, *le Livre*, p. 370.

[2] LE GALLOIS, auteur d'un *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe* (Paris, Michallet, 1680).

[3] Rien ne réussit mieux en France que ce qui n'est pas français: on l'a dit souvent et depuis longtemps: «Les François ont toujours eu cela de bon (entre autres mauvaises graces) de prester plus volontiers audience et faveur aux estrangers qu'aux leurs propres». (BONAVENTURE DES PERIERS, *Nouvelles Récréations*, Nouv. 88, p. 222. Paris, Delahays, 1858.)

[4] «France must be regarded as the real mother of bibliography... The labours of French bibliographers, especially after Naudé, converted a study, more or less desultory, into a science and a systematic pursuit.» (E. F. TAYLOR, *Encyclop. britannica*, art. Bibliography, t. III, p. 651, col. 2.) «La France doit être considérée comme la vraie mère de la bibliographie... Les travaux des bibliographes français, surtout après Naudé, ont converti une étude plus ou moins décousue en une science et un travail systématiques.»—Cf. aussi CONSTANTIN, *Bibliothéconomie*, p. 6.—«Paris is much better provided than London or any other city in the world with great public libraries.» (H. R. TEDDER et E. C. THOMAS, *Encyclop. britannica*, art. Libraries [Bibliothèques], t. XIV, p. 525, col. 2.) «Paris est bien mieux pourvu que Londres ou que toute autre ville du monde en grandes bibliothèques publiques.»—Et, de l'aveu des Allemands eux-mêmes, parmi tous les systèmes de classification qu'on possède, le moins imparfait est encore le nôtre, celui de Brunet.

[5] GABRIEL NAUDÉ, *Advis pour dresser une bibliothèque*, p. xv.

[6] Selon les *Règles typographiques de la librairie Hachette* (pp. 1, 22 et 50), nous écrivons «CHAPITRE I», comme on écrit «CHAPITRE II, III, IV,» etc., et non «CHAPITRE PREMIER», forme employée par la plupart des imprimeurs. Autant que possible, nous suivrons d'ailleurs, dans le cours du présent livre, la *marche* (c'est-à-dire l'ensemble des règles typographiques) de la librairie Hachette, qui est aussi la marche adoptée par l'imprimerie Lahure. Quantité de ces règles sont non seulement très minutieuses, mais aussi très variables et sujettes à caution et à discussions. Sans parler de la ponctuation, l'emploi des lettres majuscules et des caractères italiques donne lieu notamment à des incertitudes et des tâtonnements continuels. Écrira-t-on: Ministère de l'Intérieur, ou Ministère de l'intérieur, ou ministère de l'Intérieur, ou ministère de l'intérieur? Bibliothèque Nationale, ou Bibliothèque nationale, ou bibliothèque nationale? L'architecture du Moyen Age, ou du moyen âge? De même, à quels mots mettra-t-on des majuscules dans: le *Traité des études* de Rollin, la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, les *Précieuses ridicules* de Molière, *De l'esprit des lois* de Montesquieu? Les titres des livres, journaux, etc., devant toujours être composés en italique

(caractères penchés) lorsque le texte est en romain (caractères droits, analogues à ceux-ci), nous avons le choix entre: Je lis le *Temps*, Je lis *le Temps*, et Je lis *Le Temps*. Cette dernière marche, très justifiable, puisqu'elle reproduit le titre exact du journal, est suivie par de bonnes imprimeries et d'excellentes publications, comme la *Revue universelle*, que dirige avec tant de compétence et de goût M. Georges Moreau. La seconde marche: Je lis *le Temps*, conserve l'italique au titre entier, mais met une minuscule à l'article, ce titre se trouvant compris dans le texte, et la majuscule à l'article n'étant de règle qu'au début de la phrase. C'est la marche que nous adoptons, tout en reconnaissant que la précédente est tout aussi défendable et satisfaisante. Quant à la première: Je lis le *Temps*, elle a encore des partisans; ils considèrent ici l'article, non comme appartenant au titre du journal, mais «comme partie intégrante de la phrase, et il est évident alors qu'il faut l'exprimer comme elle, c'est-à-dire en romain,» selon le conseil de DAUPELEY-GOUVERNEUR, dans son manuel *le Compositeur et le Correcteur typographes*, p. 119. Au début d'un ouvrage concernant «le Livre», ces courtes observations typographiques ne paraîtront sans doute pas inopportunes. (Outre les deux sources citées ci-dessus, voir sur ces questions: AUGUSTE TASSIS, *Guide du correcteur*, *passim*;—ÉMILE LECLERC, *Typographie* (Manuels Roret), chap. V, pp. 111-198;—E. DESORMES, *Notions de typographie à l'usage des écoles professionnelles*: Lecture des épreuves, pp. 280-321;—etc.)

[7] Osymandias. Cf. DIODORE DE SICILE, *Biblioth. histor.*, I, 49; et BOSSUET, *Discours sur l'hist. univers.*, III, 3. Dans le texte de Diodore, il y a simplement *ιατρειὸν*, officine médicinale.

[8] Et combien de livres sont «journaux» en ce point! Mais ici la rapidité et la négligence ne sont pas essentielles à l'œuvre, elles ne proviennent que du fait de l'auteur; tandis que le journal, pressé par l'actualité, aiguillonné par la concurrence, est tenu de se hâter avant tout.

[9] THÉOPHILE GAUTIER, *Mademoiselle de Maupin*, préface, p. 34. (Paris, Charpentier, 1866.)

[10] «Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses.» (MONTESQUIEU, *Pensées diverses*, Variétés.—*Œuv. compl.*, t. II, p. 431. Paris, Hachette, 1866. 3 vol. in-18.)

[11] Le mot est de Gilles Ménage. Cf. OCTAVE UZANNE, *Du prêt des livres*, in *Miscellanées bibliogr.*, t. I. p. 35.

[12] Cf. BOLLIOD-MERMET, *Essai sur la lecture et De la bibliomanie*;—GABRIEL PEIGNOT, *Œuv.*, *passim*, et notamment *Manuel du biblioph.*, Discours prélimin.;—JULES JANIN, *L'Amour des livres* (plaq. de 61 pp.) et *le Livre*;—JEAN DARCHE, *Essai sur la lecture*;—MOURAVIT, *le Livre*;—B.-H. GAUSSERON, *Bouquiniana, notes et notules d'un bibliologue*, ouvrage destiné à «tous les amants du livre, curieux des opinions et des impressions de ceux qui l'ont aimé avant eux» (p. 6), où l'auteur a réuni, comme nous allons le faire, un grand nombre de maximes et pensées sur les livres et la lecture. M. Gausseron a glané de préférence parmi les écrivains anglais.—Etc., etc.

[13] «Hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.» (CICÉRON, *Pro Archia*, VII.) C'est encore Cicéron qui a dit (*Ad Famil. [Varroni]*, IX, 4): «Si hortum in bibliotheca habes, deerit nihil.» M. OCTAVE UZANNE (*Nos amis les livres*, p. 268) a délicatement commenté cette sentence: «Seigneur, s'écriait un ancien, accordez-moi une maison pleine de livres, un jardin plein de fleurs!» Il semble que

dans cette prière soit contenue toute la quintessence de la sagesse humaine: les fleurs et les livres masquent les tristesses de cette vie, et nous font aller en souriant, l'œil égayé, l'esprit bienheureux, jusqu'au jour de la grande échéance définitive, au vrai quart d'heure de Rabelais.»

[14] SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, 82.—Pour abrégé, je m'abstiens de citer le texte original, mais en maintenant l'indication de la source, qui permet de s'y référer sans difficulté.

[15] ID., *De la tranquillité de l'âme*, III. Cf. aussi *De la brièveté de la vie*, XIV et XV, etc.

[16] *Lettres*, I, 13.

[17] PLIN LE JEUNE, *Lettres*, III, 5.

[18] MONTAIGNE, *Essais*, II, 2; t. II, p. 109. (Paris, Charpentier, 1862.)

[19] PLUTARQUE, *Vie de Coriolan*. Voir aussi les *Œuv. morales*, *pass.*

[20] § XVII.

[21] *Histoire ecclésiastique des Francs*, préface.

[22] Le mot *bibliothèque* (de βιβλίον, livre, etθήκη, lieu de dépôt) s'emploie dans quatre acceptions différentes. Il signifie: 1° un édifice ou une salle servant à contenir une collection de livres: la bibliothèque Sainte-Geneviève; cet écrivain vit enfermé dans sa bibliothèque; 2° les tablettes ou le meuble garni de tablettes sur lesquelles les livres sont rangés: une bibliothèque en chêne; 3° une collection de livres: posséder une nombreuse bibliothèque; 4° une série d'ouvrages ayant un caractère commun: la *Bibliothèque bleue*, la *Bibliothèque des voyages*. Au lieu de bibliothèque, on disait autrefois *librairie*: la librairie du roi Charles V. (LITRÉ et HATZFELD, *Dictionn.*)

[23] Cf. LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, pp. 29 et suiv., 150 et suiv., 186 et *pass.*; LECOY DE LA MARCHE, *les Manuscrits et la Miniature*, p. 90; etc.—Lalanne ajoute (p. 32) que, dans beaucoup de couvents, cette règle de la copie des manuscrits «n'était guère mieux observée que les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance».

[24] Vers 39.

[25] M. Hippolyte Cocheris en a donné une excellente édition avec traduction. (Paris, Aubry, 1856. In-16.)

[26] LALANNE, *loc. cit.*, p. 186.

[27] *Philobiblion*, chap. I, pp. 16-17.

[28] *Loc. cit.*, chap. III, p. 28.

[29] *Loc. cit.*, chap. XVII, p. 143 et *pass.*—Cf. *infra*, chap. IX, pp. 364-365.

[30] LALANNE, *loc. cit.*, pp. 226-227.

[31] Voir PEIGNOT, *Manuel du biblioph.*, t. I, pp. XXXI et suiv.; LALANNE, *loc. cit.*, pp. 191 et suiv.

[32] *Poésies pour Hélène*, X, *Élégie*. (*Œuv. chois.*, p. 64. Paris, Garnier, 1841. In-18.)

[33] MONTAIGNE, *Essais*, III, 3; t. III, pp. 360-367. (Paris, Charpentier, 1862.)

[34] *Ibid.*, pp. 365-366.

[35] Cf. VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXVI. (*Œuv. compl.*, t. II, p. 446. Paris, édit. du *Siècle*, 1867-1870. 8 vol. in-4.)

[36] GUI PATIN, *Lettres choisies*, lettre VIII, p. 27. (Paris, Jean Petit, 1688.) Littérairement, Gui Patin devrait se placer avant l'avènement de Louis XIV. «Gui Patin se croyait sorti du XVI^e siècle, et il ne l'était qu'à demi,» dit fort bien SAINTE-BEUVE. (*Caus. du lundi*, 3^e édit., t. VIII, p. 97.)

[37] Lettre du 14 décembre 1689. (*Lettres de Mme de Sévigné*, t. VI, p. 58. Paris, Didot, 1867. 6 vol. in-18.)

[38] Lettre du 15 juin 1689.

[39] Lettre du 17 juillet 1689.

[40] Lettre du 23 septembre 1671.

[41] Lettre du 15 janvier 1690.

[42] Lettre du 16 novembre 1689.

[43] *Les Aventures de Pyrrhus*. (*Œuv. compl.*, t. IX, p. 463. Paris, Garnier, 1876. 20 vol. in-8.)

[44] Liv. II, p. 28. (Paris, Dezobry, s. d.)

[45] *Pensées diverses*, Portrait. (*Œuv. compl.*, t. II, pp. 419-420. Paris, Hachette, 1866. 3 vol. in-18.)

[46] MONTESQUIEU, *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences*. (*Œuv. compl.*, t. II, p. 402.)

[47] *Pensées diverses*, Portrait. (*Œuv. compl.*, t. II, p. 424.)

[48] Cf. SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. III, p. 411.

[49] *Réflexions et Maximes*, p. 276. (Paris, Didot, 1858. In-18.)

[50] Lettre de décembre 1744. (*Œuv. compl.*, t. VII, p. 651. Paris, édit. du *Siècle*, 1867-1870.)

[51] Lettre au cardinal de Bernis, 18 janvier 1764.

[52] *Dictionn. philos.*, art. Livres.

[53] *L'Homme aux quarante écus*, chap. X.

[54] *Dialogue XXIV*. (*Œuv. chois.*, t. I, p. 184. Paris, Biblioth. nation., 1866, 3 vol. in-16.) Cf. la réponse de l'oracle à Zénon le Stoïcien sur le meilleur genre de vie et la règle capitale de conduite à adopter: «Converse avec les morts» (avec les livres).

[55] *Paul et Virginie*, pp. 93-94. (Paris, Didot, 1859, In-18.)

[56] *Ap.* LUBBOCK, *le Bonheur de vivre*, trad., p. 54. (Paris, Alcan, 1891.)

[57] WALTER SCOTT, notice sur Le Sage, *ap.* SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. dernier (sans numéro), table, p. 28.

[58] *Vic. de Wakef.*, trad. Fournier, chap. XX, p. 144. (Paris, M. Lévy, 1869.) Et, un siècle avant Goldsmith et Gray, MILTON disait, «en un latin superbe» (B.-H. GAUSSERON, *loc. cit.*, p. 46):

Et totum rapiunt me, mea vita, libri.

[59] Cf. SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. VIII, p. 436.

[60] Comme écrivain, P.-L. Courier (1772-1825) appartient bien au XIX^e siècle, mais la lettre d'où est extrait cet éloge des livres et de la «relecture» est datée du 10 septembre 1793. Voir P.-L. COURIER, *Œuv.*, p. 425. (Paris, Didot, 1865. In-18.)

[61] *Pensées*, CCXI, t. II, p. 146. (Paris, Didier, 1861. 2 vol. in-8.)

[62] *Ibid.*, CCVIII, t. II, p. 145. Cf. aussi pp. 133, 136 et *pass.*

[63] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 11. (Lyon, Pélagaud, 1870, 10^e édit.)

[64] Dans le chap. VI, *De l'achat des livres*, nous examinerons cette question: De la quantité de volumes que doit posséder une bibliothèque particulière.

[65] *Courrier de la librairie*, mai 1858. Cf. aussi *l'Amour des livres*, du même écrivain, pp. 35 et 59: «O mes livres! mon juste orgueil! ma fête suprême! Oraison funèbre qui ne saurait périr!» Etc. C'est dans ce petit livre que je trouve (p. 54) l'anecdote suivante: «M. le chancelier Séguier causait avec le roi [Louis XIV] dans sa chambre. On parlait de la vénalité des juges. «Monsieur le chancelier, disait le roi, à quel prix vendriez-vous la justice?—Oh! Sire, à aucun prix!... Pour un beau livre, je ne dis pas!»

[66] *De l'éducation qu'on se donne à soi-même*, in *Revue des Cours littér.*, t. III, 24 mars 1866, pp. 281-288. Voir aussi d'ÉD. LABOULAYE une conférence sur les *Bibliothèques populaires*, *loc. cit.*, 30 décembre 1865, pp. 83-88; et in *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1859, pp. 212-224, un très intéressant article sur *la Manie des livres, à propos d'un catalogue* (le catalogue de la bibliothèque du trop fameux «collectionneur» G. Libri).

[67] *Poésies*, t. I, préface, p. 7. (Paris, Lemerre, 1890.) Cf. PONSARD, *l'Honneur et l'Argent*, III, VI:

L'art, ce consolateur des misères humaines!

[68] Remarquons en passant que Sainte-Beuve a soin d'écrire Lettres (dans le sens de connaissances que procure l'étude des livres) avec une majuscule: homme de Lettres, gens de

Lettres, la république des Lettres, les Belles-Lettres, etc. (Cf. *Caus. du lundi*, 3^e édit., t. VI, pp. 463 et 474; t. VIII, p. 112; etc., etc.)

[69] *Caus. du lundi*, t. XV, p. 362.

[70] Tome III, pp. 54-55.

[71] Ils font partie de l'*Épître à Horace* (1772). (VOLTAIRE, *Œuv. compl.*, t. VI, p. 575. Paris, édit. du *Siècle*, 1867-1870.)

[72] Page 410. (Paris, Lemerre, 1889.)

[73] *Grammaire des arts décoratifs*, p. 336. (Paris, Laurens, s. d.)

[74] Cette même sentence se rencontre sous la plume d'un autre historien, critique et polygraphe, M. JULES CLARETIE, et avec les légitimes restrictions suivantes: «*Dis-moi ce que tu lis, et je te dirai qui tu es*. L'axiome peut être vrai pour un particulier qui choisit selon ses goûts, pour un amateur qui se compose une bibliothèque comme on composerait un bouquet... mais la vérité n'est plus stricte lorsqu'il s'agit d'un homme de lettres, tenu à tout garder, après avoir tout lu.» (*Causerie sur ma bibliothèque*, in *Annales littéraires des bibliophiles contemporains*, 1890, p. 5.) C'est dans la même *Causerie* (p. 21) que se trouve cette très belle profession de foi, que je me reprocherais de passer sous silence: «J'aime les Lettres, je les aime uniquement, profondément, passionnément, et je les aime par-dessus tout. Je les aime sous toutes leurs formes, avec toutes leurs luttes, toutes leurs rancœurs, tous leurs déboires. Elles consolent même des tristesses qu'elles font naître, comme cette lance d'Achille qui guérissait les blessures qu'elle pouvait faire. «La littérature mène à tout, disait Villemain, à la condition qu'on en sorte.» Quel paradoxe! La littérature peut ne mener à rien, mais elle rendra heureux jusqu'à la fin celui qui l'adore, à la condition qu'il n'en sorte jamais.»

[75] Ou le marquis d'Argenson? Dans ses *Mémoires* (t. V, p. 255.—Paris, P. Jannet, 1857-1858), il s'attribue la même proposition de la même plaisante devise: *Multi vocati, pauci lecti*.

[76] *Ap. MOURAVIT, le Livre*, pp. 170-172.

[77] *L'Art de former une biblioth.*, pp. 152-153.

[78] Paris, Aug. Aubry, s. d.—LORENZ (*Catalogue général*, t. VI, p. 309) donne 1870 comme date de publication, et ajoute que ce livre n'a été tiré qu'à 200 exemplaires. C'est ce qui en explique le peu de diffusion et la rareté.

[79] Pages 3-4.

[80] *Loc. cit.*, pp. 403-404.

[81] *Ibid.*, pp. 341-342.

[82] *Ibid.*, p. 362.

[83] Cardinal Bessarion, Lettre au doge et au sénat de Venise (1468).—Cf. *supra*, p. 10.

[84] *Bulletin du bibliophile*, 17^e sér., p. 323.

[85] *Ibid.*, pp. 356-357.

[86] Parmi les écrivains modernes qui ont le mieux célébré le livre et l'amour de la lecture, il nous faudrait citer encore: GOETHE, *Entretiens avec Eckermann*;—ALEXANDRE VINET, *Études sur la littérature française*, etc., et X. DOUDAN, *Mélanges et Lettres*, etc. (deux noms peu connus, mais chers à tous les amis des Lettres);—CHARLES ASSELINEAU, dont l'opuscule *le Paradis des Gens de Lettres* contient un vrai chant de triomphe du livre;—ERNEST LEGOUVÉ, *l'Art de la lecture et la Lecture en action*;—Mgr LANDRIOT, *Conférences sur l'étude des Belles-Lettres*, etc.;—ANTONY MÉRAY, *les Diverses Façons d'aimer les livres* (in *Annuaire du bibliophile*, 1861, pp. 142-157);—FRANÇOIS FERTIAULT, *les Amoureux du livre*, sonnets d'un bibliophile; *les Légendes du livre* (autre recueil de sonnets); *Drames et Cancans du livre*, anecdotes bibliographiques, dont le meilleur chapitre est intitulé: Comment j'aime mes livres;—GABRIEL HANOTAUX, *la Seine et les Quais, promenades d'un bibliophile*;—ALBERT COLLIGNON, *la Vie littéraire*, notes et réflexions d'un lecteur;—etc.

[87] Et tant de fois altérée et faussée, car cette admirable page a eu le sort des *Provinciales* et des *Pensées* de Pascal, «qu'on tronque toujours quand on le cite», selon la piquante réflexion de M. FERDINAND BRUNETIÈRE (*Histoire et Littérature*, t. I, p. 314). Comme exemples de ces inexactitudes et déformations, cf. FONTAINE DE RESBECQ, *Voyage litt. sur les quais de la Seine*, p. 134;—ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 3^e édit., t. II, pp. 163-164;—etc. Le pieux JEAN DARCHE a fait mieux: il s'est approprié le texte, l'a démarqué et rebaptisé, puis l'a terminé en sermon: «Mais, ô mon Dieu! rien n'est stable en ce monde! et ce sera bien ma faute si... Amen!» (*Essai sur la lecture*, pp. 374-375.)—Cet article de SILVESTRE DE SACY a paru dans le *Journal des Débats* du 25 octobre 1853, et il fait partie des *Variétés littéraires, morales et historiques* de cet écrivain (Paris, Didier-Perrin, 1884; 2 vol. in-12; 5^e édit.: la 1^{re} édit. est de 1858), t. I, pp. 242-255. «L'article mémorable... chef-d'œuvre de M. de Sacy, a été celui du mardi 25 octobre 1853, sur le *Catalogue de la bibliothèque de feu J.-J. de Bure*.» (SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. XIV, p. 191.)

[88] Cf. le mot du sage Valincour (1653-1730), à qui Boileau a dédié sa satire XI, sur *l'Honneur*. Ayant perdu sa bibliothèque, détruite par un incendie, Troussel de Valincour répondait à ses amis qui le plaignaient: «Je n'aurais guère profité de mes livres, si je n'avais appris d'eux à m'en passer». (Cf. CHARLES NODIER, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, Préface, p. III; et SAINTE-BEUVE, *Caus. du Lundi*, t. XII, p. 465.)

[89] CHEVILLIER, *Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 60.

[90] *Loc. cit.*, pp. 158-159.

[91] MOURAVIT, *loc. cit.*, pp. 162-163.

[92] Dans son récit *la Nouvelle Ecbatane*, in *Bagatelles*, par le Comité de la Société des Gens de Lettres, p. 302. (Paris, Dentu, 1892.)

[93] Cf. les journaux de février 1896, principalement *l'Événement* du 19, et *l'Éclair* du 23 février. Cf. aussi la *Revue scientifique* du 4 février 1899, pp. 153-154, les *Papiers dangereux* et leur désinfection. Voici un extrait de ce dernier article: «Le *Bulletin mensuel de l'Œuvre des enfants tuberculeux* nous apprend que la Caisse d'épargne de Bruxelles vient d'installer un service pour la désinfection des livrets et autres papiers qui affluent dans l'établissement. Tous les documents sont exposés maintenant pendant quelques heures aux vapeurs de l'aldéhyde formique... Mais il est un danger de contamination beaucoup plus grand encore, et dont le

public ne semble pas s'émouvoir: c'est celui que présentent les livres des bibliothèques publiques ou des cabinets de lecture. Tel roman populaire, tel bouquin à succès passe par mille ou quinze cents paires de mains, avant d'être absolument trop crasseux ou trop fripé pour être hors d'usage. Dans ce nombre de lecteurs, il y a des convalescents, des malades, des tuberculeux. Or le papier est un excellent véhicule à microbes, et un livre, passant de main en main, peut apporter dans une famille un choix très complet de maladies transmissibles, depuis la rougeole, la scarlatine et la variole, jusqu'au choléra asiatique et la peste, en passant par le typhus, le croup et la diphtérie, la coqueluche, la gale, le charbon, les septicémies, les affections puerpérales et la tuberculose pulmonaire. Il y a là des mesures à prendre d'urgence, et nous nous étonnons que les services compétents n'y aient pas encore songé, d'autant plus que le remède est d'application facile, comme le prouve l'expérience de la Caisse d'épargne de Bruxelles.» Nous reparlerons, dans le chapitre IX, de l'emploi de l'aldéhyde formique (p. 325), et des risques de propagation de la tuberculose par les livres (pp. 371-373).

[94] Larcher, qui travaillait alors à sa traduction d'Hérodote, reçut un jour un ouvrage des plus rares, et précieux pour ses études, que Langlès venait d'acquérir et qu'il s'empressait de lui communiquer. Se retournant vers le porteur du message et lui rendant le livre avec humeur: «Rempportez cet ouvrage, dit le docte bibliomane: apprenez que je n'ai pas l'habitude de travailler avec «des livres qui ne sont pas ma propriété». (MOURAVIT, *loc. cit.*, pp. 125-126.)

[95] Cf. LALANNE, *loc. cit.*, p. 286.

[96] *Le Livre*, p. 264.

[97] GUSTAVE BRUNET, *Fantaisies bibliogr.*, p. 293, donne: *Ingratis servare nephas*.

[98] *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 juillet 1879, col 402.

[99] Cf. GUSTAVE BRUNET, *loc. cit.*, pp. 271 et 296. De même, M. J. Gomez de la Cortina, dont plusieurs volumes se trouvent à la bibliothèque universitaire de Douai, faisait graver sur le plat de ses livres, au-dessus de ses armoiries: *J. Gomez de la Cortina et amicorum*, et au-dessous: *Fallitur hora legendo*. (Cf. JULES COUSIN, *De l'organisation... des biblioth.*, p. 160, n. 1.) Et Jacques Denyau, bibliophile angevin: *Sum Jacobi Denyau et amicorum, non omnium*. (*Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 juillet 1879, col. 390.)

[100] Cf. PEIGNOT, *Dictionn. raisonné de bibliol.*, t. II, p. 361. C'est en l'honneur de Michel Bégon et en souvenir du bon accueil qu'avait reçu de lui le botaniste Plumier que celui-ci donna le nom de *bégonia* à un genre de plantes d'Amérique.

[101] *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 juillet 1879, col. 401.

[102] Cf. GUSTAVE BRUNET, *Dictionn. de bibliol.*, col. 519.

[103] UZANNE, *Du prêt des livres*, in *Miscellanées bibliogr.*, t. I. p. 37.

[104] *Loc. cit.*, p. 71.

[105] FERTIAULT, *Drames et Cancans du livre*, p. 264.

[106] *Du prêt des livres*, in *Miscellanées bibliogr.*, t. I, pp. 35-40.

[107] UZANNE, *loc. cit.*, pp. 38-39.

[108] *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 août 1893, col. 127.

[109] L'épithète est de M. OCTAVE UZANNE, *loc. cit.*, p. 36.

[110] Cf. UZANNE, *ibid.*;—JULES RICHARD, *l'Art de former une biblioth.*, p. 41;—ÉDOUARD FOURNIER, *l'Esprit des autres*, p. 295 (5^e édit.);—*Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 juillet 1879, col. 401;—etc.

[111] Voir, entre autres, pour cette attribution à Condorcet: JULES JANIN, *l'Amour des livres*, pp. 60-61;—ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 3^e édit., t. I, p. 92;—YVE-PLESSIS, *Petit Essai de biblio-thérapeutique*, p. 20;—etc. Sur la paternité de Colletet, voir *l'Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 et 25 février 1878, col. 65 et 122. A part une épître *A un jeune Polonais exilé en Sibérie*, Condorcet, qui s'est surtout occupé de science et de politique, n'a jamais écrit de vers.

[112] «Un volume une fois sorti de l'intérieur d'une bibliothèque est exposé à toutes les chances, sinon de perte, du moins de dégradation et d'avarie, de la part des maladroits, des négligents et des malpropres; il ne rentre ordinairement qu'à la volonté de l'emprunteur, qui le garde pendant des années et souvent même tout à fait, parce que le principe que *garder un livre n'est pas un vol* est malheureusement adopté par beaucoup de personnes.» (CONSTANTIN, *Bibliothéconomie*, p. 68.)

[113] TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, Du Moustier, t. III. p. 139. (Paris, Techener, 1862. 6 vol. in-18.)

[114] *Ap.* JULES JANIN, *loc. cit.*, pp. 59-60.

[115] *Loc. cit.*, p. 61.

[116] P. L. JACOB (Paul Lacroix), *Mélanges bibliogr.*, p. 5.

[117] *Mélanges d'histoire et de littérature*, *ap.* LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, pp. 302-303.

[118] Cf. JULES RICHARD, *l'Art de former une biblioth.*, p. 30; etc.

[119] Page 13.

[120] Page 37.

[121] *Catalogue de la librairie A. Lemerre*, 1899, pp. 20-21.

[122] J. DARCHE, *Essai sur la lecture*, p. 15. Comme nous le verrons plus loin (p. 106), un autre roi de France, Louis XII, usait de la même hyperbole en parlant de l'imprimerie, d'origine «plus divine qu'humaine», elle aussi.

[123] Et cette fabrication ou plutôt ces essais de fabrication multiples remontent assez loin, puisqu'«on voit au British Museum un livre écrit en langue hollandaise et publié en 1772, imprimé sur 72 sortes de papiers provenant d'autant de matières différentes». (CH. LABOULAYE, *Dictionn. des arts et manufactures*, art. Papier.)

[124] *Magasin pittoresque*, avril 1860, p. 135.

[125] Cf. PAUL CHARPENTIER, *le Papier* (t. X de l'*Encyclopédie chimique* publiée sous la direction de M. Fremy), *passim*;—DELON, *Histoire d'un livre*, pp. 105 et suiv.;—MAIRE, *Manuel prat. du biblioth.*, pp. 371 et suiv.;—ÉMILE LECLERC, *Typographie* (Manuels Roret), pp. 542 et suiv.;—LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Papier, t. XII et 2^e supplément;—CH. LABOULAYE, *loc. cit.*;—etc.; et *passim*, *le Magasin pittoresque*, *la Nature*, *la Revue des bibliothèques*, *la Revue biblio-iconographique*, etc.—«La science a découvert de belles et grandes choses, et elle en a inventé aussi de bien jolies; entre autres, la fabrication rapide du papier à très bon marché. Elle l'extrait aujourd'hui du bois et de la paille; demain, elle le tirera de la houille; elle trouvera bientôt un moyen de le façonner avec la terre où pourriront nos corps. C'est sur cette ordure qu'on vous imprime, et voilà une fameuse leçon pour l'orgueil de nos constructeurs de monuments! Ces feuilles faites avec rien se décomposent en quelques années, se tachent, s'usent, se déchirent, redeviennent poussière et cendre et rentrent avec avidité dans le néant dont elles n'auraient jamais dû sortir.» (PAUL STAPFER, *Quatre Consolations aux auteurs*, in *Bibliothèque universelle*. Lausanne, janvier 1901, p. 111.) Cf. aussi VOLTAIRE, *la Guerre civile de Genève*, poème héroïque, chant IV:

*Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
Linge il devint par l'art des tisserands,
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent;
Il fut papier: cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent;
Puis on le brûle, il vole dans les airs,
Il est fumée, aussi bien que la gloire.
De nos travaux, voilà quelle est l'histoire;
Tout est fumée, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.*

[126] En termes d'imprimerie, on appelle aussi *maculatures* (du lat. *maculare*, tacher) les feuilles de papier qui ont reçu un excédent d'encre et qu'on a mises au rebut pour servir de sous-main ou d'enveloppe.—LAROUSSE (*Grand Dictionn.*, art. Papier, 2^e supplément, p. 1671) dit qu'en Angleterre et en Amérique on recueille les vieux papiers «beaucoup plus soigneusement qu'en France», et qu'après un lessivage au sel de soude et autres opérations, on en fabrique un papier «d'excellente qualité».

[127] BOUANT, *Dictionn. des sciences usuelles*, art. Papier.

[128] LECLERC, *loc. cit.*, p. 546. Voir aussi *la Nature*, 27 mars 1897, p. 270: «Dans un volume de l'«Encyclopédie Léauté», *les Succédanés du papier*, M. V. Urbain, répétiteur à l'École centrale, montre avec quelle intensité on défriche pour se procurer la pâte à papier. «Pendant le cours de l'année 1895, dit-il, on a constaté que la France et l'Angleterre avaient manufacturé plus de 400 000 tonnes de pâte chimique, avec des bois importés de Suède et de Norvège. Ce chiffre doit attirer l'attention des économistes, car il représente le rendement en cellulose de pins ou de sapins, âgés de trente ans au moins. Un pin de trente-cinq à quarante ans de belle venue ne cube pas plus de 1 mètre cube. Lorsqu'il aura été ébranché, écorcé, etc., il ne pourra donc former plus de 150 kilogrammes de pâte mécanique, propre à la papeterie. Il en résulte qu'un journal à grand tirage absorbe, à lui tout seul, une centaine d'arbres par numéro, en attribuant à son papier moitié de pâte de bois chimique et moitié de pâte de bois mécanique. Dans un demi-siècle, si l'on n'y prenait garde, toutes les forêts d'Europe seraient fauchées et imprimées à fond; le bocage serait sans aucun mystère et les rossignols de muraille seraient le dernier souvenir de leur poétique espèce. Au point de vue statistique, la consommation du papier, dans le monde entier, a atteint, en 1895, 1 500 000 000 de

kilogrammes. Le chiffon est devenu une rareté, et il faut recourir à la paille, à l'alfa, à l'aloès et à l'ortie.»

Un article de *l'Illustration*, analysé dans le *Mémorial de la librairie française* (22 novembre 1900, p. 622), prétend, au contraire, que cette disparition des forêts et leur transformation totale en papier n'est nullement à redouter. «Les forêts du Canada, lit-on dans cet article, sont avec celles de la Sibérie les plus vastes du monde. On les trouve partout, du Pacifique à l'Atlantique, et, se renouvelant tous les vingt ans, elles sont pour ainsi dire inépuisables. Une des régions de la province de Québec peut, à elle seule, fournir plus de 500 000 tonnes de papier par an et cela pendant un temps indéfini.»

C'est être vraiment trop optimiste, et l'opinion précédente nous semble plus juste. D'abord il faut plus de vingt ans à une forêt pour se renouveler et se reconstituer; ensuite la bouteille inépuisable est tout aussi chimérique que le mouvement perpétuel.

[129] «... Les feuillets sortis de leurs presses (des anciens imprimeurs) se montrent tout brillants de jeunesse, à côté de nos impressions ternes, à demi éclipsées sur les pages jaunies de nos livres nés d'hier.» (MOURAVIT, *le Livre*, p. 191.)

[130] Cf. A.-F. DIDOT, *l'Imprimerie, la Librairie et la Papeterie à l'Exposit. univers. de 1851*, p. 86.

[131] Cf. P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, *passim*;—HENRI BOUCHOT, *le Livre*, chap. VII, pp. 253 et suiv.;—DELON, *loc. cit.*, pp. 106 et suiv.;—etc.

[132] *Frisquette* est aussi un terme d'imprimerie désignant le châssis qui, au moment du tirage, s'applique sur les marges du papier pour les maintenir d'aplomb et les empêcher de se maculer.

[133] Le mot «*flotre* est une altération de *feutre*». (LITTRÉ, *Dictionn.*, art. *Flotre*.)

[134] LALANNE, *loc. cit.*, p. 108.

[135] Cf. P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, *passim*;—LECLERC, *loc. cit.*, pp. 544 et suiv.;—DELON, *loc. cit.*, pp. 114 et suiv.;—RENEL, *la Fabrication actuelle du papier*, in *la Nature*, 18 janvier et 15 février 1890, pp. 99-103 et 167-170;—V. MORTET, *le Papier*, et *le Papier au moyen âge*, in *Revue des bibliothèques*, 1891, pp. 195-207, et 1892, pp. 349-350;—etc.

[136] BOUILLET, *Dictionn. universel des sciences...* Nouvelle édit., refondue sous la direction de MM. J. Tannery et É. Faguet, art. *Papier*.

[137] Cf. RENEL, *loc. cit.*, in *la Nature*, 18 janvier 1890, p. 102. Voir aussi P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, p. 112.

[138] On fait souvent de papier *brouillard* le synonyme absolu de papier *buvard* (cf. LITTRÉ, HATZFELD, LAROUSSE, *Dictionn.*). On désigne cependant plus particulièrement sous le nom de papier *brouillard* un papier non collé mais calandré, d'ordinaire plus mince et plus léger que le papier *buvard* habituel, et d'ordinaire aussi de couleur brune, jaunâtre ou grise, qui s'emploie en pharmacie et thérapeutique (pansements), et sert en outre tout spécialement à confectionner les papillotes. Une sorte de papier *buvard* et de papier à filtrer a reçu, en raison de sa couleur, le nom de *papier gris*.

[139] P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, p. 173.

[140] Glacé après l'opération dont il va être question, après le *couchage*.

[141] Voir sur le *papier couché* le *Mémorial de la librairie française*, 26 juillet 1900, p. 420.

[142] N° du 3 juin 1899, p. 696.

[143] Pas toujours: voyez les elzeviers. (A. C.)

[144] Cf. *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 décembre 1898, col. 808-809.

[145] *La Nature*, 13 décembre 1890, p. 30.

[146] «Les reflets verts étant facilement supportés par les yeux, on conseille aux hommes d'étude de les préférer à tout autre (tentures, rideaux, abat-jour verts), par suite emploi du papier vert pour écrire, comme a l'habitude de le faire l'un de nos écrivains les plus féconds, M. Claretie, de l'Académie française. Ce papier a cependant un inconvénient, c'est de faire paraître l'écriture rougeâtre et peu distincte quand on a à se relire. Les papiers *jaunes* font admirablement ressortir l'écriture et ont des reflets plus doux que ceux du papier blanc. Plusieurs mathématiciens, notamment l'amiral Jonquière, font usage de papier jaune, lorsqu'ils ont à effectuer des calculs longs et compliqués. Les autres couleurs: bleu, rouge, violet, ne donnent pas de bons résultats.» (*La Nature*, 13 décembre 1890. p. 30.)

[147] Ces chiffres ne sont pas toujours rigoureusement fixes, et présentent parfois, dans la réalité, de légères différences en plus ou en moins, comme on peut s'en convaincre en consultant: P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, pp. 259-260;—DESORMES, *Notions de typogr.*, p. 499;—LECLERC, *loc. cit.*, p. 286;—MUNIER, *Nouveau guide illustré de l'imprimerie...*, p. 10;—MAIRE, *loc. cit.*, p. 375, où se trouve un «Tableau des dimensions et des poids des papiers de France établis avant le système décimal en pouces et en lignes»;—etc. M. Manquest, de la maison Darblay, a bien voulu me fournir aussi d'utiles renseignements sur les dimensions et les modes d'emploi des papiers. J'ai eu recours également, pour tout ce qui touche le *papier*, le *format* et l'*impression*, à la compétence de M. Lebreton, chef du service des impressions de la librairie Flammarion.—Pour exprimer les dimensions des papiers, il est d'usage de mentionner le plus petit nombre le premier; ex.: Raisin = $0,50 \times 0,65$ (et non $0,65 \times 0,50$).

[148] On a conservé l'habitude d'écrire *Whatman* avec une majuscule.

[149] Un autre papier, employé spécialement pour le dessin, est le papier *Canson*: c'est un beau papier fort et lisse, qui se fabrique à Annonay.

[150] Et aussi à sa légèreté. (A. C.)

[151] *Le Livre du bibliophile*, pp. 32-33. (Paris, Lemerre, 1874.)

[152] Sur la fabrication du papier du Japon, voir CH. LABOULAYE, *Dictionn. des arts et manufactures*, art. Papier;—*le Magasin pittor.*, avril 1877, pp. 114 et 122;—*la Nature*, 5 octobre 1889, p. 291;—P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, p. 249;—MAIRE, *loc. cit.*, p. 373.

[153] Sur le parchemin ordinaire et proprement dit, voir *infra*, chap. V, p. 131.

[154] LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Papier, t. XII, p. 150, col. 3.—Ajoutons qu'on se sert actuellement en Angleterre d'un papier également très mince, analogue au papier pelure,

mais suffisamment opaque pour supporter l'impression. Il est connu sous le nom de *papier indien*, et sort de la papeterie de l'Université d'Oxford (à Wolvercote, près d'Oxford). Par son peu d'épaisseur, son extrême ténuité, ce papier convient particulièrement aux livres dont on a besoin de réduire le plus possible la masse et le poids (volumes contenant un très grand nombre de pages et qu'on ne peut scinder; dictionnaires de poche, guides de voyage, aide-mémoire, vade-mecum, etc.). Le papier indien d'Oxford, qu'on cherche en ce moment à propager en France, est malheureusement d'un prix assez élevé.

[155] LECLERC, *loc. cit.*, p. 551.

[156] P. CHARPENTIER, *loc. cit.*, p. 307.

[157] ID., *ibid.*

[158] ID., *loc. cit.*, p. 308.

[159] Numéro du 12 juillet 1900, p. 398. Voir aussi numéro du 29 novembre 1900, p. 633.

[160] In *la Nature*, 29 décembre 1894, p. 74.

[161] C'est à peu près ce qu'a dit l'éminent administrateur de notre Bibliothèque nationale, M. LÉOPOLD DELISLE, dans son discours d'ouverture du Congrès international des Bibliothécaires, tenu à Paris en 1900: «C'est par milliers qu'il faut compter les volumes modernes que la mauvaise qualité du papier a voués fatalement à une mise hors d'usage dans un avenir plus ou moins rapproché.» (*Courrier des bibliothèques*, 28 février 1901, p. 52.)

[162] *Revue biblio-iconographique*, in *Intermédiaire des chercheurs et cur.*, 15 février 1900, col. 275-278. On a proposé aussi, dans une intention analogue, de demander aux ministères et établissements publics de ne comprendre sur leurs listes d'achat que les ouvrages tirés sur bon papier et convenablement édités.

[163] *Cosmos*, Revue des sciences et de leurs applications, 15 septembre 1900, p. 320; et *Revue biblio-iconographique*, avril 1901, pp. 206-207.—Le *Mémorial de la librairie française*, 29 août 1901, p. 492, indique le procédé suivant pour distinguer du papier confectionné à la machine le papier fabriqué à la main: «Découper des rondelles de six à huit centimètres dans le papier à essayer et faire ensuite flotter ces rondelles sur l'eau d'une cuvette: le papier à la machine s'enroulera de deux côtés dans la direction du centre de la rondelle, tandis que les rondelles du papier à la main se relèveront en forme de bords d'assiette.»

[164] LITTRÉ, *Dictionn.*, art. Format.

[165] *Dictionn.*, art. Tome.

[166] Cf. L. DELISLE, *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, p. 14.

[167] L. DELISLE, *loc. cit.*, p. 14, n. 1.

[168] *Loc. cit.*, p. 297.

[169] Voir sur ce mot *infra*, pp. 107-109

[170] Cf. *Catalogue de la librairie Hachette*, Littérature générale, février 1901, p. 41: «*Histoire de la littérature française...*, 5^e édition... (*Vingt-cinquième mille*)..., par M. G. Lanson...

[171] Bien que nous ne nous occupions pas des livres rares et des curiosités de bibliophiles, quelques renseignements sommaires sur les incunables ne paraîtront sans doute pas ici superflus.

On appelle *incunables* (du latin *incunabulum*, berceau), ou encore, mais plus rarement, *paléotypes* (παλαιός, ancien, et τύπος, modèle, type), les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie (1450 environ) jusqu'en l'an 1500 inclusivement.

Les incunables ont pour caractères distinctifs:

1^o L'épaisseur, l'inégalité et la teinte jaunâtre du papier.

2^o L'irrégularité et la grossièreté des caractères typographiques, très frappantes notamment dans les types romains sortis des presses italiennes; mais ces défauts ne subsistèrent pas longtemps et les caractères acquirent bientôt un degré de perfection qui n'a pas été surpassé.

3^o L'absence de signes de ponctuation.

4^o L'absence de *signatures*, de *réclames* (voir *infra*, pp. 70 et 78-79, la signification de ces mots), de pagination, et, dans les plus anciens incunables, de *registre*, c'est-à-dire de la table indicatrice des cahiers composant l'ouvrage: ces cahiers étaient indiqués par les premiers mots de leur première page.

5^o L'absence de titre séparé ou frontispice (Frontispice: «Titre orné de figures gravées ou imprimées»). [LITTRÉ.] (Voir *infra*, pp. 115-116.): le titre, ou plutôt le sujet du livre, se trouvait énoncé au début du texte, dans ce qu'on nomme la *suscription* ou l'*incipit*; c'est par ce dernier mot, ou par son équivalent: *Cy commence...* que commençait le plus souvent le texte.

6^o L'absence du nom de l'imprimeur, du lieu et de la date de l'impression: ces indications ne tardèrent pas à figurer à la dernière page des volumes dans un paragraphe final appelé *souscription* ou *explicit* (qui signifie finit, se termine, est déroulé; sous-entendu le mot volume, et par allusion aux anciens manuscrits, qui avaient la forme de rouleaux: c'est par ce mot *explicit* ou *Cy finist...* que ce dernier paragraphe commençait d'ordinaire), opposé à *suscription* et à *incipit*; la souscription porte aussi les noms d'*adresse* et de *colophon* (κολοφών, achèvement). M. BOUCHOT (*le Livre*, pp. 33, 36, 56, 103) et après lui M. ROUYEYRE (*Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 5^e édit., t. II, p. 204) emploient aussi dans ce sens le mot *signature*, qui, en bibliographie, désigne spécialement les lettres ou chiffres placés en pied de la première page de chaque feuille, et peut, par conséquent, prêter ainsi à confusion.

7^o La quantité d'abréviations: un *z* pour la conjonction *et*; une sorte de 3 ou de 9 pour la particule latine *cum* ou la particule française *con*, et pour la finale de certains mots: *neq3*, *neque*; *quib3*, *quibus*; *no9*, nous; *vo9*, vous; etc.; le *q* avec la partie inférieure traversée par un trait en forme de croix pour signifier *quam* ou *quod*; la fréquente suppression de certaines lettres: *bōs* pour bons, *presēt* ou même *pṛsī* pour présent, *leq̄l* pour lequel, *Dñs* pour *Dominus*, etc. Ces modes d'abréviation provenaient des manuscrits, où ils étaient en nombre bien plus considérable encore. Une partie des syllabes, parfois toutes les lettres d'un mot, sauf la première, étaient supprimées. Ainsi, dans un manuscrit connu sous le nom de *Virgile d'Asper*, qu'on date du XI^e siècle et actuellement à la Bibliothèque nationale, le texte est écrit de telle sorte qu'il faut, pour le lire, le connaître par cœur. Le premier vers des *Bucoliques* y est représenté sous cette forme:

Tityre, t. p. r. s. t. f.

pour:

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi.

Ces abréviations, où une ou deux lettres initiales servent à exprimer un mot entier, portent le nom de *sigles* (de *siglæ*, contracté de *singulæ*: *singulæ litteræ*. Les sigles étaient très fréquemment usités non seulement dans les manuscrits, mais dans les inscriptions lapidaires, sur les médailles, etc. Quant aux *notes tironiennes*, ce sont aussi de simples lettres, initiales ou médianes, employées pour figurer des mots entiers et abrégé l'écriture. Ce nom vient de Tullius Tiro, affranchi de Cicéron, qui perfectionna ce système de sténographie. (Cf. LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, pp. 46 et suiv.).

8° La rareté des alinéas et des chapitres.

9° L'absence de lettres capitales au commencement des chapitres ou divisions: dans les premiers temps, les imprimeurs laissaient en blanc la place de ces grandes lettres, qui étaient mises à la main par des calligraphes et *rubricateurs* (*rubricare*, *rubrum facere* [Ducange], peindre en rouge; de *rubrica*, rubrique, sanguine, craie rouge, etc.).

10° Des traits obliques au lieu de points sur les *i*.—Etc.

Les anciens imprimeurs avaient tous des *marques* typographiques, allégoriques le plus souvent, dont ils ornaient les titres et frontispices de leurs livres. Beaucoup d'éditeurs d'aujourd'hui ont des marques analogues, monogrammes ou vignettes, qu'ils placent au-dessus de leur *firme* (de l'angl. *firm* [du bas-latin *firma*, convention], maison de commerce, raison sociale. DAUPELEY-GOUVERNEUR, in *le Compositeur et le Correcteur typographes*, p. 180, écrit à tort «le firme»; ce mot est du féminin: cf. LITTRÉ, *Dictionn.*, Supplément), c'est-à-dire du nom et de l'adresse de leur maison.

Il n'est pas inutile non plus de connaître les principales de ces marques des anciens imprimeurs:

Les Alde Manuce avaient pour marque une *Ancre*, autour de laquelle était enroulé un dauphin;

Les Elzevier, un *Arbre* ou une *Minerve*;

Rigault avait pour emblème un *Arrosoir*;

Wechel, un *Caducée*;

Nicolas Chesneau, un *Chêne*;

Nivel et Cramoisy, une *Cigogne*;

Les Plantin, un *Compas*;

Lean Lecoq, un *Coq*;

Etienne Dolet, une *Doloire* (sorte de hachette);

Antoine Vêrard, un *Écusson* fleurdelisé supporté par deux anges;

Simon de Colines, des *Lapins*;

Simon Vostre, deux *Léopards* à tête de lévrier;

Jehan Ghèle, des *Lévriers*;

Thielman Kerver, deux *Licornes*;

Galiot du Pré, une *Galée* ou *Galère*;

Les Gryphe, un *Griffon*;

Philippe Le Noir, trois *Nègres*;

Robert Estienne, un *Olivier*;
Guiot Marchant, une *Portée de plain-chant* et deux *Mains entrelacées*;
Geoffroy Tory, un *Pot cassé*;
Vascosan, une *Presse typographique*;
Gilles Corrozet, une *Rose dans un Cœur*;
Philippe Pigouchet, deux *Sauvages* (homme et femme);
Ulrich Gering, un *Soleil*;
Jehan Temporal, le *Temps* armé de sa faux;
Etc., etc.

(Cf. SILVESTRE, *Marques typographiques...*;—P. DELALAIN, *Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires*;—BRUNET, *Manuel du libr.*, principalement t. V, col. 1569 et suiv.;—A.-F. DIDOT, *Encyclop. moderne*, art. Typographie, t. XXVI, col. 736 et suiv.;—E.-D. GRAND, *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, pp. 598 et suiv.;—etc. Voir surtout le grand ouvrage de Mlle PELLECHET, «chef-d'œuvre de la nouvelle école bibliographique», a dit M. L. DELISLE (*Catalogue général des livr. imprim. de la Biblioth. nation.*, Introduction, t. I, p. LXXVI), *Catalogue général des incunables des bibliothèques de France*, dont le tome I a paru chez A. Picard en 1897.

[172] On appelle *feuillet* «chaque partie d'une feuille de papier formant deux pages», recto et verso (Littré). La feuille, par conséquent et comme on va le voir, donne toujours un nombre de pages double du chiffre indicatif du format.

[173] Voir sur ces termes *supra*, p. 44.

[174] «Lorsque *in-4*, *in-8*, *in-12*, etc., sont abrégés, on ne les fait pas suivre d'un ° supérieur.» (*Règles typographiques... Hachette*, p. 51.) «L'usage moderne, que nous adoptons, préfère supprimer l'° dans *in-4* et *in-8*.» (DAUPELEY-GOUVERNEUR, *loc. cit.*, p. 101.) Voir aussi LECLERC, *Typographie*, p. 162.

[175] L'*in-24* est un format «assez incertain et qu'on peut confondre avec l'*in-32*. Pour le déterminer sûrement, il faut voir si la *signature* se trouve à la page 49 ou à la page 65.» (J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 97.) Si elle se trouve à la page 49 (48 + 1), le format est *in-24*; à la page 65 (64 + 1), il est *in-32*.

[176] Cela est si vrai que, depuis quelque temps, de fortes maisons d'édition, la maison Hachette, entre autres, ont imaginé d'employer, pour les ouvrages qu'elles font tirer à très grand nombre, des papiers d'un format particulier et de vastes dimensions, dit format *drap de lit*, dont chaque feuille peut contenir, par exemple, 96 pages *in-8* cavalier. Grâce à une *imposition* spéciale (c'est-à-dire au rangement dans la forme ou châssis des pages composées et prêtes à être tirées, rangement effectué dans un ordre particulier, de façon qu'après l'impression et le pliage ces pages se suivent selon leurs numéros d'ordre), on n'a ensuite qu'à sectionner ces grandes feuilles *drap de lit* et à procéder au pliage: on obtient pour chacune d'elles six feuilles *in-8* (96 pages = 16[= 8 × 2] × 6), portant toutes leur respective *signature* et paraissant avoir toujours été séparées, indépendantes les unes des autres.

[177] C'est ce que demande M. Édouard Rouveyre (voir *infra*, p. 85), et ce qui se fait sur les fiches dressées selon les règles de la classification décimale (voir chap. VIII, *De la classification*, p. 313).

[178] *Barèmes ou Devis de travaux de reliure*, Annexe: Tableau des formats en usage dans la librairie française.—Ce tableau, où sont tracées les dimensions de la plupart des formats, offre un bon moyen de déterminer immédiatement le format d'un livre; il suffit d'appliquer les bords de ce livre sur les lignes délimitatrices du format qui s'y rapporte: le nom et les dimensions sont inscrits sous l'une de ces lignes. Je dois prévenir néanmoins que les chiffres donnés par M. Bosquet ne sont pas toujours théoriquement exacts.

[179] Les chiffres de ce tableau sont obtenus de la manière suivante, qui est des plus simples. Il suffit de diviser les dimensions de la feuille de papier (dimensions qui sont inscrites respectivement en tête de chaque colonne) par le nombre des plis de cette feuille dans le format que l'on veut déterminer. Ainsi la feuille colombier ayant pour dimensions $0,63 \times 0,90$, et la feuille in-folio étant pliée en 2 une seule fois, pour connaître la dimension du format *in-folio colombier*, on divisera par 2 le nombre 0,90, et l'on aura: $0,63 \times 0,45$, ou, puisque, comme nous l'avons dit p. 52, il est de règle de placer le plus petit nombre le premier: $0,45 \times 0,63$. La feuille in-4 étant pliée en 2 d'un côté et en 2 de l'autre ($4 = 2 \times 2$), le format *in-4 colombier* sera de $(0,63 \div 2 \text{ et } 0,90 \div 2)$ $0,315 \times 0,45$. La feuille in-8 étant pliée en 4 d'un côté et en 2 de l'autre ($8 = 4 \times 2$), le format *in-8 colombier* sera de $(0,90 \div 4 \text{ et } 0,63 \div 2)$ $0,225 \times 0,315$. La feuille in-12 étant pliée en 4 d'un côté et en 3 de l'autre ($12 = 4 \times 3$), le format *in-12 colombier* sera de $(0,63 \div 4 \text{ et } 0,90 \div 3)$ $0,158 \times 0,30$. Si, par hypothèse, cette feuille in-12 était pliée en 6 d'un côté et en 2 de l'autre, on calculerait de même ces nouvelles dimensions. La feuille in-18 étant pliée en 6 d'un côté et en 3 de l'autre ($18 = 6 \times 3$), on aura pour le format *in-18 jésus* $(0,70 \div 6 \text{ et } 0,55 \div 3)$ $0,117 \times 0,183$; etc. Pour tout ce qui touche les différents modes de pliage des feuilles et le nombre de ces modes, ou, ce qui revient au même, les différentes dispositions des pages dans les châssis selon les formats, c'est-à-dire l'*imposition*, voir TH. LEFEVRE, *Guide pratique du Compositeur*, t. I, pp. 299-418, où se trouvent de nombreux tableaux graphiques d'impositions. Voir aussi DARUTY DE GRANDPRÉ, *Vade-mecum du biblioth...* *Instruction raisonnée sur le format des livres*, pp. 27-64.—Nous rappelons ce que nous avons dit p. 53 (Tableau des papiers) que le format actuel de la couronne servant aux *labeurs* (impressions de livres) est un peu plus grand ($0,37 \times 0,47$) que celui de la couronne destinée aux cahiers et registres ($0,36 \times 0,46$).

[180] Cf. LECLERC, *loc. cit.*, p. 327.

[181] Au début de l'imprimerie, l'*imposition* était des plus simples, ou plutôt elle n'existait pas et ne pouvait exister, puisque, par suite des petites dimensions des presses, on ne pouvait tirer à la fois que deux pages in-folio. Les imprimeurs suivaient donc l'exemple des copistes; ils pliaient en deux un certain nombre de feuilles, 1, 2, 3, par exemple; la feuille 1 était formée des deux premières pages et des deux dernières (1, 2, 11 et 12); la feuille 2, composée des pages 3, 4, 9 et 10, entrait dans la feuille 1; et la feuille 3, comprenant les pages 5, 6, 7 et 8, entrait dans la feuille 2. Ce premier cahier portait pour signature, au bas, à droite, la lettre A; les cahiers suivants recevaient respectivement pour signatures les lettres B, C, D... En outre, afin d'éviter les confusions et de faciliter le placement des feuilles, les pages étaient, de deux en deux, marquées d'un numéro d'ordre en chiffres romains, placé à côté de la signature. Ainsi la 1^{re} page du premier cahier portait Aj; la 3^e page Aij; la 5^e Aijj; la 7^e Aiv. On avait de même pour le deuxième cahier: Bj, Bij, Biiij, Biv, etc. Au lieu de chiffres romains, on a employé aussi les chiffres arabes: A, A², A³, A⁴, etc. (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, p. 285; et DARUTY DE GRANDPRÉ, *loc. cit.*, p. 25, n. 1.)

[182] Certains *cartons* ou *encarts*, plus longs que larges, «formant une bande relativement étroite», portent le nom de *feuilletons*. (DARUTY DE GRANDPRÉ, *loc. cit.*, p. 20.) On donne encore le nom de *cartons* à des feuillets supplémentaires d'impression qu'on est quelquefois

obligé de faire, pour remplacer des pages d'un livre qui contiennent soit des erreurs qu'on veut réparer, soit des passages qu'on désire supprimer. Ces feuillets supplémentaires une fois tirés sont cousus ou collés à la place des pages enlevées. Un carton se compose toujours de quatre pages qui se tiennent. Mais on peut n'avoir besoin d'apporter des modifications que dans une seule page, de ne changer qu'une ligne ou qu'un mot: cette page réimprimée (et qui forme un feuillet naturellement, puisqu'elle comprend un recto et un verso), destinée à remplacer la page primitive, s'appelle *onglet* (LECLERC, *loc. cit.*, p. 110), du nom de la mince bande de papier cousue dans le volume et sur laquelle on la colle (cf. *infra*, chap. V, *De la reliure*, p. 151). Enfin on donne aussi le nom de *cartons* aux cartes de détail placées dans les angles d'une grande carte géographique.

[183] Pour plus de développements, voir TH. LEFEVRE, *loc. cit.*, t. I, p. 433, et chap. IX, Plan des impositions, pp. 299-418;—DESORMES, *loc. cit.*, pp. 45 et suiv.;—LECLERC, *loc. cit.*, pp. 215 et suiv., et 329 et suiv.;—et DARUTY DE GRANDPRÉ, *loc. cit.*, pp. 27-64. Rien que pour le format in-18, Lefevre indique treize modes différents d'imposition; Leclerc en donne sept: 1^o en 1 cahier sans coupure; 2^o en 1 cahier avec coupure en longueur; 3^o en 1 cahier avec coupure en largeur; 4^o en 2 cahiers, chacun sans coupure; 5^o en 2 cahiers avec coupure et carton dedans; 6^o en 3 cahiers, chacun sans coupure; 7^o en 3 cahiers avec coupure et carton dedans.

[184] On remarquera que les lettres J et U, qui anciennement se confondaient avec l'I et le V, ne figurent pas parmi les signatures.

[185] Page 197.

[186] *Instruction générale relat. au service des biblioth. universitaires ap. MAIRE, loc. cit.*, p. 433.

[187] ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 5^e édit., t. II, p. 52.

[188] Voir *infra*, chap. VIII, p. 313.

[189] «Au début de l'imprimerie, les formats employés étaient généralement l'in-folio et l'in-quarto, et certains auteurs ont supposé qu'aucun livre, avant 1480, n'avait été imprimé sous un format plus petit.» (Trad. de l'*Encyclop. Britannica*, t. III, p. 652, col. 1.) Néanmoins, PEIGNOT, dans son *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, art. Format, mentionne des éditions des plus petits formats antérieures à 1480; mais on peut considérer ces «petits livres» comme des exceptions.

[190] Cf. LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, p. 293.

[191] *Id.*, *Ibid.*

[192] BOUCHOT, *le Livre*, p. 110.

[193] Cf. BOUCHOT, *ibid.*;—LECLERC, *loc. cit.*, p. 289. En 1513, le pape Léon X accorda à Alde Manuce un privilège analogue d'une durée de quinze ans, «... sous les peines d'excommunication et d'amende de cinq cents ducats d'or envers les contrefacteurs». (CRAPELET, *Études prat. et litt. sur la typographie*, t. I, pp. 65-66.)

[194] *Loc. cit.*, p. 170.

[195] LALANNE, *loc. cit.*, p. 293.

[196] Tome II, p. 130.

[197] *Loc. cit.*, t. II, p. 421.

[198] Constantin est moins exclusif. «Celui, écrit-il, qui veut se former une bibliothèque de quelques centaines de volumes seulement, fera bien de les prendre tous du même format. Une pareille collection d'une reliure de bon goût, et renfermée dans un corps de bibliothèque élégant, fait un très joli objet d'ameublement, et est d'un usage commode. Il n'est pas difficile de trouver dans la librairie un bon choix d'ouvrages de 300 à 800 volumes imprimés d'une manière uniforme, in-8, in-12 ou in-18.» (*Bibliothéconomie*, p. 48.)

[199] *Loc. cit.*, p. 294.

[200] Cf. WERDET, *De la librairie française*, p. 177.

[201] Voir sur ces termes *infra*, p. 107.

[202] Nous rappelons ce que nous avons dit p. 76, que nous entendons toujours par in-18 l'in-18 jésus ($0,117 \times 0,183$), et par in-8 l'in-8 cavalier ($0,155 \times 0,23$).

[203] Cf. BOLLIOD-MERMET, *De la bibliomanie*, pp. 48-49 (Paris, Jouaust, s. d.). Cette référence est indiquée par Mouravit, mais il est à noter que le texte de l'opuscule de Bollioud-Mermet, en cet endroit ou ailleurs, ne se rapproche que bien vaguement de la remarque de Mouravit sur le choix et la convenance des formats.

[204] MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 197.

[205] Cf. *supra*, pp. 87 et suiv., les appréciations que nous avons citées à propos de l'in-8, et les motifs qui nous font préférer l'in-18.

[206] LECLERC, *loc. cit.*, p. 288.—Nous avons déjà noté plus haut (p. 76) que certains in-12, in-16 et in-18 ont les mêmes dimensions, et peuvent être considérés comme «synonymes». Inutile de faire observer que, dans les deux citations précédentes de Mouravit et de M. Leclerc, les formats mentionnés manquent de précision, qu'il eût été bon de dire de quel in-4, de quel in-8, in-12, in-16, etc., il s'agit, puisqu'un in-4 peut être plus petit qu'un in-8 (in-4 écu < in-8 colombier), un in-8 plus petit qu'un in-12, etc. (voir *supra*, p. 76 et le tableau de la page 77). Mais, encore une fois, l'usage est fréquent de désigner les formats par le nombre seul des plis de la feuille, sans faire connaître les dimensions de cette feuille, la *sorte* de papier employée: jésus, raisin, colombier, etc., et de ne donner ainsi de ces formats qu'une idée approximative.

[207] L'invention du point typographique est due à Pierre-Simon Fournier, *alias* Fournier le Jeune (vers 1737); mais la mesure initiale dont s'était servi cet imprimeur et graveur était conventionnelle, partant sujette à discussions et à erreurs (cf. LECLERC, *Typographie*, pp. 40 et 42). Le «point Fournier» fut modifié en 1753 par F.-Ambroise Didot, qui prit pour base la mesure légale d'alors, le *pied de roi*, dont il divisa la ligne en six parties égales, en six points. Un caractère d'imprimerie ayant exactement pour longueur ces six points se nomme le *six*; s'il a un point de plus, c'est-à-dire sept points, le *sept*; huit points, le *huit*; etc. (Cf. A.-F. DIDOT, *Encyclop. moderne*, art. Typographie, t. XXVI, col. 846.)—C'est Fournier le Jeune qui a dit que «la théorie d'un art si utile (l'imprimerie) ne devrait être ignorée d'aucun de ceux à qui

l'usage des livres est familier», et qu'«il serait à souhaiter que tout homme de lettres fût en état de juger sainement de la mécanique de ses productions.» (*Manuel typographique*, t. I. p. IX.)

[208] LECLERC, *loc. cit.*, p. 48.

[209] ID., *ibid.*, p. 46.

[210] Cf. THÉOTISTE LEFEVRE, *Guide pratique du compositeur d'imprimerie*, t. I, p. 425;—DAUPELEY-GOUVERNEUR, *le Compositeur et le Correcteur typographes*, p. 5;—E. DESORMES, *Notions de typographie*, p. 500;—LECLERC, *loc. cit.*, pp. 41-42. Les listes de concordance des anciens noms avec les nombres de points données par ces ouvrages offrent de fréquentes divergences.

[211] Le texte du présent livre est imprimé en caractère romain Didot corps dix petit œil; les notes sont en romain Didot corps huit, les sommaires des chapitres en romain Didot corps sept, et la préface en romain Didot corps onze.

[212] L'Imprimerie nationale a, elle, un indice spécial: ses *l*, dites *l* barrées, portent un imperceptible trait, une barre minuscule, au milieu de leur longueur (*l*).

[213] Cf. BOUCHOT, *le Livre*, p. 174.

[214] Voir *supra*, p. 86.

[215] En romain Didot. Remarquez que ce romain est plus petit d'œil que l'elzevier du corps correspondant.

[216] Du nom de l'habile graveur et imprimeur français Nicolas Jenson, qui alla s'établir à Venise vers 1469. (Cf. LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, p. 84.)

[217] Sur les *lettres grises*, cf. DAUPELEY-GOUVERNEUR, *loc. cit.*, p. 68.

[218] LECLERC, *loc. cit.*, pp. 64.

[219] ID., *ibid.*

[220] «... les formes arrondies de l'onciale (d'où est issue la lettre tournure).» (LECOY DE LA MARCHE, *les Manuscrits et la Miniature*, p. 153.) Notons encore qu'on nomme lettres *filigranées* des initiales particulières de même aux anciens manuscrits, majuscules ornées de fioritures très déliées, d'une sorte de filigrane, «fil ténu, capricieusement enroulé et engendrant des espèces de graines ou de petites boules». (ID., *loc. cit.*, pp. 154-156); lettres *dragontines*, appelées aussi *saxonnes*, d'autres initiales d'anciens manuscrits «terminées par des têtes et des queues de serpents, bordées de points, garnies, dans leurs massifs, de perles, d'entrelacs et de monstres enchevêtrés». (ID., *loc. cit.*, p. 263.) Rappelons enfin que les caractères gothiques des premiers livres portent le nom de *lettres de forme* et de *lettres de somme*, celles-ci moins anguleuses, moins hérissées de pointes que celles-là. C'est de *lettres de somme* que se servirent Gutenberg, Fust et Schoeffer, les inventeurs de l'imprimerie. (Cf. LALANNE, *loc. cit.*, p. 103.)

[221] La casse française renferme 54 cassetins dans le bas de casse, et 98 dans le haut de casse. Des casses moins grandes, partant moins encombrantes, et d'un seul morceau, notamment la casse dite *parisienne*, sont actuellement en usage: on en a retranché les petites capitales, relativement peu employées, et qui sont placées à part.

[222] Sur la casse, voir DELON, *Histoire d'un livre*, pp. 135 et suiv.;—MAIRE, *Manuel prat. du biblioth.*, pp. 304 et suiv.;—LECLERC, *loc. cit.*, pp. 70 et suiv.; etc. Je suis également redevable de nombreux renseignements typographiques à l'obligeance de M. Jattefaux, prote de l'imprimerie Lahure.

[223] Voir cette liste complète dans TH. LEFEVRE, *loc. cit.*, t. I, p. 430.

[224] MAIRE, *loc. cit.*, p. 353.

[225] CRAPELET, *Études prat. et litt. sur la typographie*, p. 145.

[226] Cf. LECLERC, *loc. cit.*, pp. 531-532.

[227] *L'Imprimerie, la Librairie et la Papeterie à l'Exposit. univers. de 1851*, p. 62.

[228] *Ibid.*

[229] LOUISY, *le Livre*, p. 221. «Typographia, Deorum manus et munus, imo ipsa, cum mortuos in vitam revocet, omnino diva est.» (C. KLOCK, *ap. CRAPELET, loc. cit.*, avant-propos, p. ij.) En tête de son *Manuel typogr.* (t. I, p. iv), FOURNIER LEJEUNE a inscrit—et modifié comme il suit—les vers bien connus de *la Pharsale* de Brébeuf:

*C'est de Dieu que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux.*

Plus loin (t. I, p. vij) il dit que l'imprimerie est «regardée à juste titre comme un présent du ciel». CRAPELET, *loc. cit.*, p. 2, écrit de même: «L'art typographique... cette admirable invention, qui était regardée comme l'œuvre de la Divinité même...». Et VICTOR HUGO, *Notre-Dame de Paris*, liv. V, chap. 2: «L'invention de l'imprimerie est le plus grand événement de l'histoire. C'est la révolution mère. C'est le mode d'expression de l'humanité qui se renouvelle totalement... Sous la forme imprimerie, la pensée est plus impérissable que jamais;» etc.

[230] On se sert aussi, ou plutôt on s'est servi de plâtre, pour prendre ces empreintes. Ce qui a fait préférer au clichage au plâtre le clichage dit *au papier* ou *au flan*, c'est la rapidité d'exécution et l'économie de ce dernier procédé; mais le plâtre avait l'avantage de donner des empreintes plus complètes et meilleures. (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, pp. 533-534.)

[231] Théoriquement, le mot *clichage* est synonyme de l'ancien mot *stéréotypie*: ils signifient tous les deux l'action de «créer, d'après une composition unique formée par l'assemblage des caractères mobiles, une ou plusieurs autres planches solides et identiques». (LECLERC, *loc. cit.*, p. 533.) Mais *clichage* est l'expression moderne, actuellement en usage, et désignant l'opération dont nous venons de parler, qui débute par la prise des empreintes au moyen de plâtre ou de *flans*. La *stéréotypie* (στερεός, solide; τύπος, type), s'applique plus particulièrement au procédé imaginé en partie par Firmin Didot vers la fin du XVIII^e siècle, et qui consistait en ceci: «Après avoir composé une page en caractères plus bas que ne le sont les caractères ordinaires, et fondus avec un alliage particulier, plus dur que les autres, on la renfermait dans un mandrin; puis, à l'aide d'un balancier, on l'enfonçait dans une plaque de plomb de même dimension, fondue et dressée avec soin. Cette opération donnait pour premier produit une matrice où la lettre est en creux; cette matrice, placée dans un mandrin et abattue au moyen d'un mouton sur de la matière en fusion, procurait un cliché saillant... sur lequel on pouvait tirer à dix, quinze ou vingt mille exemplaires sans qu'il y parût.» (LOUIS DE VILLOTTE,

De la stéréotypie, in *Miscellanées bibliogr.*, t. I, pp. 9-10.) Cf. aussi l'article *Stéréotypie* par STARK, in *Encyclop. moderne*, Complément, t. XII, col. 438-442. Les Didot utilisèrent leur invention en publiant une nombreuse collection de petits volumes à bon marché,—la collection «stéréotype»—contenant tous les chefs-d'œuvre des littératures classiques, qui obtint une très grande vogue, et peut se comparer à la collection de la petite «Bibliothèque nationale», commencée par l'imprimeur Dubuisson en 1863, et qui se continue encore. Seulement, le papier des «stéréotypes» de Didot, qui, au bout d'un siècle, est encore intact, est de beaucoup supérieur à celui des petits volumes de Dubuisson, déjà tout piqués et jaunis.

Mentionnons encore, parmi les modes de reproduction typographique, le procédé dit *anastatique* (ἀνάστασις, résurrection), applicable non seulement aux livres, mais aux gravures, planches, etc. Il consiste à transporter sur une plaque de métal le texte ou la gravure à reproduire; on encre ensuite cette plaque, et l'on procède au tirage. Ce transport, qui s'effectuait jadis par des moyens chimiques, imaginés en 1844 par M. Baldermus, de Berlin (cf. LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, et *Grande Encyclop.*, art. Anastatique), s'opère actuellement à l'aide de la photographie. Relativement coûteux et peu expéditif, ce procédé ne convient que pour les tirages à petit nombre: on l'emploie, par exemple, pour remplacer les pages manquantes dans un ouvrage ancien, dans un livre de valeur, dont on possède un exemplaire complet.

[232] L'épithète est de JULES RICHARD, *l'Art de former une bibliothèque*, p. 6: «On n'a jamais fait de plus vilaine librairie».

[233] Relativement à l'influence du public sur la qualité des livres, voir CRAPELET, *loc. cit.*, pp. 225-226: «Il n'est pas douteux que ceux qui ont les moyens d'acheter des livres, et qui ne considèrent que le bon marché dans leurs acquisitions, ne peuvent pas employer plus mal leur argent. Les libraires (éditeurs), entraînés par le goût du public, le servent à son gré, en épuisant toutes les combinaisons pour lui donner de la marchandise à bas prix, mais qui ne conserve pas la moindre valeur: car on n'a jamais bon marché d'un livre incorrect, altéré, tronqué, et imprimé sur du mauvais papier... Henri Estienne dit: «L'avarice, fléau plus redoutable à l'art typographique qu'à aucun autre: *Avaritia, malum in arte typographica magis quam in alia ulla formidandum*».

[234] Anciennement même «chaque ouvrage avait un correcteur particulier. Les livres de religion étaient lus par des théologiens; les livres de droit par des jurisconsultes; l'astronomie, la médecine, par ceux qui possédaient ces sciences;» etc. (CRAPELET, *loc. cit.*, p. 155.) D'après le règlement donné à l'imprimerie de Paris par François I^{er}, en 1539, et cité par le même bibliographe (p. 181), «si les maîtres imprimeurs des livres en latin ne sont sçavans et suffisans pour corriger les livres qu'ils imprimeront, seront tenus avoir correcteurs suffisans, sur peine d'amende arbitraire; et seront tenus lesdicts correcteurs bien et soigneusement de corriger les livres, rendre leurs corrections aux heures accoutumées d'ancienneté, et en tout faire leur devoir...». Ces dispositions furent confirmées et maintenues par les successeurs de François I^{er}. Néanmoins, le règlement de 1649 reproche à l'imprimerie de Paris d'avoir beaucoup perdu de son ancien éclat, et impose aux libraires (éditeurs) l'obligation de prendre un certificat de correction pour certains livres. (Voir CRAPELET, *loc. cit.*, pp. 181-182.) D'après le règlement de 1686, les imprimeurs devaient faire imprimer les livres «en beaux caractères, sur de bons papiers et bien corrects»; on exigeait même qu'ils ne pussent ouvrir boutique à moins d'être «congrus en langue latine et de savoir lire le grec». Quiconque était empêché de vaquer à la correction de ses ouvrages devait avoir des correcteurs capables; et, ajoute l'ordonnance de 1728, les feuilles mal corrigées par eux seraient réimprimées à leurs frais.» (LOUISY, *le Livre*, p. 234.)

[235] Nous n'avons pas à nous occuper, dans cette étude consacrée à la connaissance, à l'usage et à l'amour du Livre, des rapports des auteurs avec les éditeurs et les imprimeurs. Nous ne faisons qu'effleurer ici, à propos de la netteté et de l'intégrité du texte, cette très intéressante et très complexe question: la correction des épreuves, qui a fait et fera toujours le tourment des écrivains, qui sera toujours leur «enfer»,—leur «paradis» étant de rêver à leur œuvre et de l'exécuter en imagination, et leur «purgatoire» de la coucher par écrit,—pour peu qu'ils aient la haine de l'à peu près, la passion de l'exactitude, de l'ordre et de la clarté. «Je me soucie moins que vous ne pourriez croire du succès de mes ouvrages, écrivait lord Byron à son imprimeur Murray, *mais la moindre faute de typographie me tue...* Corrigez donc si vous ne voulez me forcer à me couper la gorge.» (Ap. CRAPELET, *loc. cit.*, p. 304.) Nous dirons seulement aux auteurs qu'une écriture bien lisible et soignée n'est pas toujours, comme on serait tenté de le croire, une garantie du bon travail de l'imprimeur: *au contraire*, paraît-il. Un manuscrit artistement calligraphié ou seulement d'une parfaite lisibilité exige moins d'attention de la part du compositeur, qui souvent alors compose «à vue de nez». Cette opinion est confirmée par l'auteur anonyme d'un petit *Manuel du libraire*, qui adresse, après Gilles Ménage, cet «Avis aux auteurs»: «Si vous voulez qu'il n'y ait point de fautes dans les ouvrages que vous ferez imprimer, ne donnez jamais de copies bien écrites, car alors on les donne à des apprentis, qui font mille fautes; au lieu que si elles sont difficiles à lire, ce sont [les bons ouvriers ou] les maîtres qui y travaillent eux-mêmes». (*Manuel du libraire, du biblioth. et de l'hom. de let.*, par un libraire. Paris, Emler, 1828, p. 142. Cf. aussi CRAPELET, *loc. cit.*, pp. 289-290.) Henri de Latouche, l'auteur de *Fragoletta*, partageait l'avis de Gilles Ménage, et il affirme également que «plus le manuscrit sera clair et lisible», moins le compositeur y apportera d'attention. (Cf. CRAPELET, *ibid.*) Ajoutons encore que, tout en traitant ces assertions de paradoxes, l'érudit imprimeur G.-A. Crapelet, un des écrivains qui ont le mieux connu tous les détails de la typographie et qui en ont le mieux parlé, les confirme et les appuie de sa haute autorité. «... La nécessité où se trouve l'ouvrier d'apporter une attention soutenue à la lecture des manuscrits de cette espèce (mal écrits et surchargés de ratures et de renvois) donne à sa composition un certain degré d'exactitude et de correction, quelquefois surprenant.» (*Loc. cit.*, pp. 264 et 290.) Rappelons enfin, pour ne décourager personne, que la perfection, typographique ou autre, n'est pas de ce monde, et qu'il *n'existe aucun livre sans faute*, typographiquement parfait. «Un livre sans faute est une chimère...» (CRAPELET, *loc. cit.*, p. 222.) *Typographica ars nimis est erroribus obnoxia.* (ANGE ROCCA, *ap.* CRAPELET, *loc. cit.*, p. 221.) Ainsi le *Virgile* in-folio, imprimé au Louvre par Pierre Didot en 1798, et qui, comme le *Racine* de la même provenance, est réputé un des chefs-d'œuvre de la typographie, contient un j dont le point manque, s'est détaché à la pression. (Cf. A-F. DIDOT, *Encyclop. moderne*, art. Typographie, t. XXVI, col. 858-859.)

[236] N'avoir pas de correcteurs, ou n'en employer que d'incapables, a été réputé *crime en matière d'imprimerie* par le philologue italien, bibliothécaire du Vatican, Ange Rocca, mort en 1620. (Cf. CRAPELET, *loc. cit.*, p. 176.)

[237] *L'Art de former une biblioth.* pp. 81-82.

[238] Crapelet observe que cette anecdote bien connue n'a pas grand fondement. «On rapporte, écrit-il, que Robert Estienne exposait des épreuves devant sa maison, voisine du Collège de Beauvais, et des Écoles du Droit Canon, situées rue Saint-Jean-de-Beauvais, et qu'il donnait une récompense aux écoliers qui y découvraient des fautes. Si ce moyen a été employé par Robert Estienne, il n'a pu lui sauver que des incorrections très légères, car ce savant imprimeur avait lu et relu ses épreuves avant de les exposer, et les écoliers n'étaient pas de force à découvrir des fautes graves après la lecture d'un homme aussi habile et aussi exercé dans ce genre de travail. D'ailleurs le fait en lui-même, qui n'est rapporté que comme un on-dit

par Jans. Almelooven, dans sa *Dissertatio de Vitis Stephanorum*, me paraît fort douteux, et pourrait bien n'être qu'une fiction pour enseigner qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour assurer la correction des livres.» (CRAPELET, *loc. cit.*, pp. 213-214.)

[239] *Histoire de France*, t. IX, la Renaissance, chap. XI, p. 299 (Paris, Marpon et Flammarion, 1879). Cf. aussi LAROUSSE, *loc. cit.*, art. Estienne (Robert).

[240] On appelle *titre courant* le titre, soit de l'ouvrage, soit des chapitres, qui se trouve répété et «court», pour ainsi dire, au sommet des pages. On distingue encore, comme nous allons le voir (page suivante, note 241), trois autres espèces de titres: le *faux titre*, le *titre* ou *grand titre*, et le *titre de départ*.

[241] C'est cependant ce que font souvent les imprimeurs anglais: ils numérotent toutes les pages, excepté celles des *trois titres par lesquels tout livre débute généralement*: 1^o *faux titre* (la toute première page du livre: le titre, ordinairement abrégé, et sans nom d'auteur, est placé au milieu de cette page); 2^o *titre* proprement dit, ou *grand titre* (titre complet, avec le nom de l'auteur, et, au bas de la page, le nom et l'adresse—la *firme*—de l'éditeur; le grand titre portait aussi autrefois le nom de *frontispice*: ce nom est aujourd'hui réservé aux titres ornés de vignettes ou d'encadrements, ou encore à la gravure placée en regard du titre—portrait de l'auteur, par exemple,—et dont le sujet se rapporte de près ou de loin à l'ouvrage); 3^o *titre de départ* (placé en haut de la page: c'est sur cette page—la première, à vrai dire,—que commence le texte de l'ouvrage);—excepté ces feuillets de début, toutes les pages de l'intérieur du volume, les pages de titre d'article et les belles pages comme les autres, sont foliotées: voir *Encyclop. britannica*, t. III, p. 173 (let. B); t. VI, p. 756 (let. D); t. VII, p. 588 (let. E), etc. Ces belles pages n'ont pas de titre courant, et leur folio se trouve placé au sommet médial. L'effet de ce foliotage n'est nullement désagréable à l'œil.

[242] F. SARCEY, *Gare à vos yeux!!* préface, p. V. (Paris, Ollendorff, 1884).—«MM. H. Griffing et Shepherd J. Franz étudient depuis un certain temps l'influence que peuvent avoir, sur la facilité de la lecture, le format, le dessin des caractères d'imprimerie, l'intensité de la lumière, sa qualité, celle du papier, l'interlignage (c'est-à-dire l'espacement des lignes d'impression). Ils arrivent à cette conclusion que l'élément principal de la fatigue visuelle, ce sont les dimensions des caractères: il ne faudrait jamais employer des caractères de moins de 1 millimètre 1/2 de hauteur, et encore la fatigue augmente-t-elle avant même qu'on ait affaire à des lettres d'un format aussi réduit. Par rapport à ce côté de la question, l'éclairage n'est que tout à fait secondaire.» (*La Nature*, 23 juillet 1898, p. 126.)

[243] A propos des formats, p. 90.

[244] In *Musée des familles*, 1^{er} mars 1896, p. 158.

[245] *Ap.* BOUCHOT, *le Livre*, p. 297.

[246] G. NAUDÉ, *loc. cit.*, chap. V, p. 70. (Paris, Liseux, 1876.)

[247] *Loc. cit.*, chap. VIII, p. 98

[248] ED. TEXIER, *ap.* MOURAVIT, *le Livre*, p. 220.

[249] LESNÉ, *loc. cit.*, p. 113.

[250] *Ap.* MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 209.

[251] *Ibid.* C'est à peu près ce que dit aussi JULES RICHARD, *l'Art de former une biblioth.*, p. 139: «Un bibliophile ne conserve pas les livres qu'on lit une fois, mais seulement ceux qu'on *relit* avec plaisir, et que, par conséquent, on *relié* plus ou moins richement.»

[252] CHARLES BLANC, *Grammaire des arts décoratifs*, la Reliure, p. 342.—Cf. *infra*, chap. IX, p. 322.

[253] «Ce genre de reliure... permet au livre de se tenir ouvert sur une table ou sur un pupitre, parce qu'on a supprimé la résistance qu'oppose le dos de la couverture quand il adhère aux cahiers.» (ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, t. IV, p. 66.)

[254] S. LENORMAND et MAIGNE, *Manuel du relieur* (Manuels Roret), p. 64.—«... Ouvrir complètement le volume, et à plat, ce qui ne peut se faire avec les livres reliés.» (D^r GRAESEL, *Manuel de bibliothéconomie*, p. 373.) C'est en grande partie pour ce motif, afin que le livre puisse mieux s'ouvrir, que nous conseillons, pour les volumes inférieurs à l'in-8, le cartonnage bradel.

[255] La largeur du format, voilà surtout ce qui, avec la flexibilité de la garniture du dos, permet au livre de s'ouvrir aisément et de rester de lui-même ouvert. Exemple: un volume oblong, un album. Prenez, au contraire, un livre de format étroit, comme les in-12 elzevieriens (in-12 couronne: $0,09 \times 0,157$) de certaines collections modernes: relié, il est indispensable de tenir ce petit volume à la main pour qu'il demeure ouvert, et il a toujours tendance à se refermer de lui-même, comme mû par un ressort. C'est que, dans le premier cas, le cas de l'album, la feuille étant plus large pèse davantage sur son extrémité libre, retombe d'elle-même, et oppose ainsi un contrepoids supérieur à la résistance de la couture et du dos; dans le second cas, pour l'étroit petit elzevier, c'est cette résistance qui l'emporte. Remarquons aussi que plus le papier est fort et rigide, plus la résistance du dos est énergique. Le papier des anciens petits elzeviers était du papier de fil, souple et peu épais: aussi ces gracieux petits volumes sont-ils autrement maniables et «complaisants» que les prétendus elzeviers modernes à papiers rigides.

[256] CHARLES BLANC, *loc. cit.*, p. 337.

[257] *Loc. cit.*, p. 337.

[258] Cf. BLANCHON, *l'Art et la Pratique en reliure*, p. 18.

[259] Cf. BLANCHON, *loc. cit.*, p. 17.

[260] Cf. BLANCHON, *loc. cit.*, p. 18; et S. LENORMAND et MAIGNE, *loc. cit.*, p. 73.—Sur les reliures en cuir de Russie, cf. *infra*, chap. IX, pp. 368 et 369.

[261] Sur la fabrication et l'emploi du parchemin, voir de curieux renseignements dans LECOY DE LA MARCHE, *les Manuscrits et la Miniature*, pp. 27-36. Voir aussi MAIRE, *Manuel prat. du biblioth.*, pp. 377-378; et BLANCHON, *loc. cit.*, p. 18.

[262] Cf. *supra*, chap. II, p. 55.

[263] Chap. II, p. 56.

[264] Cf. MAIRE, *loc. cit.*, p. 340.

[265] «A Venise, à Florence... Voilà le vrai berceau de la reliure... Les plus beaux exemplaires des reliures de ce temps se trouvaient dans la bibliothèque du célèbre bibliophile italien Maoli (Maïoli), qui a dû vivre de 1510 à 1560...» (BLANCHON, *loc. cit.*, p. 117.) «Au commencement du XVI^e siècle, les Italiens trouvent une voie nouvelle sous l'influence des Aldes, qui avaient probablement joint à leur imprimerie un atelier de reliure. Venise fut alors pour l'Italie l'école de la reliure, et, pour la première fois, les motifs en plein or des Aldes servirent de remplissages dans les premières reliures à entrelacs... L'Italie donne alors le ton à l'Europe. Les reliures à la Salamandre de François I^{er}, conservées dans nos bibliothèques publiques, sont presque toutes dans le goût italien. Les Italiens furent donc nos initiateurs; mais on ne saurait méconnaître toutefois la grande part qu'ont eue, dans l'histoire de l'art et de la reliure en particulier, les artistes français de la Renaissance, notamment Nicolas Ève et son fils Clovis, célèbres libraires-reliureurs de Henri III et de Henri IV.» (SPIRE BLONDEL, *l'Art intime et le Goût en France*, pp. 318-319.)

[266] Déjà au XVI^e siècle, malgré la vogue de Venise, BONAVENTURE DES PERIERS faisait dire à Mercure, au début de son *Cymbalum Mundi* (p. 304. Paris, Delahays, 1858. Nouv. édit. avec des notes et une notice par P. L. JACOB, bibliophile [Paul Lacroix]): «Où est-ce que l'on relie le mieux? A Athènes (*id est* en France, à Lyon, d'après le bibliophile JACOB, *ibid.*), en Germanie, à Venise ou à Rome? Il me semble que c'est à Athènes.» C'est ce qui a permis au comte DE LABORDE d'avancer que «la Reliure est un art tout français». (*Le Palais Mazarin*, ap. P. L. JACOB, *Mélanges bibliogr.*, p. 1.) «La reliure d'art française occupe la première place en Europe, et, à l'appui de ce que nous avançons, nous pourrions citer les prix toujours plus hauts qu'atteignent, dans les ventes, non seulement les reliures anciennes, mais aussi les travaux modernes.» (BLANCHON, *loc. cit.*, avant-propos, p. V.)

[267] «C'est au célèbre bibliophile Jean Grollier (*sic*) que semble de droit appartenir l'honneur d'avoir créé la reliure française.» (P. L. JACOB, *Mélanges bibliogr.*, p. 2.).

[268] On écrit aussi Derome ou Deromme: l'orthographe donnée par JAL, *Dictionn.*, pp. 1082-1084, est de Rome, les de Rome.

[269] Outre les ouvrages déjà cités dans ce chapitre, voir sur l'historique de la reliure: Éd. FOURNIER, *l'Art de la reliure en France aux derniers siècles*;—OCTAVE UZANNE, *la Reliure moderne artistique et fantaisiste*;—HENRI BOUCHOT, *les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale, passim*;—JULES LE PETIT, *l'Art d'aimer les livres*, pp. 161-186;—LUDOVIC LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, pp. 282-291;—et les ouvrages de MM. LÉON GRUEL, ÉMILE BOSQUET, MARIUS MICHEL, etc.

[270] La peau de morue a donné en reliure de très bons résultats. (Renseignement fourni par la maison de reliure Engel.)

[271] Voir *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 30 nov. 1900, col. 917-918.

[272] Journal *la Halle aux cuirs*, in *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 avril 1886, col. 202.—Mais les avis diffèrent, et le même *Intermédiaire*, dans son numéro du 30 décembre 1900, col. 1111, affirme, par la plume de M. MARCELLIN PELLET, que «la peau humaine n'est pas belle en reliure; il est très difficile, sinon impossible, de la dégraisser complètement».

[273] MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 233.—Un autre médecin anglais, le célèbre John Hunter (1728-1794), fit relier de même en peau humaine un traité sur les maladies de la peau. (*Dictionn. de la Conversation*, art. Reliure.)

[274] *Revue encyclop.*, 11 juin 1898, p. 542.

[275] *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 25 mai 1879, col. 295, et 10 juillet 1882, col. 396; et *Revue encyclop.*, *loc. cit.*

[276] *Revue encyclop.*, *loc. cit.*

[277] *Ibid.*

[278] *Revue encyclop.*, *loc. cit.*, p. 542; et ALFRED FRANKLIN, *les Anciennes Bibliothèques de Paris*, t. I, p. 297.

[279] *Revue encyclop.*, *loc. cit.*

[280] *Ibid.*

[281] *Revue encyclop.*, *loc. cit.*

[282] *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 octobre 1883, col. 585-586, et *Revue encyclopéd.*, *loc. cit.*

[283] LALANNE, *loc. cit.*, p. 288.

[284] MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 233.

[285] MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 402.

[286] BLANCHON, *loc. cit.*, p. 128. On lit dans la *Revue universelle* (ex-*Revue encyclopédique*) du 13 avril 1901, p. 337: «Ce fut à Mme Drouet qu'il (Victor Hugo) donna les *Châtiments* reliés en maroquin pourpre, avec, sur le plat, enchâssée dans le cuir, une abeille du manteau impérial de Napoléon III, prise par M. Jules Claretie, lors du sac des Tuileries.»

[287] *Ibid.*

[288] CHARLES BLANC, *loc. cit.*, p. 348.

[289] P. L. JACOB, *Mélanges bibliogr.*, p. 19.

[290] *Loc. cit.*, pp. 68-69.

[291] A.-F. DIDOT, *l'Imprimerie, la Librairie et la Papeterie à l'Exposit. univers. de 1851*, Rapport du XVII^e jury, pp. 72-73.

[292] Pages 346 et 359.

[293] Une des meilleures couleurs usitées en reliure est la couleur dite *Lavallière* (ou *La Vallière*:—allusion à la robe de Carmélite de Mlle de la Vallière [cf. LITTRÉ, *Dictionn.*, supplém.];—mais, dans cette acception, on écrit le plus souvent ce nom en un seul mot). C'est une couleur de gamme assez étendue, allant du brun clair au brun foncé.

[294] BLANCHON, *loc. cit.*, p. 123. «On donne ce nom (de *reliures jansénistes*) aux reliures qui n'ont aucun ornement extérieur, *pas même un simple filet*, et pas d'autre dorure que le titre du livre sur le dos,» dit M. A. CLAUDIN, *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 juin 1875, col. 348.

[295] BOUCHOT, *le Livre*, pp. 284 et 286.

[296] ÉD. FOURNIER, *l'Art de la reliure en France*, in *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 25 mars 1879, col. 190.

[297] «Rien de plus commun que l'S barré dans les lettres, manuscrits et reliures, de 1560 environ à 1640. Il est possible qu'on en ait fait parfois un rébus (*fermesse* [S fermé], c'est-à-dire *fermeté*), ou un monogramme; mais c'est la plupart du temps... une fioriture, un paraphe, et, sur les reliures ou les panneaux, un ornement.» (*Intermédiaire des cherch. et cur.*, 25 avril 1881, col. 281; et 25 mai 1888, col. 297 et suiv.)

[298] MOURAVIT, *loc. cit.*, pp. 241-242.

[299] Ou plutôt il devrait y avoir, car cette règle ne s'observe plus toujours, et ces deux modes de reliure, cartonnage et emboîtement, finissent par se confondre.

[300] MAIRE, *loc. cit.*, pp. 296-297. D'autres font remonter l'existence et l'invention du relieur Bradel jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle. «Bradel avait, fin XVIII^e siècle, son atelier rue d'Écosse (Paris, V^e arrondissement), en une maison appartenant au collège Sainte-Barbe... Cet atelier fut ensuite occupé par Chichereau, aussi relieur, qui s'y trouvait encore en 1792.» (*Intermédiaire des cherch. et cur.*, 22 juin 1901, col. 1073.)

[301] GRAESEL, *loc. cit.*, p. 373.

[302] LESNÉ, *la Reliure*, notes, p. 131.

[303] ÉMILE DEBRAUX, *Chansons complètes*, t. III, p. 61, les Relieurs. (Paris, s. n. d'édit., imprim. P. Baudoin, 1836, 3 vol. petit in-32.)

[304] OCTAVE UZANNE, *la Reliure moderne, artistique et fantaisiste*, chapitre: Des cartonnages à la Bradel, p. 252.

[305] «Un livre qui n'a pas été suffisamment battu s'ouvre facilement, bâille et devient ainsi un réceptacle à poussière et à vermine.» (GRAESEL, *loc. cit.*, p. 374.)

[306] Voir *supra*, p. 129.

[307] Ne pas confondre le mot «charnière» ainsi employé avec la *charnière*—synonyme de *mors*—du plat des livres, dont il a été question ci-dessus, p. 128.

[308] «La grecque..., méthode pernicieuse, qui gâte presque autant de livres qu'on en relie.» (LESNÉ, *loc. cit.*, p. 113.) Cf. aussi LENORMAND et MAIGNE, *loc. cit.*, p. 130; BLANCHON, *loc. cit.*, p. 39; LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Reliure; etc.

[309] Sur la couture à *point arrière* et à *point devant*, cf. *Magasin pittoresque*, septembre 1874, p. 284.

[310] Page 129.

[311] *Loc. cit.*, p. 130. Voir aussi LESNÉ, *loc. cit.*, note 6 du chant I, p. 115, où les mêmes remarques se trouvent formulées à peu près dans les mêmes termes.

[312] Non pas «malgré», mais conformément à ces recommandations. Cette tricherie est admise et pratiquée ostensiblement dans tous les ateliers de reliure. (A. C.)

[313] Je regrette de ne pouvoir citer, parmi ces inventeurs, aucun nom français; mais, comme on l'a remarqué avant moi, nos mécaniciens-constructeurs semblent «se désintéresser de la fabrication des machines à l'usage des relieurs, et ne paraissent pas se rendre compte des besoins et des nombreux vides à combler... S'ils faisaient pour la reliure» ce qu'on a fait et ce qu'on fait journellement pour l'imprimerie, «nul doute que notre outillage tiendrait actuellement la première place, et que nos praticiens ne seraient pas forcés de demander à l'étranger ce qui leur est parfois indispensable.» (BOSQUET, *la Reliure*, p. 26, note 1.)

[314] Renseignements fournis par la maison de reliure Engel.

[315] MAIRE, *loc. cit.*, p. 99, n. 1.

[316] *Loc. cit.*, notes, pp. 116 et 135.

[317] LENORMAND et MAIGNE, *loc. cit.*, p. 371. Cf. aussi BLANCHON, *loc. cit.*, p. 43.

[318] *Loc. cit.*, p. 125.

[319] Page 68.

[320] GRAESEL (*loc. cit.*, p. 363), estime que, «pour un train d'une importance moyenne, quinze jours, au maximum, sont largement suffisants». Cela dépend de ce qu'il faut entendre par «importance moyenne». En France, la plupart des relieurs trouveraient certainement ce délai insuffisant pour un train composé seulement de vingt ou trente volumes. Bien que s'appliquant en partie à des reliures de luxe, les considérations de M. JULES LE PETIT (*l'Art d'aimer les livres*, p. 182) me semblent plus justes: «En général, il faut que vous ayez la patience d'attendre au moins six mois à un an pour des reliures pleines en maroquin, bien faites, et au moins deux mois pour des demi-reliures. En voici la raison: les bons relieurs n'ont pas autant d'ouvriers que les relieurs de commerce... Ensuite ils commencent leurs reliures par séries d'un même genre,» etc.

[321] Je rappelle qu'il n'est question ici que d'une bibliothèque particulière et fermée, ne servant qu'à une seule personne. Pour une bibliothèque publique, il est préférable, voire indispensable, que chaque tome soit relié séparément, afin d'éviter d'en immobiliser deux en même temps dans la même main.

[322] J. LE PETIT, *loc. cit.*, p. 185.

[323] LESNÉ, *loc. cit.*, chant IV, p. 59.

[324] LESNÉ, *loc. cit.*, notes du chant IV, p. 170.

[325] ID., *ibid.*, mêmes notes, p. 172.

[326] C'est également le conseil donné par *l'Instruction générale relat. au service des biblioth. universitaires*: «N'admettre la rognure que pour les ouvrages usuels; interdire de rogner pour les autres, en les faisant seulement rogner et jasper en tête, pour les préserver de la poussière.» (*Ap. MAIRE, loc. cit.*, p. 445.)

[327] *Ap. ROUYEYRE, Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 3^e édit., t. I, p. 88.

[328] Le bibliophile JACOB (Paul Lacroix), *ap. ROUYEYRE, loc. cit.*, p. 87.

[329] Page 37.

[330] Préservés en queue et sur les marges extérieures, mais non en tête: la tête, comme nous l'avons dit il y a un instant, doit toujours être rognée, pour empêcher autant que possible l'intrusion de la poussière.

[331] Lorsque ces excédents de marge ont été laissés par mégarde dans le cours d'un livre, par suite du pli accidentel d'un feuillet, ils portent le nom de *larrons*. Les relieurs sont tenus d'éviter les *larrons*, qui sont des défauts, tandis que les *témoins*, toujours laissés à dessein, sont un des détails des reliures artistiques.—On appelle aussi *larron* en typographie tout «morceau de papier qui, se trouvant sur la feuille à imprimer, reçoit l'impression» (la prend en quelque sorte comme un voleur, un larron) «et laisse un blanc» (LITTRÉ); et encore tout «pli qui se trouve dans une feuille de papier mise sous la presse, et qui cause une défectuosité dans l'impression». (ID.)

[332] Sur les couvertures imprimées des livres brochés, voir *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1879 et 1886, *passim*. Au XVI^e et au XVII^e siècle, les livres se vendaient presque toujours reliés; les rares livres non reliés s'appelaient livres *en blanc*. (Cf. L. DELISLE, *Catalogue général des livr. impr. de la Biblioth. nation.* Introduct., t. I, p. IV, n. 4.)

[333] «Une attention à laquelle les bibliophiles sont sensibles, c'est que le prénom de l'écrivain ne soit pas séparé de son nom, lorsque la gloire ou la notoriété ont rendu le nom et le prénom inséparables. Un relieur qui mettrait sur le titre de *la Légende des siècles*: V. HUGO (au lieu de VICTOR HUGO), serait un barbare.» (CHARLES BLANC, *Grammaire des arts décoratifs*, p. 360.)

[334] La peau servant à faire des *pièces* a très peu d'épaisseur; c'est de la basane sciée: on sait que certaines peaux, et la basane est du nombre, se divisent, se scient aisément dans le sens de leur longueur.

[335] «La règle est que les pièces ne doivent jamais être plus claires que le dos. Toutefois, quelques amateurs, et je suis de ceux-là, aiment une pièce verte ou rouge ou bleue sur un dos noir.» (JULES RICHARD, *loc. cit.*, p. 60.) Le même bibliographe recommande (*loc. cit.*, p. 62) de «ne pas oublier de faire toujours placer la date de l'édition en bas du dos de la reliure, sous le dernier nerf. Cela a tout à fait bon air,» ajoute-t-il. Il dit encore (*ibid.*) qu'il convient de joindre aux volumes qu'on fait relier tout ce qui peut en augmenter le prix, par exemple, «un portrait de l'auteur, soit en gravure, soit en photographie; s'il se peut, un autographe; des suites de gravures faites pour d'autres éditions, soit avant la lettre, soit en divers états...» Mais ce sont là des conseils quelque peu en dehors de notre programme, et qui s'adressent plus aux fastueux et fantaisistes collectionneurs qu'aux dévoués mais modestes amis des livres et de l'étude.

[336] Cf. chap. III, p. 76.

[337] Supplément au n° 3 du journal *la Reliure*, «organe et propriété du syndicat patronal des relieurs, brocheurs, cartonneurs, doreurs sur cuir, doreurs sur tranches et marbreurs,» 7, rue Coëtlogon, Paris. Je donne ces chiffres, parce qu'ils émanent d'un journal qui fait autorité dans la question, d'un document quasi officiel; mais je ne dois pas dissimuler que ces prix sont de beaucoup majorés, et que les reliures auxquelles ils se rapportent, faites convenablement et chez de bons relieurs, coûtent environ 20 pour 100 moins cher. Il faut donc diminuer ces chiffres de cette somme, pour avoir le prix réel et acceptable.

[338] Voir SÉNÈQUE, *De la tranquillité de l'âme*, IX, 9. (Pour abrégé, je me dispense, ici et plus bas, de citer le texte latin.) «Avoir des livres sans les lire, c'est avoir des fruits en peinture,» disait Diogène. (*Ap. FERTIAULT, les Légendes du livre*, p. 156.)

[339] Voir SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, lettre II. Cf. *l'Ecclésiaste*, XII, 12: «Ne recherchez rien davantage, mon fils. Il n'y a point de fin à multiplier les livres.»

[340] PLINE LE JEUNE, *Epist.*, VII, 9.

[341] *Non legendos libros, sed lectitandos.* (*Epist.*, II, 17.)

[342] *Ap. MOURAVIT, le Livre*, p. 137.

[343] *Ap. FERTIAULT, loc. cit.*, p. 20.

[344] Pages IX et 7.

[345] VOLTAIRE, *Articles de journaux*, I, Conseils à un journaliste... (*Œuv. compl.*, t. IV, p. 615. Paris, édit. du *Siècle*, 1867-1870.)

[346] *Manuel du biblioph.*, t. I, p. 11.

[347] *Loc. cit.*, p. 312.

[348] *Ap.* SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 403. Cf. le mot de Royer-Collard à Alfred de Vigny: «Je ne lis plus, monsieur, je relis». (SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. XI, p. 524.)

[349] En 1886, dans le journal *l'Estafette*: voir LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, 2^e supplément, art. Larousse.

[350] *Ap.* DEROME, *le Luxe des livres*, p. 59.

[351] A. DE BOISLISLE, *Mémoires de Saint-Simon*, Avertissement, t. I, p. LXXI (Collect. des *Grands Écrivains de la France*).

[352] A. DE BOISLISLE, *loc. cit.*

[353] Elle comprend actuellement (1901) 31 volumes et s'arrête au XV^e siècle.

[354] GUYOT-DAUBÈS, *l'Art de classer les notes...*, chap. X, pp. 108-109.

[355] «... les bibliothèques ne pouvans mieux estre comparées qu'au pré de Sénèque où chaque animal trouve ce qui luy est propre: *Bos herbam, canis leporem, ciconia lacertum.*» (GABRIEL NAUDÉ, *Advis pour dresser une biblioth.*, chap. III, p. 24.)

[356] Voir SAINTE-BEUVE, *Portraits littér.*, t. II, p. 437.

[357] *Loc. cit.*, p. 120.

[358] *Loc. cit.*, p. 121.

[359] Parmi ces réclamations, je rappellerai celle du bibliographe A.-A. Renouard, dans cette description de sa propre bibliothèque, qu'il a publiée sous le titre de *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*: «Il faudrait destiner nos imprimeries à l'emploi qui de tous me semble le plus utile et aussi le plus honorable, la fabrication très soignée d'éditions presque de luxe, quoique d'un prix à peu près ordinaire; de livres à l'usage de ceux qui, sans être curieux amateurs, ni possédés du démon de la bibliomanie, savent cependant très bien distinguer et préférer l'édition la plus nette et la plus élégante.» (RENOUARD, *ap.* MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 181.) Voilà un programme excellent en tous points: malheureusement, ce n'est qu'un programme.

[360] «Jouaust était de la famille des grands éditeurs, hommes de goût et véritablement hommes de lettres par le soin qu'ils prennent de faire valoir les œuvres qu'ils publient, et de les présenter aux amateurs sous le séduisant aspect qu'assurent un papier de choix, des types élégants et bien lisibles, une correction impeccable, illustrées de gravures finement en harmonie avec le texte, et d'autant plus précieuses qu'elles sont moins encombrantes. Son nom sera cité dans l'histoire de son art à la suite des maîtres qui en ont fait la gloire à travers les âges.» (G. BERARDI, *l'Indépendance belge*, in *Ultima*, notes et chroniques, p. 9. Paris, imprim. Jouaust, 1891. In-18, 78 pp.)—«Pendant trente ans, il (Jouaust) a fait la joie des lettrés; il leur a donné de fins joyaux, que les amateurs du siècle prochain se disputeront avec passion...» (AD. BRISSON, *les Annales politiques et littér.*, *ibid.*, pp. 14-15.)—«Il (Jouaust) a été un lettré et un artiste avant d'être un commerçant. Il avait recueilli et il a su continuer parmi nous les traditions des Elzevir et des Plantin Moretus...» (J. CORNELLY, *le Matin*, *ibid.*, p. 18.)

[361] Cette très intéressante collection est continuée par l'éditeur Ernest Flammarion, qui y a récemment ajouté *les Confessions* de J.-J. Rousseau.

[362] Sur la collection Jannet-Picard, voir *supra*, chap. II, p. 38.

[363] Cf. LOUISY, *le Livre*, p. 270.

[364] Voir *supra*, chap. II, p. 43.

[365] Cf. *supra*, chap. V, p. 158.

[366] M. GABRIEL HANOTAUX, dans l'avant-propos de son livre *la Seine et les quais, promenades d'un bibliophile* (p. III), a très justement et joliment dit: «Paris est la seule ville du monde qui ait sa bibliothèque en plein air. Les boîtes des quais font partie de nos perspectives. Elles accompagnent les profils du Louvre et font un premier plan aux galeries et aux tours de Notre-Dame.»

[367] P. L. JACOB (Paul Lacroix), *les Amateurs de vieux livres*, p. 56.

[368] Paris, Furne, 1857 (et 1864). 1 vol. in-16.

[369] *Loc. cit.*, pp. 3-4. Glissons ici à ce propos cette touchante réflexion de S. DE SACY (*Variétés littér.*, t. I, p. 250, Catalogue de la biblioth. de J.-J. de Bure): «Je deviendrais aveugle que j'aurais encore, je le crois, du plaisir à tenir dans mes mains un beau livre. Je sentirais du moins le velouté de sa reliure, et je m'imaginerais le voir. J'en ai tant vu!»

[370] Voir dans *les Amateurs de vieux livres*, par P. L. JACOB, p. 34, un curieux portrait du marchand bouquiniste-étalagiste: «... L'*étalagiste* est d'ordinaire Normand, comme le vendeur de salade; il connaît mieux le prix des pommes que celui des livres; il ne juge guère sa marchandise que d'après le premier venu qui la marchande; il surprend dans vos yeux l'envie qui vous émeut à la vue de ce livre, et il le taxe à proportion de cette envie, qu'il démêle dans un geste d'empressement, même dans une indifférence composée. Le seul *Manuel du libraire* qu'il étudie, c'est la physionomie des acheteurs: l'un sourit, l'autre soupire, celui-ci fronce les sourcils, celui-là pince les lèvres; un cinquième, plus exercé, touchera vingt volumes avant de mettre la main sur le volume qu'il lorgne; tous enfin se trahissent d'une façon particulière, qui n'échappe pas à l'*étalagiste*, aussi fin, aussi astucieux qu'un diplomate du cabinet de Saint-James.»—En général, comme l'a remarqué L. DEROME (*le Luxe des livres*, p. 66), les livres anciens coûtent moins cher chez les libraires parisiens de la rive gauche que chez ceux de la rive droite, «qui ont une clientèle princière et la confiance des riches amateurs étrangers, tandis que les marchands de la rive gauche sont réduits à celle des savants et des lettrés, qui connaissent mieux la valeur des livres et ne peuvent se permettre certaines folies». Etc.

[371] En revanche, il faut reconnaître qu'il y a de ces catalogues qui sont très bien faits et dignes d'intéresser tous les amateurs de livres, par exemple, les catalogues de la librairie ancienne A. Claudin, qui paraissent actuellement (1901, 14^e année, neuvième série) tous les mois, sous le titre d'*Archives du bibliophile*.

[372] Chap. III, pp. 27-30. (Trad. de H. Cocheris.)

[373] *Musæi sive biblioth...*, Lugduni, 1635, in-4, lib. III, p. 468, *ap.* MOURAVIT, *loc. cit.*, pp. 65-66. Cf. *infra*, chap. VIII, p. 257.

[374] *Loc. cit.*, p. 139. Cf. *supra*, chap. V, p. 123.

[375] L'appréciation est de M. JULES LE PETIT, *l'Art d'aimer les livres*, p. 40.

[376] JULES JANIN, *loc. cit.*, p. 14.—A propos des ouvrages nouveaux, JULES JANIN (*ap. MOURAVIT, loc. cit.*, p. 109) donne aussi ce conseil: «N'achetez que le livre dont vous avez fait la lecture cinq ou six semaines auparavant,»—c'est-à-dire le livre dont vous avez eu loisir de vérifier et éprouver la valeur. «En ce temps de réclame, combien ont pu expérimenter la sagesse de ces paroles!» ajoute Mouravít.

[377] JULES JANIN, *loc. cit.*, p. 15.

[378] *Loc. cit.*, p. 40.

[379] *Loc. cit.*, pp. 40-41.

[380] *Essais*, III, 3: t. III, p. 366. (Paris, Charpentier, 1862.)

[381] Il s'appelait Boulard (Antoine-Marie-Henri) (1754-1825). Il fut l'exécuteur testamentaire de La Harpe, et c'est par ses soins que fut publiée la partie du *Cours de littérature* relative à la philosophie du XVIII^e siècle. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme Boulard (Sylvestre), imprimeur, libraire et écrivain (1750-1819?), auteur d'un *Traité élémentaire de bibliographie*. (Paris, Boulard, 1804. In-8. 140 pp.)

[382] «Une biographie ne lui en accorde que 280 000; mais un autre renseignement va jusqu'à notre chiffre de 600 000 (volumes). La différence est importante. Les deux documents sont-ils précis? On peut choisir.» (FERTIAULT, *Drames et Cancans du livre*, p. 107.)

[383] Cf. *le Cousin Pons*, principalement chap. II, p. 11 (Paris, Michel Lévy, Librairie nouvelle, 1870): «... Il possédait son musée pour en jouir à toute heure, car les âmes créées pour admirer les grandes œuvres ont la faculté sublime des vrais amants; ils éprouvent autant de plaisir aujourd'hui qu'hier; ils ne se lassent jamais, et les chefs-d'œuvre sont, heureusement, toujours jeunes... Vous tous qui ne pouvez plus boire à ce que, dans tous les temps, on a nommé *la coupe du plaisir*, prenez à tâche de collectionner quoi que ce soit (on a collectionné des affiches!), et vous retrouverez le lingot du bonheur en petite monnaie.»

[384] «J'aime mes livres comme je les aimais à vingt ans; je les aime peut-être même avec plus d'ardeur, car, tout bien considéré, je les connais mieux, et il n'arrive point, dans l'amour des livres, ce qui arrive, hélas! trop souvent dans l'autre amour, savoir que, lorsqu'on est parvenu à bien connaître l'objet de sa flamme, on est tenté de l'aimer un peu moins... Parmi les goûts si divers que la Providence a départis aux humains, l'amour des livres est celui qui, après avoir donné, pendant la prospérité, les plus grandes, les plus véritables jouissances, ménage, pour toutes les peines de la vie, les plus douces, les plus pures, les plus durables consolations.» (TENANT DE LATOUR, *Mémoires d'un biblioph.*, pp. 250-252.)

[385] Cf. LALANNE. *Curiosités bibliogr.*, p. 146 ;—PAUL LACROIX, ÉD. FOURNIER et F. SERÉ, *Histoire de l'imprimerie*, p. 42;—BOUCHOT, *le Livre*, pp. 79, 258 et 268;—LOUISY, *le Livre*, p. 191;—*Grande Encyclop.*, art. Bibliothèque, t. VI, p. 667, fig. 7;—etc.

[386] Cf. BOUCHOT, *loc. cit.*, p. 268.

[387] A Leyde, comme le fait voir une gravure de 1610, les livres étaient rangés debout, mais avec le dos tourné vers le fond du rayon et la *gouttière* ou tranche en avant: les titres étaient donc inscrits sur la tranche. (Cf. MAIRE, *Manuel prat. du biblioth.*, p. 58.)

[388] Cf. LALANNE, *loc. cit.*, p. 284. C'était Pétrarque lui-même qui avait copié ces lettres de Cicéron et composé ce manuscrit.

[389] GRAESEL, *Manuel de bibliothéconomie*, p. 11.

[390] *Ap.* GRAESEL, *loc. cit.*, p. 41.

[391] *Ap.* GRAESEL, *loc. cit.*, p. 384.

[392] «... Sans cet ordre et disposition, tel amas de livres que ce peut estre, fust-il de cinquante mille volumes, ne méritoit pas le nom de bibliothèque, non plus qu'une assemblée de trente mille hommes le nom d'armée, s'ils n'estoient rangez en divers quartiers sous la conduite de leurs chefs et capitaines, ou une grande quantité de pierres et matériaux celui de palais ou maison, s'ils n'estoient mis et posez suivant qu'il est requis pour en faire un bastiment parfait et accomply.» Etc. (GABRIEL NAUDÉ, *Advis pour dresser une biblioth.*, chap. VII, pp. 86-87.)

[393] Ce que dit là Gabriel Naudé se trouve déjà dans VITRUVÉ, *De Architectura*, III, 2: «Cubicula et bibliothecæ ad orientem spectare debent; usus enim matutinum postulat lumen. Item in bibliothecis libri non putrescent; nam in his, quæ ad meridiem et occidentem spectant, a tineis et humore vitiantur, quod venti humidi advenientes procreant eas et alunt, infundentesque humidus spiritus pallore volumina corrumpunt.»

[394] GABRIEL NAUDÉ, *Advis pour dresser une biblioth.*, chap. VI, pp. 81-85.

[395] «Pour ce qui est du nord, il a, lui, les bises sifflantes, les rigueurs persistantes de l'hiver, les brumes, qui donnent aussi l'humidité. Au contraire, l'orient apporte un air doux et fortifiant, pur, tiède et léger, suffisamment sec et tempéré par une suave fraîcheur: l'orient, c'est la vie en sa jeunesse; il donne la vigueur, égaie le cœur et rend à l'homme le travail agréable et facile. En même temps, cette exposition permettra de faire pénétrer souvent l'air à l'intérieur, et cet air, abondant et assez chaud, sans être brûlant comme celui du midi, sera toujours extrêmement avantageux à la conservation des livres.» (J. COUSIN, *De l'organisation des biblioth.*, p. 6.)

[396] NAMUR, *Manuel du biblioth.*, p. 38.

[397] ALKAN aîné, *les Livres et leurs ennemis*, p. 9.

[398] *Loc. cit.*, p. 144.

[399] Voir *infra*, chap. IX, pp. 317 et 368.

[400] *L'Art de former une biblioth.*, p. 56.

[401] «La base du mobilier dans toute bibliothèque est le rayonnage.» (MAIRE, *loc. cit.*, p. 60.)

[402] PEIGNOT y ajoute le cèdre, et écrit (*Manuel du biblioph.*, t. II, p. 419): «Si l'on a une bibliothèque composée de livres précieux, il est à propos de prendre du bois de cèdre, ou au moins du chêne très sec et très sain, pour en faire le meuble et les tablettes destinées à recevoir les ouvrages. Le cèdre, par son odeur, le chêne, par sa dureté, sont plus propres à écarter les vers et autres insectes...»

[403] M. MAIRE (*loc. cit.*, p. 61) donne 1 mètre pour la longueur maximum de cette portée; M. GUYOT-DAUBÈS (*l'Art de classer les notes*, p. 88), 1 m. 50.

[404] «Les rayons mobiles n'ont pour ainsi dire plus leur raison d'être dans une bibliothèque universitaire et même dans la plupart de nos bibliothèques de France, où les livres sont posés selon leur hauteur.» (MAIRE, *loc. cit.*, pp. 61-62.) «Les rayons s'appuient, soit sur des crémaillères, ou, plus pratiquement et plus économiquement, sur des tasseaux fixés à demeure sur les montants.» (GUYOT-DAUBÈS, *loc. cit.*, pp. 88-89.)

[405] Le docteur GRAESEL (*loc. cit.*, p. 131) déclare que «l'emploi des rayons mobiles a été reconnu comme préférable à celui des rayons fixes... Ils sont, en effet, infiniment plus commodes, la mobilité des tablettes permettant, suivant les besoins, de diminuer ou d'augmenter leur hauteur sans aucune difficulté.» M. ÉD. ROUYEYRE (*loc. cit.*, 5^e édit., t. I, p. 137) est d'avis qu'on doit «ne se servir de tablettes fixes qu'à la dernière extrémité... qu'il est toujours préférable d'adopter des tablettes mobiles».

[406] «Un homme de lettres ne devrait jamais déménager, même pour être mieux,» déclare nettement RESTIF DE LA BRETONNE (*Monsieur Nicolas*, 5^e époque, t. VIII, p. 15, note. Paris, Liseux, 1883). Il est certain qu'on ne profite bien de ses collections de livres et de notes qu'à la condition de parfaitement connaître leur place, et, par conséquent, de ne pas changer souvent cette place.—A propos de déménagements de livres, rappelons le curieux procédé imaginé par Antoine-Alexandre Barbier (1765-1825), bibliothécaire du Conseil d'État sous l'Empire. Ayant reçu l'ordre de l'Empereur d'enlever sans aucun retard les trente mille volumes de la bibliothèque du Conseil d'État et de les ranger dans un local peu éloigné, dont le rayonnage était déjà effectué, Barbier demanda cent vingt grenadiers «un peu intelligents», leur fit faire la chaîne, et, en deux jours, les trente mille volumes, passés de main en main tout le long de la chaîne, se trouvèrent transportés dans leur nouvelle résidence et remis exactement aux mêmes places qu'ils occupaient dans l'ancienne. (Cf. CONSTANTIN, *loc. cit.*, p. 46.)

[407] Il est même plus pratique et plus simple de percer ces trous, non dans les montants mêmes, mais le long de bandes de bois, analogues à celles des crémaillères, mais un peu plus épaisses, pour que les trous aient une profondeur suffisante (de 1 à 2 centimètres), et qu'on adapte ensuite, comme précédemment, aux deux bords intérieurs de chaque montant.

[408] GRAESEL, *loc. cit.*, p. 134.

[409] L'emploi des échelles et escabeaux présente de continuels inconvénients, voire de graves dangers, surtout lorsque les parquets sont cirés. Parmi les savants morts des chutes qu'ils ont faites dans leurs bibliothèques, on cite le célèbre bibliothécaire de Dresde F. A. Ebert (1791-1834) (cf. GRAESEL, *loc. cit.*, p. 15); le marquis de Morante, bibliophile espagnol (1808-1868) (cf. FERTIAULT, *les Légendes du livre*, pp. 64 et 193); «le zélé Rover, mort à quatre-vingt-deux ans, d'une chute qu'il fit en prenant un de ces volumes au milieu desquels il passa sa vie dans la plus sauvage retraite» (MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 136, note 2); etc.

[410] ROUYEYRE, *loc. cit.*, 5^e édit., t. I, pp. 134-136.

[411] La *réserve*, c'est le nom qu'on donne, dans notre Bibliothèque nationale, à ces raretés et trésors bibliographiques. «La Réserve est le *trésor* de la Bibliothèque [nationale]; elle abrite ses livres les plus précieux, et il y en a quatre-vingt mille.» (H. BERALDI, *Voyage d'un livre à travers la Biblioth. nation.*, p. 42.) GRAESEL (*loc. cit.*, pp. 51 et 182) appelle «les œuvres rarissimes, les *Cimelien*» (*sic*) (de κειμήλια, bijoux), «terme assez fréquemment employé dans les bibliothèques allemandes,» ajoute-t-il.

[412] «*Formats atlantiques*.—Les grands formats de certains atlas nécessitent une travée spéciale sous la forme d'un comptoir sur les rayons duquel ils seront placés horizontalement, dans l'intérêt de leur conservation.» (*Instruction générale relat. au service des biblioth. universitaires*, ap. MAIRE, *loc. cit.*, p. 441.)

[413] «On doit toujours placer les livres dans la même direction, c'est-à-dire en allant de gauche à droite, parce que c'est précisément dans ce sens que nous sommes accoutumés à lire.» (GRAESEL, *loc. cit.*, pp. 303-304.) Quant à la *méthode serpentante*, préconisée par CONSTANTIN (*loc. cit.*, p. 51), qui consiste à ranger les volumes du premier rayon de gauche à droite, ceux du second de droite à gauche, ceux du troisième de gauche à droite, etc., elle ne présente guère que des inconvénients, et, encore une fois, il est préférable de nous en tenir à cette règle: ranger toujours les livres dans le sens de la lecture, c'est-à-dire de gauche à droite.

[414] Tel est aussi l'avis de GRAESEL (*loc. cit.*, p. 129): «... les rayons du bas pour le grand format, ceux du milieu pour le moyen format, et ceux du haut pour le petit format.»

[415] Voir pp. 214-215 et 223-224.

[416] GUYOT-DAUBÈS, *l'Art de classer les notes*, pp. 92-93.

[417] *Courrier des biblioth.*, mars-avril 1901, p. 113.

[418] Chap. III, pp. 84-85.

[419] Théoriquement 183 millimètres (in-18 jésus).

[420] Correspondant à nos quatre formats décrits p. 76.

[421] Page 210.

[422] Voir pp. 87-88.

[423] TENANT DE LATOUR, *Mémoires d'un biblioph.*, p. 36.

[424] ID., *ibid.*, pp. 35-36.

[425] GUYOT-DAUBÈS, *loc. cit.*, p. 100.

[426] TENANT DE LATOUR, *loc. cit.*, p. 35.

[427] ID., *ibid.*

[428] *Annuaire du bibliophile*, 1862, p. 105; et *Miscellanées bibliographiques*, t. I., p. 11.

[429] Ap. ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 3^e édit., t. II, p. 161.

[430] JULES RICHARD, *l'Art de former une biblioth.*, p. 145.

[431] CONSTANTIN, *Bibliothéconomie*, p. 117.

[432] *Manuel prat. du biblioth.*, p. 118.

[433] Chose curieuse et qui démontre bien les progrès de la bibliothéconomie, le célèbre docteur Petzholdt, l'auteur du *Katechismus* (publié en 1856), condamne irrévocablement les catalogues sur fiches, les déclare incommodes, difficiles à consulter, nullement pratiques; selon lui, les fiches ne doivent servir qu'à préparer le catalogue en volumes, le seul estimable et recommandable. (Cf. GRAESEL, *loc. cit.*, p. 254.)

[434] JULES RICHARD (*loc. cit.*, p. 146) donne à ces boîtes le nom de *cabriolet*, probablement parce que certaines d'entre elles, pour faciliter le maniement des fiches, sont plus élevées à une extrémité qu'à l'autre et offrent ainsi quelque analogie avec un de ces véhicules surmonté de sa capote. Mais toutes les boîtes à fiches n'ont pas cet aspect, et la plupart sont de forme régulière.

[435] Voir un modèle de ces fiches *infra*, p. 226.

[436] Cf. BONNANGE, *Projet d'un catalogue universel...*, p. 11.

[437] «Quand il s'agit de livres modernes, on peut omettre dans les adresses bibliographiques les noms des imprimeurs ou des libraires» [éditeurs]. (L. DELISLE, *Instructions élémentaires et techniques pour... une biblioth.*, p. 20.)

[438] Cf. L. DELISLE, *ibid.*;—MAIRE, *loc. cit.*, pp. 119 et suiv.;—J. COUSIN, *De l'organisation... des biblioth.*, pp. 38 et suiv.;—etc. Il arrive fréquemment, dans les catalogues de librairie, par exemple, que l'indication du nombre de volumes et du format est placée avant l'adresse. L'ordre que nous indiquons a pour lui l'autorité des plus scrupuleux bibliographes et aussi la logique. Il procède de cette règle: inscrire d'abord sur la fiche les mentions qui figurent sur la page de titre de l'ouvrage: nom de l'auteur, titre et adresse; puis les mentions qui n'y figurent pas ou qui n'y figurent qu'accidentellement: nombre de volumes et de pages, format, état des volumes, etc.

[439] Ou mieux encore, plusieurs, un pour chacune des catégories de formats adoptées pour le rangement de vos livres sur rayons. Par économie de place, nous avons adopté quatre catégories (voir *supra*, pp. 214-215). Les bibliothèques universitaires en ont trois, auxquelles correspondent trois registres ayant chacun leur numérotage spécial: par exemple, de 1 à 9999 pour les grands formats, de 10 000 à 29 999 pour les moyens formats, 30 000 et suivants pour les petits formats. (*Instruction générale relat. au service des biblioth. universitaires*, ap. MAIRE, *loc. cit.*, p. 432.) Ainsi, dans ces bibliothèques, d'après le numéro d'entrée inscrit sur une fiche, on reconnaît instantanément le format du livre que représente cette fiche.

[440] «L'écriture ronde, ou tout au moins un peu relevée, est recommandée dans l'inscription des cartes; elle est plus nette, plus lisible et tient moins de place.» (*Instruction générale relative au service des biblioth. universitaires*, ap. MAIRE, *loc. cit.*, p. 437.)

[441] *Loc. cit.*, pp. 185-186.

[442] Datée du 24 décembre 1884, signée de M. Fallières, alors ministre de l'Instruction publique, et adressée aux maires des communes de France.—Si l'on inscrit la cote dans le

champ de l'empreinte apposée sur le titre, on peut, afin de rendre ce champ plus grand et d'avoir plus de place, se servir d'un timbre rond, de 3 à 4 centimètres de diamètre, pour cette première empreinte, et d'un timbre oblong d'environ 0,04 × 0,02, pour les empreintes suivantes (page intérieure conventionnelle et page finale) dépourvues d'inscriptions.

[443] Cf. *Grande Encyclop.*, art. Bibliothèque, t. VI, p. 661.

[444] En haut du dos, et non au bas, comme le conseille NAMUR (*Manuel du biblioth.*, p. 63). Il est évident qu'en collant les étiquettes au bas du dos des livres, elles ne suivent pas les ressauts produits par les différences de formats et se trouvent toutes alignées au même point, ce qui donne à leur ensemble un bien meilleur aspect. Mais il est à remarquer aussi qu'on peut être obligé, faute de place, de mettre les livres sur deux rangs: dans ce cas, les livres du premier rang, si petits qu'ils soient, cachent les étiquettes des livres du second rang; en outre, comme, en lisant un livre, on le tient d'ordinaire par la partie inférieure du dos, il y a grande chance, si l'étiquette se trouve sous les doigts, pour qu'elle se déchire ou se décolle rapidement.

[445] Cf. GUSTAVE BRUNET, *Fantaisies bibliogr.*, p. 168, note 1.

[446] Remarquez ici la règle typographique qui veut que l'article simple prenne la majuscule quand il commence un nom de personne sans être précédé de la particule *de*: La Fontaine, La Bruyère, La Rochefoucauld, Victor Le Clerc; et la minuscule, lorsqu'il est précédé de cette particule: Jean de la Fontaine, le duc de la Rochefoucauld, Mme de la Sablière. (Cf. *Règles typographiques...* Hachette, pp. 43-44;—DAUPELEY-GOUVERNEUR, *le Compositeur et le Correcteur typographes*, pp. 272-276;—LECLERC, *Typographie*, p. 133;—etc.).

[447] Nous signalerons, au sujet de la particule nobiliaire française et de la majuscule ou de la minuscule qu'elle doit prendre, d'intéressantes dissertations dans TASSIS, *Guide du correcteur*, 8^e édit., pp. 31-32; et dans DAUPELEY-GOUVERNEUR, *loc. cit.*, pp. 272-275. Nous rappellerons surtout l'ouvrage de VIAN, *la Particule nobiliaire* (Paris, 1868. in-8; et Paris, Dentu, 1880, in-12), dont LITTRÉ, dans son *Dictionnaire*, art. Nobiliaire, cite l'extrait suivant, qu'on ne saurait trop recommander à l'attention des écrivains soucieux de l'exactitude et de la pureté du langage: «La particule *de* ne se place jamais seule devant le nom; on signe, non: de Montmorency, de Biron, de Noailles, mais: Charles de Montmorency, duc de Biron, Paul de Noailles. En signant un billet à un ami ou un acte, on met sans *de*: Grammont, Richelieu, Mortemart. Quand on ne met pas le titre de noblesse ou le titre de monsieur ou monseigneur, on ne met pas non plus la particule *de*: j'ai rencontré le comte de Ségur, et non: j'ai rencontré de Ségur; mon cher Grignan, et non de Grignan, dit Mme de Sévigné. Il y a deux exceptions: on laisse le *de*, même sans prénom, qualification ou titre: 1^o devant les noms d'une syllabe ou de deux avec un *e* muet: de Thou a bien écrit; j'ai vu de Sèze;—2^o devant les noms qui commencent par une voyelle ou une *h* muette: l'*Armorial* de d'Hozier; à moi d'Auvergne; le fils de d'Orléans.» (VIAN, *loc. cit.*, p. 52.)

[448] Cf. MAIRE, *loc. cit.*, p. 129.

[449] Les prénoms étrangers ou leurs initiales ne se joignent pas par des traits d'union. Van Praet (bibliographe), cité plus loin, était naturalisé Français.

[450] En Angleterre et en Amérique, on écrit généralement en un mot Mackain, Maclaurin, etc., comme Mackenzie, Macdonald, Macaulay, etc. (Cf. *Encyclop. britannica*.)

[451] Ainsi M. J. COUSIN (*loc. cit.*, p. 44) écrit VAN MONS (avec un V majuscule) et place ce nom à la lettre V; et van AELBROECK et von SCHLEGEL (avec des v minuscules), qu'il place respectivement aux lettres A et S. Il écrit de même DE BRY (avec un D majuscule, pourquoi?), et classe ce nom à la lettre D, tandis que de Bris, de Bar, etc., se classent à BRIS (de), BAR (de), etc. M. E.-D. GRAND (*Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, p. 615) est d'avis que «la particule néerlandaise *van*, analogue au *von* allemand, doit être rejetée après le nom: par une anomalie singulière, elle est classée avant le nom, d'après les règles de la Bibliothèque nationale, qui porte, par exemple, [van Praet] à VAN PRAET, au lieu de PRAET (van)». A propos du classement alphabétique des noms d'auteurs, le docteur GRAESEL déclare très justement (*loc. cit.*, p. 247): «C'est là une source de discussions infinies, et le nombre des cas douteux qui peuvent se présenter est tellement considérable qu'il nous serait impossible de les examiner tous, même superficiellement, sans donner à ce chapitre une étendue démesurée, et sans risquer de nous perdre dans des détails par trop minutieux».

[452] *Loc. cit.*, p. 24.

[453] Plusieurs bibliographes n'hésiteraient pas à préférer ici l'ordre chronologique à l'ordre alphabétique.

[454] *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, p. 22. Cet opuscule, auquel nous avons déjà eu recours à plusieurs reprises, est un des meilleurs guides qu'on puisse consulter sur la question qui nous occupe, et nous le suivons ici presque mot à mot et pas à pas. Voir aussi l'*Instruction générale relative au service des bibliothèques universitaires*, du 4 mai 1878, *ap. MAIRE, loc. cit.*, pp. 425-449.

[455] L. DELISLE, *loc. cit.*, p. 24. C'est à tort que M. MAIRE, *loc. cit.*, p. 129, dit qu'«on peut adopter deux méthodes pour les noms de saints», et classer indifféremment saint Paul, par exemple, à PAUL (saint) ou à SAINT PAUL. En suivant ce dernier mode, certaines confusions pourraient se produire: saint Simon, apôtre, classé à SAINT SIMON, se confondrait (à part le trait d'union) avec SAINT-SIMON, historien; saint Victor, martyr, avec SAINT-VICTOR, littérateur et critique; saint Martin, évêque de Tours, avec SAINT-MARTIN, orientaliste; etc. Rappelons d'ailleurs ici ces deux règles typographiques: 1^o «Les mots *saint* et *sainte* ne prennent ni majuscule ni trait d'union quand ils se rapportent aux personnages eux-mêmes;» 2^o «Les noms composés qui désignent des pays, des villes, des rues, des églises, etc., prennent des traits d'union entre tous leurs mots». Ainsi on écrit: le martyr de saint Pierre, et l'église Saint-Pierre; le supplice de sainte Catherine, et les tours de Saint-Sulpice; les villes de Saint-Valery-sur-Somme et de Bar-le-Duc; l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, la rue Vieille-du-Temple, l'église Saint-Louis-des-Français, etc., etc. Seuls, et seulement d'après quelques *marches* typographiques, les noms composés étrangers font exception: New York, San Francisco, Civita Vecchia, etc. (Cf. LECLERC, *loc. cit.*, pp. 134, 136 et 149;—TASSIS, *loc. cit.*, pp. 42-43;—DESORMES, *Notions de typographie*, p. 309;—*Règles typographiques... Hachette*, pp. 35-36;—etc.)

[456] L. DELISLE, *loc. cit.*, p. 25.

[457] Nombre d'écrivains, considérant ici Bernardin, non comme nom de baptême, mais comme nom de famille, écrivent: BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, et classent par conséquent ce nom à la lettre B: cf. SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. dernier, Table, art. Bernardin de Saint-Pierre;—LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Bernardin de Saint-Pierre;—etc.

[458] Cf. CONSTANTIN, *loc. cit.*, p. 125; et L. DELISLE, *loc. cit.*, p. 31.

[459] On en trouve la liste dans QUÉRARD, *Bibliographie Voltairienne*, et dans LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Pseudonyme.

[460] *Loc. cit.*, p. 237.

[461] Son vrai nom littéraire: Voltaire, par exemple, et non Arouet; George Sand, et non Aurore Dupin ou baronne Dudevant; Champfleury, et non Fleury; etc. (A. C.)

[462] Cf. E.-D. GRAND, *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, p. 615, col. 2.—Voici ce que dit à ce propos M. LÉOPOLD DELISLE, administrateur de la Bibliothèque nationale (*loc. cit.*, p. 23): «Autant que possible les noms des auteurs doivent être relevés suivant la forme que ces noms affectent dans la langue maternelle des auteurs. Ainsi les ouvrages d'André Duchesne, de Henri Estienne et de Denis Godefroy seront mis sous les rubriques DUCHESNE, ESTIENNE, GODEFROY, et non sous les rubriques QUERCETANUS, STEPHANUS, GOTHOFREDUS.» Nombre de bibliographes repoussent, et avec raison selon nous, ce système de transcription et de classification. «Il serait absurde et contraire à tous les usages de cataloguer les ouvrages de Melanchthon sous le nom inconnu de SCHWARZERD», écrit le docteur GRAESEL, *loc. cit.*, pp. 239-240. Le plus rationnel et le plus simple encore une fois nous semble de toujours s'en tenir au *texte de la page du titre du livre*, quitte à ajouter entre crochets sur la fiche le vrai nom à la suite du faux nom: VOLTAIRE [François-Marie AROUET] ou [François-Marie AROUET DE]; MELANCHTHON [Philippe SCHWARZERD]; SAND (George) [Armandine-Lucile-Aurore DUPIN, baronne DUDEVANT]; etc.

[463] Cf. E.-D. GRAND, *Grande Encyclop.*, *loc. cit.*, t. VI, p. 617.

[464] C'est le conseil donné par l'*Instruction générale relat. au service des biblioth. universitaires* (ap. MAIRE, *loc. cit.*, p. 438): «Si les auteurs d'ouvrages ayant pour titres: *Éléments d'anatomie* et *Culture des bois* sont inconnus, le premier de ces ouvrages sera catalogué à *Anatomie*, le second à *Bois*.»

[465] L. DELISLE, *loc. cit.*, pp. 25 et suiv., et *Introduction au catalogue génér...*, t. I, p. LXIX;—J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 42;—GRAESEL, *loc. cit.*, p. 244. Cependant, un volume dont les premiers mots du titre seraient: *Département de la Seine. Ville de Paris. Direction des Travaux. Notes du Directeur à l'appui du budget de l'exercice 1872*, se classera de préférence à PARIS (Ville de);—*Ministère du Commerce. Lois et règlements sur...* se classera à LOIS;—etc. (Cf. L. DELISLE, *Instructions élémentaires et techniques pour... une biblioth.*, p. 25.)

[466] GRAESEL, *loc. cit.*, pp. 244 et 246.

[467] Voir *supra*, p. 245.

[468] A la Bibliothèque nationale, les auteurs désignés par leurs initiales sont toujours classés parmi les anonymes, à moins qu'on ne puisse les identifier; au Musée britannique, au contraire, les initiales sont classées dans l'ordre alphabétique.—En France, les prénoms de l'auteur (ou les initiales de ces prénoms) sont réunis par un tiret; au Musée britannique, les prénoms ne sont pas réunis par un tiret. (Cf. *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, p. 614.) Par ce que nous avons dit il y a un instant sur les incertitudes que présentent parfois les initiales, on voit de quelle utilité est ce tiret ou trait d'union. Dans l'exemple donné ci-dessus: L.-E. J., nous sommes sûr, grâce au trait d'union entre L et E, que L.-E. sont les initiales des prénoms, et par conséquent J celle du nom de famille de l'auteur. Cette certitude disparaît si vous écrivez L. E. J. Le bibliophile Jacob (pseudonyme de Paul Lacroix) a signé un grand

nombre de ses livres: P. L. JACOB, c'est-à-dire Paul Lacroix Jacob, sans trait d'union entre P et L, puisqu'on n'en met pas entre un prénom et un nom.

[469] Cf. *Grande Encyclop.*, *loc. cit.*, t. VI, p. 614.

[470] Cf. MAIRE, *loc. cit.*, p. 151.

[471] *Ap.* MAIRE, *loc. cit.*, p. 438.

[472] Cf. GRAESEL, *loc. cit.*, p. 264.

[473] Pour l'explication des abréviations et des signes contenus dans ces exemples, voir à l'[Appendice](#).

[474] *Loc. cit.*, Supplément, t. I, col. 292.

[475] J.-CH. BRUNET, *loc. cit.*, t. I, col. 1873.

[476] *Loc. cit.*, Supplément, t. I, col. 37.

[477] *Loc. cit.*, Supplément, t. II, col. 247.

[478] *Loc. cit.*, Supplément, t. I, col. 846.

[479] *Loc. cit.*, Supplément, t. I, col. 842.

[480] C'est le conseil donné par CONSTANTIN (*loc. cit.*, p. 99): «Le mieux est donc de les exécuter simultanément (les fiches, bulletins ou cartes des deux catalogues); ce qui est très aisé, en faisant une copie exacte des bulletins ou cartes», etc.; et par MAIRE (*loc. cit.*, p. 163). Ajoutons cependant qu'il est inutile, pour le catalogue méthodique, de prendre copie des *fiches de renvoi* du catalogue alphabétique: seules, les *fiches complètes* ou *fiches principales* doivent être identiquement libellées en deux exemplaires affectés aux deux catalogues. (Cf. L. DELISLE, *Instructions élémentaires et techniques pour... une biblioth.*, p. 33.)

[481] *Loc. cit.*, p. 52.

[482] Sur l'historique de la classification bibliographique, voir l'Introduction au t. VI (col. I à xxvj) du *Manuel du libraire* de JACQUES-CHARLES BRUNET: c'est une étude succincte, mais très soigneusement faite. Voir aussi E.-D. GRAND, *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, pp. 608 et suiv.;—MAIRE, *loc. cit.*, pp. 182 et suiv.;—etc.

[483] *Pandectarum sive partitionum universalium Conradi Gesneri libri XXI: Bibliothecæ universalis tom. II, totius philosophiæ et omnium bonarum artium atque studiorum locos communes et ordines universales simul et particulares complectens* (Zurich, Froschover, 1548; in-fol., VI-375 ff.). Le dernier livre de l'ouvrage parut l'année suivante, sous ce titre: *Partitiones theologicæ, Pandectarum universalium Conradi Gesneri liber ultimus* (Zurich, 1549; in-fol., XXI-157 ff.). Le premier avait paru en 1545 sous le titre, comme on vient de le voir, de *Bibliotheca universalis*.

[484] *Loc. cit.*, t. VI, p. 609.

[485] Cf. MAIRE, *loc. cit.*, pp. 183 et 193.

[486] *Avis pour dresser une biblioth.*, chap. VII, p. 88.

[487] *Loc. cit.*, p. 89. La première édition de l'ouvrage de Naudé, *Avis pour dresser une bibliothèque*, est de 1627.

[488] Cf. MAIRE, *loc. cit.*, pp. 183 et 195. «La tentative faite par Louis Jacob (R. P. Ludovicus Jacob), pendant les années 1643 à 1646 et 1651 à 1653, dit encore M. ALBERT MAIRE (*loc. cit.*, p. 183), de donner la liste des livres parus en France, mérite d'être signalée, bien que ses relevés soient fort incomplets.»

[489] On écrit aussi, mais moins exactement, Bouillaud.

[490] Cf. CONSTANTIN, *loc. cit.*, p. 127.

[491] Il ne faut pas confondre, comme le font M. ALBERT MAIRE, *loc. cit.*, p. 565 et *passim*, et nombre d'autres écrivains, JACQUES-CHARLES BRUNET, l'auteur dudit *Manuel*, né à Paris en 1780, mort en 1867, et PIERRE-GUSTAVE BRUNET, né à Bordeaux en 1807, mort en 1896, l'auteur du *Dictionnaire de bibliologie catholique*, de *la Reliure ancienne et moderne*, des *Fantaisies bibliographiques*, etc., et, en collaboration avec M. PIERRE DESCHAMPS, du *Supplément au Manuel du libraire* de JACQUES-CHARLES BRUNET.

[492] «Ce n'est ni à Gabriel Martin, ni à Prosper Marchand, ni à Garnier, ni à Bouillaud, que revient cet honneur (d'avoir créé un système bibliographique à peu près universellement adopté): *l'enfin Malherbe vint* n'est pas plus vrai, absolument parlant, en bibliographie qu'en littérature.» (MOURAVIT, *le Livre*, p. 332.)

[493] M. Prieur, bibliothécaire des Facultés à Besançon, a fait un relevé des critiques auxquelles prête la classification de Brunet; on en trouvera le résumé dans MAIRE, *loc. cit.*, pp. 186-189.

[494] «Cette classification, œuvre des maîtres, que nous appellerions volontiers la classification des hommes de bon sens, et que l'histoire, Dieu merci, nous permet d'appeler la *classification des bibliographes*.»... (MOURAVIT, *loc. cit.*, p. 334.)—«Après tout, c'est encore la meilleure des classifications établies jusqu'ici.» (MAIRE, *loc. cit.*, p. 190.) Néanmoins, M. Albert Maire, s'associant aux critiques exprimées par M. Prieur, pense avec lui, et non sans raison, «que le système de Brunet, quoique le meilleur encore, ne peut plus répondre actuellement à toutes les exigences du développement des sciences. Il demanderait un remaniement considérable à peu près dans toutes ses parties, mais surtout dans les sciences expérimentales, qui sont trop sommairement exposées. Hâtons-nous de dire toutefois que ces changements ne peuvent s'effectuer du jour au lendemain, mais devraient être consacrés par l'acceptation simultanée de tous ceux qui se servent de ce système. Dans un congrès seulement..., on pourrait établir et arrêter une nouvelle base de divisions ou proposer de réformer le système de Brunet, s'il est gardé.» (MAIRE, *ibid.*)—«Le système français qui survécut aux innovations du XIX^e siècle... est celui de Brunet, qui dérive directement de l'ancien mode de classement. Ce système est aussi celui qui fut le plus fréquemment appliqué dans les pays étrangers.» (E.-D. GRAND, *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, p. 611.)—«Depuis le moyen âge, la classification des sciences humaines a extrêmement varié: la plus usitée en France aujourd'hui, et, à vrai dire, la moins imparfaite, malgré quelques défauts de détails, est celle qui, créée par les libraires érudits du XVIII^e siècle, a été adoptée définitivement dans le *Manuel du libraire* de Brunet; elle fait encore autorité aujourd'hui, et répond à peu près à tous les besoins; les subdivisions intérieures peuvent varier, mais

l'ensemble est satisfaisant. Les progrès des sciences obligent d'ailleurs à créer sans cesse de nouveaux chapitres, principalement dans la médecine, et il serait puéril de considérer aujourd'hui l'histoire des États-Unis comme appartenant à l'histoire des colonies européennes; mais, moyennant quelques modifications de détail, ce cadre bibliographique a l'avantage très appréciable de pouvoir s'appliquer également à d'anciennes bibliothèques où dominent la théologie, la jurisprudence et l'histoire, et à des bibliothèques modernes où les sciences, la littérature et l'archéologie occupent une place prépondérante.» (A. MOLINIER, *Grande Encyclop.*, art. Bibliothèque, t. VI, p. 661.)—L'*Instruction générale relative au service des bibliothèques universitaires* du 4 mai 1878 porte que, dans ces bibliothèques, «la division adoptée pour le classement des matières sera conforme à celle du *Manuel du libraire* de Brunet, comme étant la plus répandue». (Ap. MAIRE, *loc. cit.*, p. 438.)

[495] Voir pp. 297-300.

[496] Pages 303-316.

[497] *Loc. cit.*, pp. 314-317.

[498] La bibliographie, que Mouravit, comme nous venons de le voir, place, sans doute par amour et respect pour cette science qu'il possédait si bien, dans un appendice spécial et comme occupant une grande division, la sixième, ne forme, à vrai dire, qu'une sous-subdivision de la cinquième classe, de l'HISTOIRE (VI. Paralipomènes historiques; 6. Bibliographie. Voir *infra*, pp. 283-284.) De même les polygraphes, au lieu de former une division spéciale, appartiennent à la subdivision VIII de la quatrième classe.

[499] On pourrait de même, afin de faciliter la rédaction des fiches et de régulariser l'ensemble du système, numéroté, dans la cinquième classe (U), les deux dernières subdivisions à la suite des autres: VII. MÉLANGES ET DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES; VIII. NOTICE DES PRINCIPAUX JOURNAUX LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET POLITIQUES, qui, dans le texte de Brunet, ne sont précédées d'aucun indice.

[500] C.-à-d. Introduction à l'Histoire. Dans cette subdivision I figurent la Géographie et les Voyages (voir *infra*, p. 278).

[501] C.-à-d. Appendice à l'Histoire. C'est dans cette subdivision VI que se trouve la Bibliographie (voir *infra*, pp. 283-284). «Les expressions prolégomènes et paralipomènes ne sont pas claires», dit très justement M. PRIEUR, *loc. cit.*

[502] Ces minuscules, J.-Ch. Brunet les exprime parfois en caractères romains, le plus souvent en italique. Il y aurait avantage à régulariser ces indices et à les mettre toujours et partout en romain: c'est ce que nous avons fait déjà et ce que nous continuerons de faire dans l'inscription des cotes.

[503] Voir *infra*, pp. 280-281.

[504] J.-CH. BRUNET, *loc. cit.*, t. VI, col. XV.

[505] Cette section 4 pourrait être placée avant la section 3. (Note de J.-CH. BRUNET.)

[506] C'est-à-dire qui a rapport à la catéchèse: «Instruction orale sur les choses de l'Église, par demandes et par réponses» (d'où catéchisme). (LITTRÉ.)

[507] C'est-à-dire qui a rapport à la parénèse: «Discours moral, exhortation.» (LITTRÉ.)

[508] L'histoire du paganisme et celle des religions orientales forment un appendice à l'histoire des religions. (Note de J.-CH. BRUNET.)

[509] Le texte de BRUNET (*Manuel du libr.*, t. VI, col. xl) donne bien Signes, et non: lignes, comme l'indiquent ROUVEYRE, *loc. cit.*, 3^e édit., t. II, p. 30, et J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 69.

[510] La distinction entre *Rhéteurs* et *Orateurs* est trop subtile, ces deux termes se confondent maintenant trop souvent, pour qu'une classification spéciale soit attribuée à chacun d'eux. (A. C.)

[511] Puisqu'il y a ci-dessous deux astérisques devant Asie, trois devant Afrique, etc., il eût été logique d'en mettre un devant Europe. (A. C.)

[512] Le texte de Brunet,—qui, malgré les mérites de l'imprimeur-éditeur Firmin Didot, est loin d'être aussi correct et aussi convenablement disposé qu'il le faudrait,—donne ici «Histoire belge», et plus bas: «2*. Histoire Belgique».

[513] Page 265, note 502.

[514] Voir pp. 223-224.

[515] Ces registres ou cahiers ne font pas double emploi avec les fiches du catalogue méthodique. D'abord, dans chaque section de ce catalogue, les fiches sont rangées d'après leur mot d'ordre, c'est-à-dire par ordre alphabétique, tandis que les ouvrages sont inscrits sur les registres ou cahiers des sections dans l'ordre où ils arrivent; en outre, les registres ou cahiers des sections du catalogue méthodique servent à fournir, pour chaque *ouvrage* nouvellement reçu, le numéro d'ordre à joindre à la cote, de même que le ou les registres d'entrée (un par format) fournissent, pour chaque nouveau *volume*, le numéro d'ordre du catalogue alphabétique; ces registres ou cahiers des sections sont, en d'autres termes, au catalogue méthodique ce que le ou les registres d'entrée sont au catalogue alphabétique. Enfin, dans une bibliothèque publique, les fiches des deux catalogues, renfermées dans leurs boîtes Bonnange, peuvent être laissées à la disposition des lecteurs, tandis que le ou les registres d'entrée et les registres ou cahiers des sections, documents administratifs, restent à portée de l'employé chargé du catalogage et lui permettent de ne pas interrompre son travail.

[516] C'est aussi ce que dit M. LÉOPOLD DELISLE: «... Il conviendra de distribuer (ces cartes ou fiches) dans les différentes divisions, subdivisions et paragraphes d'un cadre bibliographique, plus ou moins détaillé, dont le *Manuel* de Brunet fournit le modèle le plus souvent adopté en France. Ce modèle pourra toutefois être simplifié dans la plupart des cas. Quel que soit le cadre adopté, il est bon de ne pas pousser le classement méthodique jusqu'aux dernières ramifications...» (*Instructions élémentaires et techniques pour... une biblioth.*, p. 33.)

[517] *Loc. cit.*, t. VI, col. XV.

[518] Cf. NAMUR, *Manuel du biblioth.*, p. 25.

[519] Cf. LÉON HENNET, *le Régiment de la Calotte*, Préface, p. I. (Paris, Libr. des biblioph., 1886.)

[520] Cf. *Cours de philosophie positive*, *passim*.

[521] PARENT (aîné), *Essai sur la bibliographie et sur les talents du bibliothécaire*, pp. 46-50. (Paris, an IX. In-8.)

[522] FORTIA D'URBAN (marquis de), *Nouveau Système de bibliographie alphabétique*, 2^e édit., précédée par des considérations sur l'orthographe française... (Paris, 1822. In-12.)

[523] JÉRÉMIE BENTHAM, *Essai sur la nomenclature et la classification des principales branches d'art et de science*. (Paris, 1828. In-8.) Cf. *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, p. 612.

[524] NAMUR, *Manuel du bibliothécaire*, pp. 57 et 243-270. (Bruxelles, 1834. In-8.)

[525] AIMÉ-MARTIN, *Plan d'une bibliothèque universelle...* suivi du *Catalogue des chefs-d'œuvre de toutes les langues*, pp. 538-543. (Paris, 1837. In-8.)

[526] Cf. LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Catalogue.

[527] *Note sur les catalogues de la bibliothèque nationale*, pp. 1-2. Il s'agit ici des *Imprimés*, de la *salle de travail*, accessible seulement aux personnes munies de cartes spéciales délivrées par le secrétariat de la Bibliothèque. Pour la *salle de lecture*, salle publique, dont les volumes sont distincts de ceux de la *salle de travail*, la Bibliothèque nationale emploie, comme nous l'avons dit (p. 260), la classification de Brunet, avec les indices respectifs **A**, **E**, **I**, **O**, **U** pour les cinq grandes classes: Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire.

[528] Nous avons vu (p. 260) que «la division adoptée pour le classement des matières» dans les bibliothèques universitaires (autres que la Sorbonne) est celle de Brunet. Pour le cadre de classement de la Sorbonne, nous ne donnons non plus que les grandes lignes: voir le texte complet dans MAIRE, *loc. cit.*, pp. 224-229.

[529] Cf. MAIRE. *loc. cit.*, pp. 235-246.

[530] L. DELISLE, *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, p. 7. Ainsi que nous l'avons dit plus haut (p. 260), c'est à ce système de classement de M. Léopold Delisle, ou bien à la classification décimale, que, pour une bibliothèque comme la nôtre, n'excédant pas quinze à vingt mille volumes, nous donnerions la préférence.

[531] «Il faut bien se pénétrer de l'impossibilité de créer un système à la satisfaction de tout le monde; les habitudes, les prédilections pour certaines études, les opinions religieuses et politiques de chacun y demanderont toujours des changements et même une interversion complète de l'ensemble.» (CONSTANTIN, *loc. cit.*, p. 163.)

[532] *Loc. cit.*, t. VI, col. xv-xvj.—Le *Congrès bibliographique* qui s'est réuni à Paris en 1878, à l'occasion de l'Exposition, avait émis le vœu qu'une réunion générale des bibliothécaires français eût lieu l'année suivante, afin de discuter, entre autres questions, celle de l'adoption d'un système bibliographique uniforme pour toutes les bibliothèques de France. Cette réunion n'a pas eu lieu, et ce projet, par conséquent, n'a pu être discuté. (Cf. GRAESEL, *loc. cit.*, p. 432.) La même question d'uniformisation de système bibliographique est revenue,

et sans plus de succès, devant le *Congrès international des bibliothécaires*, qui s'est tenu à Paris, en 1900, durant l'Exposition universelle.

[533] Les Américains ne sont pas les inventeurs de ce mode de catalogage, qui se trouve signalé et expliqué, dès 1839, dans CONSTANTIN, *loc. cit.*, p. 99: «... Classer méthodiquement tous les écrits sur un même sujet, et réunir ensuite ces catalogues spéciaux dans l'ordre alphabétique de la matière qu'ils renferment, sans établir ni classes, ni divisions, ni subdivisions; c'est-à-dire: Bible, non à Théologie, mais à la lettre B...; Code, non à Jurisprudence, mais à la lettre C...», etc.

[534] L. DELISLE, *Journal des savants*, 1896, p. 160: Decimal Classification..., pp. 155-170.

[535] Cf. MARCEL BAUDOUIN, *Revue scientifique*, 21 août 1897, pp. 235-239: La seconde conférence bibliographique internationale de Bruxelles en 1897; et CHARLES RICHET, *ibid.*, 11 juin 1898, pp. 749-752: Le projet de la Société Royale de Londres et la classification décimale.

[536] L'expression est de M. MARCEL BAUDOUIN, *Revue scientifique*, 30 mai 1896, p. 681: La classification décimale et les sciences médicales, pp. 681-686.

[537] Office international de bibliographie, publication n° 9, *Classification décimale*, Tables générales abrégées. (Bruxelles, 1897. In-8, 73 pp.)

[538] Il est d'usage en typographie de mettre un point après un chiffre ou nombre servant d'indice et suivi d'un texte (note, énumération, etc.), d'écrire, par conséquent: 0. Ouvrages généraux;—1. Philosophie;... 10. Généralités, etc.; mais j'ai tenu à me conformer autant que possible et strictement au mode de rédaction et de disposition de l'Office international de Bruxelles: voir *Classific. décimale*, pp. 29 et suiv.

[539] Omis dans le texte de l'Office international de Bruxelles, p. 30.

[540] Le texte de l'Office international donne: religion naturelles (*sic*). Je me suis référé ici et plus loin à l'article de M. ED. SAUVAGE, *Revue scientifique*, 10 septembre 1898, pp. 325-331: Classification bibliographique décimale. Peut-être faut-il plutôt lire ici: Théologie et religions naturelles.

[541] Manque dans le texte de l'Office international, p. 30. Voir ED. SAUVAGE, *loc. cit.*, p. 326.

[542] *Classific. décimale*, p. 7.

[543] Cf. *Classific. décimale*, p. 37; et ED. SAUVAGE, *loc. cit.*, p. 327.

[544] *Loc. cit.*, p. 327.

[545] Cf. ED. SAUVAGE, *loc. cit.*, p. 327.

[546] *Classific. décimale*, p. 18.

[547] Cf. *Classific. décimale*, p. 19.

[548] Voir *supra*, pp. 221-222 et 226.

[549] Tels sont les chiffres qui figurent dans l'exemple donné par la *Classification décimale* de l'Office international, p. 19: nous avons vu, dans notre tableau des formats, p. 77, que l'in-8 raisin a pour dimensions exactes: $0,162 \times 0,25$.

[550] Cf. GRAESEL, *loc. cit.*, pp. 467-468.

[551] L. DELISLE, *Journal des savants*, mars 1896: Decimal Classification and Relative Index for libraries, by Melvil Dewey... Cet article est suivi de la mention: «La fin à un prochain cahier». Cette fin ne se trouve dans aucun des cahiers postérieurement parus.

[552] F. FUNCK-BRENTANO, *Correspondance historique et archéologique*, 3^e année, n° 26: L'Office international de bibliographie...

[553] CH.-V. LANGLOIS, *Revue internationale des bibliothèques*, I, 1896: A propos de l'Institut international de bibliographie.

[554] H. S. (HENRI STEIN), *Ibid.*: La conférence bibliographique internationale de Bruxelles.

[555] G. FUMAGALLI, bibliothécaire à l'Université de Naples, *la Conférence internationale de bibliographie de Bruxelles et le Répertoire bibliographique universel*. (Document autographié.)

[556] *Loc. cit.*, p. 156.

[557] *Loc. cit.*, p. 508.

[558] Voir notamment *Revue scientifique*, 30 mai 1896 et 21 août 1897, art. de M. MARCEL BAUDOUIN;—11 juin 1898, art. de M. CHARLES RICHTER;—10 septembre 1898, art. de M. ED. SAUVAGE.—Voir aussi *la Bibliographie scientifique*, bulletin trimestriel publié par l'Institut international de bibliographie scientifique (Première année: 1895). Rédacteur en chef: MARCEL BAUDOUIN.

[559] Quoique la première édition, tout à fait rudimentaire, de l'ouvrage de M. MELVIL DEWEY date de 1876 (*A Classification and subject Index for cataloging and arranging the books and pamphlets of a library*.—Amherst, Massachusetts, 1876. In-8 de 44 pp.—Réédité, modifié et complété en 1885, 1888, 1890 et 1894), la classification décimale n'a guère été connue en Europe qu'après 1890, et surtout depuis la Conférence de Bruxelles de septembre 1895.

[560] Voir *la Pratique médicale*, journal des maladies des oreilles, du nez et du larynx, du 1^{er} janvier au 15 juillet 1897.

[561] *Ap. MAIRE, loc. cit.*, p. 445.

[562] *Les Livres et leurs ennemis*, p. 9.

[563] «Ou de toile», ajoute Graesel, *loc. cit.*, p. 318. «... L'essuyage pratiqué au moyen de chiffons de laine ou de linge secoués à l'extérieur de la salle toutes les fois qu'il en sera besoin, et fréquemment blanchis,» dit la circulaire en question. (*Ap. MAIRE, loc. cit.*, p. 445.)

[564] PEIGNOT, *Manuel du biblioph.*, t. II, p. 424;—JULES RICHARD, *l'Art de former une biblioth.*, p. 147;—ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, 3^e édit., t. I, p. 108.

[565] *Loc. cit.*, p. 147.—Par une singulière contradiction, Jules Richard, qui proscriit ici la laine et le drap, déclare (p. 56) qu'il ne blâmera pas les amateurs «si leurs rayons sont confortablement doublés de drap». Peignot, au moins, a fait amende honorable: voir *infra*, p. 320, note 567.

[566] Voir la note suivante.

[567] «Pour préserver une bibliothèque des vers et autres insectes, on connoît plusieurs moyens: le premier est celui dont nous avons déjà parlé, la qualité du bois dont le meuble est

fait; le second est une grande propreté et surtout l'attention continuelle de garantir les livres de la poussière, parce que non seulement elle ternit les reliures et leur enlève leur fraîcheur, mais elle favorise le développement des insectes. Il faut battre les volumes au moins une fois l'an, et éviter d'employer aucune espèce de lainage dans la construction intérieure de la bibliothèque. J'ai eu tort de dire, dans un de mes ouvrages précédents, que l'on pouvoit garnir chaque rayon d'une bandelette de drap pour garantir de la poussière la tranche supérieure des livres. Le drap attire les insectes et leur sert de pâture.» (PEIGNOT, *Manuel du biblioph.*, t. II, p. 424.)

[568] Cf. BLADES, *les Livres et leurs ennemis*, pp. 77 et suiv.;—UN BIBLIOPHILE (E. MULSANT), *les Ennemis des livres*, *passim*;—MAIRE, *loc. cit.*, pp. 93 et suiv.;—GRAESEL, *loc. cit.*, pp. 319 et suiv.

[569] *Ap.* BLADES, *loc. cit.*, p. 77.

[570] Cf. *supra*, chap. V, p. 125. «Les reliures en bois, si à la mode anciennement, offraient aux vers un excellent terrain de développement, et il est encore facile de constater dans les volumes qui nous sont parvenus ainsi reliés... les dégâts qu'ils y ont causés.» (GRAESEL, *loc. cit.*, p. 319.)

[571] *Loc. cit.*, pp. 78 et suiv.

[572] BLADES, *loc. cit.*, p. 92, où il faut lire, *germanica*, au lieu de *germinica*. (Voir Dr HENRI BEAUREGARD, *Nos Bêtes, Animaux Nuisibles*, p. 32.)

[573] Voir *Magasin pittor.*, 1878, pp. 146 et suiv.: Les Ennemis des livres. (Série d'articles non signés.)

[574] *Loc. cit.*, p. 93.

[575] *Loc. cit.*, p. 35. Le *lepisma* est très dangereux pour les livres, m'assure-t-on, et d'autant plus dangereux qu'il résiste, paraît-il, aux plus énergiques insecticides.

[576] *Loc. cit.*, p. 321.

[577] Actuellement (juillet 1901), trois prix, fondés durant le *Congrès international des bibliothécaires*, tenu à Paris en août 1900, sont proposés comme récompense des trois meilleurs mémoires relatifs à la destruction des insectes qui détériorent les livres. Deux de ces prix, l'un de 1000 francs, l'autre de 500, ont été institués par Mlle Marie Pellechet, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale (décédée le 11 décembre 1900); le troisième, dit prix du Congrès des bibliothécaires, d'une valeur de 1000 francs, provient d'un donateur anonyme. (Cf. *Mémorial de la librairie française*, 4 et 11 juillet 1901, pp. 395 et 412.)

[578] GRAESEL, *loc. cit.*, p. 320.

[579] GRAESEL, *loc. cit.*, p. 321.

[580] R. YVE-PLESSIS, *Petit Essai de biblio-thérapeutique*, p. 11. Cf. aussi MAIRE, *loc. cit.*, p. 91.

[581] *Loc. cit.*, p. 14.

[582] ALKAN aîné, *les Livres et leurs ennemis*, p. 13.

[583] R. YVE-PLESSIS, *loc. cit.*, pp. 54-55.

[584] Cf. GRAESEL, *loc. cit.*, p. 322.

[585] LA FONTAINE, *Fables*, III, 8.

[586] In *Magasin pittor.*, 1878, p. 148: Les Ennemis des livres.

[587] BOUANT, *Dictionn. des conaiss. pratiques*, art. Taches.

[588] La terre bolaire ordinaire ou bol d'Arménie est une ocre rouge qui s'extrait par le lavage de certains sables très abondants en Arménie et dans l'île de Lemnos. (Larousse, *Grand Dictionn.*, art. Bol.) On sait que la principale propriété de l'argile sèche est d'absorber l'eau avec avidité. Diverses terres argileuses (les argiles *smectiques*), avides de matières grasses, sont employées au dégraissage des draps. (BOUANT, *Dictionn. des sciences usuelles*, art. Argile.) On pourrait les employer de même au dégraissage des papiers et des livres.

[589] J. COUSIN, *De l'organisation... des biblioth...*, p. 165.

[590] Cf. RIS-PAQUOT, *Guide pratique du restaurateur de tableaux... de livres*, p. 244.

[591] Cf. J. COUSIN, *loc. cit.*, pp. 165-166.

[592] L'humidité, avons-nous dit dans le chap. VII, p. 198, est la grande ennemie des livres: voir à cet endroit les moyens de la combattre.

[593] Cf. J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 167.

[594] Cf. BONNARDOT, *Essai sur l'art de restaurer les estampes et les livres*, in *Magasin pittor.*, 1877, p. 46. Voir aussi ANTONY MÉRAY, *Quelques moyens faciles de restaurer les vieux livres*, in *Annuaire du bibliophile*, 1862, pp. 79-92.

[595] RIS-PAQUOT, *loc. cit.*, p. 244.

[596] ANTONY MÉRAY, *loc. cit.*, pp. 84-85.

[597] Cf. J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 167.

[598] Cf. GASTON TISSANDIER, *Recettes et procédés utiles*, pp. 112-115.

[599] ANTONY MÉRAY, *loc. cit.*, p. 89.

[600] ID., *ibid.*

[601] *Magasin pittor.*, 1877, p. 46: Conseils pour la réparation des livres.

[602] BOUANT, *loc. cit.*, art. Taches.

[603] Cf. G. TISSANDIER, *loc. cit.*, p. 115; et J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 168.

[604] J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 168.

[605] ROUYEYRE, *loc. cit.*, t. VIII, p. 161.

[606] G. TISSANDIER, *la Science pratique*, p. 94.

[607] J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 168.

[608] *Annuaire du bibliophile*, 1862, p. 83.

[609] C'est-à-dire jaunâtre.

[610] J. COUSIN, *loc. cit.*, p. 168.

[611] *Loc. cit.*, pp. 168-169.

[612] Nous l'avons donné également: voir chap. V, p. 152.

[613] Ou mieux *serpente*. Cf. LITTRÉ, HATZFELD, etc.

[614] *Loc. cit.*, p. 13.

[615] Voir chap. V, p. 141.

[616] Cf. les changements de couleur produits sur les papiers modernes par la lumière naturelle et la lumière artificielle, *supra*, chap. II, pp. 58 et suiv.

[617] BLADES, *loc. cit.*, p. 33. Cf. GRAESEL, *loc. cit.*, pp. 40 et 60. Si le gaz d'éclairage attaque et détruit le cuir des reliures, il semble, d'après les expériences d'un savant allemand, M. Wiesner, avoir, à distance raisonnable, peu d'action sur la constitution et la blancheur du papier. Voir un résumé de ces expériences dans le journal *la Nature*, 1^{er} octobre 1892, pp. 286-287: «... Il (M. Wiesner) avait précédemment observé que du papier à pâte de bois, exposé pendant quatre mois à 75 centimètres d'un bec de gaz de huit bougies, n'avait pas plus été décoloré qu'après deux heures d'exposition directe au soleil. Il a exposé ce même papier, le plus répandu pour les publications actuelles, dans une chambre éclairée au gaz et mal ventilée: après 5400 heures d'exposition, la température n'ayant pas dépassé 21 degrés centigrades, il reconnu, que les gaz non brûlés, seuls ou mélangés à de l'oxygène, n'avaient eu aucune action sur le papier... M. Wiesner conclut que l'éclairage au gaz peut être maintenu, sans danger de détérioration pour les livres, dans les bibliothèques. Il va sans dire que cette conclusion n'exclut pas l'emploi de la lumière électrique, qui, sans influencer plus que le gaz sur l'état physique et la coloration du papier, a sur lui l'avantage de réduire dans une très forte proportion les risques d'incendie.» Voir aussi dans le *Mémorial de la librairie française*, 29 novembre 1900, p. 633, une note analogue à la précédente, et d'où il résulte également que, relativement à l'altération de la couleur des papiers: «La lumière solaire est la plus active, le gaz l'est moins, et la lumière électrique a peu d'influence, par suite de la moindre proportion de rayons chimiques qu'elle renferme ».

[618] P. L. JACOB (Paul Lacroix), *les Amateurs de vieux livres*, p. 40.

[619] *Ap.* ROUYEYRE, *loc. cit.*, t. VIII, p. 86.

[620] *Ibid.*

[621] *Le Commerce des livres anciens*, in *Miscellanées bibliogr.*, t. II, pp. 75-76.

[622] *Loc. cit.*, p. 76.

[623] *Ibid.*, pp. 76-77.

[624] La tradition accuse Henri III d'avoir découpé dans quantité de missels et manuscrits des miniatures et des lettres peintes «pour en orner de petites chapelles ou pour en former des reposoirs... Maintenant que ces livres vénérés sont réputés offrir, ce qu'ils offrent en effet, l'histoire de l'art au moyen âge et même durant la Renaissance, le mal apparaît dans ses vraies proportions et fait maudire les auteurs inconnus de ces détestables pilleries, comme on eût dit au temps de Montaigne. Plusieurs personnages de la cour (de pareils livres ne pouvaient appartenir qu'à des grands seigneurs) imitèrent, dit-on, Henri III; c'est ce qui explique bien souvent ces lacérations si douloureuses pour des yeux éclairés, alors que l'on essaye de reconstituer une histoire de l'art au moyen âge, dont ces splendides volumes sont, après tout, les uniques dépositaires.» (*Magasin pittor.*, 1876, p. 27: Les Ennemis des livres.—Cf. FERDINAND DENIS, *Histoire de l'Ornementation des manuscrits*, p. 125. Paris, Curmer, 1857. In-4.)

[625] W. BLADES, *loc. cit.*, p. 112.

[626] *Loc. cit.*, p. 113.

[627] «Lamartine, qui en arrachait les feuillets (de ses livres), lorsqu'il avait une citation à intercaler dans ses manuscrits.» (LUCIEN DESCAGES, *le Sort des livres*, in *le Livre à travers les âges*, p. 27.)

[628] Victor Fournel est l'auteur, sous le pseudonyme d'Edmond Guérard, d'un *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes* (Paris, Didot, 1872; 2 vol. in-12), et c'est sans doute pour la confection de ce recueil qu'il massacra ainsi nombre de volumes de sa bibliothèque.

[629] *L'Art de classer les notes*, p. 36.

[630] GUYOT-DAUBÈS, *loc. cit.*, p. 37.

[631] Il me paraît très probable que ni le médecin Camille Falconet (1671-1762), ni le sculpteur Étienne Falconet (1716-1791), n'est coupable de ce barbare moyen de *quintessencier* les livres, qu'on leur a confusément attribué à l'un et à l'autre. VICTOR FOURNEL (EDMOND GUÉRARD) raconte cette anecdote, précisément dans le *Dictionnaire* (t. I, p. 147) dont nous venons de parler, mais il n'ajoute au nom de Falconet aucun prénom ni aucune épithète. Il indique comme référence Panckoucke; mais ce nom isolé est insuffisant pour nous renseigner. M. GUYOT-DAUBÈS (*loc. cit.*, p. 37) accuse nettement, d'ailleurs sans preuve aucune ni indication de source, «le célèbre médecin Falconet». Pour M. FERTIAULT (*les Légendes du livre*, p. 200), le coupable serait Étienne Falconet, qui «se rappelait sans doute avec terreur les 45 000 volumes de son oncle Camille, le médecin. C'est Dalember qui conte le fait», ajoute M. Fertiault. D'abord, ainsi que JAL le démontre (*Dictionn.*, art. Falconet), rien ne prouve les relations de parenté entre Étienne et Camille Falconet; tout porte à croire, au contraire, qu'ils n'appartenaient pas à la même famille. Ensuite, si Dalember «conte le fait», il n'en nomme pas l'auteur. Voici le texte de DALEMBERT (*Encyclopédie*, t. II, p. 228, col. 2, art. Bibliomanie): «J'ai ouï dire à un des plus beaux esprits de ce siècle qu'il était parvenu à se faire, par un moyen assez singulier, une bibliothèque très choisie, assez nombreuse, et qui pourtant n'occupe pas beaucoup de place. S'il achette (*sic*), par exemple, un ouvrage en douze volumes où il n'y ait que six pages qui méritent d'être lues, il sépare ces six pages du reste, et jette

l'ouvrage au feu. Cette manière de former une bibliothèque m'accommoderait assez,» conclut Dalember. Le médecin Camille Falconet, qui était un très obligeant érudit, possédait une «immense bibliothèque (elle renfermait 45 000 volumes, dont 11 000 entrèrent à la Bibliothèque du roi...). Elle était au service de tout le monde... Sa méthode était d'écrire ses observations sur des cartes (fiches). Il en laisse au moins 90 000, dont la plupart doivent être très curieuses.» (GRIMM, *Corresp. litt.*, février 1762, t. V, pp. 46-47. Paris, Garnier, 1878.) Voir aussi DIDEROT, *Œuvres compl.*, t. XIII, p. 463, *Encyclop.*, art. Biblioth., Paris, Garnier, 1876. —A notre connaissance, aucun contemporain de Camille Falconet ne fait de lui un massacreur de livres, un biblioclaste, *au contraire*. Ce sont sans doute ses 90 000 fiches, soigneusement confectionnées par lui et léguées à son ami Lacurne de Sainte-Palaye (Cf. HOEFER, *Biographie génér.*, art. Falconet), qui ont fait croire qu'il s'agissait, non de résumés, de réflexions ou d'extraits copiés à la main, mais d'extraits réels, de pages lacérées et enlevées. Telle la singulière confusion qui attribue à Buffon l'habitude d'écrire non seulement en jabot de dentelle et manchettes brodées,—ce qui n'offre rien d'impossible ni de bien surprenant,—mais *sur* ses manchettes amidonnées; plutôt que l'habitude d'écrire sur les marges ou *manchettes* de son papier tout simplement.

[632] GUSTAVE BRUNET, *Fantaisies bibliogr.*, p. 253.

[633] *Annuaire du bibliophile*, 1861, p. 215.

[634] Chap. III, p. 34.

[635] Chap. VIII, pp. 100-101.

[636] *Loc. cit.*, p. 105.

[637] Sur la tendance qu'ont les relieurs à trop rogner les livres, cf. *supra*, chap. V. pp. 154 et suiv.

[638] Voir *supra*, chap. I, pp. 30 et suiv.

[639] «... Comment ignorer aujourd'hui que, de siècle en siècle, des milliers de pots de confiture ont été hermétiquement fermés aux dépens des documents historiques les plus secrets ou les plus importants? La correspondance du cardinal de Granvelle (l'heureux confident de Charles-Quint), qui ne compte pas moins de quatorze gros volumes publiés par ordre de Guizot, en aurait offert plus de vingt aux âges futurs, si les ménagères d'un antique château de la Franche-Comté n'avaient pas eu plus de sollicitude pour leurs pots de conserves que pour des souvenirs diplomatiques écrits sur vieux parchemin.» (*Magasin pittor.*, 1875, p. 307: Les Ennemis des livres.)

[640] Cf. in *Magasin pittor.*, années 1873, 1875, 1876, 1878, cette suite d'articles anonymes humoristiques, auxquels je viens encore de faire un emprunt: Les Ennemis des Livres.

[641] RICHARD DE BURY, *Philobiblion*, chap. IV, pp. 39-40, trad. Cocheris. Voici quelques versets de ce XXV^e chapitre de *l'Ecclésiastique*:

«Toute malice est légère au prix de la malice de la femme: qu'elle tombe en partage au pécheur.

«La femme a été le principe du péché, et c'est par elle que nous mourons tous.

«Ne donnez point à l'eau d'ouverture, quelque petite qu'elle soit, ni à une méchante femme la liberté de se produire au dehors.

«Si vous ne l'avez comme sous votre main lorsqu'elle sort, elle vous couvrira de confusion à la vue de vos ennemis.»

En revanche, le chapitre suivant (XXVI^e) de *l'Ecclésiastique* parle très élogieusement et en fort beaux termes de la femme vertueuse, et offre ainsi la contre-partie du XXV^e:

«La femme vertueuse est un excellent partage, c'est le partage de ceux qui craignent Dieu, et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions.

«Qu'ils soient ou riches ou pauvres, ils auront le cœur content, et la joie sera en tout temps sur leurs visages.»

Etc., etc.

[642] O. UZANNE, *Zigzag d'un curieux*: Les Femmes bibliophiles, p. 30.

[643] P. EUDEL, *le Truquage*: Livres et Reliures, p. 275.

[644] *Bouquiniana*, pp. 36 et 94.

[645] Préface du catalogue de sa bibliothèque, in *le Temps*, 25 février 1901.

[646] *Ap.* UZANNE, *loc. cit.*, p. 31.

[647] *Magasin pittor.*, 1875, p. 262, *loc. cit.*

[648] *Loc. cit.*, p. 15.

[649] Il n'y a en effet rien d'absolu ici-bas, et il convient de rappeler, comme correctif et exemples de femmes bibliophiles, les noms d'Anne de Bretagne, de Catherine de Médicis, de la marquise de Pompadour, de la comtesse de Verrue (la dame de Volupté), de la vicomtesse de Noailles, des duchesses de Raguse et de Mouchy, de Mlle Dosne, de Mlle Marie Pellechet surtout, à qui ses importants travaux sur les incunables ont valu le titre (qui n'avait été décerné à aucune femme avant elle) de bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; etc. (Cf. MOURAVIT, *loc. cit.*, pp. 43-44; *Mémorial de la librairie française*, 4 juillet 1901, p. 395; et surtout ERNEST QUENTIN-BAUCHART, *les Femmes bibliophiles de France*, Paris, Morgand, 1886; 2 vol. in-8.)

[650] D'après LORENZ, *Catalogue général*, cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec les articles anonymes publiés sous le même titre dans *le Magasin pittoresque*, a pour auteur Mulsant (Étienne).

[651] ALKAN aîné, *loc. cit.*, p. 15.

[652] Pour aider au maintien de cette horizontalité, on peut glisser, sous la partie de droite du volume que l'on coupe, un livre moins épais que lui de moitié environ, livre qu'on fera ensuite passer sous la partie de gauche, lorsque celle-ci, au fur et à mesure de l'opération, diminuera d'épaisseur.

[653] 1875, pp. 262-263.

[654] Sauf, comme nous le disons plus loin, pour les volumes tirés sur papier du Japon. (A. C.)

[655] *Essai sur la lecture*, p. 364.

[656] Psaume XIV, 2.

[657] *Deutér.*, chap. XXXI, § IV, 26.

[658] Allusion à ces mots: «On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et, l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles étaient écrites... Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et s'assit.» (*Évangile selon saint Luc*, chap. IV, § 11, 17 et 20.)

[659] RICHARD DE BURY, *Philobiblion*, chap. XVII, pp. 143-148, trad. H. Cocheris.

[660] GRAESEL, *loc. cit.*, p. 407—A propos des livres des bibliothèques publiques et de leur malencontreux sort, on ne lira pas sans intérêt les réflexions suivantes de M. HENRI BERALDI (*Voyage d'un livre à travers la Biblioth. nation.*, p. 28): ... «D'une façon générale, plaignons le livre mis en service public. On a décrit les ravages exercés sur les bibliothèques par les rats, les vers, les petites bêtes. Il faut, hélas! y joindre les désordres graves causés par ce gros microbe qui s'appelle l'homme, brutal, sans soin, et pas toujours très propre; désordres qui finissent par faire périr le livre d'une véritable cachexie de surmenage. Le *processus* de cette redoutable affection est tel: décoloration du maroquin par exposition au grand jour, bris du dos, éraillure des nerfs, cassure des coins, salissure de la tranche de gouttière par les pouces; à l'intérieur, taches d'encre, plis et cassures du papier par un maniement sans égards; puis, sur les marges, aux passages les plus consultés, accumulation d'une noirâtre couche de crasse confluyente; c'est la gangrène, précédant les accidents ultimes, les déchirures bientôt multiples que nulle chirurgie, nulle biblioplastie ne saurait réparer.»

[661] Vol. XI, n° 4, avril 1886, pp. 117-118.

[662] La traduction donnée par GRAESEL (*ibid.*) est très incomplète. La *Grande Encyclopédie* (art. Bibliophilie, t. VI, p. 644) en a publié une plus complète, mais qui n'est pas toujours exacte.

[663] *Don't stand your books on the fore-edge.*

[664] Ce qui risque de casser ou de faire gauchir le dos.

[665] Recommandation contestée.—Sur les reliures en cuir de Russie, voir *supra*, chap. V, p. 131, et chap. IX, p. 338.

[666] *Grande Encyclop.*, art. Bibliophilie, t. VI, p. 644.

[667] Cité par PH. DE GRANDLIEU [LÉON LAVEDAN] in *le Figaro* du 26 août 1879, p. 1, col. 2. Je n'ai pas trouvé cette anecdote dans les historiens contemporains de saint Louis, notamment dans Joinville.

[668] Numéro de septembre 1898, p. 191.

[669] Pages 312-313.

[670] *Ibid.*

[671] Cf. ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un biblioph.*, t. III, p. 19.

[672] Conférence faite à Nancy par M. BROUARDEL, doyen de la Faculté de médecine de Paris, sur les causes de la propagation de la tuberculose. (*L'Indépendance de l'Est*, 26 mars 1900.)

[673] *Revue encyclop.*, 14 juillet 1900 (l'Actualité), p. 110. Voir aussi ce que nous avons dit, chap. I, p. 29. à propos des cabinets de lecture.

[674] Page 77.

[675]

*Eh! depuis quand un livre est-il donc autre chose
Que le rêve d'un jour qu'on raconte un instant; ...
Un ami qu'on aborde, avec lequel on cause,
Moitié lui répondant, et moitié l'écoutant?*

(A. DE MUSSET, *Premières Poésies*: Namouna, I, 7, p. 335. Paris, Charpentier, 1861. In-18.)

[676] *Fantaisies bibliogr.*, p. 264.

[677] SAINTE-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. II, p. 170. Et cet homme qui passe pour avoir «le plus lu» et qui possédait, comme particulier, la plus vaste bibliothèque qu'on pût voir, savez-vous ce qu'il pensait des livres? «Il prétendait que tout ce qui fut jamais écrit depuis que le monde est monde pourrait tenir dans *neuf ou dix in-folio*, si chaque chose n'avait été dite qu'une seule fois. Il en exceptait les détails de l'histoire...» (ID., *ibid.*)

[678] GUSTAVE BRUNET, *loc. cit.*, p. 251; voir aussi pp. 266-267. Sur les «annotations manuscrites sur les livres», cf. CHARLES NODIER, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, pp. 49-56; et MAIRE, *loc. cit.*, p. 286.

[679] JULES RICHARD, *loc. cit.*, p. 31.

[680]

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

(VOLTAIRE, *le Pauvre Diable*.—Œuv. compl., édit. du *Siècle*, t. VI, p. 601.)

[681] MOURAVIT, *loc. cit.*, pp. 365-366.

[682] La brachygraphie (de βραχὺς, bref et de γράφω, j'écris) est l'art d'écrire par abréviation. Voir, pour les sigles, notes tironiennes et autres systèmes brachygraphiques anciennement en usage, le *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes de moyen-âge*, par L.-ALPH. CHASSANT, paléographe. Paris, Aug. Aubry, 3^e édit., 1866, LII-170 pp. Pour les différentes abréviations modernes dont il est question ci-après, consulter les manuels de typographie de Lefevre, Desormes, Leclerc, etc.; et les traités spéciaux: grammaire, géographie, chimie, botanique, etc.

[683] Voir sur ce mot *infra*, p. 395, note 691.

[684] Comme exemple des erreurs et bévues auxquelles peuvent donner lieu les abréviations exagérées, on cite la mésaventure arrivée à l'helléniste Gail (1755-1829), lorsqu'il composa l'index bibliographique de son édition d'Anacréon. Rencontrant dans un catalogue l'annonce d'un exemplaire des *Odes* de ce poète, suivie de la mention *e. bro.*, au lieu de traduire cette mention, ainsi qu'il le fallait, par *exemplaire broché*, il la prit pour un nom de ville, et indiqua l'édition de cet exemplaire comme imprimée à *Ébro*. De là et d'autres bourdes pareilles, des lazzis sans nombre sur le malheureux savant. Les critiques d'outre-Rhin lui décochèrent l'épithète latine de *socors*, que de mauvais plaisants traduisirent par *sot corps*, et le terrible Paul-Louis de déclarer, dans une lettre à son futur beau-père, que Gail lui «paraît trop sot pour être ridicule». (Cf. *Curiosités littéraires*, p. 286, Paris, Paulin, 1845, petit in-8, s. n. d'aut.; et P.-L. COURIER, lettre à M. Clavier, datée de Rome, du 13 octobre 1810. *Œuvres*, p. 548. Paris, Didot, 1865; in-18.

[685] Voir sur ce mode de reproduction des livres et des estampes *supra* chap. IV, p. 108, note 231.

[686] Voir sur ce mot chap. V, p. 127.

[687] Cf. *supra*, p. 73, note 174.

[688] Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 383, 2^o), cette forme d'abréviation, quand elle se rapporte à un mot masculin singulier, devrait être rejetée comme inutile: autant vaut écrire en toutes lettres *jaspé* que *jasp*. D'autre part, l'abréviation *jas*. «n'exprimant pas la consonne *p*, qui appartient à la syllabe non énoncée» (cf. p. 384, 3^o), n'est pas régulière: resterait donc seulement comme abréviation possible de *jaspé* la lettre *j*, qu'on peut avec grande raison considérer comme trop incertaine et vraiment insuffisante. C'est ce qui explique et ce qui justifie encore une fois (cf. p. 383, 2^o) les abréviatifs *jasp*. ou *jas*. Cette remarque s'applique à plusieurs autres des abréviations ci-dessus: *lig.* pour *ligne*, *orn.* pour *orné*, *tit.* pour *titre*, etc., etc.

[689] Mentionné par ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, 3^e édit., t. I, p. 132; et 5^e édit., t. II, p. 120.

[690] Il est à remarquer que *ms.* (abréviation du substantif singulier manuscrit) se termine par un point, ainsi que toutes les autres abréviations qui, comme on le voit dans la présente liste, laissent le mot inachevé, brusquement interrompu; mais que *mss* (abréviation du substantif pluriel manuscrits), au contraire, n'est pas suivi de point: «au pluriel, *mss*, sans point final» (LECLERC, *loc. cit.*, p. 156); «pluriel *mss*, sans point final» (*Règles typographiques...* Hachette, p. 50); cf. aussi MAIRE, *loc. cit.*, p. 278. Voici la raison de cette règle: dans *ms.* (abréviation de manuscrit, au singulier) l'*s* finale correspond à l'*s* médiale du mot (*manus*) après laquelle la coupure a été faite: donc il faut mettre un point après cette lettre, comme après toute coupure de mot; dans *mss* (abréviation de manuscrits, au pluriel), la seconde *s*, l'*s* finale de l'abréviation, correspond à l'*s* finale du mot: donc pas de point après cette lettre, puisqu'il n'y a pas là coupure de mot. L'abréviation du mot *portrait*, que nous verrons plus loin, rentre dans le même cas: *ptr.* (portrait, au singulier), *ptrs* (sans point final, pour portraits, au pluriel). De même *saint* et *saints*: *St* et *Sts* (sans point final). Manuscrit, adjectif, suit la même règle que manuscrit, substantif: *n. ms.*, note manuscrite; *n. mss* (sans point final), notes manuscrites.

[691] C'est-à-dire tranches dont le dessin en couleur représente des dents de peigne: ce dessin est d'ailleurs effectué au moyen d'un peigne à dents de cuivre. Il y a aussi des papiers

peigne; on les emploie surtout, ainsi que d'autres papiers de couleur dits *escargot* ou *tourniquet*, *paon* ou *queue de paon*, etc., comme feuillets de garde des livres. Voir sur la fabrication des papiers *peigne*, *escargot*, etc., BLANCHON, *l'Art et la Pratique en reliure*, pp. 73-79.

[692] Voir la note relative à médium, *supra*, p. 393, note 689.

[693] *Vieux style* se dit, en chronologie, de la manière de compter les jours de l'année avant la réforme opérée par Grégoire XIII en 1582, et qui est encore suivie dans les pays de religion orthodoxe, notamment en Grèce et en Russie. On dit, par opposition, *nouveau style*, pour la façon de compter depuis cette époque. Le vieux style est actuellement (1901) en retard de treize jours sur le nouveau; ainsi le 1^{er} janvier, dans le vieux style, est le 14 janvier dans le nouveau.

[694] Voir sur ce mot chap. V, p. 127.

[695] Voir sur ce mot p. 395, note 691.

[696] L'abréviatif V. a l'inconvénient de se confondre avec le chiffre romain V.

[697] Voir la note 696 de la page précédente.

[698] Cf. PETIT-RADEL, *Recherches sur les biblioth.*, pp. 184 et 185.

[699] *L'errata* se met ordinairement à la fin du volume, après la table. «Il serait sans doute plus convenablement en place au commencement, après le frontispice comme avertissement essentiel au lecteur; mais, à cause de leur effet, de prime abord jugé fâcheux, on préfère reporter—pour ne pas dire dissimuler—ces indications tout à l'extrémité du volume.» (LECLERC, *loc. cit.*, pp. 255-256.) Sur les *errata*, voir LALANNE, *Curiosités bibliogr.*, pp. 272-282; et A.-F. DIDOT, *Encyclop. moderne*, art. Typographie, t. XXVI. col. 675-676.

[700] Voir le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, par UN BIBLIOPHILE (PIERRE DESCHAMPS), supplément du *Manuel du libraire* de BRUNET, œuvre d'une patiente et solide érudition, et d'une importance capitale pour la géographie bibliographique (796 pages in-8: 1592 colonnes). Voir aussi le *Grand Dictionnaire de la langue latine...*, par le docteur G. FREUND, et le *Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux*, par l'abbé CHEVIN (Paris, Retaux, s. d. In-18). Ce dernier ouvrage est insuffisamment documenté et très incomplet.

[701] Le terme auquel il est renvoyé est généralement le plus important et le plus usité.

[702] Cf. *Intermédiaire des cherch. et cur.*, 10 octobre 1896, col. 463.

[703] *Grande Encyclop.*, art. Chiffres.

[704] Il s'agit probablement de PLIN L'ANCIEN; cf. son *Histoire naturelle*, XXXIII, 47: «Non erat apud antiquos numerus ultra centum millia», etc.

[705] Cf. LECLERC, *loc. cit.*, p. 183.

[706] Cf. NAMUR, *Manuel du biblioth.*, p. 188.

[707] J. COUSIN, *De l'organisation... des biblioth.*, p. 104.

[708] NAMUR, *loc. cit.*

[709] Et ces énigmes sont parfois, non pas en chiffres, mais en vers. En voici une qui termine le *Doctrinal du temps présent*, par Pierre Michault, secrétaire du duc Charles de Bourgogne; nous en reproduisons l'orthographe et la disposition:

«Vn trepier et quatre croissans
Par six croix avec sy nains faire
Vous feront estre congnoissans
Sans faillir de mon miliaire.
Cy fine le doctrinal du temps present
Imprime par Colard Mansion a Bruges.»

Par un trépied, l'auteur entend une M; par quatre croissants, quatre C; par six croix, six X; et par six nains, six I. Ce qui donne: M CCCC XXXXXX IIIII (1466). (Cf. NAMUR, *loc. cit.*, pp. 192-193, et BRUNET, *Manuel du libr.*, t. III, col. 1699.)

[710] *Ap.* LAROUSSE, *Grand Dictionn.*, art. Chiffre, t. IV, p. 98, col. 4. Lemare cite à l'appui de ses critiques l'édition des *Maximes* de La Rochefoucauld, de Firmin Didot, où les 504 maximes de ce recueil (plus trois suppléments: voir l'édition in-18, Paris, 1858) sont précédées chacune d'un numéro d'ordre exprimé en chiffres romains. On y lit des nombres comme ceux-ci: CCCC XXX VIII, CCCC LXX VII, CCCC LXXX VIII, etc. Ne vaudrait-il pas mieux écrire tout simplement: 438, 477, 488, etc., et ne pas obliger le lecteur à faire des calculs aussi fastidieux?

[711] Cf. *supra*, p. 238, ce que nous avons dit des noms composés où entre le mot *saint*: Saint-Valery-sur-Somme, église Saint-Sulpice, etc.

[712] Sur l'avantage qu'il y a à joindre les prénoms ou leurs initiales par un trait d'union, voir *supra*, p. 247, note 468 (p. 248).

[713] Cf. *supra*, chap. VIII, p. 229.

[714] «Le nombre total des ouvrages de bibliographie a été évalué à 20 000 par quelques bibliographes» (E.-D. GRAND, *Grande Encyclop.*, art. Bibliographie, t. VI, p. 608, col. 2.) La bibliothèque nationale en possède 14 601. (L. DELISLE, *Catalogue général des livr. impr. de la Biblioth. nation.*, t. I, Introduction, p. L.)

[715] En pareil cas, et selon le judicieux avis de LITTRÉ, «la chose nécessaire est, non pas d'être complet, ce qui est impossible, mais de fournir un fonds solide de renseignements sûrs». (*Ap.* DAUPELEY-GOUVERNEUR, *loc. cit.*, préface, p. xj.)

[716] «Nullum esse librum tam malum, ut non aliqua parte prodesset.» (PLINE L'ANCIEN *ap.* PLINE LE JEUNE, *Epist.*, lib. III, 5.)

[717] C'est-à-dire paraissant tous les deux mois. Le *Grand Dictionnaire* de LAROUSSE traduit abusivement l'adjectif *bimensuel* par «qui se reproduit ou paraît deux fois par mois». *Bimensuel* signifie qui se fait ou paraît *tous les deux mois*, par opposition à *semi-mensuel*, qui s'applique à ce qui se fait, qui paraît *deux fois par mois*. LITTRÉ, dans le supplément de son *Dictionnaire*, ajoute cette remarque: «C'est une erreur de prendre bimensuel pour exprimer

deux fois par mois. Bisannuel signifie, non pas deux fois par an, mais qui se fait tous les deux ans, qui dure deux ans...» Bimensuel, qui correspond à bisannuel, ne doit donc pas signifier non plus deux fois par mois, mais qui se produit ou paraît tous les deux mois, qui dure deux mois.

[718] Régulièrement, c'est en tête du livre que doit se placer la table des matières, de même que c'est en tête des chapitres que se place le sommaire, c'est-à-dire la table des matières afférente à chaque chapitre: tel est l'avis des plus compétents bibliographes, et telle est la méthode suivie par eux. Cf. PETIT-RADEL, *Recherches sur les bibliothèques*, p. V;—LALANNE, *Curiosités bibliographiques*, p. V;—MAIRE, *Manuel pratique du bibliothécaire*, p. IX;—GRAESEL, *Manuel de bibliothéconomie*, p. XV;—MOURAVIT, *le Livre*, p. XVII. «Voulant joindre, dit ce dernier, le précepte à l'exemple jusque dans les dispositions matérielles de notre livre, nous avons, suivant un antique usage, rétabli en tête de ce volume la table analytique des matières, qui renferme le dessein et le plan de l'auteur (toutes choses que le lecteur veut et doit tout d'abord connaître), tandis que nous avons rejeté à la fin la table alphabétique, à laquelle on ne recourt que pour les recherches.» Malgré ces excellentes raisons et ces autorités, nous avons cru devoir enfreindre cette règle: la préface, elle aussi,—son nom l'indique,—est faite pour être mise en tête du livre; la nôtre renferme précisément, comme on a pu le constater, l'exposé de notre «dessein» et le résumé de notre «plan», et il nous a semblé que, placée immédiatement à sa suite, notre table des matières disparaîtrait derrière elle et ferait avec elle en quelque sorte double emploi. Nous avons donc rejeté cette table où l'on est accoutumé maintenant de l'aller chercher, à la fin du volume, après l'index alphabétique.

TABLE DES MATIÈRES^[718]

PRÉFACE	VII
CHAPITRE I.—L'AMOUR DES LIVRES ET DE LA LECTURE	1
Le livre d'autrefois et le livre d'aujourd'hui.—Concurrence faite au livre par le journal;—par les sports.—Le livre, «la passion des honnêtes gens».—Résumé historique et succincte anthologie de l'amour des livres et de l'amour des Lettres.—Attraits extérieurs du livre: leur importance.—On ne lit bien qu'un livre qui vous appartient.—Dangers des livres empruntés.—Faut-il en prêter?—Opinions diverses sur les «prêteurs» et les «non-prêteurs».—«Garder un livre, ce n'est pas voler.»	
CHAPITRE II.—LE PAPIER	37
Importance du papier: élément essentiel du livre.—Tirages à part effectués pour les bibliophiles.—Historique, fabrication et consommation du papier.—Papiers anciens et papiers modernes;—à la forme et à la mécanique.—Papier collé, non collé, demi-collé.—Papier glacé, satiné.—Papier couché.—Inconvénients et dangers des papiers trop glacés et des papiers à fond rouge: «Ménagez vos yeux!»—Papiers de luxe: vergé, hollande, Whatman, vélin, chine, japon, parchemin.—Papiers divers: serpente, pelure, joseph, etc.—Carton, bristol.—Mauvaise qualité de la plupart des papiers modernes.	
CHAPITRE III.—LE FORMAT	65
Ce qu'on entend par <i>format</i> .—Ce que signifient les mots <i>tome</i> , <i>volume</i> , <i>exemplaire</i> , <i>tirage</i> , <i>édition</i> , <i>édition princeps</i> , <i>incunables</i> , etc.—Il serait préférable de désigner les formats par leurs dimensions métriques, et non plus par les termes archaïques: jésus, raisin, écu, etc., et in-octavo ou in-huit, in-douze, in-seize, etc.—Confusion des formats.—Dimensions métriques des principaux formats des livres.—Imposition.— <i>Signatures</i> et <i>réclames</i> .—Tableau des signatures.—Formats de classement adoptés par les bibliothèques universitaires: grand, moyen, petit;—par la Bibliothèque nationale.—Formats des premiers livres.—Formats les plus appréciés par les lecteurs.—Le plus commode et le meilleur des formats.—Concordance des formats avec les matières traitées dans les livres.	
CHAPITRE IV.—L'IMPRESSION	95
Méfiez-vous des livres imprimés en caractères trop fins.—Le <i>point</i> d'imprimerie.—Caractères: <i>romain</i> , <i>elzevier</i> , <i>italique</i> .—Caractères de fantaisie: <i>allongée</i> , <i>alsacienne</i> , <i>antique</i> , <i>classique</i> , etc.—Casse.—Police des lettres.—Encre d'imprimerie.—Tirage:	

empreintes et clichés.—Plus de correcteurs.—Millésime.—Foliotage.—Inconvénient des lignes trop longues.—Encore une fois: «Gare à vos yeux!»

CHAPITRE V.—LA RELIURE

119

Faut-il faire relier les livres?—Avantages et inconvénients des livres reliés.—Opinion de Sébastien Mercier, de Gabriel Naudé, etc.—Vocabulaire technique de la reliure: *plats, dos, tranches, tête, queue, gouttière*, etc.—Couture: grecquage; machines à coudre les livres.—Reليure pleine: peaux et parchemin; reliures singulières; reliures uniformes; inconvénients des couleurs claires; reliures *à la janséniste; à la fanfare; à l'oiseau*; etc.—Demi-reليure.—Cartonnage bradel.—Cartonnage anglais.—Encore la couture: couture de la brochure; couture de la reliure; supériorité de la couture à la machine.—Couture métallique.—Reليure arraphique.—Colles diverses.—Conseils pratiques: ne pas faire relier de livres récemment imprimés;—choisir l'époque propice;—laisser au relieur un laps de temps raisonnable;—pas de recueils factices;—gare au rognage!—respecter les marges: *témoins, larrons*;—conserver les couvertures imprimées;—titres à pousser;—modèles à donner au relieur;—collationnez vos volumes.—Tarif de reliures.—Du choix d'un relieur.

CHAPITRE VI.—DE L'ACHAT DES LIVRES

165

Quels livres acheter?—L'embarras du choix.—Ils sont trop!—Avoir un petit nombre d'amis et beaucoup de relations.—Ouvrages de référence, base d'une bibliothèque.—Livres de chevet.—Ne vous prodiguez pas.—Collections modernes de nos grands écrivains.—La librairie «d'occasion».—Bouquinistes et étalagistes: le plaisir de bouquiner.—Catalogues de librairie.—Méfiez-vous des souscriptions.—N'achetez que ce que vous voulez lire.—Le bonheur des collectionneurs.

CHAPITRE VII.—DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE ET DU RANGEMENT DES LIVRES

191

Comment les livres étaient rangés autrefois.—Conditions d'une bonne installation pour une bibliothèque: exposition, emplacement, local, meubles, rayonnages, etc.—Rayonnages fixes,—mobiles;—à crémaillères,—à clavettes.—Nous manquons de place.—Bibliothèques tournantes.—Divers modes de rangement et de classement des livres: classement horizontal, de gauche à droite, par ordre alphabétique de noms d'auteur; appui-livre;—classement vertical, par ordre de matières;—classement *ad libitum*: les plus beaux livres ou les plus aimés sur le devant, par derrière les vilains ou les moins appréciés.

CHAPITRE VIII.—DES CATALOGUES ET DE LA CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE

219

Différentes sortes de catalogues.—Catalogue alphabétique ou par noms d'auteurs.—Emploi des fiches.—*Ex-libris*.—Timbrage et *rondage* des volumes.—Détermination du *mot d'ordre* et classement des fiches: nombreux cas douteux et principales difficultés.

Catalogue méthodique ou systématique, c'est-à-dire par ordre de matières.—Classification de J.-Ch. Brunet.—Autres systèmes de classification bibliographique.—Classification décimale de M. Dewey.

CHAPITRE IX.—DE L'USAGE ET DE L'ENTRETIEN DES LIVRES

317

Nettoyage des bibliothèques.—Comment et avec quoi essuyer les livres?—Évitez l'emploi de la laine et du drap.—Insectes bibliophages: moyens de les détruire.

Réparation des livres.—Feuillets déchirés ou décousus.—Taches: taches maigres, taches grasses.—Encollage du papier.

Les ennemis des livres: souris, rats et chats; poussière et humidité; feu, soleil et gaz; épiciers et marchands de tabac; équarrisseurs de livres; collectionneurs de frontispices et de gravures; relieurs; emprunteurs, etc.—Femmes bibliophiles.

Comment couper les feuillets d'un livre?—Le meilleur des coupe-papier.—Par où doit-on prendre un livre?—Comment le tenir?—Respect dû aux livres.—Code et hygiène des lecteurs.—Faut-il lire au lit? en mangeant?—Quelle heure convient le mieux pour la lecture?—Dangers du doigt mouillé.—Faut-il annoter ses livres?—La meilleure preuve de l'affection qu'on a pour eux et pour les Lettres.

APPENDICE

I.— ABRÉVIATIONS	381
II.— LOCUTIONS LATINES	401
III.— TERMES GÉOGRAPHIQUES LATINS	408
IV.— CHIFFRES ROMAINS	426
V.— SIGNES TYPOGRAPHIQUES	432
VI.— BIBLIOGRAPHIE	438
INDEX ALPHABÉTIQUE	465
TABLE DES MATIÈRES	485

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK UNE
BIBLIOTHÈQUE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in

the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE

LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability,

costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other

ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.